This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

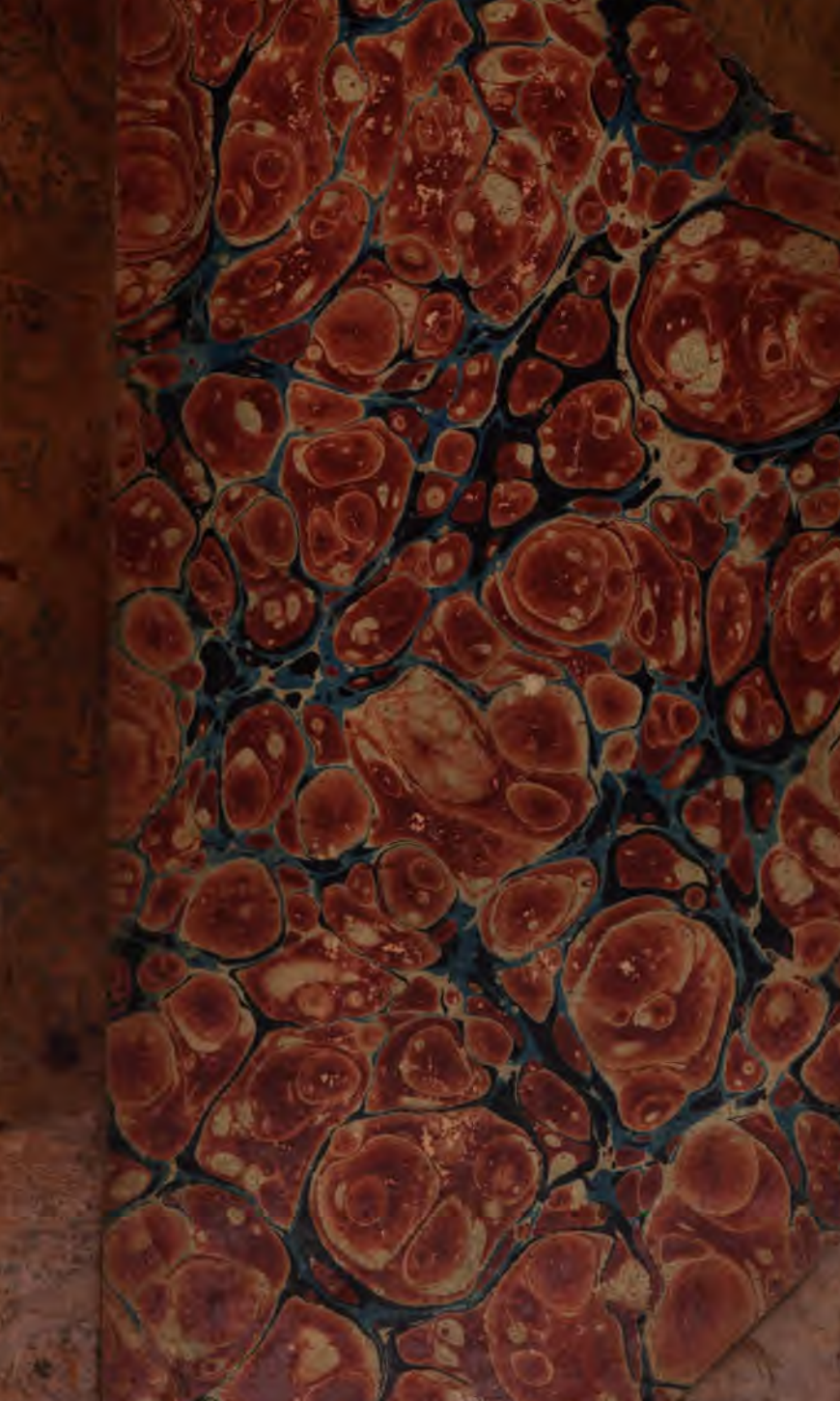

38

Ren. 3975 e. 79/6

R. Boom

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

Année 1820.

TOME VI.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

CHEZ FOULON, LIBRAIRE, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-SAINT-MICHEL, N° 3.

LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTZ.

1820.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des » meilleures productions..... A contrôler les produc- » tions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie » des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien » comprises, sont des instrumens universels de raison, » de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

SUR LE TREMBLEMENT DE TERRE,

Et sur les éboulemens qui ont eu lieu dernièrement à Sainte-Lucie (1).

Le tremblement de terre, que la Martinique a éprouvé, le 16 octobre 1819, à une heure du matin, s'est fait sentir simultanément à Sainte-Lucie. Cette île est située sous le même méridien que la Martinique; elle en est séparée par un bras de mer de 7 lieues de large, dont la profondeur est telle qu'elle ne peut être déterminée par la ligne de sonde. Ces circonstances peuvent offrir à l'observa-

(1) Cette Notice a été lue à l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France, dans sa séance du 26 mars 1820, par M. le chef d'escadron d'état-major Moreau de Jonnès, correspondant de l'Académie.

teur deux considérations géologiques, qui ne sont pas sans quelque importance :

1°. Du gissement des deux îles, on peut conclure, que le tremblement de terre s'est propagé, dans la direction du sud au nord, comme l'action volcanique, à laquelle les petites Antilles doivent leur origine.

2°. De la simultanéité des secousses du sol, sur deux points séparés par un espace de mer de sept lieues de large, et au moins de deux mille mètres de profondeur, il y a lieu d'induire que la puissance qui a produit ces secousses avait son centre d'action placé à une profondeur beaucoup plus grande encore, ou bien que cette action s'est transmise du massif minéralogique de Sainte-Lucie à celui de la Martinique, à travers les eaux de l'Atlantique équatoriale.

Dans la première de ces deux îles, il y a eu des éboulemens désastreux; mais, le tremblement de terre n'en a point été la cause. Ils ont été produits par les pluies diluviales tombées les 13, 14 et 15 octobre, pendant la tempête violente qui a précédé les ébranlemens du sol. Un assez grand nombre d'individus ont péri par la chute d'énormes blocs de basalte, qui ont glissé sur les déclivités où ils semblaient fixés par leur immense pesanteur. L'on cite même des terrains étendus, plantés en cannes à sucre, qui se sont détachés de la région supérieure des collines, et qui, mis en mouvement par ces secousses, ont changé de place, et sont maintenant

dans une situation toute différente de celle qu'ils avaient précédemment.

Ce phénomène singulier se retrouve assez fréquemment dans l'histoire physique des Antilles. En examinant les terrains où il a eu lieu, je me suis assuré qu'il est constamment produit par la propriété qu'ont les tuffas calcaires et ponceux, qui forment les couches supérieures des collines, de laisser filtrer les eaux pluviales à travers toute leur masse; tandis que les terrains argileux, qu'ils superposent, et qui sont formés de la décomposition des laves porphyritiques, refusent d'absorber ces eaux; ce qui établit des courans souterrains entre la couche supérieure du sol et la base sur laquelle elle repose. Lorsque ces eaux sont gonflées par des pluies extraordinaires, ou quand elles sont accrues par le déversement soudain de quelque réservoir des montagnes, elles entraînent, dans leurs cours, les terrains qui les récèlent plus ou moins profondément. L'on a vu, surtout à la Barbade, de vastes espaces de terre être ainsi transportés, par une puissance invisible, non-seulement avec les cultures dont ils étaient couverts, mais encore avec des maisons et leurs habitans épouvantés.

MOREAU DE JONNÈS.

EXTRAIT

D'un Discours *sur le progrès des sciences et des arts de la marine française, depuis la paix; lu dans la séance publique de l'Académie des Sciences, du 27 mars* 1820; *par* Charles Dupin, *membre de l'Institut, officier supérieur au corps du génie maritime*, etc.

Messieurs, je vais tâcher de suivre, dans leurs progrès les plus récens, les connaissances relatives à la marine. Je partirai de l'époque où la paix, mettant un terme à des luttes sanglantes, n'a plus permis aux défenseurs de l'État, de le servir autrement que par des méditations, des veilles et des travaux scientifiques. Depuis cette époque, les marins de toutes les classes, de toutes les professions, éclairant leur marche avec le flambeau de la théorie, ont fait la revue des arts variés qu'ils exercent ou qu'ils dirigent.

L'architecture navale (quoique placée au premier rang parmi ces arts), promettait peu de découvertes à des recherches nouvelles; et la cause en est honorable pour la France. Dès son début dans la carrière, un ingénieur célèbre, que l'Institut a reçu dans son sein, et qui, cette année, préside l'Académie (1), avait su donner à la carène de nos vaisseaux, ces formes heureuses dont tous les élémens sont si bien combinés, qu'ils procurent au navire la rapidité de la marche, la douceur des mouvemens, et la facilité des évolutions.

N'ayant plus rien à gagner sous le point de vue de la

(1) M. Sané, inspecteur-général du génie maritime.

mobilité, nous cherchons à rendre nos vaisseaux plus redoutables dans l'attaque, et moins faibles dans la défense. Il s'agit aujourd'hui de rendre leurs batteries plus profondes, plus libres, plus commodes, pour le service de la nombreuse artillerie qui fait toute leur puissance. Il s'agit, en agrandissant cet espace, de le couvrir de bouches à feu d'une force plus grande. Néanmoins, grâces aux calculs appuyés sur des théories maintenant bien connues, nous pouvons obtenir ces avantages nouveaux, sans faire perdre aux navires les qualités qu'ils ont acquises.

On a poussé plus loin les innovations. La proue, et surtout la poupe, étaient surchargées de pilastres et de corniches, de festons et de guirlandes, de bas-reliefs et de statues. Sous ce luxe bizarre étaient cachés des points faibles par où les projectiles pénétrant sans aucun obstacle, traversaient le vaisseau dans toute sa longueur, et renversaient, par rangs entiers, les défenseurs déployés suivant une direction aussi peu protégée. Mais, à présent, on s'occupe des moyens de rendre partout également résistante une citadelle partout également exposée. On méprise un vain ornement, et l'on conçoit qu'il n'est, pour les navires de l'État, qu'une seule décoration qui les puisse embellir : « c'est la guirlande et la couronne d'un véritable laurier, attaché par la Victoire aux poupes et aux proues du triomphateur. »

Ne croyez pas, Messieurs, qu'une aveugle haine contre les beaux-arts, nous fasse en méconnaître et le prix et les charmes. Nous avons aussi nos musées, où nous recueillons, avec un soin religieux, les monumens du génie échappés aux destructions de l'ignorance et du vandalisme. A Toulon, les trophées de la victoire et des beaux-

arts décorent les collections de la science et de l'industrie. Sous Louis XIV, l'auteur du Milon de Crotone et du Saint-Sébastien, sculptait pour la marine française, dans le plus bel arsenal de la Méditerranée. Son ciseau produisait les statues et les bas-reliefs destinés à décorer les navires que Duquesne a montés pour défaire les Espagnols, et vaincre Ruyter aux rives de la Sicile. Avec des soins iufinis, que je dois citer ici, puisqu'ils datent du retour de la paix, on a tiré de la poussière et sauvé de la destruction le bois trop peu durable sur lequel est sculptée l'œuvre du Puget; et plusieurs générations de héros pourront encore chercher des émotions et des inspirations, en admirant les monumens glorieux d'un âge qui s'offrira toujours à notre imagination, au même rang que les âges consacrés par les noms d'Auguste et des Médicis.

Tandis que les beaux-arts, rendus au luxe de la paix, s'éloignent de nos vaisseaux, les sciences du calcul, de la géométrie et de la mécanique soumettent à leurs lois des formes jusqu'alors arbitraires et capricieuses. Par leurs secours, on s'efforce à déterminer le degré de résistance qu'il est possible d'atteindre dans toutes les parties auparavant trop vulnérables. Des essais heureux sont tentés sur des frégates (1); d'autres le sont sur des vaisseaux. Le tems, qui détruit si prompte-

(1) Nous citerons les frégates construites sur les plans de M. Bretocq, directeur des constructions navales, au port de Cherbourg, et de M. Simon, officier supérieur au corps du génie maritime à Brest. Une autre frégate doit être exécutée, en adoptant les divers perfectionnemens proposés par l'amiral Willaumez, si connu par ses beaux combats dans l'Inde, et son expérience dans toutes les parties de son art.

ment tout ce qui flotte sur la mer, et qui force la main de l'homme à réédifier sans cesse, aura bientôt remplacé, par des bâtimens plus redoutables, les bâtimens de guerre construits sur de moins sages principes.

Vous serez étonnés, sans doute, en m'entendant parler de ces ravages opérés si rapidement par les seuls effets du tems, sans compter les destructions instantanées des batailles et des tempêtes. Vous en prendrez quelque idée, en considérant un moment ces vaisseaux du premier rang dont la masse n'offre de toutes parts que des arbres énormes, artistement travaillés pour les adapter à des formes précises; contournés avec adresse pour ne rien diminuer de leur force naturelle; combinés les uns avec les autres pour se prêter un mutuel support; et de toutes parts, traversés, attachés, enlacés par des colliers et des chaînes, des axes et des courbes, des mains et des bras, ou d'airain ou de fer. Eh bien! malgré tant de moyens accumulés par la prévoyance, quatorze ans suffisent aux forces invisibles, mais infatigables de la nature, pour porter le délabrement et la vétusté dans ce chef-d'œuvre de nos arts. L'action combinée du poids d'une masse inerte et des répulsions inégales de la mer qui presse sa carène, la corrosion produite par les eaux saturées d'un principe destructeur; les alternatives de sécheresse et d'humidité, de froid et de chaleur de l'atmosphère: voilà les causes de la courte durée des plus beaux monumens de l'architecture navale.

S'il est impossible à l'homme de suspendre les ravages du tems, il peut du moins retarder et diminuer ces ravages : tel doit être, tel est le but de nos efforts. A tous les moyens suggérés par l'expérience de nos concitoyens, nous joignons les moyens empruntés des

peuples les plus ingénieux. Le Hollandais nous apprend par un simple mastic (1), à garantir de l'action galvanique et à préserver de la corrosion ces chevilles, ces clous de fer cachés sous le cuivre d'un doublage qui procure à la marche du navire une rapidité nouvelle. L'Anglais, en donnant une direction oblique et bien combinée aux grandes liaisons de la charpente des vaisseaux, reproduit, perfectionne, à beaucoup d'égards, et rend en quelque sorte nouveau, un système (2) qui prit, parmi nous, sa naissance, et qui ne permet plus à la carêne de se déformer par l'action de la mer.

A ces améliorations principales, se rattachent une foule de perfectionnemens, dans les arts variés qui concourent à la construction, au gréement, à l'armement d'un navire. Une pompe nouvelle (3), simple dans sa structure, facile dans sa manœuvre, et puissante dans son effet, donne une sécurité plus grande contre le danger d'une voie d'eau : danger si redoutable, lorsqu'on est loin de la terre et privé de tout secours. Souvent les tempêtes, sans endommager la carêne, arrachent le gouvernail,

---

(1) C'est M. Rolland, inspecteur du génie maritime, qui a fait connaître à la marine française ce moyen conservateur, dans un Mémoire rédigé à la suite d'un voyage de cet inspecteur en Hollande.

(2) En 1818, la construction d'un vaisseau de 74, suivant ces nouveaux principes de charpente, a été résolue. Dans la frégate de M. Simon, à laquelle l'amiral Willaumez a proposé de faire des améliorations, on va suivre le même système.

(3) M. Pierre, de Cherbourg, a fait connaître, en 1819, la pompe ingénieuse qu'il vient d'inventer, et dont la marine s'est empressée d'ordonner l'examen : on a commandé, pour le port de Brest, plusieurs pompes de cette espèce.

l'engloutissent, et laissent le navire à la merci des flots, au moment où leur fureur est le plus à craindre : on a trouvé (1) le moyen de construire et de placer, avec plus de célérité qu'on ne l'avait fait encore, un nouveau gouvernail qui rend soudain au timonier son empire sur la mer. Dans les mouillages, on commence à combiner l'usage des câbles de fer (2) avec celui des câbles de chanvre : ces derniers, moins chers, résistent mieux contre un choc violent et brusque ; mais les premiers l'emportent par la durée : ils perdent beaucoup moins leur force par l'action de l'eau, de l'air et de la chaleur ; et lorsque l'ancre est jetée sur des fonds hérissés de pierres aiguës, ils ne peuvent pas être coupés par un frottement de quelques heures contre le tranchant des rochers.

Vous avez pu remarquer à l'exposition des produits de notre industrie (3), auprès des riches tissus réservés pour l'opulence, d'autres tissus plus modestes, grossiers dans leur aspect, mais légers pour leur force, et destinés à servir de voiles à nos vaisseaux. Les juges du concours ont déclaré ces derniers tissus plus parfaits

---

(1) C'est à M. Dusseuil, capitaine de frégate en retraite, que la marine française est redevable de la nouvelle installation du gouvernail de rechange. Les épreuves toutes récentes, faites à Brest, d'après des ordres supérieurs, ne laissent rien à désirer.

(2) On a, pour la première fois, installé ces câbles à bord de l'Isère, de la Loire, etc., en 1818, dans les ports de Dunkerque et de Brest.

(3) M. Leboucher Villegaudin, de Rennes, a obtenu, dans la dernière exposition des produits de l'industrie, une médaille d'argent pour les progrès qu'il a fait faire à la fabrication de ces toiles. Rapport du Jury, pages 67 et 68.

que les meilleurs produits du même genre obtenus jusqu'à ce jour. Un art, bien simple en apparence, et qui pourtant demande les secours de la physique, de la chimie et de la mécanique, la corderie s'est récemment perfectionnée dans nos ports (1). Par une torsion plus savante, on obtient des câbles et des cordages qui contiennent moins de matière, et néanmoins ont plus de force que les produits des anciens procédés. Si le gréement de nos mâts et de nos voiles peut être désormais rendu plus léger, plus favorable à la facilité, à la rapidité des manœuvres, c'est grâce aux travaux récens d'un ingénieur (2) qui, dans le port d'Anvers, construisait vingt vaisseaux à la fois, et présentait le spectacle d'une flotte entière, naissante, et s'élevant sur la rive conquise d'un vaste fleuve, comme une ville batave, érigée tout-à-coup sur quelque plage auparavant couverte par les eaux. Ces citadelles mobiles étaient bâties, défendues et sauvées par des conscrits-ouvriers, qu'on commençait d'instruire en leur faisant tenter de pareils coups d'essais (3).

L'Académie a placé parmi ses correspondans, un in-

---

(1) En 1817, 1818 et 1819.

(2) Le colonel Lair, directeur des constructions navales à Brest. C'est en conservant à tous les fils une égale tension dans le commettage, et en réglant avec une précision nouvelle la marche du chariot qui détermine le degré de la torsion, qu'il a fabriqué des cordages plus forts qu'on ne savait en faire dans nos arsenaux. On connaîtra bientôt jusqu'à quel point cette augmentation de force permet de diminuer la grosseur de tous les élémens du gréement d'un navire.

(3) Les vaisseaux subsistent encore; et le corps admirable qui les bâtit et qui les défendit n'est plus! Espérons que le ministère entendra l'expression patriotique des regrets que cette destruction a causés à tous les amis de notre gloire nationale.....

génieur (1) dont les machines ont soumis à la force du vent le curage de nos bassins de construction, et les procédés variés du broiement des couleurs, du sciage et du perçage des bois (2), du laminage et du tournage des cylindres et des feuilles métalliques. L'auteur de ces nombreux travaux a fait aussi de la corderie (3), l'objet nouveau de ses observations et de ses perfectionnemens. Enfin, dans un arsenal où Coulomb fonda jadis sa théorie des machines simples, cherchant, comme lui, des vérités spéciales dans l'étude de la nature et dans l'art des expériences, il a fait sur la percussion (4) une série d'épreuves extrêmement remarquables. Elles ont eu pour but et pour résultat de calculer la possibilité, la disposition et l'effet des pesans martinets mus par la main des hommes. Ces martinets servent maintenant à des opérations métallurgiques, pour lesquelles l'action des courans et de la vapeur d'eau semblait seule un moteur assez puissant.

---

(1) M. Hubert, officier supérieur au corps du génie maritime.

(2) C'est en 1815 et 1816 que M. Hubert a construit son moulin à scier les bois : le moulin à curer est antérieur. Ces dernières machines ont été décrites dans un Mémoire présenté à l'Institut, vers la fin de 1815.

(3) M. Delessert, associé libre de l'Académie des Sciences, ayant fait don à la marine d'une machine inventée par Fulton, pour filer le chanvre des cordages, M. Hubert en a fait l'examen comparativement à la machine ingénieuse dont il est lui-même auteur. M. Hubert est aussi l'auteur d'un dynamomètre, servant à mesurer la force des cordages, et, depuis 1814, établi dans tous les ports de France.

(4) C'est en 1818 que M. Hubert a fait connaître ces expériences dans un Mémoire approuvé par l'Académie des Sciences, et mis au nombre de ceux qui font partie de la collection des savans étrangers.

En améliorant les moyens d'exécuter, on s'est efforcé de donner aux produits, des positions et des formes plus appropriées à leur destination.

A ces tonneaux d'un bois corruptible, qui, dans les longues traversées, ôtent à l'eau sa fraîcheur, et souvent sa salubrité, on a commencé de substituer des caisses en fer (1). Hermétiquement fermées, elles interceptent toute action putréfiante extérieure; elles conservent, pendant plusieurs années, à l'eau qu'elles renferment, sa limpidité, sa pureté et ce goût qui n'est parfait, que par l'absence de toute espèce de goût étranger.

On ne s'est pas contenté de ce moyen conservateur. On s'est occupé, avec un succès tout nouveau, des moyens de suppléer dans beaucoup de cas, aux approvisionnemens d'eau douce, en rendant potable celle de la mer. C'est ce qu'on doit aux travaux d'un chimiste distingué (2) et d'un navigateur (3) qui parcourt à présent l'autre hémisphère, sur les traces des Bougainville et des La Peyrouse. Ce navigateur, au lieu de se charger d'une provision d'eau douce proportionnée à la distance de ses relâches, s'est muni d'un simple appareil fourni par les laboratoires de la science; il a pris du combustible, comme on prend habituellement du lest; et dès-lors, sans craindre les retards des calmes et les contrariétés des tempêtes, il s'est livré, sur le vaste Océan, à l'ex-

(1) Cette innovation date de 1817.

(2) M. Clément, ancien élève de l'École polytechnique, aujourd'hui professeur au Conservatoire d'Industrie française : il a publié, en 1816, dans les Annales de Physique et de Chimie, le résultat de ses expériences.

(3) M. Freycinet, capitaine de vaisseau.

ploration des rives inconnues et des dangers ignorés encore par les navigateurs des deux mondes (1).

Pour opérer la distillation de l'eau de mer, on doit un nouvel appareil à l'esprit inventif d'un jeune ingénieur (2) qui réunissait tous les dons de l'activité, du zèle et du courage; qui venait d'achever, avec un succès complet, la construction de deux bateaux à vapeur destinés à naviguer en pleine mer, aussi bien que sur les côtes; et qui, les ayant accompagnés jusque dans les eaux du Sénégal, est mort victime d'un climat redoutable.

D'autres soins, d'autres besoins inspirés par l'humanité, dirigés, satisfaits par la science, ont permis de conserver, dans toute leur fraîcheur, pendant les plus longues traversées, ces viandes substantielles dont les sucs réparateurs soutiennent le matelot, dans les durs travaux de la mer (3). Les plus tendres végétaux, les mets les plus délicats fournis par le règne animal, conservés aussi long-tems dans toute leur saveur, ont rendu plus agréable et plus saine la nourriture de l'officier et du voyageur opulent. Grâces aux progrès de

---

(1) Pour montrer, par des faits, l'efficacité du nouveau moyen employé, contentons-nous d'observer qu'un kilogramme de charbon produit près de sept kilogrammes d'eau distillée. Par conséquent, cent tonneaux de combustible représentent presque sept cents tonneaux d'eau potable; et l'on peut, tout d'un coup, accroître de six cents tonneaux, une cargaison précieuse, ou bien rendre d'autant plus léger et plus rapide un navire dont la marche devrait être la qualité principale.

(2) M. le Breton, qui conduisit avec honneur, pendant plusieurs années, sa compagnie d'ouvriers militaires, avec les troupes du génie de terre attachées à la grande armée.

(3) Procédés inventés par M. Appert, M. d'Arcet, etc.

l'hygiène navale. les bienfaits d'une ingénieuse philanthropie se sont graduellement étendus sur la qualité de tous les alimens, sur la régularité de la vie, sur la propreté du navire et des hommes qui l'habitent (1). Aussi, les fièvres, les maladies cutanées et le scorbut, qui sur nos vaisseaux faisaient d'horribles ravages, sont maintenant des maladies presque inconnues.

Si nous quittons les apprêts des voyages pour envisager les travaux stables de nos ports, nous y verrons partout les marques d'un esprit de perfectionnement développé depuis la paix.

Au port de Lorient, un abri nouveau (2), plus somptueux et plus vaste que ceux où Venise cachait sa flotte mystérieuse, permet, par tous les tems et dans toutes les saisons, de travailler à construire un vaisseau. Des hangards aussi spacieux, aussi commodes, mais plus simples et moins dispendieux, seront érigés peu à peu sur toutes les calles de nos chantiers (3). Par-là, pendant la paix, sera conservée, sans détérioration, la charpente à demi-terminée des navires de l'État; et quand arrivera le moment du besoin, en peu de jours,

(1) Au sujet des travaux relatifs à l'hygiène navale, nous citerons plusieurs Mémoires publiés depuis 1815 par M. Kerandren, inspecteur-général du service médical de la marine, sur les propriétés médicales de l'eau de mer, naturelle ou distillée; sur l'effet des hamacs, sur la santé des gens de mer, etc.

(2) Bâti par M. Lamblardie, ancien élève de l'École polytechnique, aujourd'hui directeur des travaux hydrauliques et des bâtimens civils de la marine, à Brest. On doit aussi construire, à Lorient, un bassin de construction; mais, les travaux ne sont pas encore commencés.

(3) A côté des calles couvertes, on érige des hangards pour la conservation des bois de construction. Afin d'approvisionner nos ports, on s'occupe de plus en plus à développer et perfectionner

nos bâtimens, terminés et lancés à la mer, iront tenter le sort d'une fortune que nous aurons, pendant la paix, travaillé à rendre heureuse.

Les travaux de Cherbourg, interrompus d'abord par le malheur et la pénurie des circonstances, reviennent par degrés à leur activité passée. Le directeur de ces travaux (1) a consacré les loisirs d'une interruption douloureuse, à préparer les matériaux d'une description, dont il a déjà soumis (2) quelques fragmens à l'examen de l'Académie. L'importance des observations, la clarté de l'exposition, enfin l'exécution parfaite des dessins et des gravures, placeront cet ouvrage au rang de ceux qui font connaître dignement aux nations, les monumens de la France.

Les soins du matériel ne sont pas l'unique objet des améliorations et du perfectionnement. On s'occupe aussi des établissemens qui peuvent contribuer à conserver, à propager d'utiles connaissances. En faveur de la classe ouvrière, l'enseignement mutuel, à travers mille obstacles, a forcé l'enceinte de nos ports; il y prospère (3). Une sévère économie, commandée, sans doute, par les moyens pécuniaires trop bornés de la marine, n'avait pas permis de donner aux maîtres et

---

l'exploitation des bois de l'île de Corse et des Monts-Pyrénées. Un officier du génie maritime, M. Dumonteil, est envoyé dans les forêts de la Guyane, pour y former un plan d'exploitations nouvelles.

(1) M. Cachin, directeur des travaux hydrauliques et des bâtimens civils de la marine, à Cherbourg, inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées, etc.

(2) En 1819.

(3) A Brest, l'école est dirigée par M. Arnaud, ingénieur, dont le mérite et le zèle égalent les services et la modestie.

contre-maîtres qui surveillent l'exécution des travaux, un salaire proportionné à l'activité, au zèle et au talent qu'exigent leurs pénibles fonctions; et cette classe, si recommandable à tant d'égards, pouvait à peine trouver, dans un gain légitime, de quoi procurer à ses enfans l'éducation la plus modeste et l'instruction la plus bornée. On a commencé d'établir des écoles spéciales, où l'on enseigne à cette intéressante jeunesse les élémens du calcul, de la géométrie et du dessin, nécessaires au tracé des vaisseaux, ainsi que les principes de la statique, nécessaires à l'intelligence et au calcul de l'effet et du jeu des machines (1). A la fin de chaque année, des médailles en or seront données en prix aux élèves qui se distingueront le plus; et ce sont eux qui, dans les promotions futures, seront avancés de préférence.

Quant à la création des établissemens utiles au progrès général des sciences et des arts de la marine, Brest était le seul port qui n'eût plus à désirer des créations nouvelles. Depuis la paix, on s'occupe des moyens de former des bibliothèques dans l'enceinte de chacun des autres arsenaux. Dans presque tous, des cabinets d'histoire naturelle et des jardins des plantes sont enrichis, à chaque voyage entrepris par nos bâtimens (2)

---

(1) Nous citerons, comme un modèle, le plan de ces écoles, dû à M. Tupinier, officier supérieur au corps du génie maritime, et sous-directeur des ports et arsenaux de France. C'est le même ingénieur qui transportait, au moyen de chameaux de sa construction, par-dessus le barrage des lagunes, des vaisseaux d'une force dont n'avaient jamais approché les bâtimens de la marine vénitienne.

(2) Collections remises par les docteurs Huet, Fouilloy et Lesson, à la suite des voyages entrepris, par la Cybèle, le

sur des rives étrangères. Dans nos colonies, des naturalistes, entretenus par la marine, préparent à la France des envois précieux pour l'industrie et pour l'agriculture. Un observatoire est bâti pour Toulon ; un autre va l'être pour Rochefort. Dans ces deux ports, des musées maritimes sont formés (1) pour conserver le type des navires les plus fameux que le tems va détruire ou qui déjà sont détruits. Les modèles des machines les plus ingénieuses, la représentation des manœuvres les plus intéressantes, un choix méthodique des matières premières, des outils, des produits de tous les arts exercés dans l'enceinte d'un arsenal : telles sont les richesses qu'on s'est efforcé de réunir.

CH. DUPIN.

Golo, etc. M. Leschenau, attaché au jardin des plantes de notre établissement de Pondichéry, a fait des envois précieux au muséum d'histoire naturelle de Paris. Nous citerons à ce sujet : 1° l'*Instruction pour les voyageurs naturalistes, et pour les employés dans les colonies, sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle*, rédigée, en 1818, sur l'invitation de M. Molé, ministre de la marine, par MM. les professeurs du Jardin de Plantes de Paris ; 2° le *Manuel de Taxidermie*, publié par M. Lesson, officier de santé de la marine.

(1) L'institution du musée de Toulon date de 1814 ; elle est due au zèle éclairé du contre-amiral Lhermitte, alors préfet maritime, en retraite aujourd'hui, et regretté de toute la marine pour sa valeur et ses talens. L'institution du musée de Rochefort date de 1815 ; c'est M. Hubert qui l'a formé.

NOTICE

SUR LE COMMERCE DES ANCIENS ET DES MODERNES;

Par M. Bail, *ancien Inspecteur aux revues, membre de la Société royale des Antiquaires de France.*

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE. (*Voy.* T. V, p. 407-418.)

Nous avons vu, dans la première partie de cette notice, la progression du commerce, chez les Romains, depuis la chute de Carthage jusqu'à celle de la république; il nous reste à examiner ce qu'il fut, sous les empereurs et dans le moyen âge; ses effets, depuis les expéditions des Portugais et la découverte de l'Amérique; enfin, ce qu'il est aujourd'hui, depuis que l'Angleterre aspire au monopole exclusif du monde.

SECONDE ÉPOQUE. — *Du Commerce sous les Empereurs.*

Auguste, après avoir fermé le temple de Janus, et remis les lois en vigueur, porta son attention sur le commerce. Le port Jules, dans la Campanie, fut son ouvrage; les lacs Lucrin et d'Averne communiquèrent avec la mer; Nicopolis sortit du néant; Carthage et Corinthe renaquirent de leurs cendres; Alexandrie devint l'entrepôt des marchandises de l'Asie et de l'Afrique. Dans le même tems, des escadres eurent ordre d'aller reconnaître les côtes de l'Europe, depuis Cimbrique jusqu'aux Palus-Méotides, et celles d'Afrique jusqu'au détroit de Babel-Mandel; d'autres devaient protéger la navigation à Misène, dans le golfe Adriatique, sur la mer Rouge, et sur le Pont-Euxin (1).

(1) Fournier, Hydrographie, l. 19, ch. 41.

Le négoce de l'Arabie, de l'Ethiopie et des Indes prit alors un tel accroissement, que le détail des richesses qu'on en tirait paraîtrait incroyable. Ce commerce ne se faisait que par échange; cependant, Pausanias évalue au centuple le bénéfice qu'il procurait. Avec quelques millions de marchandises en étoffes de laine, fer, plomb, cuivre et verreries, on se procurait dans l'Inde des valeurs pour trois à quatre cents millions. Les soieries, comme nous l'avons déjà remarqué, venaient de la Chine par la Perse, et les Parthes étaient les courtiers des *Sères* ou Chinois (1). La fertilité extraordinaire de l'Égypte assurait à l'empire des ressources contre la famine. Les productions des Gaules n'étaient pas moins précieuses ; elles donnaient au fisc un revenu considérable par les taxes imposées sur les marchandises exportées de Marseille, de Narbonne et de Lyon ; elles consistaient principalement en blés, vins, liqueurs, fer, bestiaux, draps et toiles. Lyon, par sa position au confluent du Rhône et de la Saône, devint l'entrepôt le plus florissant de ces contrées; ainsi, cette cité célèbre n'a point déchu de son ancienne splendeur : malgré tant de vicissitudes, elle est toujours la gloire et l'ornement de la France.

Le règne d'Auguste fut comme l'apogée de la puissance commerciale de Rome. Vainement chercherait-on, sous les successeurs de cet empereur, l'importance et le crédit dont le négoce jouissait sous ce prince; on n'y rencontrerait que l'oppression, l'avilissement, le délire, et tout ce qui caractérise la décadence.

---

(1) On comprenait alors, sous le nom de *Sères*, toute la Chine méridionale, c'est-à-dire, le Tunquin, la Cochinchine, le Pégu et Siam. (Huet.)

Des flottes marchandes partaient de tous les points de l'univers connu; Rome était comme le comptoir universel avec lequel tous les peuples de la terre correspondaient. Il sortait chaque année du port de *la Souris* (Myos-Hormos), dont le mouillage valait mieux que celui de Bérénice, de nombreux vaisseaux pour l'Orient. Pline décrit fort exactement la route qu'ils tenaient pour aller aux Indes. Partant d'Alexandrie, ils se rendaient à Juliopolis, à deux milles de distance; là, ils remontaient le Nil jusqu'à Cophtos: on transportait les marchandises de ce lieu à Bérénice, en 12 jours, avec des chameaux; on repartait de Bérénice, vers le solstice d'été, pour Ocellis (Alherda), d'où l'on faisait voile pour Musiris, dernière station des vaisseaux romains (1). Après les échanges, on reprenait la même route.

Le chemin du cap de Bonne-Espérance était inconnu, quoiqu'il eût été exploré autrefois par les Phéniciens et les Carthaginois; mais les notions s'en étaient perdues. On croyait que la mer Caspienne n'était qu'un golfe de l'Océan qui entrait dans les terres, et le peu de connaissances géographiques des Romains continuait d'entretenir cette erreur (2); d'ailleurs, ils étaient parvenus à un tel degré de puissance, qu'ils s'attachaient bien plus à conserver qu'à étendre leur domination.

---

(1) On n'est point d'accord sur la situation actuelle de l'ancienne *Musiris*. Les uns veulent que ce soit *Chaul*; d'autres *Onor*. Je croirais plutôt, avec Hardouin, que c'est *Calicut*.

(2) Ce fut Don François Olivarès qui reconnut le premier les sources du Nil, et la cause des inondations régulières de ce fleuve: deux choses absolument inconnues à toute l'antiquité, même aux Égyptiens.

Décadence du Commerce.

Bientôt l'insatiable et ombrageux Tibère accabla les négocians et le peuple. Cet empereur avait accumulé dans son épargne deux milliards sept cent millions de sesterces, équivalant à cinq cent quarante millions de notre monnaie ; et cela n'est pas étonnant, si l'on considère l'état florissant de l'empire lorsqu'il en prit les rênes (1). En se faisant le seul capitaliste, il paralysait le commerce; l'argent devint rare, le cours des espèces fut gêné. Mais soit avidité, soit ignorance des premiers élémens de l'économie politique, il imputa cette gêne aux publicains et aux financiers; et comme si la seule apparence de l'arbitraire n'eût pas suffi pour frapper de mort toute transaction, il les força d'acheter des immeubles pour les deux tiers de leur fortune présumée. Un tel acte de violence anéantit tout crédit, toute circulation.

Aux spoliations de la tyrannie succèdent les prodigalités de la démence: Caligula porte un coup mortel à la navigation, en se servant des vaisseaux pour l'inutile exécution du pont célèbre, qui, de Bayes à Pouzzoles, était formé d'un double rang de navires fixés par des ancres, et portait une chaussée semblable à la voie Appienne. Le premier résultat de cette ridicule entreprise fut la famine; il semblait que la prophétie d'Horace dût s'accomplir (2).

Sous Claude, le commerce respira un instant; on

---

(1) Suétone, Tacite.

(2) « *Ætas parentum, pejor avis, tulit*
» *Nos nequiores, mox daturos*
» *Progeniem vitiosiorem.* »
(Hor., l. 3, od, 6.)

sait qu'il rétablit la marine et qu'il restaura le port d'Ostie. Le trafic changea d'objet, on le fit alors avec les Arabes ; mais l'Arabie n'était déjà plus cette contrée fertile si abondante en or et en pierreries : les aromates et l'encens, dont la consommation était devenue de première nécessité, offraient une nouvelle source de richesses. L'entrepôt de ce commerce fut établi à *Muza* (Zibit); il s'accrut si fort sous Néron, qu'il fit oublier entièrement celui de l'Inde.

Galba, Othon, Vitellius n'eurent pas le tems d'influer sur le négoce; Vespasien ne fit que des lois contre l'usure; Titus, Domitien n'y donnèrent que peu d'attention; ce dernier prohiba même la culture des vignes. Trajan, seul, essaya de ranimer l'industrie. Après ses victoires sur les Daces, il construit un port à Centumelle (Civita-Vecchia), un autre à Ancône ; il jette un pont sur le Danube, fait tracer de grands chemins, et rend au commerce l'ancienne route des Indes qu'interceptaient les pirates.

Sous les successeurs de Trajan, le commerce flotta incertain entre les succès et la ruine, selon l'inertie ou la capacité des hommes que la fortune portait sur le trône. Encouragé sous Antonin et Sévère, détruit sous Commode et Caracalla, il devint enfin tributaire des pirates et des barbares. L'invasion des Perses en Asie, le soulèvement de l'Égypte, de l'Espagne et des Gaules, achevèrent d'anéantir les restes languissans de l'industrie romaine.

De toutes parts on ne songeait qu'à repousser les ennemis ; la guerre dévastait les provinces ; il n'y avait plus aucune sûreté, aucune protection, aucune garantie. On vit l'ancienne capitale du monde se racheter honteusement du pillage, au prix de cinq mille livres

pesant d'or, trente mille d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille de pourpre, et trois mille livres d'épiceries ; les denrées de l'Inde servaient à a rançon. L'empire s'écroulait ; lois, mœurs, industrie, commerce, liberté, tout fut perdu ; il ne resta que le souvenir de sa grandeur passée.

A mesure que les nations de l'antiquité s'étaient civilisées, elles avaient honoré le commerce. Dans les beaux jours d'Athènes, tous les citoyens se livraient au négoce ; Platon vendait de l'huile ; le père de Démosthène était marchand de fer : jamais le trafic ne fut incompatible avec les dignités, excepté à Sparte, où il n'y avait point de commerce, et où l'on ne connaissait point la loi du *tien* et du *mien*.

Avilissement du Commerce après l'invasion des barbares.

La chute de l'empire romain plongea l'Europe dans une affreuse anarchie : elle vit périr ses monumens et sa civilisation. Le brigandage et le droit du plus fort érigeant les codes, la violence ne connut plus de bornes ; le glaive seul fut honoré. Le peu de commerce nécessaire à des peuples féroces tomba entre les mains des Juifs, dont l'avidité bravait les avanies, sans éviter les spoliations. Les mœurs devinrent si grossières et si farouches, que les grands chemins disparurent dans toute la Gaule : on ne voyageait que par caravanes ; on faisait à peine en un mois le chemin qu'on fait aujourd'hui en deux jours. Le seul trafic qui existait encore se bornait à du drap commun, de la toile, et un peu de mauvaise quincaillerie. Les marchandises se transportaient à dos de mulet dans les bourgs et dans les cités ; de lieue en lieue, au sommet des montagnes, au passage des rivières, sont encore les ruines

des donjons, où d'avides barons rançonnaient les marchands et les pillaient, selon leur bon plaisir. Lorsqu'on passe de l'histoire d'un grand peuple à ces tems de turpitude et d'esclavage, on ressemble au voyageur, qui, au sortir d'une cité magnifique, s'enfonce dans les déserts.

L'Inde, au tems de Charlemagne, n'était plus connue que de nom. Les Arabes étaient à peu près ce que sont aujourd'hui les Anglais pour le commerce maritime ; ils vendaient à la fois les denrées de l'Orient à Constantinople et aux Francs. Venise sortait à peine de ses lagunes. Ce ne fut que long-tems après qu'elle changea la direction des richesses de l'Asie ; mais ces richesses ne circulaient point en France chez les particuliers, comme aujourd'hui ; encore moins en Allemagne et dans le nord.

Les peuples ont croupi plusieurs siècles dans cet avilissement. La monnaie avait encore à peu près la même valeur que celle de l'empire romain, sous Constantin. Le sou d'or (*solidum*) vaudrait à présent un peu plus de quatorze francs ; il équivalait à quarante deniers d'argent fin, qui pesaient l'un dans l'autre trente grains.

Renaissance du Commerce en Italie. — Puissance des Vénitiens.

Au commencement du onzième siècle, deux villes maritimes d'Italie commencèrent à sortir de l'obscurité : Gênes, déjà célèbre du tems des Romains, et Venise, où s'étaient réfugiés quelques pêcheurs poursuivis par les Huns. Des fugitifs relégués dans les marais ne pouvaient subsister que par le commerce. Dans l'espace d'un siècle, ils acquirent toute la côte d'Istrie et de Dalmatie, Spalatro, Raguse et Nazenza.

Pendant que les barons français et allemands élevaient des forteresses pour maintenir leur usurpation, Venise attirait leur argent, couvrait la Méditerranée de ses vaisseaux, et ouvrait, après mille ans de barbarie, une nouvelle route au commerce de l'Inde par Alexandrie et Suez. Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pise, Pavie s'érigeaient en républiques, et usaient sans obstacles de la liberté du commerce. Constantinople n'était plus que l'ombre de l'empire romain; ses empereurs avilis disputaient faiblement les restes de l'Asie mineure aux Arabes et aux Turcs.

Les Vénitiens et les Gênois faisaient à la fois le commerce et la guerre; ils vendaient tour à tour des vaisseaux à la Grèce et à la Turquie, selon l'occurrence. Après la prise de Constantinople et les croisades, l'or des nations coula chez eux par tous les canaux de l'industrie et du monopole; ils soudoyèrent des armées; ils mirent un poids dans la balance politique; ils honorèrent l'industrie par les plus admirables découvertes (1). Les toiles, les soieries, l'épicerie, les pierres fines, les reliques étaient dans ce tems les principaux objets du trafic. Le trésor de Saint-Marc tira des millions d'un prétendu morceau de la vraie croix, et l'on sait qu'il fut banquier de divers princes sur de pareils gages.

Il se formait en même tems une ligue commerciale dans le nord, sous le nom de *Hanse*; les vaisseaux des villes libres d'Allemagne se mêlèrent à ceux des Vénitiens: Espagnols, Français, Anglais, Hollandais, Portugais, Danois, cherchaient également de l'or; c'est là le principe de tous les établissemens maritimes du

(1) Telles furent les lunettes, les moulins à vent, la fayence, la porcelaine, les miroirs, la boussole, le papier, etc.

moyen âge; mais deux nouveaux peuples sortaient alors de l'obscurité.

Puissance des Portugais. — Découverte de la boussole.

L'avidité humaine, excitée à chercher de nouvelles terres et de nouvelles mers, ayant trouvé la direction de l'aimant vers le nord, s'en fit un moyen de conquête. La boussole agrandit la sphère; on retrouva les îles Canaries et Madère que les anciens avaient connues sans le secours de cette invention. Les Portugais passèrent le tropique, s'avancèrent jusqu'aux Açores, explorant toutes les côtes occidentales de l'Afrique, d'où ils rapportaient de l'or et de l'ivoire en abondance. Ils pénètrent bientôt au-delà de l'équateur; pour la première fois, ces intrépides navigateurs voient un nouveau ciel et de nouveaux astres. Vasco de Gama franchit le cap de *Bonne-Espérance* (plus justement nommé *des Tempêtes*), et put enfin embrasser le tour de l'Afrique.

Cette immortelle expédition changea la face du commerce de l'ancien monde: Alexandrie, entrepôt de l'Égypte et des Indes, Venise qui tirait les denrées de l'Orient, commencèrent à décheoir. Le cours des richesses fut détourné. Les Vénitiens luttaient dans l'Asie contre les plus fameux capitaines portugais: ils proposèrent même aux soudans de couper l'isthme de Suez; mais ce projet s'évanouit devant les exploits d'Albuquerque. Ce guerrier, après avoir soumis toute la presqu'île en deçà du Gange, Malaca, la Chersonèse, Aden et Ormus dans le golfe persique, forma des établissemens commerciaux sur toute la côte de Ceylan: des comptoirs s'élevèrent au Bengale, et des villes furent fondées jusqu'aux confins de la Chine (1). Le

(1) Macao, fondé par les Portugais.

trafic se faisait à main armée; le poivre, le gérofle, la cannelle, le thé, la porcelaine, les perles, les soieries, étaient livrés à bien plus bas prix que Venise n'avait jamais pu les fournir. A cette époque, les Portugais ne deviennent pas seulement des marchands en Orient; ils s'y font rois, ils y règnent en maîtres. De l'Inde ils vont au Japon, à la Chine, où le Vénitien *Marc Paul* n'avait jamais pénétré que par terre. Possesseurs d'un littoral de plus de 5 mille lieues, ils avaient le monopole exclusif de l'océan éthiopique et atlantique, dans une étendue de plus de 60 degrés de longitude: tout ce que la nature produit d'utile, de rare et de précieux, était à leur disposition, lorsqu'un des plus grands événemens dont l'histoire fasse mention, bouleversa encore une fois les relations commerciales.

Expédition de Christophe Colomb. — Découverte de l'Amérique.

Une moitié du globe était toujours restée ignorée de l'autre; Colomb, plus savant que son siècle, et frappé des entreprises des Portugais, la révèle à l'univers; l'Amérique est connue. Gênes, la patrie de ce grand homme, l'avait traité de visionnaire; les Anglais, les Portugais, les Vénitiens l'avaient rebuté; tous perdirent ainsi la seule occasion que leur offrait la fortune pour s'agrandir. Ce fut après huit ans de sollicitations, que l'Espagne consentit au bien que le Génois voulait lui faire. Avec dix-sept mille ducats, frais de l'armement, elle se trouva en possession du nouvel hémisphère, et d'un pays où l'or était plus commun que le bois.

Une grande révolution se fit dans le commerce et dans les mœurs. L'Amérique, remarquable par des productions étrangères aux autres parties du monde,

manquait de chevaux, de grains, de fer et d'huile. Parmi les denrées importées dans l'ancien monde, la cochenille fut une des plus précieuses, elle fit oublier les procédés dont se servaient les anciens pour se procurer l'écarlate. L'indigo, le cacao, la vanille, le tabac, le quinquina, les bois qui servent à l'ornement ou à la médecine, créèrent autant de nouveaux besoins et de nouvelles branches de commerce. Les citoyens les plus pauvres se procurèrent des jouissances et des plaisirs ; la prodigieuse quantité d'or et d'argent introduite dans la circulation, augmenta les moyens d'échange et de luxe (1). Mais si la découverte de l'Amérique fut d'abord utile à l'Europe, elle lui causa dans la suite de très grands maux. Celle-ci, par son système de colonisation, se dépeupla au préjudice de l'agriculture ; les mœurs se corrompirent ; le luxe fit des progrès effrayans ; une maladie affreuse, fléau le plus honteux dont le genre humain soit affligé, empoisonna les sources de la vie. Le prix des denrées augmenta partout ; l'avidité devint extrême, et l'on n'a réellement rien gagné à cette extension de négoce.

Colonies et Flibustiers.

Tandis que les Espagnols s'enrichissaient, et que les Portugais, surchargés des trésors de l'Orient, s'emparaient du Brésil, les autres nations rivales, excitées par leur exemple, couvraient les mers de vaisseaux et d'aventuriers. Les Français formaient des établissemens à

(1) Montezuma paya un tribut à Cortez de six cent mille marcs d'or fin, avec une grande quantité de pierreries : Cortez mit à part le cinquième pour son maître, prit un cinquième pour lui, et distribua le reste à ses compagnons.

la Guyane et dans les Florides; les Anglais prenaient possession de l'Amérique septentrionale, et les flibustiers s'emparaient des Antilles où ces pirates auraient fondé un grand empire, si leur politique eût égalé leur courage.

Commerce des Hollandais.

Pendant que de nombreuses colonies s'élèvent sur des rivages lointains, et que la Nouvelle-Angleterre prospère au nord de l'Amérique, une nation, long-tems ignorée au fond de la Batavie, s'armé contre la tyrannie, fait respecter son indépendance et devient puissance maritime. Amsterdam paraît tout-à-coup au rang des plus florissantes villes de l'univers; les Hollandais disputent l'empire des mers aux Espagnols et aux Portugais; ils prennent à ces derniers le cap de Bonne-Espérance, Cochin, Malaca, et tout le commerce du Japon; ils s'emparent des Moluques, vont seuls à la Chine, fondent Batavia (1), et accroissent, pendant plus d'un siècle, leur fortune et leur gloire. Cette nation eût cela de particulier, que, dans ses vicissitudes, elle se releva toujours de ses revers par la seule impulsion du trafic; plus semblable, sous ce rapport, aux Tyriens qu'aux Carthaginois.

Puissance maritime et commerciale de l'Angleterre.

On ne voit les Anglais figurer, comme marchands et navigateurs, que sous le règne d'Élisabeth et de Cromwel. Presque toujours occupés de leurs dissensions intestines, ils n'obtinrent aucune prépondérance; mais, depuis le fameux acte de navigation, la puissance maritime de

(1) Bâti par la compagnie des Indes, en 1618.

ce peuple prit un accroissement rapide (1). La jalousie des marchands anglais fit porter cette loi, pour priver la Hollande du gain qu'elle faisait en leur fournissant les marchandises étrangères, parce que l'économie qu'elle savait mettre dans les frais de transport lui permettait de les donner à bas-prix.

L'Angleterre eut une Compagnie des Indes, antérieure à celle des Hollandais; une autre se forma sous le roi Guillaume, et elle resta presque seule en possession de la pêche de la baleine, depuis 1597 jusqu'en 1612; mais les produits de son sol n'en étaient pas moins nuls dans la balance commerciale : cela est si vrai, que, du tems de Charles II, elle était encore tributaire de l'industrie de la France, et que la balance était de plus de 8 millions chaque année en notre faveur.

La prospérité de l'agriculture et de l'industrie britanniques, comme celle de tant d'autres pays, date de la révocation de l'Édit de Nantes : ce sont nos proscrits qui ont civilisé tout le nord de l'Europe. La nation anglaise accueillit nos artisans fugitifs, et s'en fit un moyen de puissance. Les manufactures de toile, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux, si renommées chez elle jusqu'au commencement du 19e siècle, n'ont pas eu d'autre origine. L'application constante de l'Angleterre au commerce, la nature de son gouvernement, sa politique, la supériorité de sa marine, ses nombreuses colonies, l'ont placée au-dessus de tous les peuples commerçans qui l'ont pré-

(1) L'avantage de cet acte, qu'on attribue à Cromwel, consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter, en Angleterre, des marchandises qui ne sont pas du pays auquel le vaisseau appartient.

cédée. Elle soudoie, quand il lui plaît, une partie de l'univers contre ses ennemis; elle multiplie son crédit par l'immensité de sa dette, et jamais ses guerres n'ébranlent la fortune publique.

Lutte de la France avec l'Angleterre. — Système continental.

Une seule nation, un seul homme osèrent lutter contre l'Angleterre dans ces derniers tems; on crut voir Rome et Carthage en présence : la France et Napoléon ébranlèrent ce colosse de puissance. Les décrets de Milan et de Berlin auraient changé encore une fois la face du commerce dans l'univers, si la fortune des armes n'en eût décidé autrement : le système continental n'a pas moins donné une impulsion nouvelle à l'industrie de l'Europe, et de la France en particulier. Un vaste plan de navigation intérieure se développa depuis Dantzick jusqu'à Bayonne, et depuis Hambourg jusqu'à Trieste; des routes, des ponts, des canaux furent improvisés; des prohibitions bien calculées favorisèrent l'industrie nationale, et cette industrie ruina les manufactures de Manchester. Des bassins furent créés dans 35 ports maritimes; Lyon sortit de ses ruines; Anvers reprit son ancienne splendeur; l'agriculture fut encouragée, l'usure réprimée, le caractère de stabilité imprimé à toutes les institutions : telles sont les véritables causes des merveilles que nous avons admirées dans les salons du Louvre. Malheureusement, l'observateur y fut bien plus frappé des progrès du luxe et de l'opulence, que des arts perfectionnés par le génie pour le besoin des peuples; heureux encore, si, dans la distribution des récompenses et dans les catalogues de la renommée, d'avides spéculateurs n'eussent usurpé une gloire qui n'appartient qu'aux *artistes fabricans*, et si

le malheur des tems ne forçait ces derniers de livrer à vil prix leur réputation et leur gloire à des maîtres ignorans!

Génie commercial de la France et de l'Angleterre.

La différence qui existe entre le génie commercial de la France et de l'Angleterre, est frappante : l'une ne peut se soutenir que par son système d'oppression envers les autres nations, et par de nombreuses colonies; tandis que l'autre n'a besoin, pour se placer sur la même ligne, que des richesses de son sol, de l'intelligence de ses habitans, et de la protection du Gouvernement. L'accroissement des colonies, qui éleva la Grande-Bretagne à un si haut degré de splendeur, a toujours été funeste à la France; et quand celle-ci voudra porter le coup mortel à son industrie, à ses finances et à son crédit, elle n'aura qu'à reprendre les vieilles routines et à rétablir les anciens traités de commerce.

L'Angleterre, enrichie des dépouilles de toutes les nations commerçantes du monde, occupant les principaux points qui maîtrisent la navigation du globe, poursuit son plan de spoliation et d'envahissement; mais, si l'indépendance du Nouveau-Monde se réalise un jour, si les États-Unis continuent d'accroître leur puissance, si la Russie se lasse d'être auxiliaire, on peut prédire que l'Angleterre sera mise au ban de l'univers, du consentement de toutes les nations.

Puissance actuelle de la Grande-Bretagne.

Quel spectacle offre la Grande-Bretagne, depuis le traité de Paris? celui d'un État dominateur de toutes les mers, dévoré de la soif des conquêtes, et marchant en silence au but qu'il se propose, c'est-à-dire, au *mo-*

nopole exclusif. Un coup-d'œil sur la carte suffit pour en juger.

Dans le nord, l'Angleterre domine d'Héligoland sur l'Allemagne, détruisant le commerce en tems de guerre, et l'inondant de marchandises en tems de paix. Dans la Manche, Jersey et Guernesey sont de véritables entrepôts pour la contrebande sur les côtes de France. Dans la Méditerranée, aucun pavillon ne peut naviguer sans sa permission ; il faut passer sous son canon, à Gibraltar, à Malte et à Corfou. Sur les côtes septentrionales de l'Afrique, sont les nombreux établissemens de la Société africaine, élevés à un haut degré de prospérité par le seul fait de l'abolition de la traite ; car elle ne la défend aux autres nations que pour se l'approprier exclusivement par un commerce interlope.

Dans le golfe de Guinée, un royaume des *Ashantées* vient d'être découvert ; c'est un pays riche et commerçant ; l'Angleterre y a déjà un comptoir. Sainte-Hélène est devenue un poste militaire important, et de ce point jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, la puissance des Portugais et des Hollandais s'y trouve remplacée par celle de la Grande-Bretagne. Après avoir usurpé la colonie du Cap sur ses légitimes propriétaires, elle impose des tributs aux Caffres, explore toute la Mosambique, possède à la fois Tristan, l'Ascension, Acuna, l'Ile-de-France et Madagascar, enveloppant ainsi l'Afrique dans toute sa circonférence.

En Asie, quarante millions d'Indiens sont ses esclaves. Une compagnie de marchands dicte des lois à un vaste empire, lui impose des rois, détrône le souverain de Ceylan, et observe le commerce hollandais. Dernièrement, les Moluques se sont insurgées ; l'An-

gleterre était là : elle se trouve partout, quand il s'agit de dominer.

La Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, Van-Diémen, voient prospérer des colonies anglaises qui sont les antipodes de la métropole ; il n'y a pas jusqu'à l'archipel de l'Océan pacifique où cette puissance ne fasse le trafic avec des *Bibles* et des *Missionnaires*. Un jour, elle pourra commander de ce point à toute la côte nord-ouest d'Amérique, gêner à sa volonté le commerce des fourrures avec la Chine, et détruire la marine russe qui semble vouloir se développer dans ces parages. En Amérique, la station d'Halifax domine sur l'Atlantique septentrional, comme celle de la Jamaïque sur le golfe du Mexique ; les Bermudes lient ces deux stations ; les trois quarts des Antilles sont en son pouvoir ; elle influence le Chili, le Pérou, Buenos-Ayres ; elle convoite Cuba. Elle est insatiable !

Situation maritime de la France.

La France n'est plus qu'un point imperceptible dans l'espace. En 1805, après la paix d'Amiens, elle avait quatre-vingts vaisseaux de ligne, sans compter les frégates et les flotilles ; avec ces forces, elle fit respecter son pavillon, et trembler l'Angleterre pour ses propres foyers. Aujourd'hui, sa marine semble bornée à un petit nombre de frégates par des traités secrets ; elle conserve, en vertu de celui de Paris, deux misérables comptoirs dans l'Inde, et elle les conserve à des conditions humiliantes ; elle ne possède plus que deux petits points aux Antilles, les marais pestilentiels de la Guyane, et un établissement insignifiant au Sénégal. Les frais d'administration de toutes ces colonies en absorbent les produits. Mais, nous le répétons, il n'y a

de vraies richesses que celles du sol, et la France n'a pas besoin d'autre chose pour jouer un rôle dans le commerce de l'univers.

Conclusion.

L'époque n'est peut-être pas éloignée où l'Angleterre tombera du haut degré de prospérité dont elle est si fière. Les peuples, ligués contre elle pour leurs intérêts commerciaux, demanderont compte de ses usurpations, et la forceront à se replacer sous la loi commune. Le droit maritime est la cause de tous. La mer ne peut être cultivée ni possédée; elle est la seule voie réellement publique, et toute prétention exclusive de la part d'une nation à la suprématie des mers, est un acte d'hostilité envers les autres. BAIL.

NÉCROLOGIE AMÉRICAINE.

WILSON, né en Écosse, auteur de l'*Ornithologie américaine*, en 7 vol. in-4° de 120 pages chacun, a décrit et figuré 278 espèces d'oiseaux, parmi lesquelles il s'en trouve 56 qu'il croit n'avoir été remarquées par aucun autre naturaliste. Il a parcouru plus de dix mille milles pour rechercher ces oiseaux; il est mort, en 1813, âgé de 45 ans. Son ami, M. Ord, a publié sa vie dans le 7e volume de son *Ornithologie*.

Robert R. LIVINGSTON naquit dans l'État de New-York, en 1746, de parens dont les ancêtres Écossais (1) y avaient émigré, il y a environ un siècle et demi. Son père était juge de la Cour suprême, en 1775, et fut destitué de son emploi par le gouverneur, pour avoir défendu les droits de son pays contre les projets

(1) Le chef de la famille fut nommé comte de Newburg, en 1669.

de l'Angleterre. Le fils, héritant des mêmes sentimens, prit part à cette grande discussion. Comme on avait reconnu en lui une élévation d'esprit au-dessus de son âge, il fut député au congrès américain qui se réunit à Philadelphie, et fut nommé membre du comité chargé de rédiger la fameuse déclaration d'indépendance. S'étant acquitté de cette charge avec talent et honneur, une autre très importante lui fut réservée. En 1777, il fut envoyé à la Convention qui s'assembla à Kingston, État de New-York, et nommé membre du Comité, pour former la constitution. Vers le même tems, il fut appelé, par cette même Convention, à la chancellerie de cet État, et exerça cette fonction, pendant vingt-cinq ans. Ce fut en cette qualité qu'il reçut de Washington le serment de fidélité aux États-Unis, le 30 avril 1789, époque à laquelle ce dernier en fut élu président. Il quitta la place de chancelier, en 1801, pour accepter une mission diplomatique en France. Il resta quatre ans dans ce pays, et négocia la cession de la Louisiane. Pendant son séjour à Paris, et à son retour à New-York, il aida Fulton à introduire et à établir les bateaux à vapeur.

Bien qu'occupé pendant si long-tems de grandes affaires politiques, il aima toujours l'agriculture et les travaux champêtres, et, dans ses voyages, il recueillit dans les divers pays de l'Europe tout ce qui pouvait enrichir le sien. L'Amérique lui est redevable de l'emploi du gypse, comme engrais, et de l'introduction des mérinos, sur lesquels il a publié une Notice très intéressante. Il présida la *Société établie pour l'encouragement des arts et de l'agriculture, dans l'État de New-York*, et les 3 vol. qu'elle a déjà publiés renferment plusieurs communications de lui, sur l'économie ru-

rale (1). Il fut un des principaux fondateurs de l'*Académie des Beaux-Arts de la ville de New-York*, et en fut le président jusqu'à sa mort. Cette institution a reçu de lui plusieurs statues anciennes et modernes qu'il s'était procurées en France. C'est aussi à lui qu'elle est redevable du magnifique présent que lui fit le chef de l'empire français.

Les donations suivantes serviront à donner une idée de sa bienfaisance : 1° Il céda 5,000 acres de terre aux habitans d'Esopus (Kingston), pour les aider à rebâtir leur ville incendiée par les Anglais ; 2° plusieurs centaines d'acres, quelques années avant sa mort, pour l'entretien d'une église dans le voisinage de sa résidence ; 3° une action dans un de ses bateaux à vapeur, estimée 500 dollars, à la *Société des Dames d'Albany*. Il mourut, en 1813, à l'âge de 67 ans.

Benjamin Rush, né en Pensylvanie, professeur célèbre de médecine théorique et pratique à l'Université de Pensylvanie, et député au Congrès américain, en 1776, signa, avec les huit autres membres, la déclaration d'indépendance, le 4 juillet de la même année. Il écrivit, en 1788, un Mémoire intitulé *Recherches sur la justice et les avantages de punir le meurtre par la peine de mort*, qui contribua beaucoup à la réformation du Code pénal américain. Ses ouvrages sur la philosophie et la médecine ont eu plusieurs éditions. Une troisième édition de ses *Recherches médicales* a été publiée, en 1809, en 4 vol. in-8° ; et son dernier ouvrage sur *les Affections mentales*, en 1 vol. in-8°, a paru en 1812. Il est mort en 1814, vivement regretté de

(1) Le 3e vol., publié en 1814, contient son éloge, par le révérend T. Clowes, un des conseillers de la Société.

ses concitoyens. Son éloge a été publié par plusieurs professeurs des États-Unis.

Robert Fulton naquit dans le comté de Lancastre, en Pensylvanie, vers l'an 1767. Son père, qui avait émigré de Kilkenny, en Irlande, n'étant pas riche, ne put donner à ce fils qu'une éducation assez incomplète, et l'envoya à Philadelphie apprendre le métier de joaillier. La nature avait cependant doué ce jeune homme d'un goût très différent, celui de la peinture. Il consacra tous ses momens de loisir à cette étude favorite, et y réussit si bien qu'à l'âge de 17 ans, plusieurs personnes l'invitèrent à faire leurs portraits, et lui commandèrent des paysages qui excitèrent l'attention du docteur Franklin. Encouragé par ce succès, il prit la résolution d'aller à Londres, étudier cet art sous le célèbre West, natif de Philadelphie, qui lui fit l'accueil le plus flatteur. Après avoir passé plusieurs années chez ce grand peintre d'histoire, il se retira dans le comté de Devonshire, en Angleterre, pour y exercer sa profession. C'est là qu'il fit la connaissance du mécanicien Rumsey, son compatriote, du duc de Bridgewater et du lord Stanhope, si avantageusement connu dans l'administration des canaux d'Angleterre; il prit, dans leur société, le goût des arts mécaniques; et désespérant peut-être de jamais obtenir une grande célébrité, comme peintre, il résolut de se consacrer tout entier à cette nouvelle étude. Il eut bientôt monté plusieurs machines: une, pour filer le lin; une autre, pour faire des cordages; et enfin, une troisième, pour scier le marbre, dont la grande utilité fut reconnue par la Société d'encouragement des manufactures et des arts utiles de Londres, qui lui décerna une médaille. Il concerta ensuite les moyens d'améliorer la navigation

intérieure; et, tandis qu'il s'occupait de ce travail, il conçut l'idée de faire avancer les bâtimens, à l'aide d'une roue mise en mouvement par une simple pompe à feu, dont il communiqua le plan, en 1793, au comte de Stanhope (1). L'idée d'établir entre les nations une paix durable, en rendant les rades et les côtes inexpugnables, le frappa presque en même tems; et, pour y parvenir, il inventa une machine, nommée *torpedo*, contenant de la poudre à canon, qui étant mise en combustion au-dessous des vaisseaux, au moyen d'un ressort mécanique, les fait infailliblement sauter. Un brigantin de 200 tonneaux, mis à sa disposition par le gouvernement britannique, fut détruit de cette manière, dans la rade de Walmar, en 1805, en présence d'une foule de curieux. L'Angleterre, dont les marins furent effrayés d'un si épouvantable spectacle, pensant que les nations les plus faibles pourraient se servir de ces *torpedos* contre les plus puissantes, ne crut pas devoir en encourager l'auteur, qui, tout occupé de leur importance et de la grande utilité des bâtimens à vapeur, fit un voyage à Paris, pour s'éclairer des lumières des ingénieurs de cette capitale, et se procurer les moyens de construire ses machines. Le panorama, qui y fut introduit, pour la première fois, par ses soins, lui rapporta un profit considérable, et il l'employa à l'exécution de ses deux grands projets. Après avoir fait diverses expériences sur la Seine et dans le port du Hâvre, il s'embarqua pour les États-Unis, en 1806. Il se fixa à New-York, où il fit construire, l'année suivante, un bâtiment du port de 150 tonneaux, ayant

(1) Voir l'introduction à l'ouvrage de Fulton, intitulé *Treatise on Canal navigation.*

133 pieds de longueur sur 18 de largeur et 7 de profondeur, qui marchait au moyen de la vapeur, parcourant 5 milles par heure. Quelle délicieuse sensation ne dut pas éprouver Fulton, en voyant, pour la première fois, ce bâtiment, tel qu'un corps plein de vie, sillonner les flots contre les efforts réunis du vent et de la marée, en présence de plusieurs milliers de spectateurs! Il dirigea, durant 14 ans, la construction de 13 autres, qui, à sa mort, naviguaient sur l'Hudson et les eaux qui baignent les États de New-York et de New-Jersey (1). La frégate à vapeur, destinée à la défense du port de New-York, fut aussi exécutée sous ses ordres, durant cet intervalle. Ce vaisseau a entre deux une roue à rames; il est épais de 5 pieds sur les côtés, à l'épreuve de la bombe, portant 32 pièces de canon, de 18 livres de balle, et armé de faux tranchantes et de machines pour lancer de l'eau bouillante.

Il renouvela aussi ses expériences du *torpedo*, qu'il proposa comme un autre moyen de défense; et le Sénat des États-Unis lui vota, en 1810, la somme de 5,000 dollars pour l'aider à les continuer. Fulton se vit en conséquence comblé d'honneurs. Il fut attaché, par l'Assemblée de New-York, à la commission établie pour former le canal entre les grands lacs et les eaux de l'Hudson, et élu membre des Sociétés savantes et littéraires de Philadelphie et de New-York. N'ayant aucun désir d'entrer dans la carrière politique, et enrichi d'ailleurs du fruit de ses inventions, il espérait être arrivé au terme de ses peines et de ses tourmens, lors-

(1) Le dernier qu'il construisit, nommé le *Chancelier Livingston*, portant 526 tonneaux, coûta plus de 100,000 dollars: la dépense des autres varia de 40,000 à 60,000 dollars.

qu'une affaire qui lui fut suscitée, vint encore troubler son repos. Un de ses bâtimens, faisant le trajet entre New-York et New-Jersey, fut arrêté, à la requête d'une personne qui réclamait le privilége des lettres-patentes accordées, en 1787, à M. Fitch, pour établir de semblables bâtimens sur les eaux de cet État. Cette circonstance donna lieu à un grand procès, dans lequel Fulton fut forcé de comparaître pour constater ses droits; et les menées de ses rivaux furent déjouées par les raisonnemens et l'éloquence de M. Emmet, son avocat. Cette affaire ne laissa cependant pas que de lui causer un vif chagrin. Exposé à un froid humide, en traversant l'Hudson, alors couvert de glaçons, il fut attaqué d'une maladie inflammatoire, dont il mourut, en 1815, à l'âge de 48 ans.

Fitch, qui avait obtenu la patente en question, n'avait pas réussi à établir son bâtiment à vapeur, et le tems durant lequel il devait en jouir, était expiré depuis bien des années. Pour humilier Fulton, on s'efforça de prouver qu'il n'était pas l'inventeur des bâtimens à vapeur; que, dès l'année 1737, Jonathan Hull les avait fait connaître en Angleterre, qu'ils avaient été introduits en France, en 1781, par l'abbé Arnal, et dans les États-Unis, en 1784, par Rumsey, et dernièrement par Fitch (1). Fulton ne contesta jamais les droits de ceux-ci à la théorie de l'invention; mais il récla-

(1) On a même trouvé une description, assez exacte, d'un bateau à vapeur dans l'Énéide de Virgile, en réunissant les quatre vers suivans:

Ingentemque Gyas ingenti moli Chimæram. (Æn., V, 118.)
Urbis opus (cæcis) flammisque armata Chimæra. (VI, 288.)
Effugit ante alios, primusque elabitur undis, (V, 151.)
Turbam inter fremitumque. (Idem.)

mait ce qui n'appartenait qu'à lui seul, le mérite de la pratique (1).

Fulton s'était marié, à son retour à New-York, avec une nièce du chancelier Livingston, et il a laissé, en mourant, quatre enfans.

Sa vie vient de paraître sous le titre suivant : « *Vie de Robert Fulton*, par son ami Cadwaller D. Colden, lue devant la Société littéraire et philosophique de New-York; contenant des détails sur l'invention, les progrès et l'établissement des bateaux à vapeur; sur les améliorations introduites dans leur construction, dans la navigation des canaux et autres objets d'utilité publique. » In-8°, 371 pag., New-York ; avec son portrait peint par mademoiselle Emmet.

— Le docteur Ramsay, fils d'un fermier respectable d'Irlande, qui résidait dans le comté de Lancastre, en Pensylvanie, alla s'établir à Charleston, vers l'an 1773, après avoir étudié la médecine au collége de Philadelphie. Fortement attaché à la cause de la révolution, il prononça le premier discours sur l'indépendance américaine, dans lequel il montre les avantages de la forme du gouvernement républicain. Il fut ensuite élu membre de la Législature de l'État, et du Conseil privé. Arrêté, le 17 août 1780, avec plusieurs autres citoyens, qui étaient prisonniers sur parole, il fut envoyé à Saint-Augustin, et détenu à bord d'un vaisseau pendant plus d'un an. Il fut nommé, en 1782, membre

(1) Avant de faire l'expérience du bateau à vapeur sur la Seine, par Fulton, on en avait essayé un sur la Tamise, en 1801, qui avançait à raison de trois milles à l'heure; mais, la première expérience heureuse, qui fut faite en Europe, eut lieu sur le Clyde, en Écosse, en 1812, cinq ans après qu'il en eut établi trois sur l'Hudson.

du Congrès continental. L'*Histoire de la Révolution de la Caroline du sud*, qu'il publia, en 1785, lui mérita le titre d'*Historien des États-Unis*. Il mit au jour, en 1790, une *Vie de Washington*, et, en 1808, l'*Histoire de la Caroline du sud*, 2 vol in-8°. Ayant eu le malheur de perdre, en 1811, une compagne aimable et recommandable par ses talens littéraires, il fit paraître, peu de tems après sa mort, des *Mémoires* sur sa vie, en un petit volume. Il publia depuis : 1° un *Discours sur l'acquisition de la Louisiane ;* 2° une *Revue des améliorations, des progrès et de l'état de la Médecine dans le* 18e *siècle ;* 3° *une Dissertation sur les moyens de rendre salubre la ville de Charleston ;* 4° une *Carte biographique*, dressée sur un plan nouveau, pour faciliter l'étude de l'histoire ; 5° l'*Éloge du docteur Rush ;* et 6° une *Histoire abrégée de l'Église indépendante ou congrégationaliste de Charleston.* Il avait rassemblé, avant sa mort, des matériaux pour la vie du général André Jackson ; et, depuis quarante ans, il travaillait à une *Description historique du monde, depuis l'époque la plus reculée, jusqu'au* 19e *siècle ;* contenant des détails particuliers sur l'état de la société, de la littérature, de la religion et de la forme du gouvernement en Amérique (1). Cet auteur distingué et patriote périt de la main d'un maniaque, qui, furieux d'avoir été enfermé, par suite d'un rapport que le docteur Ramsay avait fait sur son état, lui tira un coup de pistolet

(1) On a publié à Philadelphie, en 1816, une partie de cet ouvrage, sous le titre de *History of the United States from their first Settlement as English Colonies, in* 1607, *to the year* 1808, *or the* 33 *d. of their Sovereignty and independence, etc., continued to the treaty of Ghent by S. S. Smith. D. D. and other literary gentlemen*, 3 *vol. in*-8°.

dans le dos, en plein jour, dans une des rues de Charleston, le 6 mai 1815.

Dallas émigra, dans son enfance, d'une des îles des Indes occidentales, et se rendit à Philadelphie, où ses talens et ses principes politiques lui assignèrent bientôt le premier rang parmi les avocats. Il était, depuis peu, secrétaire de la Trésorerie, lorsqu'il mourut, en 1818. Il est éditeur d'une *Collection des Lois de la Pensylvanie*, en 4 vol., publiée en 1801, et des *Causes jugées dans la Cour de Pensylvanie et dans celle des États-Unis, séant à Philadelphie*, en 4 vol., 1806.

Dallas est auteur de la brochure intitulée *Exposé des causes et du caractère de la dernière guerre avec la Grande-Bretagne*, qui fut écrite pour réveiller les sentimens patriotiques et l'énergie du peuple américain, dans la campagne de 1815; mais la paix de Gand en suspendit la publication, qui n'eut lieu qu'après cet événement. Elle contient, sous la forme d'un appel au public, une analyse des pièces officielles et diplomatiques, concernant la grande lutte entre les deux puissances; et le public s'en montra si avide, qu'en moins de six mois, elle eut 11 éditions, et fut insérée par extraits dans plus de 300 journaux.

Benjamin Smith Barton, né en 1766, était fils d'un ministre de l'église épiscopale de la ville de Lancastre, en Pensylvanie; sa mère était sœur du célèbre astronome Rittenhouse. Se destinant à la profession de médecin, il alla étudier à Édimbourg, où une dissertation qu'il publia *sur les propriétés de la jusquiame noire* (*hyosciamus niger*, *L.*), lui valut un prix d'encouragement (1). Il crut avoir à se plaindre de la manière

(1) Ce prix était un exemplaire d'une édition superbe des ou-

dont il fut reçu par deux des professeurs auxquels il avait été recommandé; et comme il était naturellement fier, il ne put se décider à solliciter un diplôme de cette Université; mais il en prit un à celle de Gottingue, et retourna à Philadelphie, où il exerça sa profession, et se vit successivement combler, à un âge encore peu avancé, de tous les honneurs littéraires. En 1789, il fut reçu membre de la Société philosophique de Philadelphie, et nommé professeur d'histoire naturelle et de botanique au Collége de cette ville, bien qu'il n'eût alors que 24 ans. Ce fut lui qui, le premier, enseigna publiquement cette partie des sciences. Six ans après, il fut appelé à professer la *matière médicale*, et attaché, en 1798, comme médecin, à l'hôpital de Pensylvanie. Il a depuis succédé au docteur Rush, en qualité de professeur des Instituts de la médecine. En 1802, il fut nommé l'un des trois vice-présidens de la Société philosophique de Philadelphie, et en 1809, président de la Société médicale de cette ville.

Ayant éprouvé, dans sa jeunesse, des attaques de goutte, et s'étant ressenti, à un âge plus avancé, des douleurs de l'*hæmoptisis*, il crut qu'un voyage sur mer et le changement de climat seraient favorables à sa santé : il s'embarqua donc pour l'Europe, parcourut la France et l'Angleterre, mais sans en éprouver le

---

vrages du célèbre Harvey, sur lequel le professeur Duncan écrivit l'inscription suivante : *Hanc ingenii mercedem æquo jure decretam viro generoso Benjamini Smith Barton, Pensylvaniensi; propter ægregiam dissertationem de* HYOSCIAMO NIGRO, *publice tradendam curabat sodalitas Edinensis filiorum Æsculapii festo solemni in Harveii honorem instituto, pridiè idus aprilis*, 1787. — *Andreas Duncan.*

moindre soulagement. Attaqué de l'*hydrothorax*, à la suite de ce long et pénible voyage, il mourut, en 1816, peu après son retour à Philadelphie, dans la 50e année de son âge, laissant un fils et une fille.

Outre un grand nombre de dissertations sur différens sujets d'histoire naturelle, il a publié les ouvrages suivans : 1° *Collections pour un essai sur la matière médicale des États-Unis*, 49 p. in-8°, 1798, dont il parut une troisième édition en 1810 ; 2° des *Fragmens de l'histoire naturelle de la Pensylvanie*, 42 p. in-fol., 1799; 3° *Nouveaux aperçus sur l'origine des tribus et des nations de l'Amérique*, 165 p. in-8°, 1798 ; 4° *Élémens de botanique*, ou *Esquisses de l'histoire naturelle des végétaux*, ornés de 30 fig., 2 vol. in-8°, 1803. Le premier volume de la deuxième édition a été publié en 1812, et le deuxième en 1814 ; 5° la première partie d'une *Flora Virginica*.

Le docteur Barton encouragea de tous ses efforts les recherches botaniques, dans un tems où cette étude était si peu considérée aux États-Unis, qu'il se voyait forcé de cacher ses plantes en revenant à la ville, de crainte de perdre ses cliens. Il eut la satisfaction de voir, avant sa mort, son cours suivi par plusieurs centaines d'élèves qui s'adonnaient à cette étude. Ce fut lui qui engagea les botanistes MM. Pursh (1) et Nuttall (2), à visiter les montagnes de la Virginie et de la

(1) Son ouvrage fut publié à Londres, en 1814, en 2 vol. in-8°, avec 24 gravures, sous le titre de *Flora Americæ septentrionalis, or a systematic arrangement and Description of the plants of North America*, etc.

(2) Il a publié, en 1818, en 2 vol. in-12, à Philadelphie : *The genera of North American Plants and a catalogue of the species, to the year* 1817.

Caroline, et les parties de la contrée située à l'ouest des monts Alleghany.

Caspar Wistar, né, en 1761, de parens allemands, destiné à la profession de la médecine, commença ses études au collége de Philadelphie, et les continua à celui d'Édimbourg, où il fut reçu docteur, en 1786. De retour à Philadelphie, il obtint la chaire de professeur de chimie au collége de cette ville, et ensuite celle de professeur d'anatomie. Quelques années après, il succéda au docteur Rush, en qualité de président de la *Société pour l'abolition de l'esclavage*, et fut créé en même tems un des censeurs du collége des médecins. Le plus grand honneur littéraire lui était encore réservé. M. Jefferson ayant refusé la présidence de la Société philosophique de Philadelphie, à laquelle il était appelé pour la seconde fois, il fut élevé à ce poste honorable, qui avait été occupé par cet homme illustre, par Franklin, et par Rittenhouse.

Wistar a publié plusieurs Mémoires dans les *Actes du collége des médecins de Philadelphie* et dans ceux de la *Société historique* de la même ville; et, en 1814, un *Traité d'anatomie*, en 2 vol. in-8°, pour l'usage des élèves de sa classe. D'après les conseils de M. Corréa de Serra, il allait se livrer à un travail sur l'anatomie comparée des animaux des États-Unis; et déjà il avait réuni un grand nombre de matériaux, lorsqu'une fièvre maligne l'emporta, en 1818, dans la 57e année de son âge.

Jamais homme, peut-être, dans la même situation de la vie, n'a été plus regretté. Membre de la secte des *amis* ou quakers, il pratiquait les vertus les plus utiles. Sa générosité était sans bornes; son hospitalité rappelait celle des anciens patriarches, et il possédait

la rare modération qui honore le sage. Il se plaisait à répéter cette maxime : Oublions les torts qu'on nous a faits, mais jamais les services que nous avons reçus. Telle était sa vénération pour la Bible, qu'il la portait toujours avec lui en voyageant. Plusieurs Français qui vivent encore, peuvent attester combien ils ont été charmés de la société et de l'hospitalité de cet excellent homme (1).

Les États ont perdu, depuis quelques années, plusieurs autres hommes distingués dont nous aurons l'occasion de parler. WARDEN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR KOTZEBUE.

AUGUSTE DE KOTZEBUE naquit à Weimar, le 30 mai 1761. Sa mère, devenue veuve peu d'années après son mariage, se consacra toute entière à l'éducation de ses enfans. Elle possédait les qualités nécessaires pour cette tâche difficile, par la variété de ses connaissances et par sa tendresse maternelle. Vive autant qu'éclairée, elle ne fut pas toujours heureuse dans le choix des maîtres de son fils. Néanmoins il fit, sous leur direction, quelques progrès dans la partie mécanique de l'éducation; sa mère seule lui apprit à sentir et à penser.

Le premier ouvrage qui fixa l'attention du jeune Kotzebuë fut un recueil de contes où se trouvait l'histoire de *Roméo et Juliette*. Il en fut si profondément touché, que l'impression en est restée ineffaçable dans

(1) L'éloge de Wistar a été publié par le docteur Hosack de New-York, et par d'autres professeurs.

sa mémoire jusqu'à ses derniers jours. *Don Quichote* devint ensuite pour son imagination une source de délices; mais le roman populaire de *Robinson Crusoë* paraît avoir été plus conforme encore à ses goûts. A peine avait-il six ans, qu'il s'essayait à écrire des vers, et bientôt après il composa un petit dialogue dramatique. Sans doute, ces productions précoces ne pouvaient avoir qu'un faible mérite; aussi ne croit-on devoir les rappeler que pour faire entrevoir la tendance d'esprit de cet auteur fécond, à l'aurore de son développement. Mais, son penchant pour la poésie dramatique se manifesta encore davantage, lorsqu'il vit, pour la première fois, une représentation théâtrale. La pièce était la *Mort d'Adam*, par Klopstock. Elle éveilla, dans Kotzebuë, une multitude de sensations qu'il n'avait jamais éprouvées; et, dès ce moment, sa destination fut, pour ainsi dire, fixée.

Le précepteur, sous la tutelle duquel il était alors placé, avait une meilleure méthode pour former le goût de ses élèves, que de leur faire écrire des vers latins: il leur faisait faire des compositions allemandes; et tous ceux qui en avaient fait une qu'il jugeait digne d'être connue, montaient en chaire pour la lire. Ce fut dans l'une de ces occasions que Kotzebuë obtint des applaudissemens unanimes pour une charmante ballade, qui fut suivie de plusieurs essais du même genre, tous remarquables par l'esprit et l'élégance, mais qui manquaient d'originalité, d'après l'aveu même de l'auteur. Les premières productions d'un génie naissant ne consistent guère qu'en imitations. Le célèbre Goëthe, ancien ami de la famille du jeune Kotzebuë, fut frappé de son intelligence, et eut pour lui une bienveillance marquée. Rien ne pouvait être plus

avantageux pour ce jeune écrivain, que de soumettre ses premières productions au jugement d'un littérateur aussi accompli que l'auteur de Werther, et de recevoir de bonne heure ses utiles conseils, qui ont eu certainement la plus grande influence sur toute sa vie littéraire.

A l'âge de seize ans, Kotzebuë fut envoyé au collége de Jéna; il y fit des progrès rapides, particulièrement dans la langue française: ce qui est d'autant moins surprenant, que son goût semble avoir toujours été plus en rapport avec les auteurs français qu'avec ceux de son propre pays. De Jéna, il se rendit à Duisbourg, où il organisa une compagnie de jeunes amateurs dramatiques, et obtint des religieux minimes la permission de représenter une traduction des *Rivaux*, de Shéridan, dans le cloître de leur couvent. Dans le même tems, sa plume ne restait pas oisive. Il écrivit un petit drame, intitulé *l'Anneau*, et un roman dans le genre de *Werther*, pour lequel cependant il ne trouvait pas d'éditeur. En 1779, il retourna à Jéna, et s'appliqua avec ardeur à l'étude des lois; mais, ses heures de loisir n'en furent pas moins consacrées au théâtre. Il écrivit alors une tragédie, intitulée *Charlotte Franc*, qui fut représentée sans beaucoup de succès; bientôt après, une comédie, intitulée *les Femmes à la mode*, eut un meilleur sort. A peine âgé de dix-huit ans, étant reçu membre de la Société littéraire de Jéna, il lut une dissertation justificative de l'apostasie de l'empereur Julien.

Vers la fin de l'année 1781, il partit pour Pétersbourg, en qualité de secrétaire particulier du général Bauer; là, il écrivit une tragédie, intitulée *Démétrius, czar de Moscoïr*, que la police voulut supprimer, parce que Démétrius n'y était point représenté comme

un imposteur, quoiqu'un ukase de Pierre-le-Grand l'eût déclaré tel. Cependant, l'impératrice Catherine paraît n'avoir pas fait grande attention à cet incident.

En 1782, il épousa une dame d'une ancienne noblesse russe, et fut nommé président du gouvernement civil de Reval : comme, à cette époque, le rang civil était classé, en Russie, d'après les grades militaires, il reçut celui de lieutenant-colonel. Vers la fin de l'année suivante, il visita Keikel, où il écrivit les deux premiers de ses drames, qui ont le mérite de l'originalité : *l'Hermite de Fermenteira* et *Adélaïde de Walfingen*. De retour à sa présidence, il établit un théâtre particulier, pour l'ouverture duquel il composa une comédie intitulée *Chaque fou a sa marotte*.

En 1785, il fit un voyage dans quelques parties de l'Allemagne, et commença l'histoire de *Henri-le-Lion, duc de Brunswick*, qu'il n'a pas achevée.

En 1787, il fut attaqué d'une maladie douloureuse ; et c'est au milieu de ses souffrances qu'il a écrit les deux pièces qui peut-être ont contribué le plus à sa réputation ; *les Indiens en Angleterre*, et *Misanthropie et Repentir*. Pendant cette indisposition, ses facultés intellectuelles semblaient acquérir une nouvelle énergie : les plus belles productions de l'esprit ont paru être quelquefois le résultat d'infirmités corporelles.

En 1789, Kotzebuë publia la *Vierge du soleil*, le *Fils naturel*, et quelques autres pièces. Ayant obtenu un congé, à cause de sa mauvaise santé, il passa quelque tems, en 1790, aux eaux de Pyrmont, et retourna ensuite à Weimar, où il fit paraître quelques diatribes amères dirigées contre le célèbre Zimmermann. Il ne s'est jamais pardonné, depuis, l'amertume de ses cri-

tiques, dans cette circonstance. Kotzebuë était alors au faîte de sa gloire littéraire ; ses drames étaient devenus populaires dans toute l'Allemagne, et chaque nouvelle production de sa muse était reçue avec enthousiasme. Elles se succédaient en si grand nombre, qu'il serait long et fastidieux d'en retracer ici la nomenclature.

Ayant eu le malheur de perdre son épouse, Kotzebuë se retira de Weimar à Paris, dans l'espérance que le spectacle des grands mouvemens de cette ville agitée par la révolution, dissiperait ses chagrins domestiques. Il y resta jusqu'en 1795 ; puis il retourna en Russie, où il trouva le gouvernement si peu analogue à ses opinions, qu'il donna sa démission. L'année d'après, il accepta la place de surintendant du théâtre impérial de Vienne ; mais il s'en dégoûta bientôt. En 1800, il revint de nouveau en Russie ; et à peine avait-il passé les frontières, qu'il fut arrêté par ordre spécial de l'empereur Paul Ier, et conduit à Kurgan, en Sibérie. Les détails de cet exil sont connus par une relation romanesque intitulée : *L'année la plus remarquable de ma vie*. Par l'entremise de ses amis, la colère de Paul fut apaisée ; ce monarque, après avoir rappelé Kotzebuë à Pétersbourg, le combla des plus grandes marques de faveur. Il lui fit présent d'un beau domaine de la couronne, situé en Livonie, lui donna la direction du théâtre allemand à Pétersbourg, et lui conféra le titre de conseiller aulique.

Lorsqu'Alexandre monta sur le trône, Kotzebuë quitta de nouveau la Russie, pour faire un voyage en France, en Italie et en Allemagne. Il résolut de se fixer à Berlin, où il entreprit, avec M. Merckel, la rédaction d'un journal littéraire, qui est encore continué aujourd'hui sous le titre du *Franc-Parleur*, et qui,

dans l'origine, avait surtout pour objet d'attaquer Goethe et ses adhérens, Guillaume et Frédéric Schlegel.

En 1806, il se rendit à Koenisberg, dans l'intention d'écrire l'histoire de la Prusse, pour laquelle les archives de cette ville renfermaient des documens précieux. L'ouvrage parut à Riga, en quatre volumes. Ce n'est certainement pas un chef-d'œuvre; mais les extraits des documens originaux qu'il renferme, le rendent important. Retiré ensuite dans ses terres, en Estonie, on dit qu'il contribua à la rédaction des papiers diplomatiques que la Russie fit publier en 1811 et 1812. L'année suivante, l'empereur Alexandre lui conféra la place de son consul général à Koenisberg; et, en 1816, il le nomma l'un de ses conseillers d'État. A cette époque, il composa son Histoire de l'Empire germanique, ouvrage que l'on dit être écrit avec beaucoup de partialité. En 1817, il fit son dernier voyage en Allemagne, particulièrement chargé, à ce que l'on prétend, de faire des observations sur les productions littéraires et sur l'esprit public de ce pays, et d'en envoyer régulièrement son rapport à Pétersbourg. Le fait certain, du moins, est que M. de Kotzebuë fonda, sous son nom, une gazette hebdomadaire à Weimar, dans laquelle il rendait compte des nouveautés littéraires et attaquait sans mesure les idées libérales, les principes politiques qui tendent à l'établissement d'une représentation nationale, et les libertés et prérogatives des Universités, dont s'enorgueillissent les Allemands, qui les considèrent comme l'un des premiers élémens de leur gloire et de leur richesse nationales. Kotzebuë devint par-là l'objet de la haine presque générale, mais surtout du ressentiment des étudians. Bientôt, il trouva qu'il ne serait pas prudent de rester plus long-tems en Allema-

gne, et il fit des préparatifs pour retourner en Russie. S'étant dirigé sur Manheim, il y fut assassiné, le 21 mars 1819, par un étudiant nommé Henri-Rodolphe Sand. Les détails de sa fin tragique ont été connus par les journaux. Son assassin vit encore, et l'on continue d'instruire son jugement.

Kotzebuë n'est certainement pas compté parmi les littérateurs allemands de la première classe; mais peu d'entre eux ont eu, de leur vivant, plus de célébrité que lui; peu d'auteurs ont travaillé avec plus de facilité, ou produit un plus grand nombre d'ouvrages; peu d'Allemands ont écrit leur langue avec plus de pureté et d'élégance. Il possédait, au suprême degré, l'art de s'emparer des sentimens de ses lecteurs, et de leur faire éprouver, à son gré, toutes les émotions de l'ame. Son imagination était aussi féconde que les tableaux qu'elle traçait étaient vrais et animés, quoiqu'on y trouve rarement des pensées profondes. La plupart de ses productions sont des ouvrages dramatiques, et les pièces qu'il a composées se montent à plus de deux cents.

Quant à la vie domestique de Kotzebuë, elle était, sous tous les rapports, exemplaire; car les ennemis même les plus acharnés de cette victime du fanatisme politique, ne peuvent nier qu'il ne fût bon père, bon époux et bon fils. Il a été marié trois fois, et a laissé douze enfans, dont le troisième, Otton, de retour d'un voyage autour du monde avec Krusenstern, était en route pour embrasser son père, au moment de la funeste catastrophe qui termina ses jours. Un autre fils, Maurice, vient de donner une relation de l'ambassade russe en Perse, à laquelle il était attaché.

HENRICHS.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

HISTOIRE NATURELLE, GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DES MOLLUSQUES TERRESTRES ET FLUVIATILES, *tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes, que des dépouilles de celles qui n'existent plus; classés d'après les caractères essentiels que présentent les animaux et leurs coquilles; par feu M.* DAUDEBARD DE FÉRUSSAC, *colonel d'artillerie, etc., et M.* DAUDEBARD DE FÉRUSSAC *fils, officier supérieur au corps royal d'état-major, membre de la Légion d'honneur, ex-sous-préfet, membre ou associé d'un grand nombre de Sociétés savantes, etc.* (1).

CHAQUE jour offre une nouvelle occasion de reconnaître les immenses progrès que les sciences et les arts ont faits en France, depuis trente ans, au milieu des orages politiques et des guerres les plus animées.

En effet, dans cette courte période, nous avons vu les mathématiques transcendantes prendre l'essor le plus élevé, et entraîner, dans leur marche rapide, la physique et la chimie; nous avons vu ces deux branches des connaissances humaines, se lier intimement,

(1) Livraisons I à VI. — In-folio, papier vélin, fig. coloriées. Prix, 30 fr. la livraison; et in-4°, fig. en noir : prix, 15 fr. Imprimerie de Didot aîné. Chaque livraison renferme six planches. A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, n° 23, et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

s'éclairer, se soutenir, et arriver à un degré de perfection que l'on croirait le dernier, si les hommes de génie auxquels il est dû, avaient cessé d'exister. Nous avons vu nos manufactures prospérer sous de si heureuses influences, et lutter avec succès contre les calamités des tems; nous avons vu, enfin, les sciences naturelles étendre leur domaine dans toutes les directions, à un point tel, qu'il n'est plus donné à une seule imagination d'en embrasser l'ensemble.

Nous nous garderons de détailler ici les conquêtes de ces dernières; cette tâche difficile venant d'être dignement remplie par l'illustre continuateur des œuvres de Buffon (1). Nous nous bornerons à faire observer que toutes, néanmoins, n'ont pas marché de front, et que, si plusieurs d'entre elles, comme la géologie et l'anatomie comparée, ont fait des pas de géant, il en est aussi quelques-unes qui sont un peu restées en arrière.

Parmi celles-ci, on doit remarquer principalement la *conchyliologie*, ou l'histoire naturelle des coquillages et des animaux qui les habitent; et l'on peut attribuer la lenteur de ses progrès à la difficulté qu'on éprouve pour se procurer ces animaux, dans un état de conservation tel qu'on puisse bien étudier leurs organes. Aussi, jusqu'à ces derniers tems, se bornait-on à recueillir leurs *têts* solides, et négligeait-on tout-à-fait l'observation de leur propre structure.

---

(1) Nous renvoyons à l'ouvrage intitulé VUE GÉNÉRALE *des progrès de plusieurs branches des sciences naturelles, depuis le milieu du dernier siècle*; par M. de Lacépède, membre de l'Institut, etc.; et à l'extrait qui en a été publié dans la Revue Encyclopédique, cahier de juillet 1819.

C'est particulièrement en France que s'est opéré le changement de direction dans les études, qui a contribué le plus efficacement à faire de la conchyliologie une partie intéressante de l'histoire naturelle.

Guettard, Daubenton, Geoffroy et surtout Adanson ont fait remarquer, les premiers, que si les coquillages sont dignes de quelque attention, les mollusques qui les produisent méritent infiniment plus de fixer les regards de l'observateur philosophe. Bruguière, Draparnaud et M. Cuvier ont suivi cette idée, et c'est à eux que l'on doit les travaux les plus complets sur l'organisation des mollusques, qui aient été publiés dans notre patrie (1).

Les naturalistes nomenclateurs ont pris pour base de la classification de ces animaux, tantôt l'observation du têt seulement, tantôt celle des animaux, indépendamment de ce même têt; mais, dans l'état de la science, ces deux méthodes sont également vicieuses : la première, en ce que les parties qu'elle considère n'ont que des rapports de formes très peu marqués avec la nature des mollusques; la seconde, en ce que l'étude de ces mêmes animaux est encore trop peu avancée, pour qu'on puisse se faire une idée de toutes les modifications d'organes qu'on peut observer entre eux.

On doit à feu M. de Férussac, le père, d'avoir conçu, dans un petit opuscule intitulé *Essai d'une méthode conchyliologique appliquée aux mollusques terrestres et fluviatiles*, l'heureuse idée de joindre ces deux modes de classification, pour en composer un mixte, qui a l'avantage de faire connaître, en même tems, l'animal

(1) Muller et Poli sont particulièrement les savans étrangers qui se sont livrés à ce genre de recherches avec le plus de succès.

et sa coquille. C'est lui qui a indiqué, le premier, des familles naturelles, dans cette partie de la zoologie; résultats de ses observations, pendant le long exil auquel il fut condamné, à l'époque de nos tourmentes révolutionnaires.

Son fils, le principal auteur de l'ouvrage que nous annonçons, fut initié par lui dans une science pour laquelle son goût avait devancé son retour, et il l'associa, quoique bien jeune encore, à ses recherches et à ses travaux. A peine âgé de dix-huit ans, il le chargea de publier une seconde édition de son ouvrage, et cette édition obtint le suffrage de l'Institut. M. de Férussac, alors vélite, fut particulièrement loué de ce que la carrière qu'il embrassait ne l'empêchait point de se livrer à la culture des sciences; tandis que tant d'autres, qui se trouveraient placés dans la même situation, se croiraient autorisés à négliger même les premiers élémens de l'instruction.

Bientôt après, transporté, par les devoirs de son état, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, montant successivement de grade en grade, à la suite des diverses batailles qui ont illustré nos armées, il ne profita des loisirs des camps, et de son séjour dans les villes, que pour se livrer avec plus de constance à ses études favorites. Il n'eut qu'à se louer de l'urbanité et de la générosité des savans des vastes contrées où les vicissitudes du sort et les hasards de la guerre portèrent ses pas; et il put visiter à loisir les collections publiques ou particulières de l'Allemagne, de la Prusse, de la Pologne, de l'Autriche, de l'Italie et de l'Espagne. C'est ainsi qu'il parvint à augmenter le nombre des matériaux du grand ouvrage dont M. de Férussac, son père, avait conçu le plan, et qu'ils devaient publier ensemble.

A son retour, il composa divers ouvrages, et notamment des *Mémoires sur la géologie des terrains d'eau douce*, caractérisés par les coquillages fossiles que leurs couches renferment. Ces Mémoires furent accueillis par l'Institut, comme une preuve que les encouragemens que ce corps célèbre avait précédemment accordés à leur auteur, avaient fructifié (1).

Invalide à vingt-cinq ans, M. de Férussac revint dans sa patrie, et fut nommé sous-préfet dans un de nos départemens frontières. Rentré depuis dans la carrière militaire, il profite du calme de la paix pour publier enfin le résultat de ses nombreux travaux et de ses pénibles recherches.

Son ouvrage, que nous annonçons, tout vaste qu'il est, ne nous offre cependant que l'histoire des coquillages terrestres et fluviatiles; mais le nombre des matériaux qui doivent lui servir de bases est tel, que son cadre sera parfaitement rempli : c'est, en effet, ce qu'il est facile de reconnaître, lorsqu'on étudie le plan que l'auteur s'est proposé de suivre, et dont la distribution nous a paru très méthodique.

Dans la première partie, ou l'introduction (non encore imprimée), M. de Férussac doit donner : 1° une Terminologie complète, critique et comparée, des coquillages fluviatiles et terrestres, ainsi que des divers organes qu'on remarque dans les mollusques qui les produisent; 2° une Histoire de la science pour les mol-

(1) Le *Coup-d'œil* sur l'*Andalousie*, et le *Journal du siége de Sarragosse*; que M. de Férussac fit paraître dans le même tems, démontrent suffisamment que l'étude de l'histoire naturelle ne lui faisait pas oublier les devoirs de son état, et que l'Espagne, cette terre classique, savait aussi exciter en lui plus d'un genre d'intérêt.

lusques en général, depuis les anciens jusqu'à nous, avec un exposé des diverses méthodes de classification qui ont été successivement proposées, et une application de ces développemens aux mollusques terrestres et fluviatiles; 3° une *Philosophie* de la science, à laquelle se rattachent des considérations sur l'importance de ses progrès, et sur ses rapports avec les autres parties de l'histoire naturelle, notamment avec la géologie; 4° des détails sur l'organisation des mollusques en général, et des mollusques fluviatiles et terrestres, en particulier; 5° des considérations générales sur les débris fossiles des mollusques, et sur les secours immenses que l'observation de ces débris prête à la géologie, pour la distinction des dernières couches de la terre, avec une application spéciale de ces considérations aux terrains appelés de *formation d'eau douce*, parce que les fossiles qu'ils contiennent sont, pour la plupart, des débris de coquillages fluviatiles; 6° une instruction pour la recherche, la préparation, l'envoi et l'arrangement des mollusques et de leurs têts; 7° un exposé critique et comparatif de la méthode de classification qu'il adopte.

La seconde partie, celle dont l'exécution est commencée dans les six fascicules que nous annonçons, comprend l'histoire particulière de toutes les divisions, ordres, familles, genres et sous-genres, c'est-à-dire, l'énoncé de tous les caractères anatomiques, physiologiques ou systématiques qui les distinguent de leurs voisins; le tableau des mœurs des espèces comprises dans chacune de ces coupures; l'indication des régions qu'elles habitent de préférence, etc.

Les tables de concordance, pour la synonymie, formeront la troisième partie.

Jusqu'à ce jour, il n'a été publié qu'une portion de la seconde; celle qui comprend les descriptions des animaux de la famille des limaces, dépendante du sous-ordre des *géophiles*, fondé par l'auteur, dans l'ordre des *mollusques pulmonés sans opercule*. C'est la seule dont nous puissions entreprendre ici l'examen.

M. de Férussac donne d'abord la synonymie vulgaire et scientifique des mollusques de cette famille, considérées dans leur ensemble; ensuite il décrit leur forme générale; il passe en revue les auteurs qui en ont traité plus particulièrement, depuis les Grecs jusqu'à ces derniers tems; il se livre à des considérations générales sur l'organisation et les facultés des limaces; il explique leur mode de locomotion; il fait connaître les organes qui sécrètent le mucus abondant qui enduit le corps de ces animaux, et sans lequel ils ne pourraient vivre; il rapporte tous les faits intéressans qui ont été recueillis sur leurs habitudes naturelles; il expose les dommages que les agriculteurs leur reprochent, et il fait connaître les moyens employés pour les détruire. Enfin, pour compléter leur histoire, il fait une énumération rapide de tous les préjugés populaires à leur égard, et, entre autres, de ceux qui tendent à faire considérer quelques-unes de leurs parties comme des remèdes efficaces contre certaines maladies, soit des hommes, soit des animaux.

Passant ensuite à la description des genres qui composent la famille des limaces, il en admet huit, savoir: *limacelle*, d'après M. de Blainville; *arion* et *limax*, caractérisés par lui; *parmacelle*, d'après M. Cuvier; *onchidie*, d'après Buchanan; *véronicelle*, d'après M. Cuvier; *plectrophore*, fondé par lui; et *testacelle*, d'après M. Cuvier.

Dans la description particulière de chaque genre, de

chaque espèce et de chaque variété, il suit une marche tout-à-fait semblable à celle qu'il a adoptée pour les familles, et que nous venons d'exposer ci-dessus. Chaque espèce est d'abord caractérisée par une phrase linnéenne en latin, qui a pour objet d'aider à la faire reconnaître, en indiquant, avec le plus de précision possible, les traits les plus saillans qui la distinguent des autres. La synonymie est des plus complètes. Elle nous a paru établie d'une manière fort sage, et disposée, dans l'ordre chronologique des auteurs, avec une scrupuleuse exactitude. Les détails sur les mœurs sont présentés avec clarté, et l'auteur, en donnant à son style la simplicité convenable pour un pareil sujet, a su néanmoins donner de l'intérêt à quelques détails, qui, au premier abord, semblent peu susceptibles d'en présenter.

Il n'entre point dans notre objet de suivre M. de Férussac dans les descriptions particulières que renferment les six premiers fascicules de son ouvrage. Nous nous bornerons à dire que ce commencement prouve qu'il possède une grande habitude de voir et d'étudier les animaux dont il traite; qu'il paraît très au courant de l'état actuel de la science, et que presque tous les travaux antérieurs des naturalistes, sur ce sujet, lui sont connus. Le bon esprit de méthode se trouve partout employé, mais sans minuties, dans ces descriptions de mollusques fluviatiles et terrestres, de telle façon, que l'homme du monde le moins habitué aux recherches d'histoire naturelle, peut, à point nommé, trouver les notions qu'il désire sur la synonymie, l'organisation, ou les mœurs de tel animal, dont il connaît seulement un des noms vulgaires ou scientifiques.

Lorsque quelques nouveaux fascicules auront paru, nous nous proposons, dans plusieurs articles, de nou

étendre sur quelques points qui seront alors développés, et notamment sur l'utilité de la conchyliologie, pour l'étude géologique des terrains secondaires.

Il nous reste à parler de l'exécution typographique de cet ouvrage et des planches qui l'accompagnent. Sous le premier rapport, il suffit d'annoncer qu'il sort de l'imprimerie de M. Didot l'aîné, pour faire connaître qu'il ne laisse rien à désirer. Sous le second, il nous paraît juste de dire que c'est un véritable chef-d'œuvre, et qu'à l'exception de l'ouvrage de Martyne, aucun recueil de figures de coquilles n'approche de celui-ci, pour la perfection. MM. Huet et Bessa, dont le mérite est assez connu pour qu'il suffise de les nommer lorsqu'on veut faire leur éloge, semblent avoir rivalisé de talens. Ils ont rendu, avec une grande vérité, les brillantes couleurs des hélices, sans nuire, en aucune façon, à la représentation des formes, ou à la demi-transparence du têt : ils ont aussi imité, d'une manière frappante, les inégalités du corps des limaces, et surtout le luisant produit par la mucosité qui l'enduit. Enfin, ils ont présenté, avec une netteté admirable, les détails anatomiques, dont la plupart sont dus aux travaux de M. G. Cuvier.

Ces habiles artistes ont été puissamment secondés par le graveur, M. Coutan, qui a su choisir le genre de travail qui convenait précisément à cette sorte d'ouvrage. Au lieu d'employer exclusivement le burin ou la roulette, il a fait un heureux mélange de ces deux moyens d'exécution, et il en est résulté que ses planches ont à la fois la vigueur convenable pour les parties solides, telles que le têt ou la coquille, et le moelleux nécessaire, lorsqu'il s'agit de représenter le corps presque gélatineux des animaux mollusques. A. G. Desmarest.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

VOM BERUF UNSRER ZEIT FUR GESETZGEBUNG *und Rechtswissenchaft, von F. C. von Savigny, professor der Rechte an der Koenigl Universität zu Berlin*, etc.

DE LA VOCATION DE NOTRE SIÈCLE POUR LA LÉGISLATION *et pour la science du droit, par* F. C. DE SAVIGNY, *professeur en droit à l'Université de Berlin, et membre de la Société royale des Sciences de la même ville* (1).

BACON a renfermé, dans un petit nombre d'aphorismes, des pensées aussi justes que profondes sur la législation et sur l'administration de la justice; il a surtout proclamé, avec énergie, ce qu'il fallait faire pour sortir des embarras toujours croissans de l'ancienne jurisprudence.

« Si les lois, dit ce grand homme, ont été accumulées les unes sur les autres, au point de former un grand nombre de volumes et de présenter une confusion telle qu'il soit nécessaire de les refondre et de les réduire en un seul corps, dégagé de contradictions et d'obscurités: qu'on s'occupe sans délai d'un tel travail; que la difficulté de l'exécution ajoute à son prix, et que les auteurs de cette entreprise héroïque soient mis au nombre des hommes qui ont bien mérité de la patrie. » (Aphorisme 59.)

Enfin, au dix-neuvième siècle, le vœu de Bacon se trouve rempli. Des codes de lois nationales sont promulgués ou préparés dans la plupart des États de l'Eu-

(1) Heidelberg, 1814; 1 vol. in-8° de 160 p. Mohr et Zimmer.

rope (1); et, comme cette réforme générale des lois civiles et des lois criminelles s'opère également dans les États qui ont éprouvé des révolutions, et dans les pays où l'on ne songe nullement à modifier les institutions politiques, il est permis de croire que ce n'est point dans un esprit d'innovation, mais uniquement dans la vue du bien public, que des gouvernemens éclairés ont entrepris ces grands travaux de législation, destinés à constater et à garantir les progrès de la civilisation européenne. Il était facile de prévoir que les nouveaux codes présenteraient des imperfections et des lacunes; la sagesse humaine a ses bornes. S'associer en quelque sorte à l'œuvre du législateur, en indiquant les moyens de porter les nouvelles lois au degré de perfection que les ouvrages de l'esprit humain peuvent atteindre, tel devait être, selon nous, l'objet des savantes méditations des jurisconsultes : mais, les idées ont pris une autre direction en Allemagne; on a commencé par y mettre en question l'utilité des codes de lois nationales. On a même cherché à nous convaincre que nous étions, au dix-neuvième siècle, dans l'incapacité absolue de composer et de rédiger, d'une manière convenable, le code de nos lois civiles. C'est pour soutenir cette opinion décourageante que M. de Savigny, jurisconsulte d'un rare mérite (2), a publié l'ouvrage dont nous allons indiquer le plan et les principales idées.

---

(1) En France, en Autriche, en Prusse, en Bavière, en Russie, dans le royaume des Pays-Bas, dans celui des Deux-Siciles, à Genève, et dans plusieurs autres cantons de la Suisse, etc., etc.

(2) M. de Savigny est l'auteur d'une *Histoire du Droit romain, dans le moyen âge*, qui lui a fait beaucoup d'honneur dans le monde savant. Son *Traité sur la possession*, d'après les principes du droit romain, est considéré, en Allemagne, comme un ouvrage classique.

M. de Savigny ne se borne point à examiner si les circonstances où se trouve l'Europe sont plus ou moins favorables à la promulgation des codes de lois nationales ; si, dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons nous livrer, avec espoir de succès, au grand travail de la refonte entière des lois civiles : il se propose principalement d'établir que le droit coutumier et d'habiles jurisconsultes suffiraient pour assurer aux peuples une bonne administration de la justice. Selon notre auteur, les lois positives sont essentiellement insuffisantes ; elles ne statuent que sur le plus petit nombre de cas particuliers ; trop souvent, elles portent l'empreinte des passions et des préjugés du législateur. Le droit coutumier, au contraire, naît et croît avec le peuple dont il règle les rapports de famille ou de propriété ; il est le résultat de ses besoins, l'expression pure de sa volonté : toujours en harmonie avec les mœurs, avec la nature du sol et du climat, le droit coutumier a encore l'inappréciable avantage de n'être jamais stationnaire ; il se développe successivement : ses dispositions s'étendent, à mesure que les relations sociales se multiplient. Les mœurs d'un peuple changent, il est vrai ; mais alors ces mœurs nouvelles introduisent, sans effort, dans la législation, les changemens qu'un état de civilisation plus avancé peut rendre nécessaires. Pour prouver que cette théorie est conforme aux faits et à l'expérience, M. de Savigny nous transporte chez les Romains, chez ce peuple renommé par sa sagesse, qui a subsisté long-tems, et dont la civilisation, dans ses développemens progressifs, n'a été troublée par aucune force extérieure. Ce qui a fait la grandeur de Rome, dit notre savant jurisconsulte, c'est ce sentiment de vie et d'activité qui

rendait les Romains capables de rajeunir, lorsqu'il le fallait, leur constitution politique; de sorte cependant que les institutions nouvelles qu'ils adoptaient, semblaient ne servir qu'à développer celles qui étaient déjà depuis long-tems établies. On reconnaît le même caractère de stabilité dans l'histoire de leur droit civil; les coutumes en formaient, sans contredit, la partie la plus importante; et l'on doit remarquer, ajoute notre auteur, qu'aussi long-tems que la science du droit a fait des progrès chez les Romains, ils n'ont point songé à rédiger un code de lois proprement dites, même lorsque les circonstances étaient le plus favorables pour entreprendre ce grand travail. Ainsi, par exemple, à l'époque qui peut être citée comme le tems classique de la jurisprudence romaine, les trois célèbres jurisconsultes, Papinien, Ulpien, Paul, furent successivement préfets du prétoire. On doit supposer qu'ils prenaient un vif intérêt au perfectionnement de la législation; rien ne leur était plus facile que de composer un excellent code des lois civiles; les fonctions qu'ils exerçaient leur donnaient le pouvoir nécessaire pour le promulguer: cependant, l'histoire ne nous a laissé aucune trace d'un essai de cette nature, et l'on ne doit point s'en étonner; les jurisconsultes du tems classique de la jurisprudence n'avaient point besoin de codes.

Tel est le résumé fidèle des opinions de M. de Savigny. Qu'il nous soit permis de faire quelques observations sur le système qu'il a adopté.

D'abord, pourquoi mettre en opposition formelle le droit coutumier et la législation positive, quand l'objet principal de celle-ci, comme les nouveaux codes en offrent la preuve, est de sanctionner ce que l'usage et les mœurs ont introduit de fait, d'abolir légalement les

institutions qui ne sont plus en rapport avec les besoins de la société, de faire cesser les controverses qui divisent les jurisconsultes, de constater quelles parties de l'ancien droit sont encore en vigueur, et quelles parties ne subsistent plus?

2°. Je suppose, un moment, que le peuple romain soit en effet parvenu, sans le secours de lois positives, à obtenir d'excellentes institutions politiques, et une parfaite jurisprudence civile. Ne pourrai-je pas dire, avec raison, à M. de Savigny : Quel rapport y a-t-il entre ce peuple-roi, comme l'appellent si noblement Virgile et Bossuet, et nos peuples modernes, qui tour à tour ont subi le joug de la conquête, et qui, pendant des siècles, ont été enveloppés dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie? Au milieu de circonstances aussi défavorables, l'intervention du législateur n'a-t-elle pas été nécessaire, soit pour abolir d'antiques coutumes qui n'étaient réellement que d'antiques abus, soit pour établir le mode de procéder devant les tribunaux, soit pour régler une foule d'objets importans sur lesquels les coutumes n'avaient rien statué?

Enfin, pourrait-on objecter, sans doute le droit coutumier a formé une partie considérable de la législation privée des Romains; mais, n'est-ce pas démentir le témoignage de l'histoire, que de prétendre que ce peuple a montré de l'indifférence pour les lois positives? Le code des douze tables fut publié, à Rome, aux applaudissemens du peuple, et à une époque qui, d'après votre système, aurait dû être l'âge d'or du droit coutumier. On sait, d'ailleurs, que l'esprit constant de la république était de suivre la lettre de la loi. Celui qui, à l'appui de sa demande, ne pouvait pas présenter un texte de loi, n'était pas écouté en justice. Pourquoi

Canius, chevalier romain, ne put-il exercer aucun recours contre Pythius, qui l'avait indignement trompé? « C'est, nous dit Cicéron (1), parce que mon ancien collègue Aquilius n'avait point encore publié ses formules contre le dol. » Les citoyens ambitieux connaissaient bien l'empire que le seul nom de loi exerçait sur l'esprit des Romains. C'est au nom des lois que le dictateur Syllà exerce sa tyrannie; il abolit ou change les anciennes; il en fait adopter de nouvelles. Pompée suit la même marche au milieu des troubles et des guerres civiles, dont Rome devient le théâtre. Dans les derniers temps de la république, les lois proprement dites se multiplient à l'excès; et c'est pour remédier à l'inconvénient de cette multiplicité des lois, que César (2), en possession de la souveraine puissance, forme le dessein de réduire, sous un petit nombre de titres, tout ce qu'il y avait de plus important et de vraiment nécessaire dans le droit civil. Ainsi, voilà un véritable projet de code civil conçu, à Rome, par un génie supérieur. N'est-ce pas encore pour restreindre l'arbitraire du droit coutumier, que l'empereur Adrien chargea le jurisconsulte Salvius-Julianus de choisir, dans tous les anciens édits des préteurs, ce qu'il y avait de plus sages réglemens, et d'en composer un édit perpétuel qui servît à jamais de loi, et duquel il ne fût plus permis de s'écarter? Nous ne sommes entrés dans le détail de ces notions historiques, puisées à de bonnes sources, que pour prouver, contre l'opinion de M. de Savigny, que le désir d'avoir des lois positives n'est point particulier aux peuples modernes.

---

(1) Offices de Cicéron, livre 3, chap. 14.

(2) Suétone, ch. 44.

Abordons maintenant la question de savoir si, au dix-neuvième siècle, nous pouvons concevoir l'espérance de composer et de rédiger convenablement le code général de nos lois civiles. On veut, dit notre auteur, remplacer par un droit national une foule de coutumes locales qui diffèrent entre elles. Aussi peu d'arbitraire que possible dans l'administration de la justice, et la plus grande uniformité dans l'application des lois : voilà ce que l'on attend de la publication des nouveaux codes. Le but est louable ; mais avons-nous les moyens de l'atteindre ? Bacon demande sur toutes choses qu'un travail aussi important que celui de la restauration des lois, ne soit entrepris que dans un tems plus éclairé que les tems antérieurs : il serait triste que les monumens de la sagesse des siècles passés fussent détruits par les téméraires essais d'une ignorance présomptueuse. De plus, on courrait risque, en consacrant par le sceau de l'autorité publique le produit de connaissances imparfaites, d'arrêter tous progrès ultérieurs de la science du droit. Il ne faut pas se le dissimuler ; la jurisprudence n'est point, chez les peuples modernes, dans un état prospère : en France, par exemple, on ne connaît plus que de nom ces grands jurisconsultes du seizième siècle, dont les travaux ont jeté un si grand jour sur l'étude du droit romain. On ne connaît plus que Pothier. Sans doute, cet auteur est estimable ; mais n'est-il pas absurde de croire que toute la science du droit peut être renfermée dans les ouvrages d'un seul jurisconsulte? Pendant tout le dix-huitième siècle, l'Allemagne n'a offert qu'un très petit nombre d'habiles jurisconsultes. Aujourd'hui, à la vérité, on semble y cultiver la science du droit avec plus de succès ; on est certainement dans

une meilleure direction. Mais cette culture de la science, mieux dirigée, n'a encore produit aucun chef-d'œuvre dont l'apparition puisse nous donner la confiance de croire que nous sommes en état de composer et de rédiger un bon code civil. Au surplus, ajoute M. de Savigny, l'expérience est faite; trois États puissans ont successivement publié des codes généraux; ces codes, et en partie leurs effets, sont sous nos yeux; il serait impardonnable de dédaigner la leçon d'une semblable expérience.

Les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire, ne nous permettent point de suivre l'auteur dans la critique qu'il fait des codes de la France, de la Prusse et de l'Autriche. Quoique nous ne partagions point toutes les opinions qu'il a émises dans cette partie de son ouvrage, nous aimons à reconnaître qu'elle renferme des détails pleins d'intérêt, et des observations qui méritent de fixer l'attention des jurisconsultes. Mais nous aurions désiré, uniquement à cause de l'estime que nous inspire le talent de M. de Savigny, qu'il eût parlé avec plus d'égards de ces hommes d'État qui, animés d'un amour sincère du bien public, ont travaillé, avec un zèle au-dessus de tout éloge, à la rédaction du code civil des Français. Que notre sévère critique se persuade bien que l'on peut être un très habile jurisconsulte, sans appartenir à la nouvelle *école historique* (1), dont les travaux doivent, avec le tems,

(1) Un attachement extrême à tout ce qui a subsisté pendant long-tems, une étude approfondie du droit romain, l'espoir d'en acquérir une connaissance parfaite, en l'éclairant par l'histoire de toutes les modifications qu'il a éprouvées : voilà ce qui nous paraît caractériser l'*école historique*. Nous pensons que les savans

répandre des flots de lumière sur la science du droit et sur celle de la législation ! (1)

Après avoir révélé toutes les imperfections qu'il a découvertes dans les nouveaux codes, voici comme raisonne M. de Savigny. « Si les Français, avec toute l'habileté, la facilité d'exécution que l'on se plaît à leur accorder, n'ont publié qu'un code très défectueux; si les Allemands, qui avaient à leur disposition les plus riches matériaux, n'ont pas obtenu plus de succès, ne doit-on pas reconnaître que le siècle n'a aucune vocation pour composer et pour rédiger un code général de lois civiles? » Mais, dire que l'on n'aurait point dû faire de codes, parce que les codes publiés jusqu'à ce jour sont plus ou moins imparfaits, est-ce bien raisonner? Les lois doivent être jugées, d'après les effets qui en résultent. Il fallait donc, avant tout, établir une comparaison impartiale entre l'ancienne et la nouvelle législation; et ce n'est qu'après avoir tout balancé, qu'on aurait pu voir si, dans la masse de leurs effets, les nouveaux codes sont plus nuisibles qu'utiles. Ainsi, par exemple, qu'il y ait des lacunes, des imperfections dans le Code civil des Français, c'est ce dont on ne peut disconvenir. Mais que ces imperfections, ces lacunes soient un mal aussi grand que les inconvéniens

---

estimables qui ont fondé cette école, en Allemagne, se laissent entraîner par l'ardeur des recherches; qu'ils prennent le *moyen* de la science pour la *fin*, et ce qui n'est que l'instrument pour le résultat.

(1) « Peut-être, dans mille ans, aurons-nous éclairé tout ce qu'il y a encore d'obscur dans les diverses matières du droit romain. » De la nécessité d'un code général des lois civiles pour l'Allemagne, par A. F. J. Thibaut, professeur en droit à Heidelberg, et correspondant de la commission législative de Saint-Pétersbourg.

infinis qui résultaient de l'ancien état de la législation, voilà ce que personne n'oserait affirmer. C'est sous ce point de vue que la question a été envisagée par M. Bentham (1), jurisconsulte du premier ordre, qui a consacré quarante ans d'une vie laborieuse à des travaux sur la législation. Ce jurisconsulte philosophe, qui n'est rien moins qu'un admirateur des nouveaux codes, déclare cependant qu'il ne pense pas qu'un seul Français, quelles que soient d'ailleurs ses opinions politiques, puisse mettre en doute les grands avantages qui résultent pour la France de l'établissement d'une législation uniforme. On conçoit, pourra-t-on nous dire, que, dans les circonstances où la France était placée au sortir d'une longue et terrible révolution, la publication des nouveaux codes devait être considérée comme un véritable bienfait; mais, le besoin d'une réforme générale des lois civiles et des lois criminelles, se faisait-il également sentir en Allemagne? Des jurisconsultes allemands (2), d'un profond savoir et d'un très grand sens, nous paraissent avoir victorieusement soutenu l'affirmative de cette question. Depuis long-

(1) Papers relative to codification, etc, published by Jeremy Bentham. London, 1817. (Pièces relatives à la confection des codes, renfermant une correspondance avec l'empereur de Russie et avec diverses autorités constituées des États-Unis d'Amérique, publiées par Jérémie Bentham. Londres, 1817.)

(2) Il faut placer au premier rang de ces jurisconsultes M. le conseiller aulique Thibaut, professeur en droit à l'Université de Heidelberg. Nous pourrons un jour rendre compte de l'ouvrage très court, mais très remarquable, qu'il a publié sous ce titre: *Ueber die Nothwendigkeit eines allgemeinen buergerlichen rechts fuer Deutschland.* — De la Nécessité d'un code général de lois civiles pour l'Allemagne. Heidelberg, chez Mohr et Zimmer, 1814; 67 pag.; in-8°.

tems, on était d'accord, en Allemagne, que les anciennes lois pénales ne se trouvaient plus en harmonie avec l'état de la civilisation; on reconnaissait aussi qu'il était d'une absolue nécessité de réformer les lois sur la procédure. Dans beaucoup de pays allemands, dit M. de Savigny lui-même, les procès sont interminables; il est urgent que le législateur intervienne, pour faire cesser des abus devenus tout-à-fait intolérables. Mais, n'y avait-il pas une égale urgence de publier de nouveaux codes des lois civiles? L'ancien droit privé des Allemands se composait de deux parties distinctes : 1° le droit particulier à la nation allemande, c'est-à-dire, les coutumes germaniques, les ordonnances des princes, les statuts locaux, etc.; 2° les lois romaines, adoptées comme droit subsidiaire. Sans doute, le droit propre à l'Allemagne renferme un certain nombre de dispositions dont la sagesse a reçu la sanction du tems. Mais, considéré dans son ensemble, ce droit national ne répond plus aux besoins de notre siècle; c'est un amas confus de dispositions incohérentes, contradictoires, et dont la diversité infinie a le grave inconvénient de rendre les peuples, qui forment la confédération germanique, entièrement étrangers les uns aux autres. Ces lois sont d'ailleurs si incomplètes, que, sur cent questions qui s'élèvent devant les tribunaux, quatre-vingt-dix doivent être décidées d'après les principes du droit romain (1).

On trouve, il est vrai, dans les compilations de Jus-

(1) C'est principalement dans les écrits de M. Goenner de Landshut, et dans ceux de M. le professeur Thibaut, que nous avons puisé ce que nous venons de dire sur l'ancien droit de l'Allemagne.

tinien, les matériaux les plus précieux, soit pour la législation, soit pour la science du droit. Mais, tout en rendant hommage aux lumières et au rare talent des Papinien, des Ulpien et des autres jurisconsultes du tems classique de la jurisprudence romaine, n'est-il pas permis de croire que le droit romain, considéré comme code des lois civiles, ne satisfait nullement aux besoins des peuples modernes?

1°. Que peut-on imaginer de plus contradictoire avec le principe qui veut que les lois soient parfaitement connues, que de se servir de lois étrangères, écrites dans une langue morte, inconnue à la masse du peuple?

2°. Ces lois étrangères ont été faites pour d'autres tems, pour d'autres mœurs, pour d'autres rapports de famille, de commerce, de professions. « Les lois, dit avec raison Montesquieu, doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre (1). »

3°. Pendant des siècles entiers, des hommes laborieux, infatigables, doués d'une grande force d'attention, se sont livrés avec une ardeur incroyable à l'étude du droit romain; et le droit romain, il faut le dire, n'est point encore connu : la découverte d'un manuscrit bouleverse les idées du jurisconsulte; ce que l'on regardait hier comme une vérité incontestable, n'est plus aujourd'hui qu'une erreur plus ou moins spécieuse.

4°. Enfin, est-il raisonnable de donner force de loi au droit romain, lorsque nous ne possédons pas même

(1) Esprit des Lois, liv. 1er, ch. 3.

le texte authentique et officiel de cette législation étrangère? Les nombreux manuscrits du droit romain diffèrent essentiellement les uns des autres; la masse des variantes est prodigieuse; chaque jour, on en découvre de nouvelles. Ainsi, le sort d'une cause dépendra de la variante que le juge croira convenable d'adopter. En donnant à ces diverses observations les développemens qu'elles sont susceptibles de recevoir, on prouverait jusqu'à l'évidence, que la publication d'un code de lois nationales était un des besoins les plus pressans de la nation allemande.

Ce point de fait une fois bien établi, nous n'hésiterons point à affirmer que les divers gouvernemens de l'Allemagne, qui, jusqu'à ce jour, ont publié des codes de lois civiles ou de lois criminelles, ont acquis des droits incontestables à la reconnaissance des peuples. Ces grands travaux de législation, même exécutés médiocrement, sont un véritable bienfait, par cela seul qu'ils nous aident à sortir du chaos de l'ancienne jurisprudence.

M. de Savigny a donc eu tort de vouloir faire considérer les imperfections qui se trouvent dans les nouveaux codes, comme une preuve décisive que le tems n'était pas venu de les publier. Au surplus, l'opinion de notre auteur était déjà formée, avant qu'il se livrât à l'examen critique des codes de la France, de l'Autriche et de la Prusse. Il n'y a peut-être point un chapitre de son ouvrage, où l'on ne trouve des traces d'une forte antipathie pour les recueils généraux de lois positives. On ne songe jamais à les composer, selon M. de Savigny, qu'à une époque de décadence; ils sont inutiles, lorsque la science du droit fait des progrès. Ayez d'habiles jurisconsultes, vous aurez rarement besoin

de l'intervention du législateur. Voilà, en peu de mots, tout le système de M. de Savigny ; il l'a développé avec beaucoup d'art et de talent. Sa théorie du droit coutumier est aussi fort ingénieuse. Mais où est la vérité? dans ces paroles de Montesquieu : « Les meilleures lois *politiques*, et les meilleures lois *civiles*, sont le plus grand bien que les hommes puissent *donner* et *recevoir*. »

AUG. DUFRAYER,
Professeur suppléant à la Faculté de Droit.

TRANSACTIONS *of the Historical and Literary Committee of the American Philosophical Society, held at Philadelphia for promoting useful knowledge*;

TRANSACTIONS *du Comité d'Histoire et de Littérature de la Société Philosophique Américaine, pour le progrès des connaissances utiles* (1).

Invenies illic et facta domestica vobis
Sæpe tibi pater est, sæpe tibi legendus avus.
OVIDE.

PARMI les nombreux sujets que le nouveau monde présente aux recherches des savans, il est un vaste et fertile champ de découvertes qui bientôt leur sera fermé pour jamais. Les nombreuses tribus d'Indiens, habitans aborigènes de l'Amérique septentrionale, fuient de toutes parts devant les progrès des Européens, lorsque des circonstances particulières ne viennent point les attacher au sol. Ils aiment mieux déserter des can-

(1) Philadelphie, 1819. Vol. I, in-8° de 464 pages. Abraham Small, Chesnut street, n° 112.

tons entiers, à mesure que les Américains les envahissent, que de se laisser incorporer au milieu des blancs. Ils ne peuvent se résoudre à subir la première condition de la civilisation, qui exige la destruction des forêts, et à remplacer le tableau de cette ombre majestueuse, par le triste aspect d'une terre défrichée. L'Indien n'a jamais le courage de renverser les vieux arbres, témoins des actions de ses pères, et dont l'écorce, couverte de caractères gravés, lui offre encore le souvenir de leurs exploits : présens partout dans l'histoire de ces peuples qui ne construisent rien de durable, ils forment pour ainsi dire une partie de leur existence. Comment ne respecteraient-ils pas ces antiques monumens de leur patrie, inséparables des habitudes de la vie présente, et des traditions des tems passés? L'inévitable conséquence de ce mouvement uniforme et progressif, doit être d'altérer et même d'anéantir des races entières ; il faut donc se hâter de rassembler les faits épars, de réunir les traditions dispersées, afin de conserver l'histoire de ces nations qui menacent de disparaître. Dans quelques années peut-être on ne reconnaîtra plus les Indiens primitifs; on ne trouvera que des hommes à demi-civilisés, ni Européens, ni sauvages, dont les véritables mœurs resteront inconnues, comme celles de presque tous les peuples aborigènes. Ces considérations paraissent s'être présentées à l'esprit des membres de la Société philosophique américaine de Philadelphie, lorsqu'en 1815, ils ajoutèrent aux six divisions de leur association, un septième comité, dont les travaux devaient avoir pour objet de jeter une nouvelle lumière sur l'histoire des Indiens; c'est le premier volume des recherches de cette nouvelle branche, que nous nous proposons d'analyser aujourd'hui. Nous y

avons remarqué plusieurs Mémoires, en forme de rapports ou de correspondance sur les langues de ces nations : riches de détails curieux, contenant une discussion approfondie du système grammatical de la langue *Lenni Lenape* (Delaware), ils exigent de longs développemens, et échappent pour ainsi dire à l'analyse. Il n'en est pas de même d'un traité qui remplit la presque totalité du volume, et présente un tableau complet des mœurs des Indiens qui habitaient la Pensylvanie et les provinces environnantes, avant que les Américains ne se fussent emparés de leur territoire, et n'eussent altéré leur caractère. M. John Heckewelder de Bethlehem, pendant un séjour de plus de trente années au milieu d'eux, les a examinés sous tous les rapports moraux et physiques : quarante chapitres sont consacrés à leur histoire. Ne pouvant le suivre dans cette foule de détails, nous nous bornerons à signaler quelques résultats généraux ; et, sans nous arrêter à comparer les récits qu'il donne, avec ceux de beaucoup d'autres voyageurs, nous suivrons, en décrivant ses observations, le même ordre, ou plutôt le même désordre avec lequel il paraît les avoir faites.

M. Caspar Wistar, président de la Société philosophique américaine (et dont les États-Unis déplorent la perte récente), avait prié M. Heckewelder de communiquer à la Société le recueil de ses notes sur les Indiens, et ce dernier s'empresse d'offrir le résultat de ses recherches, en hommage à la mémoire de son ami.

L'auteur commence par prévenir qu'il n'a recueilli aucun des renseignemens qu'il présente, dans les ouvrages d'écrivains antérieurs, mais qu'il tient tous les détails de son livre de la bouche même des habitans. Laissant

de côté la grande question de l'origine de la population du continent américain, il commence par donner le résultat de ses observations sur les traditions généralement admises par les Indiens de la Pensylvanie. Suivant leurs propres récits, les Indiens Delawares (1) ou *Lenni Lenape* partirent, il y a plusieurs centaines d'années, d'une contrée située vers l'ouest, pour émigrer vers l'orient; parvenus jusqu'aux rives du Mississipi, ils trouvèrent dans les Iroquois ou *Mengwe*, de formidables antagonistes, avec lesquels ils commencèrent une longue et sanglante lutte: entre le quinzième et le seizième siècle, ces derniers, avec plusieurs autres tribus, se réunirent en coalition contre les Delawares. Sur ces entrefaites, les Français débarquèrent au Canada; aussitôt la coalition tourna ses armes contre ces nouveaux ennemis, et se vit exposée à la fois aux attaques des étrangers et des Delawares. Les Iroquois, pour sortir d'embarras, imaginèrent un expédient qui suppose de profondes combinaisons de politique. Chez ces peuples, les hommes ne peuvent jamais demander la paix; jamais, de leur propre mouvement, ils « *n'enterrent la hache de guerre;* » leurs démêlés ne finiraient donc qu'avec l'extermination totale de l'un des deux partis, si ce n'était, dans le nouveau monde, le doux privilége des femmes d'élever la voix pour arrê-

(1) La Pensylvanie était habitée par un grand nombre de nations indiennes: la principale était la *Delaware*, qui a donné naissance à plus de quarante tribus; le mot *Delaware* est inconnu dans les langues indiennes, et son véritable nom est *Lenni Lenape*, qui signifie *peuple du lever du soleil* (peuple oriental); viennent ensuite les *Iroquois, six nations* dont le nom est *Mengwe;* et enfin en français les *Hurons* sont les *Wyandots*. Nous nous servirons de ces noms indifféremment.

ter les combats. Il paraît que, dans cette circonstance, elles n'exercèrent pas leur ministère de réconciliation; et les Iroquois, par une foule de discours artificieux, trouvèrent le moyen de persuader aux Delawares de proposer la paix, et ainsi de *devenir femmes :* par ce moyen, ils les avilirent dans l'esprit des autres nations, et en firent une facile proie. Ce fut peu de tems après que Guillaume Penn vint s'établir au milieu de ces sauvages : jamais les Delawares ne pourront oublier leur *frère aîné Miquon* (c'est ainsi qu'ils le nomment), avec lequel ils jurèrent une alliance qui devait durer « aussi long-tems que le soleil brillerait, et les rivières continueraient de couler. » Après de longues guerres, qui se prolongèrent jusqu'en 1755, les Mengwe reconnurent l'indépendance et la bravoure de leurs ennemis, et furent obligés de signer un traité solennel, par lequel ils déclaraient que les Delawares avaient cessé « *d'être femmes.* »

Les *Lenni Lenape* revendiquent l'honneur d'avoir, les premiers, accueilli les Européens, lors de leur descente en Amérique : l'auteur raconte, d'après le récit d'un vieux guerrier Delaware, et en conservant ses propres expressions, les traditions qui existent parmi les Indiens sur ce grand événement. Ils aperçurent d'abord quelque chose de très grand, qui flottait sur la mer; les uns pensaient que ce devait être une vaste maison, d'autres un énorme animal; mais lorsqu'ils virent le vaisseau se diriger vers la rivière d'Hudson, ils ne doutèrent plus que ce ne fût « *le grand Mannitto* » qui venait les visiter. Une assemblée générale fut convoquée, les devins furent consultés; on résolut de réparer les idoles pour sa réception, et au milieu du désordre général, les danses et les sacrifices commen-

cèrent. Un canot vint aborder à la côte, il en sortit plusieurs hommes; l'un d'eux était habillé de rouge, et couvert de broderies d'or; « c'était sans doute le grand Être lui-même ; » mais ils ne pouvaient comprendre « pourquoi *le grand Mannitto* avait la peau blanche. » Il fit apporter un vase plein d'une liqueur limpide et jaunâtre (1); aucun d'eux n'osa l'approcher de ses lèvres, lorsqu'un guerrier, ne voulant pas lui laisser croire qu'on méprisait ses offres, épuise la coupe d'un trait, et presqu'aussitôt tombe, et s'endort profondément : ses amis le croyaient mort, déjà les hurlemens funèbres commençaient, quand il se réveille tout-à-coup, et raconte qu'il vient de jouir d'un assoupissement délicieux; alors la coupe est de nouveau remplie, et bientôt l'ivresse s'empare de toute l'assemblée. L'homme habillé de rouge leur fait des présens : il demande d'abord la portion de terre qu'une peau de bœuf peut couvrir; on la lui accorde : il découpe alors la peau, et embrasse une grande étendue de territoire. Les Indiens admirèrent cette finesse, mais en conclurent qu'il n'était pas *le grand Mannitto*, et que ces hommes blancs finiraient par envahir toutes leurs possessions.

---

(1) Ce fut un vaisseau hollandais qui débarqua le premier sur les côtes de New-York; et cette liqueur, qui fut présentée aux Indiens, n'était autre chose qu'une boisson spiritueuse. Encore de nos jours ils ne savent préparer aucune liqueur fermentée, ce sont toujours les Européens qui leur font ce funeste présent. Avant la découverte du Nouveau-Monde, ils ne connaissaient que l'ivresse produite par la fumée des feuilles de tabac, et de quelques autres Nicotianes. Le vrai nom de l'île de New-York est *Manahachtanienk*, dont on a fait par corruption *Manhattan*; ce seul mot signifie, en langue delaware, « *l'île où nous devînmes tous ivres.* »

Il est triste de lire les plaintes que ces peuples firent à notre auteur sur la manière dont les Européens n'ont cessé de les traiter. Les torts des blancs sont gravés dans leur mémoire. Dans l'année 1787, au mois d'avril, le chef de l'une des tribus Delawares récapitulait ainsi, devant M. Heckewelder, leurs griefs contre les Européens. « J'accorde, disait-il, qu'il est possible de rencontrer quelques bons parmi vous, mais sûrement le nombre des méchans l'emporte; leur nombre doit être beaucoup plus considérable, puisque ce sont eux qui gouvernent. Nous leur avons donné des terres pour cultiver des *plantes*, ils y ont établi des *canons*. Ils asservissent les hommes qui ne sont pas de leur couleur, quoique créés par le même *grand esprit*. Ils feraient de nous des esclaves, s'ils le pouvaient; mais comme cela leur est impossible, ils nous tuent. On ne doit ajouter aucune foi à leurs paroles; ils ne sont pas, comme les Indiens, ennemis à la guerre, mais amis durant la paix; ils diront à l'un de nous, *mon frère*, le prendront par la main, et en même tems l'opprimeront. » Les Delawares n'ont que trop de motifs pour proférer ces plaintes amères: leur nation est aujourd'hui presque détruite; il ne reste pas maintenant de leur population, assurent les vieillards, autant de centaines qu'il y avait jadis de milliers d'hommes.

L'Indien croit être l'ouvrage d'un esprit puissant et bon, souverain maître de la nature et des hommes. Avant que ces sauvages vissent des blancs, ils pensaient être les favoris du *grand Mannitto*, et que s'il s'abaissait jamais jusqu'à descendre sur la terre, ce serait au milieu d'eux qu'il habiterait, comme leur ami et leur chef. Ils admettent que tous les hommes sont appelés à jouir également des biens de la vie,

et de cette opinion découle la pratique de l'hospitalité, qui, parmi ces nations, est moins une vertu qu'un devoir. L'auteur de ces observations ayant un jour représenté à des Indiens errans, qu'ils n'auraient pas dû laisser entrer leurs chevaux dans un champ qui lui appartenait, en reçut cette réponse : « Est-ce toi qui as fait croître cette herbe? Ne te plains donc pas de ce que nous avons pris notre part des faveurs que le grand Être t'accorde pour l'usage de tous. » Leurs attentions, leur respect pour les vieillards, leur profond sentiment de justice, leur jugement doué d'une rare sagacité, ont frappé M. Heckewelder. Il garantit l'exactitude du fait suivant, arrivé en 1793, au village de La Chine, près de Montréal, sur le Saint-Laurent. Deux Indiens, d'une taille gigantesque, se battirent à la suite d'une querelle, et l'un d'eux tomba percé d'un coup de couteau; son assassin parcourut tout le village, s'écriant qu'il méritait la mort, et, prosterné dans la place publique, il attendit en vain pendant long-tems le coup du *tomahawk* (1). Dans son désespoir, il courut se présenter à la mère de sa victime, la conjurant de le délivrer du fardeau de la vie; cette femme, touchée de son courage et de son repentir, l'adopta, et il ne cessa de l'aimer et de lui tenir lieu du fils que, dans un moment de fureur, il avait sacrifié. Ces Indiens n'ont aucun code de loi; et cependant leurs chefs n'éprouvent aucune difficulté à les gouverner. Afin de ne pas perdre le souvenir de leurs traités d'alliance,

(1) La hache de guerre des Indiens. Ces sauvages, naturellement très braves, se servent à la guerre d'un assez grand nombre d'armes *offensives*; l'usage des armes *défensives* leur est totalement inconnue; elles seraient regardées comme une marque de lâcheté.

et de ne pas oublier leurs diverses relations politiques, ils ont coutume de se réunir une fois tous les ans, et de repasser tous les faits de leur histoire. Sous l'ombrage de quelques arbres, les Indiens sont convoqués en assemblée générale; le feu du conseil est allumé; le plus habile orateur, faisant les fonctions de président, range sur un large morceau d'écorce, ou sur une « couverture, » les pièces justificatives de leur diplomatie; c'est le calumet de la paix, d'argile noire ou rouge, la hache de la guerre, de longues ceintures couvertes de *wampum* (1) (coquillage qui leur sert de monnaie); immobiles, ils écoutent le discours avec la plus grande attention, mais sans regarder le rapporteur; la majorité des voix décide du résultat des délibérations. Ils ont conservé de la vie et des actions de Guillaume Penn des souvenirs si doux, que notre auteur les a souvent vus assemblés dans un endroit retiré de la forêt, choisir un lieu bien sec, et y dérouler les traités, ou, suivant leur expression, y *étendre les paroles* de cet illustre philanthrope. « Aujourd'hui, disaient-ils à M. Heckewelder, nous ne pouvons plus nous réunir sous l'ombre de nos arbres; nous n'avons pas même une maison pour le conseil; nous sommes contraints de délibérer dans ces horribles lieux, entrecoupés de digues et de fossés, en présence de ces armes terribles,

(1) Les Indiens appliquent avec beaucoup d'art ces coquillages sur des morceaux de peaux; ils les arrangent de mille manières, les teignent de diverses couleurs; et c'est avec ces productions naturelles, dont ils se servent comme *d'une écriture*, qu'ils rédigent les actes de leurs traités. « Il est heureux, disent-ils, que les blancs écrivent en noir sur du papier; car sans cela, ils s'empareraient de tout le *wampum*, et il n'en resterait pas pour les Indiens. »

de ces canons dont la bouche béante semble toujours prête à nous dévorer : comment pourrions-nous alors dire librement notre avis, ainsi qu'il convient à des frères ? »

Les Indiens sont, en général, physionomistes; ils jugent assez exactement du caractère par les traits. Ils observent que les blancs parlent beaucoup trop, ce qui ne convient qu'à des femmes : « Nous, nous par-» lons peu, et l'un après l'autre. » Ils ne peuvent concevoir pourquoi les Européens travaillent toujours à acquérir des richesses : « Un homme qui doit un jour » mourir, doit simplement amasser assez de provisions » pour parvenir jusqu'au pays des esprits. » Presque tous les voyageurs ont parlé de leur éloquence, et d'après notre auteur, ces récits ne sont point exagérés. Il en cite une foule d'exemples, choisis dans des discours qu'il a entendu prononcer. Une tribu de Delawares ayant été, à regret, excitée à la guerre contre les Américains long-tems ses alliés, fit une expédition heureuse dans leurs terres, et leur prit un grand nombre de prisonniers. A son retour, le chef de la tribu se présenta, à la tête de ses guerriers, devant l'officier anglais commandant au Détroit, le 9 décembre 1810; il fut reçu dans une nombreuse assemblée d'Indiens et d'Anglais, parmi lesquels se trouvait M. Heckewelder; le chef, tenant d'une main sa hache de guerre, et de l'autre un *scalp* humain (1), prononça un long dis-

(1) La partie supérieure de la peau du crâne, dont les Indiens dépouillent leurs ennemis, lorsqu'ils les ont tués dans le combat. Un guerrier est d'autant plus estimé, qu'il peut en montrer un plus grand nombre. Avant de citer un fragment d'un discours indien, il est bon de remarquer qu'ils s'expriment toujours en parlant, dans la première personne.

cours dont nous ne pouvons donner que les dernières phrases : « Maintenant, Père (c'est ainsi qu'il appelait » le général anglais), voici ce que j'ai fait avec la » hache que tu m'as donnée (montrant le *scalp*). J'ai fait » ce que tu as désiré, et j'ai trouvé que la hache était » tranchante. Cependant, je n'ai pas fait tout ce que » j'aurais pu faire ; non, je ne l'ai pas fait, mon cœur » a défailli ; j'ai senti au-dedans de moi de la compas- » sion pour *tes* ennemis. L'*innocence* (les femmes et les » enfans) n'eut aucune part à nos querelles ; voilà » pourquoi j'ai distingué, j'ai épargné. J'ai pris de la » *chair vivante* que je t'ai envoyée ; ..... Tu verras » qu'elle est de la *même couleur que la tienne*. Père, » je me flatte que tu ne détruiras pas *ce que* j'ai » sauvé ; toi, Père, tu as les moyens de soutenir *ce* » *qui*, avec moi, périrait de faim ; le guerrier est » pauvre, et sa cabane est toujours vide ; mais toi, » Père, ta maison est toujours remplie. » Cette péroraison nous paraît aussi remarquable par son éloquence laconique, que par le sentiment d'humanité qui l'embellit encore. On pense bien que les prières de l'Indien, qui conjurait le général anglais d'épargner les prisonniers des Américains, autrefois ses amis, furent exaucées. L'auteur ajoute qu'il lui serait impossible de décrire l'impression que ce discours, prononcé d'un ton lent et solennel, produisit sur toute l'assemblée. Les Indiens aiment les métaphores, ils les prodiguent dans leur style oratoire. Veulent-ils exprimer, que quoique la guerre règne dans toute sa fureur, on ne doit point songer à la paix, ils disent : » Les rivières roulent du sang, mais il ne faut pas lais- » ser croître l'herbe sur la route qui mène au combat. » Pour consoler un ami de la perte d'un parent, et pour

raconter les devoirs pieux qu'ils ont remplis sur sa tombe, ils emploient cette jolie comparaison : « Je connais la » cause de ta douleur ; j'ai couvert *un endroit* avec » de la terre fraîche, j'y ai répandu des feuilles, et j'y » ai planté de jeunes arbres, pour t'en dérober la vue. »

Il n'existe peut-être pas sur la terre un peuple plus cérémonieux, dans ses relations domestiques, que les Indiens de la Pensylvanie ; le trait dominant de leur caractère, c'est l'orgueil, et l'auteur en donne plusieurs exemples que nous regrettons de ne pouvoir rapporter. Nous ne le suivrons pas non plus dans ses longs détails sur leur adresse à surprendre leurs ennemis, souvent en imitant les cris de plusieurs animaux, ou le chant des oiseaux. Dans l'été de 1755, un horrible assassinat fut commis dans le village de Shamokin ; les habitans voulaient en tirer vengeance sur un célèbre chef indien Delaware ; celui-ci répondit que sa nation était incapable de commettre un tel crime, et qu'il s'engageait à découvrir les meurtriers. Il se mit à la tête d'un détachement de soldats, qu'il conduisit lentement, à travers le plus épais de la forêt, dans un endroit très boisé, situé sur le penchant d'une montagne ; il déclara alors qu'il était certain de trouver les meurtriers dans le voisinage, parce que, disait-il, *il est sûr* qu'ils ont passé par ce lieu ; en même tems, il fit remarquer aux gens de l'escorte que la mousse des rochers avait été foulée par le poids des pieds, qu'en quelques endroits elle était déchirée et éparpillée ; il leur montra de petits cailloux qui, ayant été dérangés de place par le choc, avaient roulé jusqu'au fond du ravin ; il ramassa des brins de bois qui avaient été rompus : enfin, dit-il, « la couverture (le manteau) d'un Indien *certainement* a été traînée sur ce buisson, car

les feuilles y sont courbées, et beaucoup plus aplaties que partout ailleurs. » Les soldats regardaient l'Indien avec étonnement, et ne voyant rien de tout ce qu'il indiquait, se croyaient trahis. Enfin, lorsqu'ils furent arrivés à un endroit où la terre était molle, leur guide s'écria que les ennemis étaient au nombre de huit; et aussitôt, au détour d'une colline, ils aperçurent de très près les feux d'un camp d'Iroquois Mengwee. Le chef Delaware voulait commencer l'attaque; mais les soldats, saisis de frayeur à la vue de l'attitude féroce des sauvages, à moitié endormis et couverts de sang, entourés de scalps humains nouvellement arrachés, se retirèrent avec précipitation (1).

Ces Indiens montrent le plus grand respect pour les ambassadeurs. Notre auteur a eu occasion de lire une de leurs notes diplomatiques; elle était ainsi conçue: « Je renvoie dans ton sein, sains et saufs, les messagers » que tu m'as envoyés; en réponse au discours que » tu m'as fait adresser, mes jeunes guerriers sont » allés *te voir*. » La nature de cette visite se devine aisément; elle annonce une invasion prochaine. Les mœurs domestiques de ces Indiens offrent aussi plusieurs particularités remarquables; ils se conduisent envers leurs femmes avec la plus grande douceur, et, dit notre auteur, « ne se donnent jamais la peine de » disputer avec elles. » Lorsque des orages troublent la maison conjugale, le mari prend son fusil, reste à la chasse dix ou vingt jours, et ne rentre que quand il juge la colère de sa dame apaisée. Ils endurent les souffrances de la faim et de la soif avec un rare cou-

(1) C'est du chef *Holland*, celui même qui conduisit les soldats, que M. Heckewelder tient cette anecdote.

rage. L'auteur voyageait dans le nord de l'Amérique avec une tribu Delaware; les vivres vinrent à manquer; heureusement, l'un d'eux tua un chevreuil, car ils allaient se laisser mourir de faim, plutôt que de manger un chat sauvage qu'ils avaient cependant fait apprêter. Très recherchés dans leur toilette, ils se couvrent la peau de dessins et de figures peintes et non tatouées. Ils ont un grand nombre de médecins-sorciers, et encore plus de spécifiques. L'art de guérir se réduit, chez ces nations, à ce seul principe : *Beaucoup d'une bonne chose* doit nécessairement faire *beaucoup de bien.* Leurs médecins s'habillent d'une manière si horrible, que l'un d'eux surprit beaucoup M. Heckewelder, qui le rencontra dans une forêt : « ce n'est pas, disent-ils, pour effrayer le malade, mais pour épouvanter la maladie. » Dans le but de déraciner, chez ces Indiens, les idées superstitieuses qui les tourmentent si souvent, dans l'année 1776 un quaker nommé Anderson les assembla, et déclara qu'il était prêt à s'exposer aux plus terribles maléfices de leur plus habile sorcier. Après plusieurs conjurations qui restèrent sans effet, Anderson se moqua tellement de la puissance des charmes, que le magicien, craignant de perdre son état, prévint l'assemblée que « c'était le sel dont les blancs se nourrissent, qui détruisait la force de ses enchantemens. » Cette réponse satisfit les Indiens, et leur médecin continua d'être plus sorcier que jamais. Il ne faudrait pas croire qu'au milieu de ces peuples sauvages, ce qu'on appelle en Europe *de l'esprit*, sans pouvoir le définir, soit totalement inconnu. M. Heckewelder cite un grand nombre de réparties spirituelles, qu'il a entendu faire à ces Indiens. Nous ne rapporterons qu'une seule de leurs comparaisons, qui nous paraît offrir une allusion extrê-

mement ingénieuse. Les Delawares ont remarqué, depuis long-tems, que les Anglais et les Américains, dans leurs guerres continuelles, ne s'affaiblissent pas, et que ce sont eux seuls qui souffrent de leurs démêlés. Ils comparent ces deux puissances « à un instrument qui ressemblerait à des ciseaux, composé de deux lames tranchantes disposées de manière que, lorsqu'on les approche l'une de l'autre, elles coupent seulement ce qui se trouve entre deux, sans perdre leur poli, ni détruire leur tranchant. »

Nous négligeons une foule d'autres détails remplis d'intérêt, pour arriver à leurs idées mythologiques, qui renferment plusieurs circonstances originales. Ils pensent que la terre est la source commune de tous les êtres vivans, et qu'ainsi que le germe des plantes, ils vivaient dans son sein, avant d'en habiter la surface. Ils ont conservé le souvenir des animaux qui y demeuraient avec eux, et les traitent encore avec certains égards; ils ne tuent pas le serpent à sonnette, qu'ils appellent *grand-père*, ainsi que plusieurs autres du genre crotalus; ils épargnent surtout plusieurs petits animaux rongeurs (les lapins, les écureuils), parce que, disent-ils, « il serait possible qu'ils fussent nos parens. » Notre auteur a recueilli des faits nombreux, qui prouvent que ces Indiens se croient alliés à certaines classes d'animaux. La première tribu des *Lenni Lenape* est nommée *la tribu de la Tortue*, « l'Amérique ayant été élevée du fond de la mer sur le dos d'une tortue; » la tribu *Loup* occupe le second rang. M. Heckewelder assure qu'ils sont très fiers de cette origine, et que, dans tous leurs traités, ils ont soin d'enregistrer le souvenir de cette noble extraction. Leur manière de compter les saisons paraît assez simple : ils divisent

l'année en mois, qu'ils nomment d'après leurs produits principaux; le mois d'octobre est *le mois de la Moisson*; janvier, *le mois des Écureuils*. On n'a point encore expliqué quel ingénieux instinct les guide dans ces immenses forêts qu'ils parcourent dans tous les sens, et sans jamais s'égarer: notre auteur pense qu'en général les arbres sont moins couverts de mousse, de lichens et d'autres plantes parasites, et qu'ayant l'écorce plus coriace du côté du tronc situé vers le nord, cette circonstance sert de boussole aux Indiens. Plusieurs avaient déjà hasardé cette explication, qui laisse beaucoup à désirer.

On a pu remarquer, dans le cours de cette analyse, que M. Heckewelder revient souvent, et toujours avec plaisir, aux bonnes qualités des Indiens, et que son ouvrage a plutôt l'air d'une apologie que d'une histoire. Mais il ne prétend point cacher une partie du tableau, et si quelques traits des mœurs de ces peuples, parmi lesquels il a vécu long-tems, lui ont inspiré un sentiment d'horreur, il a bien fallu cependant qu'il se résignât à les décrire. Les traitemens qu'ils font subir à quelques-uns de leurs prisonniers, ces horribles détails répétés jusqu'à satiété dans les ouvrages sur l'Amérique, sont confirmés par le récit de notre auteur; il assure cependant que ces cruels sacrifices ont toujours été extrêmement rares, et n'ont jamais lieu que lorsqu'une tribu a de grandes vengeances à exercer. Il s'élève avec force contre le peu de soin qu'on a apporté jusqu'ici à civiliser ces Indiens, et se plaint vivement de ce qu'au lieu de travailler à adoucir leurs mœurs, on les ait presque constamment excités à la guerre, soit contre les Européens, soit entre eux. On leur a appris à regarder l'arrivée des

blancs en Amérique comme un événement funeste ; ils anticipent avec joie l'effet d'une de leurs prédictions, dont ils attendent avec impatience l'accomplissement, « que lorsque les blancs cesseront de tuer les hommes rouges, et se seront emparés de toutes leurs terres, alors la grande tortue qui porte cette île (l'Amérique) sur son dos, se précipitera au fond de l'Océan, et noiera tous les étrangers, comme cela est déjà arrivé il y a très long-tems; et que lorsqu'elle se sera élevée de nouveau au-dessus de la surface des eaux, les Indiens rentreront une seconde fois dans la possession de leur ancienne patrie. »

Après avoir essayé de présenter quelques traits de l'intéressant Mémoire de M. Heckewelder, qui, négligeant les phénomènes naturels, s'est principalement attaché à décrire les mœurs et le caractère des Indiens de la Pensylvanie, nous devons ajouter que ses nombreuses observations, fruit d'un long séjour chez ces peuples, sont toujours racontées avec une absence de prétention, une naïveté même, qui semble en garantir la justesse. Il serait peut-être à désirer qu'il eût adopté une marche plus régulière, plus d'ordre et de méthode ; mais, ainsi qu'il le fait remarquer, le talent de l'écrivain peut difficilement s'acquérir parmi les sauvages et au milieu de leurs forêts. Témoin de leurs bonnes qualités, attaché à ces Indiens par les liens de la reconnaissance et de l'amitié, il paraît avoir écrit dans le but de détruire l'impression défavorable, que les récits de quelques observateurs superficiels avaient laissée, et principalement de répondre aux accusations de certains hommes d'État, qui, fatigués de l'opiniâtre résistance de ces nations à l'oppression européenne, ont trouvé qu'il était plus facile de les calomnier que de

les soumettre. Avant de prétendre dissiper les nuages du préjugé qui enveloppaient leur histoire, l'auteur paraît s'être dépouillé entièrement de toute idée de prévention ou d'orgueil. Cependant, quoiqu'il ait tracé le tableau de leurs habitudes d'une main hardie et fidèle, quoiqu'il n'ait dissimulé ni leurs défauts ni leurs vertus, on s'aperçoit facilement, par la couleur générale de son livre, qu'il reproche aux blancs d'être la première source des crimes si souvent imputés aux Indiens. Le tems n'est pas éloigné où leurs races primitives n'existeront que dans le souvenir; où ces peuples ne seront connus que par des traditions incertaines et dénaturées; où les progrès des arts et de la civilisation auront adouci la sauvage indépendance de ces hommes de la nature; où, réunis à un gouvernement républicain, ils auront appris qu'il existe une liberté compatible avec l'ordre social : alors, on sera trop heureux que des voyageurs philosophes aient observé les mœurs de ces tribus éteintes; et malgré d'aussi grands changemens dans la configuration physique et dans l'état moral de l'Amérique, on aura au moins sauvé de l'oubli l'histoire des Indiens du nouveau monde. C. COQUEREL.

VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, *aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait, en* 1818, *par* GASPARD MOLLIEN (1).

DEPUIS la mort du célèbre Mungo-Park, les tentatives infructueuses de plusieurs autres voyageurs, et la mal-

(1) Paris, 1820. 2 vol. in-8°, ensemble de quarante-deux feuilles un quart, plus une carte et des vues dessinées et gravées par Ambroise Tardieu. Chez Ambroise Tardieu, veuve Courcier, Delaunay, Pélicier, l'Advocat, Mongie aîné, Ét. Ledoux, et Bossange frères. Prix, 12 fr.

heureuse issue des expéditions récentes du major Peddie, du capitaine Campbell, enfin du capitaine Tuckey en 1816, on ne conservait qu'une faible espérance de voir pénétrer de nouveaux voyageurs un peu avant dans l'intérieur de l'Afrique. En effet, l'insalubrité du climat, la difficulté des transports, la férocité des Maures, et une foule d'obstacles arrêtent à chaque pas le voyageur le plus robuste et le plus intrépide. On ignorait encore la véritable situation des sources du Sénégal, de la Gambie et du Rio-Grande. Après une année de courses pénibles à travers les déserts et des montagnes incultes et escarpées, ou bien dans des pays infestés de bêtes féroces, un jeune Français vient de découvrir les principales sources de ces fleuves. N'ayant pu parvenir jusqu'à celle du Niger, il s'est procuré sur sa position des renseignemens qui semblent positifs. Ces heureuses découvertes suffiraient pour placer M. Mollien au nombre des voyageurs distingués, puisque le sort de nos relations avec le centre de l'Afrique, pays si riche en métaux précieux, tient beaucoup à la connaissance de la direction des rivières, de la nature de leurs bords, des barres qui en interrompent le cours, et des communications qui les unissent : mais, il se recommande encore par des observations de mœurs très piquantes, et par la description soignée du sol et de ses productions. Le théâtre de ses excursions ou de ses remarques est vaste ; il embrasse plus de neuf degrés en latitude, près de douze en longitude. Sa description, simple et rapide, est toujours attachante : moins il cherche à produire des effets et des impressions, plus il émeut vivement. Il introduit partout le lecteur, comme par la main, soit dans les champs fertiles que baignent les

fleuves, soit dans des déserts sauvages, ou dans la case hospitalière du nègre, ou bien à la cour des petits rois de l'Afrique. Si vous vous attendez à des aventures extraordinaires et romanesques, vous ne les trouverez pas en lisant ce voyage; mais si vous cherchez des peintures de mœurs, des portraits neufs en leur genre, une physionomie morale, différente de ce que l'on connaît; si vous vous intéressez au sort d'un voyageur qui court dix fois le danger de périr, et qu'un courage peu commun, une rare persévérance, et aussi sa bonne fortune, arrachent à une mort certaine et conduisent à son but; vous serez pleinement satisfait de la lecture de sa relation.

L'ouvrage a conservé la forme du journal que tenait M. Mollien; et comme un itinéraire n'est guère susceptible d'analyse, je me bornerai à en détacher quelques traits.

L'auteur était un des passagers à bord de la Méduse, naufragée en 1816 sur la côte d'Afrique. Du Cap-Vert, où ils étaient campés, M. Mollien fit d'abord des excursions sur le continent, à Podhor et aux Escales, afin de se familiariser avec la connaissance des nègres et des Maures ou des Africains de race arabe, et de prendre une première idée, soit des rives du Sénégal, soit du Sahara ou grand désert, contrée affreuse que les Maures seuls peuvent habiter. Nomade par habitude, le Maure l'est encore par nécessité. En effet, il est chassé d'un lieu à un autre, ou par les pluies du tropique, ou par la marche des sables. Le sol où sa tente même est assise, étant pour ainsi dire emportée par les vents, il est condamné à errer sans cesse, et le chameau le transporte, lui, sa famille et ses biens, des rives du Nil à celles du Niger, et de

celles-ci à celles de la Gambie ou du Sénégal. Qui le dirait? ces hommes, jaloux de leur liberté, ont des esclaves qu'ils traitent avec la dernière barbarie; et tandis qu'ils prodiguent à l'étranger, non chrétien, l'hospitalité la plus généreuse, ils sont cruels et impitoyables pour leurs serfs. La tribu la plus féroce est celle des Bédouins Oulad Ahmed. C'est celle qui enlevait et assassinait, il y a vingt ans, les malheureux Français isolés dans les déserts d'Alexandrie. Ces brigandages n'annoncent que de la lâcheté; mais la guerre entre les chefs maures présente des traits étonnans de bravoure et d'audace. Des enfans et des femmes se font admirer par le même courage; le voyageur en apporte des exemples frappans.

Jetons d'abord un coup-d'œil sur la configuration physique du pays parcouru par M. Mollien, et des contrées adjacentes sur lesquelles il a recueilli des notions toutes nouvelles. Au sud du Sahara ou grand désert, coule de l'est à l'ouest, et sur un sol uni et sablonneux, le Bâ-Fing ou le Sénégal (1), par le dix-septième degré de latitude. A deux degrés et demi plus au sud, court parallèlement la Gambie sur un terrain semblable; enfin, à trois degrés plus encore au midi, le Rio-Grande coule dans la même direction, et sur un sol également uni, formé de sable et d'argille. Ces trois fleuves viennent également du sud, et

(1) *Ba-fing* signifie le *fleuve noir*; c'est ce qui avait fait confondre si long-tems, par les premiers voyageurs, le *Niger* des anciens avec le Sénégal, et avait fait croire, contre le rapport d'Hérodote, et contre le fait, que le cours du Niger était de l'est à l'ouest. Le Niger s'appelle *Dialli-bâ* ou *Joliba*; le Rio-Grande, *Com-bâ*; et la Gambie, *Bâ-Dimian*; ce qui signifie *la rivière qui est toujours rivière* (ou *jamais à sec*).

leurs sources sont très voisines l'une de l'autre, surtout celles des deux derniers. Le point culminant d'où ils partent tous trois, est par quatorze degrés un quart longitude ouest, et par dix et demi environ de latitude nord, à peu de distance de Timbo. Le Sénégal fait un grand contour par le nord-est, avant de se diriger vers la mer, et la Gambie trace un arc moins grand et concentrique; tandis que le Rio-Grande va directement à l'Océan, à l'ouest de la grande chaîne. Mais la Gambie revient sur elle-même vers le sud, pendant plus de cinquante lieues, et elle ne reprend sa route qu'après avoir traversé un défilé entre des montagnes. Les bassins de ces fleuves, et ceux des affluens, sont dessinés par des ramifications de la chaîne principale dont Timbo occupe l'un des sommets. C'est à huit journées de cette petite ville, vers le douzième degré de longitude, qu'est, selon M. Mollien, la vraie source du Niger ou *Dialli-bâ*, à onze journées au sud-est de celles du Sénégal. De-là, en s'avançant vers l'est, le terrain s'élève de plus en plus jusqu'au septième degré de longitude. Le Niger coule entre deux montagnes qui partent de la grande chaîne, et se dirigent au levant.

Toute cette contrée est divisée en une multitude de petits royaumes; les principaux pays sont Cayor, le Fouta-toro, qui a, dit-on, deux millions d'habitans; Bambouk, le pays des Yolofs, Salum, Oulli, Bondou, Fouladou, le pays des Mandingues, Tenda, Dentilia, Kabou, Sangala, Ouasselon, le Fouta-diallon, Balia, Kankan, Sangarari, Firia, Soliman et Kouranko; c'est entre ces deux derniers pays qu'est, selon M. Mollien, la source du Dialli-bâ. Au sud, est la Guinée.

Deux religions se partagent la contrée : l'islamisme et

le paganisme. Les mahométans sont les plus civilisés ; au milieu des payens mêmes, ils ont l'avantage du crédit et de l'influence, et l'on est étonné que, depuis douze siècles, la religion musulmane n'ait pas encore pénétré partout : les prêtres mahométans s'appellent *Marabout ;* ils obtiennent de la considération dans tout le pays. C'est peut-être par ce motif que le voyageur choisit pour guide un d'entre eux, appelé *Diai-Boukari.* Cet homme a été pour lui du plus grand secours, quoique sa fidélité se soit démentie une fois, dans une circonstance critique.

Outre la nation des Maures, qui exerce partout une certaine supériorité, on compte plusieurs peuples distincts : les Yolofs, les Laaubés, les Mandingues, les Foulahs, les Serracolets, etc. ; les uns sont payens, les autres mahométans. Les Foulahs, ou *Poules*, originaires du nord de l'Afrique, et de couleur rouge, habitent plusieurs royaumes différens; ils diffèrent eux-mêmes, suivant le gouvernement du pays ; ils sont tous mahométans. Dans le Bondou, ils sont doux, affables, hospitaliers, affectueux ; dans le Fouta-toro, rudes, importuns, cruels et insolens. En revanche, les premiers sont sans industrie, pauvres, mal vêtus; les seconds, laborieux et adroits. Ici, le gouvernement approche de la forme républicaine ; là, il est monarchique et absolu. Jamais notre voyageur n'oublie de faire ces rapprochemens instructifs; on peut même dire qu'il les pousse fort loin, puisqu'il va jusqu'à comparer des pratiques sauvages avec les institutions des peuples policés.

Les Foulahs, qui se sont alliés aux naturels, sont noirs; ils sont aujourd'hui plus nombreux que les rouges. La peuplade la plus hospitalière est celle des Serracolets.

Le Yolof est d'une haute stature, ses traits sont nobles et réguliers; mais il est mou et sans énergie: son caractère est plus généreux que celui du Foulah en général. Malgré la puissance absolue du damel ou roi, ses sujets les plus puissans osent parfois lui résister; mais de-là il y a loin au régime féodal, dont l'auteur croit avoir reconnu ici l'existence. C'est le frère du damel qui lui succède, bien plus souvent que son fils.

La nation Poule a encore une espèce de chef, appelé *almamy*, c'est-à-dire *iman*; celui du Fouta-toro réside à Sedo, qui a six mille ames: son pouvoir s'exerce sous le bon plaisir d'une sorte d'oligarchie théocratique, qui nomme ou dépose le prince à volonté. Ce qui prouve combien sa puissance est bornée, c'est que la protection qu'il accorda à notre voyageur, ne put le garantir des vexations des chefs. Le tableau que fait M. Mollien de ce gouvernement, est curieux et digne d'être étudié.

On ne s'attend pas à trouver en Afrique une police exigeant des passeports; c'est pourtant ce qui arriva à l'auteur à Banaï, dans le Fouta-toro. Ne pouvant satisfaire à cette formalité, il fut arrêté et détenu jusqu'au retour des ordres de l'iman. On lui fournit, en attendant, des provisions pour lui et les siens.

Un trait de courage, digne des Spartiates, est cité par le voyageur. Dans un combat entre les gens de Cayor et de Baol, ceux-ci, pour se mettre dans l'impossibilité de fuir, chargèrent leurs habits de sable, et, après avoir vendu chèrement leur vie, se firent tous tuer jusqu'au dernier.

Les Yolofs, comme les autres peuples que j'ai nommés, sont superstitieux à l'excès: leur ignorance fait qu'ils

attachent une grande vertu à des talismans qui consistent en des papiers écrits. Les Marabouts exploitent, à leur profit, cette excessive crédulité. Notre voyageur, qui s'en aperçut, ne dédaigna pas d'en tirer parti. Quand il avait besoin de riz, il traçait des mots ou des figures sur des morceaux de papier que ses hôtes lui demandaient, afin de s'enrichir ou d'être guéris de leurs maladies. Une fois, il passa un jour entier avec Boukari à composer des gris-gris à qui mieux mieux (c'est le nom qu'on donne à ces talismans), et il fut richement payé en miel et en lait.

Les *Poules* du Fouta-diallon, dont Timbo est le chef-lieu, sont violens et avides. Leur humeur est triste et farouche; leurs femmes sont d'une rare effronterie; mais on trouve chez eux de l'adresse, de la propreté, quelques notions des astres, une sorte de goût européen; ils sont sobres et laborieux, le sol étant peu fertile. Musulman fanatique, ce peuple déteste les payens et leur fait une guerre acharnée. Ils mettent de l'art dans leur chevelure, et l'auteur a remarqué qu'ils divisent leurs cheveux en petites tresses, à la manière des anciens Égyptiens.

Voici le prix des denrées dans le pays. Un esclave, ou cinq bœufs, ou cent pagnes (pièce d'étoffe très étroite, longue d'une aune un sixième), s'échangent pour un fusil à deux coups et deux bouteilles de poudre; une callebasse pleine d'eau, un litre de mil, une mesure de lait, ou une brassée de foin, pour un collier de verroterie.

Dans plusieurs des pays que nous avons cités, le voyageur trouva des écoles suivies par un grand nombre d'enfans. Chose singulière, c'est la nuit qu'elles sont fréquentées; ils lisent à la clarté du feu. Après

les dangers qu'il eut à subir, aucun tourment ne lui fut plus incommode que l'importunité de ces enfans, bourdonnant sans cesse autour de lui, plus de cinquante à la fois, occupés à le visiter, à le déshabiller et à le fatiguer de toutes façons (1). « J'ai toujours, dit le voyageur, frémi dans mon voyage à l'aspect d'une troupe d'enfans ou de femmes; ces êtres faibles sont le tourment du voyageur dans l'intérieur de l'Afrique. »

M. Mollien a eu connaissance, dans le Fouta-toro, d'une confrairie semblable à celle des francs-maçons. Il y a des épreuves : on renferme le récipiendaire pendant huit jours; on le met à la diète. Des hommes masqués s'assurent de son courage; quand il est initié, il jure de ne point révéler les secrets de l'ordre : ces hommes sont devins, et passent, auprès de gens si crédules, pour commander aux élémens.

Ce voyage renferme des observations curieuses sur l'état des femmes en Afrique. L'auteur n'eut pas toujours à s'en plaindre; il reçut plus d'une proposition de mariage, et sans doute il n'eût tenu qu'à lui de devenir un jour *almamy* ou *damel*. En général, les femmes ne sont point belles; cependant il rend justice à celles du Fouta-toro. Voici le portrait qu'il en donne; plus d'un trait semble avoir été puisé en Europe.

« Les femmes sont jolies et bien faites; elles ont le visage allongé, et les traits fins; leurs cheveux sont

---

(1) Peut-être les jeunes Africains, récemment formés à Saint-Louis, dans l'école française, et répandus maintenant sur les rives du Sénégal, parviendront-ils à communiquer à leurs compatriotes quelques idées de civilisation. Ils ont aidé leur maître à composer un vocabulaire yolof, mandingue et français. — (Voy. la Revue Encyclopédique, T. V, p. 266, et le *Journal d'Éducation*, T. VIII et IX.

longs, elles les tressent autour de la tête; elles ont le pied petit, mais les jambes un peu arquées; généralement elles sont moins grosses que les négresses. Elles chargent leurs cheveux d'ornemens d'ambre jaune et de corail; leur cou, de verroterie ou d'or; elles mettent un voile de mousseline sur la tête; quelques-unes portent une camisole à manches; elles ont, comme les négresses, une pagne autour des reins. Vives, passionnées, elles ont toujours un air riant, et semblent ne soupirer qu'après le plaisir; leur vertu résiste rarement à un grain de corail; elles sont peu susceptibles d'un attachement délicat ou même durable; très malignes, selon l'expression de mon marabout, elles emploient leurs charmes pour secouer le joug et partager l'empire de la case: ce ne sont plus des esclaves, comme les femmes Yolofes; ce sont des épouses, maîtresses de maison. Elles obéissent, mais quand elles veulent, et les maris sont souvent obligés de leur céder; quelquefois elles les menacent de les conduire chez le chef du village pour divorcer: si les choses en viennent à ce point, elles ont recours aux larmes pour toucher leur juge. « Pourquoi maltraites-tu ta femme, dit celui-ci au mari? Une femme est un être faible, sans force, sans appui, tandis que l'homme possède tout; va rappeler la tienne, et, pour apaiser sa juste colère, fais-lui un présent. » Jamais la paix n'est signée, qu'il n'en coûte au mari un bœuf ou un esclave. Cette différence de mœurs entre les Yolofs et les Poules, donne lieu de penser que la civilisation est plus avancée chez ces derniers que chez les nègres; car on a observé que, dans les pays où les femmes jouissent de quelques droits, elle a fait plus de progrès que dans ceux où elles ne sont comptées pour rien. »

Les Serracolets sont moins galans que les Foulahs ; ils préfèrent la propriété d'un âne de Cayor, si utile pour leurs travaux, à tout, même à la possession d'une femme. A la vérité, ce précieux animal, sobre ici, comme il l'est partout, est de plus très fort, plein de rares qualités et vraiment digne du panégyrique de Buffon. Aussi notre voyageur lui a consacré plus d'une page, dictée par la reconnaissance.

On peut lire, dans le premier volume, la description d'une fête nuptiale; tous les convives étaient en blanc. L'auteur compare la fête à une noce de village très animée ; tous les assistans se livraient à la danse et à la gaieté, excepté l'épousée qui semblait abandonnée à une profonde douleur. L'usage le veut ainsi.

M. Mollien vante beaucoup les mœurs hospitalières des nègres ; mais, sans compter qu'on lui a refusé dans plusieurs endroits, tout, même l'eau et le feu, je trouve qu'il y a un peu de mauvaise humeur à envoyer les Européens en Afrique, pour y chercher des leçons de civilisation.

Le climat n'est pas partout aussi désagréable pour les Européens ; en général, il est funeste dans les pays plats, plus ou moins voisins de la mer, depuis Oware et Benin jusqu'au Sahara. Les pluies du tropique durent six mois ; les eaux s'écoulent lentement dans les régions qui séparent les montagnes de l'Océan ; de-là, les fièvres et les dissenteries. Dans les montagnes, l'influence des pluies n'est pas aussi malfaisante : c'est au mois de mai qu'elles commencent, et elles continuent avec une violence dont il est difficile de se faire une idée ; alors le pays est inondé comme par un déluge. Selon M. Mollien, c'est le plus grand obstacle à l'établissement des Européens. Les monts Tangué ou Badou

sont les plus élevés sur toute la chaîne; de-là on découvre le pays à plus de vingt lieues à la ronde; les nuages se forment au-dessous de la cime, et des torrens de pluie s'y précipitent; l'air y est très-frais; le sol est ferrugineux et granitique.

On ignore communément en Europe combien les nuits sont froides en Afrique. Ce n'est pas seulement par opposition avec la grande chaleur du jour; mais la température descend en effet très-bas, quelquefois même, mais rarement, jusqu'au terme de la congellation. J'ai plus souffert du froid en Égypte qu'en France, surtout dans le désert; et je ne suis point surpris que M. Mollien fasse la même réflexion.

C'est principalement dans le royaume de Bambouk, à l'est du Bondou, que l'on trouve les mines d'or et celles de fer. Notre auteur ne put s'y rendre, à cause de la guerre ouverte entre ce pays et le Bondou; mais il recueillit des renseignemens qui se trouvent d'accord avec ceux d'un voyageur appelé *Coste*. Les puits d'où on tire l'or à Satacou, sont au nombre de 1200; le minéral est mêlé de fer en grains et d'émeri; on le lave pour en séparer l'or. Cependant, selon d'autres renseignemens que l'auteur a puisés dans le Foutadiallon, c'est le Kankan, situé à quinze jours à l'est de Timbo, qui possède le plus d'or. Dans le village de Bourré, on pratique sous terre de très longues galeries, afin d'extraire le métal. Cet endroit mériterait mieux que tout autre d'être surnommé le Pérou de l'Afrique: c'est de-là que l'or est transporté à Tombuctou, et il est possible que les Achainties, chez qui M. Bowdich a observé récemment une quantité étonnante de ce métal précieux, le tirent de la même contrée.

Le Fouta-toro est le pays le plus riche en mines de fer; notre voyageur se rendit à celles de Canel. On fait, à la surface des collines, des trous profonds de quelques pieds; on en tire des pierres jaunes très riches en fer; c'est le minerai. On le fond dans des fourneaux de forme conique et hauts de 6 pieds. Le fer est d'une excellente qualité, parfaitement ductile; on en fait des chaudières battues. A Langue-Bana, village habité par des Serracolets, presque tous les habitans ont des fourneaux. Ils battent le fer avec une masse de granit, entourée d'une bande de cuir, laquelle est attachée à des courroies qui servent à soulever la masse: par ce moyen, ils parviennent à former des barres longues de huit pouces.

Les principales cultures sont le mil, le coton, l'indigo, le riz, le maïs et le tabac. Le plus grand arbre connu est le *Baobab*; plusieurs fournissent des bois propres à faire des meubles, tels que des lits, des écuelles, etc.; quelques-uns donnent des fruits succulens: le gommier est un des arbres le plus répandus; les citronniers et les orangers qu'on rencontre dans le Kabou, y ont été apportés par les Portugais.

On remarque une multitude de lions, de panthères, d'hyènes, de chacals, de vautours, de serpens, etc. La giraffe et le sanglier sont communs dans le pays de Galam. Partout on voit le corbeau, la pintade, la tourterelle, l'aigrette, le colibri, le lapin, la perdrix, etc. Mais les autruches, les singes, les éléphans, sont moins nombreux; ceux-ci sont arrêtés par les montagnes du Fouta-diallon, et ne peuvent les franchir. Dès que la nuit commence, les hyènes font entendre des hurlemens lugubres, et les lions, d'affreux rugissemens; alors, les chiens, frappés de

terreur, n'osent aboyer. Il y a des serpens assez gros pour dévorer des hommes et des bœufs. Les animaux domestiques sont le chameau, le bœuf, l'âne, le cheval, la chèvre, la poule, le chien, etc. : les chevaux sont rares et moins estimés que l'âne pour les traversées des déserts; celui-ci, comme le chameau, supporte la faim, la soif et la fatigue pendant plusieurs jours de suite : l'âne noir est plus estimé que le rouge; peut-être est-ce par suite d'un préjugé contre la couleur rousse.

La nourriture commune de l'Africain est une bouillie faite de mil, appelée *Kous-Kouf*. Il fait usage du lait, du beurre, des pistaches, du miel, du sel et des œufs; sa boisson est l'eau pure; il se nourrit aussi de poules et de viande.

Les principaux peuples que nous avons nommés ont chacun son idiôme; le Foulah ou Poule, le Yolof, le Mandingue, le Bambara ou le Serrère : cette dernière nation est indigène; c'est elle que les Foulahs, ou hommes à teint rouge, repoussés du nord vers le midi, par l'invasion des Mahométans, trouvèrent en possession des rives du Sénégal et chassèrent dans le sud : leur mélange avec les Serrères et les Yolofs, a produit une race mixte, appelée *Torodòs*. Il est résulté aussi de l'arrivée des Maures, que beaucoup de mots arabes se sont introduits dans ces différentes langues. L'auteur a rassemblé, à la fin de son ouvrage, trois essais de vocabulaires yolof, poule et serrère.

Après avoir passé en revue ce qui regarde les mœurs, le sol, le climat et les productions du pays, je dirai une partie des fatigues et des dangers que le voyageur a soufferts. Quoique ses aventures n'aient rien de saillant, elles sont instructives et propres à prémunir ceux

qui auront le courage de marcher sur ses traces, contre une foule de désagrémens ou de périls qui les attendent, et qui peuvent faire échouer les plans les mieux combinés. Les instructions que M. de Fleuriau, commandant la colonie française au Sénégal, avait données à M. Mollien, consistaient dans les points suivans : 1° découvrir les sources du Sénégal, de la Gambie et du Niger; 2° s'assurer de l'existence d'une communication entre les deux fleuves; 3° connaître la distance du Sénégal à la source du Niger; 4° observer les montagnes, la nature du sol et les contours des rivières; reconnaître les moyens de descendre le Niger jusqu'à son embouchure; 6° visiter les mines de Bambouk. Le voyageur paraît avoir réussi complètement sur les quatre premiers points; sur le reste, il a recueilli des renseignemens de la bouche des Maraboutes et des hommes instruits du pays. Ils lui dirent : que les Poules étaient établis en deçà et au-delà de Tombuctou, et que le Dialli-bâ se jette dans le Nil; mais, selon le major Remell, il coule dans un pays moins élevé que celui où Bruce a vu le Nil en Abyssinie. Peut-être d'autres voyageurs, appuyés sur les découvertes précédentes, résoudront ce fameux problème de géographie. Malheureusement, la mort de M. Ritchie, dont l'entreprise était si bien commencée, recule encore nos espérances (1).

---

(1) Cette triste nouvelle vient d'arriver à Londres, au moment où l'on se réjouissait du rétablissement de M. Ritchie, qui avait pris la fièvre à Mourzouk. On ne saurait trop déplorer la fin précoce de cet habile et intrépide voyageur. Muni d'excellens instrumens, et doué de connaissances aussi variées qu'étendues, il promettait les plus heureuses découvertes sur l'intérieur de l'Afrique. Son dessein était de la traverser du nord-est au sud-

Notre voyageur partit de Saint-Louis, le 28 janvier 1818; son bagage consistait en deux fusils, dix livres de poudre, trois livres et demie de corail, deux livres d'ambre jaune, dix-huit masses de verroterie, quatorze livres de tabac, une hache, une couverture, deux outres, deux poignards et trois boussoles. Il avait un cheval et un âne chargés de ses provisions, trop peu considérables pour tenter l'avidité des nègres et faire échouer son entreprise.

M. Mollien avait cru d'abord devoir prendre l'habit maure; mais les hommes de cette nation étant la terreur des naturels, et le costume le défendant mal des moustiques, il fut bientôt obligé d'y renoncer, et d'envoyer chercher à Saint-Louis ses vêtemens à l'européenne; il continua de les porter pendant long-tems: cependant, arrivé au Bondou, il se fit faire un habillement à la manière des nègres. Quand on songe à la différence de langue, de religion, de mœurs et de caractère des peuples qu'il traversa, on a de la peine

---

ouest. Il devait passer de Mourzouk à Bournou, compléter les observations de Hornemann, se rendre au Niger, le remonter jusqu'à Tombuctou, examiner le Wangara, et s'assurer si le fleuve s'y perd, ou si, au contraire, il tourne au sud pour se jeter dans la mer Atlantique, soit à la côte de Guinée, soit par l'embouchure du Zaire; visiter les villes de Ghana, Haoussa, Ouassena; ensuite se rendre aux comptoirs anglais, en Guinée. Peut-être aurait-il pu passer au pays des Achanties, que M. Bowdich a observé et décrit le premier avec tant de succès, et où l'Angleterre entretient maintenant un consul. Ce vaste projet accompli eût élevé M. Ritchie au-dessus de Mungo-Park, de Bruce, et de tous les voyageurs en Afrique.

Nous attendons avec impatience la publication du voyage fait récemment par M. Corbelet dans l'intérieur de l'Afrique. M. Corbelet vient d'arriver à Paris.

à concevoir comment un blanc, seul, en habit d'Europe, a échappé aux périls qui le menaçaient à chaque pas. Deux choses ont contribué à l'en sauver: d'abord sa présence d'esprit et son courage, ensuite la fidélité et le rare dévouement de son guide. Il paraît aussi, d'après l'ensemble de son ouvrage, quoique l'auteur n'en dise rien, qu'il parlait aisément le yolof. Boukari avait amené son fils et un esclave; mais, le voyageur craignant qu'il n'en devînt plus timide, lui déclara qu'il fallait le renvoyer à Saint-Louis. Ainsi, il resta seul avec son guide. L'événement a prouvé que sa hardiesse n'était pas de l'imprudence. A l'entrée dans le pays de Foute, comme il voyageait la nuit dans la forêt, avec une petite caravane, un lion sortit du fond d'un baobab, en poussant des rugissemens terribles, et il les suivit à cent pas de distance pendant un quart-d'heure. La terreur générale répandue dans la troupe fit marcher tout le monde rapidement, femmes, enfans et traînards; le lion s'arrêta. A Bala, premier village *Poule*, notre voyageur fut volé de son poignard; ses compagnons de voyage l'obligèrent de retourner sur ses pas pour réclamer l'objet volé. Le chef de Bala le fit retrouver, et lui envoya son fils avec un présent: chez nous on ne rend pas toujours la justice à si bon marché. A Diaba, le voyageur est arrêté par une troupe considérable. En vain il allègue la protection de Bourb-Yolof, ou de l'empereur des Yolofs et d'Almamy, qu'il venait de visiter. Un conseil de vieillards s'assemble; la cause est plaidée avec une sorte de solennité. Malgré les efforts de ses avocats, il est condamné à retourner vers Almamy, et à laisser en dépôt ses marchandises. Cependant il parvint à échapper à ce nouveau danger.

Son fidèle marabout était de Senopalé. Arrivé à ce village, il y trouva sa sœur et sa nièce. L'accueil affectueux qu'il en reçut, rejaillit sur notre voyageur qui fut frappé de la figure de ces deux femmes, à en juger par le portrait suivant : « La sœur et la nièce de Boukari s'étaient richement parées, pour nous faire honneur : leurs oreilles, leurs cheveux et leur cou étaient chargés d'or, de corail et d'ambre ; elles portaient aussi beaucoup de grelots d'argent... Les deux parentes de Boukari étaient jolies ; elles avaient le visage long ; les traits fins, les formes délicates, la taille svelte et bien prise, la peau d'un noir d'ébène... La modestie de ces deux femmes m'enchantait ; chaque fois que je les regardais, elles baissaient les yeux et se couvraient de leur voile de mousseline, etc. »

Quand ils furent sur le point de quitter le Bondou, pour entrer dans le Fouta-diallon, Boukari refusa obstinément de continuer, à moins qu'on n'emportât deux outres pleines d'eau ; ce qui était à la fois inutile et impraticable. M. Mollien prit la résolution hardie de le congédier. Qu'on se représente maintenant notre voyageur, enfoncé à cent quatre-vingts lieues dans les terres, seul homme blanc, sans guide, ne sachant ni le poule ni le mandingue, accablé de la fièvre, abandonné à lui-même au milieu de tous les périls, ayant devant lui trois jours de marche dans un désert ; cependant il résolut d'avancer, et même il monta à cheval pour continuer sa route. La nuit, un nègre le fit entrer dans sa case. Comme il s'abandonnait à de tristes réflexions, il y aperçoit son guide. Une nouvelle dispute s'élève ; Boukari ose le menacer avec un fusil dont il s'était emparé. Dans cette lutte, le voyageur devait succomber infailliblement : une caravane

survint à propos pour les séparer. Enfin, Boukari sentit ses torts; et depuis ce jour il s'attacha au service de notre voyageur, comme l'ami le plus sincère et le plus dévoué.

Souvent, pendant le cours du voyage, M. Mollien fut le médecin malgré lui : l'opinion des nègres est qu'un blanc est nécessairement versé dans la médecine, et quand ils invoquent des remèdes, il faut absolument qu'il les satisfasse. A Boié, sa case devint un lieu de consultation. Il fut obligé de prescrire des remèdes aux femmes et aux vieillards. Les maux les plus communs sont la siphylis, la goutte et les goîtres.

A Niébel, un iman lui défendit de passer outre, et l'arrêta jusqu'à ce qu'il connût si Almamy de Timbo consentait à son passage; c'était un coup monté par la femme de l'iman, afin d'extorquer des présens du voyageur : elle-même vint le trouver, et lui demanda, d'un ton à n'être pas refusée, tout ce qui lui convenait de son bagage. « Dans ce pays, dit-elle à Boukari, les femmes conduisent les affaires de leurs maris; je puis faire aller le blanc à Timbo. » Le voyageur ne douta plus qu'elle ne fût la cause de son arrestation; il fut contraint de lui donner beaucoup d'ambre et de corail pour l'apaiser. L'iman vint à son tour prendre sa part des dépouilles. Après l'avoir menacé d'un ton furieux, il exigea qu'on lui remît tout ce qu'il voulut; il fallut céder : les habitans du village étaient tous disposés on ne peut plus mal. Un marchand d'esclaves, appelé *Boubou*, prit la défense du voyageur dans cette occasion; M. Mollien chercha, par tous les moyens, à se l'attacher, et celui-ci se décida à l'accompagner; mais il cachait un dessein perfide, qui échappa à la prudence de notre voyageur. A mesure qu'ils s'avan-

çaient vers le sud, ils s'élevaient toujours de plus en plus. Enfin, M. Mollien arriva au pied de la grande chaîne des monts Tangué ou Badou, dirigée du sud au sud-est. Il eut une peine infinie à gravir la montagne, entourée de précipices, et si escarpée, qu'il lui fallut pousser son cheval par derrière, tandis qu'un de ses compagnons le tirait par la bride. Parvenu au sommet, il eut un immense horizon sous les yeux : de-là on découvre le pays à vingt lieues à la ronde. Mais la santé du voyageur commençait à s'affaiblir par des marches pénibles, par la mauvaise qualité et même le défaut d'alimens. L'épuisement fut au comble, après deux jours entiers passés sans nourriture. Enfin, à Fobé, on lui donna de l'eau, des fruits, du miel et du maïs. Un chevreau, qu'il se procura, répara un peu ses forces; son marabout, épuisé de faim comme lui, refusa cependant d'y toucher, parce que l'animal avait été tué de la main d'un payen. Bientôt, les torrens d'eau pluviale qui inondèrent le pays, causèrent une humidité excessive; le voyageur fut saisi d'un violent accès de fièvre. Le tamarin, dont il avait usé avec succès, fut impuissant; le quinquina lui manquait; il n'avait à sa disposition aucun autre remède que l'eau et le riz. La dyssenterie se déclara, et fit des progrès alarmans. Épuisé par le mal, M. Mollien se préparait à mourir. Il remit au fidèle Boukari ses journaux, ses effets et ses dernières volontés; tout fut disposé, jusqu'aux funérailles. Le lendemain, une crise salutaire arrêta la fièvre; mais ensuite le mal redoubla, compliqué de vives douleurs aux mâchoires. Touchés de sa situation, des nègres lui apportèrent de prétendus remèdes, entre autres un énorme pain de riz, cuit au soleil, bien plus fait pour l'étouffer que pour le gué-

rir. Pour comble de maux, son guide Boubou, chez lequel il logeait à Bandéia, conçut l'affreux dessein de se défaire de son hôte. Depuis long-tems, il convoitait son bagage; il crut le moment favorable: il fit servir à M. Mollien et à Boukari, une poule empoisonnée. A peine en eurent-ils goûté, qu'ils éprouvèrent de violentes douleurs; un esclave qui en mangea une partie, pensa mourir. Ce méchant homme avait défendu à ses femmes de lui donner le moindre secours. Heureusemens, une d'elles, bravant ses menaces, eut l'humanité de partager ce qu'elle possédait avec le malheureux voyageur, et le sauva de la mort. Pendant que celui-ci était gissant, Boubou, furieux, vint lâchement le menacer; celui-ci eut le courage de saisir son fusil et de chasser le misérable de sa case. Ce ne fut pas la seule entreprise que les gens du lieu, soulevés par Boubou, tentèrent contre lui. Comme on commençait à savoir dans le pays qu'il avait visité les sources, et qu'on est très ombrageux sur ce point, il courait un autre péril. Alors, il résolut de fuir, malgré le délabrement de ses forces, et d'aller à Gèba, comptoir portugais, situé à plus de cent lieues de Bandéia. Il trouva heureusement un guide. On parvint à l'asseoir sur son âne, et il partit secrètement. Déjà il avait atteint la rivière, lorsque le cruel Boubou accourut et le força de rentrer au village. Notre voyageur trouve un autre guide, car le premier l'avait trahi. A peine était-il en route qu'il est arrêté une seconde fois. Enfin, après mille difficultés, dont il ne se tirait jamais qu'en distribuant du corail, de l'ambre et de la poudre, il parvint à s'échapper à tous les piéges, et partit pour Gèba, dans un état de faiblesse difficile à imaginer, toujours miné par la fièvre. Je passe sous

silence les fatigues sans nombre de ce nouveau voyage.

C'est dans les bois qui couronnent les montagnes de Bourré qu'habite l'orang-outang. Le singe y est très commun; son cri ressemble à celui d'un épagneul; il est dépourvu de queue. A l'aide des branches d'arbres, il se forme une espèce de case; on prétend que sa rencontre est dangereuse pour les négresses. L'orang-outang n'est pas le seul singe qui soit dans ce cas. Dans le pays de Galam, une femme portant du miel et du lait, fut attaquée par une troupe de singes, de trois à quatre pieds de haut (l'auteur n'en dit pas l'espèce); ils lui jetèrent des pierres et la frappèrent avec des bâtons. Les habitans du village voisin se rendirent à l'endroit où était la troupe ennemie, et en tuèrent plusieurs à coups de fusil; mais ils furent eux-mêmes blessés à coups de pierre ou mordus grièvement.

En se rendant à Géba, M. Mollion traversa plusieurs fois le Rio-Grande. Le caïman y est commun et très dangereux pour les voyageurs. Les ânes sauvages sont en grand nombre dans le pays. Arrivé à Jarma, il trouva des cases construites en pierre. Depuis trois jours, il éprouvait les horreurs de la faim : le pays souffrait de la disette. Pour obtenir un peu de riz, il fut obligé de le payer avec le chapeau et la tunique de Boukari, son ambre et son corail n'ayant pas de prix aux yeux des habitans. La fièvre et la dyssenterie ne le quittaient point. Dans cette triste situation, quel remède qu'un repas composé de noyaux écrasés et bouillis ensemble! cependant il fut obligé d'en accepter plusieurs aussi détestables. Souvent ses compagnons de voyage crurent qu'il allait succomber. Arrivé à Kansoraly, il envoya Boukari avec une lettre à Géba, qui n'en était qu'à six lieues. Le lendemain, il le vit revenir avec

du vin, du pain frais, du sucre et du tabac, que lui envoyait le gouverneur portugais, M. Dirqui. Personne n'avait pu comprendre sa lettre écrite en français; un Yolof avait servi d'interprète entre Boukari et le gouverneur. Celui-ci, touché des souffrances de notre voyageur, le fit presser vivement de venir résider à Géba, pour se rétablir. Ainsi, après cinq mois des plus cruelles privations, M. Mollien allait retrouver une nation européenne. Il fit son entrée à Géba dans un état digne de pitié, se soutenant à peine sur son âne, la barbe longue et épaisse, avec un costume de nègre, en lambeaux. Le récit de ses malheurs éloigna les soupçons; les soins de la femme du gouverneur contribuèrent à le rétablir.

Géba est un gros village, bâti dans le pays des Mandingues; les maisons sont en terre; ce lieu est très mal-sain; la population est composée de noirs et de mulâtres. Dans ce comptoir, on reçoit les cuirs, la cire, l'ivoire et les esclaves qu'on transporte à Bissao, fort portugais, à soixante lieues au sud-ouest. Notre voyageur obtint une barque pour s'y rendre par la rivière de Géba, dont les eaux fangeuses recèlent beaucoup d'hippopotames. Il arriva, percé par la pluie; depuis trois jours il n'avait point mangé. Les nègres et les habitans l'insultèrent et le convrirent de huées. Le gouverneur de Bissao, M. de Mattos, sans être détourné par l'aspect misérable du voyageur, l'accueillit avec bonté et lui fit donner une chambre, des habits neufs, des alimens choisis et les soins les plus généreux. La fièvre l'avait tellement épuisé, qu'il garda le lit jusqu'à la fin de la saison pluvieuse. Des officiers portugais, jaloux d'un accueil aussi bienveillant, cherchèrent à indisposer contre lui le gouverneur, en rappelant la prise de Lisbonne par l'armée française, et

l'attaque de Bissao par une de nos frégates; mais rien ne put altérer la bienveillance de M. de Mattos, qui lui fournit encore le moyen de se rendre sur la Gambie.

Les maisons de Bissao, sur la côte, sont de pierre, et en terre dans l'intérieur; il y a un grand fort bâti en pierre. La garnison, composée de noirs et de mulâtres avec quelques blancs, est sans souliers, sans uniforme. Toute leur solde consiste en feuilles de tabac. Le gouverneur et le commandant sont les seuls qui mangent du pain et boivent du vin. Le commerce consiste en ivoire, en sel, en cire, en or et en esclaves. La place est à la discrétion des Papels pour les vivres. M. Mollien fut témoin de la paix conclue entre eux et les Portugais, qui se soutiennent dans ce comptoir, par leur condescendance envers les habitans, plutôt que par la force; aussi sont-ils préférés à toute autre nation européenne : il y a peu d'années que les Bisagos massacrèrent la garnison anglaise établie à Bulama. La cire se vend 20 à 24 piastres le quintal; la livre d'ivoire, 6 fr.; un esclave, 125 piastres; le riz, 1 piastre, les 30 livres; la poudre, 70 piastres le quintal; le tabac, de 30 à 40 piastres; un fusil, 6 à 8 piastres, etc.

L'auteur, pendant son double séjour à Bissao, recueillit une foule de renseignemens neufs sur les Bisagos, les Papels, les Balantes qui se nourrissent de rats, les Yolas, et divers autres peuples qui commercent avec le comptoir; sur leurs mœurs, leur nourriture, leur culte et leurs habitudes guerrières, ainsi que sur les productions de leur pays.

Le 1er novembre 1818, le voyageur prit congé de M. de Mattos, et monta une pirogue pour retourner à Geba; les Mandingues qui étaient à bord se prirent de querelle : en voulant séparer les combattans,

il fut blessé d'un coup de lance. A Geba, il s'assura d'un guide qui devait le conduire à Bronko sur la Gambie. Comme il allait se mettre en route, il apprend l'arrivée d'une goëlette française à Bissao; il y retourne: deux bâtimens français y étaient mouillés; mais l'un était destiné pour le Rio-Pungo; l'autre, pour les îles du Cap-Vert. Ce contre-tems lui causa un accès de fièvre mortel; une forte dose d'émétique le rendit à la vie. Enfin, l'arrivée d'une goëlette destinée pour Gorée, contribua à le rétablir; il s'embarqua le 3 janvier 1819, et aborda le 8. De-là il se rendit à cheval à Saint-Louis, où il arriva le 15, après un an d'absence. Le fidèle Boukari, sur la demande de M. Mollien, obtint un cadeau de marchandises, et du terrain pour y bâtir une maison en brique. La santé de notre voyageur continuant d'être altérée par tant de fatigues et de privations, il partit pour la France au bout d'un mois de séjour, et débarqua heureusement au Hâvre, le 23 mars 1819.

Tel est le récit abrégé du voyage de M. Mollien. On trouvera, dans la lecture même de sa relation, beaucoup de faits instructifs et dignes d'être médités par ceux qui entreprendraient des excursions semblables. Le détail de son itinéraire, village par village, est placé à la suite de sa relation; les intervalles sont mesurés en milles, et les directions de la route sont marquées par les rhumbs de la boussole.

Il me reste à rendre compte de la partie géographique; mais je n'entrerai point dans les développemens. Déjà d'un des habiles rédacteurs des *Annales des Voyages*, M. Eyriès, a su apprécier ce qu'il y avait de neuf dans ce voyage, et ce qu'il ajoutait aux anciennes découvertes.

Sans doute, il est fâcheux que M. Mollien n'ait pas été muni d'instrumens, pour fixer d'une manière exacte la position et la hauteur des lieux qu'il a visités, surtout celle des montagnes du Fouta-diallon, où la Gambie, la Falémé, le Rio-Grande et le Sénégal prennent leurs sources; cependant comme sa route est tracée entre des points bien connus, tels que Saint-Louis, Gorée, Géba, Bissao, etc., et qu'il a pris soin de noter sur son journal les distances mesurées en milles et les directions de la route; il est possible de tracer une carte assez bonne de tous les pays qu'il a parcourus, supérieure du moins à celles qu'on a eues jusqu'à ce jour, et plus étendue que celles de Mungo-Park et de Durand. M. Mollien avait soin de mesurer partout la profondeur des puits : il avait par-là une indication de la proximité des rivières, et de leur niveau. Ainsi que l'a déjà remarqué M. Eyriès, la source du Bâ-fing ou Sénégal, dans la carte de Mungo-Park, comparée à celle de M. Mollien, est trop à l'est de plus de quatre degrés et demi; celle de la Falémé, de près de trois degrés; celle de la Gambie, de deux degrés un tiers. Les latitudes sont plus d'accord; cependant celle de la source de la Falémé, selon Mungo-Park, est encore trop septentrionale de près d'un degré un quart, et celle de la Gambie, de près d'un demi-degré. Le célèbre et infortuné voyageur n'avait point vu ces trois sources, et il les avait placées d'après les récits des habitans; tandis que M. Mollien les a visitées, ainsi que celle du Rio-Grande. De plus, ayant souvent traversé ou cotoyé ces rivières, il en a rectifié le cours. Cependant il n'aurait pas été possible de tracer sur la carte de M. Mollien, comme on l'a fait, le cours entier de la

Gambie, sans la carte du voyage de Munko-Park, qui porte, en partie, sur des observations exactes de latitude et quelques-unes de longitude.

Malheureusement le fâcheux état de la santé de notre voyageur, et les obstacles qu'il éprouva de la part des habitans à Timbo, l'empêchèrent de se rendre à la source du Niger, point capital de son voyage; mais il se procura du moins des notions qui paraissent assez précises. Il en résulte que la source du Dialli-bâ ou Niger est à huit journées au sud-est de Timbo, et à onze de celle du Sénégal, dans les chaînes qui séparent le pays de Kouranko de celui de Soliman, vers le onzième degré quarante minutes de longitude ouest; tandis qu'on l'avait placée jusqu'à présent entre le huitième et le neuvième degré. M. Mollien observe judicieusement qu'en ce dernier endroit, le fleuve a une largeur de deux portées de fusil.

M. Mollien devait vérifier l'existence d'une communication présumée entre la Gambie et le Sénégal; il l'a trouvée à peu près dans le même endroit que l'avait soupçonnée le P. Labat, dans sa Relation de l'Afrique occidentale. C'est la rivière de Nérico, qu'il traversa, en passant du Fouta-toro dans le Bondou. Ainsi, les marchandises du royaume de Oulli, et celles du Fouta-diallon pourront arriver à Saint-Louis par le Sénégal, si toutefois le Nérico est rendu navigable. Ce fait important le devient davantage, par la proximité plus grande, qui résulte de la carte de M. Mollien, entre le Niger et le Sénégal.

On doit encore à notre voyageur la connaissance du pays fertile de Tenda-maié, à l'ouest du Fouta-diallon, dont aucun voyageur n'avait parlé jusqu'à présent, et de beaucoup d'autres qui sont autour du Fouta-

diallon. Il donne la description de ceux-ci, à la fin du chap. VII, d'après les habitans, jusqu'à un mois de marche à l'est, là où sont les anthropophages du Maniana, dont Mungo-Park avait déjà fait mention. Cependant, un nègre de Ségo assura à l'auteur que son roi avait détruit ces sauvages, qui, au reste, vivent d'araignées et de scarabées, aussi bien que de chair humaine.

Il aurait été peut-être à désirer que M. Mollien eût saisi une occasion aussi favorable pour se procurer un plus grand nombre de notions sur Tombuctou, Ouassena, le Wangara et l'Afrique intérieure; mais, il était assailli par tant de difficultés, et il a procuré tant d'autres notions utiles, qu'on aurait mauvaise grâce à exiger de lui plus qu'il n'a fait. Au reste, deux Foulahs lui ont tracé la route qu'ils avaient suivie pour se rendre à Tombuctou; en sortant du Fouta-diallon, ils s'embarquèrent sur le Niger, dans le Balia, passèrent par Bourré, et arrivèrent à Ségo, en 3 ou 4 mois (1). A une grande distance de cette ville, selon leur rapport, le Niger forme un lac immense qui s'écoule, disent-ils, dans le Nil d'Égypte. Ségo et Tombuctou sont les entrepôts du commerce de l'Afrique du nord; avec le Kankan et l'Ouasselon, pays les plus riches en or et en esclaves. Je supprime les récits contradictoires de ces marchands sur le sort de Mungo-Park.

Notre voyageur a remarqué que le vent de l'est, qui ailleurs embrâse l'atmosphère, est extrêmement froid dans le Fouta-diallon. Il conjecture de-là qu'avant d'arriver dans ce pays, il en traverse d'autres très élevés.

---

(1) Ce rapport donnerait une idée fausse de la position de Ségo.

Cette observation est juste ; mais elle est trop vague pour en conclure la hauteur relative du sol sur lequel coule le Niger.

Étant à Timbo, M. Mollien apprit que trois Anglais étaient venus de Sierra-Leona, dans le but de visiter les sources. Mais, leur dessein ayant été connu, ils furent obligés de se retirer promptement. Ce n'est pas là seule entreprise de ce genre qui ait échoué faute de circonspection de la part des voyageurs. En 1794, deux autres Anglais, Watt et Winterbottom, avaient tenté de pénétrer par le Fouta-diallon jusqu'au Niger ; mais, ils ne purent aller plus loin que Timbo ; les habitans s'y opposèrent de toutes leurs forces.

En 1791, le major Houghton avait voyagé au-delà de la Gambie et reconnu, le premier, que le Niger coulait de l'ouest à l'est ; opinion que Lalande avait déjà soutenue : on sait que Mungo-Park l'a mise hors de doute. Il reste aujourd'hui à reconnaître le cours du Niger, et à le descendre jusqu'à son embouchure. Les Anglais ont fait des efforts inouis pour y parvenir. L'expédition du major Peddie, qui fut si malheureuse, et qui eut lieu quelques années avant le voyage de M. Mollien, était aussi dirigée sur le Niger par le Fouta-diallon. Après avoir passé Bodé, dans le Bondou, M. Mollien apprit que la troupe du major, beaucoup trop considérable, avait donné de l'ombrage aux nègres, et qu'on lui avait refusé le passage. Plus tard, le capitaine Campbell éprouva le même sort que le major Peddie. Enfin, en 1816, le capitaine Tuckey, de la marine royale, fut chargé de remonter le Zaire ou Congo, aussi haut que possible, sur un bâtiment approprié à ce dessein. Il avait avec lui des naturalistes, des observateurs et des collections d'instrumens de toute espèce. Au bout de

trois mois, dix-huit personnes de l'expédition, sur cinquante-six, avaient péri par les fièvres et l'épuisement; savoir : le capitaine Tuckey et son lieutenant, les trois naturalistes, et treize autres personnes. Le Journal du malheureux capitaine renferme cependant des notions curieuses sur le cours du Congo ; mais on n'y trouve que des conjectures sur ce qui touche au Niger. Il pensait que le Congo communiquait avec le Niger par le lac de Wangara. Au reste, c'était le sentiment de M. Maxwell, et de Mungo-Park lui-même, que le Congo devait être l'issue du Niger ; tandis que le major Rennell admet que celui-ci se perd dans le Wangara: quant à sa chute dans le Nil, le savant géographe l'a regardée comme impossible, parce que le Nil traverse des pays plus élevés que celui où Mungo-Park a vu couler le Niger.

Nous terminerons ici ces remarques, déjà bien étendues, en ajoutant qu'on trouve, à la fin de l'ouvrage, une analyse du fer et du minerai rapportés par M. Mollien. Ce fer, si grossièrement forgé, a été reconnu d'une qualité excellente. M. Berthier, ingénieur des mines, l'a soumis à divers essais, et l'a trouvé très-beau, très-ductile et homogène. Un des échantillons de minerai contenait 77 pour 100.

JOMARD, *de l'Institut.*

Histoire de la Monnaie, *depuis les tems de la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charlemagne; par M.* **Garnier**, *associé libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1).

On peut considérer cet ouvrage sous deux aspects différens, comme ouvrage d'économie publique, et comme un ensemble de recherches sur l'état de la monnaie chez les peuples anciens. Sous le premier point de vue, l'auteur s'est déjà placé au premier rang parmi les écrivains qui ont plus spécialement cultivé la science de la richesse des États et de la manière dont cette richesse se divise entre leurs habitans. La juste réputation qu'il s'est acquise en ce genre, doit garantir que la portion de son nouvel ouvrage qui s'y rapporte, y sera traitée comme elle doit l'être par un bon maître.

Quant à la seconde, elle contient une bonne réunion de faits extraits des auteurs de toutes les époques de l'antiquité: plus d'une fois M. Garnier les présente sous un jour tout-à-fait nouveau, et les explique par des conjectures qui lui sont particulières. Il n'admêt point, par exemple, qu'aucun peuple de l'antiquité, parvenu à ce degré de civilisation qui est marqué par la pratique des arts utiles et de quelques arts d'agrément, ait pu ne pas connaître l'usage de la monnaie comme signe général des échanges, telle que nous la concevons dans notre Europe, réglée, signée par l'autorité publique: aussi, ne se range-t-il pas du côté de ceux qui supposent que l'Egypte des Pharaons n'eut point de monnaie. Il est vrai que jusqu'ici on ne connaît aucune pièce d'au-

(1) Paris, 1819. 2 vol. in-8°. Mad. Agasse. Prix, 10 f., et 12 f. par la poste.

cun métal qu'on puisse, avec certitude, attribuer à l'Égypte primitive; mais M. le marquis Garnier ne trouve pas une autorité suffisante à cette preuve négative, lorsqu'il voit d'ailleurs que Joseph est vendu pour vingt pièces d'argent, à des Ismaélites qui se rendaient en Egypte; que ce même Joseph, ministre d'un Pharaon, vend pour de l'argent ses blés mis en réserve; que Jacob envoyant ses enfans acheter du blé en Égypte, leur remet l'argent nécessaire pour en payer le prix; que cet argent est retrouvé dans les sacs de blé; et rapporté de nouveau à Memphis. D'autres passages de la Bible parlent, dit-on, de l'argent au tems même d'Abraham, et l'auteur en conclut qu'il était également connu des Assyriens, des Chaldéens et des Babyloniens, comme de l'Égypte avant l'invasion des Perses. Nous ferons remarquer, toutefois, combien est suspecte une autorité à laquelle notre auteur paraît accorder beaucoup de confiance: c'est celle de M. Hamilton qui, dans ses *Ægyptiacæ* (pag. 135), prétend avoir vu sur un bas-relief, à Thèbes d'Égypte, le pillage d'une ville prise d'assaut, et les vainqueurs se jetant avec avidité *sur des sacs de monnaie* ou *d'argent monnayé*, comme on l'a dit ailleurs. Mais il n'y a ici qu'une chose de certaine; c'est que M. Hamilton a cru voir, sur un bas-relief, des sacs remplis d'argent (*money bags*), et qu'il l'a dit: la saine critique et ses conclusions, rigoureusement déduites d'un grand ensemble de faits bien observés, rejettent sans hésitation l'assertion de M. Hamilton.

M. Garnier examine ensuite le poids et les divisions des monnaies égyptiennes et assyriennes; et, dans le chapitre d'Isis, il recherche ce que furent le *bœuf* d'argent et la *brebis* d'or, retrouvant le *bœuf* comme type

sur de très anciennes monnaies, et réunissant les passages selon lesquels, 1° dans la Bible, le roi de Gérave fit à Sara un magnifique présent de *bœufs* et de *brebis*; Eliézer, demandant Rebecca pour Abraham, dit que celui-ci possède en quantité des *brebis* et des *bœufs*; Jacob paye 100 *brebis* un champ dans la terre de Canaan; les os de Joseph sont ensevelis dans un champ acheté par Jacob au prix de 100 *brebis neuves*; — 2° dans Homère, l'armure de Glaucus, qui était d'or, est évaluée 100 *bœufs*, et celle de Diomède, qui est de bronze, à 9 *bœufs* seulement; — 3° dans les lois des rois de Rome, les amendes pour vol et pour injures graves sont fixées à un maximum de 30 *bœufs*, et à un minimun de 2 *brebis*; sous la république, en l'an 300 de Rome, une loi estime en monnaie de cuivre la *brebis* d'or et le *bœuf* d'argent. L'auteur en conclut que, dans tous ces passages, il s'agit de pièces de monnaie d'or signées d'une *brebis*, et de pièces d'argent signées d'un *bœuf*, et dont elles avaient porté le nom. Cette manière d'entendre ces passages et plusieurs autres analogues, est au moins neuve et fort importante, si la critique et le tems viennent à la confirmer. Il en est de même de ce que l'auteur avance, sur de nombreuses considérations, de l'unité d'un système de monnaies chez tous les peuples de l'antiquité, comme d'autres érudits ont avancé qu'ils n'eurent qu'un seul et même système de mesures.

Dans ses conclusions relatives aux peuples de l'antiquité, M. Garnier comprend aussi les Romains, dont il examine plus particulièrement les monnaies dans le second livre de son ouvrage; et l'on trouve, sur ce sujet, beaucoup de recherches, et surtout beaucoup d'explications propres à l'auteur, soit sur le système en lui-même, soit sur les réformes qu'il

éprouva, par la réduction de l'as romain, ou par la loi *Papyria*. L'auteur s'occupe enfin de la monnaie de compte des Romains : il avait déjà publié, en 1817, un Mémoire spécial *sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité*, etc. Pour être historien exact, nous devons dire que ce Mémoire donna lieu, dans le sein de l'Académie des Belles-Lettres, à une discussion fort utile à l'examen de ce sujet, sur lequel M. Letronne, contradicteur de M. Garnier, a publié un Mémoire généralement considéré comme conforme aux doctrines les plus accréditées par les auteurs et par les monumens. A ces nouvelles considérations sur les monnaies de compte chez les Romains, M. Garnier ajoute un chapitre relatif à la réforme des monnaies romaines par Constantin, lesquelles subsistèrent jusqu'à Charlemague, et des recherches sur la paye des soldats romains et sur le prix moyen du blé dans les tems anciens. Ceux qui liront cet ouvrage d'un publiciste distingué à tant d'égards, conviendront qu'il a atteint le but louable qu'il s'était proposé, et qu'après avoir tracé l'histoire de la monnaie des peuples anciens, pour établir la valeur réelle et intrinsèque des mesures pécuniaires dont ils faisaient usage, il a, comme il le désire, marqué la route à ceux qui cherchent à s'instruire de l'administration des finances de ces peuples, et de l'état de leur économie publique et privée. F.

LITTÉRATURE.

MARIE STUART, *tragédie en cinq actes et en vers, par M.* PIERRE LEBRUN (1).

MARIE STUART, *traduction de* FR. SCHILLER, *publiée par M.* DE LATOUCHE (2).

MARIE STUART, *traduite de Schiller par* HESSE (3).

LORSQUE la prise de Constantinople par les Turcs força les savans grecs de chercher un asile dans les divers Etats de l'Europe, déjà la civilisation avait commencé à se perfectionner, et la littérature marchait de front avec elle. Sorties du sein des institutions du moyen âge, sans le secours d'aucune circonstance étrangère, les lettres étaient alors en parfaite harmonie avec les institutions sociales, dont elles n'étaient en quelque sorte que le reflet. Grossières et rudes à leur origine, elles se seraient polies peu à peu, en suivant le perfectionnement graduel de la société.

Déjà le théâtre français, à sa naissance, avait commencé par où le théâtre grec avait commencé lui-même. L'identité entre les idées des deux époques, avait amené celle des produits de leurs arts. Qu'étaient en effet les premières pièces dramatiques grecques, qu'était le drame, avant Eschyle et du tems d'Eschyle? rien autre chose qu'une cérémonie religieuse. Sans annoncer, à beaucoup près, la même puissance de génie

(1) Paris, 1820. Ladvocat, galerie de bois, n° 197. Prix, 3 fr.

(2) Paris, 1820; 1 vol. in-8°, 184 pag. Bataille, galerie de bois, n° 246. Prix, 3 fr. 50 c.

(3) Paris, 1816; 1 vol. in-8°. J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22. Prix, 3 fr. 50 c.

dans leurs auteurs, nos mystères français manifestaient l'application du même principe. Quelques années de plus, et, par une gradation naturelle, ces cérémonies religieuses eussent fait place aux cérémonies nationales; à la vénération pour les saints, aurait succédé l'enthousiasme pour les héros. Accoutumés à chercher autour d'eux les grandes choses et les grands hommes, nos poëtes auraient appris à concevoir une plus haute estime d'eux-mêmes et de leurs concitoyens; et cette estime, à son tour, aurait réagi sur leurs lecteurs et sur leurs auditeurs, pour fortifier à la fois l'esprit national et la morale publique. Telle est la marche qu'eût suivie la littérature, si elle eût été abandonnée au cours naturel des choses. Mais l'apparition subite des chefs-d'œuvre de la Grèce, et l'admiration qu'ils excitèrent chez un peuple sensible et ardent comme les Français, amenèrent une révolution prématurée dans les doctrines littéraires.

En comparant leurs esquisses imparfaites avec les sublimes tableaux qui leur étaient présentés pour la première fois, nos auteurs, semblables à un timide et simple bourgeois admis à la cour, commencèrent à rougir d'eux-mêmes et de la stérilité de leurs propres efforts. Le dédain affecté par les bannis de Constantinople, qui traitaient de barbares leurs nouveaux hôtes, hâta encore l'abandon des compositions nationales. On était tout-à-fait honteux d'être Français, et chacun à l'envi ne songeait plus qu'à se faire Grec. Ce fut surtout dans le drame que ce prétendu perfectionnement se fit sentir. Comme les vieux poëtes avaient choisi des sujets religieux, les poëtes de la nouvelle école se firent un devoir de n'en plus traiter aucun. Dans leur impuissance de remplacer leur système par un meilleur, ils

trouvèrent plus facile de copier servilement les formes suivies par les modèles qui leur étaient imposés. Sans considérer s'ils se trouvaient placés dans les mêmes circonstances que les Grecs, s'ils avaient les mêmes habitudes morales et politiques, les mêmes goûts, la même manière de sentir et d'exprimer leurs sensations, ils transportèrent sur la scène française la tragédie grecque, telle qu'elle leur avait été donnée. Pour qu'il n'y manquât rien, après avoir naturalisé les chœurs, ils forcèrent la langue française à se plier, en dépit d'elle-même, au joug de la langue grecque, et ils voulurent que nous eussions des vers iambiques et dactyliques, par l'unique raison que les Grecs en avaient eu avant nous.

Leurs successeurs, frappés de la bizarrerie d'une telle union, tentèrent d'introduire l'ordre dans ce chaos. Sans oser s'écarter des modèles imposés, ils sentirent que, puisqu'ils donnaient l'histoire de tems inconnus, il fallait du moins mettre à peu près au fait des époques qu'ils représentaient, et des événemens qui les avaient précédées. De-là, la nécessité des longues expositions et des confidens. Les Grecs ne connaissaient ni l'un ni l'autre de ces expédiens, et n'en avaient pas besoin; chaque spectateur, aussitôt que le personnage avait prononcé *je suis Agamemnon*, *je suis Oreste*, était immédiatement instruit de ce qu'on allait lui soumettre. Il devenait inutile de lui faire un long récit des événemens de l'avant-scène, et de lui décrire les mœurs des tems, si les hommes et les choses étaient trop rapprochés de lui, pour qu'il pût se laisser abuser sur la vérité de l'imitation. La réflexion qui porta les Français à introduire leurs longues expositions et leurs fastidieux confidens, avec leurs

récits monotones, n'était donc pas dépourvue de justesse. Il fallait bien transporter le lecteur dans les tems passés, le rendre concitoyen de tous les héros évoqués devant lui, et l'environner d'un tel prestige qu'il crût être Romain à Rome, Thébain à Thèbes. Voilà, sans doute, quel était leur but. Mais, pour y atteindre, de profondes études historiques étaient indispensables, et les poëtes ne sont pas toujours des érudits. Il y eut peu d'hommes capables, comme le vieux Corneille, de créer d'un mot un cercle magique d'illusions, et, par la grandeur inattendue des idées, de nous révéler une nouvelle nature, de nous reporter dans cette Rome antique où son ame habitait; peu d'hommes capables, comme Racine, de nous ouvrir le temple du Dieu des juifs, de nous dévoiler l'intolérante ambition de ses prêtres, et de répandre, comme en passant, des torrens de lumières sur l'histoire de tout un peuple. On trouva donc plus simple de se contenter des noms grecs et romains, et, quant aux mœurs, de les représenter d'imagination ou de saisir celles qu'on avait sous les yeux. Les romanciers l'avaient fait; les poëtes en usèrent de même. Ainsi, pour exposer les aventures de Louis XIV, on emprunta les noms de Titus et de Bérénice; celles de la princesse de Clèves furent reproduites sous celui de Germanicus.

Lors même que les poëtes eussent été doués de toute l'instruction nécessaire, il resterait encore à examiner si la méthode qu'ils ont adoptée, était la plus propre à remplir leur objet; si la monotonie d'un récit, même fort beau, dans le moment où l'action n'était pas engagée, n'inspirait pas plus d'ennui que d'intérêt; si cette exposition épique arrachait bien en effet l'auteur aux tems et aux lieux dans lesquels il vit, pour le faire

contemporain des personnages de tems et de lieux différens. Il est manifeste que, malgré tout le respect des littérateurs pour le théâtre grec, il fallait, en lui donnant une forme moderne, y introduire le changement qu'exigeait la peinture de mœurs étrangères, offertes au spectateur français. Mais on prétend que ce changement se déduit nécessairement des formes antiques. Les critiques anglais et allemands soutiennent que les Français se trompent; que leur innovation défigure la forme grecque; et que, dans la nécessité où l'on se trouvait de la violer, il fallait en appeler à la raison, et à l'esprit dans lequel les tragiques de l'antiquité avaient conçu leurs ouvrages. Ils ajoutent que, dans la nécessité absolue d'établir ces nouveaux rapports, il ne fallait pas hésiter à sacrifier la lettre à l'esprit, la forme au fond.

A ne considérer la chose que sous ce point de vue, il est vrai que les tragédies de Shakespeare et de Schiller agissent tout autrement que les nôtres sur l'esprit du spectateur. Le Coriolan, le Jules-César, le Roméo et Julliette du tragique anglais, s'emparent de vous, dès les premières scènes. Vous êtes à Rome et à Vérone, déjà identifiés avec les personnages. Le voile est tombé, qui vous séparait du passé. Vous n'êtes plus à vous; vous appartenez tout entier au poëte, qui vous fait à son gré l'habitant de son univers.

Ce que Shakespeare avait découvert par le seul instinct de son génie, Schiller le dut à un jugement sûr, fortifié par l'observation, agrandi par l'étude de l'histoire, et épuré par la philosophie (1). Guillaume-

(1) En parlant de Schiller, je ne puis laisser échapper l'occasion de rappeler le succès qu'obtinrent à l'Athénée les Leçons de Littérature allemande, de M. Michel Berr. Ne pourrait-il pas publier

Tell, Wallenstein et Marie Stuart, sont celles de ses pièces où il a montré le plus grand respect pour les vérités éternelles, et pour les vérités locales. De ces trois pièces, Guillaume Tell est sans doute celle qui paraîtrait la plus irrégulière et la plus désordonnée à un spectateur français, et cependant Schiller n'y perd pas un instant de vue son objet; celui de représenter les simples paysans de la Suisse, forcés, par les flétrissantes vexations d'une tyrannie continue, à ne prendre plus conseil que de leur désespoir, pour conquérir leur liberté. Il a voulu peindre l'excès de l'oppression provoquant l'unanimité de la résistance, et il a parfaitement réussi. Sa pièce, jouée en Suisse, et peut-être en d'autres pays, doit assurément faire trembler les Gesslers. La préface, placée par M. Benjamin-Constant à la tête de son imitation de Wallenstein, nous dispense de parler de cette dernière pièce. Nous ne pouvons qu'engager le lecteur à recourir à cette excellente dissertation, dans laquelle néanmoins des littérateurs d'une autre école ont cru pouvoir signaler quelques erreurs.

La même fidèle observation de l'histoire distingue éminemment la tragédie de Marie Stuart. Schiller n'y a rien omis de ce qui pouvait mieux faire connaître l'époque à laquelle se rattache la catastrophe. Jusqu'à la description du tournois donné par Élisabeth à l'ambassadeur de France, qui était venu demander sa main pour le duc d'Anjou, tout y est d'une étonnante vérité.

---

ce qu'on connaît déjà de son Cours? A en juger par l'approbation que lui ont donnée plusieurs hommes de lettres, qui ont entendu ou lu quelques-unes de ces leçons, le public lui saurait bon gré de cette tentative.

La comparaison, aisée à établir, entre la Marie Stuart de Schiller, et l'heureuse imitation qu'en vient de faire M. Lebrun, pourra jeter plus de jour sur les nuances qui distinguent les deux théâtres. Commençons par la pièce allemande.

Fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, Élisabeth avait été marquée, à sa naissance, de la tache d'illégitimité, par la condamnation de sa mère. Cependant, la gloire de son règne, l'appui qu'elle donnait à la nouvelle religion, et l'assentiment universel du peuple anglais, l'avaient légitimée à tous les yeux, excepté aux siens. La reine d'Écosse vivait : elle avait des droits au trône; c'était à elle et à son fils, Jacques VI d'Écosse, depuis Jacques Ier d'Angleterre, qu'il était réservé de lui succéder. Élisabeth avait même vu, jusque dans sa cour, des hommes puissans prendre parti pour sa rivale. En vain tenait-elle Marie dans une sévère captivité : du fond de sa prison, ses malheurs et sa beauté lui créaient des défenseurs. La jalousie de femme venait encore se joindre à la politique de reine, pour accroître la haine d'Elisabeth. Plusieurs fois, elle avait vu ses propres amans échanger les faveurs de sa cour contre la périlleuse tentative de briguer l'amour de sa prisonnière. Elle sentait qu'il n'y avait de paix pour elle que dans la mort de sa rivale.

« Elle est (1) la furie de mes jours ; c'est un esprit de tourmens que m'attache la destinée ! Où je me suis ménagé une espérance, est placé sur le chemin ce serpent de l'enfer. Elle m'arrache mon amant, me ravit mon époux. Chacun de mes malheurs s'appelle Marie Stuart. »

« Maria Stuart
Heisst jedes Unglück das mich niederschlaegt !

(1) Monologue du 4e acte, traduction de M de Latouche.

Ses courtisans, les uns par bassesse, les autres par superstition, ceux-là par la persuasion où ils étaient des complots de Marie, pressaient Élisabeth de consentir à sa mort; mais Marie était reine; tous les princes catholiques intercédaient pour elle, et une condamnation éclatante eût pu susciter des troubles. Elle laissait donc planer cette condamnation sur la tête de Marie, attendant, ou que l'apparence d'un nouveau complot vînt en justifier l'exécution, ou qu'une main dévouée frappât sa captive dans l'ombre, et la sauvât elle-même du reproche de cruauté. Mais les complots tardaient à se montrer, et le gouverneur de la prison de Marie, le chevalier Paulet, était un homme sévère et incorruptible. Son neveu, Mortimer, jeune homme courageux et passionné, paraît propre à frapper le coup. Il a gagné la confiance d'Élisabeth, en lui livrant les secrets commis à sa foi par les exilés écossais, et c'est lui qu'elle charge du soin d'exécuter en secret le crime qu'elle n'ose sanctionner publiquement. Toutefois, loin d'être dévoué à Élisabeth et à son parti, Mortimer avait cédé à la puissance invincible des yeux de Marie; il était passé sur le continent, avait vu les parens et les amis de Marie, s'était entendu avec eux, avait embrassé la foi catholique, et obtenu du pape l'absolution de tous ses péchés passés et futurs. Marie Stuart, convaincue de son aveugle dévouement, lui défend de rien entreprendre pour sa délivrance sans en faire part au comte de Leicester, amant reconnu d'Élisabeth, mais épris en secret de Marie dont il est aimé. La première entrevue de Mortimer et de Leicester est tracée, par Schiller, en poëte qui connaît les cours :

LEICESTER.

Qu'avait votre oncle?

MORTIMER.

Je l'ignore; l'estime inattendue que m'accorde la reine d'Angleterre....

LEICESTER, *le regardant fixement.*

Méritez-vous, chevalier, que l'on se fie à vous?

MORTIMER, *de même.*

C'est à vous que je fais cette question, comte de Leicester.

LEICESTER.

Vous aviez à me communiquer un secret?

MORTIMER.

Assurez-moi premièrement que je puis l'oser.

LEICESTER.

Qui est-ce qui m'assure de vous-même? Ne soyez pas offensé de ma défiance, je vous vois montrer deux visages à cette cour; l'un est nécessairement faux : lequel est le vrai?

MORTIMER.

Je me trouve dans le même cas que vous, milord.

LEICESTER.

Qui commencera la confidence?

MORTIMER.

Celui qui a le moins à risquer.

LEICESTER.

Eh bien, c'est vous.

MORTIMER.

C'est vous. — Votre témoignage, celui d'un lord si honoré, si puissant, pourrait m'accabler; le mien ne peut rien contre votre rang et la faveur dont vous jouissez.

LEICESTER.

Vous vous trompez, chevalier: à tout autre égard, je suis puissant ici; mais, sur le point délicat qu'il me faut maintenant livrer à votre foi, je suis l'homme le plus faible de cette cour : le plus vil témoignage peut me perdre.

MORTIMER.

Si le puissant lord de Leicester s'abaisse à me faire une pareille confidence, je dois penser plus hautement de moi-même, et lui donner un exemple de générosité.

LEICESTER.

Donnez-moi celui de la confiance, je le suivrai.

MORTIMER, *tirant rapidement sa lettre.*

Voici ce qui vous est adressé par la reine d'Écosse.

LEICESTER, *effrayé.*

Parlez bas, chevalier.

On conçoit tout le mépris que le bouillant et impétueux Mortimer doit ressentir, pour un courtisan qui fait servir son amour à son ambition. Il s'est mesuré à lui, et s'en est estimé davantage. Il a vu que, seul, il pouvait sauver Marie; mais, avant de la sauver, il veut que l'absolution qu'on lui a donnée d'avance serve à sa passion, et il cherche à satisfaire les frénétiques désirs que la vue de Marie allume dans son sein. L'infortunée reine n'échappe qu'à peine à ce forcené.

Cependant Leicester agit de son côté. Par tout ce que la flatterie a de plus persuasif, il décide Élisabeth à voir pour la première fois sa prisonnière. Une partie de chasse servira de prétexte au voyage. Une rencontre ménagée déguisera l'entrevue. La porte du cachot s'ouvre; et les bosquets du parc de Fotheringhay cachent les murs de cette prison plus vaste. A l'aspect de cette jeune et fraîche nature, l'ame de Marie s'ouvre au plaisir et à l'espérance; sa tête s'exalte; elle se sent comme enivrée de parfums et de lumière, et son langage devient un langage lyrique. La poésie allemande, dont le rhythme est plus varié que le nôtre, a permis

à Schiller de peindre, dans tout leur désordre, les premiers transports d'une femme long-tems renfermée, qui s'élance de l'athmosphère infecte d'une prison, dans l'athmosphère embaumée d'un jardin en fleurs. Tout le reste de la tragédie est en vers endécasyllabes non rimés ; ce morceau seul est rimé sur un rhythme nouveau. On rencontre souvent de pareils changemens de mesure dans les tragédies grecques.

Dort, wo die grauen Nebelberge ragen (1),
Faengt meines Reiches Graenze an,
Und diese Wolken, die nach Mittag jagen,
Sie suchen Frankreichs fernen Ocean.

Eilende Wolken! Segler der Lüfte!
Wer mit euch wanderte, mit euch schiffte!
Grüsset mir freundlich mein Jugendland!
Ich bin gefangen, ich bin in Banden,
Ach, ich hab'keinen andern Gesandten!
Frey in Lüften ist eure Bahn;
Ihr seyd nicht dieser Koenigin unterthan.

Dort legt ein Fischer den Nachen an!
Dieses elende Werkzeug koennte mich retten,
Braechte mich schnell zu befreundeten Staedten.
Spaerlich naehrt es den dürftigen Mann.
Beladen wollt ich ihn reich mit Schaetzen,
Einen Zug sollt'er thun, wie er keinen gethan;
Das Glück sollt'er finden in seinen Netzen,
Naehmer mich ein in den rettenden Kahn.

Conduite par Leicester, Élisabeth s'avance vers le

(1) « Là où dans les brouillards grisâtres s'élèvent ces montagnes, commencent les limites de mon empire; et ces nuages qui volent au midi, cherchent l'océan lointain de la France. »

« O nues fugitives, navigateurs des airs, que ne puis-je naviguer et voguer avec vous? Saluez pour moi avec bienveillance le pays de ma jeunesse. Je suis captive, je suis dans les fers; hélas! je

même lieu. C'est là que se trouve cette scène si belle et si naturelle, devenue familière aux lecteurs français, par l'éloge qu'elle a obtenue de Madame de Staël. Cette scène produit un effet terrible. Chaque spectateur voudrait, comme Leicester et Talbot, enchaîner les paroles de Marie; on sent que dès ce moment sa mort est arrêtée. Dès long-tems elle avait été résolue dans le cœur d'Élisabeth; cette dernière rencontre vient de l'avancer; et si Élisabeth n'en signe point sur-le-champ l'arrêt, c'est qu'une querelle particulière n'est point une excuse assez ostensible encore.

Le complot d'un fanatique barnabite, qui tente, sur le chemin de Londres, d'assassiner une reine protestante, d'un poignard catholique, est l'avant-coureur du coup qui va frapper Marie. Dès ce moment, Elisabeth est justifiée en apparence. Le criminel est Français, et, loin de pouvoir prier pour un autre, l'ambassadeur de France est lui-même soupçonné. La seule ressource désormais laissée à Marie, est l'audace de Mortimer; avec quelques amis affidés, il est décidé à tout oser; il l'enlèvera du château, après avoir massacré tous ceux qui le gardent : la nuit prochaine verra l'exécution de ce projet sanglant. Marie était sauvée, si l'amour, qui l'avait toujours si mal servie, ne lui eût pas fait placer sa dernière affection sur un lâche. Leicester, soupçonné, ne voit d'autre ressource pour se sauver, que

---

n'ai point d'autres messagers que vous. Votre carrière est libre dans les airs; vous n'êtes pas, vous, sous le joug de cette reine.

« Là-bas un pêcheur aborde avec sa nacelle; ce frêle esquif me pourrait sauver, me conduirait rapidement vers des villes amies : il nourrit à peine son indigent possesseur; je le voudrais charger de richesses. Il aurait trouvé la fortune dans ses filets, s'il m'accueillait dans sa barque libératrice. » (Trad. de M. de Latouche.)

de faire lui-même arrêter Mortimer, de le dénoncer comme coupable à Élisabeth, et de sacrifier, comme le dit Marie, *le cœur aimant au cœur orgueilleux*. Mortimer arrêté se poignarde. Élisabeth signe l'arrêt fatal, et Leicester, en expiation du soupçon qui plane sur lui, est chargé de veiller à l'exécution de la sentence. Trahie par celui qu'elle aimait, Marie, seule sur la terre, se résout aisément à la mort. Détachée de toutes les affections terrestres, elle n'a plus besoin que de l'appui de la religion, qui lui est offert, d'une manière inattendue, par un de ses anciens sujets, que le pape a envoyé pour lui donner ces dernières consolations. Épurée à ses propres yeux par l'aveu de ses fautes, et fortifiée par sa réconciliation avec la Divinité, Marie meurt tranquille, abandonnant à leurs remords Leicester et Elisabeth.

Deux traductions en prose de la pièce de Schiller ont paru en français : l'une, par M. Hess, est écrite avec simplicité et assez consciencieusement ; mais M. Hess, je ne sais pourquoi, a cru pouvoir atténuer l'effet de quelques passages de Schiller.

M. de Latouche, auteur de la seconde traduction, qui vient de paraître, a suivi un système tout-à-fait opposé. Persuadé que le principal mérite d'un traducteur est de laisser voir toutes les formes du modèle, à travers le voile de la traduction, il a su, sans jamais cesser d'être Français, nous conserver la couleur de l'original. A l'exception de quelques légères erreurs, aisées à corriger, sa traduction peut servir de modèle à celle que le public français attend des autres ouvrages dramatiques de Schiller, et des auteurs dramatiques allemands qui se distinguent aujourd'hui, comme Grill Panzer, Oehlenschlaeger, Müller et Werner.

L'impatient auditeur français n'aurait pu supporter, à la représentation, une grande partie de ces détails historiques, dont le but lui était caché. Saisissant plus promptement qu'aucun autre spectateur, et entendant presque à demi-mot, il veut que l'action marche, et il se refuse à attendre le poëte qui veut l'arrêter, pour lui mieux faire observer le pays. M. P. Lebrun connaissait bien cette impatience française; aussi, en transportant sur notre théâtre la pièce de Schiller, n'en a-t-il conservé que ce qui était indispensable à la marche de l'action, et a-t-il supprimé tout le reste. Il ne fallait pas un talent vulgaire, pour naturaliser la Marie Stuart allemande sur notre scène, même avec tous ces retranchemens. Les spectateurs doivent donc savoir gré à M. Lebrun d'avoir osé affronter leurs préjugés. Il était du petit nombre des poëtes de notre époque, qui pouvait se le permettre impunément. Toujours sage dans ses conceptions, il unit à un tact juste, à un sentiment délicat des convenances théâtrales, un style pur, naturel, et généralement élégant. Pour entraîner le spectateur, il fallait de toute nécessité une versification facile et pure, qui ne l'arrêtât jamais, fût-ce même pour arracher ses applaudissemens sur un morceau d'une facture plus brillante: c'est là, en effet, le caractère de la versification de M. Lebrun; il y a bien, de tems à autre, quelques négligences, mais elles se remarquent peu à la représentation.

En traitant ce sujet, M. Lebrun renonçait par le fait à la gloire de l'invention. Son véritable et son grand mérite, c'est d'avoir tellement disposé sa pièce, qu'elle produit sur des Français l'impression que la Marie Stuart de Schiller produit sur des Allemands. L'action est, il est vrai, moins étendue; on n'y voit pas le ta-

bleau frappant de l'époque historique à laquelle se rattache cette catastrophe, ni le développement des grands intérêts qui comprimaient ou excitaient la détermination d'Élisabeth. L'action est réduite à une querelle de reine à reine, de femme à femme; mais, pour perdre en instruction, elle n'en est pas moins attachante. Si, d'un côté, M. Lebrun a peint d'une manière moins prononcée le caractère de Mortimer, de l'autre, il a relevé un peu celui de Leicester, et prolongé l'attente et l'intérêt, par l'ordre que ce dernier donne à Seymour de faire évader Mortimer. S'il a supprimé le noble caractère de Talbot, il l'a fait revivre dans Melvil. On a accusé M. Lebrun d'avoir emprunté beaucoup à Schiller; mais il est plus riche avec de pareils emprunts, que bien d'autres ne le sont avec leurs stériles inventions.

La Marie Stuart française suivant presque la même marche que la Marie Stuart allemande, il me semble d'autant plus inutile d'en donner l'analyse, que tout le monde l'a vue ou l'ira voir. Je me contenterai d'en citer quelques morceaux, pour justifier les éloges que j'ai donnés au style du poëte français. On peut comparer, par exemple, les premières exclamations de Marie, au sortir de sa prison obscure, avec l'original allemand que nous avons cité plus haut :

Et si ce n'est qu'un songe, ah! laisse-moi du moins,
Soulevant un moment ma chaîne douloureuse,
Rêver que je suis libre et que je suis heureuse.
Ne respiré-je pas sous la voûte des cieux?
Un espace sans borne est ouvert à mes yeux.
Vois-tu cet horizon qui se prolonge immense?
C'est là qu'est mon pays; là l'Écosse commence.
Ces nuages errans, qui traversent le ciel,
Peut-être, hier, ont vu mon palais paternel;

Ils descendent du nord, ils volent vers la France.
Oh! saluez le lieu de mon heureuse enfance!
Saluez ces doux bords qui me furent si chers!
Hélas! en liberté vous traversez les airs!

Si l'on veut avoir une autre preuve du mérite de la versification de M. Lebrun, on la trouve dans cette réponse de Melvil à Élisabeth :

Je la confie au cœur de Votre Majesté.
Le ciel à votre sexe a donné la bonté.
Que ce royaume heureux s'aperçoive, madame,
Que la main qui le guide est la main d'une femme!
Lorsque ses fondateurs autrefois ont permis
Que le sceptre des rois aux reines fût commis,
Sans doute ils ont voulu, j'en crois mon espérance,
A côté du pouvoir faire asseoir la clémence.

Parmi plusieurs morceaux remarquables que nous regrettons de ne pouvoir citer, il suffira d'indiquer ici la scène entre Burleigh et Paulet, au premier acte; celle entre les deux reines, qui est peut-être un peu trop coupée, au troisième acte; et le monologue d'Élisabeth, avant la signature de la condamnation de Marie.

Les critiques ne pouvant contester, ni l'intérêt de la pièce, ni la pureté soutenue du style, ni le succès complet de Marie Stuart, se sont rejetés sur l'obligation rigoureuse de règles absolues, et, Aristote à la main, ils ont voulu prouver qu'on avait eu tort d'applaudir à Marie Stuart; ils ont prétendu que c'était là un genre nouveau; que, dans une véritable tragédie, il devait toujours y avoir une série d'actions qui retardent ou avancent le dénoûment de l'action principale, et qu'elle ne pouvait exister là où il n'y avait pas d'espérance, et où l'auteur s'arrêtait sur une situation

unique, pour la décrire, la développer, et en faire sortir ces émotions sympathiques qui vont droit au cœur. Le *Philoctète* de Sophocle les réfute assez, et justifie le sujet choisi par M. Lebrun et la manière dont il est traité.

Quel sujet était en effet plus dramatique que celui de Marie Stuart? quelle action pouvait mieux arracher les larmes de nos yeux desséchés par nos propres malheurs publics? Marie eût-elle même été coupable, qui ne plaindrait une femme jeune et belle, qu'une sombre politique et une jalousie plus atroce encore ont reléguée au fond d'un cachot, pour y attendre, plus de dix-sept ans, la mort suspendue sans cesse sur sa tête? Est-il une faiblesse que ne puissent expier de telles souffrances? Mézence était bien plus coupable; il est dévoué par toutes les générations à la haine immortelle réservée aux oppresseurs du peuple; et cependant, Virgile a su nous faire verser sur son sort les douces larmes de la pitié. Marie, moins coupable peut-être, ne pouvait nous trouver insensibles. Aussi, à peine eut-elle péri sur l'échafaud, le mercredi des cendres 1587, à quatre heures du matin, qu'il parut de tous côtés une suite de drames sur ce terrible sujet.

Le plus ancien que je connaisse, est celui de Mont-Chrestien. Son *Écossaise*, *ou le Désastre*, n'est autre chose qu'une succession de longues et froides conversations, dénuées de naturel, entremêlées de chœurs à la manière antique.

La tragédie dédiée par Regnault au cardinal de Richelieu, est bien supérieure, non-seulement au drame de Mont-Chrestien, mais encore à toutes les pièces sur ce sujet, qui, avant la tragédie de M. Lebrun, avaient

été produites sur notre théâtre (1). Il y aurait peut-être fort peu de changemens à y faire, pour la représenter aujourd'hui avec quelque succès. Les trois premiers actes comprennent la conspiration du duc de Norfolk en faveur de Marie, et sa condamnation par les États; les deux derniers, la condamnation et la mort de Marie.

On aimera peut-être à retrouver ici le monologue d'Élisabeth au cinquième acte : il est assez intéressant, comme point de comparaison. L'ordre de l'exécution a été donné; Élisabeth, incertaine, la désire et la craint; elle s'écrie :

Quoi! souffrant le succès d'une telle advanture,
Veux-je ensemble offenser le ciel et la nature?
Quoi! veux-je, en violant toutes sortes de droits,
Arrouzer l'eschafaut du sang mesme des rois?
Non.... La postérité souillerait ma mémoire
Sur le sujet sanglant d'une tragique histoire,
Et noircirait ma vie, afin de se venger
Du trophée odieux que l'on va m'ériger.
Mais, souffrirai-je aussi qu'à mon désavantage
Et par ma lâcheté ma gloire se partage;
Que mon superbe empire adore deux soleils,
Et reçoive le jour de deux astres pareils?
De mouvemens divers, je me sens combattue :
L'ambition m'anime, et la crainte me tue.
Chaque penser que j'ai me plaist et me déplaist.
Depuis que j'ai donné ce rigoureux arrest,
Mille appréhensions me repassent dans l'ame;
Je romps incessament les desseins que je trame;
Je rêve, je médite, et de tous les costèz
Je ne puis découvrir que des extrémités.

(1) J'ai trouvé cette tragédie dans une collection en 162 volumes in-4°, qui renferme, par ordre de matières, toutes les tragédies de divers auteurs, sur un même sujet, qu'on a pu rassembler. On y voit, par exemple, plus de vingt tragédies d'Œdipe, et plus de dix volumes, sous les titres de Médée, de

Dans ce dédale obscur où ma raison se trouve,
Je quitte un sentiment, sitôt que je l'approuve;
Je veux perdre Marie, et je ne le veux pas:
Je crains également sa vie et son trépas....

Je serais porté à croire que Schiller a pu avoir quelque connaissance de cette pièce, à laquelle paraissent avoir été empruntées plusieurs des situations du poëte allemand, et tous ses personnages. Le comte de Kent, le comte de Shrewsbury, Melvil, Amias Paulet, l'ambassadeur de France Pomponne de Bellièvre, se retrouvent avec les mêmes traits dans la pièce de Schiller et dans celle de Regnault. On doit bien plus féliciter Regnault d'une telle ressemblance, qu'en accuser Schiller. Les pièces de Rotrou et de Regnault nous prouvent qu'on était alors dans une bonne route. Les fades et insipides galanteries de Louis XIV ont amolli, depuis, la trempe vigoureuse du caractère français, et la nature fut trop souvent sacrifiée au goût de la cour. Il fallait tout le génie de Racine pour créer Athalie et Britannicus dans un tel pays, et avec de tels hommes.

Plusieurs tentatives ont été faites postérieurement. Boursaut a traité le même sujet, avec l'absence de talent tragique qui le caractérise toujours.

Une *Marie Stuart* anonyme, représentée en 1734, ne vaut guère mieux que la sienne.

Enfin, M. Lebrun est venu, et nous a donné sa Marie Stuart qui restera certainement au théâtre. Puissent ses premiers succès n'être que l'annonce de travaux plus solides, et d'une gloire plus vraie encore!

J.-A. Buchon.

---

la Troade, etc. Cette collection curieuse est en vente chez M. Royer, rue du Pont-de-Lodi, n° 7. Elle serait excellente à placer dans la bibliothèque de l'un de nos deux théâtres français.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

POEMS DESCRIPTIVE *of rural life and scenery, by John* CLARE, *a Northamptonshire peasant*;

POEMES DESCRIPTIFS *sur la vie champêtre et les beautés de la campagne; par John* CLARE, *paysan du comté de Northampton* (1).

Ces poésies, remarquables par leur simplicité, par le charme des descriptions et l'harmonie des vers, sont précédées d'une introduction qui renferme plusieurs détails curieux sur l'auteur, et ajoutent encore à l'intérêt de cet ouvrage. Nous en donnerons quelques extraits.

John Clare, auteur de ces poésies, naquit à Helpstone, près de Pétérborough, comté de Northampton, le 13 juillet 1793. Il est fils unique de Parker et d'Anne Clare, qui habitent le même village, et y ont toujours vécu dans une extrême pauvreté. Parker Clare trouvait cependant moyen de gagner sa vie, en se louant comme laboureur chez les fermiers du voisinage; mais un rhumatisme dont il fut attaqué, à l'époque de la moisson, le mit hors d'état de travailler, et même de se mouvoir sans aide. Il eut recours à la générosité de lord Milton qui l'envoya à l'infirmerie de Searborough, où il éprouva bientôt un grand soulagement. En retournant chez lui, il voulut faire une partie de la route à pied, afin d'éviter la dépense. La fatigue et le mauvais tems lui rendirent ses douleurs, et le réduisirent à un état plus déplorable que jamais. Il est maintenant perclus de tous ses membres et à la charge de la paroisse, qui lui accorde cinq schellings par semaine.

John Clare a toujours demeuré chez ses parens; là,

(1) Londres, 1820. 1 vol. in-8°. M. Taylor. Prix, 5 sch. 6 pen.

il a vu la pauvreté sous ses formes les plus hideuses. Aussi, lorsqu'il en parle, comme dans son ode à l'Abondance, page 48, il ne peint point des maux imaginaires, mais le tableau de ce qu'il a constamment éprouvé ou senti.

« Oh! tristes enfans de la pauvreté! s'écrie-t-il, victimes condamnées au malheur! qui pourrait peindre les tourmens de ceux que le chagrin et le besoin assiégent tour à tour? La honte et la timidité font cacher tant de souffrance; et celui qui l'éprouve, en connaît seul l'amertume. »

D'après l'état de misère de ses parens, il peut sembler extraordinaire que Clare ait trouvé moyen d'acquérir quelque savoir. Ce fut en travaillant fort jeune comme garçon de charrue, et en aidant son père soir et matin à battre le bled, qu'il put gagner assez d'argent pour s'instruire. Le travail de huit semaines lui rapportait généralement de quoi payer un mois d'école; et dans le cours de trois ans, il reçut à différentes époques assez d'instruction pour lire très bien dans la Bible. Il déclare qu'il doit beaucoup aux encouragemens de son maître, de qui il obtenait quelquefois six sous par semaine, en récompense de son application. Il lui en donna même un jour jusqu'à douze, pour avoir récité par cœur le troisième chapitre de Job. Clare employa ces petites sommes à s'acheter quelques livres.

Lorsqu'il sut passablement lire, il emprunta d'un de ses compagnons l'ouvrage favori des enfans, Robinson Crusoé, et cette lecture augmenta encore son désir de s'instruire. Il avait treize ans, lorsqu'un autre de ses camarades lui montra les Saisons de Thomson (1).

(1) Il est assez remarquable que ce fut aussi la lecture des *Saisons* qui excita dans l'ame de Robert Bloomfield son premier

Ils travaillaient alors ensemble dans les champs ; et, plus d'une fois, Clare quitta ses travaux pour parcourir ce poëme, qui éveilla dans son ame la passion de la poésie. Il résolut d'avoir cet ouvrage en sa possession ; et dès qu'il eut épargné un schelling pour l'acheter, il partit pour Stamford de si bonne heure, qu'aucune des boutiques n'était ouverte lorsqu'il y arriva : c'était par une belle matinée du printems. Lorsqu'il eut fait son emplette, en traversant pour retourner chez lui le beau parc Burghley, il composa sa première pièce de vers qu'il appela « Promenade du matin. » Celle-ci fut bientôt suivie de la « Promenade du soir, » et de quelques autres pièces fugitives.

Il y a maintenant treize ans que Clare composa son premier poëme. Pendant tout ce tems, il a continué à cultiver secrètement son goût et son talent pour la poésie, sans un seul encouragement, et sans la moindre perspective de récompense. Combien cette passion devait-elle être pure et forte, dès son origine, puisqu'elle a pu se soutenir tant d'années au milieu du besoin, de la peine et d'une misère sans espoir ! On imaginerait que les travaux de Clare dans les champs, et dans toutes les saisons, auraient dû le dégoûter des objets qu'il admirait d'abord : mais, loin de haïr la campagne comme le théâtre de ses fatigues et de ses souffrances, il peint ses beautés avec délices, et l'on sent en le lisant qu'il lui a dû de vives jouissances.

Ce fut par un incident assez bizarre que ces poésies furent publiées. En décembre 1818, M. Edward Drury, libraire de Stamford, trouva par hasard le sonnet

---

penchant pour la poésie. Cet homme, non moins extraordinaire que Clare, était simple garçon chez un fermier, et il composa un poëme intitulé *The Farmer's Boy*, le Garçon de Ferme, où il décrit tous les travaux des champs.

adressé au soleil couchant, écrit sur un morceau de papier qui servait d'enveloppe à une lettre, et signé John Clare. S'étant informé du lieu où résidait l'auteur, il alla à Helpstone où il vit quelques autres pièces de vers dont il fut fort satisfait. A sa demande, Clare rassembla ce qu'il avait écrit, et ces poésies furent envoyées à Londres, où l'éditeur choisit celles qui composent ce volume. Le manuscrit original est entre les mains de MM. Taylor et Hessey (1).

Les poésies de Clare sont presque toutes du genre descriptif; sa vie et ses habitudes champêtres lui ont donné un grand avantage sur ces poëtes qui chantent les plaisirs de la campagne au milieu du tourbillon des villes, et ne tracent qu'une esquisse sans couleur et sans vie de ces beautés toujours si animées et si riantes. Clare a observé la nature jusque dans ses moindres détails, et il la dépeint avec une admirable richesse d'expressions. Tout fait image dans sa poésie; c'est une scène mouvante et variée. Si quelque objet qu'il ne peut définir dans le langage ordinaire attire son attention, il essaie d'en donner l'idée par une tournure de phrases souvent aussi heureuse qu'elle est singulière. C'est ainsi qu'il fait quelquefois un verbe d'un substantif ou d'un adjectif (hardiesse qui est peut-être plus supportable dans la langue anglaise que dans la nôtre).

Lorsqu'il décrit une soirée d'été, il ne manque point de remarquer avec Shakespeare le vol du corbeau vers

(1) L'écriture en est hardie et lisible. Il contient plusieurs poëmes qui n'ont pas été compris dans cette première publication, ainsi que des lettres et une liste de ses livres. Ces derniers sont presque tous des ouvrages de poésie; mais il est remarquable qu'ils sont la plupart de l'école de Pope, à laquelle Clare n'a pas emprunté une seule image, et à peine une seule expression.

son nid, le chant du rallienement de la perdrix, l'hirondelle se reposant sur le sommet des cheminées, la chauve-souris commençant ses cercles aériens, les sauts de la grenouille effrayée, « qui fait jaillir du gazon, ou » du calice de la fleur, la goutte de rosée qu'elle ren- » ferme. Maintenant le brouillard bleuâtre s'étend le » long des plaines et des collines, et l'oiseau a cessé » de faire entendre ses chants. Les fleurs se courbent » sur leurs tiges, et semblent se livrer au sommeil. » Les marguerites se referment; le bouton d'or ras- » semble ses feuilles pour empêcher que la rosée du » soir ne souille son éclat : la rose et le chèvrefeuille » attendent les sourires du matin. »

Cette faible traduction ne peut que rendre bien imparfaitement la grâce de l'original, qui possède ce grand charme si difficile à trouver dans la poésie descriptive; celui d'animer ses tableaux, et de les faire apparaître à l'imagination du lecteur.

Les meilleures pièces de vers de ce recueil sont celles qui sont intitulées : « Midi, — la Matinée de la Moisson »; les lignes écrites sur le tombeau d'un enfant, celles qui sont adressées à une marguerite du mois d'avril, « le Soir d'été », « la Matinée d'été », « les Premières lueurs du génie », et « les Sonnets » (1). S.

(1) La vente de cet ouvrage est entièrement au profit de l'auteur. L'éditeur espère que les lecteurs de ces poésies ne borneront pas leur encouragement à quelques louanges stériles, mais qu'ils s'empresseront de seconder ses louables intentions; il prie, en conséquence, les personnes qui voudraient secourir l'infortuné poëte, de ne pas le faire de suite, et partiellement, mais de manière à lui assurer une aisance honnête et durable. On propose d'ouvrir une souscription pour Clare: l'estimable éditeur de ses œuvres, et quelques hommes de mérite, qui s'intéressent à lui, se chargent de surveiller l'emploi des sommes reçues.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *A Topographical Description of the State of Ohio, Indiana territory, and Louisiana, etc.* — Description topographique de l'Etat de L'Ohio, du territoire d'Indiana et de la Louisiane, etc., à laquelle on a joint l'intéressant journal de M. Chas: Le Raye, captif chez les Sioux; par un ancien officier de l'armée des Etats-Unis. Boston, in-12, avec grav., 1812.

2. — *Views of the Campaigns of the north-western army, etc.* — Aperçus des campagnes de l'armée du nord-ouest, contenant des détails sur les campagnes des généraux Hull et Harrison, avec une relation intéressante du combat naval livré sur le lac Erié, des anecdotes militaires, etc. Par Samuel R. Brown. Troy, New-York. 1 vol. in-12, 1814.

3. — *Letters from the south, written during an excursion in the summer of* 1816; *etc.* — Lettres écrites du midi, durant une excursion dans cette partie pendant l'été de 1816. Par l'auteur de *John Bull* et de *Brother Jonathan*. New-York, 2 vol. in-12, 1817.

4. — *Letters from the British Settlement in Pennsylvania, etc.* — Lettres de l'établissement britannique en Pensylvanie, auxquelles on a joint la Constitution des Etats-Unis et celle de la Pensylvanie, et des extraits des lois concernant les étrangers et les citoyens naturalisés. Par C. B. Johnson, M. D. Philadelphie, 1 vol. in-12, avec une carte, 1819.

5. — *A History of Virginia from its discovery to the year* 1781, etc. — Histoire de la Virginie depuis sa découverte jusqu'en 1781, avec des aperçus biographiques sur les personnages les plus distingués, lorsqu'elle était colonie anglaise, et pendant et après la révolution. Par J. W. Campbell. Philadelphie; in-12, 1813.

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

6. — *Sketch of the internal improvements already made by Pennsylvania*, etc. — Aperçu des améliorations intérieures introduites en Pensylvanie, etc.; orné d'une carte de cet Etat. 2e édition revue et augmentée. Par SAMUEL BRECK, membre du sénat de Pensylvanie, etc. Philadelphie; in-8°, 1818.

7. — *Historical Memoir of the war in West Florida and Louisiana in* 1814-15, etc. — Mémoire historique de la guerre dans la Floride occidentale et la Louisiane en 1814-15, avec un atlas; par le major A. LACARRIÈRE LATOUR, ingénieur en chef du 7e district militaire de l'armée des Etats-Unis; écrit d'abord en français, et ensuite traduit en anglais par H. P. NUGENT, esq. Philadelphie; in-8°, 1816.

8. — *Blunts' strangers' guide to the city of New-York*, etc. — Le Guide des étrangers à New-York; par BLUNT. Orné d'un plan de la ville et de vues des monumens publics. New-York; 1 vol. in-12, 1817.

EUROPE.

ANGLETERRE.

9. — *Prince* MAXIMILIAN's *travels in Brazil, during the years* 1815, 1816 *and* 1817, *handsomely printed in-quarto, with maps, and numerous engravings.* — Voyages du prince Maximilien dans le Brésil, pendant les années 1815, 1816 et 1817. Vol. in-4°, orné de cartes et de nombreuses gravures. Londres, 1820. Colburn. C'est la traduction de l'ouvrage que nous avons annoncé (tom. V, pag. 554).

10. — *Travels in the interior of Africa to the sources of the Senegal and Gambia, undertaken by order of the french government, and performed in* 1818, *by* G. M. MOLLIEN. Edited by T. E. Bowdich, Esq., conductor of the mission to Ashantee. Printed uniformly with Park's travels, in-quarto, and illustrated with a map and numerous plates. Price 2 l. 2 s. — Voyages dans l'intérieur de l'Afrique aux sources du Sénégal et de la Gambie, entrepris par M. G. Mollien, en 1818, d'après l'ordre du gouvernement français. Editeur T. E. Bowdich, Esq., chef de la mission envoyée à Ashantie. Même impression que les Voyages de Munge-Park. Londres, 1820. Colburn; in-4°; ornés d'une carte et de plusieurs gravures. Prix: 2 l. 2 sh., cartonné. (Voyez ci-dessus,

pag. 98, le compte rendu de l'ouvrage original dont nous annonçons ici la traduction.)

11. — *Private Education; or a practical plan for the studies of young ladies, with and address to parents, private governesses, and their pupils: by Elizabeth* Appleton. — Education particulière, ou Plan pratique pour les études des demoiselles; dédié aux parens, aux institutrices et à leurs élèves: par Elizabeth Appleton. 2e édition. Prix: 7 shellings et demi. — Londres, 1820. Colburn, libr. Cet ouvrage est un Manuel d'éducation littéraire et morale.

12. — *New Letters from lord* Chesterfield *to A. C. Stanhope, esq., relative to the education of his Lordship's godson, Philip, the late Earl, now first published from the originals. Second edition.* — Nouvelles Lettres de lord Chesterfield à A. C. Stanhope, écuyer, relatives à l'éducation du filleul de sa Seigneurie, Philippe, dernier comte de ce nom: publiées, pour la première fois, d'après les lettres originales. Seconde édition, in-12. Prix: cinq shellings.

13. — *George the third, his court and family: embellished with eighteen portraits.* — Georges III, sa cour et sa famille; 2 vol. in-8°, ornés de 18 portraits. Londres, 1820, Henri Colburn. Prix: 28 shel., cartonné.

Cet intéressant ouvrage renferme plus d'anecdotes originales concernant d'illustres personnages, qu'aucun de ceux qui ont déjà été offerts à la curiosité du public. On y trouve aussi plusieurs de ces traits caractéristiques qui ont particulièrement distingué le dernier roi d'Angleterre, pendant un règne si long et si fertile en événemens.

14. — *Mémoirs of the late queen, from authentic documents; by John* Watkins. — Mémoires de la feu reine, d'après des documens authentiques; par John Watkins, auteur de la *Vie de Sheridan*, du *Dictionnaire biographique*, etc.: contenant de nombreuses anecdotes propres à mettre au grand jour l'histoire secrète de la cour d'Angleterre, pendant les cinquante ans qui viennent de s'écouler. Un gros vol. in-8°, orné de portraits et autres gravures. Prix: 1. 5 shellings, cartonné.

15. — Franklin's *Memoirs, comprising his posthumous writings; published from the originals.* — Mémoires de Franklin, renfermant

ses écrits posthumes, publiés d'après les originaux par son petit-fils William Temple Franklin, esq., 5e et 6e vol. in-8°.

Les Mémoires du docteur Franklin sont maintenant complets, en 3 vol. in-4°, ou en 6 vol. in-8°. Prix : 3 liv. 12 shel. Chaque partie se vend séparément.

16. — *Country-Neighbours; and the Shipwreck; by miss* Burney, *author of* Clarentine, etc. — Les Voisins de campagne, et le Naufrage; par miss Burney, auteur de Clarentine et de plusieurs autres ouvrages. Londres, 1820. Colburn; 2e édition, 3 vol. Prix : 24 shel.

17. — Allason's *picturesque views of the celebrated antiquities of Pola, in Istria.* — Vues pittoresques des célèbres antiquités de Pola en Istrie, gravées par W. B. et G. Cooke, H. Moses et C. Armstrong, d'après les dessins de Th. Allason, architecte. Un vol. grand in-fol.; prix : 90 fr. et 132 fr. papier français. Londres, Murray.

Ce volume renferme 14 belles gravures ou plans de toutes des antiquités qui existent à Pola. Elles ont été rarement visitées, et cependant elles méritent bien de fixer l'attention de l'antiquaire, tant par leur beauté que par le goût singulier qui a présidé à leur construction. L'amphithéâtre surtout excite l'admiration : c'est un édifice magnifique, et le plus complet de tous les chefs-d'œuvre d'architecture antique qui nous restent en Europe. L'arc de triomphe est moins grand que ceux de Rome, mais il les surpasse sous le rapport de l'élégance et de la régularité. Le temple d'Auguste fait également honneur au siècle où il fut construit. Ces trois grands objets, et d'autres ruines moins importantes, sont représentés dans l'ouvrage de M. Allason, avec toute l'exactitude dont l'art du dessin est susceptible.

ALLEMAGNE.

18. — *Essai d'un exposé géognostico-botanique de la Flore du monde primitif, par Gaspard, comte de* Sternberg, traduit par M. le comte de Bray, ministre de S. M. le roi de Bavière, près S. M. l'empereur de toutes les Russies, et président de la Société botanique de Ratisbonne, etc. Un vol. in-fol. avec 13 gravures enluminées. Leipsick, Fred. Fleischer. Londres, Paris et Strasbourg, Treuttel et Würtz. Prix : 24 fr.

L'auteur de cet ouvrage est célèbre parmi les naturalistes. Propriétaire de mines de charbon étendues, situées en Bohême, il a eu occasion d'observer exactement la formation du charbon de terre, et de se procurer une collection précieuse d'exemplaires d'arbres et de graines fossiles, et d'empreintes caractéristiques appartenant à la Flore du monde primitif. Il s'est donc proposé de présenter, dans une suite de cahiers qui paraîtront successivement et dont nous annonçons le premier, le résultat des recherches et des observations qui l'ont occupé pendant quinze ans. Son principe est que la forme de la végétation du globe a subi les mêmes changemens que la surface, et il croit reconnaître trois différentes époques de la végétation. Les observations qui servent à démontrer ce fait, sont décrites avec simplicité et clarté. Le nombre des cahiers qui suivront celui-ci ne peut être exactement fixé. L'auteur a rassemblé les matériaux pour quatre cahiers. La présente livraison contient treize planches, gravées par le célèbre dessinateur de plantes M. Sturn, et coloriées avec la plus grande délicatesse.

19. — *Militaerische Blaetter*, etc. — Feuilles militaires; ouvrage périodique rédigé par F. DE MAUVILLON, colonel au service de S. M. le roi de Prusse; chez Baedecker, libraire à Essen (Bas-Rhin). — A dater du 1er janvier 1820, il paraît, tous les mois, un cahier de ce recueil; 12 formeront un vol. Prix d'abonnement par année, 5 écus de Prusse.

Il manquait à l'Allemagne un ouvrage où l'ensemble des sciences militaires fût présenté, dans l'état de perfection auquel il est parvenu; une collection où toutes les observations, fruit d'une expérience de trente ans de guerres, fussent consignées. C'est ce qu'entreprend un officier distingué par son mérite et ses profondes connaissances, qui s'est associé des collaborateurs aussi nombreux que marquans. Non-seulement le but de cet ouvrage périodique est d'offrir un tableau du passé, et d'exposer les progrès des différentes branches de l'art militaire; mais aussi de seconder le mouvement d'amélioration qui leur est imprimé chez toutes les nations civilisées. La théorie et la pratique, les innovations, les projets, les découvertes, la littérature militaire, doivent être traités successivement et selon un ordre systématique, dans ce nouveau recueil qui pourra mériter le titre

d'Encyclopédie des sciences militaires. Il était impossible d'attendre un travail semblable d'un seul homme, et aucun traité particulier ne pouvait atteindre à ce but. Ce n'est donc que par le concours de plusieurs personnes, que le rédacteur a pu s'engager dans une aussi vaste carrière; se réservant la direction, le choix et l'épurement de tout ce qui lui serait offert. Le nom de M. de Mauvillon, connu dans les annales littéraires, faisait déjà présumer avantageusement des succès de son nouvel ouvrage; les deux cahiers qui ont paru justifient complètement l'attente publique. L'ordre, un jugement excellent, un style parfaitement approprié aux matières et, surtout, une noble impartialité des opinions justes et éminemment libérales, caractérisent cette production littéraire et scientifique.

Le rédacteur aborde avec franchise, dans un des numéros précités, une question qui a depuis été traitée en France: les *Rapports du militaire avec le gouvernement constitutionnel.* Il la traite avec force et habileté, et il prouve que les sentimens libéraux, communs à tous les pays et à tous les Etats, seront toujours la base la plus solide des gouvernemens, et le plus ferme appui des institutions sociales. Non-seulement l'ouvrage de M. de Mauvillon est précieux pour l'Allemagne; mais il offre également aux militaires de toutes les nations une source de connaissances générales, et un moyen d'approfondir les branches auxquelles ils se sont particulièrement voués. (ALEX. DE NOVILLE.

20. — SNELL *kurzer Abriss der Geschichte der Philosophie.* — Précis de l'histoire de la Philosophie. 2e partie, contenant l'histoire de la philosophie du moyen âge et des tems plus modernes; par J. F. Snell. Giessen, 255 pages, 1819.

Ce second volume de l'histoire abrégée de la philosophie forme le tome 8e du *Manuel de philosophie*, publié successivement par les deux frères Snell, dans le dessein d'offrir un ouvrage élémentaire aux personnes qui ne font point de la philosophie l'objet spécial de leurs études. Considéré sous ce point de vue, le volume que nous annonçons mérite les plus grands éloges. L'auteur a indiqué avec justesse et clarté le caractère et les principes des différens systèmes qu'il avait à développer. Il divise son histoire de la philosophie du moyen âge en trois sections: philosophie scholastique, systèmes renouvelés des Grecs, philosophes indé-

pendans des anciens systèmes. L'histoire de la philosophie moderne se compose également de trois divisions. Dans la première, l'auteur analyse les systèmes de Descartes, Malebranche, Spinosa, Hobbes, Locke, Berckeley, Leibnitz, Wolf et plusieurs autres. La seconde comprend Hume, Hartley, Priestley, Condillac, Robinet, Voltaire; les encyclopédistes, Lambert, Basedow, Mendelsohn, Eberhard, Tetens, Feder, Lossius. Enfin, la troisième offre le tableau de la révolution opérée par Kant, avec le développement des systèmes et des idées de Reinhold, Beck, Schulze, Fichte, Schelling, Bouterweck, Bardi et Jacobili. L'ouvrage est terminé par une table analytique des meilleurs ouvrages sur les différentes parties de la philosophie.

21. — *Fries System der Logik.* — Système de Logique, par J. F. Fries. Heidelberg, 1819; 648 pag. in-8°, 2e édition.

Cet ouvrage tient sans contredit un des premiers rangs parmi les Traités de Logique de l'Ecole de Kant. L'auteur qui, dans ces derniers tems, s'est acquis une nouvelle célébrité par son caractère et ses opinions politiques, a su donner un intérêt particulier à son système de logique, et en faire disparaître la sécheresse ordinaire à ces sortes d'ouvrages, en alliant heureusement sa doctrine avec le développement des principes de la psycologie. On ne saurait contester qu'une théorie de la nature intime de l'esprit, une explication de l'organisation et des phénomènes de la vie spirituelle, ne soient la base nécessaire de la véritable logique. C'est sous ce rapport, surtout, que le travail de M. Fries mérite les plus grands éloges. Un style clair et précis, un langage pur et facile, ajoutent encore au mérite de l'ouvrage.

22. — *Sibyllinische Blaetter des Magus in Norden.* — Oracles sibyllins du mage du nord, publiés par F. Cramer. Un vol. in-8°, 366 pages. Leipsick, Brockhaus.

Le nom de Mage du nord est donné à Jean-George Hamann, de Kœnigsberg, connu en Allemagne par son esprit excentrique, par ses originalités, sa vie presque vagabonde et ses écrits à peu près inintelligibles. Aussi, de son vivant, ne fit-on pas grand cas de ces derniers. Il mourut en 1788, après avoir occupé en dernier lieu la place de garde-magasin, dans sa ville natale. Toutefois, ses écrits renferment des pensées sublimes; et des hommes tels que Goethe, Herder, Jacobi et J.-P. Richter, en ont su appré-

cier le mérite. C'est sous les auspices d'autorités aussi imposantes, que M. Cramer de Halberstadt n'a pas hésité de tirer de l'oubli les productions de ce génie fécond, en recueillant, dans dix-sept ouvrages différens qu'il a produits, un nombre considérable de passages piquans, ou plutôt d'aphorismes philosophiques et politiques, qui forment le contenu du présent volume. Tout porte à croire que celui-ci ne sera que l'avant-coureur d'une collection complète des Œuvres de ce littérateur singulier.

23. — Raupachs *drammatische Dichtungen*. — Poésies dramatiques de D.-E. Raupach, conseiller aulique et professeur d'histoire à Pétersbourg. 458 pages in-8°. Liegnitz, Kuhlmey.

L'auteur qui offre ici les premiers essais de sa muse dramatique, sort de la classe de ces écrivains modernes contre lesquels tant de justes plaintes se sont élevées, et que l'on accuse d'avoir contribué à la décadence de l'art dramatique en Allemagne. Bien éloigné de leur mauvais goût, M. Raupach suit les préceptes de l'ancienne école, et ses ouvrages méritent un rang distingué parmi les productions dramatiques de nos jours. Ce volume contient trois pièces : *Timoléon*, *Laurent et Cécile* et *les Princes Chawansky*. Les deux dernières pièces sont des tragédies, et la première est un drame, pour lequel l'auteur a adopté la forme des ouvrages dramatiques des Grecs. Toutes les trois pièces sont écrites en vers.

24. — *Kadmus oder Forschungen in den Dialekten des Semitischen Sprachstammes*. — Kadmus, ou Recherches sur les dialectes de la famille des langues sémitiques ; par le docteur Frédéric Sickler. 1re partie, explication de la Théogonie d'Hésiode. Hildburghausen, 1818, in-4°.

M. Sickler, connu par un grand nombre d'ouvrages d'érudition, a entrepris d'expliquer la mythologie des Grecs par les étymologies prises dans les langues de la famille sémitique, c'est-à-dire phénicienne. L'auteur fait observer qu'Hérodote ne dit nulle part que les Grecs, quoique redevables aux Egyptiens d'une partie de leur culte, aient emprunté à la langue égyptienne les noms de leurs dieux ; tandis qu'il est constant que des peuplades sémitiques, surtout les Phéniciens, ont porté de bonne heure en Grèce leur civilisation et leurs usages religieux. En conséquence, M. Sickler se croit fondé à rechercher, dans ce qui nous reste

des langues sémitiques, entre autres dans l'hébreu, l'origine du culte des Grecs. La dissertation sur Kadmus n'est que la première partie de ce grand travail. Il explique non-seulement chaque nom de divinité grecque par un nom correspondant en hébreu; mais de plus il montre la correspondance de ces mots pour arriver à un système, véritable but de ses recherches. Ce système consiste à découvrir dans la mythologie grecque une cause complète et physique et de cosmologie. En voici un petit exemple: *Gaia*, qui est la Terre des Grecs, répond, selon M. Sickler, au mot hébraïque *Chhaia*, dont la racine signifie *vivre* ou *animer;* d'où l'auteur conclut que Gaia représentait le principe procréant. C'est ainsi que l'auteur cherche à expliquer toute la mythologie. Son système n'a peut-être pas le mérite de la nouveauté ni la solidité d'une vérité démontrée; mais il est soutenu par une grande érudition. M. Sickler a joint à sa dissertation un tableau comparatif des mots les plus ressemblans en grec et en hébreu.

25. — *Die Hieroglyphen im dem Mythus des Æsculapius.* — Les Hiéroglyphes de la fable d'Esculape, avec deux dissertations sur Dédale et sur l'Art plastique chez les Cananéens; par le docteur Sickler. Memmingen, 1819.

Ce Mémoire est une suite du précédent: l'auteur y applique sa méthode et son système à tout ce que les auteurs et les monumens anciens rappellent relativement au culte d'Esculape. Il retrouve dans les langues et chez les peuples sémitiques tous les noms qu'on donnait à ce dieu, toutes les opinions sur les attributions de ce dieu, et tous les usages de son culte. Il paraît que l'auteur a préparé en manuscrit des travaux semblables sur les autres divinités des Grecs.

SUISSE.

26. — Och's *Geschichte der Stadt und Landschaft Basel.* — Histoire de la ville de Bâle et des contrées qui y appartiennent; par Pierre Ochs. 3e vol. Bâle, 1819. 610 pages in-8°.

L'auteur de cet intéressant ouvrage a travaillé d'après les documens authentiques que lui fournissaient les archives du pays. Son style est simple et grave; il ne cherche point à plaire à des lecteurs frivoles. Son seul but est d'instruire. Ce 3e volume comprend l'espace qui s'étend depuis 1401 jusqu'en 1448; on y

trouve une foule de particularités peu connues sur le célèbre concile de Bâle, la bataille de Saint-Jacques, les négociations avec le dauphin qui en furent la suite, ainsi que des détails très étendus sur l'irruption des Armagnacs et la peste de 1439. L'auteur a joint à chaque période de son histoire, des observations sur la législation et les mœurs. Un supplément présente des renseignemens curieux et importans sur les actes du concile, qui sont déposés dans les archives de Bâle.

ITALIE.

27. — *Saggi analitici.* — Essais analytiques sur les eaux minérales du territoire de Pozzuoli, etc.; par François LANCELLOTTI, professeur de chimie appliquée aux arts, dans l'Université de Naples. — Naples, 1819, in-4°.

Cet ouvrage présente un catalogue très exact des eaux médicinales, nommées vulgairement de *Gurgitiello*, dans l'île d'Ischia, et de celles qui coulent dans le territoire de Pozzuoli, savoir : l'eau de la *Pietra*, l'eau thermale de *Cavalcanti*, l'eau de *Subveni homini*, celle du *Cantarello* ou de *Fulliero*, l'eau thermale de *Serapis*, et l'eau *Media*.

28. — *Correspondance astronomique, géographique, hydrographique et statistique* du baron de ZACH, avec cette épigraphe : *Sans franc-penser en l'exercice des lettres, il n'y a ni lettres, ni sciences, ni esprit, ni rien.* Plutarque. — Gênes, 1820. Chez A. Ponthenier, imprimeur-fondeur, place Pollaroli, n° 1.

Les premier et deuxième cahiers de 1820 ont déjà été publiés. Nous avons parlé en détail et avec éloge de cet ouvrage périodique, dans le cours de l'année 1819 (Voy. tom. I, pag. 197-205).

29. — *Viaggio da Tripoli di Barberia alle frontiere occidentali dell' Egitto, fatto nel 1817 dal D^re* P. DELLA-CELLA, etc. — Voyage de Tripoli, de Barbarie aux frontières occidentales de l'Egypte. — Gênes, 1819. 1 vol. in-8°. Pontenier, imprimeur-fondeur, à Gênes, place Pollaroli, n° 1. (Nous avions annoncé d'avance la publication de cet ouvrage; tom. III, pag. 582.)

30. — *Diritto publico universale*, etc. — Droit public et universel, ou Droit de la nature et des gens; par *Gio:* M. LAMPREDI, etc. Pavie, 1818. 4 vol. in-8°. Chez *Gio:* Torri.

Lampredi avait écrit cet ouvrage en latin. Le Dr Sacchi l'a traduit en italien, pour propager ses principes. Il y a joint aussi des notes et des éclaircissemens, et surtout relativement aux maximes qu'on a développées après la mort de l'auteur, arrivée en 1793.

31. — *Della decisione delle cause dubbie*, etc. — De la décision des causes douteuses dans les procès civils; par le C. *Francesco-Vigilio* Barbacovi. Milan, 1817. A. F. Stella.

On observe que l'auteur, dans sa théorie, emploie les principes de la *justice morale*, et néglige entièrement ceux de la justice dite *politique;* que, par conséquent, les rapports de l'homme et du citoyen ne semblent pas trop bien conciliés par lui. Cependant il arrive souvent que ce qui est juste sous un point de vue, n'est pas toujours juste et utile sous un autre, comme l'a démontré, d'après Wolf, le savant professeur G. D. Romagnosi.

32. — *Della istoria d'Italia antica e moderna, con carte geografiche e tavole incise in rami, dal cav. Luigi* Bossi. Sono usciti, 7 volumi, il totale sarà di 15 vol. — De l'Histoire de l'Italie ancienne et moderne, avec des cartes géographiques et des gravures, par le chevalier *Louis* Bossi. Milan, 1819, 7 vol. in-8°, à 6 fr. le vol., et in-18, 4 fr. le vol.

33. — *Schinfena e Sira.* — Poëme épique de Cavile, contemporain d'Ossian, etc., traduit en vers italiens par *Gius.* Bellingeri. Milan, 1817, chez Placido Maria Visai.

L'auteur de ce poëme semble travailler pour la propagation de la nouvelle école de poésie.

ESPAGNE.

34. — *Tratado sobre los conocimientos que deven acompanar a los compradores de seda en rama*, etc. — Traité sur les connaissances que les acheteurs de soie non filée, ou filée et non tordue, doivent avoir, et sur les moyens dont ils pourront faire usage pour reconnaître les imperfections du filage, par *D. Antoine* Regas; publié par la Société d'agriculture de *Parlsa*. Brochure in-8°. Madrid, Fuentenebro, 1819.

Le ver à soie, qui avait été en Espagne, depuis le xe siècle, l'objet d'une branche d'industrie manufacturière et commerciale, considérablement augmentée par les Maures arabes, commença à être négligé sous le règne de Charles V. Les Juifs, les Maures

et les Mauresques avaient été expulsés de l'Espagne, après s'y être enrichis par les manufactures et le commerce de la soie. Le petit nombre d'Espagnols qui avaient imité leur exemple, trouvèrent, dans l'émigration à l'Amérique, un moyen facile de s'enrichir plus vite; et le ver à soie subit bientôt la même décadence que toutes les autres anciennes branches de l'industrie et du commerce. Déjà il fallut, sous le règne de Philippe II, promulguer quelques ordonnances, pour encourager la culture de la soie nationale. Cela ne fut pas suffisant; la fabrication déclina de manière que, tandis que Séville a eu, sous le règne de Ferdinand et Isabelle, 16000 ateliers d'étoffes de soie, l'Espagne entière n'en possède pas autant aujourd'hui. En 1619, il y avait encore, dans les deux villes de Séville et Grenade, 24000 ateliers, et cependant l'ignorance des principes de l'économie politique fit défendre, à cette époque, l'introduction de la soie non-manufacturée, en permettant l'introduction des étoffes de soie. D'autres causes encore, dont je ne ferai pas l'énumération, se sont réunies pour l'anéantissement de cette branche de l'industrie nationale; mais, les préventions ayant commencé à cesser, et les lumières à se répandre en Espagne, sous le règne de Charles III, on reconnut bientôt le besoin de restaurer les manufactures de soie.

M. Regás inventa un tour à filer qui, après beaucoup d'expériences comparées avec le résultat des autres tours connus en France, en Italie et en Espagne, fut déclaré par le gouvernement, plus simple, moins coûteux et plus propre à filer la soie avec une plus grande perfection. L'administration multiplia à ses frais les exemplaires de ce tour, les répandit dans les provinces de l'Aragon, de Catalogne, de Valence, de Riola, de Cuença, de Murcie et de Madrid, où on l'employa avec beaucoup de succès, surtout, depuis que M. Regás eut été envoyé dans ces provinces pour y enseigner la manière de filer, et pour faire planter des mûriers blancs, dont les feuilles sont la nourriture des vers à soie qui produit celle de première qualité.

M. Regás, poursuivant ses travaux sur la fabrication de la soie, parvint à filer, tordre et blanchir celle qui devait être employée pour la fabrication des bas de soie, avec une telle perfection, qu'on ne pouvait les distinguer des bas de soie fabriqués à Ganges. Quelque tems après (le 26 février 1788), il communiqua

au gouvernement les moyens d'empêcher que les bas de soie ne se raccourcissent, et ne perdissent leur lustre. Dans le courant de novembre 1790, il fit voir comment on pouvait donner aux bas de soie la teinte argentée, d'une manière permanente, et il alla, en personne, communiquer son procédé aux teinturiers de la ville de Saragosse, ainsi que celui pour donner à la soie la couleur grise et d'autres.

Il fit connaître la manière de faire au métier les mitaines, et autres ouvrages de velours, qu'on ne connaissait pas encore en Espagne, ainsi que les moyens d'utiliser la bourre de la soie, en tissant des bas d'une qualité inférieure. Il fit voir qu'on pourrait tirer 24000 livres de bourre de soie, chaque année, de l'Aragon. Il y obtint une seconde récolte de soie, aussi blanche et aussi fine que la première, au moyen de l'éducation du ver, né à l'époque de la première récolte, avec la seconde feuille du mûrier blanc.

Charles IV ayant ordonné à la Société patriotique de Madrid de faire des expériences, pour savoir si la soie pouvait être filée après sa préparation dans l'eau froide, et la Société en ayant chargé M. Regás, l'un de ses membres; celui-ci en fit voir, non-seulement la possibilité, contre l'opinion commune, mais encore il démontra qu'en y employant les tours de son invention, le fil est aussi parfait et aussi fin, que si la soie eût été préparée dans l'eau chaude. Postérieurement, M. Regás découvrit aussi que la chrysalide pouvait être détruite au moyen des fumigations, sans que la qualité de la soie en souffrît; ce qu'il pratiqua pour la première fois à Logrogno, en 1803, lorsqu'il y fut envoyé par le roi, pour encourager, améliorer et perfectionner la fabrication de ces textiles dans la province de Rioka.

M. Regás, désireux d'augmenter dans sa patrie cette branche d'industrie, écrivit trois petits traités: le premier, sur les précautions dont on doit faire usage à l'égard des feuilles du mûrier blanc, employées pour la nutrition du ver à soie; le second, sur les opérations relatives à la couvée et à la nutrition du ver à soie, et à l'art de filer la soie; le troisième, sur la manière de reconnaître les fraudes qui peuvent avoir lieu dans cette partie.

Ce troisième traité fut suivi d'un quatrième, qui est celui que nous annonçons. Dans celui-ci, M. Regás explique quelles sont les connaissances nécessaires à celui qui achète la soie brute, ou

filée et non tordue; car l'expérience a fait voir, dit-il, que quelques acheteurs dépourvus de ces connaissances ont payé, en Espagne, au même prix que la soie fine, celle qui n'avait que les quatre cinquièmes de sa valeur.

« Il convient avant tout, dit notre auteur, que la soie soit achetée par une personne qui possède un tact fin et délicat : il est constaté par l'expérience, que ces personnes sentent bien plus facilement que les autres, l'aspérité, la duveté, l'inflexibilité de la soie, l'inégalité et les autres imperfections du fil.

« La soie du cocon est toujours blanche ou jaune. C'est une erreur nuisible que de filer séparément la soie blanche et la soie jaune : celle-ci prend très bien la couleur blanche, ou telle autre que ce soit, lorsqu'elle est mêlée avec un tiers ou un quart de soie blanche. La soie qui est blanche dans le cocon, n'a pas autant de vigueur et de force que la jaune; et, sans le mélange, l'étoffe sera peut-être d'une blancheur éblouissante, mais d'un tissu faible : ce qui est reconnu déjà en France, où l'opinion opposée, qui avait prévalu pendant très long-tems, a été détruite. »

L'auteur continue son traité, en instruisant les marchands de soie de tout ce qui peut être utile à leur négoce. La Société patriotique de la ville de Parela, province de Cuença, dont M. Regás est membre, ainsi que de celle de Madrid et de plusieurs autres villes, a fait publier ce traité, pour généraliser les instructions importantes qu'il renferme.

M. Regás fut destiné par la nature à faire faire des progrès extraordinaires à la mécanique; car non-seulement il a inventé le tour à filer la soie, mais encore plusieurs autres machines utiles à l'amélioration de l'agriculture et des arts : nous allons en faire une brève énumération. Il présenta à la Société patriotique d'Aragon, 1° une machine hydraulique, avec laquelle huit pompes élèvent l'eau au même tems, en se mouvant par l'impulsion de l'eau elle-même mise en mouvement par un seul homme; 2° une machine au moyen de laquelle un seul homme scie quatre pierres avec quatre scies en même tems; 3° une machine pour donner aux canons de l'artillerie de la marine une direction fixe, malgré les mouvemens alternatifs des vaisseaux de guerre; 4° un bateau plat portant au moins quatre canons, sur lequel l'équipage est

à l'abri du canon de l'ennemi, et où les rameurs peuvent facilement préparer leurs armes pour l'abordage; 5° un instrument, nommé en espagnol *trillo*, espèce de *traîneau* pour battre le blé, plus commode et plus efficace que les anciens; 6° et 7° la charrue et le semoir, dont nous avons déjà parlé (T. V, p. 296 et 297).

M. Regás a fait dessiner toutes les machines que nous venons d'indiquer, et il en a répandu les exemplaires gravés en taille-douce. Il est bien à désirer que l'Espagne possède beaucoup d'hommes aussi utiles à sa civilisation et à son industrie que l'a été M. Regás. J. A. LLORENTE.

PORTUGAL.

35. — *Os precursores do Anti-Christo : historia profética dos mais famosos impios que tem havido desde o estabelecimento da igreja ate os nossos dias; o a revoluzaó franceza profetisada por S. João Evangelista, com huma disertação sobre a vinda e futuro reinado do Anti-Christo.* — Les précurseurs de l'Antechrist : histoire prophétique des impies les plus fameux qui ont existé, depuis l'établissement de l'Église jusqu'à l'époque de la révolution française, prophétisée par saint Jean l'Evangéliste; avec une dissertation sur la vie et le règne futur de l'Antechrist : Lisbonne, in-8° (600 Reis).

C'est la traduction d'un ouvrage français qui parut en 1817, et qui eut un succès si extraordinaire, que six éditions furent enlevées en peu de jours. Il paraît que l'auteur a obtenu aussi les suffrages des Portugais.

36. — *Theoria do discurso applicada da Lingua Portugueza, em que se mostra a estreita relação e mutua dependencia das quatro sciencias intellectuaes, à saber: Ideologia, Gramática, Logica, e Rhetorica; por Antonio Leiti* RIBEIRO. — Théorie du discours appliquée à la langue portugaise, dans laquelle on démontre l'étroite relation et la dépendance mutuelle des quatre sciences intellectuelles, savoir : l'idéologie, la grammaire, la logique et la rhétorique. Par Antoine Leiti Ribeiro. 1 vol. in-8°. Lisbonne, 1819 (480 Reis).

Cet ouvrage élémentaire pour l'étude des belles-lettres, est le premier qui ait été écrit avec clarté et précision en portugais, et qui soit digne d'être offert à la jeunesse portugaise qui se des-

tine à la carrière littéraire. L'auteur, qui occupe la chaire de professeur de philosophie, d'histoire et de géographie au collége royal militaire, a dédié son ouvrage au prince Pedro d'Alcantara.

37. — *Tratado da Versifiação portugueza.* — Traité de la Versification portugaise, par le professeur Pedro Jose da Fonseca. Lisbonne, 1817, in-8° (320 Reis).

Ce traité, écrit par un littérateur estimé, est le meilleur ouvrage sur la versification que la littérature portugaise possède. Les règles qu'il renferme, sont précises et claires; elles sont accompagnées d'exemples tirés des meilleurs auteurs nationaux.

38. — *A Lyra anacreontica, por J. Agostino de Macedo.* — La Lyre anacréontique, par Joseph Augustin de Macedo.

Ce volume de poésies contient cent odes traduites d'Anacréon, et une ode traduite d'Horace; toutes suivant le rhythme de l'auteur original.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

39. — *Iets over de armoede, ens.* — Un mot sur la pauvreté et le défaut d'occupation, par rapport à l'économie politique et statistique, par D. F. van Alphen. (Extrait du quatrième volume, première partie du *Magasin pour l'état des Pauvres*, etc.) Leyde, chez D. du Mortier et fils.

40. — *Examen de cette question:* Cicéron dans ses préceptes dialectiques a-t-il péché, ou non, contre les principes de la morale? Ouvrage en forme de lettres adressées à M. Schroeder par M. van Hall, avocat; Amsterdam, chez van des Hey, 1819.

M. Schroeder avait lu dans une assemblée publique de la Société des Sciences et Arts, un discours intitulé: *Préceptes de la logique de Cicéron* comparés à ceux de la loi morale, et particulièrement à ceux que nous impose l'amour de la vérité. C'est ce qui a donné lieu à l'ouvrage que nous annonçons.

41. — *Seerpii* Gratama, *anteccessoris Groningani, prælectiones ad prolegomena et partem primam* institutionum justinianearum, *commodo discipulorum suoque typis expressæ.* Leçons sur les prolégomènes et la première partie des Institutes de Justinien, par le professeur de Groningue Gratama, à l'usage de ses élèves. Groningue; C. M. J. van Bolhuis, 1818, in-8°.

42. — *Belangryke tafereelen*, etc. — Tableaux intéressans pris dans la jurisprudence criminelle, et particularités remarquables de la vie des malfaiteurs secrets, d'après des renseignemens authentiques, par J. B. Christemeyer. Amsterdam, chez van Kesteren, 1819, in-8° de 248. Recueil estimable et qui n'est pas *intéressant* seulement sur le titre.

43. — *Abrégé de l'Histoire de la Hollande, formant aujourd'hui la partie septentrionale du royaume des Pays-Bas*, ouvrage posthume de *Philippe* Gigot, professeur de belles-lettres, membre de plusieurs Sociétés savantes. Bruxelles, frères Delemer.

44. — *De kwade Vrouw vertebeberd*, enz. — La Méchante femme corrigée, ou la double Métamorphose; opéra imité du français (*Le Diable à quatre ou la Femme acariâtre*). Par M. G. Engelman, musique de Solié. Amsterdam, J. C. van Kesteren.

45. — *De Mensch*, etc. — L'Homme, poëme en trois chants, par C. Loots. Amsterdam, van der Hey, 1819, in-8°.

Ce que nous connaissons de M. *Loots* nous fait espérer qu'après l'*Essai sur l'homme*, de Pope, dont la littérature hollandaise possède une belle traduction, par M. *van Winter*, fils, il ne sera pas trouvé dans cette tentative

. . . . . *Impar congressus Achilli.*

M. *Loots* vient encore de publier *Hulde*, hommage à la mémoire de Juste van den Vondel, le coryphée, le géant du parnasse Batave.

Le même libraire, van der Hey, a publié un quatrième volume des œuvres poétiques de M. Wiselius. Nous avons annoncé les trois premiers.

46. — H. G. Oosterdyk *de Lierzangen*, etc. — Les odes d'Horace, traduites en vers hollandais, par H. G. Oosterdyk. Harlem, veuve Loosjes, 1818, in-12.

47. — *Xenophontis Ephesii de Anthiâ et Habrocome Ephesiacorum Libri V, græcè et latinè recensuit, adnotationibus aliorum et suis illustravit Petrus* Hofman Peerlkamp. — Les amours d'Abrocôme et d'Anthia, par Xénophon d'Éphèse, revus pour le texte grec et la traduction latine, et enrichis de nouvelles notes,

par Pierre Hofman Peerlkamp. Harlem, 1818, 1 vol. in-4°, veuve Loosjes.

48. — *Letter-en Oudheid-kundige verhandelingen.* — Mémoires philologiques et archæologiques de la Société hollandaise des Sciences, résidant à Harlem, tom. III, part. 1. — Harlem, veuve Loosjes, 1818, in-8°.

LIVRES FRANÇAIS.

49. (*) — *Du Thé, ou Nouveau traité sur sa culture, sa récolte, sa préparation, et ses usages;* par F. Marquis jeune, marchand de thés de S. A. R. Monsieur, Comte d'Artois. Orné de gravures coloriées, faites d'après nature et d'après des peintures originales de la Chine. Paris, 1820, 1 vol. in-18. Prix, 5 fr.; Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26.

Livré spécialement au commerce des feuilles du précieux arbuste qui nous a donné le thé, à portée d'en comparer les diverses espèces et les qualités plus ou moins agréables, M. Marquis a voulu ajouter aux notions acquises par sa propre expérience, toutes celles que pouvaient lui procurer, sur le même objet, les recherches des voyageurs et des naturalistes les plus estimés. Les principales sources où il a puisé, sont : Un manuscrit d'un directeur de l'ancienne compagnie des Indes; le *Voyage de M. de Guignes*, qui a résidé pendant une vingtaine d'années à Canton; l'*Histoire du Japon*, par le docte Kœmpfer, et celle du P. Lecomte. En ce qui regarde les propriétés salutaires attribuées au thé, les autorités invoquées par M. Marquis sont, entre autres, les célèbres médecins Lémery, Tonquet, Tulpius et Bontekoë. Il règne beaucoup d'ordre et de clarté dans la disposition des élémens réunis par l'auteur. On y voit successivement exposés la description des diverses espèces de thé, leurs caractères distinctifs, leurs modes de culture, les époques de leurs récoltes, la manipulation des feuilles, les différentes préparations qu'elles subissent pour le breuvage, les précautions prises pour les livrer au commerce, etc. Suit un aperçu des essais sur l'introduction de cet arbrisseau en Europe et en France particulièrement, avec un exposé des moyens les plus propres à conserver les feuilles de thé sèches. Enfin, dix planches d'une très belle exécution, ren-

dent sensibles au lecteur, les détails dans lesquels M. Marquis a dû entrer pour bien remplir son objet.

50. — Les *Ruines*, de M. de Volney, si souvent reproduites par la presse, et toujours accueillies avec un nouvel empressement, viennent de recevoir les honneurs d'une sixième édition, et se présentent cette fois en un volume in-18, qui renferme en outre la *Loi naturelle* du même écrivain. Ce format commode et portatif convient aux personnes qui aiment à consacrer des promenades solitaires à de grandes et utiles méditations. Le coup-d'œil philosophique jeté par l'auteur sur les révolutions des empires, forme un de ces tableaux qui sont surtout recherchés avidement dans les tems de réformations politiques. L'ame alors a besoin de se reposer sur le spectacle des siècles, et d'écouter, pour ainsi dire, les leçons imposantes du passé.

Les *Ruines* parurent, pour la première fois, en 1791, époque de tourmente, à laquelle près de trente années n'ont pu faire encore succéder un calme profond : ce livre de méditations est analogue à la situation des esprits. Sans cette réflexion, qui semble donner aux diverses apparitions de cet ouvrage une espèce d'à-propos, nous aurions cru pouvoir nous borner à une simple annonce du titre : la réputation des *Ruines* est faite, et le nom de son auteur est la plus belle recommandation.

M. de Volney a rencontré, surtout chez nos voisins, des modèles dans ce genre de composition; mais il les a plutôt effacés qu'imités : ceux-ci n'étaient pas appropriés au caractère de sa nation. Des lectures qui conduisent à une sombre misanthropie, ne sauraient plaire qu'à des tempéramens disposés aux atteintes du *spleen;* il ne faut, à des Français, qu'une mélancolie douce et passagère, pendant laquelle se fasse entendre le langage de la raison et d'une philosophie courageuse. Ce sont ces instans d'une rêverie salutaire que produisent les *Ruines*, où l'ame et l'esprit se complaisent en outre dans la variété des tableaux, et reconnaissent, au charme et à la pureté du style et des annotations, le littérateur profond qui a médité sur le génie des langues.

La *Loi naturelle* est un ouvrage tellement dépendant du premier, que nous nous bornerons à faire remarquer l'avantage de le rencontrer dans le même volume. Cette édition, qu'à son exécution typographique on croirait due aux soins de MM. Didot,

sort des presses de MM. Baudouin frères que paraît guider le goût des belles impressions, comme le choix des bons ouvrages. Planches et gravures, tout est digne de ce joli présent fait au public. — Un vol. in-18 de plus de 400 pages. Édition corrigée de nouveau par l'auteur. Prix, 3 fr, et 3 fr. 75 c. par la poste. Baudouin frères, imp.-lib., rue de Vaugirard, n° 36.

51. (*). — *De l'Economie publique et rurale des Perses et des Phéniciens*; par L. Reynier. Paris, 1819, 1 vol. in-8°, J. J. Paschoud, rue Mazarine, n° 22; et à Genève, même maison de commerce.

52. (*). — *Essai historique sur le commerce et la navigation de la Mer-Noire*, ou Voyages et entreprises pour établir des rapports commerciaux et maritimes entre les ports de la Mer-Noire et ceux de la Méditerranée : ouvrage enrichi d'une carte où se trouvent tracés, 1° la navigation intérieure d'une partie de la Russie européenne et celle de l'ancienne Pologne; 2° le tableau de l'Europe, servant à indiquer les routes que suit le commerce de Russie par la mer Baltique et la Mer-Noire, pour les ports de la Méditerranée; 3° le plan des cataractes du Niéper, par M. Antoine, *Baron de* Saint-Joseph, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, ancien maire de Marseille, membre de l'Académie de cette ville, etc. 2e édit., 1820. 1 vol. in-8°. Paris, Mad. Ve Agasse, Treuttel et Würtz, et Arthus-Bertrand.

Depuis long-tems, M. de Saint-Joseph parcourt avec honneur la carrière du commerce; depuis long-tems, par conséquent, il a pu en suivre et en observer les divers mouvemens, au milieu même des circonstances pénibles où se sont trouvées la France et l'Europe. Habitant de la Provence, ses relations d'intérêt devaient naturellement le porter vers le Levant, dont le commerce, quelque avantageux qu'il pût être, lui paraît encore susceptible d'une grande extension. Il jeta les yeux vers la Mer-Noire. Dès-lors, tous ses efforts ont constamment tendu à renouveler dans ces parages, au profit de la France comme à celui de la Russie, les rapports fréquens de commerce que les Génois y entretenaient autrefois. M. de Saint-Joseph, mu par cette grande idée, recueillit tous les documens que sa position le mettait à même de se procurer; il dressa des Mémoires, et les soumit, à

Constantinople, aux ambassadeurs de France et de Russie, qui ne virent pas avec indifférence un projet conçu dans l'intérêt des deux nations, et le communiquèrent à leurs cours respectives.

L'auteur quitta bientôt Constantinople pour se rendre sur les lieux. Il passa ensuite à Pétersbourg, rassemblant sur sa route et dans cette capitale, tous les renseignemens qu'une juste considération pouvait lui acquérir. Là, le prince Potemkin, l'impératrice Catherine elle-même, qui avaient connaissance de ses travaux, voulurent bien l'encourager, et lui accordèrent différentes faveurs pour qu'il pût fonder à Cherson l'établissement qu'il projetait.

Par sa position, la Pologne semblait devoir profiter des facilités qu'offraient les ports de la Mer-Noire pour l'exportation de ses denrées. Frappé de ces avantages, M. de Saint-Joseph ne tarda pas à se rendre à Varsovie, où l'on reconnut également la justesse de ses vues. Mais la terrible révolution qui démembra tout le royaume pour le partager entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, vint détruire les desseins que la cour de Varsovie avait pu former. A Versailles, on ne perdait pas de vue le jeune et habile négociant qui cherchait à ouvrir à la France de nouveaux débouchés pour ses produits, et à lui procurer de nouvelles ressources pour ses approvisionnemens. M. de Saint-Joseph obtint en France quelques faveurs et quelques priviléges que pouvaient justifier son zèle et son dévouement. Il en jouit jusqu'aux malheureuses circonstances qui vinrent suspendre le cours de ce commerce à peine naissant, et dont on peut le regarder comme le fondateur, du moins pour ce qui concerne la France.

C'est l'histoire de ce commerce, c'est sa marche progressive que nous présente M. de Saint-Joseph. Un tel sujet demandait un écrivain habile et un homme qui eût jugé des choses par lui-même, un homme enfin dont les rapports pussent être basés sur l'expérience. Déjà la première édition de cet ouvrage, publié en 1805, a reçu du public l'accueil le plus favorable : celle-ci l'emporte par la richesse des documens nouveaux qu'elle renferme, et par les additions considérables et importantes que l'on y rencontre.

Outre que la plupart des chapitres ont reçu de notables additions, il en est plusieurs (49-54) qui sont entièrement neufs et

qui ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage. Ils traitent du *commerce entre la Mer-Noire et la mer Caspienne; des routes que peut prendre le commerce en Perse et dans les Indes orientales, par les ports asiatiques de la Mer-Noire; et du commerce des ports de l'Asie, sur la Mer-Noire.* Ici, l'auteur passe en revue les peuplades qui habitent le Couban, la Circassie, l'Abaza, la Mingrélie, l'Imirette, le Guriel, l'Arménie, le pays des Daces et la Natolie, et donne une idée de leur genre de trafic. Au chap. 52, il est question du *commerce de la Perse et des Indes, à Constantinople, par la Mer-Noire;* on y trouve un Mémoire intéressant de l'auteur, fait en 1781. Viennent ensuite des *notions concernant Obitochney ou Nogaisk, ville nouvellement fondée sur les côtes septentrionales de la mer d'Asof*, par M. le général Maison. L'ouvrage est terminé, comme dans la première édition, par les *observations nautiques sur la Mer-Noire, d'après lesquelles l'auteur recommandait de diriger la navigation de ses navires.* Quant à la carte qui accompagne cet important ouvrage, divers motifs nous interdisent d'en faire l'éloge (1); seulement, nous observerons que le nom de son auteur est un sûr garant des soins qui ont été apportés à sa confection. Cette carte curieuse justifie pleinement les opinions et les faits consignés dans le livre de M. de Saint-Joseph.

Nous hasarderons une observation que nous soumettons, au reste, à la sagacité du savant auteur. Peut-être eût-on vu avec intérêt reproduire ici, toutefois avec les changemens et les modifications que la fréquence des relations et la concurrence auraient pu apporter dans les prix, le compte simulé des marchandises importées dans les différens ports de la Mer-Noire, et de celles exportées, qui se trouve à la première édition. C'eût été, à notre avis, un point de statistique commerciale, dont l'économie publique eût pu tirer des conséquences importantes.

Dans cet ouvrage, remarquable par l'intérêt des matières qu'il traite, M. de Saint-Joseph a réuni tout ce qui pouvait paraître susceptible de fixer l'attention depuis le traité de Kainardgy (1774), dont la conclusion a opéré une si grande révolution dans le com-

(1) L'auteur de cette carte est M. Barbié-du-Bocage, l'un de nos collaborateurs, père de l'auteur de cet extrait, et l'un de nos plus savans et de nos plus laborieux géographes. (N. d. R.)

merce de la Mer-Noire. C'est un ouvrage essentiel, l'on peut même dire *classique* dans son genre, et que l'on ne saurait trop recommander à ceux qui se livrent à des opérations de commerce, et à ceux qui en étudient l'histoire. *Alex.* Barbié du Bocage.

53. — *Cours complet d'enseignement mutuel*, par le chevalier *Eusèbe* Gorgeret, chef d'institution. Paris, 1820, un vol. in-8°, chez l'auteur, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, n° 3.

Parmi les instituteurs qui se vouent tout entiers à l'instruction de la jeunesse, il faut distinguer l'auteur de cet ouvrage. Le meilleur moyen, sans doute, pour démontrer l'excellence d'une méthode dans l'ordre de l'instruction, c'est d'en faire juge le public, qui se trompe rarement sur ses véritables intérêts. Aussi M. Eusèbe Gorgeret en appelle-t-il avec raison aux lumières des hommes sensés. Convaincu que les formes mystérieuses, en pareille circonstance, se ressentent toujours plus ou moins d'un vernis de charlatanisme, il expose avec naïveté et sans prétention la manière de procéder d'après la doctrine de l'enseignement mutuel, ainsi que les diverses opérations des écoles qui ont adopté cette méthode.

Non-seulement M. Gorgeret applique à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique le mode de l'enseignement mutuel, il en fait encore usage pour les *langues anciennes et les langues vivantes*. Mais ce qui doit lui assurer plus particulièrement le suffrage des parens et de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'enfance, c'est un *cours de lecture* actuellement sous presse et qui va paraître incessamment. Au moyen du plan adopté par l'auteur, on procède de la synthèse à l'analyse, pour apprendre, par des dessins analogues, à lire avec facilité, avec plaisir, et dans la même séance, des mots entiers, les syllabes dont ces mots sont composés, les sons et les articulations qui en résultent. On saura enfin lire en très peu de tems, et distinguer toutes les difficultés de la langue française, soit dans la prononciation, soit dans l'ortographe d'usage. Nous avons assisté à plusieurs leçons de cet habile instituteur, et nous pouvons assurer que jusqu'à présent il n'existe point, pour apprendre à lire, de moyen plus facile, plus satisfaisant et plus proportionné à l'intelligence des jeunes élèves.

Nous appellerons encore l'attention sur le traité d'arithmétique qui se trouve à la suite des exercices d'enseignement mutuel. Il

nous a paru conçu dans une forme nouvelle, bien détaillée et fort aisée à saisir. L'enseignement mutuel en forme la base, et l'on ne lira pas, sans intérêt, les moyens sûrs et rapides employés par M. Gorgeret pour accélérer dans cette partie, comme dans la lecture, les progrès des jeunes gens confiés à ses soins.

P. F. LAVAUD, ancien professeur au collége royal de Versailles.

54. (*) — *Recueil complet des lois et ordonnances du royaume*; année 1814; par M. ISAMBERT, avocat aux conseils du Roi et à la Cour de cassation. Paris, 1820. 1 vol. in-8° de 826 pages; prix 9 fr.; à Paris, chez l'éditeur, rue Saint-Antoine, n° 62. Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. Nève, libraire, au Palais de Justice.

Ce volume contient d'abord, sous le titre modeste de *Notice*, des recherches curieuses sur la composition du Bulletin des lois; puis, les lois et les ordonnances publiées dans le Bulletin, à compter du 1er avril 1814. Il est enrichi de notes courtes et précises, indicatives des dispositions de la législation antérieure que les lois nouvelles expliquent, modifient ou abrogent. Ces notes seules sont un ouvrage important; elles forment une espèce de commentaire perpétuel singulièrement utile; on a pu en juger par celles qui accompagnent la Charte, laquelle a paru séparément.

L'auteur donne, dans l'ordre de leurs dates, tous les actes du gouvernement provisoire du sénat, du 1er au 14 avril; ceux du gouvernement provisoire de Monsieur, du 14 avril au 2 mai; ceux du gouvernement du Roi, avant la Charte, du 2 au 4 juin. Les actes du gouvernement constitué, du 4 juin au 31 décembre 1814, sont ensuite placés dans l'ordre chronologique. La Charte, qui est la loi des lois, est en tête de la première partie, et en caractères plus gros; la première partie est composée de toutes les lois, dans l'ordre de leur promulgation. Les ordonnances ou les réglemens d'administration publique forment la seconde partie.

Le volume est terminé par un appendice dans lequel l'auteur a rassemblé les lois, traités, ordonnances et autres actes omis au Bulletin des lois. La plupart étaient inconnus, et ils sont d'une haute importance historique, politique ou législative. On y trouve les actes du gouvernement royal extérieur, de 1792 à 1814, dont deux du règne de Louis XVII, et six actes des années première,

deuxième, neuvième, dixième et dix-huitième du règne extérieur de Louis XVIII; les traités de Valençay, du 11 décembre 1813, et du 20 juillet 1814, avec le roi d'Espagne; les articles secrets de la convention du 23 avril et du traité du 30 mai 1814; le traité du 11 avril avec Napoléon; les actes politiques relatifs à l'établissement de la Charte; la *loi* du 13 août 1814, omise au Bulletin des lois; les réglemens de la Chambre des pairs et de celle des députés; enfin, les actes relatifs à l'organisation judiciaire et administrative des colonies.

Cet appendice a près de 200 pages. L'auteur fera sans doute une récolte pour le moins aussi abondante, aussi curieuse, pour ses volumes de 1815 et des années suivantes. Celui-ci est précédé d'une table chronologique, beaucoup plus ample que celle du Bulletin, et qui renvoie à une foule d'ordonnances restées *occultes*, dont l'auteur n'a pas pu se procurer des copies; il est terminé par une bonne table des matières.

C'est le répertoire le plus complet, ou plutôt le seul complet, qui existe pour cette époque de notre législation. Avec d'aussi grands avantages sur le *Bulletin des lois*, il doit devenir le manuel de tous ceux pour qui l'étude de notre législation est un devoir ou un besoin, c'est-à-dire, de tous les Français éclairés.

LANJUINAIS.

55. — *Le Droit civil français*, suivant l'ordre du code; par M. TOULLIER, doyen d'âge et de service de la faculté de droit de Rennes, etc., 2e édit., revue et corrigée. Paris, 1819 et 1820, in-8°, huit vol. Warée oncle, libraire.

Cette nouvelle édition, bien exécutée, et publiée avant que la première ne soit finie, prouve de plus en plus combien cet excellent ouvrage a de succès. Le savant auteur y joint constamment les théories les plus profondes aux doctrines pratiques les plus exactes. Les numéros de cette nouvelle édition correspondent à ceux de l'ancienne; mais on a doublé, triplé, certains numéros pour y joindre des additions et corrections assez nombreuses. Par exemple, le n° 469 *bis*, tom. III, contient une addition importante sur les propriétés souterraines et superficiaires, comme caves, aqueducs et cloaques indéfinis, qu'il ne faut jamais confondre avec les servitudes. Les tables et les supplémens de la première édition vont bientôt paraître, et le neuvième volume va être mis sous presse.

LANJUINAIS.

56. — *Extrait du Bulletin des lois.* Lois commerciales, droits des tiers, majorats; recueil composé pour la commodité des fonctionnaires publics et des citoyens, par commission spéciale de M. le garde-des-sceaux, du 20 fév. 1818: par M. Dupin, docteur en droit, avocat à la cour royale de Paris. 1820, 1 vol. in-8°. Paris, Guillaume.

Nous avons annoncé les quatre précédens volumes de cette collection, d'autant plus recherchée qu'elle est officielle, mise en un bel ordre par un de nos premiers jurisconsultes, et accompagnée de ses notes et de ses préfaces ou avertissemens fort instructifs. Nous citerons, en particulier, l'avertissement du recueil sur les *droits des tiers*, et celui qui concerne les *majorats*. Nulle part, jusqu'à présent, on ne trouvait les droits des tiers traités dans leur ensemble et avec quelque étendue.

Dans l'*avertissement* sur le recueil des lois et des ordonnances ou réglemens relatifs aux majorats (car les lois, proprement dites, sont toujours confondues, ici comme dans le Bulletin, avec ce qui n'est que règle subordonnée aux lois mêmes), l'auteur examine deux questions importantes, savoir: dans l'état présent de la législation non abrogée, les majorats sont-ils ou non fondés en loi? Sont-ils ou non compatibles avec la Charte constitutionnelle? L'auteur discute ces questions; mais il ne prend pas sur lui de les résoudre:

Et fugit ad salices et se cupit ante videri.

Que pouvait-il, que devait-il faire de plus dans un ouvrage publié par décision d'un ministère où se créent et journellement s'administrent par privilége les majorats? Il désire qu'on ait une loi sur ce sujet; et voilà qu'en même tems, un pair de France a fait, en la Chambre des pairs, dans le mois de mars dernier, une proposition formelle de loi générale, pour faciliter et multiplier en France l'établissement des majorats, pendant qu'en Espagne même, et depuis plus de quarante ans, l'autorité agit pour les détruire ou en diminuer le nombre (1). Lanjuinais.

57. (*) — *Histoire abrégée des Jésuites et des Missionnaires Pères de la foi, où il est prouvé que ces religieux et toutes corpo-*

(1) *V.* Revue Encyclopédique, tom. V, p. 579; *Historia de los vinculos y mayorascos por D. Juan Sempere y Guarinos*; Madrid, 1805; 1 vol. in-12; et Sismondi, *Economie politique*, livre III, chapitre 2.

rations ecclésiastiques régies par l'institut de la Société de Jésus, *ne sont tolérables chez aucunes nations polisées; suivie d'observations faites au Roi et aux deux Chambres, sur cet important sujet.* Avec cette épigraphe: « Les jésuites sont.... les ennemis de l'Etat » et couronne de France, les corrupteurs de la jeunesse, les per- » turbateurs du repos public. » *Edit d'Henri IV, du 7 janvier* 1595. Paris, 1820, 2 vol. in-8°; Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de Bois, n° 243. Prix, 12 fr., et 16 fr. par la poste.

58.— *Examen critique de l'équilibre social*, ou *Abrégé statique politique et militaire;* par M. le baron R***. Paris, 1820; un vol. in-8° de 278 pag., avec une carte. Magimel, rue Dauphine.

Sous ce titre, M. le baron R*** publie six traités distincts, sur l'*éducation*, les *constitutions politiques*, les *élections*, les *finances*, l'*équilibre des puissances*, et sur *la force militaire des États de l'Europe*. A la vérité, il y a, entre ces traités et la matière dont chacun d'eux est l'objet, des rapports suffisans pour motiver leur réunion en un seul corps d'ouvrage.

Il faut distinguer dans ces traités les idées générales et déjà connues, des idées ou des systèmes nouveaux. L'auteur se plaint de ce que notre éducation, toute dirigée vers le développement des facultés intellectuelles, néglige trop la culture des qualités du cœur; il voudrait que la vertu fût admise, en concurrence avec les talens, pour les places et les récompenses publiques. Ce vœu mérite d'être accueilli et médité par tous les hommes qui s'occupent de l'éducation publique. M. R*** propose d'instituer des *électeurs* et des *éligibles moraux;* il les fait entrer, comme élément, dans les nouvelles constitutions politiques: cette idée le conduit à proposer, dans le chapitre des *élections*, la formation d'un *jury d'honneur* et l'établissement d'un *registre de vie fondamentale* où le jury consignerait ses opinions, en tant qu'elles seraient honorables aux citoyens, et serviraient à éclairer leur choix pour la nomination des éligibles: système qui conduit à une espèce d'*inquisition morale* qui n'effraie point M. R***, et dont il prononce franchement le mot. Je suis moins hardi que lui, et j'avoue que toute inquisition m'est suspecte de partialité, dans les tems de dissensions et de partis; d'usurpation, dans les tems calmes et de confiance.

M. R*** jette un coup-d'œil rapide sur l'équilibre des puissances européennes, et ne se dissimule point qu'il est rompu; à

l'est, par l'accroissement rapide et colossal de la Russie; à l'ouest, par les vaisseaux et l'or de l'Angleterre. L'Allemagne, plus occupée des souvenirs du passé que des menaces de l'avenir, *se cuirasse* du côté de la France, dont elle n'a plus rien à craindre, tandis qu'elle demeure à découvert et sans défense du côté de son seul et formidable ennemi. La France a adopté une autre politique; soit impuissance, soit calcul, elle néglige d'élever forteresses contre forteresses.

M. R*** propose une double ligue: l'une à l'est, entre l'Autriche, la Prusse et la Suède; l'autre à l'ouest, formée de la France, de l'Espagne et de Naples. Cette ligue offrirait quelques chances périlleuses pour la Russie et l'Angleterre; tandis que, dans l'état actuel d'isolement des États du second ordre, il n'y a que des chances de succès pour les deux grandes puissances, et d'inévitable ruine pour les autres États.

Ces considérations sont exposées avec beaucoup de force et de clarté. Le chapitre sur les finances, et celui sur l'équilibre des troupes régulières et des milices ou gardes nationales, paraissent dignes des méditations des publicistes et du suffrage des bons citoyens. A.

59. — *Petit Catéchisme à l'usage des Français*, sur les affaires de leur pays; par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines. Paris, 1820, in-8° de 191 pag., chez Béchet, quai des Augustins, n° 57. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. franc de port.

On ne voit pas sans étonnement dans cette brochure, en général très libérale, que l'auteur adopte la fausse et pernicieuse distinction des articles prétendus *réglementaires* dans notre loi fondamentale, et qu'il invite à les changer, sans délais, sans formes spéciales, comme on abroge une loi secondaire; c'est dire, apparemment sans y penser, que la France n'a pas de constitution écrite, qu'elle est soumise au *bon plaisir* des trois branches du pouvoir législatif constitué. On remarque d'autres fautes encore dans ce catéchisme utile, mais écrit avec trop de précipitation.

Lanjuinais.

60. (*) — *De la Révolution actuelle de l'Espagne, et de ses suites;* par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines; avec cette épigraphe : *L'injustice à la fin produit l'indépendance.* Paris, 1820; brochure in-8° de 222 p. Béchet aîné, libraire-éditeur, quai des

Augustins, n° 57, et à Rouen, Béchet fils, libraire, rue Grand-Pont, n° 73. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste.

La haute importance du sujet, l'honorable célébrité de l'auteur qui s'en est emparé pour l'instruction des peuples et des gouvernemens, exciteront sans doute un vif intérêt parmi toutes les classes de lecteurs; mais, c'est aux hommes d'État, surtout, que la lecture doit en être le plus profitable, s'ils y apportent les mêmes dispositions qui semblent avoir animé M. de Pradt, en composant cet écrit. Nous nous bornons à en indiquer les principaux objets. L'auteur, après avoir dédié son ouvrage à la noble nation qui fixe aujourd'hui sur elle les regards de l'univers, se livre successivement à l'examen des questions suivantes : L'Espagne pouvait-elle échapper à une révolution? — Comment se forment les élémens des révolutions, et comment s'est arrangée celle d'Espagne? — Comment a régné Ferdinand? — Quels seront les résultats de cette révolution par rapport à l'Europe, à l'Amérique, au monde entier et à la royauté? — Que doit faire l'Espagne pour mettre à profit ce grand événement?

« Ce n'est pas tout, dit M. de Pradt, que d'être assistant au spectacle où se jouent les grandes scènes dont s'alimente l'histoire; il faut encore chercher d'où elles viennent et où elles conduisent : sans ces considérations, l'histoire reste sans leçons, et ne dépasse pas de beaucoup une fable sans moralité; et dans ce cas, ce n'est guère la peine ni de regarder, ni de lire. »

M. de Pradt a rempli lui-même, avec cette supériorité qu'on lui connaît, la tâche qu'il signale aux historiens.

61. — *Réflexions sur le nouveau projet de loi des élections, présenté à la Chambre des députés le 15 février* 1820; par M. T. E. Esquire, électeur futur; brochure in-8° de 15 pag. Prix, 50 cent. Paris, Delaunay, au Palais-Royal.

Brochure écrite dans un esprit très constitutionnel.

62. — *Lettre à M. le baron Mounier, sur la censure; Lettre de J.-J. Rousseau à M. le comte de Girardin, sur la destitution de ce dernier. Réflexions sur l'état du christianisme en France*; par M. Kératry, *du Finistère*. Paris, 1820. Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 14.

63. — *Mémoire sur les Cent Jours, en forme de lettres, avec des notes et des pièces justificatives*; par M. *Benjamin* Constant; première

partie; in-8°. Prix, 3 fr. et 3 fr. 75 c. franc de port. A Paris, chez Béchet aîné, libraire, quai des Augustins. n° 57, et à Rouen, chez Béchet fils, libraire, rue Grand-Pont, n° 73.

64.—*Des Proscriptions*, par M. Bignon. Paris, 1820, 2 vol. in-8°; Brissot-Thivars, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 22. Prix, 12 fr.

L'auteur a divisé son ouvrage en cinq livres. Le Ier traite des proscriptions dans les républiques anciennes et modernes, ou du combat de la liberté et de la tyrannie; le IIe, des proscriptions politiques, dans les monarchies modernes, ou du combat de la royauté absolue, soit avec la noblesse féodale, soit avec les nations elles-mêmes; le IIIe, des proscriptions religieuses, ou du combat de la liberté de conscience contre l'intolérance et la persécution; le IVe, des proscriptions dirigées par la noblesse contre le peuple, ou par le peuple contre la noblesse, ou du combat de l'esprit d'égalité et de l'esprit de privilége; le Ve, de la proscription simultanément dirigée par divers gouvernemens contre la liberté de la presse et contre les hommes qui réclament des constitutions représentatives, ou du combat de la fausse politique des cabinets contre l'esprit d'indépendance des peuples. L'auteur est conduit à jeter un coup-d'œil sur le congrès de Carlsbad, les décrets de la diète de Francfort, et le congrès actuel de Vienne. Ce livre est terminé par un résumé général de l'ouvrage.

65. — *Correspondance entre un Anglais et un Français*, relative à l'état actuel de leurs nations, et aux différens partis qui les divisent; contenant une relation exacte du massacre de Manchester, l'acte d'installation du second congrès de la république de Venezuela, et l'histoire du théâtre français que l'on essaya d'introduire à Londres en 1749, et que l'on y a clandestinement établi en 1813. Publié par Ricord aîné, ancien officier supérieur. Paris, 1820, 1 vol. in-8°. Prix, 5 fr. Chez J. Brianchon, libraire, quai des Augustins, n° 11.

66. — *Essai Historique sur Thadée* (*lisez* Thaddée) *Kosciuszko*. Paris, à la librairie politique. 1820. in-8° de 12 p. Signé A. de Low, et dédié *à monsieur le duc de Cazes*.

67. (*) — *Parga, poëme;* par J. P. G. Viennet, capitaine au corps royal d'état-major, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, membre de la Société philotechnique, de la Société

royale académique de Paris, etc. ; imprimé au bénéfice des Parganiotes. Paris, 1820. Delaunay, libraire, Palais-Royal. — Brochure in-8° de 31 pages. Prix, 1 fr.

Nous nous proposons de rendre compte de cette intéressante production, à la suite d'une notice historique sur Parga, qui paraîtra dans l'un de nos prochains cahiers.

68. — *De l'Etat des gens de lettres et des Hautes Ecoles sous le régime actuel de la commission de l'instruction publique;* par M. Prunelle, ancien médecin des armées françaises, professeur à l'École de Médecine de Montpellier, etc. Paris, 1819. Brochure in-8° de 64 pag. Méquignon-Marvis, libraire pour la partie de médecine, rue de l'École-de-Médecine, n° 3.

Nous recommandons à l'attention publique cet excellent opuscule d'un savant distingué.

69 (*). — *Discours choisis de Cicéron.* Traduction nouvelle, avec le texte en regard, par P. C. B. Guéroult, ancien conseiller titulaire de l'Université. Paris, 1820; 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr. Chez Renouard, rue Saint-André-des-Arcs.

A cette époque de l'histoire moderne où, dans presque tous les États de l'Europe, les intérêts des peuples sont enfin devenus l'objet de discussions publiques, le nom de Cicéron semble réclamer une nouvelle attention, et commander, en quelque sorte, un respect religieux. En effet, il nous rappelle cet être privilégié de l'art et de la nature, que près de vingt siècles ont proclamé le modèle de l'homme d'État et de l'orateur. Aussi, une traduction nouvelle de ses discours choisis doit peut-être moins encore intéresser les simples amateurs de la belle littérature, que tous ceux qui, parmi nous, siégent ou sont appelés à siéger dans l'enceinte de la représentation nationale. S'il est vrai qu'indépendamment du courage, il faille encore au guerrier de bonnes armes pour l'attaque et la défense; de même, il ne suffit pas aux mandataires du peuple d'avoir des vues à la fois justes et étendues, des intentions de bien public immuables: il leur faut encore l'art de discuter leur opinion, de la rendre victorieuse, de commander aux autres par la puissance de la parole, selon l'heureuse expression de Buffon. Eh! quel meilleur guide à suivre que celui qui, pendant le cours d'une longue vie (trop tôt bornée, cependant, par le crime des triumvirs), consacra tous ses talens à la patrie, et

marqua par cent chefs-d'œuvre, la hauteur de l'éloquence latine!

Mais, telle a été la fécondité de ce prince des orateurs romains, que la traduction complète de ses œuvres semble ne pouvoir être l'ouvrage d'un seul homme. Aussi, les principaux traducteurs qui s'en sont occupés, Dubois, Saint-Réal, Mongault, d'Olivet, Bouhier, Prévost, Wailly, ont-ils choisi, parmi ses productions, celles qu'un goût particulier ou le genre même de leur talent les appelait davantage à traduire. A leur exemple, M. Guéroult, connu déjà par une excellente traduction des extraits de Pline-l'Ancien, vient d'en publier une nouvelle des discours choisis de Cicéron. Parmi ses chefs-d'œuvre oratoires, il s'est livré de préférence à ceux qui lui paraissaient marquer, pour ainsi dire, les différens âges de son talent; ainsi, il fait suivre au lecteur les développemens de ce beau génie, depuis l'époque fameuse où, n'ayant pas encore atteint sa vingt-septième année, Cicéron entreprit courageusement la défense de Roscius contre le favori tout puissant de Sylla, jusqu'à l'émission de la 14e Philippique, dernier ouvrage de sa vieillesse, mais empreint de toute la force et de toute la chaleur de son jeune âge. Chacun de ces discours est précédé d'une introduction, et suivi de notes qui facilitent l'intelligence du sujet, et rendent plus sensibles les beautés du texte. De plus, ces discours, composés pour le barreau, la tribune et le sénat, et qui de tout tems ont appartenu à l'éloquence par leurs beautés oratoires, rentrent aussi dans le domaine de l'histoire, par leur relation avec les événemens politiques auxquels ils se rattachent. Plusieurs même, tels que ceux *de Signis*, *de Suppliciis*, *pro Marcello*, et *les Philippiques*, sont aujourd'hui nos seuls guides pour la connaissance de quelques faits purement historiques: les Philippiques, surtout, donnent les renseignemens les plus positifs qui nous soient parvenus sur les suites de la mort de César, et sur les derniers troubles qui consommèrent la ruine de la république et de la liberté.

Nous ne dirons qu'un mot de la traduction elle-même; c'est qu'elle est tout ce qu'elle doit être, à la fois sage, correcte, élégante, partout appropriée à la nature du sujet, et reproduisant toujours, autant que possible, les formes de style de l'original. Le nom de M. Guéroult, attaché à la traduction d'un classique,

pourrait, sans doute, dispenser de tout éloge; mais il est difficile de ne point se montrer inférieur à soi-même, après qu'un succès brillant a couronné de premiers essais : à cet égard, nous oserions affirmer que les admirateurs de Cicéron ne seront pas moins redevables à M. Guéroult que les lecteurs de Pline.

70. — *Choix de Rapports, Opinions et Discours prononcés à la tribune nationale, depuis* 1789 *jusqu'à ce jour.* 20 vol. in-8°, ornés chacun de six portraits des principaux orateurs. Prix, 5 fr. sans portraits, et 7 fr. avec les portraits. Paris, A. Eymery, rue Mazarine, n° 30. Le 9e volume de cette collection est en vente; le 10e est sous presse. C'est le premier de *la Convention.*

Les rédacteurs et éditeurs de cette collection ont annoncé que, sans interrompre le cours des livraisons, ils se proposent de publier la session de 1819, qui sera rédigée dans les mêmes principes, et paraîtra immédiatement après la clôture des Chambres. Cette session formera un volume in-8°, qui sera vendu séparément aux personnes qui n'ont pas souscrit à la collection entière, et ne sera livré qu'à son ordre numérique aux souscripteurs qui ne voudraient pas le prendre maintenant. Il y aura, comme pour les autres volumes, des exemplaires avec et sans portraits.

71 (*). — *Les Orateurs français. — Discours et Opinions de* Mirabeau, *précédés d'une* Notice historique sur sa vie, par M. Barthe, avocat, et de l'Oraison funèbre prononcée par Cérutti, lors de ses funérailles. Paris, Kleffer et Aug. Caunes, rue d'Enfer-St.-Michel, n° 2; 3 vol. in-8°. Prix 18 fr.

Il était juste de consacrer à Mirabeau les premiers volumes de la collection des œuvres des *Orateurs français.* Il en a été le chef, non seulement par l'éloquence, mais par les doctrines. Aussi, les éditeurs de cette collection importante ont eu un autre désir que celui de faire connaître des œuvres oratoires; ils ont voulu répandre en même tems les principes de l'art social et l'amour des libertés publiques. Ils préviennent qu'ils n'ont pas cru devoir faire un choix dans les discours prononcés par nos premiers orateurs politiques; et nous jugeons, en effet, que l'opinion qui aurait dicté la composition du choix, eût pu n'être pas toujours celle du public. Il n'y a pas, d'ailleurs, d'inconvénient pour les hommes forts à rester grands comme nature; et ce sont les faibles, dont les écrits, de même que les traits, ont besoin d'être

déterminés dans de justes proportions. Cette collection des œuvres oratoires de Mirabeau est donc la plus complète qui ait paru jusqu'à ce jour. Elle se compose non-seulement des discours insérés dans les divers journaux, mais encore d'autres discours qui, n'ayant pas été prononcés à la tribune, ne furent imprimés que par les soins de l'auteur. Dans cet ordre exactement chronologique d'écrits sur des matières aussi importantes que diverses, mais que des sommaires faits avec soin lient entre elles, il en est qui, admirés par les contemporains, trouveront, dans tous les tems, comme l'a dit M. Garat, une place parmi les modèles d'une éloquence élevée et majestueuse. Le discours par lequel Mirabeau proposa à l'assemblée des Etats-généraux de se constituer sous le titre de *Représentans du peuple*; la vive et noble apostrophe à M. de Brezé, grand-maître des cérémonies; le projet d'adresse de l'Assemblée nationale à ses commettans, et deux autres projets d'adresse au Roi, pour le renvoi des troupes et des ministres; les discours sur le serment des troupes, sur le *veto royal*, sur la banqueroute, sont des titres qui eussent pu faire la réputation de plusieurs orateurs ou hommes d'Etat. Mirabeau soutint la sienne par la proposition brillante et profonde d'assujettir à une marche graduelle les membres des différentes administrations; par son discours sur la question de savoir si la nation doit déléguer au Roi l'exercice du droit de *paix* et de *guerre*; par son rapport, au nom du comité diplomatique, sur les traités avec l'Espagne; et par son opinion sur l'émission des assignats. C'est dans sa réplique à la proposition de se constituer sous le titre de *Représentans du peuple*, que Mirabeau rappela que Chatam avait renfermé dans un seul mot la charte des nations, en disant la *majesté du peuple*.

Nous n'avons encore indiqué que les travaux de Mirabeau aux Etats-généraux et à l'Assemblée nationale; mais les éditeurs ont pris soin de recueillir aussi les discours et opinions qu'il prononça aux Etats de Provence, et c'est là, en effet, que commença sa carrière publique. Il y combattit l'exclusion des Etats de la province, imposée, par les nobles *possédant fiefs*, aux membres de la noblesse qui ne réunissaient pas à leurs titres la possession d'un fief. Sa voix se fit entendre surtout en faveur du tiers-état, qu'il appelait déjà la *nation*. La réponse de Mirabeau

aux protestations faites, au nom des prélats et des possédans-fiefs, contre son discours et ses principes, est remarquable par l'engagement solennel qu'il y prit, entre les mains des communes, d'être jusqu'au tombeau *l'homme de la liberté publique*, *l'homme de la constitution*. Si de ces grands monumens oratoires, nous voulons passer à une composition plus touchante, mais également pleine de noblesse et d'éloquence, nous pouvons citer la proposition de Mirabeau sur la mort de Franklin; et nous n'hésitons pas à regarder ce discours, nouveau dans son objet et dans son genre, comme un modèle de pensées et un chef-d'œuvre de style et de concision.

L'édition que nous annonçons, est précédée d'une Notice historique sur la vie de Mirabeau, par M. Barthe, avocat, dont le style, bien approprié au sujet, est toujours simple et facile, mais s'élève avec l'homme public. M. Barthe retrace avec intérêt les faits qui peuvent servir à caractériser Mirabeau, comme citoyen, et quelques-uns des principes qui le caractérisent, comme législateur. Il venge aussi Mirabeau de toutes ces calomnies qui s'attachent au nom d'un grand homme, comme la rouille sur le fer le mieux trempé, mais que le tems, contraire ici à ses effets ordinaires, efface progressivement des réputations. M. Barthe se montre toujours digne d'apprécier l'orateur que la liberté a inspiré, et qui sut le mieux la comprendre. Sa notice est suivie de l'oraison funèbre de Mirabeau, par Cérutti, et des jugemens portés sur Mirabeau, par Chénier et M. Garat. Ces trois morceaux, déjà connus, ont été appréciés. Le premier volume est enrichi aussi d'un parallèle entre Mirabeau et le cardinal de Retz, par M. Boissy d'Anglas, pair de France, ancien membre de l'Assemblée constituante.

On aime à voir l'ami de Malesherbes rendre justice à Mirabeau; et, dans cette comparaison des différences plutôt que des rapports entre deux personnages aussi opposés par le caractère, qu'éloignés entre eux par le tems, M. Boissy d'Anglas remarque judicieusement que, si Richelieu, en lisant l'ouvrage du cardinal de Retz, jugea que son auteur serait un factieux qu'il fallait réprimer, il aurait, dans les écrits de Mirabeau, démêlé avec la même sagacité, le génie et les lumières d'un homme d'État, et peut-être eût-il senti qu'il pouvait en faire un auxiliaire utile.

Nous nous persuadons, en effet, que Mirabeau, qui a été l'Hercule de la révolution, eût fini par en être le modérateur, et que s'il fût arrivé au directoire républicain, comme un écrivain l'a ingénieusement supposé (1), il eût pu y devenir le fondateur d'une nouvelle gloire nationale. Celui qui a dit qu'il ne fallait pas prendre l'exaltation des principes pour le sublime des principes, et qu'il voulait que, même dans la poursuite du bien, l'on n'excédât aucune borne, ne pouvait être un factieux que pour ses ennemis, et un perturbateur de la paix, que pour ceux qui le regardaient comme un perturbateur des priviléges et des abus. Ce parallèle, ou plutôt cet anti-parallèle, bien tracé, qui est annoncé comme extrait d'un plus long ouvrage inédit, ne peut rien ajouter à la célébrité politique de M. Boissy d'Anglas; mais il confirme ses titres littéraires.

Cette édition des œuvres oratoires de Mirabeau est ornée d'un beau portrait de Mirabeau, dessiné par Le Mire, et gravé par Dequevauvilliers, et d'un *fac simile* d'écriture.

PARENT-RÉAL.

72. — *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, ou Notice sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils ont appartenu, etc.; précédés de notes historiques sur les anciennes bibliothèques d'Orléans, et en particulier sur celle de la ville*; par A. SEPTIER, bibliothécaire d'Orléans, chanoine honoraire de la cathédrale, et membre titulaire de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la même ville. Un vol. in-8° de 287 pages. Orléans. ROUZEAU-MONTAUT.

Cet ouvrage se recommande aux bibliographes instruits, par la réunion des différens mérites propres à ce genre de composition.

73. — *Mémoire sur quelques antiquités de la ville d'Agen* (*Aginnum* des Nitiobriges), lu à la Société royale des antiquaires de France; par M. le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES. Paris. J. Smith, 1820. in-8° de 31 pages.

Ce Mémoire fait partie du tome II de la Collection de la *So-*

(1) M. Lacretelle aîné. *Fragmens politiques et littéraires*, t. 1er, pag. 43.

ciété royale des antiquaires de France. Le savant à qui nous le devons, est du petit nombre de ceux qui cultivent, dans notre pays, l'étude des antiquités; étude si difficile, qui exige tant de sagacité et de connaissances variées, et qui est si peu récompensée, faute d'appréciateurs. Si l'étendue du plan de la *Revue* ne lui a pas permis d'admettre des Mémoires développés sur des points spéciaux d'antiquité, elle ne négligera jamais de signaler à l'attention des savans les travaux qui en paraîtront dignes. M. Chaudruc publie dans son Mémoire les principales inscriptions antiques trouvées dans les environs de l'ancien *Aginnum*. Quelques-unes étaient inédites. La plupart n'étaient ni difficiles ni importantes; mais rien n'est à dédaigner dans les fragmens de l'antiquité. D'ailleurs, ce qui n'eût offert qu'un médiocre intérêt étant isolé, devient précieux comme faisant partie d'un ensemble, et servant à le compléter. Une *Statistique antique* des villes et provinces des Gaules serait un beau monument à élever; mais il ne peut être construit par une seule main; il faut être du pays ou s'y être naturalisé pour bien connaître les localités, les traditions, les vestiges de monumens qui offriraient le sujet de l'ouvrage. En attendant, le Mémoire de M. Chaudruc peut être considéré comme une des plus belles pierres d'attente qui devront concourir à la formation de l'édifice. A. M.

74. (*) — *Collection de moralistes français* (*Montaigne*, *Charron*, *Pascal*, *La Rochefoucauld*, *La Bruyère*, *Vauvenargues*, *Duclos*); *publiée avec des commentaires et de nouvelles notices biographiques*; par Amaury Duval, membre de l'Institut (Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres). Paris, 1820; chez Chassériau, libraire, au Dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n° 3. — Prix : 5 fr. le volume par souscription, et 6 fr. 50 cent. pour les non-souscripteurs. La souscription sera fermée aussitôt que la seconde livraison paraîtra.

75. — *Collection des auteurs classiques latins*, in-8°, avec des notes, des dissertations, des cartes géographiques, des planches gravées, des portraits; et des *Index* universels (Voy. tom. III, pag. 194, et tom. V, pag. 362), publiée par N. E. Lemaire, professeur de poésie latine à la Faculté des Lettres (Académie de Paris). 4e livraison, composée des 8e et 9e volumes de la Collection; elle renferme :

1°. Le tome 2 de César, contenant la guerre civile, la guerre d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, et un supplément à la guerre d'Espagne, qui en décrit l'issue et qui remplace les dernières feuilles perdues de l'auteur original.

Le texte a été revu sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque royale, indiqués par des numéros authentiques.

Les commentaires anciens sont choisis avec goût; les nouveaux sont écrits avec une élégante clarté par MM. Achaintre et N. E. Lemaire; et, ce qui n'étonnera personne, c'est que *Bossuet* lui-même en a fourni quelquefois la matière. On trouve encore dans ce volume :

Une belle carte d'Espagne, par M. Barbié du Bocage, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Une planche soigneusement gravée, qui retrace la tour et le *musculus* dont César s'est servi pour le siége de Marseille.

Un grand tableau, combiné d'après Polybe, Végèce et Juste-Lipse, qui représente l'enceinte, la forme et les fortifications des camps romains.

Un tableau synoptique et complet des fastes de la guerre civile; il démontre la concordance des événemens et des époques qui se sont succédés depuis la dernière année de la conquête des Gaules par J. César, jusqu'au jour de son assassinat par les sénateurs; c'est-à-dire, durant les six années qui ont décidé du sort de la république et du monde entier.

Enfin, le supplément de Vossius, qui remplit l'intervalle de la guerre des Gaules à la guerre civile.

Chaque livre est précédé de son analyse, faite avec la plus scrupuleuse exactitude.

On lit, après la guerre d'Afrique, trois supplémens, par M. Turpin de Crissé et M. Cuvier, sur les passages importans et non encore expliqués de cet ouvrage.

Le catalogue de tous les hommes illustres, et l'indication précise des chapitres où sont rapportés leurs actions et leurs discours.

L'explication des abréviations ajoutées à celles du 1er volume.

La table générale des Matières.

Ce volume sort des presses de M. Firmin Didot, et ajouterait à sa réputation, s'il était possible.

2°. Le tome premier des Œuvres complètes d'Ovide, qui com-

prend toutes les Héroïdes ; une élégie sur la mort de Drusus ; la Consolation à Livie ; les fragmens intitulés *Halieuticon*, l'Élégie *de Nuce*, et toutes les variantes inédites de *Rich. Bentley*.

Les Héroïdes d'Aulus Sabinus, placées à la suite de celles d'Ovide, auxquelles elles servent de réponse.

La 1re Epître d'Ovide traduite en grec, vers pour vers.

Une réponse d'Hippolyte à Phèdre, de 322 vers, par Sidronius Hosschius.

Ces deux pièces, très rares, ne se trouvent dans aucune édition d'Ovide.

Le texte a été revu sur les meilleurs manuscrits, et sur l'édition *Heinsio-Burmanniana* ; les notes sont l'ouvrage de M. Amar, l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, professeur émérite de l'Université, connu par son élégante facilité pour écrire en latin. Son commentaire est, en grande partie, neuf.

Ce volume, qui sort des presses de MM. Dondey-Dupré, père et fils, est imprimé avec des caractères fondus par M. Molé, dont la réputation en ce genre ne le cède point aux artistes les plus renommés, ainsi qu'on a pu s'en convaincre à la dernière exposition des produits de l'industrie nationale.

M. Dondey-Dupré fils, qui joint à l'amour de son art beaucoup de connaissances en littérature, a revu scrupuleusement toutes les épreuves, après les savans que nous venons de nommer ; et ce volume, par son élégance typographique, se place dans les premiers rangs des imprimeurs de Paris.

Nous rappellerons aux amateurs des beaux et bons ouvrages, les conditions de la souscription. Le prix de chaque volume in-8° sur papier fin satiné est de 10 fr. Le prix des exemplaires sur papier vélin est de 20 fr. ; *il n'en reste que deux exemplaires*. Les cartes et planches qui seront peu nombreuses, se paient séparément ; mais les portraits des auteurs, gravés par P. Audouin, sont délivrés *gratis* aux souscripteurs.

Conformément au Prospectus, depuis la mise en vente de cette 4e livraison, les sept premiers volumes sont de 12 fr. papier fin et 24 fr. papier vélin, pour ceux qui souscrivent à dater de cette livraison ; mais les volumes 8 et 9 dont elle se compose, seront livrés au prix de la première souscription. (*Voy. le Prospectus.*)

On souscrit à Paris, chez :

MM. J. Laffitte et comp., banquiers et bailleurs de fonds de

cette entreprise, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 11; N. E. Lemaire, éditeur, boulevard Italien, n° 22; H. Nicolle, libraire, rue de Seine, n° 12, faub. Saint-Germain; et chez tous les libraires de France et des pays étrangers.

76. (*) — *OEuvres complètes de madame la baronne* DE STAEL, *publiées par M. de Staël, son fils*. Paris, 1820; trois premières livraisons. 9 vol., formats in-8° et in-12. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Prix de chaque vol. in-8°, 6 fr., et in-12, 3 fr. On vend aussi séparément *Delphine*, 3 vol. in-8°, 18 fr., et 3 vol. in-12, 9 fr.; et *Corinne*, 2 vol. in-8°, 12 fr., et 2 vol. in-12, 6 fr.

La publication de cette intéressante collection se poursuit avec activité, et toujours avec les mêmes soins et le même succès. La 2e livraison (ou tomes 5, 6, 7) contenant *Delphine*, avec un nouveau dénoûment et des réflexions sur le but moral de l'ouvrage, a paru, il y a peu de tems; la 3e livraison (ou tomes 8 et 9) contenant *Corinne*, revue et corrigée par l'auteur, vient d'être publiée. Nous nous proposons de rendre incessamment un compte spécial du contenu des OEuvres complètes de madame de Staël.

77. — *Nouveaux synonymes français*, à l'usage des jeunes demoiselles, par mademoiselle FAURE, directrice d'une école d'enseignement mutuel. Paris, 1819. 1 vol. in-8°. Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. Prix, 4 fr.

Un célèbre écrivain a dit, en parlant de J.-J. Rousseau, qu'il écrivait avec son cœur, et que c'est à cette source qu'il puisait la supériorité, le charme et la séduction de ses écrits. Cette vérité peut être appliquée généralement aux femmes qui s'occupent, en littérature, d'objets qui ont rapport aux affections de l'ame; elles en raisonnent avec une sagacité, une délicatesse que nul homme ne saurait atteindre. Cette supériorité, qui ne leur est point disputée, et qui appartient en quelque sorte à leur nature plus qu'à la nôtre, ne se borne pas cependant à la peinture des sentimens du cœur. La métaphysique, qui paraît être exclusivement du domaine des hommes, perd de son obscurité et de sa sécheresse, sous la plume d'une femme de mérite.

L'ouvrage de mademoiselle *Faure*, sur ce qu'on peut appeler la métaphysique de la langue française, vient à l'appui de notre observation. Vouée à l'instruction des jeunes demoiselles, elle a pensé qu'un choix de synonymes, entre les mots qui doivent ex-

primer ou nos sentimens ou les idées, dont l'influence est si puissante sur notre conduite, et par conséquent sur notre bonheur, ne pourrait qu'être utile et intéresser cette classe de lecteurs; elle a su restreindre son travail aux mots dont on se sert le plus communément dans le monde. On sait que s'occuper des synonymes, c'est prouver qu'à la rigueur il n'y en a point, et c'est faire sentir seulement les nuances différentes qui existent entre les mots qui paraissent synonymes au premier aperçu. Moins scientifique que ses devanciers, moins savante, mais peut-être plus naturelle et plus spirituelle, mademoiselle Faure a sur eux l'avantage d'avoir accompagné l'explication des mots, par des traits d'histoire ou des réflexions morales qui, en gravant les préceptes dans la mémoire, les rendront inséparables de la citation.

Ce recueil ne se recommande pas seulement par la pureté, le charme du style, mais encore par l'amour de la patrie, auxiliaire heureux et presque toujours inséparable du talent, du savoir et de la vertu. Voici comment s'exprime mademoiselle *Faure* sur ces mots prétendus synonymes, *être digne*, *mériter*. « On est digne par ce qu'on vaut, on mérite par ce qu'on fait. Un soldat mérite la croix-d'honneur par un trait héroïque, il en est digne par son courage. On est digne de la reconnaissance publique, par cela seul qu'on travaille à la mériter. Rien n'est plus digne de l'attention du législateur que l'éducation de la jeunesse, et rien ne mérite plus nos regrets que les braves qui meurent en défendant la patrie. »

FAURE BEAULIEU.

78. — *Mémoires historiques relatifs à la fonte et à l'élévation de la statue équestre de Henri IV*; par M. CH. J. LAFOLIE, conservateur des monumens publics de Paris; 1 vol. in-8° de 320 pag. Paris, 1819. Le Normant.

Si ces Mémoires ne se composaient effectivement que du récit des faits relatifs à l'inauguration de la statue équestre de Henri IV, ils n'offriraient qu'un intérêt borné. Mais ce titre, auquel s'est arrêtée la modestie de l'auteur, n'en est pas moins celui d'un ouvrage savant où, dans une introduction étendue, M. Lafolie développe, en archæologie, des connaissances vastes et approfondies. Il y traite de l'art de la fonte, chez les peuples anciens, depuis l'époque où l'on suppose que cet art a pris naissance chez les Orientaux, jusqu'aux tems modernes. Cette introduction sera, pour cette

classe de lecteurs entre les mains desquels ne se trouvent point habituellement Pausanias, Pline, Winckelmann et Potter, la meilleure notice sur un art porté à un si haut degré de perfection par les anciens, et cultivé avec non moins de succès par les modernes.

79. — *Plan topographique de la ville de Marseille*, sur l'échelle d'un 2500e, en quatre grandes feuilles, et sur très beau papier; par M. Desmarets. Chez l'auteur, rue de Vaugirard, n° 60. Prix, 10 fr. par feuille, payables à mesure que chaque feuille est livrée. (Voy. T. IV, p. 200.)

Tout le monde connaît la haute et antique réputation de la ville de Marseille. Sa position géographique et commerciale est une des plus heureuses de l'univers; elle offre à tous les vaisseaux marchands un des ports les plus sûrs de la Méditerranée; l'emplacement en est pittoresque, et la première fois qu'on arrive à *la Viste*, on est frappé d'admiration, en découvrant la mer qui se perd au loin sous l'horizon, et la multitude des maisons de plaisance qui couvrent le territoire. Marseille a, de tout tems, été renommée par la beauté de son site, la douceur de son climat, la splendeur de son commerce et la richesse de ses habitans.

Il serait difficile de trouver un sujet de travail qui offrît au talent d'un géographe plus d'attrait, et de plus puissans motifs d'intérêt : outre l'utilité publique, ce puissant mobile des ames élevées, l'ingénieur rencontre, dans les difficultés d'un terrain très accidenté, dans la célébrité des lieux qu'il explore, dans la régularité et la magnificence des monumens, tout ce qui peut l'exciter à développer les ressources de l'art qu'il exerce. Ne doit-on pas être surpris, d'après ces rapprochemens, que la ville de Marseille manque néanmoins encore d'un plan de son port et de son territoire? car on ne peut donner le nom de plan à plusieurs cartes fort inexactes et faites sans art, dans le seul but de servir de guide aux étrangers.

M. Desmarest, habile ingénieur-géographe, sorti de l'école Polytechnique, n'a mesuré ni les difficultés de cette entreprise, ni l'étendue des sacrifices qu'il devait faire; il a triomphé des unes, et s'est soumis aux autres, depuis quinze années. Sa carte doit être formée de quatre grandes feuilles, et il livre aujourd'hui la première à ses souscripteurs. Cette feuille est exécutée avec le plus grand soin; les meilleurs graveurs y ont travaillé Les plus

petits mouvemens de terrain, les moindres sinuosités de la côte, les derniers vestiges d'antiquités, enfin le Lazaret même, y sont marqués avec une scrupuleuse exactitude. Nous devons féliciter l'auteur du talent dont il a fait preuve dans ce beau travail, et engager les amis des arts et des sciences à le seconder dans cette entreprise, en se faisant inscrire parmi les souscripteurs.

FRANCŒUR.

80. — *Samuel d'Harcourt*, ou *l'Homme de lettres*; par *Abel* DUPRESNE. 2 vol. in-12. Paris, 1820. Le Normant, rue de Seine, n° 8. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste.

La préface est en vers assez mordans; l'auteur écrit de son grenier, et il adresse à son modeste réduit des apostrophes philosophiques. Les chapitres qui suivent, transportent le lecteur en des lieux bien différens; dans un boudoir, chez une femme charmante. On y voit qu'*à quelque chose malheur est bon. Le danger de prêter sa plume* porte à faire plus d'une réflexion chagrine. *Les amours poétiques*, *le songe et la complainte*, *le journaliste*, etc., sont les titres d'autant de chapitres, qui présentent des tableaux piquans des mœurs du jour; et dans le second volume, *la melancolie d'auteur*, *les cloches*, *les comédiens de campagne* et *le sermon*, *le retour à Paris* et *le café des poëtes*, *la prison* et *l'oraison funèbre*, amènent une *conclusion* qui, sans être trop prévue, étonne et plaît en même tems. D. B.

OUVRAGES PÉRIODIQUES (1).

81. — *Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, rédigé par MM. BOUILLON LA GRANGE, CADET-GASSICOURT, etc., 6e année, 1820. Paris, chez L. Colas fils, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32.

On remarque, dans l'un des derniers cahiers de cet excellent recueil, une notice intéressante des principaux ouvrages périodiques et recueils académiques, qui se publient sur les sciences en diverses langues. Nous réunissons, depuis quelques mois, les matériaux d'une *Bibliographie scientifique*, du même genre, que

(1) Pour plus d'ordre et de régularité, toutes les fois que nous devrons annoncer un ouvrage périodique, nous le comprendrons dans une subdivision spéciale, exclusivement consacrée à cette branche de la Bibliographie.

nous publierons lorsqu'elle sera à peu près complète. Nous invitons nos correspondans à nous procurer les renseignemens nécessaires sur les titres, la nature, le plan, l'esprit, le mérite de ces sortes d'ouvrages publiés dans les pays qu'ils habitent.

M. A. J.

82. — *Annales chimiques de la Société de médecine-pratique de Montpellier.* — Il en paraît un cahier de cinq feuilles, dans les premiers jours de chaque mois, ou un cahier de dix feuilles tous les deux mois. On s'abonne, à Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce. Prix : 22 fr. pour la France, 28 fr. pour les pays étrangers.

Ce recueil, rédigé par une commission de la Société de médecine-pratique de Montpellier, offre un choix d'observations et de Mémoires sur les différentes parties de la Médecine, et sur les sciences qui s'y rattachent; un tableau concis de la littérature médicale; des extraits, et quelquefois la réimpression des meilleurs Mémoires qui se trouvent dans les recueils périodiques relatifs à la clinique.

83. — *Revue médicale historique et philosophique*, rédigée par MM. Bérard, Prunelle, Delpech, Double, Esquirol, Rouzet, Nicod, etc. — Ce journal paraît régulièrement, tous les deux mois, en un vol. de 12 à 15 feuilles in-8°. Le prix de l'abonnement est 22 fr. par an pour Paris, et 24 fr. (franc de port) pour les départemens. A Paris, Gabon et Béchet jeune, libraires, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Les premières livraisons, qui viennent d'être publiées, font naître l'espérance que nous aurons enfin un recueil périodique de médecine, capable de soutenir le parallèle avec les ouvrages de ce genre dont on jouit chez nos voisins, et notamment en Angleterre. Pour justifier dans toute son étendue le titre de leur recueil, les rédacteurs se proposent de joindre, dans chacun de leurs numéros, à l'analyse des ouvrages nationaux et étrangers, une *Lettre sur l'état de la médecine et de l'enseignement médical en France, et particulièrement à Paris.* Ces lettres, qui promettent d'être aussi instructives que piquantes, ne contribueront pas peu à assurer le succès d'un journal recommandable par le mérite connu de ses rédacteurs.

84. — *Nouveau Journal de Médecine*, rédigé par MM. Béclard, Chomel, Cloquet, Orfila et Rostan. Tome VII, février 1820.

Ce journal forme 3 vol. in-8° par an; chaque volume renferme quatre cahiers au moins de 128 pages chacun. Les mémoires, lettres, et ouvrages imprimés, doivent être adressés, francs de port, chez MM. Migneret, rue du Dragon, n° 20, faubourg Saint-Germain, et Crochard, rue de Sorbonne, n° 3, où l'on reçoit les abonnemens. Le prix de l'abonnement est, pour l'année, de 20 fr. pour Paris, et de 24 fr., franc de port, pour les départemens. On peut se procurer, en souscrivant, les collections de toutes les années du journal, depuis sa formation.

85. — *Bibliothèque physico-économique instructive et amusante*, par une société de savans, et rédigée par M. Thiébaut de Berneaud; XVIIIe année de souscription, IVe de la nouvelle rédaction, 1820. Paris, Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.

86. (*) — *Chronique religieuse, rédigée par une société d'évêques, de prêtres, de magistrats et de gens de lettres;* in-8°. Paris, Baudouin; et Londres, Treuttel et Würtz. Il paraît chaque mois un cahier de six feuilles d'impression.

Nous avons en France deux recueils consacrés à la propagation et à la défense du culte antique de nos pères. L'un s'intitule *l'Ami de la religion et du Roi;* imprudent ami, qui fait beaucoup de tort aux deux objets de son zèle, que d'ailleurs il sacrifie en toute occasion à l'esprit jésuite et ultramontain. Le second recueil est celui que nous annonçons. Ici, sont conservées avec vigilance et défendues avec fermeté, les doctrines de St. Paul qui fut l'apôtre de la Grâce, de St. Augustin qui en fut le docteur, de St. Prosper qui en fut le poëte; là, comme autour d'un drapeau, sont rassemblés quelques hommes savans et pieux, honorables soutiens des traditions religieuses et libérales de l'antique Gaule et de la vieille France. Gerson, Robert Sorbon, Edmond Richer, Etienne Pasquier, les deux Arnauld, Saint-Cyran, Bossuet, Duguet, reconnaissent en eux leurs continuateurs, à la pureté de leurs doctrines religieuses, à la science profonde de leurs écrits.

Un caractère particulier des auteurs de la *Chronique religieuse*, et dont les catholiques éclairés sentiront toute l'importance, c'est que, toujours fidèles aux principes les plus libéraux et les plus

tolérans, ils se sont montrés néanmoins d'une rigueur qui n'admet aucune concession en matière de foi, et d'une sévérité précieuse toutes les fois qu'il s'est agi de la discipline générale de l'Église. On ne les a jamais vus, par de lâches condescendances à la philosophie humaine, donner prétexte à l'accusation de déisme, que, chez d'autres nations surtout, des écrivains, d'ailleurs estimables, ont pu quelquefois mériter.

La *Chronique religieuse* fut entreprise à l'époque où l'Eglise de France, déjà opprimée par deux concordats, était menacée d'en subir un troisième, pire que les deux premiers. Il est permis de croire que les savans écrits de deux des principaux auteurs de la *Chronique* (MM. Grégoire et Lanjuinais) ont beaucoup contribué, en éclairant les esprits, à faire échouer, du moins en partie, cette funeste entreprise. Il ne nous est pas possible de signaler ici tout ce qu'il y a de remarquable dans les trois volumes déjà publiés. Nous nous contenterons d'indiquer les sujets principaux qu'on y a traités. Aucun ouvrage utile ou important, sur les matières religieuses, ne paraît dans aucune partie du monde, qu'il ne soit bientôt soigneusement analysé et jugé impartialement dans la *Chronique*. Des notices biographiques y sont publiées avec exactitude, sur les ecclésiastiques ou écrivains ecclésiastiques, à mesure que la chrétienté a leur perte à regretter. Les mandemens des évêques et vicaires-généraux ; les actes de l'administration civile, relatifs à la religion ; les superstitions religieuses ; les réclamations de tout genre auxquelles peuvent donner lieu les abus d'autorité ecclésiastique ; enfin, les recherches et travaux de toute espèce sur la doctrine chrétienne, l'histoire et les antiquités religieuses : tels sont les principaux objets que la *Chronique* traite habituellement, avec cette profondeur de savoir et cette pureté de doctrine que nous ne saurions trop proclamer. Puisse cet excellent ouvrage, répandu parmi notre clergé, le ramener au véritable esprit de l'Evangile! Nous ne saurions trop le recommander à tous ceux qui souhaitent voir la religion et la liberté former une sainte et indissoluble alliance. A. M.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Extrait d'une lettre de New-York, du 17 janvier 1820. — Navigation intérieure. — Histoire naturelle. — Le grand travail que le gouvernement de New-York avait fait entreprendre pour réunir les eaux du lac *Champlain* aux eaux de la rivière *Hudson*, se continue avec la plus grande activité. Lorsqu'il sera terminé, on pourra se rendre par eau de New-York à Montréal, qui en est éloigné de quatre cents milles. Ce premier canal est indépendant de celui du centre et de l'ouest, qui doit joindre les rivières *Mook* et *Hudson* aux lacs *Érié* et *Ontario*, et parcourir un espace de 12,000 milles. Un Français, M. Milbert, qui est maintenant dans ce pays, et attaché à la commission chargée du nivellement et du tracé du premier canal, a eu l'occasion de visiter les travaux du second, dont une branche commence à la petite ville de *Buffalo*, l'autre à *Utica*. Un espace immense, que doivent traverser les eaux, est encore couvert d'épaisses forêts; cependant le travail avance, et une partie du canal est déjà navigable.

M. Milbert a été très bien accueilli par M. le consul de France, qui l'a chargé de s'occuper de la recherche d'objets d'histoire naturelle. En conséquence, il a entrepris deux grands voyages vers les lacs; il a dessiné la chute du Niagara, ainsi que beaucoup d'autres chutes moins considérables, il est vrai, mais très grandes, en comparaison de celles qu'on voit en Europe. Ces cataractes offrent des faits géologiques intéressans à étudier.

M. Milbert a déjà envoyé aux professeurs du musée d'histoire naturelle de Paris, le bœuf sauvage d'Amérique, et un grand nombre de curiosités.

Philadelphie. — *Nomination.* — La Société philosophique américaine pour l'extension des connaissances utiles, séante à Philadelphie, a admis au nombre de ses membres M. Langlès, de l'Institut, conservateur de la bibliothèque du roi, etc. Cette Société

a joint à l'envoi du diplôme, un exemplaire des *Mémoires* de son comité historique et littéraire, dont il sera rendu compte dans un des prochains cahiers.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

Port-au-Prince. — *Journal.* — Le *Télégraphe* est le journal officiel de la république; il est rédigé en français, et fort bien imprimé. Le n° du 19 décembre 1819 contient la relation d'un voyage que le président a fait dans l'arrondissement de Jacmel, et ses discours aux différentes autorités. Nous citerons presque en entier celui qu'il a adressé aux membres de l'ordre judiciaire. « Les obligations qui vous sont imposées, ne se bornent pas uniquement à vous réunir dans l'enceinte d'un tribunal, pour prononcer des jugemens. L'amour du bien public doit vous porter, comme moi, à désirer de voir disparaître l'esprit de chicane, qui semblait menacer de faire de grands progrès, en divisant les familles..... L'expérience m'a prouvé qu'il dépendait toujours des juges d'empêcher leurs concitoyens de s'abandonner aux intrigues de quelques hommes tracassiers, qui n'agissent que dans des vues d'intérêt particulier, en engageant les citoyens dans des procédures que la bonne foi leur eût fait éviter. Considérez-vous comme pères de famille, lorsque vous êtes appelés à statuer sur les différens de vos compatriotes. Soyez plutôt des arbitres dans leurs discussions, que des juges inexorables; et déplorez la situation de l'innocent, qui souvent perd sa cause, parce que les formes, embrouillant le fond, jettent l'affaire dans un dédale inextricable. Les lois, sous une forme austère, ne s'adressent qu'à l'obéissance; elles ne savent pas déposer leur sévérité pour parler aux hommes, comme un bon père parle à ses enfans. C'est à ceux qui en sont les organes, à saisir le sens le plus favorable qu'elles offrent, pour en faire jaillir la bonté sur ceux qui les réclament. Souvenez-vous encore que la justice et l'équité doivent présider à vos actions. Éloignez de vous toute prédilection; ne rejetez jamais les pauvres de votre sein, et ne vous épargnez pas non plus les fatigues et les dégoûts des charges que vous avez acceptées; vous serez certains de mériter l'estime de vos concitoyens, et d'obtenir cette paix intérieure qui parle plus haut que toute chose dans le cœur de l'homme juste. »

— Un très beau moulin à vapeur a été établi sur l'habitation Dumonteuil.

ASIE.

Sérampore. — *Société baptiste des missions* (*baptist missionary society*). — Cette Société fut fondée le 2 octobre 1792; elle réside à Sérampore; ses missionnaires ont publié les traductions suivantes: en *samskrit*, le Nouveau-Testament; le Pentateuque et les livres historiques. — Dans les langues *bengali* et *orissa* toute la Bible. — En *hindou*, le Nouveau-Testament; les livres historiques; les Hagiographes et les Prophètes. — En *mahratte*, le Nouveau-Testament; le Pentateuque et les livres historiques. — En *chinois*, les missionnaires ont des caractères de quatre dimensions; avec le plus petit, l'Ancien-Testament excède peu en grosseur une Bible ordinaire, in-8°. Ils ont imprimé toute la Bible. — En *talinga*, le Nouveau-Testament. — En *bredje-bhâchâ*, le Nouveau-Testament. — En *pouchtou* ou *affghane*, *baloutchi* et *assamai*, trois Évangiles sont terminés. — Dans le *Canarin*, le *Konhéni*, le *Moultâni*, le *Sindhi*, le *Kachemir*, le *Nepal*, le *Bouhanir*, l'*Ouléypour*, le *Maravar*, le *Djéypour*, le *Khassay*, et les langues des *Barmas*, l'Évangile de Saint-Mathieu : on traduit les autres Évangiles. (*Voy.* un article de M. Langlès, sur le même sujet, dans les *Annales encyclopédiques*, année 1817.)

Chine. — *Poésie.* — L'empereur de la Chine a reçu l'ode à l'Être-Suprême de Gabriel Romanowtcht, poëte russe; il l'a fait traduire, copier dans les deux langues, sur une étoffe précieuse, et suspendre dans l'intérieur de son palais.

Calcutta. — *Dictionnaire samskrit-anglais*, par le dr Wilson. — Cet important ouvrage, que les Orientalistes attendaient depuis long-tems avec impatience, a été terminé au mois d'octobre dernier, et le bâtiment qui en apporte les premiers exemplaires en Europe, doit arriver sous peu de jours en Angleterre. Cette publication formera une époque mémorable dans les annales de la littérature en Europe, où l'on ne compte encore que bien peu de savans, tels que MM. Chézy, Bopp, etc., qui se soient livrés avec succès à l'étude de la langue sacrée des Brâhmanes, dont la connaissance dans l'Inde est le partage exclusif d'un petit nombre de Pandits et de studieux Anglais. C'est pour faciliter l'intelligence d'une vaste compilation samskrite de jurisprudence, à l'usage des élèves du collége du fort

William de Calcutta, que M. le docteur Wilson s'est engagé dans cette grande entreprise. Ce Dictionnaire renferme toutes les racines de la langue samskrite, lesquelles sont omises dans tous les dictionnaires originaux, parce qu'elles doivent faire le sujet d'une compilation particulière. Je ne répéterai pas ici tous les détails que j'ai donnés sur la langue samskrite, et sur l'ouvrage dont il s'agit, dans le *Moniteur* du mardi.... novembre 1816, lorsque j'en eus reçu les 300 premières pages imprimées, de M. Lockett, mon honorable confrère à la Société asiatique de Calcutta. Je ne terminerai pourtant pas cette courte annonce sans payer un juste tribut d'éloges et d'estime à M. le docteur Horace, qui n'est pas lui-même un des membres les moins distingués de cette illustre Académie.

Le même savant indianiste, à qui nous devons le premier dictionnaire samskrit, rédigé suivant l'ordre alphabétique et expliqué en langue européenne, a publié, en 1813, à Calcutta, le texte samskrit et la traduction en vers anglais d'un poëme fort agréable du célèbre *Kâçlidâa*, intitulé *Mégha dôuta*, le *Nuage messager*. Les notes de l'élégant traducteur décèlent une vaste connaissance de la littérature, de la géographie et de l'histoire indienne, et une connaissance non moins étendue des littératures anciennes et modernes de l'Occident.

La haute et juste importance que nous attachons au monument littéraire que M. le docteur Wilson vient d'élever à sa propre gloire et pour l'utilité de tous les indianistes de l'Europe, ne doit pas me faire passer sous silence la traduction anglaise de deux Traités très estimés sur les lois d'adoption chez les Hindous. Ces deux Traités écrits en samskrit sont intitulés : *Dattakamyanmésa* et *Dattaka-T'chandrika*; les notes que M. Sutherland a ajoutées à sa traduction, et surtout le Précis de la même loi, donnent un nouveau degré de mérite et d'utilité à l'ouvrage que nous annonçons.

L. Langlès.

AFRIQUE.

Sénégal. — *Progrès de la civilisation. — Enseignement mutuel.* — Ce qu'avait annoncé notre honorable collaborateur, M. Jomard, sur la possibilité de répandre quelque civilisation dans l'intérieur des pays voisins du Sénégal, au moyen de l'école de

Saint-Louis, commence à se réaliser. Les rois de Galam et de Bambouk, à plus de 200 lieues dans les terres, ont envoyé leurs enfans à cette école, où l'on enseigne le français à cent cinquante Yolofs et autres Africains, par le procédé de l'enseignement mutuel, et à l'aide de tableaux composés dans les deux langues. Nous avons pensé que nos lecteurs seraient curieux de lire les deux rapports ci-joints où ces faits remarquables sont consignés. (Voy. ci-dessus T. IV, pag. 177-179.)

Extrait d'une Lettre écrite par M. Dard, *directeur de l'Ecole du Sénégal, à M. Jomard, secrétaire de la Société pour l'instruction élémentaire, etc., etc. — Saint-Louis, 20 janvier,* 1820.

« M. le baron de Mackau, commissaire du roi, envoyé au Sénégal pour inspecter les établissemens, porteur de la présente, est chargé de vous remettre, de ma part, la grammaire Wolof (ou Yolof), et le dictionnaire manuscrit; vous y recevrez en même tems le manuscrit des tableaux de lecture Wolofs, classés d'après la méthode mutuelle.

» La maladie que je viens de faire ne m'a pas permis de continuer la traduction de *Simon de Nantua*, non plus que d'achever le recueil de fables Wolofes que je vous avais annoncé. Ma traduction de l'Ancien et du Nouveau-Testament est terminée, sauf quelques corrections.

» Vous recevrez, avec la présente, une copie du rapport que j'ai fait à M. de Mackau, sur l'Ecole de Saint-Louis. Vous y verrez l'état actuel de l'institution des garçons. L'école mutuelle des filles, dirigée par les respectables sœurs Saint-Joseph, est en pleine activité. Elle comprend déjà cinquante élèves, dont la plupart ont fait de grands progrès dans la lecture et l'écriture. Cependant, comme les petits garçons, elles ont grand besoin de la grammaire et du dictionnaire Wolofs.

» M. Daspru est encore avec moi, et m'a été d'une grande utilité lors de ma maladie. Je crois que, sous peu de jours, il partira pour Gorée ou pour Dagana, village nègre de l'intérieur. Plusieurs moniteurs ont été instruits, pour les nouvelles écoles que M. le gouverneur se propose de former dans l'intérieur. Veuillez croire que rien n'a été négligé pour la propagation de la nouvelle méthode d'enseignement. Les princes de l'intérieur sont souvent

venus visiter l'école, et trois d'entre eux ont pris des notions du système mutuel, dans l'intention de le mettre en pratique pour l'enseignement du Coran. Je dois vous annoncer aussi que je compte parmi mes écoliers quatre enfans des rois de Galam et de Bambouk, lesquels doivent apprendre les langues wolofe et française, pour les enseigner ensuite dans leur pays.

» Comme le royaume de Brak ou de Walo vient d'être cédé à la France, j'espère qu'aussitôt que mon ouvrage sera imprimé, et que je pourrai mettre les tableaux wolofs entre les mains des enfans du Sénégal, l'instruction élémentaire se propagera rapidement dans cette partie de l'Afrique. Alors la Société fondatrice des écoles mutuelles se glorifiera d'avoir perfectionné la vie morale des nègres qui avoisinent le Sénégal, et de les avoir ramenés à une existence plus digne du rang que le Créateur leur assigna. »

Extrait d'un rapport sur l'Ecole mutuelle du Sénégal. — Cent vingt enfans fréquentent en ce moment l'Ecole de Saint Louis du Sénégal, qui déjà a été renouvelée entièrement. Près de cent cinquante élèves nègres ou mulâtres y ont été instruits, et possèdent assez bien l'instruction primaire, et même quelques notions des sciences exactes. Plusieurs d'entre eux sont déjà employés par le gouvernement; d'autres se sont livrés au commerce, et quelques-uns à la navigation.

Parmi les enfans qui fréquentent l'école en ce moment, plusieurs sont déjà fort avancés; et l'on pourrait, sans dépeupler l'école de moniteurs, en prendre une douzaine propres à diriger des institutions dans l'intérieur. La huitième classe, qui comprend les élèves les plus avancés en instruction, contient 20 enfans; la 7e en a 25; la 6e, 17; la 5e, 12; et la 1re, 5.

Généralement, tous les enfans du Sénégal sont doués d'une grande intelligence; ils écrivent et calculent très bien, lisent on ne peut mieux, mais comprennent difficilement la langue française. J'ai souvent été forcé de m'écarter des réglemens des écoles mutuelles, en cherchant à remédier à ce petit retard dans les progrès de la langue française. Après bien des essais, je me suis convaincu qu'il était absolument nécessaire, pour que les enfans du Sénégal répondissent aux vues bienfaisantes du gouvernement qui veut les instruire, de leur faire lire et écrire leur

langue naturelle, en même tems que la langue française qu'il s'agit de leur enseigner.

A cet effet, j'ai cru devoir m'occuper sérieusement de la langue wolofe; j'ai fait des tableaux wolofs et français, dont le résultat a surpassé mes espérances; je me suis livré à des recherches qui n'ont pas été infructueuses, et j'ai découvert que cette langue avait des principes clairs, simples, précis, et qu'elle était surtout admirable dans la composition de ses verbes. J'ai formé une grammaire wolofe, à laquelle j'ai ajouté un grand nombre de thèmes et de proverbes dans les deux langues; ensuite j'ai travaillé au dictionnaire français-wolof et wolof-français; enfin, j'ai classé une grande quantité de mots wolofs pour la formation des tableaux d'une école mutuelle wolofe-française.

Tel est le travail dont j'ose aujourd'hui provoquer l'impression, persuadé que ce serait avoir peu fait que d'avoir enseigné aux enfans du Sénégal à lire et écrire la langue française, si on ne leur procurait ensuite les moyens de profiter de cet enseignement, en l'appliquant à leur langage naturel, à leurs professions respectives, et en les entretenant ainsi dans la pratique de l'étude, de la vertu et des bonnes mœurs.

Quoique déjà l'on puisse se féliciter, en considérant les succès qu'a obtenus l'école mutuelle du Sénégal au milieu de tant de difficultés; je ne le dissimulerai point: il y a encore beaucoup à faire; l'entreprise est commencée, la carrière est ouverte, mais elle est immense. Le but qu'on s'est proposé ne peut être atteint en trois années; il faudra soutenir ce qui a été créé, le perfectionner, l'étendre successivement. Une école secondaire, où seraient reçus les enfans du Sénégal, sortant de l'institution mutuelle, ne serait peut-être pas inutile. On pourrait y enseigner les mathématiques, la géographie et l'agriculture avec beaucoup de succès.

DARD.

EUROPE.

ANGLETERRE.

EDIMBOURG. — *Société des Arts.* — On doit former à Edimbourg une nouvelle Société des Arts, semblable à celle de Londres. Il

y aura une salle pour déposer les modèles, etc., comme à l'*Adelphi* (1).

Arts mécaniques.— Horlogerie. — La *Revue d'Edimbourg*, du dernier trimestre 1819, contient, entre autres morceaux remarquables, une *vue comparative des arts et de l'industrie de la France et de l'Angleterre*. Les ouvrages français qui servent de base à cet examen, sont : 1° l'Industrie française, par M. Chaptal, dont la Revue Encyclopédique a déjà rendu compte (tom. II, pag. 30 et suiv.); 2° l'Essai sur l'administration de l'agriculture, du commerce, des manufactures, etc., par M. Costaz, (tom. III, p. 51 et suiv.); 3° la notice sur les travaux de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, par E. J. Guillard-Senainville (tom. I, p. 372 et suiv.).

Cet article, où le talent s'unit à l'érudition, est néanmoins entaché de beaucoup de préjugés nationaux, et l'auteur manque souvent de justice envers la France. Cependant, nous citerons le passage suivant, dans lequel il rend hommage à l'un de nos artistes les plus distingués.

« Les arts mécaniques, cités par M. Chaptal, comme ayant été extrêmement perfectionnés en France, pendant ces trente dernières années, sont pour la plupart originaires de l'Angleterre. On peut les ranger en deux classes; savoir : 1° les arts utiles au commerce ; 2° les arts utiles aux sciences. Parmi les premiers, nos filatures (*Spinning-machines*) ont tout l'avantage. Au nombre des seconds, l'horlogerie vient d'abord, et le nom de Bréguet s'offre naturellement à la pensée. Nous aimons à saisir l'occasion de rendre justice à un artiste d'un mérite aussi extraordinaire. M. Bréguet est, sans contredit, l'homme de ce siècle qui a eu le plus grand nombre d'heureuses inspirations sur l'art qu'il cultive. Ses inventions sont aussi nombreuses que brillantes, et chaque branche de l'horlogerie lui doit quelque nouveau perfectionnement. Mais, M. Bréguet, malheureusement pour lui et pour les sciences, s'est trouvé placé dans un pays où la profondeur et la justesse de ses vues n'ont point été assez généralement appréciées,

(1) L'*Adelphi* est un bâtiment public fondé à Londres par la Société d'encouragement des arts et de l'industrie, à peu près sur le même modèle que notre Conservatoire des arts et métiers.

et où, par une suite nécessaire, ses pensées ont été détournées du but vers lequel son génie l'appelait. Selon nous, l'excellence de l'horlogerie consiste dans la mesure exacte du tems appliquée aux grandes sciences de l'astronomie, de la géographie et de la navigation. Mais, en France, la partie chronométrique est négligée pour tout ce qui tient à l'ornement ou à la commodité personnelle de l'acheteur. Aussi, les montres qui marquent toutes les divisions du tems, les jours de la semaine, des mois, et souvent le mois même, sont-elles particulièrement bien exécutées en France. Il ne faut pas moins de savoir et d'industrie pour atteindre à la perfection dans ce genre que dans l'autre; mais on ne peut s'empêcher de regretter que le talent ne se tourne pas vers un plus noble but, qu'il ne s'efforce pas de seconder les grandes entreprises, d'aider aux progrès des sciences utiles, et aux découvertes qui agrandissent les vues et améliorent la situation du genre humain.

»Cependant, M. Bréguet n'a point négligé de s'occuper de la partie scientifique de son art. Ses horloges et ses montres astronomiques sont d'une admirable exécution, et se distinguent par plusieurs perfectionnemens dûs au génie de ce célèbre artiste. Nous remarquerons, en passant, que M. Chaptal attribue à M. Bréguet plusieurs inventions nouvelles, qui sont depuis fort long-tems d'un usage commun en Angleterre : tels que l'échappement (*escapement*) détaché, le ressort du balancier cylindrique, et le balancier composé; tandis qu'il ne fait pas mention des découvertes dont M. Bréguet a réellement enrichi son art. Quoiqu'il y en ait un grand nombre, nous nous bornerons à en citer quelques-unes : 1° Le *parachute* destiné à empêcher le pivot du balancier de se rompre, si la montre vient à tomber, ce qui est très commode pour les montres de poche; 2° le *tourbillon*, par le moyen duquel le balancier, outre son mouvement de vibration, exécute une révolution sur son axe, au bout d'un certain tems, de manière que, supposé le chronomètre dans une position donnée, chaque extrémité du balancier a successivement été la plus élevée au moment du repos; et toutes les inégalités qui peuvent se trouver dans son poids ou au centre, sont compensées pendant chaque révolution; 3° un *échappement* (*escapement*) qu'il appelle naturel, et qui peut se passer d'huile; et 4° un double échappement (*double escapement*).

» M. Bréguet a dernièrement exécuté une idée digne de la grandeur de son talent. Il a fait un certain nombre de *montres marines* (*marine time-pieces*) sur les mêmes principes et avec les mêmes dimensions, de manière que les parties homologues de chacune d'elles puissent s'ajuster dans toutes les autres. L'échappement (*escapement*) qu'il a adopté, est celui d'*Earnshaw*; mais il en a formé un système à part, qui, sans aucun préparatif, peut être enlevé d'une montre, et placé dans une autre, seulement en desserrant deux vis : en sorte que, si un accident arrive à l'un, on peut le remplacer par un autre, en moins de cinq minutes. M. Bréguet n'a point encore fait connaître au public son invention de l'*échappement naturel* (natural escapement). Le double échappement (*double escapement*) est simplement une montre double, pourvue de deux échappemens et de deux balanciers pour la régler; elle réussit merveilleusement à corriger les erreurs. La même idée a été aussi appliquée aux pendules, en y ajoutant un second régulateur; et M. Bréguet a déjà rassemblé quelques faits très intéressans sur la transmission du mouvement, par les corps qui sont eux-mêmes en repos.

» Personne n'est plus disposé que M. Bréguet à rendre justice à la supériorité de l'horlogerie en Angleterre; et la preuve, c'est qu'il préfère tirer de ce pays les parties les plus délicates de ses précieux chronomètres, qu'il a si habilement perfectionnés. M. Molyneux, artiste anglais, doué de beaucoup de mérite et de modestie, lui a fourni, à notre connaissance, depuis quatre ans, un nombre d'échappemens, de balanciers composés, etc., égal à celui que nous imaginons devoir être demandés en France à M. Bréguet. Le talent de ce dernier ne se trouve nullement compromis par l'emploi qu'il fait d'élémens étrangers dans ses machines, puisqu'il a tout le mérite de les ajuster et de les perfectionner. M. Bréguet, qui est originaire de la Suisse, et *non de la France*, est le seul artiste de ce royaume qui puisse rivaliser avec nos Arnolds, nos Earnshaws, nos Harolys, etc., etc. »

Nous ne chercherons point à combattre les préjugés et les préventions qui dominent dans plusieurs passages de cet article, et qui sont souvent exprimés avec une ironie et une aigreur auxquelles le talent devrait toujours rester étranger; mais, puisqu'on veut enlever à la France l'honneur d'avoir donné le jour à M. Bré-

guet, on nous permettra de rappeler que c'est à un étranger, *à un Français* (M. Brunel), que l'Angleterre doit plusieurs de ses plus merveilleuses inventions. Nous citerons, entre autres, la machine à poulie (*block-machinery*), qui reçoit l'arbre en nature, le divise, le coupe à égales longueurs, l'arrondit, le polit, le creuse, et après lui avoir fait subir neuf opérations, donne une poulie parfaitement complète dans toutes les parties, et d'un travail aussi fini que celui de l'ouvrier. Cette découverte, qui épargne à la fois le tems, l'argent et les hommes, est d'autant plus précieuse pour l'Angleterre, qu'il faut à chaque vaisseau de ligne près de quinze cents poulies de différentes grosseurs, et que cette seule partie de la construction coûtait à l'Etat des sommes considérables. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point une découverte semblable eût pu être utile en France, où la marine est, depuis long-tems, presque nulle: cette discussion nous mènerait trop loin. M. Didot, frère de M. Firmin Didot, de Paris, connu par les nombreux perfectionnemens qu'il a fait subir à la typographie, s'est aussi établi en Angleterre, et y a inventé une machine pour faire du papier d'une longueur indéfinie: cette fabrique est mise en mouvement par un moulin situé sur les bords de la rivière *Tyne*. (Voyez les *Mémoires sur la marine et les ponts-et-chaussées de France et d'Angleterre, par M. Ch. Dupin*, dont nous avons rendu compte (T. III, pag. 239).

Enseignement mutuel. — On compte maintenant, en Angleterre, 1467 écoles établies d'après le système du docteur Bell, et 297 d'après celui de Lancaster; en tout, 1764 écoles d'enseignement mutuel.

Londres. — *Librairie.* — Dans la rue de *Paternoster row* et dans quelques rues adjacentes, où se trouvent plusieurs librairies considérables, on expédie, le dernier jour de chaque mois, 2,000 ballots contenant 50 à 60 mille exemplaires de journaux qui paraissent par cahiers, sans compter les livres et les brochures. — Le nombre des exemplaires de gazettes et de journaux publiés journellement, et expédiés par semaine, est de 240,000, et celui des feuilles de différentes provinces, de 250,000. — Il paraît annuellement, en Angleterre, environ 800 livres nouveaux. — Le commerce de la librairie rapporte par an un million de livres sterling (24 millions de France).

— *Nouveaux ouvrages périodiques.* — Le nombre des journaux de Londres a été augmenté, cette année, par deux feuilles hebdomadaires d'un caractère fort sérieux. *Le Rapporteur chrétien* (*The christian Reporter*) et *Le Gardien* (*The Guardian*). Tous deux s'occupent de politique, de religion et de morale. *Le Rapporteur* annonce qu'il n'écrit que pour le « public chrétien, pour » ces hommes vénérables qui, nourris de sentimens et de principes plus élevés que ceux des gens du monde, voient constamment les desseins de la Providence s'accomplir dans les » événemens de la vie sociale et civile. » *Le Gardien* donne la même direction à ses vues, mais il diffère du *Rapporteur*, en ce qu'il déclare la guerre à l'opposition.

— *The London magazine and Monthly critical and dramatic Review.* Ce journal critique et dramatique paraît depuis le 1er janvier, chez Gold et North-house.

— *Annals of oriental Literature.* (*Annales de Littérature orientale.*) Cet ouvrage, dont il paraît un volume in-8° tous les trois mois, à dater du 1er avril 1820, contient des essais originaux, des traductions, des critiques d'ouvrages orientaux, et des nouvelles littéraires.

— *Traduction des Mémoires sur le royaume de Naples.* — Plusieurs feuilles publiques annoncent qu'on s'occupe d'une traduction anglaise des *Mémoires sur le royaume de Naples*, par M. le comte Orloff. L'auteur, qui est dans ce moment à Paris, travaille lui-même à terminer cet ouvrage, dont le troisième volume est sous presse, chez F. Didot. On a entrepris, depuis peu, une traduction russe de ces Mémoires.

— *Georges Bidder.* — Georges Bidder, enfant qui par sa merveilleuse facilité pour le calcul, a fixé l'attention de toute l'Angleterre, qu'il parcourait, en montrant sa science de ville en ville, vient d'être tiré de sa situation précaire et humiliante par une souscription ouverte à Edimbourg. Les sommes reçues sont destinées à donner à cet enfant une éducation qui puisse développer ses talens. Plusieurs savans, membres de la Société Royale et de l'Université où il vient d'être placé, se proposent de surveiller ses progrès, et de les seconder de tous leurs efforts.

— *Hommage à Wollcot.* — Une souscription a été ouverte pour ériger à la mémoire du célèbre poëte Jean Wollcot, connu

sous le nom de Peter Pindar, un monument, dans l'église de Dodbrook, sa paroisse.

— *Beaux-Arts.* — *Peinture.* — M. Turner, membre de l'Académie royale de peinture, est de retour à Londres. Il a passé près de deux ans en Italie, pour dessiner, par ordre du prince-régent, les plus beaux sites de ce pays. Il rapporte de nombreuses esquisses, et va composer des tableaux qui seront placés dans le palais de Carlton-House.

— *Gravure.* — Les graveurs les plus distingués de la capitale, Warren, Englebeart, Finden, Fittler, Wedgwood, Worthington, etc., travaillent à un ouvrage national. C'est une collection de portraits des poëtes anglais, dessinés par Thurston, d'après les originaux les plus authentiques. Ce que les connaisseurs en ont vu dans les ateliers des artistes, répond à la haute idée qu'on s'était formée de cette entreprise.

RUSSIE.

Marine — M. de Boucher, Français, conseiller d'Etat de S. M. l'empereur de Russie, a trouvé un moyen pour rendre incorruptibles les vivres destinés à la marine. Sa découverte a été approuvée par la Société économique et par le Comité de médecine. Une médaille d'or lui a été décernée.

M. de Boucher a dû présenter aussi à la Société économique un modèle de *vaisseau insubmergible*, qui a obtenu l'approbation d'un habile constructeur.

Sociétés bibliques. — Ces Sociétés sont très nombreuses en Russie, et ont beaucoup d'activité. Celle qui est établie à Abo, a reçu dernièrement d'Angleterre les planches stéréotypes du Nouveau-Testament en grec moderne, au moyen desquelles on pourra tirer 300,000 exemplaires. A *Tula* et à *Woronesch*, des dames pieuses ont établi des boutiques, où l'on ne débite d'autre livre que la Bible. Le patriarche Paul, à Constantinople, a offert de contribuer au but des Sociétés bibliques. Les *Burates*, peuple payen en Sibérie, ont témoigné le désir de posséder, en langue mongole, *la parole du Dieu unique* (c'est ainsi qu'ils appellent la Bible), et ils ont recueilli, par souscription, la somme de 10,000 roubles, qu'ils destinent à l'impression du livre sacré. — Le trait suivant est remarquable : Quelques paysans du cercle de Dubow,

dans la principauté de Saratow, ont offert à la Société biblique de lui donner chacun, par an, la somme de 50 kopecks (environ 24 sous). « Nous sommes pauvres, disent-ils, mais Dieu aime ce-» lui qui donne de bon cœur. »

Mythologie. — Fable d'Hercule. — M. Ouvaroff a fait insérer dans les Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Pétersbourg, un *Examen critique de la fable d'Hercule* (24 pages in-4°). Il se propose spécialement de combattre l'opinion de Dupuis qui considérait Hercule comme l'emblème du soleil, et les douze travaux du demi-dieu comme le symbole des douze signes du Zodiaque; mais il n'entreprend pas d'expliquer ce mystère de l'antiquité : il affirme seulement que l'opinion relative à l'identité d'Hercule et du soleil, est née à l'époque où les platoniciens, tels que Plotin, Proclus, Jamblique, etc., tentèrent de donner de l'unité au polythéisme. De nos jours, selon M. Ouvaroff lui-même, *on a reconnu unanimement les vastes et nombreux rapports qui établissent une liaison intime entre toutes les parties des traditions religieuses de l'antiquité.* Ce point fondamental de leur étude doit servir d'excuse aux tentatives, même malheureuses, qui ont pour but de porter la lumière dans les vastes ténèbres où est encore enveloppée la véritable connaissance des institutions sacrées des anciens peuples. Les préjugés, ou des intérêts, ont de bonne heure un peu trop matérialisé ces institutions, qu'on devrait moins se presser de qualifier, puisque l'intolérance et l'erreur ont presque seules instruit, rapporté et jugé cette grande affaire. Encore quelques bonnes observations authentiques, et les anciens ne seront peut-être plus ni aussi *payens* ni aussi *idolâtres* qu'on se plaît à le répéter depuis dix-huit siècles.

A l'occasion du *Mémoire* de M. Ouvaroff, nous indiquerons la *lettre*, publiée par M. Raulhac, *sur la signification du nom d'Hercule, et sur la nature de ce dieu*; lettre extraite d'un ouvrage plus étendu, et dans laquelle l'auteur s'est proposé de démontrer, par le rapprochement d'un grand nombre de passages d'auteurs anciens, et d'observations faites dans diverses contrées où se trouvent des dénominations tirées du nom d'Hercule, que l'histoire de cet homme-dieu n'est que le symbole d'un grand nombre de faits physiques, produits par de grands effets de l'air.

SUÈDE.

Instruction publique. — Le roi a ordonné la fondation d'un lycée pour l'éducation classique, d'une grande école primaire, et de six autres moins considérables. S. M. destine annuellement à ces divers établissemens une somme d'environ 50,000 francs et 940 tonneaux de blé. Le lycée doit avoir six professeurs, dont les honoraires sont fixés, pour chacun des deux premiers, à 6,000, et des quatre autres, à 4,000 francs.

Antiquités. (Voy. T. V de la *Revue*, p. 593.) L'été dernier, quelques ouvriers ayant fait des fouilles dans un champ de la terre de Dalsland, en B alstad Socken, ont trouvé une quantité considérable d'anciennes monnaies et d'objets d'argent fin, tels que neuf bracelets de quatre différentes formes, et des entrelacs d'argent, qui paraissent aussi avoir servi de bracelets. Parmi 242 monnaies lisibles, 87 sont des monnaies anglo-saxonnes, qui, à l'exception de 3, ont été frappées sous le règne du roi Athelred; deux sont du règne de son père Edgar; 83 portent l'année 1005. Le reste, à l'exception de deux monnaies kufiennes, l'une, de l'an de l'hégire 286, et l'autre, de l'an 308, sont des monnaies allemandes, frappées sous les règnes des empereurs Othon I et III et de l'impératrice Adélaïde.

Musée. — On s'occupe de fonder, à Stockholm, un Musée semblable à ceux de Paris et de Londres.

DANEMARCK.

Astronomie géographique. — M. Schumacher, capitaine d'artillerie à Copenhague, a inventé une nouvelle espèce de fusées, qui pourront être d'une grande utilité pour l'astronomie géographique. Elles sont beaucoup plus grosses que les fusées à la Congrève, et s'élèvent à une hauteur prodigieuse. Arrivées à leur point culminant, elles éclatent en répandant une lumière si vive, qu'on en voit la lueur à trente lieues de distance. L'inventeur s'est rendu à la petite île de Hielm au Cattegat, où il a fait monter plusieurs de ces fusées. Son frère était à l'observatoire de Copenhague; et, quoique à la distance de près de trente lieues, muni seulement d'un télescope ordinaire, il les a vues très distinctement briller comme des étoiles de la première grandeur.

Cette expérience et d'autres encore, prouvent qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour propager les signaux. Ces fusées seront aussi fort utiles pour mesurer les plus grands arcs de cercle.

Instruction publique. — C. F. Severin, professeur à Copenhague, a publié un petit ouvrage sur l'instruction populaire en Danemarck. Il paraît, d'après cet écrit, qu'on doit rapporter la naissance et les premiers progrès de cette instruction au règne de Frédéric IV, qui fonda, en une seule année (1721), deux cent quarante écoles. Christian VI ne montra pas moins de zèle pour la culture des sciences et des lettres; mais le premier collége, destiné à former de bons instituteurs, ne fut établi qu'en 1791, sous le règne de Christian VII, près de Copenhague, et servit de modèle à plusieurs autres, qui depuis ont été fondés dans les provinces. A l'exemple du gouvernement, les grands propriétaires ont établi différentes écoles sur leurs propriétés.

Voyages. — Le roi de Danemarck vient d'accorder une pension de 200 écus, pendant deux ans, à quatre hommes distingués, pour les encourager à faire des voyages dans les pays étrangers. Ce sont MM. Bask, homme de lettres; Jujeman, poëte; Clausen, théologien; et N. Gœde, naturaliste de Kiel. Le botaniste Schew et le naturaliste Leisse ont aussi reçu les sommes nécessaires pour continuer leurs voyages. Les travaux réunis de ces six voyageurs promettent des résultats intéressans et utiles.

ALLEMAGNE.

Vienne. — *Invention d'un flacon pour mesurer les gouttes en pharmacie.* — L'apothicaire Joseph-Charles Schuster, de Tyrnau, a inventé des flacons propres à mesurer exactement les gouttes, pour l'usage pharmaceutique. Les essais qui en ont été faits par la Faculté de Médecine, à Vienne, ont constaté que tous les fluides employés en médecine peuvent, au moyen de cette invention, être dispensés selon la quantité prescrite et rigoureusement déterminée. Ces flaçons sont aussi très utiles dans les analyses chimiques, surtout quand on travaille sur de petites quantités.

Dusseldorf. — *Instruction publique.* — Des ordres viennent d'être donnés pour établir dans cette ville une École polytechnique et une Académie des Beaux-Arts. Le gouvernement accorde, pour ces institutions, une somme annuelle de 28,000 fr.

Bavière. — *Enseignement de la Chimie.* — Une ordonnance du roi, en date du 17 décembre, crée, près du laboratoire de chimie de l'Académie des Sciences de Munich, une école destinée à former un certain nombre de candidats pour l'enseignement de la Chimie. La direction en est confiée à M. le professeur Vogel.

Darmstadt. — *Ouvrages périodiques.* — *Instruction populaire.* — Depuis le commencement de l'année dernière, il paraît à Darmstadt, chez les libraires Heger et Leske, un ouvrage périodique exclusivement consacré à l'instruction populaire. Il est intitulé : *Freymüthige Jahrbücher der allgemeinen Deutschen Volksschulen.* Ces annales, qui se rapportent principalement aux écoles populaires de l'Allemagne occidentale et méridionale, sont rédigées par le professeur de théologie et conseiller ecclésiastique Schwarz à Heidelberg, le conseiller ecclésiastique Wagner à Darmstadt, le président du consistoire d'Antel à Stuttgart, et le conseiller ecclésiastique Schellenberg à Wisbaden. Voici quelle est la division des matières : I. *Etat actuel des écoles populaires.* II. *Aperçu chronologique* de tout ce qui a été fait depuis 1815, pour le perfectionnement de l'instruction populaire. III. *Revue annuelle* de la littérature qui se rapporte à l'instruction populaire, et parallèle entre les établissemens d'instruction publique en Allemagne, et ceux des autres nations. IV. *Théorie et Critique.* La première embrasse les élémens de l'instruction; la seconde offre des extraits de tous les ouvrages de quelque importance, qui ont été écrits pour contribuer à l'instruction, et par conséquent à la civilisation du peuple. V. *Application pratique.* Cette dernière section est écrite pour les instituteurs et pour les parens : elle leur fait connaître tout ce qui est relatif au perfectionnement des méthodes d'enseignement et de l'éducation domestique. Cet ouvrage est publié à des époques indéterminées, par livraisons de seize à dix-sept feuilles d'impression.

Autriche. — *Publication prochaine.* — M. Antoine Strauss, libraire à Vienne, se propose de publier incessamment un ouvrage qui jettera un grand jour dans l'histoire générale des États compris dans la monarchie autrichienne. Cet ouvrage, intitulé *Topographie ecclésiastique de l'Autriche*, contiendra des notices détaillées sur chaque paroisse, d'après les chroniques existantes dans les églises, ou d'après d'autres documens tirés des archives

des chapitres et des couvens, ou de celles de l'Etat. L'histoire de chaque paroisse sera précédée de la description géographique et physique de cette paroisse, ainsi que d'une notice sur ses antiquités, ses monumens, ses écoles, ses hôpitaux: le nombre des paroisses est de plus de 1,500, et il reste encore plus de soixante chapitres et couvens, renfermant presque tous des documens précieux et intéressans. Le plan de cet ouvrage est le même que celui que sir John Smelain a composé sur l'Écosse.

— *Lithographie.* — Une Société s'est formée à Vienne, pour encourager la lithographie, et surtout pour en obtenir des copies des tableaux les plus estimés de l'ancienne école et des maîtres modernes. C'est le libraire Gérold qui a fait cette entreprise lithographique.

A Pest, la lithographie a fait de grands progrès sous la direction de MM. Greipel et Richter. Le premier a publié, en 1818, un très joli atlas du royaume de Hongrie, et M. Richter a dessiné des paysages et des portraits qui ne laissent rien à désirer.

Prusse. — *Antiquités.* — D'après les ordres du prince chancelier d'Etat, on rassemble au Musée de Bonn les antiquités romaines et germaniques qui se trouvent dispersées dans les provinces Westphaliennes du Rhin. La surveillance en est confiée au docteur Dorow, dont la collection, provenant des fouilles faites dans le pays de Nassau, a été réunie à ce Musée. Chaque propriétaire a le droit d'entreprendre des fouilles sur ses terres; mais il ne peut déplacer les antiquités qui, par le lieu qu'elles occupent, sont des monumens historiques.

Des savans ont formé, en Silésie, une réunion qui s'occupe d'expliquer et de publier les antiquités trouvées dans cette province. Une Société semblable s'est formée dans la Thuringe, à Naumbourg.

Bavière. — *Peinture sur verre.* — L'art de peindre sur verre se pratique depuis long-tems avec succès à Ober-Ammergau, en Bavière. On voit, deux fois par an, aux foires de Munich, une boutique où l'on étale des peintures sur verre, d'après les célèbres originaux de la galerie de Munich. Ces peintures sont d'autant plus recherchées, que leur prix est très modique.

Saxe. — *Nécrologie.* — M. le docteur Rosen-Muller, conseil-

ler aulique, et professeur d'anatomie à l'Université de Leipsick, est mort, le 29 février dernier.

M. le docteur Eschenburg, conseiller de justice, et professeur à Brunswick, honorablement connu par un grand nombre d'ouvrages, et notamment par une traduction complète de Shakesk peare, est mort le 29 février, à l'âge de 77 ans.

SUISSE.

Canton de vaud. — *Société des Sciences naturelles* — M. Perret, docteur-médecin, a lu, à cette Société dont il est membre, les observations qu'il a faites sur l'action fébrifuge de la racine de plantain (*Plantago major, minor et lantifolia* de Linnée). Il lui a paru que cette racine peut être employée dans le traitement des fièvres intermittentes: il engage les médecins à répéter des observations, dont le succès enrichirait la pharmacie d'un fébrifuge indigène, déjà employé par la médecine domestique, dans quelques contrées de l'Allemagne.

Genève. — *Monument en l'honneur de J.-J. Rousseau.* — Une Société de souscripteurs génevois et étrangers, vient de charger le célèbre Canova d'exécuter, en marbre blanc, la statue de J.-J. Rousseau. Déjà la même Société avait fait placer au Jardin-des-Plantes le buste de ce grand homme.

ITALIE.

Milan. — *Hydraulique.* — M. Morosi, membre de l'Institut impérial et royal de cette ville, est parvenu à faire produire, à une chute d'eau, *un effet double* de celui qu'on avait obtenu jusqu'à présent. Il atteint ce résultat, soit en ajoutant un rebord de six lignes au disque employé par les physiciens dans leurs expériences, soit en plaçant sur le milieu des aubes des roues hydrauliques, une planchette saillante de deux pouces. C'est ainsi, qu'avec une chute d'eau à peine suffisante d'après les données de la théorie reçue, il est parvenu à faire mouvoir les usines de la nouvelle fabrique de tabac, établie par lui à Milan.

Toscane. — *Enseignement mutuel.* — Les efforts des autorités civiles et du clergé, unis à ceux des citoyens, ont fait obtenir à l'enseignement mutuel les plus rapides progrès en Toscane. Une école a été ouverte dans le séminaire de Montalcino; d'autres ont été fondées à Macerata, Pesaro, Forli, etc.

Rome. — *Défense de publier un Cours d'Astronomie.* — M. Settele, professeur à l'Archi-Gimnasio della Sapienza, se proposait, sur l'invitation de ses supérieurs, de faire imprimer son Cours d'Astronomie. Comme il y enseigne le système de Copernic, ainsi que la révolution de la terre autour du soleil, on remit sur le tapis la vieille question de savoir si l'on peut autoriser et approuver à Rome, une théorie réfutée par tant de passages positifs de la sainte Ecriture; tels que celui-ci : *Le soleil se lève et se couche, mais la terre repose éternellement;* et par le miracle de Josué, qui commanda au soleil de s'arrêter. Benoît XIV a permis par un rescrit d'enseigner cette théorie hypothétiquement, mais non pas positivement. La censure, conformant sa décision à ce rescrit, a défendu l'impression de l'ouvrage. On dit que l'auteur se propose de demander une résolution définitive aux congrégations *del Santo Officio* et *dell' Indice.*

Lombardie. — *Bibliographie.* — Dans la Lombardie, on a imprimé et publié, en 1819, pour la valeur de 2,720,613 francs, en ouvrages de sciences et littérature; 560,320 *id.*, en livres religieux et de dévotion; 470,220 *id.*, en almanachs, abécédaires et autres livres pour les écoles; 499,200 *id.*, en ouvrages de musique; 500,000 *id.*, en gravures et estampes; 430,000 *id.*, en journaux politiques et officiels. Total 5,280,353 francs.

Beaux-Arts. — *Voyage.* — M. de Dreux, architecte, qui a été, pendant cinq ans, pensionnaire du roi de France à Rome, est parti, il y a quelque tems, pour faire en Grèce un voyage, dont le but est d'observer les monumens de cette terre classique.

Antiquités — Les fouilles faites à Quintiliolo, près de Tivoli, prouvent combien de trésors la terre recèle encore. On a découvert un très beau fragment de la statue d'un jeune homme, ainsi qu'une néréide; on croit que ces morceaux seront placés dans le nouveau musée Borghèse.

Naples. — *Antiquités.* — En poursuivant les travaux entrepris à Pompeia, on a découvert dernièrement plusieurs édifices, dans la belle rue qui conduit aux temples d'Isis, d'Hercule, et au théâtre. Dans une maison, qu'on suppose avoir appartenu à un savant, on a trouvé quelques instrumens de chirurgie, d'un travail parfait, ainsi que plusieurs peintures représentant des fruits et des animaux, imités avec beaucoup de vérité.

GRÈCE.

Instruction publique. — Le prince régnant de Valachie, Alexandre Soutzos, Grec de naissance, se propose d'envoyer, à ses frais, dans les écoles les plus célèbres de l'Europe, plusieurs jeunes gens, pour y faire leurs études. — On projette aussi d'établir un grand collége à Andrinople : le plan en a été formé sous les auspices du baron George Sakellarios, l'un des plus riches marchands grecs établis en Autriche. Ce négociant, né à Andrinople, a ouvert une souscription et excité le zèle de ses compatriotes, auxquels il a écrit dans les termes les plus pressans. L'archevêque d'Andrinople, M. Proïos, natif de Chios, homme d'une grande érudition, et qui a long-tems résidé à Paris, a déployé toute son éloquence en faveur de cet établissement. Une personne inconnue a contribué pour une somme de 24,000 fr.

PORTUGAL.

Journaux littéraires et ouvrages périodiques. — Les recueils littéraires et périodiques, publiés en Portugal, sont peu nombreux, mais ils sont composés avec soin. Ceux qui méritent le plus d'attention, sont : 1° *O obsevador portuguez.* Les rédacteurs donnent des notices fort intéressantes sur la littérature portugaise, et rendent compte de l'état des sciences et des arts ; cependant, ils pourraient offrir, sur chacune des parties dont ils s'occupent, des notions plus complètes. On conserve encore dans ce journal l'ancienne ortographe, mais le style est très moderne et d'une grande pureté. 2°. *O Jornal de Coïmbra.* Les hommes de lettres les plus estimés du royaume contribuent à ce recueil, qui embrasse toutes les branches des connaissances humaines. Six cahiers forment un volume. Prix, 4800 Reis. 3° *O Investigador portuguez.* Il en paraît tous les six mois un volume qui renferme des mémoires, des notices, des dissertations et autres écrits fort instructifs, lesquels ont pour principal objet l'histoire ancienne et moderne. Ce recueil est publié à Lisbonne depuis 1817. Prix, 5,220 Reis.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Histoire naturelle. — M. de Temmink, d'Amsterdam, chargé par S. M. le roi des Pays-Bas de l'achat des objets d'histoire naturelle pour les Universités de la Belgique, vient d'envoyer à celle de Liége une riche collection zoologique, dans laquelle se trouvent beaucoup d'animaux de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande, et dont le prix s'élève à 12,000 fr.

Amsterdam. — *Nouvelle Société biblique.* — Il vient de se former, à Amsterdam, une association pour la Bible, à bord des vaisseaux, et parmi les marins des différentes nations.

Ouvrages périodiques. — Parmi les ouvrages périodiques qui paraissent dans le royaume des Pays-Bas, nous citerons : *Boekzaal*, ou *Journal pour les églises protestantes des Pays-Bas;* publié à Amsterdam. Un *Almanach annuel* pour les Israélites, en hébreu, à Amsterdam. *L'Observateur belge*, 17e volume, 5e année, à Bruxelles. *Le Mercure belge*, par une société d'hommes de lettres, 6e volume, à Bruxelles. *Annales belges des Sciences, des Arts et de la Littérature*; il en paraît un numéro chaque mois, à Gand. *Journal général de médecine pour les provinces belges*, rédigé par une société de médecins et d'hommes de lettres, sous l'inspection de MM. Van Pune et Dubar. Vol. I de la première année, à Gand.

Nombre des ouvrages qui ont paru dans les Pays-Bas, pendant le premier trimestre de 1820. — *Ouvrages originaux*, en hollandais, 60; en français, 9; en flamand, 4; en latin, 4; en d'autres langues, 11. — *Traductions et imitations*, en hollandais, 30; en français, 4. — *Réimpressions et continuations*, en hollandais, 27; en français, 6. — *Recueils de Lois, Catalogues, Pamphlets, etc.*, en hollandais, 48; en français, 27; en d'autres langues, 5. — *Ouvrages périodiques*, en hollandais, 40; en français, 8; en d'autres langues, 3. — *Livres élémentaires pour les écoles*, en hollandais, 33; en français, 2; en flamand, 1. — *Publications relatives aux beaux-arts.* Musique, 61; gravures, 3. Total, 386.

Beaux-Arts. — M. de Meulemeestre s'est rendu à Anvers, où il va occuper la place de professeur de gravure à l'Académie royale; il a reçu, à son passage à Gand, l'accueil que méritent

son talent et ses qualités personnelles. On s'est empressé de voir ses dessins à l'aquarelle, d'après Raphaël, et les amis des arts ont été unanimes dans les éloges qu'ils ont donnés à ces intéressantes productions.

FRANCE.

Amiens. — *Electricité, Paratonnerres.* — D'ingénieuses expériences, faites par M. Lapostolle, professeur de physique et de chimie à Amiens, semblent prouver que la paille est un conducteur de l'électricité, préférable à tous les conducteurs métalliques employés jusqu'à présent. Sa puissance est telle, qu'on peut, avec un bout de corde de paille, d'un pouce de longueur, soutirer tout le fluide électrique du plus fort appareil, sans éprouver la plus légère secousse. M. Lapostolle pense qu'on parviendrait à mettre les campagnes à l'abri des ravages de la foudre et même de la grêle, en élevant sur le sol, par carré de soixante arpens, une fiche de tilleul de vingt pieds environ, destinée à supporter une corde de paille surmontée d'une pointe métallique : le prix de chaque fiche n'excéderait pas trois francs. On doit désirer vivement que l'expérience confirme une pareille conjecture.

Nancy. — *Couleur jaune minérale.* — M. Henri Braconnot, chimiste de Nancy, qui avait déjà trouvé, dans le *Dátisca*, une couleur jaune supérieure à celle de la gaude, est parvenu à fixer sur les tissus, le sulfure d'arsenic ou réalgal, et à obtenir ainsi une couleur jaune minérale qui l'emporte, par son éclat et sa solidité, sur tous les jaunes végétaux employés en teinture. Il arrive à ce résultat, en dissolvant dans un excès d'ammoniaque le sulfure d'arsenic artificiel, et en plongeant dans la liqueur ainsi obtenue, la laine, la soie, le coton, le chanvre, le lin qu'il veut teindre.

Les avantages de cette couleur sont : 1° de pouvoir donner aux étoffes toutes les nuances imaginables ; 2° de conserver son éclat jusqu'à l'entière destruction des tissus ; 3° de résister à tous les agens chimiques, excepté aux alkalis, et par conséquent de pouvoir être employée, avec succès, dans la fabrication des tapisseries, des velours et de toutes les étoffes qui ne doivent être ni lessivées, ni savonnées, et même dans celle des papiers peints ; 4° enfin, d'être d'un prix très modique et d'une application très facile. On peut encore employer le sulfure d'arsenic en pein-

ture, en évitant de l'associer avec des oxides métalliques qui pourraient ternir son éclat.

Brest. — *Enseignement mutuel.* — Une école d'enseignement mutuel est établie à Brest, depuis le mois de mai dernier, pour les apprentis employés dans l'arsenal; elle est placée sous la surveillance de M. Arnaud, ingénieur des constructions navales. Cette école comptait 301 élèves à la fin de 1819, et 24 d'entreeux, reconnus suffisamment instruits, avaient été renvoyés dans leurs ateliers. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisans, qu'afin de détourner, le moins qu'il est possible, les apprentis de leurs travaux habituels, on ne leur donne que cinq leçons par semaine. Il est à présumer que l'instruction sera plus rapide en 1820. Pour exciter encore l'émulation des élèves, il sera accordé des prix aux sujets qui se distingueront.

Nevers. — *Bibliothèque publique.* — S. M. a fait envoyer à la bibliothèque de la ville de Nevers, le grand ouvrage sur l'Egypte.

Foix. — *Culture du thé.* — (*V.* t. V, p. 694, article *Toulouse.*) Le thé *bouho* ou *bohea* a très bien réussi en 1819, dans une propriété de M. de Morteaux, au Bourdette, près de Foix, département de l'Arriége.

Marseille. — *Voyage.* — Les naufragés français du brick *la Sophie*, qui s'est perdu, dans le mois de mai 1819, sur la côte occidentale d'Afrique, sont arrivés à Marseille. Tombés, après un combat, au pouvoir des Arabes du grand désert, ils ont éprouvé, pendant cinq mois, tout ce que l'esclavage a de plus affreux. Enfin, sur les vives sollicitations de M. Sourdeau, consul général de France à Tanger, et de M. Colaço, consul général de Portugal, l'empereur de Maroc consentit à les racheter avec les fonds généreusement fournis par M. Gabriel Delessert. M. Cochelet, l'un des naufragés, se propose de publier la relation de son naufrage et du voyage qui en a été la suite.

PARIS.

Petite machine à vapeur, exécutée par M. Daret. — Un élégant appareil, servant à la fabrication du chocolat, est établi dans la maison de M. Pelletier, rue de Richelieu. Cet appareil est formé de deux portiques en fer, soutenus par deux tables, qui supportent chacune une pierre horizontale, destinée à recevoir la

matière du chocolat. Une machine à vapeur est placée entre les deux portiques, et n'occupe que 8 pieds de long sur 4 de large. Le mérite de M. Daret est d'avoir resserré toutes les parties de cette machine dans un petit espace, sans gêner leur action, et sans que les réparations deviennent difficilés ; enfin, sans qu'on ait à craindre aucun accident. On doit ajouter que cette construction, très soignée, a dans sa marche toute la régularité d'une pendule.

Les résultats obtenus par M. Pelletier prouvent, contre l'opinion reçue, que l'emploi des petites machines à vapeur peut être très avantageux. Au lieu de sept ouvriers par jour, et même de quinze, qui seraient nécessaires si l'on voulait autant de finesse dans la trituration, il n'en faut que deux, et la machine donne 152 livres de chocolat en 12 heures. On ne dépense, pendant ce tems, que 2 fr. 25 c. de houille, au lieu de 4 fr. qu'il en coûterait, pour chauffer les sept pierres dont on aurait besoin afin d'arriver aux mêmes résultats par les moyens ordinaires.

M. Francœur, rapporteur du comité des arts mécaniques, a proposé à la Société d'encouragement d'accorder à M. Daret une médaille de première classe, et de le féliciter par écrit sur son succès. — On trouve, chez M. Daret, rue du Four Saint-Germain, n° 22, des machines à vapeur de toutes les dimensions.

Diaphanéité de la comète observée en juillet 1819. — Daprès les calculs du célèbre astronome Olbers, de Brême, cette comète a dû passer devant le disque du soleil le 26 juin au matin, et se projeter sur cet astre pendant trois heures et demie environ : les résultats obtenus par M. Bouvard, à l'Observatoire de Paris, ne diffèrent de ceux-ci que de 13 minutes. A l'époque du passage, le général de Lindener, à Glatz, observait le soleil pour en voir les taches, et il n'en a point aperçu. On peut donc conclure de ce fait, que non-seulement la chevelure de la comète n'interceptait pas la lumière d'une manière appréciable ; mais encore que le noyau lumineux, proprement dit, était entièrement diaphane, ou, du moins, servait d'enveloppe à un corps solide et opaque, qui, par sa petitesse, échappait aux observations.

Des expériences faites le 3 juillet 1819, sur la lumière de cette même comète, par un des rédacteurs des *Annales de physique et*

de chimie, et auxquelles ont pris part MM. Humbalt, Bouvard, Mathieu et Nicollet, sembleraient prouver que, malgré l'absence de toute phase perceptible, les comètes ne sont pas des corps lumineux par eux-mêmes, et qu'elles réfléchissent la lumière solaire qui les pénètre de toutes parts. Mais, comme le dit lui-même, avec une grande modestie, l'auteur des expériences, il est nécessaire que de nouvelles observations confirment ce fait curieux et digne de l'attention des savans.

Librairie. — Il existe chez M. Royer, libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 7, une collection des anciennes pièces du théâtre français, depuis les Mystères jusqu'à Rotrou, en 162 vol. in-4°. On trouve chez le même libraire, un magasin de *livres rares, de curiosités littéraires, de monumens historiques inédits, et de manuscrits précieux.*

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Institut. — *L'Académie royale des Sciences de l'Institut de France* a tenu sa séance publique annuelle, le lundi 27 mars 1820, sous la présidence de M. Sané. — Après l'annonce des prix décernés, et la lecture des programmes des nouveaux sujets de prix, on a entendu les lectures suivantes : 1°. Discours sur les progrès des sciences et des arts de la marine, depuis la paix, par M. *Dupin* (Voy. dans ce vol., pag. 8). 2°. De l'influence des agens physiques et moraux sur le courage, notice médicale et anecdotique, par M. *Percy*. 3°. Eloge historique de M. Palisot, baron de Beauvois, par M. *Cuvier*, secrétaire perpétuel.

L'Académie avait, pour la seconde fois, proposé dans la séance publique du 16 mars 1818, pour le sujet du prix de mathématiques qu'elle devait adjuger dans cette séance, le théorème de Fermat, savoir : *que passé le second degré, il n'existe aucune puissance qui puisse se partager en deux autres puissances du même degré.* Les Mémoires envoyés n'ayant pas rempli les conditions du programme, l'Académie retire ce sujet du concours ; elle a arrêté que la somme qui était destinée à ce prix sera reportée sur la question des tables de la lune, pour laquelle elle a reçu deux pièces singulièrement intéressantes.

L'Académie avait proposé, dans la séance publique du 16 mars

1818, pour sujet du prix de mathématiques qu'elle devait proclamer dans cette séance, la question suivante :

Former par la seule théorie de la pesanteur universelle, et en n'empruntant des observations que les élémens arbitraires, des tables du mouvement de la lune, aussi précises que nos meilleures tables actuelles.

L'Académie a décerné un prix de 3000 fr. à chacun des deux Mémoires qu'elle a reçus pour ce concours.

Le premier, enregistré sous le n° 1, porte pour épigraphe: *Astre bizarre et irrégulier qui ne marche qu'en dévoilant des inégalités différentes et accumulées, et qu'on ne peut saisir, comme le Protée de la fable, qu'en épuisant la variété de ses formes successives.*

L'auteur est M. Damoiseau.

Le second Mémoire enregistré n° 2, a pour épigraphe :

Malè loquuntur, qui methodum aliquam aliâ magis minusve exactam pronunciant. Ea enim sola methodus problema soluisse censeri potest, per quam quemvis præcisionis gradum attingere saltem in potestate est. (Gauss. Theoria motûs corporum cœlestium, pag. 167.) Les auteurs sont MM. Carlini et Plana.

Un anonyme ayant offert une somme à l'Académie, avec l'intention que le revenu en fût affecté à un prix de physiologie expérimentale, à décerner chaque année à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui paraîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale, le roi a autorisé cette fondation par une ordonnance en date du 22 juillet 1818.

Parmi les ouvrages envoyés au concours, l'Académie a considéré comme devant être mis au premier rang, chacun dans leur genre, le Mémoire de M. *Serre* sur les lois de l'ostéogénie, et celui de M. *Edwards*, sur l'influence des agens physiques sur les animaux vertébrés. Ces deux ouvrages étant trop peu comparables pour que l'on puisse leur assigner un rang entre eux, l'Académie a cru devoir les couronner tous les deux, en faisant la dépense d'un second prix.

Elle a décerné l'accessit au Mémoire de MM. *Breschet* et *Villerme*, sur les phénomènes du cal ; et accordé une mention honorable, comme encouragement, aux essais de M. Isidore *Bourdon*, sur le mécanisme de la respiration.

Un anonyme ayant légué une somme de *sept mille francs*, pour être placée en rente sur l'État, au profit de l'Académie des Sciences, et employée en une médaille d'or équivalente à la somme de *cinq cent trente francs*, produit de la rente; le roi ayant autorisé l'Académie, par une ordonnance en date du 22 octobre 1817, à distribuer annuellement un prix de cette valeur à l'ouvrage publié chaque année, et qui, à son jugement, contiendra les recherches les plus utiles à la statistique de la France; les ouvrages envoyés cette année pour concourir au prix de statistique, n'ont point paru à l'Académie devoir mériter le prix. L'Académie le remet, et le fonds sera tenu en réserve pour être joint à celui de l'année prochaine. Elle a cependant arrêté qu'il serait fait une mention honorable des noms de M. Gondinet, sous-préfet à Saint-Yrieix, département de la Haute-Vienne, qui a envoyé une statistique manuscrite et assez étendue de cet arrondissement; et de M. Rouget, auteur d'un ouvrage imprimé sur la statistique de la ville et du canton du Vigan, département du Gard.

Deux pièces ont concouru pour le prix d'astronomie. La première offrait un grand travail sur la *libration de la lune*. L'auteur, M. Nicollet, astronome attaché à l'Observatoire de Paris, ayant rassemblé et calculé les observations de MM. Bouvard et Arago, y avait ajouté trente observations, faites par lui-même, et qui ont confirmé les conséquences qui se tiraient des premières.

La seconde offrait les calculs et les résultats de M. Encke, directeur adjoint de l'observatoire de Gotha, qui était parvenu à représenter avec une exactitude remarquable, et par une ellipse unique, les quatre apparitions de la comète observée en 1786, 1795, 1805 et 1819.

L'Académie a partagé le prix également entre les deux ouvrages.

Prix proposés pour 1821 *et* 1822. — Le prix de mathématiques sera décerné au *meilleur ouvrage, ou Mémoires de mathématiques pures ou appliquées, qui aura paru, ou qui aura été communiqué à l'Académie, dans l'espace de deux années qui sont accordées aux concurrens.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs. Il

sera adjugé dans la séance publique du mois de mars 1822. Le terme de rigueur pour l'envoi des ouvrages et dessins est le 1er janvier 1822.

Feu M. *Alhumbert* ayant légué une rente annuelle de *trois cents francs*, pour être employée aux progrès des sciences et des arts, le roi a autorisé les Académies des Sciences et des Beaux-Arts à distribuer alternativement chaque année un prix de cette valeur. L'Académie propose le sujet suivant pour le concours de cette année :

Suivre le développement du Triton ou Salamandre aquatique dans ses différens degrés, depuis l'œuf jusqu'à l'animal parfait, et décrire les changemens qu'elle éprouve à l'intérieur, principalement sous le rapport de l'ostéogénie et de la distribution des vaisseaux.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Il sera adjugé dans la séance publique du mois de mars 1822. Le terme de rigueur pour l'envoi des mémoires et des dessins est le 1er janvier 1822.

L'Académie adjugera une médaille d'or, de la valeur de *quatre cent quarante francs*, à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui aura été adressé d'ici au 1er janvier 1821, et qui lui paraîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale.

Celui qui, au jugement de l'Académie, se sera rendu le plus digne d'un prix de *Mécanique* de la valeur de 500 francs (fondé par un anonyme), en inventant ou en perfectionnant des instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques, et des sciences pratiques et spéculatives, obtiendra ce prix qui sera adjugé dans la séance publique du mois de mars 1821. Le prix pourra être donné à toute machine qui sera venue à la connaissance de l'Académie avant la fermeture du concours, dans quelque pays qu'elle ait été inventée. Les machines qui n'auraient pas été connues à tems de l'Académie, seront prises en considération l'année suivante. L'Académie invite les auteurs qui croiraient avoir des droits à ce prix, à lui communiquer leurs inventions avant le 1er janvier 1821.

L'Académie royale des Sciences rappelle qu'elle a publié, l'année dernière, un programme sur *la Maturation des fruits*, *etc.*, et

une Description *comparative du Cerveau dans les quatre classes d'animaux vertébrés, etc.*

Ces deux prix seront adjugés dans la séance publique du mois de mars 1821.

On a distribué dans la même séance l'*analyse* des travaux de l'Académie, pendant l'année 1819; analyse divisée en deux parties : partie *physique*, par M. Cuvier, et partie *mathématique*, par M. Delambre. Elles forment ensemble 126 pages in-4°.

On y remarque les résultats suivans sur Paris : cette ville contient 714,000 habitans, dont 25,000 ne sont pas domiciliés; le nombre moyen des naissances est de 21,000; le rapport des naissances des garçons et des filles est de 25 à 24; le nombre des feux ou ménages, 225,000; celui des habitations, 26,801. La consommation du pain, en une année, est de 113,880,000 kilog., ce qui donne moins de 14 onces et un huitième, de l'ancien poids, par jour, pour chaque personne. La consommation de la viande est d'un sixième de kilogramme. On consomme, chaque année, 70,000 bœufs, 9,000 vaches, 78,000 veaux, 340,000 moutons, 72,000 porcs. 74,000,000 d'œufs, 900,000 pigeons, 1,200,000 poulets; 870,000 hectolitres de vin, 1,160,000 stères de bois.

Nomination. — L'Académie des Sciences de l'Institut, dans sa séance du 9 avril, a élu M. Du Petit-Thouars, pour remplacer, dans la section de botanique, M. Palisot de Beauvois. M. Du Petit-Thouars a eu pour concurrent M. Poiret.

— La *Séance publique annuelle des quatre Académies* a eu lieu, lundi 24 avril, sous la présidence de M. *Laya*, directeur de l'Académie française. Nous rendrons compte de cette séance dans notre prochain cahier, ainsi que des séances publiques annuelles de la *Société royale et centrale d'Agriculture*, de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, et de la *Société philotechnique*. Nous sommes aussi forcés d'ajourner le compte rendu des derniers travaux de la *Société pour l'enseignement élémentaire* et de la *Société pour le perfectionnement des méthodes*.

Société de Médecine. — Cette Société propose pour sujet d'un prix de 300 fr., dont elle doit le fonds à la munificence de M. Ané, l'un de ses membres honoraires, la question suivante :

« Déterminer la nature, les causes et le traitement des convul-

sions qui surviennent pendant la grossesse, dans le cours du travail de l'enfantement, et après la délivrance. »

Les Mémoires, écrits en latin ou en français, et portant une épigraphe répétée dans un billet cacheté, qui contiendra également les noms, qualités et demeures des auteurs, devront parvenir francs de port à M. le secrétaire-général, avant le 31 octobre 1820.

Philologie. — Promotion académique. — M. Pottier qui, dans quelques numéros de l'*Hermès classique*, avait traité peut-être avec un peu de sévérité quelques philologues allemands, que l'opinion publique elle-même, en Allemagne, ne place pas au premier rang, et dont le faux système tendait, selon lui, à renverser les principes de la saine critique, mais qui d'ailleurs s'est toujours plu à rendre hommage aux véritables savans dans tous les genres, qui se rencontrent en grand nombre en Allemagne, vient d'être nommé membre honoraire de l'Académie d'Iéna. M. Pottier, forcé par des circonstances particulières de suspendre l'*Hermès classique*, se propose de réunir en corps d'ouvrages les observations qu'il avait dessein de publier dans cette feuille périodique, et de donner successivement, d'après sa méthode, un traité des différentes parties du discours, et une nouvelle édition de Virgile, avec un dictionnaire de ce poëte.

Publications nouvelles. — *Supplément au Glossaire de la langue romane;* par M. de Roquefort. Paris, chez Chasseriau et Hécart, rue de Choiseul, n° 3. Ce *supplément*, qui forme le tome III du glossaire, publié en 1808 par le même auteur, est précédé de deux dissertations: l'une sur l'origine des Français, par un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; l'autre, sur le génie de la langue française, par M. Anguis, de plusieurs Sociétés savantes.

— *Souscription.* — Œuvres posthumes de madame Varrot, (née Cabrol).

Peu connue dans la république des lettres, nous ne pouvons mieux faire apprécier madame Varrot, qu'en indiquant les titres qu'elle a acquis à l'estime de ses compatriotes, par la publication des ouvrages qu'elle a laissés.

Les différens genres qu'elle se plaisait à cultiver, sont : le *Roman*, le *Théâtre*, la *Politique* et l'*Histoire*.

Elle a composé deux romans intitulés, l'un *Lanski*, ou une victime des troubles d'Avignon en 1815; l'autre, la *Fête d'Argenteuil*. *Lanski* est son dernier ouvrage. Elle fit ce livre en dix jours, et huit semaines avant sa mort. La première édition a paru, il y a quelque tems, et se trouve déjà épuisée.

Les deux pièces qui restent de madame Varrot, sont : *Eugénie*, ou l'épouse coupable, drame en trois actes en prose, et *Monsieur de Fierenville*, comédie en cinq actes en prose.

Littérature et philosophie. — Cette partie se compose *de mélanges et d'une correspondance littéraire et philosophique*.

Madame Varrot a laissé un ouvrage intitulé : *Essai philanthropique*. De tous ses écrits, c'est celui auquel elle attachait le plus d'importance; elle y démontre la possibilité, par l'établissement d'ateliers nationaux de prévoyance, de faire disparaître, sans violence et avec peu de moyens, la lèpre de la misère.

Politique. — Cette partie est formée de documens, mémoires et autres pièces. Entre autres choses, il s'y trouve une opinion sur la question *du trône* et de la *légitimité de sa possession*. L'auteur ne se borna point à être philanthrope envers ses compatriotes; elle le fut envers l'humanité tout entière : sa bienveillance embrassa la défense de ces peuples que l'égoïsme et la barbarie enlèvent encore à la Guinée, pour les transporter esclaves dans le pays de la liberté : elle a tracé une *défense des nègres*; production qui aurait suffi pour lui faire un nom dans la littérature

Ces divers ouvrages forment cinq volumes, qui paraîtront successivement. Prix, 25 fr. On souscrit, à Paris, chez Brissot-Thivars, libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 22.

Théâtres. — *Théâtre-Français*. — L'auteur du *Médisant*, M. Gosse, vient d'éprouver un revers. Après J.-B. Rousseau et M. Lantier, il a essayé de traiter *le Flatteur*. Moins heureux que ses prédécesseurs, il n'a pas même obtenu le succès de la nouveauté. Ce n'est pas qu'on ne trouve dans sa pièce une foule de vers heureux, même quelques jolies scènes; mais l'action a paru froide, décousue, romanesque, et le caractère principal, tout-à-fait manqué.

— *Odéon*. — *L'Homme poli*. — Cette pièce, qui a quelque analogie avec *le Flatteur*, a malheureusement éprouvé un destin à peu près semblable. Elle est loin cependant d'être sans mérite. Les trois premiers actes auraient réussi complètement, s'ils

n'eussent point été suivis de deux autres, au moins inutiles, et durant lesquels l'action renaît, pour languir et mourir. Le caractère principal, celui de l'homme poli, n'est pas tout-à-fait tel que l'annonce le titre, et il pouvait être beaucoup mieux tracé. Nous reprocherons encore à l'auteur de reproduire habituellement des caricatures, des effets de scènes, des plaisanteries de l'ancienne comédie ; toutes choses qui pouvaient être comiques encore au commencement du siècle dernier, mais qui ont cessé de l'être, depuis le jour où elles ont disparu de nos mœurs. Il nous est également impossible de garder le silence sur des locutions triviales, et même des fautes de langage, qui déparent un style dans lequel on trouve, d'ailleurs, une teinte générale de franchise et même de fermeté. *L'Homme poli* est de M. Merville, à qui l'on doit déjà *la Famille Glinet.*

— *Conradin et Frédéric.* — Cette tragédie, qui est comme l'avant-scène des *Vêpres siciliennes*, a obtenu un succès brillant. Elle est aussi d'un jeune homme, officier du génie, nommé M. Liadières. Des situations pathétiques ont appuyé le succès de cette pièce ; et néanmoins, il ne faut pas dissimuler que quelque talent qu'il signale dans son auteur, l'ouvrage en lui-même et la manière dont il est traité, ne présentent qu'un genre de mérite un peu secondaire. Aussi, la vérité des faits s'y trouve considérablement altérée ; la couleur locale et historique y est à peine sentie ; on ne rencontre point dans les caractères, la profondeur et l'énergie suffisantes. Les situations les plus dramatiques n'y sont souvent qu'indiquées ou quelquefois même abandonnées, lorsqu'elles pouvaient encore prêter à de beaux développemens. C'est ainsi que La Fosse, Lamotte-Houdart, Campistron, faisaient des tragédies, qui obtenaient des succès contemporains, mais qui n'ont pas su conserver dans l'avenir l'estime des hommes d'un esprit éclairé. On entrevoit néanmoins, dans le coup d'essai de notre jeune auteur, le germe d'un talent susceptible de parvenir à une certaine maturité.

Nécrologie. — *Blagden.* — *Sir Charles* Blagden, secrétaire de la Société royale de Londres, et l'ami depuis un demi-siècle de sir Joseph Banks, connu par des recherches sur la chaleur et la formation de la glace, et par différens travaux de physique et de chimie, est mort subitement à Arcueil, chez M. Berthollet, qui était lié avec lui par une ancienne amitié. Les plus rares qua-

lités recommanderont toujours la mémoire de cet homme excellent; sous des dehors calmes et quelquefois impassibles, il cachait un cœur bienveillant et généreux. Depuis Cavendish, nul homme connu dans les sciences, n'a possédé plus d'égalité dans le caractère, plus de sérénité dans l'ame. Nul n'était plus exact, plus constant dans ses habitudes, plus ponctuel dans les devoirs qu'il s'imposait. Le plus grand chagrin qu'on pût lui causer, si un tel homme était susceptible de mauvaise humeur, était de contrarier les occupations assignées par lui à chaque instant du jour. A quatre-vingts ans, toutes les infirmités de la vieillesse lui étaient inconnues. A la promenade, en société, partout on l'eût pris pour un homme dans l'âge mûr; une gaieté douce et même un teint fleuri animaient son visage: sans doute, c'est à la régularité de sa vie invariable, qu'il a dû en partie le bonheur, si rare à son âge, de jouir d'une santé parfaite. Quoiqu'il prononçât le français avec quelque peine, on recherchait sa conversation, souvent piquante et toujours instructive. La tranquillité de sa fin est une parfaite image du calme de sa vie. Le dimanche 26 mars, à six heures du soir, après avoir soutenu avec ses amis une conversation animée, et dîné comme à l'ordinaire, il voulut prendre du café; aussitôt il sentit une faiblesse qui l'empêcha de porter la tasse à sa bouche; un fort vomissement succéda; on le porta sans connaissance dans son lit, où, pendant cinq heures, il ne donna aucun signe de sentiment. Malgré une saignée copieuse à la jugulaire et aux tempes, rien ne put arrêter l'épanchement du sang dans le cerveau; à onze heures du soir, il expira.

M. Blagden a rendu des services inappréciables à tous les savans français qui sont allés étudier les arts et les sciences de l'Angleterre, depuis la paix de 1814. Il leur a ouvert toutes les portes, et surtout la maison du vénérable chevalier Banks, qui ne cesse de combler nos voyageurs de ses prévenances les plus généreuses. Tous ceux qui ont eu besoin de son secours, n'oublieront jamais les bons offices qu'ils en ont reçus; ils aiment à confondre ces deux savans dans leurs sentimens de reconnaissance. On a peine à concevoir comment un homme de cet âge, et en apparence dépourvu d'activité, pouvait suffire à la correspondance qu'il entretenait en France et en Angleterre; personne n'était plus au courant que lui des voyages nouveaux, des recherches dans les sciences, des découvertes industrielles, des productions de toute espèce. Son

journal était tenu exactement; on a trouvé sur son bureau, celui du dimanche matin déjà rempli. Il écrivait assiduement de longues lettres à son ami Sir J. Banks, sur tout ce qu'il apprenait de neuf à Paris, soit dans le monde, soit dans la conversation des savans, et il lui rendait compte chaque semaine de toutes les séances de l'Institut. Jamais il ne manquait un courrier; il recevait en échange des lettres non moins étendues, où l'on admirait également la mémoire, la présence d'esprit, la gaieté, la finesse de son respectable correspondant, qui, infirme et octogénaire, n'en préside pas moins avec assiduité les travaux de la Société royale. Hélas! il ne devait pas s'attendre à survivre à son ami!

Pour retrouver à Paris les habitudes qu'il avait en Angleterre, il allait, tous les jours, à la même heure, dans une maison amie où, comme chez le chevalier Banks, dans Soho-Square, il trouvait les journaux anglais.

M. Blagden avait été médecin en chef dans les armées. Il y avait amassé une assez grande fortune; ensuite, Cavendish lui laissa 400,000 fr. Sa modération extrême lui permettait d'augmenter de plus en plus ses revenus; mais, autant il avait d'aisance, autant il était généreux, même magnifique dans ses libéralités.

A Arcueil, il ouvrait généreusement sa bourse aux pauvres; il coopérait à des actes de bienfaisance, à des établissemens d'utilité publique. On pourrait citer de lui encore plus de preuves de bonté d'ame, que de traits de singularité ou de bizarrerie.

Sir Charles Blagden avait voyagé en Amérique, en Italie, en Allemagne; mais, entre tous les pays, il affectionnait la France, de prédilection. Tous les ans, il venait passer plus de six mois à Paris ou à Arcueil. Aucun de ses compatriotes n'a rendu plus de justice aux travaux et aux découvertes des Français, et n'a plus contribué que lui aux heureuses communications qui existent, depuis six ans, entre les savans de la France et de l'Angleterre.

— Les sciences, la philosophie et l'humanité viennent de faire une perte cruelle et imprévue dans la personne de M. *de Volney*, pair de France, membre de l'Institut, qui est mort, le 22 avril 1820, âgé seulement de 63 ans. Nous consacrerons une notice dans notre prochain cahier, à cet estimable savant, que nous nous honorions de compter au nombre de nos collaborateurs.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

MÉTÉOROLOGIE.

SUR *un* TABLEAU MÉTÉOROLOGIQUE, *gravé et colorié, représentant les variations de la température et de la pression de l'atmosphère à Paris, pendant l'année* 1819.

COMME il existe des rapports nécessaires de la nature extérieure et de la constitution atmosphérique avec l'homme, l'INFLUENCE DES CLIMATS est un point de vue général qui a fixé l'attention des philosophes, soit physiologistes et médecins, soit métaphysiciens ou moralistes, soit publicistes, législateurs, ou historiens. L'influence de la température journalière sur la santé, sur le caractère, sur l'humeur, sur les dispositions morales et intellectuelles, sur la population, sur les récoltes, sur la richesse des Etats; influence souvent invisible ou inaperçue, et

néanmoins continue et toujours agissante, mérite d'être observée avec soin par chaque individu. C'est d'après cette considération que, dans un *livret* ou *instrument pratique pour mesurer la vie*, intitulé Biomètre ou *Mémorial horaire*, publié, il y a quelques années (1), l'auteur a cru devoir consacrer la seconde colonne du tableau analytique des divers emplois de l'existence journalière, à l'indication des variations de la température, qui déterminent souvent, même à notre insu, des changemens dans nos humeurs, et qui dérangent l'économie de notre vie habituelle.

Le même motif nous a fait présumer qu'il serait agréable à nos lecteurs de trouver, chaque année, dans ce recueil, un *Tableau des variations de la température atmosphérique*, à Paris, dressé de

---

(1) Biomètre ou Mémorial horaire; *Thermomètre d'emploi du tems*, servant à indiquer le nombre d'heures données par jour à chacune des divisions et subdivisions, 1° de la *Vie intérieure* et *individuelle*, considérée sous les rapports *physique*, *moral* et *intellectuel*; 2° de la *Vie extérieure* et *sociale*, pour l'année 18.., ou Tablettes destinées à procurer le moyen de recueillir en une minute, et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, tous les divers emplois et les principaux résultats de la vie pendant le même espace de tems; par M. A. Jullien, auteur de l'*Essai sur l'emploi du tems*. Milan, Imprimerie royale, 1813. Se trouve à Paris, chez J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n. 22, et au bureau de la Revue Encyclopédique.— On trouve, aux mêmes adresses, l'Agenda général, ou *Mémorial portatif universel*, livret pratique d'emploi du tems, composé de tablettes utiles et commodes, d'un usage journalier; 1 vol. in-8° relié. 3e édition. Paris, 1815. Prix, 5 fr.

TABLEAU DES VARIATIONS DE LA TEMPÉRATURE DE L'ATMOSPHÈRE, A PARIS, PENDANT L'ANNÉE MÉTÉOROLOGIQUE 1819.

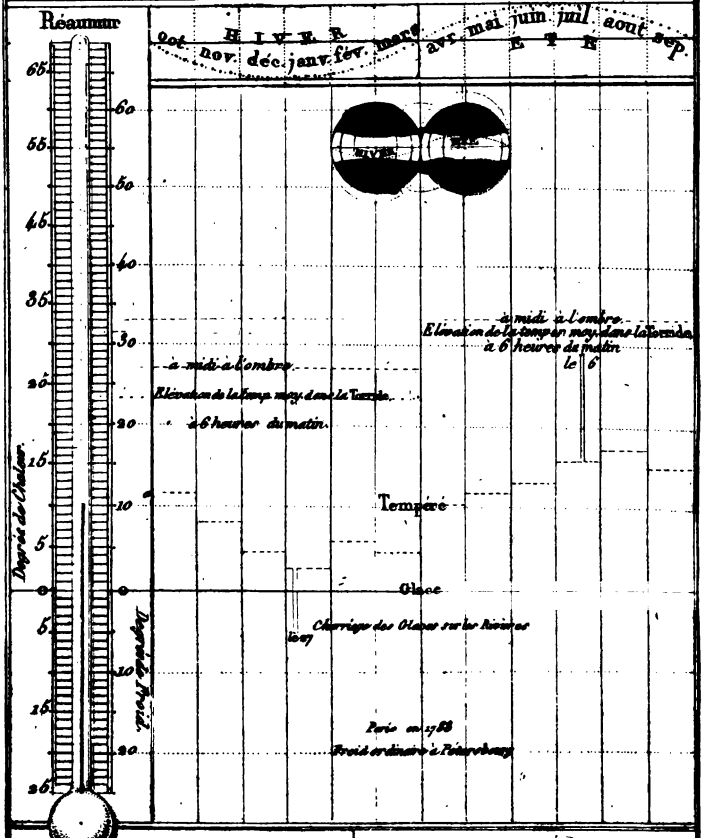

Saison Météorologique d'Hiver, du 28 Sept. 1818 au 29 Mars 1819 - Jours de Froid ou de Gel continu, 6, dont le plus froid a été de 5 degrés le 17 Décembre - Jours de température mixte, 176, desquels le plus chaud a été de 18 deg. 1 dix. le 29 Sept - Température moyenne de cette Saison, 6 deg. 1 dixième. - Celle de l'Hiver précédent 5 deg 5 dixièmes.

Saison Météorologique d'Eté, du 20 Mars au 22 Sept. même année. - Plus grande chaleur, 28 deg. 8 dix. le 6 Juillet - Moins grande, 0 deg. 4 dix. le 1.er Mai. - Jours de gelée nocturne, aucun. - Température moyenne de cette Saison, 13 deg. 6 dixièmes. - Celle de l'Eté précédent, 13 degrés 8 dixièmes -

Plus grande Elévation de la colonne de mercure dans le tube du Baromètre, a Paris, 28 pouces 6 lig - Moins gr. 27 po. 3 lig. le 16 Sept - Plus qu'au haut des Eaux de la Seine, 2 mètres 89 centim. au dessus des plus basses eaux de 1749, le 20 Fév. - Moins gr. 10 centim. le 6 Octob. - Déclinaison de l'Aiguille aimantée, observée le 22 avril 1819, 22.e 29 ouest.

Par Champion.

a) Elévation de la Temp.re moyenne du mois d'octob. reposé à 11 deg 7 dix. de l'therm. fixe. b) Levé des astres mois.

(1) Elevé de 20 pieds au dessus du niveau des eaux de la Mer: à la latitude de 48 deg. 51 minutes.

manière à faciliter la confrontation des diverses températures dans les différens mois de l'année.

Le premier tableau de ce genre que nous publions, et que nous croyons devoir faire précéder d'une courte explication, est celui de l'année météorologique 1819; il offrira l'ébauche encore imparfaite d'un tableau général et annuel que chacun des départemens de la France et des États de l'Europe pourrait faire établir, pour déterminer la température moyenne de chacun des points principaux où l'on recueillerait, dans cette vue, les observations nécessaires. L'auteur de ce tableau, M. Champion, ingénieur-géographe, déclare n'avoir rien négligé pour s'assurer de l'exactitude des faits météorologiques qu'il est parvenu à rassembler (1). On y distingue, au premier coup-d'œil, la température moyenne de chaque mois de l'année, le jour le plus froid de l'hiver, toujours compris dans notre hiver météorologique (2), et le jour le plus chaud

(1) Les observations météorologiques employées pour dresser ce tableau, sont établies d'après celles qu'on a recueillies à l'Observatoire royal de Paris.—Les observations d'après lesquelles on a estimé la température moyenne de la zone torride, en distinguant celle de l'hiver et celle de l'été, et que l'on voit figurées sur le tableau par deux petites bandes horizontales, coloriées en jaune, sont tirées des observations faites au Sénégal par les Français, et aux établissemens anglais, sur la rivière de Gambie, par les Anglais, rapportées dans le *Voyage au Sénégal*, publié il y a quelques années par Golbery.

(2) On doit reconnaître ici l'utilité de la substitution de l'*année météorologique* à l'*année civile*, pour les observations météorologiques : en effet, le plus haut degré de froid d'un même hiver

de l'été, approchant plus ou moins de la chaleur de la zone torride.

L'année *météorologique*, que nous substituons à l'année *civile* ou commune, pour les observations rapportées à notre but, diffère de cette dernière, en ce qu'elle commence à l'équinoxe d'automne (23 septembre) et qu'elle ne se compose que de deux saisons, *hiver* et *été*, comprenant chacune six mois (1). Ces deux parties de l'année, très distinctes dans nos climats, et déterminées par le cours apparent du soleil ou par les positions successives de la terre, dans sa révolution annuelle autour de cet astre, sont indiquées, au moyen de l'écliptique figurée dans la partie supérieure du tableau, par la ligne courbe sur laquelle sont inscrits les noms des douze mois de l'année, dont chacun a sa colonne

---

peut appartenir à deux années civiles différentes, selon qu'il se rencontre avant ou après le 1er janvier; et le plus haut degré de froid ayant eu lieu cette année le 11 janvier, il n'appartient plus à l'année 1819, dont il s'agit de rendre compte en 1820..... Pour mieux apprécier les motifs de la préférence que paraît mériter l'année météorologique sur l'année civile, on peut consulter l'ouvrage publié sous le titre de *Climatologie de la France*, ou *Etude de ses différens climats, pour servir aux progrès de la géographie*; un cahier avec figures. Pélicier, libraire, au Palais-Royal.

(1) Nous employons ici les expressions mêmes de M. Champion. Mais nous croyons devoir observer que les passages du soleil par les solstices occasionnent dans les saisons des variations remarquables, dont l'auteur ne paraît tenir aucun compte dans la nouvelle division de l'année qu'il propose. Il sera difficile que, dans nos climats, le public consente à supposer que l'été est déjà commencé le 22 mars.

qui lui est affectée. Cette courbe est traversée par une ligne horizontale représentant l'équateur. Le passage du soleil par l'équateur à l'équinoxe d'automne, et son séjour de six mois, ou de 180 jours, au-delà du cercle équinoxial, relativement au point que nous occupons sur l'hémisphère, forme l'hiver météorologique, qui comprend l'automne et l'hiver de l'année civile ou commune. Le retour du soleil par l'équateur, qui détermine l'équinoxe du printems (21 mars), et les six mois ou les 185 jours qu'il demeure dans l'hémisphère septentrional où nous nous trouvons, forment l'été météorologique qui comprend le printems et l'été de l'année civile. (Voyez, sur le tableau, les deux petits hémisphères, qui indiquent la position de Paris comme le lieu où se font les observations.) Le résumé placé au bas du tableau pour chacune des deux grandes saisons, hiver et été, complète les explications nécessaires. Les teintes figuratives qui en distinguent les différentes parties, doivent en rendre l'intelligence plus facile : la teinte rose ou couleur de carmin, formant des colonnes plus ou moins élevées, représente la liqueur du thermomètre; la teinte grisâtre et sombre caractérise la saison d'hiver et les degrés de froid; enfin, la teinte jaune et couleur d'or figure la saison d'été, la présence et l'action du soleil (1).

(1) Nous devons reconnaître ici que ce tableau, dont l'idée principale est bonne, mais qui aurait pu être exécuté d'après un plan plus judicieusement combiné, ne saurait satisfaire entière-

Un des résultats remarquables du même état des variations de la température, dressé pour l'année 1814, a été que la température moyenne du mois de mars, qui était à *zéro* ou à *glace*, s'est trouvée plus basse que celle de tous les autres mois de l'année : circonstance rare, et que l'on regarde comme défavorable à la récolte des fruits. Une autre observation établit que la température moyenne du même mois de mars 1814 s'est trouvée égale à celle du mois de décembre précédent, mois le plus froid de l'année 1813.

Pour augmenter l'intérêt et l'utilité que peut offrir ce tableau, l'auteur a joint aux observations sur la température atmosphérique, qui en sont le principal objet, le résultat des observations sur la pres-

---

ment les savans, et nous aurions tâché d'en perfectionner l'exécution, dès cette année, si l'auteur ne l'eût pas déjà fait graver, lorsqu'il nous a été présenté. Par exemple, au lieu de faire occuper à la figure du thermomètre une place trop étendue, on aurait dû de préférence élargir les espaces destinés aux mois. Il eût été utile de ne graver sur la hauteur que les degrés usités, afin que, les degrés conservés ayant plus d'étendue, les inégalités de température eussent été mieux marquées. On aurait aussi pu facilement indiquer les deux graduations de Réaumur et centigrade. Enfin, au lieu d'un escalier formé d'une série d'horizontales, une pour chaque mois, on aurait mieux fait de tracer une courbe continue. Alors, on aurait placé la planche *sur sa largeur*, et chaque mois ayant occupé une colonne d'environ 14 millimètres, on aurait mesuré, pour ainsi dire, d'un coup-d'œil, les dates de la gelée, du dégel, de l'accroissement de la chaleur, etc. — Outre la courbe dont on vient de parler, ce tableau pourrait contenir encore, dans la région supérieure, la courbe des variations barométriques.

sion de l'atmosphère, déterminées à l'aide du baromètre, ainsi que la plus grande élévation et le plus grand abaissement des eaux de la Seine à Paris, comme donnant une idée de la plus ou moins grande abondance des pluies, et de la plus ou moins grande sécheresse; enfin, la déclinaison de la boussole ou de l'aiguille aimantée, variant chaque année, est et sera indiquée, d'après ce qu'en publie annuellement l'Observatoire de Paris (1).

Des observations météorologiques du même genre, mais faites avec plus de précision, disposées avec plus de méthode, acquerraient un bien plus haut degré d'importance, si elles étaient reproduites à la fois dans beaucoup de lieux différens, d'après une division de l'année bien déterminée, et si elles étaient recueillies, d'après un modèle commun, approuvé par des juges compétens, de la manière la plus propre à donner une idée exacte des variations de la température; en sorte qu'on pourrait comparer, tous les mois, ou à la fin de chaque année, les accidens météorologiques de chaque pays, et connaître quel tems on avait à Londres, à Rome, à Vienne, à Pétersbourg, quand le ciel de Paris était

(1) MM. les physiciens des départemens, qui, ayant l'intention de faire dresser de semblables tableaux dans les lieux qu'ils habitent, n'auraient pas à leur proximité, pour les faire exécuter, des graveurs et des imprimeurs en taille-douce, pourront s'adresser pour cet objet à M. Champion, ingénieur-géographe, auteur du tableau ci-joint, en lui envoyant leurs lettres, *franc de port*, rue St-Honoré, n° 363.

serein, ou pluvieux et chargé de nuages. On rapprocherait aussi, pour des époques correspondantes, les faits analogues et importans, relatifs à la population, à la santé publique, aux épidémies, aux bonnes ou mauvaises récoltes, etc., sur lesquelles ces variations de la température auraient pu exercer quelque influence.

Dans toutes les branches des connaissances humaines, dans toutes les sphères où peut s'exercer l'activité intellectuelle, il serait également utile et philosophique d'établir des rapports suivis, des communications régulières, faciles, rapides, presque télégraphiques (1) entre les hommes instruits répandus sur tous les points du globe, qui se consacrent à la noble destination d'étendre les conquêtes de l'homme sur la nature, et qui aiment à bouleverser la terre, non comme les conquérans qui la ravagent, mais à la manière des laboureurs qui la fécondent.

---

(1) « Les gouvernemens conservent aujourd'hui à leur disposition l'usage exclusif des *télégraphes*, qui seront un jour appliqués aux relations commerciales et individuelles, et qui ajouteront à la facilité, à la multiplicité des communications et des échanges, première cause de tout avancement social, comme l'ont fait les grandes routes, les canaux de navigation, les voitures, les vaisseaux, les postes aux chevaux, les postes aux lettres; l'écriture, l'imprimerie, la monnaie, les lettres de change, la lithographie, etc. Non-seulement les gouvernemens et les chefs des nations sont intéressés à voir se multiplier les découvertes, dont ils jouissent les premiers, et dont la gloire rejaillit tout entière sur eux; ils le sont encore à les mettre à la portée du public, à les propager et à les répandre. Ils en tirent eux-mêmes de plus grands avantages; ils donnent naissance à de nouvelles inven-

Les moyens de rapprochement, de comparaison et de combinaison des faits remarquables et instructifs en tout genre, qui résulteraient d'une semblable correspondance, permettraient à la grande famille humaine d'obtenir, en quelques années, des résultats d'avancement et d'amélioration, qui, vu les lenteurs et les difficultés des communications et des échanges entre les producteurs de la pensée, comme entre les producteurs des objets industriels, et par un effet nécessaire de l'état d'isolement et de faiblesse auquel se trouvent souvent condamnés les hommes les plus laborieux et les plus utiles, ne seront obtenus qu'après une longue suite de siècles. La pensée philanthropique et fondamentale de la Revue Encyclopédique est d'offrir un point central de correspondance à tous les amis des sciences, des lettres et de l'humanité, dont les efforts divergens sont dirigés vers un même but, et qui ont besoin de s'aider les

---

tions ou à des perfectionnemens dont ils sont encore les premiers à profiter. Un examen plus général, fait par un plus grand nombre de personnes, et plus publiquement, avance l'art ou la science. » (*Esquisse d'un Essai sur la Philosophie des Sciences, contenant un nouveau projet d'une division générale des connaissances humaines, par* M. A. Jullien, etc. Paris, 1819; in-8°. — 2 fr. 50 c. — Se trouve au bureau de la Revue Encyclopédique, et chez Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30.)

L'application des *télégraphes* aux correspondances particulières est un perfectionnement social, impérieusement réclamé par les besoins de l'époque où nous vivons; et le gouvernement qui en donnera le premier l'exemple, acquerra des droits à la reconnaissance de tous les hommes éclairés.

uns les autres pour abréger le tems, pour multiplier leurs forces, et pour corriger, autant qu'il dépend de nous, les deux immenses obstacles d'une vie fugitive qui nous échappe sans cesse, et d'une intelligence bornée à laquelle se dérobe sans cesse une nature infinie. M. A. Jullien, *de Paris.*

PROJET D'INSTITUT NOMADE,

Par C. L. Cadet de Gassicourt, *Docteur de la Faculté des Sciences de Paris.*

§ Ier. — Tous ceux qui étudient les sciences avec l'intérêt qu'elles doivent inspirer, sont frappés de l'extrême lenteur avec laquelle les connaissances utiles se propagent. Dans les arts, et surtout dans l'agriculture, la routine s'oppose à l'adoption des perfectionnemens. L'homme veut voir et revoir la même chose, avant de changer ses habitudes. Il faut qu'un intérêt bien évident le porte à faire des innovations dans les méthodes qu'il a adoptées. « Quel bien produisent l'Institut, les Sociétés savantes, les Recueils périodiques des travaux des savans? Les moyens employés par les associations les plus célèbres, pour agrandir la sphère de nos idées et la somme de nos connaissances, sont trop circonscrits. Les communications particulières, la correspondance dans l'intérieur, les relations avec les savans étrangers, les discussions publiques et la critique, ne produisent que des résultats tardifs et incomplets (1). »

(1) *Société ambulante des technographes, par* E. M. Siauve. Broch., an V, Pag. 4.

On publie des découvertes ; mais, ceux qui pourraient directement en profiter, ne lisent pas de longs Mémoires, ordinairement écrits d'un style peu attrayant. Depuis cinquante ans, les agronomes n'ont pu discréditer le système des jachères. A peine deux ou trois départemens, voisins de Paris, ont adopté un cours raisonné de moissons (1). Dans quel pays sait-on fertiliser les terres par leur simple mélange ; dans quel département connaît-on parfaitement les avantages et les variétés des prairies artificielles, et toutes les espèces de céréales? Dans quel vignoble a-t-on reçu et mis en pratique les principes de l'œnologie (*art de faire le vin*) éclairée par M. Chaptal?

Il serait facile de faire un tableau très étendu des connaissances précieuses qui s'enfouissent dans les archives des Académies. Il est donc nécessaire de *porter la lumière à domicile*, comme on porte des secours aux indigens. Dans les grandes villes, telles que Paris, Bordeaux, Rouen, Marseille, etc., et à un très petit rayon autour d'elles, les manufactures sont au courant des connaissances modernes. Plus loin, on ne trouve que l'enfance de l'art, et l'on ne conçoit pas comment ceux qui entreprennent des fabriques, peuvent être aussi étrangers aux perfectionnemens connus depuis long-tems. Ainsi, l'art de la distillation, si parfait dans le midi de la France, est encore grossier dans beaucoup de départemens.

§ II. — On s'est beaucoup occupé de statistique, sous

(1) La connaissance de la géonomie, des assolemens, et la manière de faire alterner les cultures, ont doublé le revenu des fermes où l'on a appliqué ces connaissances.

le gouvernement directorial et sous l'empire. Les préfets ont dressé des tableaux intéressans. Plusieurs agronomes ont publié de très bons Mémoires; mais, ce ne sont que d'utiles matériaux qui serviront à élever un édifice plus grand, plus complet et plus régulier. Le cadastre de la France a été conçu dans un système trop compliqué. Il est impossible d'obtenir des renseignemens exacts, sur les simples déclarations des autorités locales : on aura bien un calcul de population et d'étendue, un aperçu sur la valeur des biens; mais, cela ne suffit pas pour établir l'égalité dans la répartition de l'impôt (1).

Quand un propriétaire prend possession d'un domaine agricole, il ne se contente pas de l'arpentage; il veut connaître la nature de ses terres, leur situation, et le parti qu'il peut en tirer. Supposons que la France soit un seul domaine à exploiter : le seigneur ne doit-il pas faire un terrier, savoir combien il y a de terres propres à la culture, et combien de stériles; combien de bois, de prés, de vignes, de terres à grains, etc.? Ne doit-il pas connaître l'état de prospé-

(1) On a pris sans doute de grandes précautions pour lever le plan des moindres propriétés, indiquer leurs divers genres de produits, et faire connaître, d'après une classification convenue, la valeur de chaque terrain, suivant l'objet de culture auquel il est employé; mais, en procédant ainsi pour approcher le plus possible de la vérité, on n'a encore que des bases insuffisantes : 1° parce que le même genre de culture ne donne pas partout le même produit; 2° parce que les cultures, changeant sur les mêmes terrains, font changer les rapports; 3° parce que les mutations de propriétés et les nouvelles clôtures apportent sans cesse des modifications, qui nécessitent de nouvelles déclarations. Pour

rité ou de langueur de l'agriculture, dans les différens cantons? Pour obtenir ce résultat, pour dresser une carte agrotechnique, une bonne topographie raisonnée de la France, il faut parcourir le pays, non en percepteur d'imposition, mais en savant, en géologue, en philosophe, qui embrasse l'ensemble et classe méthodiquement les détails.

§ III. — Il est une science bien importante qui ne s'apprend pas dans les livres, une science à laquelle l'esprit, la raison et la probité ne peuvent suppléer: c'est *la science de l'administration*. Pourquoi avons-nous de si faibles administrateurs, des ministres si étrangers aux affaires? C'est que nulle éducation, en France, ne prépare les hommes aux fonctions administratives (1). Un ambitieux se croit fait pour gouverner, quand il a lu *la Richesse des nations*, par Smith; *le Compte rendu* de Necker; *le Traité d'économie politique* de Say; les Ecrits des économistes, et quelques autres ouvrages de ce genre. Aussi, les Sully, les Colbert, les Turgot sont-ils rares; aussi, avons-nous des budgets par trop enflés; aussi, le peuple souffre-t-il de

---

être juste, le cadastre aurait besoin d'être recommencé tous les dix ans. Il faut prendre ses points d'observation de plus haut, établir des évaluations plus générales, les fonder sur la comparaison des mêmes produits agricoles dans les différens départemens, tenir compte de la facilité ou de la difficulté des transports et des échanges. Les renseignemens pris par l'institut nomade, et transmis à la commission chargée du cadastre, peuvent être d'une grande utilité.

(1) « On a pu jusqu'à présent appliquer à notre siècle et à la plupart des Etats de l'Europe, ces paroles judicieuses de Bâcon: « Lorsque les rois ont à faire choix de ministres capables de gé-

l'assiette des impôts, tandis que le commerce est paralysé, et le crédit dans une oscillation perpétuelle.

Il est de toute vérité qu'un ministre qui entre en place, quelque zèle qu'on lui suppose, perd six mois à se mettre au fait de son ministère et au courant des affaires; pendant ce tems, il commet mille erreurs, que son ignorance ne peut excuser. Il en est de même de tous les administrateurs en chef. Leur impéritie nécessite toujours une augmentation de dépense, et leur éducation administrative est ruineuse pour la nation.

Il est donc indispensable de créer en France une

---

rer les affaires publiques, ils trouvent autour d'eux un vide étonnant d'hommes de cette espèce, parce qu'il nous manque des colléges spécialement consacrés à cet objet, où les hommes que la nature semble avoir composés et organisés tout exprès pour de tels emplois, puissent, outre les autres genres de connaissances, faire une étude particulière de l'histoire, des langues modernes, des livres et des traités de politique (d'économie politique, de statistique, d'administration, de diplomatie), pour arriver ensuite aux fonctions civiles, avec une provision suffisante d'instruction, et une capacité convenable. » (Bacon, trad. d'*Ant. Lasalle*, t. 1, p. 246.)... Les rois manquent souvent d'auxiliaires et d'instrumens pour bien gouverner. Cette seule cause a fait chanceler et tomber des monarchies...

» On fait un long apprentissage pour être serrurier, cordonnier, horloger, mécanicien; pour devenir ouvrier adroit et habile, fabricant industrieux, négociant versé dans les affaires, jurisconsulte instruit, avocat éloquent, militaire à la fois praticien et théoricien. L'*art de gouverner et d'administrer*, le plus important, le plus difficile de tous, celui d'où dépendent le bonheur et la gloire des gouvernemens et des peuples, ne doit-il pas exiger un apprentissage proportionné à son importance et à sa difficulté? » (*Esprit général d'Éducation physique, morale et intellectuelle, et Plan d'éducation pratique*; par M. A. Jullien, 1 vol. in-4°, avec tableaux. Paris, 1808. Firmin Didot. Avertissement, p. vij et viij.)

institution qui apprenne à ceux qui sont destinés aux grandes places, quelles sont les véritables ressources de l'État, ses richesses agricoles et industrielles, les avantages et les inconvéniens de chaque localité, l'influence des mœurs et des climats, l'action générale du commerce, les rapports de population, de force et d'instruction dans chaque département.

§ IV. — Tous les philosophes qui ont écrit sur l'économie politique ont gémi de la condition du soldat, pendant la paix. Son inertie ou ses occupations purement automatiques influent, d'une manière fâcheuse, sur ses facultés morales, et nuisent à la société. Un militaire, en tems de paix, est un désœuvré, un fainéant, qui ne prend qu'un exercice inutile et qui ne peut dissiper l'ennui résultant de la monotonie de ses devoirs, qu'en se livrant à ses passions et aux désordres qu'elles entraînent. Dans les villes de l'intérieur où séjournent des corps de troupes, le peuple est toujours plus paresseux, plus débauché, plus corrompu. Beaucoup d'écrivains ont regardé comme nécessaire d'occuper le soldat pendant la paix. Les Romains appliquaient leurs légions aux grands travaux publics, à la construction des ponts, des aqueducs et des monumens, qui attestent encore aujourd'hui leur gloire.

On a quelquefois suivi cet exemple. La route de Paris à Neuilly a été creusée par les régimens des Gardes-Françaises et des Suisses. Il est des travaux très considérables qui seraient longs et dispendieux, si l'on employait des ouvriers ordinaires, et qui deviendraient économiques et rapides, si l'on se servait de soldats (1).

(1) Mohamed-Ali, pacha d'Égypte, nous en fournit un exemple.

Mais, il faut honorer ce travail ; il faut que l'esprit militaire ne souffre pas de cette occupation utile ; il faut que le soldat ne se croie pas avili : il serait très impolitique de l'appliquer, soit au nettoiement des villes, soit à celui des ports; on assimilerait par-là son sort à celui des galériens. Le soldat se révolterait, ou perdrait son énergie, et nos troupes deviendraient bientôt de simples automates.

Donner au militaire le désir d'être admis dans les travaux auxquels l'appellerait l'État, et lui faire trouver dans ces travaux la récompense de ses services et de ses exploits : tel est le problème à résoudre.

§ V. — Les quatre considérations précédentes m'ont donné l'idée de composer le plan d'un *Institut nomade*, qui, parcourant la France dans un tems donné, y recueillerait toutes les observations qui peuvent éclairer l'histoire et l'administration, répandrait partout la connaissance des découvertes utiles, ferait mettre

---

« Il a entrepris dernièrement de rétablir l'ancien canal du Nil, à Alexandrie, et d'ouvrir ainsi une communication intérieure avec ce pays, qui dispensera de franchir le Boghaz de Rosette, si dangereux pour la navigation; ce qui était un obstacle continuel au commerce et à la prospérité du pays. Par la multitude d'ouvriers employés à ce grand ouvrage, le pacha d'Égypte a rivalisé avec les exemples des tems anciens. En février et mars 1819, il n'y avait pas moins de 250,000 hommes occupés à la fois à creuser ce canal. » (*Lettre de M. Briggs, à sir Sydney Smith.* Voyez *la Rev. Encyclop.*, tom. V, pag. 270.) C'est avec les troupes intrépides qui l'aidèrent à soumettre les Wahabis que le pacha exécute cette entreprise. Ce que peut le chef d'un peuple à peine rendu à la civilisation, serait-il donc impossible à la nation la plus éclairée, la plus féconde en ressources de tous genres; et le soldat français, soumis à la discipline, serait-il moins industrieux que l'Arabe inquiet et vagabond?

en pratique les moyens nouveaux de perfectionnemens, établirait un cadastre statistique, etc.

A cet Institut, seraient attachés un corps d'élèves et deux corps militaires; le premier, pour profiter de toutes les lumières que donnerait cette institution; les deux autres, pour exécuter les défrichemens, desséchemens et constructions que l'Institut jugerait nécessaires, sans empiéter sur les droits et les attributions des ingénieurs des ponts-et-chaussées.

En demandant deux corps militaires, nous laissons au gouvernement le soin de juger quels doivent être les élémens dont ils seront composés. Il paraîtrait difficile de faire sortir deux régimens du cadre de l'armée, surtout si ces corps devaient être attachés à des travaux de longue durée, à des cultures suivies. Ils ne ne seraient plus disponibles, et on les réunirait difficilement. Au lieu de l'organisation régimentaire, peut-être préférera-t-on celle d'ateliers qui rempliraient sans inconvénient le même objet.

Si ces corps ne devaient être appliqués qu'à des travaux temporaires, susceptibles d'être interrompus et repris, on pourrait y employer quelques détachemens des régimens existans. Ce dernier moyen aurait l'avantage de faire utiliser, pour des travaux importans et pressés, les régimens de sapeurs, et même de mineurs. Les ateliers pourraient être composés de l'armée de réserve; à la tête de chaque atelier serait un sergent, sous les ordres d'un sous-lieutenant ou lieutenant qui aurait un arrondissement déterminé, et qui serait lui-même subordonné au capitaine établi pour son département.

Déjà plusieurs écrivains ont projeté une partie de ce plan, les uns pour l'agriculture et les arts, les autres

pour l'instruction particulière de quelques individus.

En fructidor de l'an v (1798), M. *Siauve* publia le projet d'une *Société ambulante de technographes*, basée sur des considérations fort analogues aux nôtres. « Il manque, disait-il, à la France une institution propre à reculer les bornes de l'industrie : c'est une société ambulante de savans et d'artistes choisis par le gouvernement, parcourant successivement toutes les parties du territoire français, décrivant tous les sites, examinant, analysant les productions de la nature; soumettant au creuset de l'expérience les procédés de l'industrie; rappelant à des principes certains, établissant sur des bases fixes et invariables, les opérations de l'économie rurale; répandant l'instruction dans les campagnes; y détruisant, par la persuasion, les préjugés nuisibles aux progrès des arts; laissant dans tous les lieux des traces sensibles et des monumens durables de ses travaux. »

« Les technographes de M. Siauve devaient recueillir des renseignemens sur les productions du sol et de l'industrie dans chaque canton, sur les méthodes employées pour la culture des terres, sur la salubrité ou l'insalubrité du climat, sur les moyens pratiqués pour détruire l'effet des émanations dangereuses; sur les canaux à ouvrir, soit pour rendre à l'agriculture des marécages et d'autres terrains abandonnés, soit pour donner plus d'action au commerce; sur la manière de construire les habitations rurales et les bâtimens d'exploitation; sur les différentes branches de l'économie rurale, domestique et politique; sur les fouilles anciennes et modernes, sur les mines, les carrières, les usines, les ateliers de confection; sur les manufactures en général, sur les monumens, sur les sites remarqua-

bles, sur les idiômes dont l'analogie avec les langues-mères pourrait éclaircir des faits historiques, et particulièrement les émigrations des peuples. »

Ce plan se rapproche beaucoup de celui que nous exposons; mais le nôtre remplit un plus grand nombre d'indications.

En 1789, M. le chevalier Voyo de Rigny avait proposé l'établissement d'un *corps national et militaire d'agriculture*. Ce projet reposait sur deux observations que nous avons admises dans nos motifs déterminans. L'une avait pour objet la grande quantité de landes et de friches qui sont en France; l'autre, le désœuvrement funeste des troupes pendant la paix. M. de Rigny composait sa petite armée d'agriculteurs militaires, de 5,572 soldats travailleurs, 60 sergens, 60 caporaux, 60 sous-lieutenans, autant de lieutenans, autant de capitaines. Ce corps devait être commandé par un colonel-général, prince du sang, un colonel-commandant, un colonel en second, huit officiers d'état-major; il aurait eu une musique formée de 12 tambours et de 60 musiciens.

Le personnel de cette armée, divisée en six corps, aurait donc été de 5,955 hommes; il aurait coûté 4,000,000. Mais, l'auteur du projet prouvait que l'État aurait été promptement couvert de ses avances et aurait fait des bénéfices considérables. Il nous semble qu'on peut obtenir ces grands bénéfices, en employant moins de monde et plus de tems.

Examinons séparément les deux bases du projet.

Il n'est point de sol qui ne comporte un genre quelconque de productions; pour le seconder, il ne s'agit que d'en connaître la nature, et celle des semences ou des plantes qui lui conviennent. Il n'est donc aucun

mauvais fonds qu'une culture réfléchie, l'examen même des plantes et des arbres qui y croissent naturellement, des engrais et quelques mélanges de terre, ne puissent élever à la qualité du meilleur sol. Il n'est pas jusqu'à des roches dont un cultivateur intelligent ne puisse tirer parti. En observant ces crevasses où filtrent des eaux chargées de sels et de terres grasses, il verra naître et prospérer certaines plantes, et particulièrement la vigne, sans le secours d'aucun effort humain.

Or, il n'est point de province qui n'offre de vastes terrains que n'a point ouverts le soc de la charrue. M. de Rigny n'en excepte pas la Normandie elle-même, quoique l'agriculture y paraisse plus florissante que dans les autres provinces de France.

Arthur Young croit que le cinquième environ de la superficie de la France est en friches, landes, routes, marais, étangs et jachères. D'autres évaluent les terrains non productifs à 36 millions d'arpens (1). Dans ce nombre, Chabert dit qu'il y a plusieurs millions susceptibles d'excellentes cultures (2). Il faudrait, dit cet agronome, dix millions par an, pendant dix ans,

---

(1) Peuchet, dans sa Statistique, estime qu'il y a 20,856,850 arpens en friche.

(2) Chabert compte les friches et landes connues de cette manière :

En Poitou.	200,000 arpens.
Les marais de Bourgoin.	20,000
——— de Ponthieu.	28,000
——— de Gournay et Beauvais.	4,000
——— de Brêles, en Beauvoisis.	4,000
——— de Saintonge.	30,000
——— de Nantes.	6,000

pour mettre tout en valeur ; après dix ans, le revenu serait immense : mais de pareils défrichemens, des travaux aussi considérables, ne peuvent se faire par des particuliers, ni même par des compagnies agricoles. Des militaires seuls, semblables aux troupes romaines qui labouraient les terres conquises distribuées par la loi agraire, pourraient mettre en culture ces landes immenses, et rendre ces déserts fertiles. Cette idée de M. de Rigny a été reproduite par d'autres écrivains, à différentes époques. On lit, dans le Journal du commerce, de politique et de littérature (n° du 7 mars 1828), un article sur les défrichemens par les militaires. L'auteur explique ainsi les moyens d'exécution :

« Que chaque légion départementale soit autorisée à former une caisse dont les fonds soient fournis par les officiers qui ont de la fortune et par les fonctionnaires publics du département, au moyen d'actions dont les intérêts seraient payés à cinq pour cent par an ; la légion achèterait en son nom une portion quelconque de terres incultes parmi celles que désignerait le ministère.

» Les soldats commenceraient par défoncer le meilleur terrain et y planter les principaux légumes, pour avoir sous la main et en abondance une partie des vivres nécessaires ; ils formeraient ensuite des pépinières d'arbres propres au terrain, que l'on planterait

---

Les marais d'Aigni et Carnoulès.	40,000 arpens.
——— du Montbrison.	20,000
Sur les bords de la Méditerranée.	50,000
A Pontcau, en Brie.	1,000
Les landes de Bretagne.	Sans nombre.
Les landes du Bordelais.	25 lieues.
Les friches de Saint-Quentin.	Sans nombre.

à mesure qu'il serait en état de recevoir le plan. C'est ainsi qu'en peu d'années, et presque sans frais, la France se garnirait de nouvelles forêts, et ne craindrait pas de long-tems la disette de bois dont on l'a souvent menacée.

» Quand la portion de terre achetée par la légion aurait été mise en pleine valeur, le conseil chargé de présider aux opérations, et tous les actionnaires, pourraient la vendre pour en acquérir d'autres. Les intérêts des fonds étant payés, et la première mise réservée, le bénéfice serait partagé entre tous les individus composant la légion ; par conséquent, les officiers personnellement intéressés surveilleraient les travaux avec zèle, et les soldats se prêteraient volontiers à des occupations qui tendraient à leur assurer, au sortir du service, une honnête existence (1). »

Comment nos soldats ne se livreraient-ils pas à un travail qui tournerait à leur profit, eux que l'on a vus, non-seulement à Boulogne, mais en Égypte, en Italie, en Espagne, en Hollande, où presque toujours ils manquaient de pain, se plaire à élever des chaumières, à y former de petits jardins, qu'ils étaient obligés d'abandonner peu de jours après! (2) A l'exemple des phalanges invincibles des Romains, ils iraient, des

---

(1) Nous n'adoptons pas l'avis de cet auteur, relativement au partage des bénéfices. Il faut, sans doute, que le soldat ouvrier en profite; mais c'est mal connaître l'esprit des soldats, que de leur faire des distributions de sommes un peu fortes. Cet argent, s'ils le dépensent sur-le-champ, est toujours mal employé; et, s'ils le gardent, ils en prennent du souci et deviennent mauvais soldats: donc, point de sommes distribuées; mais une haute-paye pendant la durée des travaux.

(2) En 1809, quand une partie de l'armée française, après la

travaux de la campagne, à la victoire, et de la victoire, préparer aux champs de nouveaux triomphes. Ils y puiseraient un plus grand amour de la patrie. Comme l'a fort bien dit un philosophe ancien, qui fut peut-être le plus grand capitaine de son siècle (Xénophon) : *Les gerbes donnent à ceux qui les font croître le courage de les défendre ;* elles sont, dans les champs, comme un prix au milieu des jeux pour le vainqueur. »

Lorsque Catherine II nomma dix-huit gentilshommes parmi les élèves les plus distingués de son école militaire, pour voyager dans les différentes cours de l'Europe, dans le dessein d'y étudier et d'y suivre les progrès de la civilisation, on proposa au cabinet de Versailles d'imiter cet exemple utile; mais aucun des projets présentés ne renfermait des vues aussi étendues que celles qui m'ont dicté le plan dont je vais tracer une esquisse (1).

§ VI. — *Composition de l'Institut nomade.*

Le chef de cette institution serait un général, pair de France, et, s'il se pouvait, membre de l'Institut national. Il aurait un conseil permanent, composé de dix membres, savoir :

---

bataille d'Essling, se retrancha dans l'île Lobau, les soldats se baraquèrent; et quoiqu'ils s'attendissent à repasser le Danube d'un moment à l'autre, ils bêchèrent et semèrent quelques planches de terre, autour de leurs baraques. Quand nous traversâmes cette île, un mois après, pour aller à Wagram, nous vîmes ces petits potagers où poussaient un peu de salade et quelques fleurs.

(1) Voyez dans la *Rev. Encycl.*, T. IV, p. 289, le résumé d'un plan présenté au premier consul Bonaparte, pour la formation d'une *commission encyclopédique* et d'une *légion polytechnique*, chargée de préparer et de publier des *tables annuelles de la civilisation comparée sur tous les points du globe.*

1°. Un secrétaire général et perpétuel, garde des archives, chargé de la rédaction des procès-verbaux, des rapports annuels, et de la correspondance.

2°. Un physicien géomètre et géographe, connaissant bien la mécanique, l'hydraulique et la technologie manufacturière.

3°. Un chimiste, bon naturaliste.

4°. Un minéralogiste, ingénieur et métallurgiste.

5°. Un agronome, botaniste et vétérinaire.

6°. Un médecin, bon physiologiste.

7°. Un historien, archéologue et antiquaire.

8°. Un peintre, sachant dessiner tous les genres.

9°. Un jurisconsulte publiciste.

10°. Un littérateur sachant les langues anciennes.

Ces dix savans auraient le titre de *Conseillers-Professeurs*.

Il y aurait, à Paris, une commission permanente composée d'un pareil nombre de savans. Cette commission serait présidée par un conseiller d'État. Elle serait chargée de rédiger, sur les notes et observations envoyées par l'*Institut nomade*, un corps d'ouvrage, dans le genre de celui de la *Campagne de l'armée d'Égypte*, ou un grand *Tableau statistique et pittoresque de la France*. Elle ferait passer au conseil de l'Institut nomade tous les Mémoires imprimés ou manuscrits, toutes les instructions utiles qui paraîtraient, les instrumens, modèles, dessins ou plans qui seraient nécessaires aux voyageurs, ainsi que les graines et autres productions bonnes à acclimater.

Le corps d'élèves ne pourrait excéder deux cents jeunes gens, âgés au moins de dix-huit ans, et au plus de vingt-cinq. Ils seraient à la nomination du Roi,

sur la présentation du conseil de l'Institut qui formerait une liste triple du nombre de places à donner.

Les élèves, nommés par le Roi, seraient équipés et nourris; les uns aux frais du gouvernement, les autres avec demi-traitement que compléteraient leurs familles: quelques-uns seraient admis à leurs frais, comme dans les lycées et dans les écoles militaires.

Les élèves porteraient un costume particulier, espèce d'uniforme, conforme à leur genre de vie. Ils voyageraient à pied, sauf les cas de maladies.

Pour être reçu élève, il faudrait avoir fait complétement ses études, avoir suivi des cours de mathématiques, de physique, d'histoire naturelle; savoir le dessin linéaire, et avoir une santé robuste.

Les élèves pourraient être divisés en deux ou trois classes, suivant le degré de mérite dont ils auraient fait preuve au concours d'admission.

Deux corps de troupes, attachés à l'Institut, seraient composés d'un bataillon d'infanterie, d'un ou de deux escadrons de cavalerie, avec six tambours et douze musiciens.

Ces deux corps seraient sous le commandement immédiat du général président, qui s'entendrait avec le ministre de la guerre pour les augmenter ou les diminuer, selon les besoins de l'Institut.

Il y aurait, à la suite des corps, une quantité suffisante de charrois pour porter les effets de campement des troupes, les instrumens nécessaires à l'Institut et aux travaux des soldats.

L'état-major du général se composerait de trois officiers, dont l'un ferait les fonctions de secrétaire particulier; le second, celles de trésorier-payeur; le troisième serait chargé de prévenir les autorités locales

de la marche de l'Institut, et de pourvoir aux approvisionnemens et aux logemens.

Le général président, son état-major, et les conseillers professeurs, voyageraient, le plus qu'ils pourraient, à pied ou à cheval ; cependant, il y aurait des voitures pour les conduire, ainsi que les élèves que la fatigue forcerait au repos.

Il serait difficile de faire marcher simultanément l'Institut et les corps militaires, parce que les travaux d'observation emploieraient moins de tems que ceux d'exécution. L'Institut proposerait et arrêterait les travaux qui seraient confiés aux corps militaires, et alors on dirigerait, sur les points où ils devraient s'exécuter, le nombre de troupes ou les ateliers nécessaires. Les soldats stationnaires opéreraient sous la direction de quelques élèves de la première classe, qui rejoindraient l'Institut aussitôt qu'ils auraient assuré l'exécution du plan.

§ VII. — *Itinéraire de l'Institut nomade.*

L'Institut nomade pourrait parcourir la France en six ans. Ce tems suffirait pour l'instruction des élèves ; mais il faudrait environ douze années d'observations, d'expériences et de perfectionnemens, c'est-à-dire deux voyages complets de l'Institut, pour que le gouvernement pût recueillir les avantages immenses qu'il aurait droit d'en attendre.

La division la plus naturelle et la plus commode que nous puissions proposer, est celle qui partage la France en neuf régions bien distinctes.

Ire Région, *du Nord.* Elle comprend onze départemens : le Pas-de-Calais, le département du Nord, ceux de l'Aisne, de Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise,

d'Eure-et-Loir, d'Eure, de Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Oise.

IIme Région, *du Nord-Est.* Elle se compose de dix départemens : les Ardennes, la Meuse, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, les Vosges, la Haute-Marne, l'Aube, la Marne et la Meurthe.

IIIme Région, *de l'Est.* Neuf départemens : la Côte-d'Or, la Haute-Saône, le Doubs, l'Isère, la Loire, Saône-et-Loire, l'Ain, le Rhône et le Jura.

IVme Région, *du Sud-Est.* Neuf départemens : la Haute-Loire, l'Ardêche, la Drôme, les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône, le Var, le Gard et Vaucluse.

Vme Région, *du Sud.* Dix départemens : la Corrèze, le Cantal, la Lozère, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, l'Aude, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, le Lot et l'Aveyron.

VIme Région, *du Sud-Ouest.* Huit départemens : la Gironde, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, la Haute-Garonne, l'Arriège, les Hautes-Pyrénées, les Landes et le Gers.

VIIme Région, *de l'Ouest.* Neuf départemens : la Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Haute-Vienne, la Vienne, la Charente, la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres et la Vendée.

VIIIme Région, *du Nord-Ouest.* Neuf départemens : la Manche, le Calvados, l'Orne, la Sarthe, la Mayenne, le Morbihan, le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine.

IXme Région, *du Centre.* Huit départemens : le Loir-et-Cher, le Loiret, la Nièvre, l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Creuze, l'Indre et le Cher.

L'Institut nomade serait obligé de parcourir une

région et demie par an. La première année, il aurait quinze départemens à visiter ; la seconde et la troisième année, treize et demi seulement ; mais l'industrie et l'agriculture étant plus avancées dans les départemens du Nord que dans les autres, vingt à vingt-cinq jours doivent suffire dans ces départemens, quand les autres réclameront un mois.

Maintenant que nous avons une idée précise de l'organisation et de la marche de l'*Institut nomade*, suivons-le dans ses voyages.

Il se rend dans un département et se dirige vers le chef-lieu, après avoir prévenu le préfet et les autorités. Là, le conseil s'assemble ; il expose au préfet et aux maires le but et les moyens de l'Institut, et il prend sur le département tous les renseignemens statistiques qu'on peut lui donner. Alors, le travail s'organise et se distribue. Le conseil se sépare, et chacun des conseillers professeurs part avec un nombre d'élèves, à son choix, pour examiner les différens objets qui concernent la partie qu'il professe. A une époque convenue, tous reviennent au chef-lieu, et il se fait une assemblée générale où les élèves assistent. Là, chaque conseiller professeur lit un rapport sur la tournée qu'il a faite. Le *physicien géomètre* rend compte de l'état du sol, relativement à son élévation, au cours des rivières, à leur force, à la possibilité d'y établir des usines. Il présente le tableau de l'industrie manufacturière et indique les machines que l'on pourrait mettre en œuvre, dans ce département, pour soulager les bras ; les communications qu'on pourrait établir, soit par des routes, soit par des canaux, pour faciliter les transports. Il offre quelques calculs sur la population et les produits ; il fixe l'attention du con-

eil sur les constructions rurales et urbaines. L'architecture dans les campagnes est très-vicieuse. Les habitations ne présentent ni salubrité, ni commodité. La France est peut-être le pays où l'on a le plus négligé les constructions rurales. C'est un objet d'étonnement pour la plupart des étrangers qui voyagent chez nous, surtout pour les Anglais et les Allemands. Le *chimiste* ferait connaître les productions naturelles, les plantes usuelles, et celles qui sont propres aux arts; la nature des terres et des pierres, celle des eaux et des sources minérales. L'*ingénieur métallurgiste* rapporte des échantillons de minerais. Il a visité les carrières, les mines et les montagnes. Il trace le plan géologique du département; il indique les endroits où l'on peut faire des fouilles et des recherches utiles (1). L'*agronome* expose l'état de l'agriculture, les méthodes adoptées dans le département, et les réformes dont elles sont susceptibles. Il a vu les instrumens aratoires, les variétés des grains cultivés, les races des animaux de ferme et de basse-cour. Il fait sur ces objets les remarques qu'il croit utiles; il propose des expériences pour acclimater des espèces nouvelles, pour transplanter des végétaux exotiques. Il désigne les terrains qu'il convient de défricher, les étangs qu'il est avantageux de dessécher, ou les marais qu'il faut convertir en étangs. Le *médecin* s'est occupé des objets de salubrité, soit dans les villes, soit dans les campagnes; il

(1) On objectera peut-être que tout ce qui tient aux mines et aux carrières a sa direction particulière qui relève du ministre de l'intérieur; mais, cette direction n'agit pas dans le même but que l'institut nomade; et celui-ci, qui dépendrait également du ministère de l'intérieur, pourrait adresser au directeur des mines des notes et des observations très utiles à sa direction.

a parcouru les hospices, les prisons, les hôpitaux; il a étudié la nature du climat et son influence sur la santé; il fait part de ses observations hygiéniques; il conseille les précautions nécessaires pour prévenir les épidémies et les épizooties. L'*historien archéologue* trace l'histoire des monumens que renferme le département, et fait la description de ses antiquités. Le *peintre* a dessiné les plus beaux sites, les machines, les modèles et les productions particulières dont le conseil a désiré conserver ou transmettre la connaissance. Le *publiciste* met au jour les considérations qu'il aura puisées dans les mœurs des habitans, dans leurs richesses et leurs échanges, dans le prix de la main-d'œuvre et la quantité des produits comparés à la consommation. Il se rend compte de la manière dont les lois sont exécutées dans le département. Enfin, le *littérateur*, après avoir visité les écoles, fait connaître les modifications que la langue française éprouve par les idiomes particuliers, les patois, les jargons des provinces. Il en cherche l'origine et propose les moyens qu'il croit propres à les détruire. Il fait connaître les ressources que présente le département, soit dans les bibliothèques qu'il possède, soit dans les Sociétés savantes ou littéraires qui peuvent y exister.

Sur ces différens rapports, le conseil règle les travaux que l'on doit confier aux troupes, ordonne les défrichemens, les fouilles, les plantations, les dessèchemens, les transports de terre demandés par les conseillers professeurs. Pendant ce tems, les élèves et quelques professeurs font une excursion dans plusieurs communes du département : ils visitent les principales fermes et les fabriques les moins perfectionnées; ils font connaître aux agriculteurs et aux artisans les nou-

velles découvertes, les procédés applicables à leur état. Ils font des expériences pour les convaincre, et tiennent note des succès qu'ils ont obtenus. Ils simplifient le plus qu'ils peuvent la théorie. Les professeurs distribuent des graines, des dessins, des instrumens, ou des modèles, des instructions imprimées, enfin tout ce qui peut tendre à une amélioration prochaine.

Cette seconde tournée terminée à jour fixe, le conseil annonce le départ de l'Institut pour un autre département. La veille, une assemblée générale et publique, à laquelle assistent toutes les autorités, occupe la matinée. Le secrétaire-général y présente le tableau sommaire des observations faites par l'Institut, et le soir une fête simple et modeste consacre les bienfaits des sciences.

§ VIII. — *Instructions préliminaires.*

Chaque année, avant de se mettre en route, l'Institut nomade recevrait de la commission permanente, qui résiderait à Paris, des instructions sommaires sur les trois régions qu'il doit parcourir. Ces instructions porteraient sur les points les plus importans à observer. Pour donner une idée, et non un modèle de ce genre d'instruction, examinons rapidement une des régions que l'Institut nomade doit parcourir, la première année.

Messieurs, pourrait-on dire au conseil voyageur, vous allez visiter, cette année, les régions du nord, du nord-est et de l'est de la France. Les onze départemens qui composent la première de ces régions, vous offrent des observations importantes à vérifier. Vous devez d'abord vous rendre à Arras. On estime l'étendue territoriale du département du *Pas-de-Calais*, à 447 lieues carrées, et sa population à 570,000 individus. Il s'est formé de l'ancienne province d'Artois,

du Calaisis et du Boulonnais. Vous vous demanderez la raison qui engage les habitans du Pas-de-Calais à brûler de la tourbe et du charbon de terre, quand ce département possède 100,311 arpens de bois. Ce pays est fertile en grains, et l'on y cultive assez bien les arbres fruitiers. On y voit quelques carrières de marbre commun de *Sergues*, de pierre blanche, dite de marquise, de terre de pipe. On y cultive le houblon, les plantes oléagineuses et les plantes textiles, surtout le lin. Il est utile d'y bien observer les procédés de rouissage et de filature, soit à la main, soit à la mécanique. La pêche maritime y fournit le hareng, le merlan, le maquereau, le turbot, la raie, etc. Ne pourrait-on établir, sur les côtes, une fabrique de colle de poisson? On y remarque des verreries, des manufactures de porcelaine et de fer-blanc. Ces différentes fabriques y sont-elles à la hauteur des connaissances actuelles? trouve-t-on, dans le département, le kaolin et le pétunsé nécessaires à la fabrication de la porcelaine, ou les tire-t-on du département de la Haute-Vienne?

Le département *du Nord* a un des meilleurs sols de la France. Il a 400 lieues carrées, et sa population est de 880,000 individus. Pendant votre séjour à Lille, vous aurez occasion de visiter les fabriques de toiles fines, de batistes, de dentelles. Il y a dans ce département des savonneries, des tanneries, des raffineries de sucre, des manufactures d'étoffes de laine, de tapisseries, de nankin. On y fait un assez grand commerce d'huile de Colza, de navette, de lin. On compte, dans ce département, 110,113 arpens de bois. La culture de la betteraye y prospérerait. On pourrait y introduire quelques graines oléagineuses qui n'y sont pas connues. Les carrières de marbre, les eaux minérales

et les boues minérales doivent fixer l'attention, ainsi que les forges de *Hayon*, de *Landrissart*, et les cendres fossiles dont on se sert pour engrais.

Le département de *l'Aisne* n'est pas moins fertile : le vin que l'on y fait, dans la partie méridionale, n'est pas bon, et il est possible d'y améliorer les vignes. La race de mouton y est médiocre ; on peut la rendre meilleure.

Vous chercherez à quelle cause est due la supériorité des haricots et des artichauts, dans ce pays. Vous y trouverez à peu près les mêmes fabriques que dans le département du Nord ; des brasseries, des huileries, de belles filatures. Vous examinerez comment les cendres de tourbe pyriteuse, appelées *cendres noires*, agissent dans les terres où on les met comme engrais. Les fabriques de St.-Quentin faisaient environ pour 15 millions, par an, de batistes et de linon ; on n'en fait que le quart aujourd'hui. Quelle peut être la cause de cette diminution ? Vous visiterez la belle manufacture de glaces de St.-Gobin, qui occupe 1200 ouvriers ; la fabrique de sulfate de fer, établie à Urcel, et des papeteries près de Laon. La population du département de *l'Aisne* est de 443,000 individus, répartis sur 492 lieues carrées. On y compte 217,517 arpens de bois.

Le département de *Seine-et-Marne* donne une grande quantité de blé. Il renferme d'excellens pâturages ; mais l'on n'y fait qu'une espèce de fromage, et c'est un des pays où l'art du fromager pourrait être le mieux exercé. Ce serait le cas d'y répandre des instructions sur les différentes manières d'y traiter le lait. On trouve dans ce département, des manufactures de verre à vitres, de toiles peintes, de porcelaine et de po-

terie anglaise ; de belles papeteries ; des tanneries, une belle aciérie à Soupes, canton de Nemours, et des fabriques de meules à moulin. Son étendue territoriale est de 395 lieues carrées, et sa population de 304,000 individus. Cette population est trop disséminée ; il est vrai que l'on y compte 150,393 arpens de forêts et de bois.

Le département de la *Seine* pourrait être négligé par l'Institut nomade, parce qu'il est censé parfaitement connu, qu'il est le centre des lumières et de toutes les ressources ; cependant, si l'autorité désirait que l'on en fît une topographie exacte, l'Institut pourrait s'en occuper.

Le département de *Seine-et-Oise*, fertile en grains, en fourrages et en fruits, fournit aux approvisionnemens de Paris. On y nourrit beaucoup de bestiaux, et l'on y fait d'excellent beurre. Le vin qu'on y récolte, est très-médiocre ; celui d'Argenteuil s'est amélioré depuis quelques années, et celui d'Andrezy, qui a toujours été fort agréable, prouve que l'œnologie peut faire des progrès dans cette partie de la France. Sa statistique, comparée à celle des autres départemens, peut éclairer sur les causes et les moyens de prospérité. Il n'a que 381 lieues carrées ; sa population est de 431,000 habitans. On y compte 156,715 arpens de bois. Il y a de belles et nombreuses carrières de pierres à bâtir, de craie, de grès et de plâtre. La lithologie de ce département est importante à connaître. On ne s'est pas encore occupé de l'exploitation des tourbières qui existent dans le bassin de la rivière d'Essonne. Les fabriques et manufactures y sont nombreuses ; celles de Jouy, de Versailles, de Sèvres, de Meudon, méritent un examen particulier.

Le département d'*Eure-et-Loir* est très remarqua-

ble, par la quantité et la qualité du froment qu'on y récolte. Il y a peu de manufactures dans le pays chartrain; elles se bornent à la draperie commune, à la bonneterie et à la tannerie. La navigation intérieure augmenterait les richesses de ce pays, si l'on exécutait le projet de jonction du Loir avec l'Eure. Ce département a 402 lieues carrées; sa population est de 266,000 individus. On n'y compte que 90,349 arpens de bois.

Le département de l'*Eure* possède de bons pâturages. On y récolte une grande quantité de chanvre et de lin. Ses forges de fer fournissent beaucoup de boulets, de bombes, et des ustensiles de cuisine en fonte. Les draps de laine, et les toiles que l'on y fabrique, ont de la réputation. Les tanneries y sont belles. On peut encore citer, parmi les manufactures de l'*Eure*, les fabriques d'épingles de *Rugles*, qui, avec celles de l'*Aigle* (Orne), sont les seules en France de ce genre, et dont les produits ont quelquefois soutenu la comparaison avec ceux des fabriques anglaises. A la vérité, elles sont, depuis deux ans, tombées dans un état de décadence, dont il serait intéressant de rechercher les causes. La culture de la gaude, pour teinture, et celle du chardon, pour le lainage des draps, ont réussi près du Vaudreuil. Ce département a 435 lieues carrées; sa population est de 422,000 individus; on y compte 192,531 arpens de bois.

Le département de la *Seine-Inférieure* est très important à étudier, sous le rapport de la richesse du sol, et de son industrie qui est d'une activité supérieure, et d'une plus grande variété que partout ailleurs. Les herbages d'une excellente qualité permettent d'élever des bestiaux de la plus belle race, des chevaux, des moutons. Les beurres et les fromages y sont excellens.

On n'y récolte point de vins ; mais le cidre et le poiré doivent y fixer l'attention des chimistes. La bonneterie, les draps, les toiles, les étoffes de coton, la tannerie, les verreries, la chapellerie, les raffineries, la faïencerie, les filatures de toutes sortes occupent les bras que n'emploie pas l'agriculture. La pêche maritime y fournit des poissons en abondance. Le parcage des huîtres doit être étudié, sous le rapport de l'hygiène. Le commerce de ce département, soit comme exportation, soit comme entrepôt, est considérable. Son étendue territoriale est de 395 lieues carrées ; sa population, de 643,000 individus. On y compte 174,848 arpens de bois.

Le département de la *Somme* est un pays de grandes cultures, fertile en grains, en lin, chanvre, houblon, colza, navette, gaudes, rabettes, etc. Ses fabriques nombreuses d'étoffes de laine, de tapisseries, de mérinos, de toile de coton, de siamoises, de toiles de chanvre et de lin, donnent à ce département un grand mouvement commercial. Son territoire est de 401 lieues carrées, et sa population, de 495,000 individus. Il y a 112,732 arpens de bois.

Le département de l'*Oise* produit beaucoup de blé, de chanvre, de lin et de navette. On y élève plus de volailles que dans les départemens voisins. On y fabrique de petites étoffes de laine et coton, ou de laine et fil, des toiles peintes, de la dentelle, de la poterie, et surtout des éventails. Il est intéressant de rechercher pourquoi, dans ce département, l'industrie s'est portée sur des objets de peu de valeur, et qui ne demandent que de faibles capitaux. L'étendue du département de l'*Oise* est de 383 lieues carrées ; sa population est de 384,000 individus, et l'on y compte 177,315 arpens de bois.

Ces instructions sommaires ne sont ici qu'indiquées ; celles du conseil permanent renfermeraient sans doute tout ce qui est relatif à la population, à la nature du sol et des climats, aux rapports qu'ils ont entre eux, à tous les genres d'industrie et d'améliorations, au progrès des bonnes méthodes, à la connaissance des découvertes, à toutes les branches de l'économie rurale et domestique, et à tous les détails statistiques.

§ IX. — *Défrichemens militaires.*

Les Sociétés d'agriculture ont proposé souvent au gouvernement l'établissement de *fermes nationales d'expériences* et de *fermes départementales* qui pussent servir de modèles aux agriculteurs. Les essais que l'on a tentés ont toujours été encourageans. L'Institut nomade pourrait créer ces fermes sur les terrains défrichés par les troupes, et une partie de ces domaines pourrait être donnée aux corps militaires agriculteurs. De cette manière, la France verrait disparaître les landes, les friches, les déserts ; son produit agricole serait augmenté d'un cinquième, et le soldat français trouverait le prix de son courage dans la propriété du sol qu'il aurait défendu. Cet apperçu est fondé sur la facilité, la promptitude et l'économie avec lesquelles des troupes bien commandées peuvent défoncer, défricher, féconder des champs et faire des mélanges de terre, ce que les particuliers ne peuvent exécuter qu'à grands frais. Ainsi les landes de Bordeaux, les friches de Bretagne, les marais de Sologne, les plaines craieuses de la Champagne, peuvent être rendus à l'agriculture, en très peu de tems, à peu de frais, si des troupes les labourent, les sèment, les plantent, et si des corps de cavalerie y campent, en y laissant tous leurs fumiers.

Pendant qu'une partie des troupes défricherait une étendue assez considérable pour former une ferme, une autre partie des mêmes troupes pourrait construire, sous la direction d'un ingénieur civil, et d'une manière économique (en pisé, par exemple), les bâtimens d'exploitation. Cette ferme, munie des instrumens aratoires, serait louée par le Gouvernement, au profit du corps agricole, ou ce corps pourrait choisir dans son sein un fermier, auquel on ferait les avances nécessaires. Enfin, on choisirait le parti le plus avantageux pour faire de ces terres défrichées des récompenses militaires.

M. de Rigny, dans son projet des *régimens agriculteurs*, fait valoir quelques considérations qui s'appliquent parfaitement à notre système. « Quand des capitalistes, dit-il, dans la vue de doubler leurs fonds, se sont réunis pour exécuter quelque vaste projet, il est presque toujours arrivé que leurs agens subalternes (même ceux de la dernière classe), ne trouvant qu'un intérêt faible et précaire au succès de l'entreprise, supposant d'ailleurs à leurs riches commettans une avidité insatiable, qui ajoute au sentiment de leur propre misère, ont procédé à l'exécution avec tant d'indolence que le projet ne pouvait manquer d'échouer. » L'auteur fait sentir ensuite l'avantage d'employer des soldats pour les grands défrichemens, surtout si l'on choisit dans l'armée ces fils de cultivateurs qui se sont exercés dès l'enfance à tous les travaux de la campagne. Voyez ces mêmes hommes retourner ensuite dans les camps et manœuvrer devant l'ennemi! « Qu'on juge de la force qu'ils déploieraient dans les différentes opérations qui leur seraient confiées. Habitués à vivre au sein de la terre comme dans leur élé-

ment, qui saurait mieux ouvrir une tranchée, combler un fossé, diriger une mine à travers les rochers les plus durs? Quelle troupe pourrait se vanter de manier le sabre ou la hache avec autant de vigueur que le soldat agricole? » Quelle est la vie de nos militaires dans leurs garnisons? Cette funeste oisiveté, dont on connaît les suites, n'ôte-t-elle pas aux ames toute leur énergie? Est-il possible de croire qu'après avoir passé des années entières dans un état d'inertie, exposés à tout ce qui provoque le libertinage et l'intempérance, ils porteront au camp cette ardeur qui a si souvent décidé de la victoire? Le soldat cultivateur, au contraire, ne verra dans ses exercices militaires qu'une sorte de délassemens.

En rendant les corps militaires propriétaires, et les individus qui les composent agriculteurs, on prendra le vrai moyen d'améliorer le moral du soldat, et de le détourner pour toujours de cet esprit de gaspillage et de destruction auquel il s'abandonne si facilement en campagne, malgré les ordres du jour, les proclamations et les exécutions prévotales. Le soldat français est peut-être plus enclin que tout autre à cette espèce de désordre; avec des idées de propriété, il aura des idées d'ordre et de conservation, et l'on ne verra plus chez l'ennemi, et souvent chez nous-mêmes ou chez nos alliés, une escouade de douze hommes démolir une maison, en brûler les débris pour faire cuire un boisseau de pommes-de-terre, et disperser ou détruire, avant de décamper, tout ce qu'elle n'aura pas pu consommer.

Aussitôt qu'il se pourra, on formera une ferme nationale de cinq cents arpens de terre défrichée.

Arrivée sur le terrain, la troupe agricole commen-

cera par y camper ; elle fera un arpentage exact pour apprécier et répartir le travail par subdivision ou escouade. Le terrain serait subdivisé, de manière à pouvoir planter cent cinquante arpens de bois, dont cent seraient mis en taillis, et cinquante destinés à croître en futaie. Dans quelques cantons, cette dernière partie de bois serait semée d'herbages. Partout, il ne serait mis en vergers qu'un très-petit nombre d'arpens ; 300 arpens seraient exploités comme terres labourables, divisées par pièces de dix arpens, parfaitement closes et entourées d'arbres fruitiers. A l'égard des vignobles, la nature du sol porterait le Conseil à adopter une autre division ; mais, autant que ce même sol et le climat le permettraient, on laisserait toujours subsister le tiers de la ferme en terres labourables (1).

Une telle ferme pourrait être louée, même au commencement, 5,000 francs de rente.

En admettant que, dans les terrains les moins ingrats, le corps d'agriculture établît, par an, cent de ces nouvelles fermes (à soixante ouvriers défricheurs, par chacune d'elles), les travaux d'une année créeraient un capital de 10 millions et un revenu de 500,000 fr. Vingt années de ce régime mettraient deux mille fermes en valeur, et un capital de deux cents millions dans les coffres de la nation ; mais, si l'on calcule maintenant le produit de toutes ces fermes, pendant les vingt années, on verra qu'elles auront réalisé en reve-

(1) Les grands travaux seraient exécutés par le plus grand nombre possible de soldats, pour employer moins de tems ; mais, après avoir défriché, planté, enclos le terrain de fossés ou de haies, fait les bâtimens d'exploitation et les canaux d'écoulement, les troupes ne laisseraient qu'une escouade à résidence pour les premiers travaux de culture.

nus la somme de quatre-vingt-quinze millions. Quelles richesses et quels moyens de récompenses !

Dans les seuls domaines du roi, il y a plus de sept millions d'arpens qui ne produisent rien, et qui pourraient (à 5,000 fr. la ferme de 500 arpens), produire 70,000 fr. par an. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir seulement les environs de Paris ; on verra que sur l'Anti près Chantelloup, dans les paroisses de Vauxréal, Pierrelay, les Champeaux, les Berceaux, au-dessus de Montmorency, le grand et le petit Val, le Plessis-Picquet, les environs du parc de Versailles, de Marly, de Saint-Germain, et d'Orgeval, on pourrait établir au moins cinquante nouvelles fermes. Quelle prodigieuse quantité de denrées de tout genre, enlevées jusqu'à ce moment à la subsistance des habitans de Paris !

RÉSUMÉ.

L'Institut nomade aurait donc trois buts bien distincts :

1°. Augmentation de richesses territoriales, et moyen d'améliorer le sort du soldat, en l'occupant pendant la paix ;

2°. Propagation rapide et sûre des lumières ; application directe des inventions et découvertes, moyen de régulariser et d'accélérer l'opération du cadastre, et d'obtenir un tableau de statistique générale ;

3°. Instruction propre à former des administrateurs et des hommes d'État. En effet, qu'on réfléchisse un moment à l'immensité des connaissances acquises par un élève intelligent qui aura visité toute la France, au milieu des savans, et sans rencontrer aucun obstacle ; qui aura vu le peuple industrieux et le peuple agricole ; qui aura comparé les différens sols, les différentes pro-

vinces ; qui aura parcouru et étudié toutes les sources des richesses naturelles et commerciales ; qui aura suivi dans toutes ses branches les progrès de la civilisation, et reconnu ce qui, dans les mœurs, les habitudes ou les préjugés, s'oppose à la propagation des lumières. Que peut-on désirer de plus ; et où trouvera-t-on de bons préfets, de bons chefs d'administration, de bons ministres, si ce n'est dans l'Institut nomade? Heureux le père de famille qui pourrait y placer son fils !

Cette esquisse ne peut donner qu'une faible idée de cette institution, à laquelle se rattacheraient toutes celles qui ont pour but l'instruction publique. Ce n'est qu'en réfléchissant long-tems sur les effets qu'elle doit avoir, sur son influence physique et morale, que l'on appréciera les avantages immenses qui doivent en résulter. Il est encore beaucoup de questions à résoudre, beaucoup de points à développer, pour compléter l'organisation de l'Institut nomade ; mais nous n'avons voulu tracer que l'ensemble ; et si ce premier aperçu faisait concevoir la possibilité de l'exécution, il serait facile de remplir le cadre. Le conseil central et permanent tracerait la marche de l'Institut, pour qu'il fît le moins de chemin possible, inutilement ; il réglerait le mode de voyager et de séjourner, dans l'hiver ; il déciderait le costume, le régime et la discipline des élèves ; il pourvoierait au renouvellement des troupes agricoles, lorsque l'Institut aurait assigné des travaux au corps militaire qui doit l'accompagner ; il présenterait au Gouvernement un devis de la dépense nécessaire pour fonder cette institution, des honoraires des conseillers-professeurs, et des pensions des élèves boursiers.

La commission permanente de Paris publierait une

relation périodique des opérations de l'Institut nomade, en prenant soit la forme d'un journal, soit celle d'un rapport.

Supposons la France en possession de fait, comme elle l'est de droit, de toutes les libertés que lui assure la Charte, et des institutions salutaires qui doivent en découler; alors, nous dirons aux hommes d'État chargés de veiller à ses destinées : Considérez les services importans que les savans qui voyagent, ont rendus depuis un demi-siècle. Si Pallas, Humboldt, Bonpland ont fait faire tant de progrès aux sciences naturelles, en parcourant les pays étrangers; si les membres de l'Institut d'Égypte près du Nil; si Andréossi, sur les rives du Bosphore, Alexandre La Borde en Espagne, Biot, Gingembre, Huzard fils et Darcet, Charles Dupin et Dutems en Angleterre, ont recueilli tant de matériaux utiles; combien d'observations précieuses ne doit-on pas attendre de savans *Français*, voyageant en *France*, avec un but déterminé, et tout l'appui que leur donnerait l'autorité? Bientôt, nous aurions un tableau de la France, considérée géologiquement; bientôt, nous connaîtrions toutes les variétés de son sol, de son climat et de ses productions; les méthodes perfectionnées seraient partout adoptées, les inventions connues et appliquées. On verrait disparaître les landes, les friches et les bruyères; on verrait s'éteindre la mendicité; les propriétaires seraient encouragés à planter et à défricher; on ne se plaindrait plus de la fainéantise et de l'oppression des militaires pendant la paix; une émulation fréquemment excitée s'entretiendrait entre les agriculteurs, les manufacturiers et les autorités locales; les richesses minéralogiques seraient vérifiées et augmentées; la navigation intérieure serait

perfectionnée, et les collections départementales deviendraient des monumens où s'accumuleraient les preuves de notre industrie et de nos connaissances; enfin, des communications, des leçons et des correspondances multipliées, donneraient plus d'uniformité à la langue française, et détruiraient peu à peu les accens et les différences bizarres de patois ou d'idiomes. Si l'on considère les grands défrichemens comme des colonisations; si l'on confie, par exemple, les nouvelles fermes de la Bretagne à des cultivateurs auvergnats, celles des landes de Bordeaux à des Normands, et celles de la Sologne ou du Berry à des Picards, les langages s'altéreront en se confondant, et l'instruction élémentaire trouvera plus de facilité à faire adopter les locutions régulières, la bonne prononciation et les principes de la grammaire.

Il y a quinze ans que j'ai conçu ce projet. Je ne l'ai point publié sous l'empire, quoiqu'il me parût convenir au génie entreprenant de l'homme extraordinaire qui gouvernait; mais, parce que je ne voulais pas augmenter la force d'un pouvoir absolu. Je le présente aujourd'hui, parce que nous pouvons jouir, si nous le voulons, d'une juste mesure de liberté; parce que les prétentions féodales et sacerdotales, quelque audacieuses et entreprenantes qu'elles puissent être, n'ont pas encore rendu mon plan impraticable, et qu'il peut atténuer la funeste influence des divers obstacles qui s'opposent au libre développement de l'industrie et de la prospérité publique.

C. L. Cadet de Gassicourt.

NOTICE

Sur l'exposition annuelle des produits des manufactures royales de PORCELAINES *de Sèvres, de* TAPISSERIES *des Gobelins et de Beauvais, et de* TAPIS *de la Savonnerie.*

CETTE exposition a eu lieu au Louvre, selon l'usage, dans la galerie d'Apollon, depuis le 27 décembre 1819, jusqu'au 6 janvier 1820. Les produits les plus dignes de l'intérêt des connaisseurs, sous le rapport des arts du dessin, et que, par ce motif, j'examinerai plus particulièrement, sont ceux de la *manufacture de Sèvres.*

Ces produits, de plusieurs natures, peuvent être classés ainsi qu'il suit : d'abord, des ustensiles de porcelaine (1), destinés, en apparence, à des usages ordinaires et journaliers, mais qui, par l'élégance de leurs formes et la manière précieuse et riche dont ils sont ornés, deviennent de véritables objets de luxe et de curiosité ; ensuite, des *vases* et d'autres ornemens se rapprochant des productions de la sculpture, tous décorés, avec une grande munificence, de ce que la peinture et la dorure peuvent offrir de plus somptueux ; enfin, des *tableaux sur porcelaine*, qui forment une classe toute particulière et, sans contredit, la plus importante et la plus curieuse.

(1) On faisait autrefois à Sèvres deux sortes de porcelaine : la porcelaine dure, et la porcelaine tendre. Cette dernière, plus légère et plus transparente, a été abandonnée, parce qu'elle altérait la santé et abrégeait la vie des ouvriers qui la fabriquaient. Si l'on s'en rapportait à cette foule d'itinéraires qui se disputent le droit de conduire les étrangers dans les environs de Paris, on ferait encore à Sèvres de cette porcelaine tendre, dont la fabrication a cessé depuis plus de dix ans.

Je crois que, relativement à la fabrication, nous n'avons plus à envier aux peuples de l'Asie, que la légèreté et la ténuité de leurs ustensiles; à cet égard, nous ne sommes pas encore parvenus à les égaler. Mais, sous le rapport de la beauté des formes et de la richesse des ornemens, surtout, nous les avons surpassés.

Les produits de la manufacture de Sèvres offrent un exemple frappant, à l'appui de ce que je disais dans l'introduction du compte rendu de l'exposition des tableaux (1) : « que les arts industriels sont un miroir fidèle de l'état des arts du dessin. » On peut voir encore, à Sèvres, des objets manufacturés du tems où les Boucher, les Vanloo brillaient au premier rang; qu'on les compare à ceux que l'on fabrique maintenant! Ceux-ci ont cette simplicité de formes dont les anciens, nos maîtres en tout, ne s'écartaient jamais, et sans laquelle il ne peut y avoir ni grâce, ni beauté dans les arts; ceux-là sont tourmentés, contournés, et n'offrent aucune trace d'élégance, ni dans la forme, ni dans les ornemens.

Une chose digne de remarque, c'est que, dans le même tems où le mauvais goût le plus décidé dirigeait la fabrication à Sèvres, les artistes et les ouvriers de cette manufacture avaient sous les yeux une superbe collection de vases grecs, nommés étrusques; mais on ne les regardait même pas. Il fallut qu'il survînt une révolution complète dans les arts du dessin, dont le premier effet fut le retour à l'étude de *l'antique* et des monumens de la Grèce et de Rome, échappés au ravage des tems, pour faire enfin reconnaître qu'on

(1) Voy. T. IV, pag. 353.

avait, sous la main, des modèles parfaits (1). Le directeur actuel de cette manufacture a fait reproduire en porcelaine plusieurs de ces vases grecs, dont on a fait des théïères, des vases à glaces, des pots à crême, etc., et tout le monde a paru satisfait de cette idée.

On trouve encore, au moins c'est mon opinion, une trace de ce mauvais goût dans le *décor* des grands vases dont les formes sont en général très belles. Quoi! des cartels, des encadremens sur des formes tournantes! c'est fatiguer l'œil à plaisir. Les fonds de ciels, les paysages font tache sur ces vases; les encadremens en altèrent la forme; enfin, il est impossible de voir les figures peintes dont ils sont ornés. Si je considère un vase de dix-huit pouces de diamètre, ce qui est déjà une dimension extraordinaire, la plus grande partie de la surface que je puisse envisager, ne va pas au-delà de deux pouces. Alors l'ensemble du sujet représenté, ou même d'une seule figure, m'échappe; je n'en puis voir toutes les parties, que successivement, en tournant la tête tantôt à droite, tantôt à gauche; et la difficulté de voir se trouve encore augmentée par la manière dont le jour glisse sur une surface vernie et polie, comme est celle de la porcelaine, ce qui fait disparaître entièrement les plans fuyans.

M. Leguay, qui a peint un vase, forme Médicis, d'une proportion inférieure à celle que je viens d'indiquer, a imaginé de représenter *les hommages que les différens états de la société rendent à la vertu.* On voit,

(1) C'est un fait qui devra trouver sa place dans l'histoire générale de l'art. C'est ainsi, qu'au moyen âge, les écrivains élégans de l'antiquité étaient délaissés et remplacés par des auteurs dont le nom seul est maintenant à peine connu.

tout de suite, que le peintre a cherché un sujet où chaque figure pût être considérée isolément ; mais cette nécessité même laisse fort peu de champ à l'imagination ; et si cette composition s'adapte bien à l'objet auquel elle était destinée, elle ne satisfait pas le goût sous les rapports les plus importans. Je crois que les objets de cette nature ne comportent, comme ornemens de peinture, qu'une ou deux figures, selon la dimension du vase, sveltes et appliquées sur le fond même ; conséquemment, point de ciels, ni de paysages ; et ce que l'on pourrait faire de mieux, peut-être, serait de se borner à les enrichir d'ornemens. Je sais que les anciens ont peint des figures isolées, et même des sujets, sur des vases ; mais ce n'étaient que des indications appliquées sur une surface mate, se détachant presque toujours sur un fond plus vigoureux, et dans lesquelles on ne cherchait pas à imiter la nature d'une manière complète.

Je passe maintenant aux tableaux sur porcelaine exécutés par Mme Jaquotot et MM. Georget et Constantin.

Ici le manufacturier disparaît, pour ainsi dire, et l'on ne voit plus que le peintre. Cependant, le rôle du manufacturier est encore fort important. C'est de lui que l'artiste reçoit la plaque de porcelaine sur laquelle il a peint son tableau, et les couleurs qu'il a employées ; et c'est lui qui est chargé de soumettre au feu ses productions. Ces trois conditions n'ont pas encore atteint toute la perfection nécessaire. La *cuisson* surtout, la plus importante de toutes, puisqu'elle peut détruire en un instant le fruit d'un long travail, n'est pas encore mesurée avec la précision désirable. La pyrotechnie devra beaucoup augmenter la certitude de

ses procédés, avant que les peintres sur porcelaine soient sans inquiétude, lorsqu'on livre leurs ouvrages à l'action dévorante du feu.

Mme Jaquotot, dont la supériorité dans ce genre est reconnue par tous ceux qui font autorité, a exposé une copie du tableau, connue sous le nom de *Portrait du Titien et de sa maîtresse*, par le Titien. Les gens instruits savent maintenant que ce tableau, dont il existe deux répétitions, avec des variétés plus ou moins notables, indiquées dans une notice que M. Ticozzi a publiée à Venise, en 1816, représente réellement Alphonse Ier, duc de Ferrare, et Laura Bianti.

Mme Jaquotot a exécuté cette copie avec un talent digne des plus grands éloges. Il me paraît impossible qu'elle se surpasse elle-même, à l'avenir; cependant, comme avec elle, il est dangereux de dire: *nec plus ultrà*, je me bornerai à rapporter que tous les connaisseurs ont témoigné une grande admiration à la vue de ce nouvel ouvrage. La poitrine est modelée avec une finesse remarquable; les parties de la tête qui reçoivent la lumière, et celles qui sont dans la demi-teinte, sont liées avec beaucoup d'art; les tons de chair sont d'une vérité et d'un éclat qu'il semblait impossible d'atteindre; enfin, les accessoires sont peints avec une grande habileté. L'ensemble de cet ouvrage est tel qu'on peut affirmer qu'il reproduit, tout à la fois, la couleur et le dessin du maître, et qu'il peut, à beaucoup d'égards, remplacer l'original. Voici donc encore un des plus beaux tableaux de l'école d'Italie, déjà bien altéré par l'effet du tems, et couvert de *repeints*, que Mme Jaquotot a soustrait à une destruction totale plus ou moins éloignée.

Les amis des Arts n'ont point oublié la vive sensation

qu'ils éprouvèrent, à la vue du tableau de M. Gros, représentant François Ier et Charles-Quint visitant l'église de Saint-Denis. M. Georget s'est chargé de le copier sur porcelaine, et il s'en est acquitté avec habileté.

C'était une entreprise qui offrait plusieurs sortes de difficultés. D'abord, il fallait, sous le rapport de la couleur, se tenir le plus près possible de l'original. Ensuite, c'était la première fois que l'on tentait de reproduire sur porcelaine, et dans une certaine dimension, un tableau contenant un grand nombre de figures sur des plans très différens. Si toutes ces difficultés n'ont pas été entièrement vaincues, au moins M. Georget s'est assez approché du but pour donner une heureuse opinion de son talent; toutefois, je vais lui faire quelques observations que je crois fondées, et qui prouveront le soin que j'ai mis à examiner son travail.

Je trouve que la tête de François Ier n'a pas toute la finesse qu'a su lui donner M. Gros; celle de Charles-Quint est plus près de l'original. Les figures placées dans les tribunes viennent trop en avant; plusieurs autres offrent de la crudité de tons. Le personnage qui a déjà descendu quelques marches de l'escalier qui conduit aux caveaux, est d'une couleur lourde et fausse. A ces remarques, qui ne sont pas sans importance, j'en ajouterai quelques autres d'un ordre inférieur. Il m'a paru que la fumée qui sort de l'encensoir manquait de légèreté et de vérité; les vêtemens de soie blanche laissent aussi quelque chose à désirer; et, cependant, cette copie, dans son ensemble, rend assez bien l'effet général du tableau; elle a de l'aspect, et c'est avoir beaucoup fait.

Lorsqu'en rendant compte de la dernière exposition de tableaux, je conseillais à M. Constantin de copier les coloristes (1), je ne m'attendais pas que mon vœu serait aussi promptement réalisé. Ce peintre a reproduit un tableau du Corrège, nommé le *Mariage de sainte Catherine*.

Je ne puis m'empêcher de dire qu'il n'a pas vu son original avec enthousiasme, et que même il a exagéré dans sa copie l'aspect jaunâtre qui, dans cet original, est un outrage du tems. J'avais déjà remarqué, particulièrement à la dernière exposition, la tendance de ce peintre à donner à ses tableaux la couleur que je viens de lui reprocher; et cette copie du Corrège m'a convaincu que c'est un système qu'il a adopté, puisque là, où, dans le tableau du Corrège, il y avait des tons gris, j'ai trouvé dans sa copie des tons jaunâtres. Je dois reconnaître néanmoins que M. Constantin a su trouver de grandes ressources dans les couleurs de la porcelaine, et qu'il a beaucoup d'exécution.

Parmi les autres productions de la manufacture de Sèvres, j'ai remarqué une fort belle console, soutenue par des balustres peints en bleu lapis et surmontés d'une frise ornée de peintures et d'attributs. Ce meuble, d'une grande magnificence, n'offrait de prise à la critique que dans la saillie, trop petite, du marbre servant de corniche, qui le recouvrait. Une table, d'une très grande dimension (2), dont le tableau recouvert d'une glace était orné de peintures représentant des

(1) Voy. T. V, pag. 277.

(2) Le plateau de cette table, d'un seul morceau, a 1 mètre 8 centimètres de diamètre.

vues des salles des Antiques, où l'on a introduit des personnages vivans, a paru fixer aussi l'attention du public.

Si j'osais, je dirais encore que c'est un mauvais emploi de peinture. Que faire d'une table couverte de peintures précieuses, mais que l'on ne peut voir qu'à travers une glace? Ce ne peut être qu'un objet de curiosité; dans ce cas, j'aimerais mieux que le talent qui a été employé à peindre cette table, l'eût été à faire des tableaux, qu'on pourrait au moins voir à son aise.

Il me reste à parler des ouvrages de *haute-lice*, au premier rang desquels il faut incontestablement placer les *tapisseries des Gobelins*.

Ce genre de *décor*, qui a été long-tems fort en honneur dans les pays septentrionaux, et qui tenait lieu des peintures à fresque de l'Italie, a été remplacé par des tentures, moins riches à la vérité, mais peut-être plus agréables, et à coup sûr moins chères. Cependant, il faut avouer que, dans nos climats froids, c'était un fort bon usage que de couvrir les murs d'étoffes de laine, dont quelques-unes étaient richement travaillées; mais, la mode, devant laquelle toutes les considérations disparaissent, les a rejetées de l'usage ordinaire. Toutefois les tapisseries des Gobelins font exception; et, dans l'état de perfection où elles sont récemment parvenues, elles forment un des plus beaux ameublemens que l'on puisse employer pour les palais royaux.

Considérées sous le rapport de l'art, et dans le but avoué d'imiter les effets de la peinture à l'huile, elles donnent lieu à une controverse assez vive. Les uns disent qu'indépendamment des avantages qu'elles offrent comme tenture, elles peuvent, dans l'état de perfec-

tion où elles sont arrivées, tenir lieu de tableaux. Ils ajoutent même que les objets représentés par la tapisserie peuvent être vus de toutes les parties de la salle où ils sont exposés, tandis que la surface lisse et vernie des tableaux à l'huile exige que l'on se mette exactement au point de vue.

D'autres, sans nier ces avantages, objectent que l'on arriverait plus constamment à un résultat qui ne laisserait rien à désirer, si, au lieu de chercher à imiter la nature d'une manière complète, on se bornait à indiquer la forme.

Je me range à cette dernière opinion que j'essaierai de justifier, en rappelant, d'abord, que les Italiens ont fait aussi, du tems de Raphaël et sur les dessins de ce maître (1), des tapisseries très précieuses que l'on conserve encore au Vatican, et que l'on ne montre au public qu'une fois l'an; mais ils n'ont employé que le nombre de couleurs nécessaire pour donner du relief aux figures, et ils n'ont pas essayé de faire illusion sous le rapport de la couleur.

Les deux principaux objets exposés cette année me fourniront le second exemple. C'étaient la copie du *Pierre I* de M. *Steuben*, et celle du portrait de S. A. R. MONSIEUR, par *Gérard*. Ce dernier ouvrage était peu satisfaisant, tandis que la copie du tableau de M. Steuben rendait avec assez de vérité l'effet général de ce tableau.

Cette différence de résultats n'est pas difficile à expliquer. Dans le premier de ces deux ouvrages, la tapisserie avait à reproduire des couleurs vives, tranchées, et c'est là où elle excelle. Dans le second, il fallait

(1) C'est ce que l'on nomme les Cartons de Raphaël.

qu'elle imitât des tons de chair fins, délicats, habilement fondus, et elle a échoué, parce qu'il est impossible de fournir à un ouvrier en tapisserie toutes les nuances qu'un peintre, comme M. Gérard, sait trouver sur sa palette.

J'ai peu de chose à dire, sous le rapport de l'art, des *tapis de la Savonnerie;* je me bornerai à remarquer que les couleurs employées dans les ornemens manquaient de vivacité et d'harmonie, quoique le dessin en fût assez élégant. A la vérité, on disait que les principaux ouvrages de cette manufacture avaient été mis en place avant l'époque de l'exposition. Quant aux *tapisseries de Beauvais*, elles offraient un éclat de couleurs très surprenant. J'ai distingué, entre autres, une *portière* sur laquelle il y avait des ornemens dont la disposition pourrait peut-être donner lieu à quelque critique, mais dont l'exécution est certainement ce que j'ai vu de plus remarquable dans ce genre. Les fleurs étaient modelées avec autant de finesse, de fermeté et de précision, que si elles avaient été faites à l'huile par un pinceau très habile.

P. A.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ESSAI PHILOSOPHIQUE SUR LES PHÉNOMÈNES DE LA VIE, *par sir* TH. CH. MORGAN, *membre de la Société royale de Médecine de Londres; traduit de l'anglais sous les yeux de l'auteur, avec des corrections et des additions* (1).

Les corps organisés et vivans forment la plus belle moitié de notre univers; et par suite, la physiologie, qui traite des phénomènes de ces corps, doit occuper un des premiers rangs parmi les sciences naturelles. Long-tems cette science fut dédaignée des gens du monde; et tandis que la physique, par exemple, cette étude des phénomènes les plus généraux de notre globe, attire, depuis plus d'un siècle, leur curiosité, et éveille leur imagination, il n'y a qu'un petit nombre d'années qu'ils connaissent seulement de nom la physiologie ou la science des corps vivans.

Quel intérêt puissant est néanmoins attaché à l'étude de cette science! Les phénomènes des corps vivans ne sont pas moins merveilleux que ceux qui se manifestent entre les élémens généraux de notre globe, et qui règlent les rapports des substances minérales entre elles. Plusieurs même sont encore plus étonnans; tous les phénomènes de la sensibilité, par exemple, qui, sans contredit, sont les plus incompréhensibles et les

(1) Paris, 1819; 1 vol. in-8° de 475 pag. Chez P. Dufart, libraire, quai Voltaire, n° 19.

plus admirables. Tous sont d'ailleurs très rapprochés de nous, puisqu'ils se produisent en nous-mêmes, et à ce dernier titre, la physiologie est véritablement la seule science capable de nous faire pénétrer le mystère de notre existence. Elle seule, éclaircissant notre nature, peut donner des bases solides à ce qu'on appelle l'*hygiène*, ou l'art de conserver la santé, soit appliqué à l'individu isolé et dans sa vie privée, soit appliqué aux hommes réunis en société, et formant des corps de nation. Elle seule, étudiant dans toute leur profondeur, et avec une attention soutenue, les facultés de notre esprit et de notre cœur, peut fonder l'*idéologie*, ou la science de l'entendement humain, et poser les règles de la *morale*, ou de nos rapports sociaux avec les autres hommes. A l'aide de son flambeau, l'homme s'affranchit de mille superstitions civiles, politiques et religieuses, qui toutes sont plus ou moins déshonorantes, et versent sur sa vie de nombreuses douleurs. Par elle, enfin, il peut parvenir, sinon à se traiter lui-même dans ses diverses maladies, au moins à se garantir des dangereux charlatans que ses infirmités rassemblent en foule autour de lui, et à bien juger l'influence d'un art qui, pour être souvent impuissant, et presque toujours d'une application difficile, n'en est pas moins réel et d'une utilité incontestable.

Combien n'est-il donc pas à désirer que la science de la physiologie, qui est, à proprement parler, la science de l'homme lui-même, devienne de plus en plus générale, et que le goût s'en répande dans toutes les classes de la société, comme s'est déjà répandu celui de toutes les autres sciences naturelles. C'est ce but que s'est proposé sir *Morgan*, par la composition de l'ouvrage dont nous allons occuper nos lecteurs; et

nous pouvons dire, par avance, que, si cet ouvrage ne suffit pas pour leur donner une connaissance entière de la science qu'on veut leur faire étudier, au moins il est bien propre à leur en faire comprendre toute l'étendue, et à la leur faire aimer.

Ce qu'il fallait d'abord, c'était, sans contredit, de bien caractériser l'être vivant, et d'indiquer ses différences d'avec les autres corps. C'était là, en effet, isoler de tout autre le corps dont on se propose de faire l'histoire, et bien spécifier son sujet. Aussi est-ce par-là qu'a commencé sir *Morgan*, dans le premier chapitre de son ouvrage, intitulé *du Caractère et des Causes de la Combinaison organique*. Dans tout corps naturel, quel qu'il soit, il y a deux choses, et deux choses seulement à étudier : la structure du corps, et les actions par lesquelles il se conserve et tient sa place dans l'univers. Sous l'un et l'autre point de vue, l'être vivant est entièrement différent du corps inorganique. Ainsi, sous le rapport de la structure d'abord, le corps inorganique n'a rien de constant dans sa forme ni dans son volume; les élémens qui le constituent sont unis entre eux par les lois chimiques ordinaires : il est toujours tout solide, ou tout liquide, ou tout gaz; mais, il n'offre jamais une réunion de parties solides et de parties fluides; il peut passer impunément d'un de ces états à l'autre, sans cesser d'être; il est enfin homogène dans sa composition; c'est-à-dire, que, dans tous les points de sa masse, il est composé de parties qui sont toujours les mêmes, qui ont toujours les mêmes propriétés physiques, la même nature chimique, et qui remplissent partout les mêmes usages. Les corps vivans, au contraire, ont chacun leur forme et leur volume déterminés et constans; les élémens qui les

forment, sont associés entre eux dans des combinaisons contraires aux lois chimiques ordinaires, et que la vie seule peut fonder et entretenir; toujours, il y a en eux réunion de parties solides et de parties fluides, des humeurs contenues dans des vaisseaux ou un tissu spongieux; leur masse enfin, loin d'être homogène, présente un concours de parties différentes entre elles, de forme, de structure et surtout d'usages; c'est-à-dire, qui remplissent chacune, dans l'économie de l'être, un office différent, et qu'on appelle des *organes*. La structure des corps vivans est, en un mot, ce qu'on appelle une *organisation*; c'est-à-dire, une réunion de parties différentes appelées organes, exécutant, chacune dans l'économie de l'être, une action diverse, mais concourant toutes néanmoins, par leur ensemble, à fonder son individualité.

Sous le rapport des actions, les différences sont encore plus frappantes. Par exemple, le minéral est produit par une cause mécanique qui le détache de la masse d'un autre minéral dont il faisait partie, ou par une cause chimique qui détermine l'union des molécules qui le constituent. Une fois formé, il lui suffit, pour se conserver, de la persistance des conditions extérieures qui l'ont fait naître; et, capable d'une durée indéfinie, il ne sera détruit que par l'application de forces extérieures à lui. Pendant tout le tems que se prolongera son existence, il ne sera susceptible d'éprouver de changemens que dans sa forme, son volume et sa masse. Sa fin sera le produit des mêmes forces physiques et chimiques auxquelles il a dû son origine. Enfin, il ne pourra donner l'être à un autre minéral, qu'en cessant lui-même d'exister. Le corps vivant, au contraire, a pour origine une *génération*;

c'est-à-dire, qu'il provient toujours d'une molécule qui a été portée par un individu semblable à lui, et qui, après une suite de développemens déterminés, l'a formé. Sa conservation est le fruit de son activité propre; elle fonde ce qu'on appelle une *nutrition*, et consiste en un mécanisme dans lequel l'être, d'un côté, prend sans cesse au dehors de lui de nouveaux matériaux pour recomposer ses organes, et de l'autre, rejette en égale proportion quelques-uns des matériaux qui les formaient préalablement, et devient ainsi un foyer où entre et d'où sort continuellement de la matière. Pendant la durée de son existence, il présente des mutations constantes et déterminées, qui sont ce qu'on appelle ses *âges*. Sa durée est limitée, et, dans chaque espèce, proportionnée à la solidité du mécanisme intérieur nutritif qui le conserve. Sa fin, qui n'est pas plus que son origine le produit des forces extérieures générales, constitue ce qu'on appelle une *mort*. Le corps organisé enfin jouit de la *faculté de se reproduire;* c'est-à-dire, du pouvoir de donner l'existence à un autre individu, sans cesser d'être lui-même. En un mot, son mode d'activité est ce qu'on appelle une *vie;* c'est-à-dire, une existence caractérisée surtout par les deux facultés de *nutrition* et de *reproduction*, au moyen desquelles se conservent, et l'individu, et l'espèce.

Tels sont, en effet, les caractères constitutifs de l'être vivant; et il était d'autant plus important de les exposer d'abord, que c'était spécifier de suite ce qu'on appelle les phénomènes de la vie, par conséquent les phénomènes dont on se propose de faire l'histoire particulière. C'était réellement fixer d'avance la distribution de tout son travail. On voit, en effet, qu'il s'agit

maintenant d'étudier avec détail, d'abord, l'*organisation* ou la structure du corps vivant ; ensuite, la *vie* ou le mécanisme intérieur par lequel il se conserve, comme individu par la *nutrition*, et comme espèce par la *reproduction*.

C'est aussi la marche que suit *Sir Morgan*. Le second chapitre de son ouvrage traite de l'*organisation*, mode de structure caractérisé surtout en ce qu'il y a réunion de parties solides et de parties fluides, et concours d'*organes* ; c'est-à-dire, de parties différentes de forme et affectées chacune à des usages spéciaux. Toute organisation peut être réduite, par la pensée, à deux systèmes vasculaires : l'un ouvert à l'extérieur de l'être, y puisant les matériaux réparateurs et les conduisant dans l'intérieur du corps ; l'autre, ouvert au dedans du corps dans toutes les parties, y reprenant les matériaux usés et les rejetant au dehors. Mais les êtres vivans sont très divers entre eux ; et le mécanisme de la nutrition et de la reproduction étant plus ou moins compliqué dans les uns et les autres, il doit en être nécessairement de même de l'organisation, du nombre et du caractère des organes qui forment le corps. C'est ce qui est en effet : d'abord, les corps vivans se partagent en deux grandes classes, les *végétaux* et les *animaux*, et de-là déjà deux grands types d'organisation, la *végétale* et l'*animale ;* ensuite, chacune de ces deux organisations est elle-même plus ou moins complexe.

Il en est de même de la vie. Il faut déjà distinguer la *vie végétale* et la *vie animale*, et voici ce qui les différencie. Dans le végétal, tous les actes par le concours desquels s'effectuent la nutrition et la reproduction, quelque nombreux qu'ils soient, offrent tous

cette particularité, qu'ils se produisent irrésistiblement dans l'individu, sans qu'il en ait la conscience et qu'il puisse influer sur eux par sa volonté. Au contraire, dans l'animal, plusieurs de ces actes, tous ceux qui commencent la nutrition et la reproduction, qui consistent, par exemple, dans la préhension des matériaux réparateurs, sont laissés à la volonté et à la perception de l'individu, qui ainsi se sent vivre et qui est constitué jusqu'à un certain point l'arbitre de sa vie. L'animal, en un mot, a, de plus que le végétal, la *sensibilité*; c'est-à-dire, la faculté de percevoir des impressions, phénomène vital sans contredit le plus élevé de tous, et certainement le plus surprenant de tous les phénomènes de la nature.

La faculté de *nutrition*, celle de *reproduction*, et la faculté de *sensibilité*, tels sont donc les principaux phénomènes de la vie; ou du moins tous les phénomènes, quels qu'ils soient, qui se produisent dans un être vivant, peuvent être ramenés à l'un ou à l'autre de ces trois grands résultats. Mais, chacun d'eux, dans les divers animaux, comprend un nombre d'actes ou de fonctions plus ou moins grand; et, pour descendre par degrés des généralités aux faits particuliers, il restait à l'auteur à indiquer les différences que présentent les animaux sous ce triple rapport. C'est ce qu'il fait dans le troisième chapitre de son ouvrage, intitulé: *De la combinaison des organes et des fonctions.*

Ainsi, sous le rapport de la nutrition, il faut savoir que toute nutrition comporte, nécessairement, que quelques matériaux soient pris par l'être vivant dans les corps extérieurs à lui; que, parmi ces matériaux, doit être nécessairement de l'air, ou au moins un de ses principes, l'oxygène; que ces matériaux ne sont

pas appliqués à l'être vivant sous leur forme propre, mais sont d'abord élaborés par lui; et que ce n'est qu'après toutes ces opérations qu'ils sont assimilés aux organes, en même tems que ceux-ci sont dépouillés de quelques-uns des matériaux qui les composaient préalablement. Or, il y a quelques êtres organisés dans lesquels ces actions diverses, toute cette série de phénomènes, semblent s'effectuer en même tems et au même lieu, et être confondues ensemble; tandis qu'il en est d'autres dans lesquels ces actions sont produites par des organes différens, en des tems différens, s'enchaînent et se succèdent entre elles, de manière à ce qu'on en fasse autant de fonctions séparées dont la nutrition sera le résultat.

Par exemple, dans les derniers animaux, les plus simples de tous, la nutrition ne résulte que du concours de deux fonctions, une *absorption* et une *exhalation* ou *transpiration*. Par la surface externe du corps sont, en effet, absorbés l'air et les divers élémens nutritifs qui peuvent être en suspension dans son sein; en même tems que ces matériaux sont ainsi absorbés, ils reçoivent la forme nouvelle sous laquelle ils sont propres à être assimilés à l'être; et comme celui-ci a peu de volume, la matière, ainsi absorbée et élaborée, est de suite appliquée aux organes et assimilée à leur substance. La part qu'a l'air à la nutrition, et que nous verrons être ailleurs isolée sous le nom de *respiration;* l'action par laquelle le fluide nutritif, qui résulte de l'absorption, est porté aux organes où il doit être mis en œuvre, et qui est aussi ailleurs isolée, sous le nom de *circulation;* tout cela est ici confondu en une seule action, l'*absorption*. En même tems, une *exhalation* effectuée aussi par la surface externe de

l'être, le débarrasse d'une quantité de matière égale à celle qu'il a acquise.

Mais déjà, en beaucoup d'animaux, l'élément ambiant dans lequel l'être vit, ne contient plus, ainsi tout disposés à être absorbés, les matériaux nutritifs; il faut que ce soit l'animal lui-même qui leur imprime cette disposition, et cela en les introduisant dans une cavité qu'il a au-dedans de lui, où ils sont élaborés, et où dès-lors l'absorption va les saisir. Alors, évidemment, la nutrition exige pour se faire une fonction de plus, qu'on appelle la *digestion*. Cette digestion n'est en effet qu'une fonction préparatoire de la nutrition, une action qui donne à la matière nutritive la forme sous laquelle l'absorption peut la saisir.

Or, quand il existe une digestion, comme c'est alors dans une cavité intérieure que se fait l'absorption de la matière nutritive, on conçoit qu'il n'est plus aussi possible que soit absorbé, en même tems, l'air nécessaire à toute vie. Cette impossibilité devient surtout complète, lorsque l'animal a un peu de volume. Alors l'absorption de l'air devient une fonction séparée de celle des autres élémens nutritifs, et elle fonde ce qu'on appelle une *respiration*.

Enfin, lorsque dans le mécanisme de la nutrition d'un animal, il y a concours d'une digestion et d'une respiration, comme le fluide que l'absorption a recueilli dans la cavité digestive n'est apte à nourrir les organes qu'après qu'il a été modifié par le contact de l'air, il en résulte que le plus souvent il faut que ce fluide aille se soumettre au contact de cet air dans l'organe de la respiration, pour être porté ensuite aux parties qu'il doit nourrir. Pour cet effet, ce fluide est reçu dans une suite de vaisseaux qui le portent d'abord

de la cavité digestive à l'organe de la respiration, et ensuite de cet organe de la respiration à toutes les parties qu'il doit nourrir : or, c'est là ce qu'on appelle la *circulation*.

Ainsi, la nutrition comprend dans sa généralité deux ou cinq fonctions, savoir : 1° *digestion*, qui consiste dans la préhension des alimens, et leur élaboration dans une cavité intérieure ; 2° *absorption*, qui agissant sur ces alimens élaborés dans la cavité digestive, digérés, en retire un suc, un fluide propre à nourrir les organes; 3° *respiration*, qui saisit l'air utile à la vie, l'applique au fluide dérivé de la digestion et de l'absorption, pour rendre ce fluide propre à entretenir la vie et nourrir les organes ; 4° *circulation*, qui n'est qu'une action mécanique de transport, par laquelle le fluide destiné à nourrir les organes est conduit, d'abord de l'appareil digestif où il est absorbé à l'appareil de la respiration où son élaboration s'achève par le contact de l'air ; et ensuite, de cet organe de la respiration à toutes les parties du corps où il doit être mis en œuvre ; 5° enfin, *transpiration*, ou *exhalation cutanée*, par laquelle une partie de la matière qui composait préalablement l'être, est rejetée. Souvent aussi, cette action de décomposition est multiple ; et au lieu d'une seule transpiration, il y a plusieurs *excrétions* ; celle de l'urine, par exemple. Comme dans la conservation matérielle du corps, est aussi comprise l'idée de l'entretien de sa température ; souvent aussi on fait de ce résultat une fonction à part, sous le nom de *calorification*.

Mais, non-seulement le mécanisme de la nutrition varie par le nombre de fonctions qu'il exige, il diffère encore par le degré de complication de cha-

cune d'elles. L'appareil digestif, par exemple, offre mille différences de structure, selon le genre d'alimens dont il doit effectuer l'élaboration. L'absorption est réduite à la préhension des produits digestifs, ou de plus s'exerce sur d'autres sucs provenant de l'économie elle-même. La respiration saisit l'air en nature, ou l'air mêlé à l'eau, et elle est effectuée avec des poumons ou des branchies. La circulation s'accomplit, ou avec des vaisseaux seuls, ou avec le concours réuni de vaisseaux et de cœurs : elle est *simple* ou *double*, selon que les fluides des absorptions ne vont pas ou vont, au contraire, à chaque cercle circulatoire passer en entier par l'organe de la respiration. Enfin, les excrétions sont bornées à une transpiration effectuée par la surface externe du corps, ou sont multiples, et comprennent la fonction de la dépuration urinaire. L'espace nous manque pour donner à ce tableau tout le développement qui serait nécessaire.

Voilà pour la nutrition. Le mécanisme de la reproduction n'est pas moins variable. Dans les cas les plus simples, la reproduction est, comme on dit, *fissipare* ou *gemmipare;* c'est-à-dire qu'à une époque déterminée de sa vie, l'être vivant se partage en plusieurs fragmens qui forment autant d'individus nouveaux, ou détache des bourgeons qui deviennent de nouveaux êtres. Plus haut, cette reproduction exige le concours de *sexes;* mais qui, tantôt sont réunis sur un même individu, qui est ou n'est pas hermaphrodite, et tantôt sont portés chacun par un individu, ce qui partage alors l'espèce vivante en deux individus séparés, le mâle et la femelle. Dans ce dernier cas, tantôt le germe fourni par l'organe sexuel femelle est vivifié par le principe fécondant du sexe mâle, lorsqu'il est déjà sorti du

sein de la femelle; tantôt c'est le contraire, et il y a alors ce qu'on appelle une *copulation*, un *accouplement*. Enfin, tantôt le germe fécondé porte en lui-même tous ses élémens de subsistance jusqu'à son éclosion, et se détache de sa mère sous forme d'œuf, comme dans tous les ovipares : tantôt, ce germe n'a pas en lui tous ses élémens de subsistance et de développement; il doit les puiser dans le sein de sa mère, auquel il adhère pour cela par de véritables racines; et même, après son éclosion, qui se fait au-dedans de sa mère, il doit encore recevoir d'elle pendant quelque tems sa nourriture, comme cela est dans les vivipares.

Enfin, les animaux ne diffèrent pas moins par leur sensibilité et sous le rapport de leurs fonctions de relation, que par leurs fonctions organiques : depuis celui chez lequel l'existence de la sensibilité est douteuse ou bornée seulement à un tact faible et à un goût obtus, jusqu'à l'homme qui, par ses cinq sens, apprécie les diverses qualités de l'univers, qui, par son intelligence, peut ajouter au monde réel un monde imaginaire, dont les nombreuses facultés affectives sont la source de mille jouissances comme de mille douleurs, et qui a enfin des phénomènes expressifs en rapport par leur nombre et leur richesse avec le nombre des sensations qu'ils ont à faire connaître; il y a mille intermédiaires tenant au degré de développement de la partie du corps qui est l'instrument de la sensibilité, c'est-à-dire, le système nerveux. Nous n'avons pas besoin de dire, en effet, que l'organisation a varié dans le même rapport que les fonctions; et que, selon que la vie d'un animal a embrassé une digestion, une respiration, une

circulation, des sexes séparés, des sens nombreux, un moral et un intellect étendu, il y a eu dans la structure de cet animal des organes digestifs, respiratoires, circulatoires, sexuels, sensoriaux, un cerveau, un système nerveux plus ou moins composé, etc.

Toutefois, par cette analyse trop rapide, sans doute, mais que nous ne pouvions cependant étendre davantage, on voit comment notre auteur a pu spécifier tous les phénomènes de la vie sans exception, et en indiquer le caractère. C'était, en quelque sorte, avoir de suite achevé la tâche qu'il avait en vue. Cependant, ce que nous venons de présenter ne forme que la moitié de son ouvrage; et il reste encore trois chapitres dont nous devons entretenir nos lecteurs. L'un, intitulé *des Lois de l'action vitale*, est destiné à faire apprécier, autant que possible, comment se produit chacun des divers phénomènes qu'on vient de faire connaître d'une manière générale. Tous ont exigé le jeu d'un organe, l'action d'une des parties constituantes de l'être vivant; chaque organe n'a agi que lorsqu'il y a été provoqué par le contact, la présence d'un stimulus quelconque; chacun de ces organes est construit de manière à n'entrer en jeu que sous l'influence de ses stimulus propres; et enfin, dans son jeu, rien ne peut être ramené aux forces physiques et chimiques générales, et tout au contraire fonde une exception aux lois universelles; exception qu'on est convenu d'appeler *vitalité*, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à en pénétrer le lien avec le reste de la nature. C'est surtout dans ce chapitre, et dans les suivans, que l'auteur justifie le titre qu'il a donné à son livre, d'*Essai philosophique sur les phénomènes de la vie*. Il y cherche à ramener tous les faits à leur plus

haute généralité ; et cela même nous interdit d'en entretenir nos lecteurs, car les généralités ne sont entendues, qu'autant qu'elles rappellent de suite à l'esprit tous les faits particuliers dont elles sont l'expression, et la physiologie n'est pas encore assez universellement étudiée pour qu'on en soit arrivé à ce point. C'est dans ce chapitre que l'auteur traite de l'*habitude*, qui a sur les êtres vivans une influence si marquée ; des *sympathies*, c'est-à-dire de ces connexions si intimes qui existent entre les diverses parties constituantes d'un être vivant, et dont on ignore souvent la cause matérielle ; enfin, de ce phénomène curieux du *sommeil*, qui ne porte que sur les actions sensoriales, et semble tuer l'animal, en respectant l'être organisé.

Le cinquième chapitre est consacré tout entier à l'étude des phénomènes intellectuels, dont l'importance et le caractère élevé justifient assez l'étude plus spéciale que veut en faire faire l'auteur. Ces phénomènes ont aussi, dans la structure des animaux, un organe affecté à leur production ; ils dépendent des mêmes causes que les phénomènes le plus évidemment matériels et organiques. Consécutivement aux impressions sensitives envoyées au cerveau par tous les organes du corps, ce cerveau a des perceptions, et se fait mille idées qui n'ont aucune ressemblance avec leurs prototypes extérieurs, mais qui entraînent avec elles la conviction de la réalité de ces prototypes. Des actions succèdent à ces impressions, tantôt immédiatement, et alors elles sont dites *instinctives ;* tantôt consécutivement aux associations que l'impression excite, et étant dirigées d'après la conscience de la fin qui doit être produite, et alors elles sont dites *volontaires*. Mais de même que dans les fonctions nu-

tritives, l'application des stimulans, la sensation de leur présence, et la réaction conséquente des tissus contractiles, avaient déterminé irrésistiblement l'ordre de la production des phénomènes; de même aussi dans les phénomènes de la sensibilité relative: et quoi qu'on en ait dit du libre arbitre, il n'y a pas moins de nécessité dans les déterminations de la raison, que dans celles de l'instinct; ou mieux, il ne faut plus distinguer ces deux choses, qui ne diffèrent que du plus au moins. Notre auteur appuie beaucoup sur ce principe de la nécessité morale, et dit que, sans lui, l'expérience ne fournirait aucune conjecture pour l'avenir; et la sagesse, accumulée d'âge en âge, serait sans liaison et sans utilité. D'après lui, les passions ne peuvent pas être contenues par un simple acte de la volonté, mais leurs limites naturelles sont dans leur balance mutuelle qui, dans les animaux bien organisés, est toujours proportionnée aux besoins du moment. En même tems que sir *Morgan* agite ainsi dans ce chapitre des questions de haute morale, il en traite aussi d'importantes relativement à l'idéologie. Selon lui, on a tort de distinguer les facultés de mémoire, de jugement, d'imagination; les phénomènes qu'on leur rapporte tiennent seulement à l'association des idées. A l'occasion du raisonnement, il précise l'influence du langage sur l'art de penser. Dans toute cette exposition, beaucoup de propositions mériteraient d'être relevées; mais cela demanderait un espace qui nous manque.

Enfin, le sixième et dernier chapitre de l'ouvrage contient des observations générales sur la nature des maladies et des remèdes. Dans un tableau des phénomènes de la vie, il ne suffisait pas en effet de traiter de ceux qui se produisent pendant la santé; il fallait

encore considérer ceux qui éclatent pendant les maladies. La maladie n'est pas moins naturelle à l'être vivant que la santé, et conséquemment elle entre de même dans la généralité de la science de la vie. La vie dépend des élémens dont l'être vivant est momentanément entouré ; la santé exige absolument une certaine proportion entre la force des stimulans extérieurs, et celle du principe intérieur de réaction ; et les fonctions sont dérangées, quand la machine reçoit des impressions dans une autre série ou dans un autre degré d'intensité que ceux qui sont coordonnés à ses besoins. D'après cela les principales sources des maladies doivent être cherchées dans les agens qui contribuent immédiatement à la vie, savoir l'*air* et la *diète*. Ici, l'auteur juge successivement l'influence de ces deux agens qui peuvent être si divers en eux-mêmes. Faisant voir en outre que les maladies suivent la balance de l'organisation, il les montre différentes en chaque âge, selon les divers tissus du corps, etc. Niant l'existence d'aucun spécifique, il cherche à caractériser le mode d'action de chacune des classes principales de remèdes, saignées, purgatifs, toniques, diffusibles, etc. Nous sommes d'autant plus autorisés à ne pas le suivre dans ces détails, que, destinés à des médecins de profession, ils ne pourraient que fatiguer nos lecteurs.

Terminons donc par notre jugement sur l'ouvrage de sir *Morgan*. Sans contredit, cet ouvrage prouve dans son auteur de vastes connaissances et un esprit habitué à généraliser, et à le faire le plus souvent avec justesse. Il est peu de pages qui ne présentent des idées remarquables, et exprimées avec bonheur. L'amour de l'humanité et de la philosophie s'y fait ressentir partout ; et souvent les obstacles que les institutions et

les gouvernemens apportent à l'amélioration des sociétés, ont inspiré à l'auteur une honorable indignation. Mais deux défauts borneront l'influence heureuse que pouvait exercer ce livre : le manque de méthode, d'une part; et un langage métaphysique et trop abstrait, de l'autre. Par ces motifs, ce livre sera toujours plus lu par ceux qui savent, que par ceux qui veulent apprendre. Bien que sir *Morgan* dise, en plusieurs endroits de son livre, qu'il l'a surtout destiné aux personnes étrangères à la science médicale; ce livre supposant tous les phénomènes de la vie connus, ne les considérant que dans leur plus haute généralité, n'en parlant que dans des termes métaphysiques et abstraits, ne pourra jamais être goûté que de lecteurs déjà instruits. Souvent, ceux-ci même ne peuvent suivre qu'avec efforts l'auteur, qui se borne à indiquer les plus hautes généralités, sans faire connaître la succession des faits individuels qui l'y ont conduit. Toutes les fois qu'un écrivain oblige ses lecteurs à le deviner, il s'expose à n'être pas entendu, et à voir substituer à ses idées celles des autres. C'est surtout dans les sujets très complexes que la méthode est de rigueur; elle est, à proprement parler, l'exposition philosophique des choses; et elle est d'indispensable nécessité dans les questions de physiologie. Son défaut absolu dans l'ouvrage de sir *Morgan*, a produit la gêne que nous avons éprouvée nous-mêmes dans l'analyse que nous venons d'en faire; et nous ne pouvons trop engager l'auteur à y porter remède dans les éditions nouvelles qu'il est appelé à donner de son ouvrage.

ADELON, *D. M. P.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Histoire de la guerre entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre, *pendant les années* 1812, 1813, 1814 et 1815; *par* H. M. Brackenridge, *citoyen américain; traduite sur la seconde édition par* A. de Dalmas (1).

Parmi les ouvrages dont l'histoire politique et militaire s'est enrichie depuis quelques années en France, on regrettait d'autant plus de ne pas trouver une relation de la guerre entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Angleterre, pendant les années 1812, 1813, 1814 et 1815, que les Français ne peuvent rester indifférens à la gloire d'un peuple dont ils ont favorisé l'émancipation.

Plusieurs écrivains américains se sont exercés sur ce sujet. M. Brackenridge est celui dont l'ouvrage a eu le plus de succès, soit par l'exactitude des faits, soit par l'intérêt que l'auteur a su répandre dans sa narration, soit par l'art avec lequel il a retracé sans confusion les événemens d'une guerre qui avait pour théâtre une si grande étendue de côtes et de frontières, soit enfin, par la sagesse, le patriotisme et la philanthropie éclairée qui respirent dans toutes ses pages. Nous devons savoir gré à M. de Dalmas d'avoir fait passer dans notre langue un ouvrage que toutes nos bibliothèques attendaient, et féliciter M. Brackenridge d'avoir rencontré un interprète dont le style est plein d'énergie et de

(1) Paris, 1820. 2 vol. in-8°, avec une carte du théâtre de la guerre. Corbet, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 63. Prix: 10 fr., et 12 fr. franc de port.

chaleur, sans qu'il cesse jamais d'être élégant et naturel.

M. Brackenridge, dans une introduction tracée à grands traits, déroule le tableau des attentats dont les Anglais, depuis la paix de 1783, ne cessèrent de se rendre coupables envers l'Amérique, pour étouffer cette république naissante qu'ils n'avaient pu vaincre les armes à la main. Il rappelle comment, au mépris des lois de la neutralité, les navires américains ne purent plus parcourir l'Océan que sous le bon plaisir des Anglais; comment ceux-ci, en pleine paix, arrachèrent des vaisseaux de l'Union leurs meilleurs matelots, sous prétexte d'exercer la *presse*, cette indigne pratique nommée à si juste titre la *traite des blancs;* comment, enfin, foulant aux pieds tous les droits des nations, ils engagèrent, par des menées sourdes et perfides, les peuplades indiennes à porter le carnage et la ruine sur les terres de la fédération. A une conduite si odieuse, le gouvernement des Etats-Unis n'opposa long-tems que des remontrances pacifiques; mais sa longanimité eut un terme, et, le 19 juin 1812, le Congrès déclara la guerre à la Grande-Bretagne.

A cette époque, les troupes de ligne de l'Union ne montaient qu'à près de 5,000 hommes, et encore ces troupes étaient dispersées sur un territoire immense. Les officiers qui avaient servi dans la guerre de la révolution, étaient âgés, et avaient perdu, dans un long repos, l'habitude des combats. Le président fut autorisé à accepter les services de 50,000 volontaires, et à appeler sous les armes 100,000 hommes de milices. Mais ces volontaires, ces miliciens pouvaient-ils être opposés avec succès à des troupes aguerries, et le gouvernement devait-il compter sur leur empressement à

répondre à ses réquisitions, et sur leur soumission aux ordres de leurs chefs?

Si, dans quelques circonstances, on éprouva de la peine à réunir les milices, dans d'autres on ne put accepter les services de tous les volontaires qui se présentaient. Souvent la bouillante ardeur qui animait ces soldats-citoyens contraria les opérations militaires, et leur insubordination, surtout au commencement de la guerre, où ils abandonnèrent quelquefois les chefs qui avaient perdu leur confiance ou provoqué leur mécontentement, ne fit que trop sentir l'inconvénient des troupes levées à la hâté, et qui n'ont pas encore eu le tems d'apprécier l'importance d'une discipline exacte et sévère pour le succès et le salut même des armées. Aussi, les premières opérations militaires eurent-elles les plus fâcheux résultats.

Le général Hull, homme sant talent et sans énergie, qui n'avait d'autre titre à la confiance de ses concitoyens que d'avoir déjà servi pendant la guerre de la révolution, était entré dans le Canada, dès le commencement des hostilités, et avant que les Anglais eussent pris aucunes dispositions de défense. Il pouvait s'emparer aisément du fort Malden, l'un des principaux postes de la frontière canadienne; mais, sans profiter de son avantage, il perdit en vains préparatifs le tems le plus précieux; et bientôt, à l'approche de quelques bataillons anglais, il se retira sur le territoire de l'Union, où, suivi par l'ennemi, il ne tarda pas à signer une capitulation honteuse, qui livrait aux Anglais l'armée qu'il commandait, ainsi que tout le pays confié à sa garde.

Cet événement excita au plus haut degré l'indignation de tous les citoyens de l'Union; ils sentirent que

l'honneur national était compromis, et ils mirent tout en œuvre, pendant l'hiver, pour préparer les moyens de venger le cruel affront qu'avaient éprouvé leurs armes. Des troupes de ligne furent enrôlées; les milices et les volontaires furent formés à la discipline; et, dès le commencement de 1813, le courage avec lequel la faible garnison du fort Meigs soutint les attaques d'une armée anglaise, et la força même de se retirer, prouva suffisamment que les Américains n'étaient point dégénérés, et qu'ils étaient les dignes descendans de ces courageux patriotes qui avaient scellé de leur sang l'indépendance de leur pays. D'autres faits d'armes, tels que les deux prises d'York, capitale du haut Canada, les victoires du général Jackson sur les Creeks, et la belle défense de la ville de Sackettsharbour, dépôt naval des Américains sur le lac Ontario, recommandent cette même campagne de 1813. Dans celle de 1814, les Américains se couvrirent de gloire, aux batailles de Chippewa et de Niagara, et surtout dans la brillante sortie qu'ils firent pendant qu'ils étaient assiégés dans le fort Erié; sortie qui eut pour résultats de détruire en deux heures des ouvrages immenses, qui avaient coûté aux Anglais plus de six semaines de travail, et de mettre ceux-ci dans l'impossibilité de continuer le siége qu'ils avaient entrepris.

Enfin, dans la dernière action de la guerre, le 8 janvier 1815, jour à jamais célèbre dans les fastes de l'Union, le général Jackson, secondé par trois ou quatre mille Américains, fit éprouver aux armes anglaises, dans les environs de la Nouvelle-Orléans, une humiliation peut-être plus complète encore que celle qu'elles avaient subie en France, en 1814, sous les murs de Toulouse.

Si, pendant cette guerre mémorable, les armées de terre eurent de nombreux et brillans avantages, la faible marine des États-Unis, composée seulement de quelques frégates et de quelques corvettes, et qui semblait devoir être anéantie par les puissantes flottes de l'Angleterre, obtint, dès le commencement des hostilités, des succès qui tiennent du prodige. Lorsque le congrès se rassembla, au mois de novembre 1812, c'est-à-dire, cinq mois seulement après la déclaration de guerre, il fut prouvé, par des rapports authentiques, que déjà 250 navires, dont 50 d'armés, 3000 prisonniers et 575 canons étaient tombés au pouvoir des vaisseaux de l'Union. L'Angleterre, blessée dans le principe même de sa force, fut cruellement mortifiée. Vainement chercha-t-elle à dissimuler les affronts qu'elle avait essuyés, elle ne put les cacher; et, en dépit de ses nombreuses escadres qui parcouraient toutes les mers à la poursuite de la marine américaine, celle-ci conserva de tels avantages, que les Anglais en vinrent au point de refuser tout engagement naval, lorsqu'ils n'avaient pas une grande supériorité de forces. L'auteur retrace avec soin les exploits des commodores Rodgers, Chauncey, Decature, Porter, Bainbridge, Perry et Macdonough; des capitaines Stull, Jones, Reid; et cette partie de l'ouvrage n'en est pas la moins intéressante. M. Brackenridge accuse quelques généraux et amiraux anglais d'atrocités inouies dans les guerres modernes, et réfute avec chaleur les prétextes dont le gouvernement anglais a cherché à couvrir ces atrocités. L'incendie de Washington que ce gouvernement n'a pas désavoué, et qui a excité une indignation générale, même en Angleterre, fut sans contredit l'événement qui contribua le plus à l'heureuse issue que la guerre

eut pour l'Amérique. En effet, à la nouvelle de cet horrible attentat, digne des siècles de barbarie, tous les Américains se réunirent dans un besoin commun de vengeance; l'esprit de parti, qui avait jusque-là paralysé en quelque sorte les opérations du gouvernement, disparut tout-à-coup; la même opinion, les mêmes sentimens régnèrent d'un bout à l'autre de l'Union, et l'on vit, dit l'auteur, une nation d'hommes libres prête à se lever dans sa force pour repousser des hordes barbares.

Après avoir fait connaître succinctement les principales circonstances de cette guerre importante, nous aurions désiré pouvoir entrer dans quelques-uns des détails pleins d'intérêt que donne l'auteur, tant sur la manière dont les Américains s'y étaient pris pour introduire chez les Indiens un commencement de civilisation, que sur les machinations perfides employées pour entraîner ces malheureux à s'armer contre leurs bienfaiteurs; mais nous sommes forcés de renvoyer à l'ouvrage même, où nous pouvons assurer qu'on puisera, d'après des preuves multipliées, la conviction que l'Amérique-Unie, grâces à ses institutions généreuses, aux nobles sentimens qui animent ses citoyens, est déjà une grande et puissante nation, digne de l'admiration de tous les amis d'une sage et véritable liberté.

Pour justifier ce que nous avons dit du style du traducteur, et faire connaître les résultats généraux de la guerre, nous croyons devoir transcrire ici le portrait d'un chef indien, tué à la bataille de la rivière Thames, et les réflexions qui terminent l'ouvrage.

« Ainsi périt Tecumseh, le plus grand, le plus illustre de tous les guerriers qui levèrent jamais contre nous le *Thomahawk* (1); avec lui s'évanouit le dernier es-

(1) Hache de guerre des Indiens.

poir des Indiens. Depuis nombre d'années, ce vaillant chef travaillait sans relâche à unir toutes les tribus indiennes pour opposer une digue insurmontable aux progrès de la civilisation ; et il est à croire que, si les premiers Européens qui vinrent habiter l'Amérique avaient eu affaire à un pareil homme, ce vaste et riche continent serait encore inculte et sauvage. Tecumseh avait à peine quarante ans ; depuis son enfance, il s'était trouvé à tous les engagemens contre les blancs ; jamais il ne montra la froide férocité de ses compatriotes : terrible au milieu des combats, il faisait rarement des prisonniers ; mais quand une fois il avait donné quartier à un ennemi, il le protégeait contre toute insulte. On le vit, après l'action où le colonel Dudley perdit la vie, tuer de sa propre main un chef indien, pour avoir massacré des hommes qui avaient déposé leurs armes. Tecumseh avait reçu de la nature le sceau de la grandeur ; et si le hasard l'avait fait naître au siége des lumières, nul doute que, par ses éminentes qualités, il ne se fût placé au nombre des hommes les plus distingués : doué de la plus vaste intelligence, de l'ame d'un héros, il y joignait l'aspect le plus imposant, et qui seul suffit pour le faire reconnaître parmi les morts, quoiqu'il ne portât aucune marque distinctive. Lorsque le général Proctor lui annonça que le roi d'Angleterre le faisait brigadier général, en récompense de sa conduite à Browstown et à Magagua, et qu'il voulut lui ceindre une écharpe de soie, il refusa ce présent avec une noble fierté. Sans autre titre que son génie supérieur, il exerça un empire sans bornes sur ses compatriotes, et jamais aucun chef n'osa lui disputer la prééminence. . . . . .

« On rapporte que le sage Franklin, entendant nom-

mer notre première lutte contre l'Angleterre, *la guerre de l'Indépendance*, s'écria : *Dites donc, la guerre de la Révolution ; celle de l'Indépendance est encore à venir !* Elle est maintenant terminée, et elle a mis fin pour jamais à l'espoir que l'Angleterre conservait encore de nous ramener tôt ou tard sous sa domination. Notre superbe rivale vient d'apprendre, à ses dépens, qu'il est moins coûteux de nous rendre justice que de nous forcer à nous la faire nous-mêmes. Deux mille navires capturés au détriment de son commerce, sa marine militaire humiliée, les débouchés de ses manufactures considérablement diminués, son énorme dette accrue de plusieurs millions sterling : tels furent les fruits qu'elle recueillit d'une guerre à laquelle ses criantes injustices avaient pu seules nous porter. Mais ce n'est pas tout ; durant cette guerre, elle eut encore l'amer chagrin de voir que nos braves marins avaient une supériorité marquée sur les siens, et que ses projets de conquêtes, quand elle voulait les mettre à exécution, n'avaient d'autres résultats que de conduire à la mort l'élite de ses armées. En rapportant, quand on le lui demandait, ses ordres du conseil, en renonçant volontairement à l'odieux usage de presser nos matelots, l'Angleterre pouvait éviter tous ces malheurs ; mais l'orgueil de son gouvernement ne voulut rien céder, et il nous fallut prendre les armes pour la forcer à reconnaître nos droits, et à nous traiter avec le respect dû à une grande et indépendante nation. »

« Quant à nous, ne perdons jamais de vue les importantes leçons que l'expérience nous a données. Ayons une politique franche, loyale et basée sur la justice. Restons en paix, tant que nous le pourrons avec honneur ; mais ne souffrons aucun affront, et soyons tou-

jours prêts à venger ceux qu'on pourrait nous faire. Enfin, soyons bien convaincus que, si nous ne devons pas aspirer à la gloire funeste des conquêtes, nous sommes du moins assez puissans pour repousser toute agression étrangère. » DUPÉRON.

HISTOIRE DE RUSSIE, *par M.* KARAMSIN, *traduite par MM.* SAINT-THOMAS *et* JAUFFRET (1).

M. KARAMSIN passe pour un des meilleurs auteurs vivans de la Russie; quelques essais littéraires avaient commencé sa réputation; son ouvrage historique l'a fondée solidement. Ce livre a valu à l'auteur de grandes distinctions de la part de son souverain; cependant, ces récompenses ne prouveraient que la satisfaction du gouvernement, si les suffrages du public n'étaient pas venus s'y joindre. Indépendamment du mérite réel de cet ouvrage, on doit attribuer en partie le grand succès qu'il a obtenu à ce que la Russie manquait d'une véritable histoire nationale et complète: ce n'est pas qu'elle n'eût auparavant des historiens assez estimés; mais ils avaient écrit dans un tems où beaucoup de documens étaient encore ensevelis dans l'oubli, et où l'art d'écrire n'était point parvenu en Russie au degré de perfection où il est actuellement. Il a été long-tems du bon ton dans les hautes classes de la Russie, comme dans les cours d'Allemagne, de cultiver le français aux dépens de la langue nationale: cette préférence, honorable pour la lan-

(1) Paris, 1819. — L'ouvrage entier doit avoir huit volumes. Voyez l'annonce détaillée de cette traduction, *Rev. Encl.*, T. II, pag. 552 et 553.

gue française, pouvait être blâmée chez les hommes qui lui sacrifiaient leur idiome maternel; mais on a senti enfin en Russie, et peut-être aussi dans les petites cours allemandes, que s'il est du bon ton de parler une langue étrangère, il est de la bonne éducation de connaître à fond celle de son pays.

L'histoire écrite par M. Karamsin a donc fait une grande sensation, comme un des ouvrages les plus importans et les mieux écrits que la littérature russe ait produits jusqu'à ce jour. Elle avait de plus le mérite d'être le fruit de longues recherches qui ont été secondées par le gouvernement et par les grands de Russie; circonstance essentielle pour l'histoire d'un pays qui ne possède pas, à beaucoup près, ce grand nombre de livres imprimés, dont les bibliothèques historiques des autres pays de l'Europe sont abondamment fournies. Enfin, ce qui achève d'assigner à l'auteur un rang supérieur à celui de ses devanciers, c'est qu'on remarque dans son ouvrage une diction élégante et pure, une imitation quelquefois heureuse des grands modèles historiques de l'antiquité, une suite de récits attachans, et souvent pleins d'intérêt; enfin, des faits éclaircis à l'aide d'une critique judicieuse.

Hors de la Russie, cette réunion d'avantages fera peut-être regretter que l'auteur n'ait pu en ajouter un autre non moins important pour l'historien, et qu'il ne dépend pas toujours de lui de se donner; je veux dire, une position tellement indépendante, que l'historien puisse dire, sans aucun ménagement, la vérité tout entière. On s'aperçoit, dès le début, que l'auteur n'a pas été entièrement libre d'exprimer sa pensée; il fait observer, avec raison, que *l'histoire est, en quelque sorte, le livre sacré des nations, le testament*

laissé par les ancêtres à la postérité; le complément et l'explication du présent, le guide de l'avenir. Puis, il continue en ces termes : « Les souverains et les législateurs agissent d'après les indications de l'histoire; ils en consultent attentivement les pages, ainsi que les navigateurs consultent leurs cartes marines. La sagesse humaine a besoin de tant d'expérience, et la vie est si courte! Il importe de connaître comment, de toute antiquité, les passions séditieuses ont troublé la société, et par quels moyens le pouvoir bienfaisant de la raison a su réprimer leur choc impétueux, afin d'établir l'ordre, de concilier les divers intérêts des hommes, et de leur procurer tout le bonheur qu'on peut se procurer sur la terre. Un simple citoyen même doit également lire l'histoire : elle le réconcilie avec l'apparente imperfection des choses, en la lui présentant comme l'apanage de tous les siècles. Pour le consoler au milieu des calamités publiques, elle lui en montre de semblables et de plus terribles encore auxquelles l'État n'a pas succombé. Elle nourrit nos facultés morales; et, par ses arrêts équitables, elle dispose l'ame à la justice, cette précieuse base de notre bien-être, qui établit la concorde parmi les hommes. »

Si l'historien avait écrit son ouvrage en Angleterre ou en Amérique, il aurait, ce me semble, indiqué avec plus de franchise la véritable utilité de l'histoire. Cette science, aurait-il dit, donne de grandes leçons aux princes et aux peuples; elle enseigne aux uns que, s'ils méconnaissent les droits de l'humanité, s'ils usurpent un pouvoir arbitraire, s'ils prodiguent la faveur et les priviléges à une classe aux dépens des autres, s'ils oublient enfin qu'ils ne gouvernent que pour représenter la volonté des nations, ils préparent des ca-

lamités sans nombre à leurs États, et hâtent la chute de leur dynastie. Elle enseigne aux nations que la vraie grandeur des États est fondée sur la liberté, le patriotisme, la justice et les lumières de la raison; que plus les peuples sont éclairés, plus ils ont de source de prospérité; et, qu'en respectant toujours le repos et l'indépendance des autres peuples, ils assurent leur propre tranquillité. Enfin l'histoire offre des instructions et des consolations au simple citoyen; elle lui fait voir que l'homme possède tous les moyens de se rendre heureux; que, réuni en société, il est toujours assez fort pour résister à l'oppression, et pour éloigner de lui les calamités accidentelles, ou du moins pour en diminuer les effets.

L'histoire de Russie offre, comme celle de tous les autres peuples de l'Europe, une suite malheureusement trop longue de guerres civiles, d'invasions, de conquêtes, d'actes de barbarie, et de règnes despotiques. La législation, les mœurs, le culte, tout conserve, pendant près de dix siècles, l'empreinte de la grossièreté des tems d'ignorance et de superstition. Cependant, l'histoire des autres peuples de l'Europe offre au philosophe un sujet de consolations dans ces efforts continuels que fait la société civile pour conserver ou pour recouvrer sa liberté primitive, et pour préserver au moins une partie de ses droits des atteintes du pouvoir et de la force. On voit renaître de tems en tems des institutions presque aussi anciennes que la société, et inventées pour en garantir les droits. Quelques peuples ne les ont même jamais perdues, et en jouissent depuis un tems immémorial. Ce sont là les véritables titres de la gloire des nations; ils prouvent qu'elles ont su conserver leur dignité morale, et

qu'elles ont connu la valeur du dépôt précieux que leur avaient transmis leurs ancêtres.

Les premiers parlemens et les États-généraux, en France, rappelaient les assemblées populaires des Francs; le jury existe en Angleterre, depuis le tems des Saxons; les Allemands ont conservé long-tems des restes de la liberté germanique. L'histoire de Russie ne présente pas, malheureusement, un spectacle aussi consolant. Depuis les tems anciens jusqu'à notre siècle, le peuple y a été condamné à une soumission passive, et exclus de toute participation aux affaires publiques; l'ordre de succession même, qui était une loi fondamentale dans tous les autres pays, dépendaît en Russie de la volonté arbitraire des autocrates: c'était tantôt le frère aîné du prince, tantôt un des fils, tantôt le fils aîné, qui succédait au père. La servitude appesantit encore son joug, en Russie, sur des milliers de malheureux. Quant à ces institutions conservatrices de la liberté publique, que notre génération, avertie par les malheurs du passé, a raison de réclamer avec tant de constance, partout où elles n'existent pas encore, et partout où elles ont été détruites, on n'en trouve que de faibles traces dans la longue barbarie des habitans de la Russie. C'est à cause de leur rareté même que ces indices deviennent précieux; et il serait digne du talent d'un Russe patriote de recueillir avec soin toutes les données qui se rapportent, dans l'histoire de sa patrie, à ces lueurs d'un régime libéral: j'en indiquerai quelques-unes que M. Karamsin fait connaître, dans les intéressans aperçus moraux par lesquels il interrompt fort à propos, de tems en tems, à la manière de Voltaire et des bons historiens de nos jours, le récit long et embrouillé des événemens historiques.

« Dans une copie du Code d'Yaroslof, trouvée à Novogorod, dit l'auteur, on lit que, dans tous les procès, le demandeur devait paraître avec l'accusé devant douze citoyens jurés assermentés, qui, selon leur ame et conscience, devaient en discuter toutes les circonstances, laissant d'ailleurs aux juges le droit de déterminer la peine et de la faire appliquer. » Puisqu'il n'est plus fait mention de l'institution du jury dans les siècles suivans, il est évident que les successeurs d'Yaroslof ont dépouillé leurs sujets de cette garantie précieuse de la justice; et, sans doute, le peuple, trop ignorant pour en sentir le prix, n'a rien fait pour conserver la jouissance d'une institution qu'il devait vraisemblablement aux Varègues ou pirates et aventuriers du nord, qui donnèrent les premiers princes à la Russie.

Le système représentatif n'était pas non plus entièrement inconnu aux anciens Russes; mais l'autocratie avait tant d'intérêt à détruire toutes les bornes de son pouvoir, qu'il ne faut pas s'étonner si l'histoire en fait à peine connaître les élémens. « Monomaque, affligé du spectacle de l'anarchie et du désordre qui régnaient en Russie, dit M. Karamsin, voulut remédier à un mal si funeste, en instituant des conseils généraux ou assemblées de princes, qui rallumassent dans les cœurs l'amour de la patrie. » Mais, comme pour nous dégoûter de ces conseils généraux, l'historien ajoute aussitôt: « Ce fut à la suite d'un de ces conseils que l'infortuné Vassilko fut privé de la vue, et que Gleb de Resan trempa ses mains dans le sang de ses frères. » On ne voit point, par ces passages, s'il existait auparavant en Russie un système représentatif quelconque; on n'y voit pas non plus si, dans ces conseils généraux,

le peuple était représenté comme la grande noblesse ; mais, deux siècles après, c'est-à-dire, vers 1300, l'historien fait mention du rétablissement momentané des diètes instituées par Monomaque. « Sviatopolk et André, dit notre auteur, ne pouvant, ni l'un ni l'autre, réprimer par la force les princes apanagés, crurent à propos d'essayer les voies de conciliation, pour parvenir à ce but si désirable. On voyait également siéger dans ces assemblées solennelles les ecclésiastiques de la plus haute distinction, interprètes des lois sacrées de la vérité et de la conscience. La première de ces assemblées se tint à Dmitrof, à la mort de Féodor D'Yaroslavle. André y termina à l'amiable tous les différens avec son fils Daniel, ses neveux Jean et Michel ; etc. »

Les diètes de Monomaque étaient donc, comme il résulte de ce passage, plutôt des conseils d'arbitrage que des assemblées nationales, et on ne s'y occupait que des affaires des princes. Dans la suite de l'histoire de Russie, il n'est plus question de ces diètes ; et l'autocratie des czars, appuyée sur l'aristocratie des boyars et la hiérarchie du clergé, établit un empire absolu dans lequel se perdirent aussi les droits des communes que possédaient d'abord quelques villes puissantes, telles que Novogorod et Kief, résidences des princes souverains. Novogorod, qui avait un système municipal semblable à celui qui régissait, dans le moyen âge, presque toutes les villes de l'Europe, essaya même de limiter les bornes du pouvoir des princes, qui tiraient leur autorité de la possession de cette ville, riche de son commerce avec l'Allemagne. M. Karamsin représente ces efforts des Novogorodiens comme une sorte d'usurpation et de licence. « Les conseils publics (c'est ainsi qu'il désigne leur assemblée

municipale) donnaient leurs avis au prince, lui proposaient leurs *prétentions*, et décidaient quelquefois de son propre sort en législateurs suprêmes. » L'historien avoue que le droit de voter dans cette assemblée législative, n'était acccordé qu'aux plus anciens citoyens, aux boyards, aux militaires et aux marchands. Mais il paraît que ce faible rempart de l'indépendance des citoyens succomba bientôt aux atteintes du pouvoir, et que le peuple se soumit dès-lors sans résistance au joug de ses maîtres.

Il m'a semblé qu'à une époque où les nations reproduisent avec orgueil les monumens de leur liberté, pour prouver qu'elle est plus ancienne que le despotisme, et où celles qui n'en ont pas, en élèvent de nouveaux plus dignes de notre siècle éclairé, que les débris informes des institutions du moyen âge, il serait intéressant de faire voir que, dans la Russie même, ces institutions n'ont pas été entièrement inconnues; si elles y ont laissé de plus faibles traces que partout ailleurs, il faut probablement en attribuer la faute à la position particulière de cet empire, qui, ayant eu pendant long-tems plus de rapports avec l'Asie qu'avec l'Europe, a dû prendre plutôt les mœurs asiatiques, que celles des Européens civilisés. Le règne des Tartares n'a pas dû contribuer à diminuer cette longue barbarie. Mais, aujourd'hui, des relations multipliées à l'infini unissent la Russie aux Etats d'Europe; les lumières y pénètrent sans obstacle, et il est impossible que la servitude n'y fasse bientôt place aux institutions libérales, que l'esprit du siècle regarde avec raison comme les plus propres à régir les nations, et à garantir la stabilité des États.

Une remarque qui n'échappera, sans doute, à au-

cun lecteur attentif de l'Histoire de Russie, c'est que les soulèvemens du peuple y ont été aussi fréquens que les actes violens et arbitraires des princes, et que les sujets, accablés par la force despotique, se sont vengés, dans beaucoup de circonstances, par des révoltes et des trahisons; la servitude avait abruti le peuple, et le sentiment de sa faiblesse le poussait à la perfidie. Cependant, dans ces trahisons mêmes, les Russes gardaient encore la naïveté de leur caractère primitif. J'en citerai un exemple, qui fera connaître en même tems la manière de narrer de l'historien, et le style de ses traducteurs.

Le grand prince Igor, après la mort de Vsevolod, fit rassembler devant le palais les habitans de la ville de Kief; il exigea d'eux un double serment de fidélité, et les congédia ensuite; l'historien continue ainsi :

« Les citoyens, dont les désirs n'étaient point encore entièrement satisfaits, se rassemblèrent de nouveau en conseil public, où ils appelèrent leur prince; le frère d'Igor arriva seul et demanda ce qu'ils désiraient : « La justice! s'écria le peuple; les juges nommés par Vsevolod ont opprimé les faibles; Ratscha a dévasté Kief, et Vouychegorod l'a été par Goudar. Sviatoslaf, jurez pour vous et pour votre frère, que désormais vous serez vous-mêmes nos juges, ou que vous choisirez, pour vous remplacer, les seigneurs les plus dignes de ce noble emploi. » Le prince descendit de cheval, baisa la croix, et promit au peuple que le nouveau souverain remplirait envers le peuple tous les devoirs du père le plus tendre; qu'ils n'auraient plus de dilapidateurs pour juges, mais les seigneurs les plus connus par leur probité, qui se contenteraient de l'impôt légal, au lieu de surcharger les accusés d'autres contribu-

tions. « Agréez le tribut de notre reconnaissance, dirent les citoyens, et comptez maintenant sur notre fidélité. » Le grand prince Igor renouvela les mêmes protestations aux députés du peuple, et croyant la chose terminée, il se mit tranquillement à table. Cependant, la populace rebelle se précipita en foule, pour piller la maison de l'opulent Ratscha, qu'elle avait en horreur, et ce ne fut qu'avec les plus grandes peines que Sviatoslaf parvint à rétablir l'ordre. »

Igor, oubliant bientôt ses sermens, ferma les yeux sur les vexations des boyards; alors, les habitans de Kief, ne reconnaissant plus un prince parjure, comme souverain légitime, appellent secrètement le prince Ysiaslaf, pour régner sur eux. Ils continuent d'assurer Igor de tout leur zèle; mais, dès que Ysiaslaf approche de la ville, ils se déclarent pour lui. Igor marche au-devant de son compétiteur au trône, sans qu'ils y mettent obstacle; il perd la bataille, et il est enfermé dans le cachot d'un couvent, par son vainqueur qui prend sa place dans la ville de Kief.

Il n'a encore paru de la traduction de l'ouvrage de M. Karamsin, que les quatre premiers volumes. Ainsi, nous ne pouvons porter un jugement sur l'ensemble de cette Histoire, à laquelle l'auteur paraît encore travailler, quoiqu'il en ait déjà publié huit volumes. Les traducteurs ont eu une grande difficulté à vaincre, en reproduisant dans une autre langue les mots et les phrases d'une langue qui a si peu d'analogie avec le français; ils ont heureusement surmonté cet obstacle, et à peine s'aperçoit-on, à la lecture de leur traduction, que l'ouvrage a été composé en russe; leur version se recommande encore par la fidélité, puisqu'elle a été revue et approuvée par l'auteur lui-même. DEPPING.

ANNALES DES LAGIDES, ou *Chronologie des Rois Grecs et d'Égypte, successeurs d'Alexandre-le-Grand; ouvrage couronné par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, au Concours de l'année* 1818, *et accompagné de tableaux chronologiques et de deux planches de médailles; par M.* CHAMPOLLION-FIGEAC (1).

CEUX qui suivent avec quelque assiduité les travaux des diverses Académies de l'Institut, ont pu voir, dans le rapport imprimé en 1814, sur ceux de l'Académie des belles-lettres, que l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons s'occupait de recherches sur les calendriers de l'antiquité. C'était, à quelques égards, un sujet tout neuf; et l'extrait des premières communications faites à l'Institut par le même auteur, laisse déjà entrevoir les résultats dont ses *Annales des Lagides* présentent une importante explication. On avait, en effet, jusque-là beaucoup de systèmes de chronologie générale; mais ceux qui avaient étudié la matière à fond savaient aussi apprécier le peu de valeur de ces systèmes et toute leur inexactitude, lorsqu'ils se rappelaient que les auteurs, et même les monumens de l'antiquité, contenaient une foule de dates de faits histo-

(1) Paris, 1820. 2 vol. in-8°. Charpenat, rue Christine, et Nicolle, rue de Seine. Prix, 15 fr., et 18 fr. par la poste.

Nous devons ajouter que cet ouvrage a été plusieurs fois mentionné très honorablement dans le cours d'histoire professé au Collége royal de France, par M. Daunou, auquel il a servi de guide pour l'histoire de l'ancienne Égypte. N. D. R.

riques, sur lesquelles on n'avait rien obtenu d'assuré, parce qu'on n'avait pas la conviction d'avoir rapporté exactement sur l'année julienne ces mêmes dates exprimées selon divers calendriers peu ou mal connus. On a donc justement applaudi au zèle ardent avec lequel M. Champollion-Figeac a entrepris de restaurer, pour ainsi dire, tous ces calendriers, de faire connaître les concordances qu'il y a entre eux et leurs rapports avec l'année julienne, afin d'avoir une traduction exacte des dates de ces faits historiques, et quelques points certains pour la chronologie ancienne, au milieu de tant d'autres incertitudes, dans le long espace de tems qu'elle embrasse.

Il serait facile de faire voir que l'ouvrage qui nous occupe, justifie déjà toutes les espérances qui furent alors conçues; mais le suffrage imposant qui le recommande au public, est une assez forte garantie en faveur de notre assertion. « On s'y propose, dit l'auteur, de » présenter la chronologie des rois grecs macédoniens » d'Égypte, successeurs d'Alexandre-le-Grand; de » réunir, sur la foi des monumens et des auteurs les » plus accrédités, les faits qui appartiennent à l'his- » toire de ces rois, et de rapporter à des dates précises » tous ceux de ces faits dont l'époque peut être exacte- » ment déterminée. » C'est, en effet, ce que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait demandé par son programme.

L'auteur s'est exactement conformé à ce vœu, et il a présenté, selon l'ordre des tems, la succession des rois de la famille de Lagus, ou des Ptolémées, et le tableau des faits importans de chaque règne. Nous ne pouvons le suivre pas à pas dans son travail, le mode de rédaction que nous imposent la nature et l'esprit de

ce recueil, ne nous le permettant point. Ainsi, nous dispensant d'entrer dans les détails de la méthode usitée par l'auteur pour obtenir les résultats nouveaux que son livre présente en assez grand nombre, nous nous bornerons à mentionner l'heureux emploi qu'il a fait des travaux des anciens astronomes grecs, et notamment de l'*Almageste* du fameux Ptolémée, pour bien connaître les époques générales et particulières de l'histoire des Ptolémées, rois d'Égypte, en rapprochant quelques-unes de ces époques de certaines observations célestes recueillies par les astronomes grecs, et dont M. Champollion-Figeac détermine d'abord la date en style julien. Nous ne donnerons aussi qu'une simple indication de la plupart des principaux faits nouvellement acquis à l'histoire par notre savant auteur; tels sont les suivans : 1°. D'après le canon des rois qui précède l'*Almageste*, on ne comptait ordinairement pour les Ptolémées, que dix règnes dans l'espace de 294 années; leurs *Annales* font reconnaître seize princes, formant quatre branches, et qui donnèrent, dans cet intervalle, vingt et un règnes successifs. 2°. L'auteur des *Annales* propose, au sujet du classement des médailles des Ptolémées, quelques vues générales d'une grande utilité, en même tems qu'il explique les diverses ères selon lesquelles ces médailles sont datées. 3°. Il explique aussi une médaille de Cléopâtre, deux fois publiée par Pellegorin, dont l'opinion était adoptée par le célèbre Eckhel et autres savans numismatiques; et il fait voir, *le premier*, que la double date de cette médaille appartient au règne de Cléopâtre et à l'ère qu'elle institua, lorsqu'elle prit le titre de *Nouvelle Déesse;* ce qui est confirmé par un fragment grec de Porphyre, que M. Champollion cor-

rige fort heureusement, et qu'il applique à cette curieuse médaille qu'il a nouvellement publiée. 4°. Des inscriptions grecques, récemment découvertes en Égypte, apprenaient des faits absolument ignorés, relatifs à quelques-uns des Ptolémées : ces faits sont exactement recueillis dans leurs *Annales*, et ces inscriptions, pour la plupart inédites, sont rapportées textuellement dans l'*Appendix*. 5°. On remarque aussi dans cet *Appendix* un aperçu géographique de l'expédition de Perdiccas contre la basse Égypte, d'après le texte de Diodore de Sicile ; une explication sur quelques citations faites dans l'ouvrage, d'après le *texte égyptien* de la célèbre inscription de Rosette, dont l'auteur détermine aussi la date julienne exprimée dans le monument, selon le calendrier égyptien et selon le calendrier macédonien ; un tableau des surnoms royaux et populaires des Ptolémées, dressé dans l'intention d'éclaircir les doutes formés sur ces surnoms, par suite de l'incertitude des anciens eux-mêmes. Un curieux Mémoire explicatif de la date égyptienne d'une inscription grecque, gravée sur le colosse de Memnon, à Thèbes d'Égypte (avec sept médailles); enfin, la concordance des années de Nabonassar avec l'année julienne, pendant la durée de l'empire des Lagides, et un tableau de tous les calendriers employés dans cet ouvrage. Nous devons dire aussi que les faits qui s'y trouvent consignés, sont résumés dans un canon chronologique dressé selon l'année julienne, les olympiades, l'ère égyptienne de Nabonassar, l'ère des Lagides et les années de leurs règnes, et qu'une ample table alphabétique des matières termine le second volume.

Cette indication sommaire des diverses parties de cet

ouvrage, si rempli de notions historiques, recueillies par une critique sage, variée et fort érudite, doit le recommander particulièrement aux savans, surtout pour le soin que l'auteur a eu, comme il l'annonce lui-même, d'y répandre beaucoup de détails, susceptibles d'éclairer également d'autres questions de tems, et qui ramènent la chronologie à ses principes élémentaires. C'est un soin dont on ne peut que lui savoir gré, car ces détails ont presque toujours pour objet d'expliquer des dates anciennes; et, jusqu'ici, cela nous a paru bien plus difficile, que de faire des systèmes généraux de chronologie; car, le nombre de ces systèmes, tous différens entre eux, ne nous paraît guère propre à en recommander aucun. Mais on peut espérer aujourd'hui que cette branche essentielle des sciences historiques ne restera plus en arrière des autres, qui ont déjà fait d'importans progrès; et certes, l'ouvrage dont nous venons de rendre compte, devra contribuer efficacement à sa progression. NICOLO-POULO.

N. B. Nous sommes informés qu'on vient de publier de *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre et sur la chronologie des Ptolomées*, ou *Examen critique de l'ouvrage de M. Champollion-Figeac, intitulé* Annales des Lagides, *par M. J. Saint-Martin* (122 pag. in-8°), et que M. Champollion-Figeac va publier aussi une *Nouvelle exposition de la Chronologie des Annales des Lagides.* N. D. R.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

MÉMOIRES HISTORIQUES *sur la vie de M. Suard, sur ses écrits, et sur le dix-huitième siècle; par Dominique-Joseph* GARAT (1).

LORSQUE, pour la première fois, l'on entend parler du livre de M. Garat, et que, pour la première fois, on jette les yeux sur son frontispice, une réflexion vient naturellement à l'esprit; c'est l'étrange rapprochement du nom qui partage, avec le XVIIIe siècle, l'honneur de faire le sujet de ces Mémoires. Chacun mesure d'un coup-d'œil la disproportion de taille du bel-esprit académicien, avec l'imposante stature du siècle qui fut celui de Voltaire et de J.-J. Rousseau, et encore celui de l'Assemblée Constituante et de la Convention. Cette impression ne s'efface pas après la lecture de l'ouvrage; mais, si l'on ne se croit pas autorisé à prononcer la justification complète de l'auteur, sur le choix de son cadre, on trouve du moins des motifs de l'excuser. D'abord, on est presque séduit par les ingénieux artifices de l'amitié, sans cesse occupée à relever l'importance ou le mérite de l'objet de son panégyrique, et l'on admire, presque involontairement, l'habileté avec laquelle M. Garat s'efforce d'élever son héros, au moins jusqu'à la hauteur du piédestal de ce siècle, qui fut grand, plus encore que le *grand siècle*. Vaincu par la force des choses, plus d'une fois l'historien a négligé l'académicien, pour le géant; et, n'ayant garde de soumettre celui-ci au lit de Procuste, il l'a dessiné dans sa grandeur et dans sa majesté, dont

(1) Paris, 1820. 2 vol. in-8°. A. Belin. Prix, 14 fr.

quelque éclat se reflète sur le secrétaire perpétuel de l'Académie. Il est juste encore d'ajouter que, si par le XVIIIe siècle, on consent à n'entendre que cette brillante époque où quelques salons de Paris, remplis d'hommes de génie et d'hommes spirituels, donnaient l'impulsion à l'esprit humain, M. Suard fut un des témoins de ce siècle; témoin d'autant plus précieux, qu'il en apporta, tout près de nous, les plus lointaines traditions.

En ces tems, que je viens d'indiquer, M. Suard parut dans les salons de madame Geoffrin, d'Helvétius, du baron d'Holbach; il y apporta un esprit fin, un goût pur, une instruction variée, quoiqu'un peu superficielle; un tact parfait des convenances sociales. Là, on lut des traductions, des brochures, des articles de journaux, écrits par M. Suard, et qui attestaient déjà qu'il était doué du sentiment des arts, et qu'il possédait bien les formes et les règles de sa langue; là, il était assis à côté de d'Alembert, de Diderot, de Jean-Jacques, de Raynal, de Marmontel, de La Harpe, de Thomas; il conversait, il disputait avec eux; il semblait occupé de travaux analogues; il est même probable qu'il en berçait son avenir. Dès-lors, il devient facile d'expliquer comment, après l'avoir vu habituellement le commensal de tant d'hommes célèbres du siècle dernier, on a pu se persuader qu'il était aussi leur compagnon de gloire. Cette opinion propagée, surtout autour de M. Suard, a dû, par suite, trouver un accès facile dans l'esprit de M. Garat; et c'est ainsi que s'explique le rapprochement de M. Suard et du XVIIIe siècle, fait pour étonner la plupart des hommes de celui-ci, qui déjà sont la postérité.

Toutefois, quand un homme de talent aura mal

choisi son sujet, ou qu'il lui aura tracé des limites inexactes, il ne s'ensuivra pas nécessairement qu'il aura fait un mauvais ouvrage. Il est probable, au contraire, ou plutôt il est certain que, partout où il se sera retrouvé sur la ligne des idées justes et vraies, le talent de l'écrivain aura repris tous ses avantages. C'est ce dont on s'aperçoit fréquemment dans l'ouvrage de M. Garat; il ne faut pas se dissimuler, d'ailleurs, que, soit par l'effet de circonstances fortuites, soit par son habileté personnelle, M. Suard a joui long-tems d'une assez grande influence dans le monde littéraire: à tort ou à raison, il avait en effet sa voix dans ces salons philosophiques si célèbres, où l'opinion dictait ses arrêts alors qu'elle était véritablement une puissance, et non, comme de nos jours, une reine détrônée. Lui aussi, simple traducteur ou journaliste, il a eu l'honneur d'attirer les regards de ces princes accourus du nord de l'Europe, pour voir la cité des littérateurs et des philosophes, comme autrefois la reine de Saba était venue, du midi de l'Afrique, contempler la magnificence du temple de Salomon. Enfin, M. Suard fut, pendant environ quinze ans, secrétaire perpétuel de l'Académie française, ou de la classe de l'Institut qui l'avait remplacée; et, quoiqu'il ait paru méconnaître l'importance réelle d'une classe des sciences morales et politiques, dans l'Institut; quoiqu'il ait paru attacher plus de prix aux souvenirs, respectables sans doute, des anciennes constitutions académiques, qu'à leur moderne organisation, plus philosophique et plus régulière, on ne peut nier qu'il n'ait joui d'une grande influence sur les concours, et principalement sur les nominations académiques.

Aussi, puisque M. Garat avait promis une biogra-

phie, et celle d'un homme qui s'était trouvé en relation intime avec des hommes de génie, je dois dire que l'intérêt de son récit souffre plus d'une fois des nombreuses digressions du narrateur. Quelques-unes de ces digressions sont les morceaux les plus brillans de l'ouvrage ; car c'est là qu'on rencontre les portraits de Voltaire, de Fontenelle et de Montesquieu ; où l'on reconnaît le pinceau magique et suave du peintre de St. Bernard, dans l'*Eloge de l'abbé Suger*. A la différence des digressions des jeunes écrivains, qui sont ordinairement courtes et brusques, celles de M. Garat sont amenées et abandonnées tour à tour avec beaucoup d'art; elles sont étendues, mais non pas longues, parce qu'elles sont pleines de souvenirs, de pensées et d'idées expérimentales; mais enfin, ce sont des digressions; elles rompent nécessairement l'unité, le fil des événemens, que des interruptions trop fréquentes ou trop long-tems prolongées, doivent faire perdre de vue; et je n'oserais pas assurer qu'elles n'aient fatigué quelques lecteurs plus avides de faits que de réflexions, et, en toute lecture, pressés d'arriver au but.

Pour bien juger l'ouvrage de M. Garat, il faut l'envisager sous deux points de vue : comme Biographie de M. Suard, et comme Mémoires littéraires sur le XVIIIe siècle. La Biographie est incomplète, mais elle offre beaucoup d'anecdotes piquantes; les Mémoires sont aussi incomplets, mais ils offrent un grand nombre de choses très remarquables sous divers rapports; et quelques pages qui doivent compter parmi les belles pages de la langue française.

Je connais une biographie de M. Suard, beaucoup plus complète que celle qu'a écrite M. Garat. Celle-ci obtient un succès public et brillant; l'autre

n'obtient qu'un succès *mystérieux ;* ceux à qui il a été donné de la connaître apprécieront la justesse de l'expression. Ceci est le secret d'une femme, qui ne l'a dit qu'à trois cents personnes, sous la condition du silence. Chacun de ces trois cents élus n'a fait confidence du secret qu'à deux amis intimes, et je me trouve compris dans le total. D'ailleurs, comme l'éditeur défend expressément de parler de l'ouvrage dans les journaux, je m'abstiendrai d'en donner le titre ni le format, et surtout d'en nommer l'auteur. Je serais même tenté, pour entrer tout-à-fait dans ses vues, d'inviter nos lecteurs à garder le secret sur mes demi-confidences. Il faut bien que je dise encore pourtant, que c'est là que j'ai appris les prénoms de M. Suard; il se nommait Jean-Baptiste-Antoine, circontance que M. Garat avait négligé de relater, et qui m'a prouvé tout de suite, qu'il n'était pas du tout propre à tenir les registres de l'état civil de la littérature. Je n'en ai plus douté surtout, lorsque je me suis aperçu qu'il n'avait pas su trouver, dans 2 vol. in-8°, la place pour indiquer le jour de la naissance ni l'année de la mort de M. Suard.

J'ai encore quelques observations du même genre à faire à M. Garat, à son éditeur et même à son prote. Je me plains à M. Garat de ce qu'il n'a pas mis une seule date en chiffres, dans le cours du récit de la vie de M. Suard, et de ce qu'il a négligé de donner la liste de ses ouvrages (1).

---

(1) Voici la liste de ces ouvrages, qu'il est bon d'indiquer ici, pour faire comprendre quel peut être le rang littéraire que doit occuper M. Suard : la traduction de l'*Histoire de Charles-Quint*, par Robertson; des *Lettres*, sur les querelles musicales des Gluc-

Je reproche à l'éditeur des Mémoires de M. Garat, de n'avoir point placé une table *alphabétique* à la fin de son ouvrage, et d'avoir placé en tête une longue table *analytique*, qui ne peut servir à rien faute d'indication des pages, et qui semble postée là tout exprès, en faveur de ces journalistes peu consciencieux, comme on dit qu'il en est, qui rendent compte des livres sans prendre la peine de les lire; précaution tout-à-fait superflue pour un ouvrage aussi piquant que ces *Mémoires*. Enfin, je reproche au prote de M. Garat d'avoir laissé échapper un assez grand nombre de fautes typographiques, qui, par un hasard assez malheureux, tombent souvent sur des noms propres ou sur des mots étrangers, ce qui les fait trop ressembler à des négligences ou à des erreurs (1).

---

listes et des Piccinistes, sous le voile de l'*anonyme de Vaugirard*; des *éditions* de Vauvenargues, de La Rochefoucault et de La Bruyère, avec des *Notices* sur ces auteurs; plusieurs *Discours* en qualités de membre, président, ou secrétaire de l'Académie française; la *traduction* d'une brochure de Hume, sur ses démêlés avec J. J. Rousseau; un pamphlet publié, en 1814, à l'occasion de la discussion de la loi sur la liberté de la presse; enfin un grand nombre d'articles dans divers journaux, dont les meilleurs ont été recueillis, en 4 vol. in-8° et in-12, sous le titre de *Variétés littéraires*, et en 5 vol. in-8°, sous le titre de *Mélanges de Littérature*.

(1) En voici plusieurs exemples, T. I, p. 49: « le château de *Pierre-Ancise* » (deux fois dans la même page), lisez: *Pierre-Encise*. — *Ibid.*, p. 282: « Les *étiquettes* avaient beau vouloir mettre les classes à plus grandes distances des goûts, etc. », lisez, l'*étiquette*. — *Ibid.*, p. 328: « Les éditions des Géorgiques françaises se multipliaient.... sous les presses de *Belin* », lisez: de *Bleuet*. — T. II, p. 92: *Hyumour* (mot anglais), lisez: *humour*. — *Ibid.*, p. 125, *Drury-lanes* (nom d'un théâtre de Londres), lisez *Drury-*

Une observation que je ne dois pas dissimuler, c'est que M. Garat a poussé si loin, à l'égard de M. Suard, les préventions de l'amitié, qu'elles ne lui ont pas permis d'adresser une seule fois le plus léger reproche, ni à ses écrits, ni à son esprit, ni à son caractère. Quelque disposé que je sois à reconnaître que M. Suard fut un homme estimable et un homme d'esprit, je me persuaderai difficilement qu'il n'ait jamais payé son tribut, soit dans ses actions, soit dans ses ouvrages, aux imperfections de l'humaine faiblesse. Je le croirai d'autant moins, qu'en étudiant le caractère de M. Suard, même dans le *panégyrique* de M. Garat, il m'a été facile de voir qu'il fut doué d'un de ces naturels circonspects qui font éviter les grands écueils, qui suffisent peut-être dans les tems et dans les circonstances ordinaires, et permettent d'obtenir ce qu'on appelle de la *considération*, mais qui laissent quelquefois un homme au-dessous du degré de vertu qu'on pouvait exiger de lui. Ainsi, par exemple, M. Garat justifie M. Suard du reproche d'avoir participé à la mesure qui priva l'Institut de quelques-uns de ses membres les plus distingués, parmi lesquels nous avons la douleur de compter M. Garat lui-même. Sans doute on admettra volontiers la justification; mais de cela seul qu'elle a pu être nécessaire, il demeurera constant, que le secrétaire perpétuel de l'Académie française n'a pas déployé l'énergie et la noble indépendance qu'on devait attendre de son caractère public, contre

---

lane. — *Ibid.* p. 218: le ministre (de Portugal), *Piombal*, lisez *Pombal.* — *Ibid.* p. 287: M. *Morin*, lisez *Marin*, trois fois dans le même feuillet (c'est celui dont il est question dans les Mémoires de Beaumarchais). *Ibid.*, p. 358: *Arthur-Yung*, lisez *Arthur-Young*.

une opération ministérielle qui blessait à la fois les lois et les convenances.

Mais, laissons M. Suard, et occupons-nous un peu du peintre du XVIIIe siècle. Son talent va s'agrandir avec son tableau, et nos éloges, cette fois, exigeront bien moins de restriction. Ce n'est pas qu'on ne pût discuter souvent, tantôt les opinions, tantôt les raisonnemens, tantôt même les expressions de l'auteur. Mais, il faut le dire aussi, les peintures brillantes, les vues profondes, les pensées philosophiques, les idées originales, les mots piquans, les anecdotes curieuses se présentent en foule sous la plume de M. Garat, et font de ses *Mémoires* une lecture attachante et instructive. Que de digressions on pourrait retrancher de ce livre, sans qu'il fût moins complet, et que cependant on serait désespéré de n'y pas rencontrer. On y retrouve parfois ce charme qui s'attache au récit des témoins oculaires, lorsque l'auteur nous parle des écrivains célèbres du siècle passé; tantôt, c'est M. Garat qui les a connus personnellement, quoiqu'il évite, avec une modestie remarquable, de se mettre en scène; tantôt, et plus souvent, c'est M. Suard qui en parle lui-même, d'après les souvenirs de sa jeunesse, contemporaine des derniers jours du siècle de Fontenelle. Rien n'est plus piquant que les pages qui concernent ce philosophe, et, en les lisant, j'ai cru lui être présenté dans le salon de madame Geoffrin.

On serait tenté de penser que l'auteur de ces *Mémoires*, scrupuleusement fidèle aux impressions de sa jeunesse, à l'égard des philosophes du dix-huitième siècle, a conservé pour leurs doctrines une admiration vague et générale, que j'accorderais plus volontiers à la droiture de leur cœur, et à la générosité de leur ame. Ils ont eu le mérite incontestable et assez grand

sans doute, d'entraîner tous les esprits à la recherche de la vérité, et même de déblayer la plupart des erreurs qui s'opposaient à sa manifestation ; mais, on ne saurait disconvenir qu'ils ont plus d'une fois dépassé le but sans l'atteindre, et que leurs doctrines ont été souvent, erronées en morale, incomplètes en métaphysique, inexactes ou inachevées en économie politique, indécises ou paradoxales dans la politique théorique et spéciale.

Nous recommanderons les opinions littéraires de M. Garat à l'attention des personnes qui commencent à s'apercevoir qu'il a existé jusqu'ici des préjugés en littérature, comme en religion et en politique. Elles verront qu'il n'est pas de ces exclusifs qui admirent et dénigrent sur parole, et qui consentiraient volontiers à ne pas laisser passer un hémistiche, sans un certificat d'origine latine ou grecque. « Écrivez, dit-il, comme Racine, et osez tout ce que peut concevoir l'esprit le plus hardi, quand il n'est pas faux : vous serez porté aux nues, aujourd'hui, demain, ou dans un siècle. » M. Garat analyse avec discernement et apprécie avec enthousiasme ce bel ouvrage de madame de Staël, sur *l'Allemagne*. Écoutez-le : « Qu'un jeune homme en doute s'il recèle dans son imagination et dans son ame quelque étincelle de génie dramatique, lise ces deux volumes (les premiers), et qu'il étudie ensuite le théâtre allemand..... Ces essais du théâtre allemand si plein d'un génie créateur... allumeront son enthousiasme par l'impression très nouvelle de leurs beautés, et exalteront son talent. » Les conseils de tant de littérateurs philosophes qui ont prêché les mêmes doctrines, ne seront pas perdus. Leur influence se fait sentir dans plusieurs productions nouvelles. Notre

littérature dramatique surtout est en travail de changement; et l'un des plus heureux symptômes de cette révolution est l'adoption presque exclusive, dans la tragédie moderne, de sujets nationaux, ou, ce qui revient au même, de sujets qui appartiennent aux grandes familles des peuples Goths, Germains et Scandinaves, depuis qu'ils ont embrassé le culte chrétien. Dans la comédie, la révolution dramatique commencée par les drames de Diderot, de Mercier, de Sédaine (que nous sommes loin toutefois d'approuver sans restriction), et par quelques traductions heureusement transportées sur notre scène, fait sentir son influence d'une manière sensible dans les théâtres de M. Picard et de M. Alexandre Duval; mais il nous reste encore beaucoup à faire en cette partie, avant d'avoir égalé nos voisins dans le naïf et dans le pathétique.

M. Suard ayant traversé la révolution que le dix-huitième siècle a vu éclore et parcourir quelques-unes de ses phases, M. Garat n'a pu éviter de consacrer à cette grande période, une place dans ses Mémoires. On dirait cependant qu'il n'aborde ce sujet qu'avec répugnance, soit à cause des difficultés de tout genre qu'il présente pour certains esprits et certains caractères, soit plutôt à cause de l'embarras où devait nécessairement être placé un homme tel que M. Garat, condamné, par la tâche qu'il s'est imposée, à louer sans cesse, et à peu près sans restriction, celui dont l'ame fut si peu faite pour les pensées de notre époque, qu'il sut ne pas se laisser entraîner au mouvement de 89, et qui depuis ne cessa pas un instant de lutter, dans sa sphère, contre le cours indomptable du siècle; il est résulté de-là, que l'historien ne dit pas avec assez de franchise, à mon gré, ce qui doit être dit de M. Suard, seule-

ment dans l'intérêt de la vérité historique; et qu'il tourne un peu court sur une époque qui remplit un grand espace dans la vie de M. Suard, et dans l'histoire du dix-huitième siècle. Quelquefois même on serait tenté de croire que M. Garat s'est un peu trop pénétré de l'esprit de celui dont il raconte la vie, d'après le soin extrême qu'on lui voit apporter à ne blesser aucune opinion, ni aucune situation politique : précaution superflue, qui n'apaisera point les hommes résolus d'avance d'être implacables, et qui mécontentera peut-être quelques-uns de ces caractères énergiques, qui ne tolèrent pas qu'on épargne aucune erreur, ni qu'on voile aucune vérité. C'est ainsi que, dans un passage de son livre, M. Garat présente une théorie du mécanisme du parti ministériel et du parti de l'opposition, dans les gouvernemens représentatifs; théorie certainement très ingénieuse et très subtile, mais qui, je pense, ne sera pas admise, par ceux qui ont cru qu'il valait la peine de sacrifier leur fortune et leur repos à leur conscience politique. Cette théorie pourrait consoler sans doute beaucoup de ministres et de ministériels des outrages de la presse et des amertumes de la tribune; mais elle désenchanterait trop ces ames généreuses et ardentes qui ne veulent pas être désenchantées, et qui ne mettent pas de bornes, du moins dans l'avenir, à leurs vœux philanthropiques. Au reste, lors même qu'il nous arrive de ne pas accéder entièrement aux opinions politiques de M. Garat, personne ne rend plus de justice que nous à la touchante pureté de ses vœux, à la droiture irréprochable de sa pensée. Nous signalerons même tout ce qui concerne le 18 Fructidor, journée dont M. Suard fut l'une des victimes, et que M. Garat a jugée digne de fixer long-tems et profondément sa

méditation, comme un des morceaux de l'ouvrage, qui doit le plus attirer l'attention du lecteur, et souvent même piquer sa curiosité, par le récit d'une foule de circonstances dignes d'observation. Cette fois encore, nous n'adopterons pas sans restriction toutes les opinions de l'écrivain; et, néanmoins, il nous semble qu'on n'avait rien écrit jusqu'à ce moment de plus précieux, sur une époque fameuse, où l'on rencontre, en l'examinant de sang-froid, plus de droiture d'intention que l'événement n'a permis de le supposer, et qui, avec un peu d'habileté, devait être le dernier cahotement de notre révolution.

Après avoir présenté des observations sur les masses générales qui composent ces *Mémoires*, il resterait encore à parler du style qui les décore. On sait, et les vieux concours de l'Académie française l'attestent, que M. Garat est un de nos maîtres en cet art. Chez lui, l'on rencontre à chaque instant des comparaisons ingénieuses ou brillantes, des expressions pittoresques, des pages pleines de force, et plus souvent de suavité; d'un bout à l'autre de son livre, la langue française déploie tour à tour sa précision, sa richesse ou sa grâce. Néanmoins, j'ai cru remarquer dans la couleur générale de ce style, une manière qui n'est plus celle de notre époque, et qui pourtant ne lui est pas supérieure. Les formes de cette diction sont toujours savantes, les phrases en sont habilement travaillées; mais peut-être l'art qui préside à ce mécanisme n'est pas suffisamment voilé, ou du moins il nuit quelquefois à la franchise de l'allure de l'écrivain. Aujourd'hui, peut-être, nous accorderions moins d'attention au nombre de la période, à l'habileté de l'inversion; et nous céderions plus volontiers, surtout en écrivant des *Mémoires*, à un abandon

élégant mais facile, qui ne dispense jamais de la pureté et de la correction, mais qui, dans son naturel et dans sa simplicité, a bien aussi son charme et ses grâces, et qui fait rencontrer parfois de ces beautés de style inattendues, auxquelles tous les efforts de l'art ne sauraient jamais atteindre.

Il appartenait à la *Revue Encyclopédique* de donner sur l'ouvrage de M. Garat une opinion motivée, et tout-à-fait indépendante des considérations de personnes et de circonstances. Trop souvent, et peut-être cette fois, les journaux quotidiens auront fait parler leur haine ou leur faveur. Pour nous, nous avons cru devoir faire violence en cette occasion à la plus juste estime, pour signaler, avec une impartialité que nous croyons rigoureuse, de légères taches qui se rencontrent dans un bel ouvrage. Mais nous espérons avoir réussi à inspirer à nos lecteurs le désir de connaître un livre, dont les défauts même ont quelque chose de brillant. Nous ne doutons point, d'ailleurs, que les *Mémoires de M. Garat, sur le dix-huitième siècle*, ne trouvent place dans toutes les bibliothèques littéraires, à côté de ceux de Marmontel, et des *Confessions* de Rousseau, et auprès des *Correspondances* de Grimm, de Galiani, de madame Du Deffand, de madame d'Épinay, de mademoiselle de Lespinasse. Peut-être même les jeunes gens feront bien de commencer, par le livre de M. Garat, leurs lectures en cette partie piquante de l'histoire littéraire ; il en formera tout naturellement l'introduction, il doit même la rendre plus intéressante, et surtout d'une intelligence plus facile.

A. Mahul.

LITTÉRATURE ITALIENNE.

Il Conte di Carmagnola, *tragedia di* Alessandro Manzoni;

Le Comte de Carmagnole, *tragédie; par M.* Alexandre Manzoni (1).

L'auteur de cette tragédie est le petit-fils du célèbre Beccaria, auteur du Traité *des délits et des peines*. Ses qualités personnelles l'autorisent à se glorifier d'une telle descendance.

Le comte Manzoni est connu chez les Italiens par des poésies remarquables pour l'intérêt des idées, la beauté des images, la correction du style, et le caractère de la versification. Nous avons précédemment annoncé son *Apologie de la morale catholique*. (Voy. *Revue Encyclopédique*, an. 1819, T. IV, p. 225.) La tragédie qu'il vient de publier à Milan, est un nouvel essai de son talent, et comme une esquisse de sa manière d'envisager le genre dramatique.

Dans une préface bien conçue, il expose avec rapidité et précision la théorie qu'il s'est proposé de suivre, et reproduit tout ce que les romantiques ont dit de mieux contre les deux unités, de tems et de lieu. On serait presque tenté de partager son opinion, lorsqu'il raisonne avec toute la rigueur de l'analyse, si l'on n'avait pas, au moins, jusqu'à présent, assez de raison de craindre que le fait ne répondit point suffisamment à la théorie. Nous avons indiqué ailleurs de quelle manière il faudrait comparer ces deux prétendus gen-

(1) Milan, 1820. 1 vol. in-8°, 142 p. A Paris, chez L. Fayolle, libraire, rue Saint-Honoré, n° 284.

res, classique et romantique, pour décider lequel mérite la préférence (1). Il peut cependant être utile de multiplier ces essais de la nouvelle manière, ne fût-ce que pour nous mettre encore plus à même de profiter des résultats, moyennant quelques concessions plus ou moins avantageuses aux progrès de l'art et à l'intérêt des productions dramatiques. Voyons maintenant de plus près quel est le plan que M. Manzoni a suivi dans sa tragédie.

Ami de la gloire nationale, il a senti de quelle importance il était de transporter sur la scène les fastes de l'Italie. En conséquence, il a choisi pour sujet de sa pièce la mort du comte de Carmagnole, qu'il nous fait connaître par une biographie critique. François, fils de Barthélemi Bussone, paysan, naquit à Carmagnole, en Piémont, lieu dont il prit le nom, vers l'année 1390. D'abord pâtre, puis soldat sous les ordres de Facino Cane, ensuite chef de partisans dans les troupes de Philippe-Maria Visconti, duc de Milan, enfin, général de ces mêmes troupes, il conquit, en peu de tems, vingt villes à ce nouveau prince; et, nommé comte de Castelnuovo, il devint l'époux d'une Visconti. Bientôt il perdit la faveur de son prince, à qui pesait trop sans doute le souvenir de ses éclatans services; et, contraint d'abandonner l'Etat qu'il avait, pour ainsi dire, conquis, il espéra se venger, en excitant contre ce prince la haine des Italiens. Il réussit à lui faire déclarer la guerre par les Vénitiens, qui le créèrent général de leur armée de terre; et c'est ici que commence la tragédie de M. Manzoni.

Elle nous représente successivement l'incertitude et

(1) *Rev. Encl.* Tom. IV, p. 172.

la détermination du sénat, avant de confier au comte de Carmagnole le commandement de ses troupes (act. Ier); le dissentiment bien marqué des généraux ennemis dans leur camp, sur l'opportunité de l'attaque, et les ordres que Carmagnole donne, sous sa tente, pour recevoir l'ennemi (act. II); la générosité du comte, qui, après la victoire, donne, suivant l'usage de guerre de son tems, la liberté à ses prisonniers, et les soupçons qu'en conçoivent les commissaires du gouvernement (act. III); la délibération du sénat qui le rappelle du camp, et la confiance avec laquelle le comte se rend à Venise (act. IV); enfin, la surprise du comte qui, du sénat, se voit traduit à un tribunal secret, et delà amené pour être décapité, le 5 de mai 1432 (act. V): tous ces événemens principaux, et d'autres plus ou moins accessoires qui s'y rattachent, se succédèrent dans un espace de huit années; et quoique la pièce n'ait pas besoin de tout ce tems pour se développer, elle ne saurait atteindre le but, sans en employer une grande partie. Ainsi, l'on voit la scène tantôt à Venise, dans le sénat, chez le comte, au conseil des dix, et dans la prison; tantôt dans les divers campemens, près de Maclodio, de Crémone et ailleurs.

On croit voir exactement représentée l'histoire de cette époque; mais l'auteur ne manque pas de l'animer par des épisodes de son invention. Tel est, sans doute, celui de Marco, un des sénateurs, qui, lié d'amitié avec le C. Carmagnole, prend d'abord sa défense avec chaleur, dans toutes les occasions, mais qui, bientôt entraîné par la fatalité de sa passion, et cédant au despotisme ombrageux du Sénat de Venise, semble finir par prendre part à la mort de son ami, et, suivant les ordres du gouvernement, se rend à Thessalo-

nique, accablé du poids de sa honte et de ses remords.

Le premier personnage de la pièce est doué de qualités qui rattachent un vif intérêt à sa personne et à sa destinée. Il est magnanime, fier, loyal, innocent, à la fois bon mari et bon père; et, condamné à la mort, il s'y résigne en guerrier, en chrétien. Quoiqu'il eût pu se souvenir de la maison de Visconti, et éprouver quelques troubles intérieurs, voisins du repentir, pendant la guerre qu'il faisait contre son ami, contre son parent, circonstance qui, peut-être, l'aurait rendu plus tragique; l'auteur, néanmoins, paraît s'être fait un scrupule d'altérer le caractère historique, en attribuant de pareilles hésitations à son héros. Sa femme et sa fille même, qui eussent pu ajouter à l'intérêt dramatique de sa position, ne paraissent qu'à la fin de la pièce, pour déplorer sa mort.

Ceux qui cherchent des rapports nécessaires entre les épisodes et les événemens dramatiques, reconnaîtront bientôt que quelques-uns de ceux qu'a employés M. M**, ne dépendent pas nécessairement les uns des autres. On peut, en effet, regarder comme tel l'épisode de Marco ci-dessus cité, et la discussion des généraux du duc de Milan; mais, pourquoi relever et exagérer ces prétendus défauts, s'ils trouvent leur raison dans le système adopté par l'auteur? Il vaudrait donc mieux analyser ses principes, et discuter plutôt les défauts de sa théorie, que ceux de sa pièce. Je donne la préférence à la première discussion, en ce que, malgré les avantages que nous promet le genre romanesque, et les dangers auxquels il nous expose, le succès qu'il a obtenu jusqu'à présent n'est pas aussi imposant qu'on l'avait espéré. Si l'on excepte quelques pièces de Schiller, qui a pu, joignant la théorie à la pratique, se former

un système d'après le mode de Shakespeare, auquel le génie tenait lieu de règles, dans un tems où l'on n'en connaissait aucune, presque tous les autres partisans de cette école ont prouvé, par leur exemple, que l'on dédommage trop faiblement le public des inconvéniens auxquels l'art dramatique se trouve exposé par de semblables innovations. Peut-être les adeptes nous donneront-ils, à l'avenir, de meilleurs essais de leur école; mais, jusqu'à présent, on ne paraît pas bien content de la plupart de ceux qui ont paru.

Malgré ces imperfections, qui peuvent appartenir aux auteurs comme au genre, M. Manzoni a montré assez de talent pour se faire distinguer parmi les promoteurs de la nouvelle école. Bien que le style, dans quelques détails, ne semble pas toujours égal, ce qui pourrait être aussi une des qualités constitutives de la manière qu'il a adoptée (1); on y rencontre souvent des traits remarquables par la force et le pathétique. Le principal mérite de l'auteur consiste dans la noblesse, la clarté et la correction. Quant aux pensées et aux sentimens, ils attestent toujours cette morale patriotique et pure qui, encore si rare, distingue particulièrement l'auteur. A la vérité, il s'est conformé à la manière de penser de l'époque à laquelle se rapporte le sujet de sa pièce; il s'est étudié à nous peindre les caractères et les mœurs de ce tems-là; mais, on entrevoit toujours le bon esprit du poëte national, et c'est ce qui doit lui mériter les suffrages des véritables Italiens.

(1) Lessing, Engel et d'autres littérateurs allemands, prétendent en effet que l'inégalité du style est une conséquence nécessaire de la variété des caractères et des passions qu'admet le genre romantique.

La preuve la plus décisive qu'il donne de sa manière de sentir, est le chœur qu'il a mis à la fin du second acte, et le seul qu'il emploie dans sa tragédie. Ce sont des citoyens qui déplorent l'acharnement de deux partis formés en Italie, affaiblissant la patrie par leurs dissensions, et préparant les voies à l'étranger qui épie le moment de profiter de leur épuisement : il y a du lyrique et du pathétique tout ensemble dans ce chœur; mais, ce qui est plus important, il est aussi vrai que poétique.

Hélas ! dit-on quelque part, *qui a le premier tiré son épée sacrilège pour blesser son frère? O moment calamiteux! Quelle est l'horrible cause de ces exécrables combats? On l'ignore : chacun de ces guerriers s'est présenté ici pour donner la mort et la recevoir, sans colère, comme sans motif; chacun est vendu à un capitaine, vendu lui-même; chacun combat sous lui, sans en demander la raison.*

La vérité plaît toujours, alors même qu'elle est dépouillée des grâces du style poétique. Le poëte nous retrace encore avec beaucoup de naturel l'image du paysan qui, assis à l'entrée de sa paisible habitation, indique l'orage fondant au loin sur les champs qu'il n'a pas labourés : il lui compare l'Italien qui observe, avec la même indifférence, les troupes armées faisant, autour de lui, le récensement de leurs morts et des villes incendiées.

Tout le chœur marche sur le même ton : il comprend 128 vers octonaires, et est, sans contredit, un peu trop long, si on le compare avec la plupart des chœurs que nous connaissons ; mais c'est aussi dans la manière de M. Manzoni. S'il était vrai, comme on l'a dit, que

le célèbre *dithyrambe* du Redi (1) eût été fait pour ses *notes*; ne pourrait-on pas dire de même de la tragédie de M. Mansoni, qu'elle semble avoir été faite pour son *chœur?* Nous hasardons ce rapprochement, persuadé d'ailleurs de l'excellence du morceau qui en est l'objet.

Il est à désirer que ce premier essai du talent tragique de M. Manzoni, soit suivi d'autres encore plus distingués. Que cet estimable écrivain continue à illustrer l'histoire de son pays, si riche en événemens d'une haute importance; que, loin de s'effrayer des difficultés de sa noble entreprise, il mette tout à profit, même les censures injustes ou exagérées auxquelles ses productions pourraient donner lieu; enfin, qu'il serve d'exemple à ceux de ses concitoyens qui sont capables d'apprécier, de partager ses louables et généreuses intentions. Nous ne désirerions pas moins qu'il voulût s'essayer en même tems dans le genre classique; peut-être que l'avantage qu'il en retirerait, le dédommagerait amplement du sacrifice qu'il lui ferait de sa liberté: alors, de nouveaux succès le réconcilieraient infailliblement avec le genre classique, dans lequel il a si bien figuré sous plusieurs rapports. F. Salfi.

---

(1) François Redi fut un des plus savans médecins et des premiers naturalistes du dix-septième siècle. Ses expériences physiques, et principalement celles qu'il fit sur le venin des vipères, lui acquirent beaucoup de crédit. Des études aussi sérieuses ne l'empêchèrent point de devenir un des poëtes les plus corrects et les plus originaux, dans un siècle trop déprécié, comparativement au siècle précédent, qui avait jeté un si grand éclat sur l'Italie. Le dithyrambe de Redi, la meilleure pièce en ce genre qui ait paru depuis les Grecs, et dont la littérature italienne se glorifie avec raison, est intitulé *Bacco in Toscana*. L'auteur y joignit des *Notes* d'une érudition remarquable, des recherches d'un grand intêret, d'une haute importance; c'est ce qui donna lieu à cette observation plaisante « que le dithyrambe avait été fait pour les *notes*. » Le même poëte avait commencé un autre dithyrambe sur l'*Eau*, qui ne fut pas achevé.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

87. — *A History of the introduction and use of scutellaria laterifolia* (*scull-cap*) *as a remedy for preventing and curing hydrophobia occasioned by the bite of rabid animals, with cases accompanied with a plate of the plant; by* LYMAN SPALDING, D. M. — Mémoire sur l'introduction en médecine de la *scutellaria laterifolia* (scull-cap), comme remède préservatif et curatif contre l'hydrophobie causée par la morsure d'animaux enragés; à l'appui duquel plusieurs exemples de cures opérées par le moyen de cette plante: lu devant la Société historique de New-York, le 14 septembre 1819, par Lyman Spalding, D. M.

Cet ouvrage a été envoyé au Muséum d'histoire naturelle de Paris, par M. Hyde de Neuville, ambassadeur de France aux États-Unis. New-York, 1819. 1 vol. in-8° de 31 pages. Collins et Jonsen, libraires.

88. — *An Essay on the necessity of improving the American national forces*, etc. — Essai sur la nécessité de perfectionner les forces nationales de l'Amérique, par M. *William Theobald* WOLFE-TONE, ex-officier de cavalerie légère, aide-de-camp au service de France, et membre de la Légion d'honneur. New-York, 1819.

Le but de cet ouvrage est de prouver au peuple des États-Unis, qu'il s'endort maintenant dans une fausse sécurité, et que des préparatifs de guerre sont indispensables pour réprimer l'ambition de la Grande-Bretagne, ou pour s'opposer aux nou-

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

velles invasions qu'elle pourrait tenter sur le territoire des États-Unis. L'auteur commence par l'examen des changemens importans qui se sont opérés depuis quelques années dans la force militaire et dans la politique nationale du gouvernement anglais. Cet intéressant sujet est traité avec talent. M. Tone recommande fortement aux Américains de grands préparatifs et beaucoup d'activité, l'augmentation de l'armée, la formation de nouveaux arsenaux et de nouvelles écoles militaires.

« La jalousie de l'Angleterre, dit le colonel Tone, est principalement dirigée contre les États-Unis. Les Anglais n'ignorent pas que leur puissance maritime, fondement de toute leur grandeur, a plus à redouter de l'Amérique que du reste du monde. Ils ne peuvent attaquer les sources de la prospérité de ce pays; les causes de cette prospérité sont hors du pouvoir de l'Angleterre, et même de l'homme. C'est la situation géographique de l'Amérique, son immense territoire, la nature d'un gouvernement libre, et le caractère éclairé de ses peuples, qui lui assurent un bonheur indépendant. Mais la Grande-Bretagne peut arrêter ses progrès; elle peut lui causer de terribles secousses, et l'Amérique doit se tenir en garde contre cette redoutable rivale. Le second chapitre contient une analyse de la dernière guerre des Anglais contre les États-Unis, considérée spécialement sous les rapports militaires.

Cet ouvrage remarquable renferme des aperçus justes et intéressans sur la puissance et la politique de l'Angleterre; il a fait sensation aux États-Unis, et plusieurs journaux américains l'ont cité avec éloge, en invitant la nation à suivre les avis de l'auteur.

89. — *Vindiciæ Hibernicæ, or Ireland vindicated*, etc. — L'Irlande justifiée; essai pour développer et réfuter quelques-unes des nombreuses erreurs et des calomnies mensongères qui se trouvent dans les histoires d'Irlande de May, de Temple, de Whitelock, de Borlase, de Rushworth, de Clarendon, de Cox, de Carte, de Leland, de Warner, de Macauley, de Hume, et de plusieurs autres écrivains, particulièrement dans les légendes sur la conspiration et le prétendu massacre de 1641; par M. Carey. Philadelphie, 1819. (Voy. T. V, pag. 372.)

Cet ouvrage n'est point une servile compilation des auteurs

anglais, ni une misérable copie des préjugés de cette nation, comme la plupart des livres américains. Il est dédié à « ces esprits supérieurs qui méprisent le joug de la fraude, de l'imposture et du fanatisme; qui ont sacrifié leurs préjugés sur l'autel de la vérité; qui possèdent enfin les bienfaits d'une liberté révérée, acquise par leurs efforts contre le despotisme: ces ames élevées sympathiseront avec ceux qui ont lutté, quoique sans succès, contre la plus cruelle oppression qui ait jamais pesé sur une nation noble et généreuse, ceux qui ont embrassé la noble cause défendue par Léonidas, Épaminondas, Brutus, le prince d'Orange, Guillaume Tell, Lafayette, Hancock, Adams, Franklin et Washington. » Il est aussi dédié à la mémoire immortelle des Desmonds, des O'Niels, des O'donnels, des O'Moores, des Prestons, des Mountgarrets, des Castlehavens, des Fitzgeralds, des Sheareses, des Tones, des Emmetts, et de ces myriades d'illustres Irlandais, qui sacrifièrent leur vie et leur fortune pour émanciper une contrée favorisée de tous les dons de la nature.

EUROPE.

ANGLETERRE.

90. — *A Sketch of the economy of man.* — Essai sur l'économie de l'homme. Londres, 1819. Longman. Prix, 7 shellings.

Cet ouvrage, publié par un auteur anonyme, renferme une analyse incomplète, mais fort remarquable, des facultés du corps humain. Il est divisé par chapitres: le plan paraît bien ordonné. Après une explication des facultés générales du corps, l'auteur passe aux sensations, puis aux mouvemens intellectuels et musculaires, enfin à l'expression de ces mouvemens par les organes des sons et de la vue, et par le moyen des signes extérieurs. Vient ensuite une description du phénomène du sommeil, et des causes qui en produisent les différens degrés, depuis l'assoupissement jusqu'au plus profond sommeil; il explique ce dernier état par le système nerveux, qui, parvenu à un certain point d'irritabilité, la perd tout-à-fait. Quoique cet ouvrage n'offre rien d'absolument neuf, il est curieux, et mérite d'être remarqué pour l'ordre, la clarté, et la justesse des idées qu'on y trouve.

91. — *A History of the west Indies*, etc. — Histoire des Indes occidentales, renfermant l'histoire naturelle, civile et ecclésiastique de chaque île; avec un récit des missions instituées dans ces îles, dès le commencement de leur civilisation. Ouvrage posthume du révérend *Thomas* Coke; 3 vol. in-8°, ornés de cartes et de gravures. Londres, 1820. Colburn. Prix, 1 l. 4 shellings, cartonné.

92. — *Information relative to the United States of America*, etc. — Informations relatives aux États-Unis d'Amérique et aux colonies anglaises; par *William* Kingdom. Prix, 10 shellings 6 pences.

93. — *Travels in Italy, Greece, and the Ionian islands*, etc. — Voyages en Italie, en Grèce, et dans les îles Ioniennes, divisés par lettres, et publiés par H. W. Williams. Londres, 1820. 2 vol. in-8°. Prix, 2 liv. 2 shellings.

94. — *A new and impartial history of Ireland*, etc. — Histoire nouvelle et impartiale de l'Irlande, depuis les premières traditions jusqu'à nos jours; par M. Dermot; publiée par livraisons in-8°. Cowie, lib., à Londres, et Coyne, à Dublin. On peut se procurer chez ces deux libraires, depuis le numéro premier jusqu'au numéro 11. Prix, 1 shelling, chaque numéro; ou le premier volume complet, prix, 12 shellings, cartonné. L'ouvrage entier formera 50 numéros ou 4 vol. in-8°.

Le premier volume de cette histoire, qui vient d'être offert au public, contient une réfutation des doutes et des conjectures exprimées par Ledwich et Macpherson, sur l'authenticité des anciennes annales irlandaises; quelques détails intéressans sur les premières peuplades de l'île; un examen de cette question : « Quelle fut l'origine des habitans de l'Irlande? etc.... » Il se termine à l'extinction du druidisme et à l'introduction de la religion chrétienne dans cette île. Le second volume finira à l'invasion de l'Irlande par Henri II, qui complète l'histoire ancienne de ce pays : les deux autres contiendront son histoire moderne jusqu'à nos jours. On trouvera dans cet ouvrage une description des antiquités de l'Irlande; des détails exacts sur sa constitution politique, ses lois, etc...; la littérature du moyen âge; les caractères Ogham et les élémens alphabétiques du langage y seront

aussi dépeints. Le but de l'auteur est de présenter un tableau complet du génie, des coutumes, des lois et des mœurs de la nation irlandaise.

95. — *The literary Gazette, and Journal of belles-Lettres, arts, sciences*, etc. — Gazette littéraire, ou Journal des belles-lettres, des arts, des sciences, etc. — Ce nouveau journal, contenant quarante-huit colonnes d'impression, se publie une fois par semaine tous les samedis régulièrement.

Le 1er cahier du trimestre de 1820 vient d'être complété par la publication du nº 166, le 25 mars; il contient des revues critiques de plus de cinquante-deux ouvrages, dont cinq français; l'Histoire de Venise, par M. Daru; le Voyage de M. Mollien en Afrique, etc.; vingt-trois articles originaux sur des sujets neufs, et propres à intéresser les savans, les littérateurs et les hommes du monde.

Les nouvelles scientifiques, contenues dans le premier cahier de ce recueil, sont au nombre de 15, savoir: une notice sur la découverte des monnaies anglo-saxonnes en Suède; — un traité sur les antiquités de Wiesbaden; — des détails sur les antiquités arabes en Pologne; — sur l'astronomie des Orientaux; — sur la mesure d'un arc du méridien, par le docteur Olbers; — sur l'expédition arctique; — sur les expériences de Bracconot pour extraire du vieux linge une matière sucrée; — exemple d'une combustion spontanée sur le corps humain; — effets remarquables de la foudre; — nouvelle méthode pour imprimer les cartes de géographie; — montagne mouvante à Namur; — la sidérographie, ou nouvelle manière de graver sur l'acier pour empêcher les contrefaçons; — des turquoises; — Journal météorologique de chaque semaine; — progrès de la vaccine dans l'Inde.

Ce journal rend compte aussi des expositions publiques, des découvertes qui intéressent les arts, des productions remarquables en sculpture, peinture, etc., des séances des Académies anglaises et étrangères, et en général des principales corporations savantes. On y trouve plusieurs critiques sur le théâtre anglais; des analyses des meilleures pièces anglaises et françaises; des détails biographiques sur des hommes célèbres; enfin, sous le titre de *mélanges*, des anecdotes, des essais sur la société et les mœurs. On s'abonne au bureau de la Gazette littéraire, nº 362. Strand, à Londres. Le prix de chaque livraison, publiée une fois la semaine, est de 8 pences (16 sous de notre monnaie).

96. — *Popular Voyages and travels, comprising the tour of Europe*, etc. — Voyages populaires, comprenant la tour de l'Europe; abrégé à l'usage des écoles et des jeunes gens; suivi de remarques sur le caractère et les mœurs des différentes nations européennes; par le révérend T. Clarke. Londres, 1820. 1 vol. in-8° de 455 p. Colburn.

Cet abrégé manquait depuis long-tems à l'instruction de la jeunesse. Les différens changemens qui se sont opérés parmi les nations de l'Europe et dans leurs gouvernemens, avaient jeté beaucoup de confusion dans la partie historique de la géographie. L'auteur de cet ouvrage a entrepris de faire connaître la situation actuelle des peuples et des pays. Il compte publier incessamment un aperçu sur le même plan, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

97. — *The scholar's remembrancer.* — Le moniteur de l'écolier, contenant des tables d'arithmétique, d'histoire, de géographie, d'écriture, de chronologie et de biographie. Londres, 1820. 1 vol. in-12, même adresse.

98. — *The art of instructing the infant deaf and dumb.* — L'art d'instruire les sourds-muets, par J. P. Arrowsmith; orné de gravures, dessinées et exécutées par le frère de l'auteur, artiste sourd-muet de naissance. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-8°. Prix, 10 shellings 6 pences.

99. — *The glory of regality*, etc. — La Gloire de la royauté, ou traité historique de l'onction et du couronnement des rois et des reines d'Angleterre; par *Arthur* Taylor. Londres, 1820. Payne. 1 vol. in-8°. Prix, 15 shellings.

Cet ouvrage contient des remarques curieuses sur l'ancienne manière de créer les rois, et sur l'origine des cérémonies existantes; l'histoire des prérogatives royales; la description des ornemens royaux; quelques détails intéressans sur la cour des priviléges, sur les fonctions des grands officiers de l'État, et sur les services féodaux et les processions, avec tout le rituel en usage à l'inauguration des rois d'Angleterre, et une chronique des couronnemens anglais depuis l'origine de cette cérémonie.

100. — *The Monastery, by the author of Waverly.* — Le Monastère, par l'auteur de Waverly, de l'Antiquaire, de la Prison

d'Édimbourg, etc. Londres, 1820. Colburn. 3 vol. in-12. Prix, 1 liv. 4 shellings.

La fécondité du mystérieux auteur de tant de charmans ouvrages tient du prodige; il a publié, cette année, 10 à 12 volumes, et l'année précédente n'a pas été moins productive.

101. — *The Biography and obituary*, etc. — Biographie annuelle et nécrologue pour 1820, ouvrage orné de portraits à la silhouette. Londres, 1820. 1 vol. in-8°. Prix, 15 shellings.

Cet ouvrage, à la fois curieux et utile, renferme des détails intéressans sur deux ou trois mille hommes publics de tous les pays, vivans en 1820.

POLOGNE.

102. — *Dissertation sur le Gaz-acide-muriatique*, par le comte *Alexandre* Chodkiewicz. Varsovie, 1819, in-8°.

103. — *Pamioutka po dobréy matre.* — Souvenir d'une bonne mère et ses derniers conseils adressés à sa fille, par une dame polonaise (Clémentine Tanska). Varsovie, 1819, in-8°.

104. — *Dzieie Panowania.* — Histoire du règne de Sigismond III, roi de Pologne, par Jul. *Urs.* Niemcewicz. Varsovie, 1818-1819. T. I-III, in-8°, figures.

Le premier volume de cet ouvrage a été annoncé avec éloge dans la Revue. (T. IV, p. 219.) L'abbé Lavoisier se propose de le traduire en français.

105. — *Wiadomosci historyczno krystyczne, etc.* — Mémoires historiques et critiques pour servir à l'histoire littéraire de la Pologne, par le comte Ossolinski. Cracovie, 1819, t. I et II.

Cet ouvrage, rempli d'érudition et de bonne critique, contient, outre la biographie des hommes illustres de Pologne, diverses dissertations.

106. — Janociana, *sive clarorum atque illustrium Poloniæ auctorum, Mecenatumque Memoriæ miscellæ*; volumen III, Varsovia, 1819, in-8°. — Mémoires sur les auteurs célèbres de la Pologne et sur leurs Mécènes, par Janocki.

Les deux premiers volumes de l'ouvrage de Janocki, de son vivant bibliothécaire de la Bibliothèque *Zalusskiana*, transportée, en 1793, de Varsovie à Pétersbourg, furent publiés en 1776 et 1779. Le troisième volume, qui vient d'être retrouvé et

publié par le savant M. Linde, est une acquisition précieuse pour la littérature polonaise.

107. — Les *Templiers*, tragédie de M. Raynouard, traduite en polonais par M. Brodzinski. Varsovie, 1819.

ALLEMAGNE.

108. — *Neue Annalen der Mecklenburgischen Landwirthschafts Gesellschaft.* — Nouvelles Annales de la Société d'économie rurale de Mecklembourg, publiées par F. C L. Karsten, professeur à Rostock. Chez Stiller, à Rostock.

Ce recueil qui paraît depuis 1813, occupe un rang distingué parmi les ouvrages périodiques allemands qui traitent des mêmes objets. L'économie rurale est portée dans le Mecklembourg à un haut degré de perfection, et l'Université de Rostock est célèbre pour l'enseignement de cette science. Le recueil que nous annonçons forme déjà une collection de 14 volumes, d'environ 400 pages in-8°.

109. — *Vollständiges Lehrbuch der Geographie der Staaten des deutschen Bundes.* — Manuel de géographie des États de la Confédération germanique; par Kramer. Brême, chez Heise. 2 vol. in-8°. 786 pages.

La géographie politique de l'Europe, particulièrement celle des États de l'Allemagne, avait perdu dans les dernières guerres toute espèce de base et de fixité. Chaque année, un nouveau traité changeait la face du continent et bouleversait par conséquent les systèmes géographiques de l'année précédente. L'état actuel des choses offre plus de stabilité à la géographie et à la statistique. M. de Kramer a puisé ses matériaux dans les meilleures sources, et son travail est rédigé avec beaucoup de soin.

110. — *Umblik auf einer Reise von Constantinopol nach Brussa und den Olympos*, etc. — Relation d'un voyage de Constantinople à Brussa et à l'Olympe, et du retour par Nicée et Nicomédie; par J. de Hammer. Avec gravures et cartes. Pesth, 1819. 200 pages in-8°.

Le célèbre auteur de cette relation a, sur la plupart des voyageurs qui visitent les contrées orientales, l'inappréciable avantage de connaître à fond les langues et les mœurs de ces pays; connaissance précieuse, qui facilite singulièrement les observa-

tions, et qui seule peut les préserver d'une foule d'erreurs et d'inexactitudes. Ce voyage n'embrasse qu'un espace assez resserré ; mais cette circonstance même a permis à l'auteur de s'étendre sur chaque objet avec d'autant plus de détail. M. de Hammer, à l'époque de son voyage, secrétaire d'ambassade à Constantinople, quitta cette ville au mois d'août 1804 pour visiter, avec deux amis, les côtes de l'Anatolie et le Mont Olympe. Il décrit avec un charme poétique le pays délicieux, les plaines fertiles, les villes célèbres qu'il traversa. Les observations historiques, le tableau fidèle qu'il trace de l'état actuel de ces contrées, les particularités intéressantes qu'il donne sur les mœurs, la religion, les usages des habitans ; la discussion de plusieurs points intéressans de philologie et de géographie, tout enfin concourt à rendre la lecture de cet ouvrage aussi agréable qu'instructive.

111. — *Donau Farthen.* — Voyage sur le Danube. Manuel pour les voyageurs, par J. A. Schultes. 1 vol. in-12, avec cartes et gravures. Vienne, 1819.

L'auteur donne une description topographique très détaillée des villages, bourgs, châteaux et villes qui bordent le Danube. Il y a joint des notices statistiques et des détails intéressans sur l'histoire naturelle de ces contrées. La carte qui accompagne ce premier volume, représente la source du Danube; elle est faite avec beaucoup de soin et d'exactitude.

112. — *Politik nach Platonischen Grundsaetzen.* — Principes de politique, d'après Platon, appliqués au tems actuel ; par Fr. Koppen. Leipsick, Fleischer, 1818. 352 pages in-8°.

Cet ouvrage se compose de six chapitres sous les titres suivans : *Introduction* ; *Souveraineté ; État ; Gouvernement ; Législation ; Droit.*

Dans son introduction, l'auteur cherche à définir la diversité des vues et des systèmes politiques des anciens et des modernes. Il signale dans le système de Platon, le principe qui fait considérer l'État comme un individu, soumis aux règles éternelles de la morale, et assujetti aux mêmes devoirs et aux mêmes besoins. Il observe qu'au contraire, dans le système de la politique moderne, le bien public est entièrement dégagé de tout rapport avec la morale ; que le but de l'association civile peut être at-

teint sans aucune intention vertueuse de la part des citoyens; que même, dans la rigueur des principes de ce système, il faudrait faire abstraction de toute intention de cette nature. L'éducation publique, partie si essentielle de la législation ancienne, est donc entièrement étrangère à la politique moderne, dont l'influence, en quelque sorte négative, se borne, suivant notre auteur, à empêcher le mal et à maintenir l'ordre. Partant de cette distinction, il examine les principales questions de la haute politique, qu'il traite d'après les principes de Platon. Il s'occupe d'abord de la *souveraineté*, qu'il considère comme le centre de toute constitution politique et de tout droit, comme le principe sans lequel aucun système politique ne saurait exister. La souveraineté, selon lui, est l'usage libre et spontané du pouvoir, usage qui prend sa source dans la liberté. La liberté est l'idée de l'absolu dans la philosophie. Nous ne suivrons pas l'auteur dans les déductions ultérieures qu'il fait de ces principes, et qui l'engagent dans les abstractions les plus ardues de la métaphysique.

Dans le chapitre où il traite de l'*État*, M. Koppen parle d'abord de l'essence et du but de l'État, et ensuite de ses rapports avec l'*Église*. Sans donner une nouvelle définition de l'État, M. Koppen revient à ce qu'il a dit dans son introduction sur la nature de cette association, et donne à ses idées de nouveaux développemens. Le but de l'État, selon lui, est d'élever, de former les citoyens à la liberté morale; pour appuyer cette proposition, il établit un parallèle entre l'État et la famille, entre la souveraineté et la puissance paternelle. L'auteur considère ensuite les rapports de l'Église avec l'État, principalement sous le point de vue historique. Après des observations générales sur l'influence que le christianisme a exercée sur la politique, il examine l'Église devenant peu à peu un État dans l'État; situation qui fut changée par la réformation, à l'avantage de l'État et de l'Église elle-même. Dans ce chapitre, l'un des plus intéressans de l'ouvrage, l'auteur traite avec un rare talent toutes les grandes questions relatives à la nature de l'Église, son principe, son but, ses relations avec le souverain, etc.

Le chapitre qui traite du *Gouvernement* se subdivise en trois sections, dont la première traite de l'essence de tout gouverne-

ment; la seconde, des constitutions en général ; la troisième, du gouvernement représentatif. Nous nous bornerons à indiquer quelques idées de l'auteur à l'égard de cette dernière matière qui est maintenant, surtout en Allemagne, l'objet de tant de discussions. L'auteur distingue entre la représentation par les États et les constitutions représentatives proprement dites ; il examine l'institution de la noblesse et du clergé dans l'ancienne constitution de l'Allemagne; il soutient que non-seulement la propriété, mais encore l'industrie et le savoir ont droit à la représentation ; il conteste au clergé le droit d'être représenté comme corps ; il démontre les suites funestes qui résulteraient d'un système où l'on admettrait la représentation du clergé, surtout lorsqu'il conserve ses relations avec la hiérarchie romaine. Après avoir traité plusieurs autres questions relatives à cette matière, l'auteur se demande s'il est avantageux d'admettre deux chambres dans le gouvernement représentatif; question qui, selon lui, ne peut être résolue d'une manière absolue, et qui devra être décidée par les circonstances locales.

Le chapitre sur la *Législation* traite d'abord de la législation en général, et ensuite de son principal objet, qui est l'éducation. Le but de la législation est le bien public, le perfectionnement moral des citoyens. C'est d'après ce principe que l'auteur examine les principales questions qui se rattachent à cette matière, et surtout celle de l'influence de la législation sur l'éducation et les mœurs publiques.

Le chapitre sur le *Droit*, qui termine cet écrit, n'est, pour ainsi dire, qu'une récapitulation de ce que l'auteur a déjà dit à ce sujet dans le courant de son ouvrage, qui, au reste, par son importance et par le talent distingué avec lequel M. Koppen a traité son sujet, mérite d'être recommandé à la méditation de tous ceux qui s'occupent de politique.

113. — *Karl Witte*. — Histoire de l'éducation de Charles Witte, publiée par son père le doyen, Ch. Vitte. 2 vol., Leipsick, 1819.

M. Witte acquit, dès sa première jeunesse, une grande célébrité par ses connaissances étendues et ses talens extraordinaires et précoces. L'histoire de son éducation, écrite par son père lui-même, ne peut qu'être du plus grand intérêt; elle sera lue et mé-

ditée avec beaucoup de fruit, par tous les parens et instituteurs qui ont à cœur de cultiver les facultés intellectuelles et morales de leurs enfans.

114. — *Erzahlungen von Fanny* Tarnow. — Contes de Fanny Tarnow, 1 vol. in-8°. 337 pag. Leipsick, Engelmann. Prix, 7 fr.

L'auteur de ce petit volume raconte agréablement, et ses contes ornent pour la plupart quelques-uns de ces jolis almanachs que les libraires allemands font paraître en si grand nombre, à l'approche de la nouvelle année, pour offrir aux dames des étrennes élégantes. C'est surtout pour son sexe que Fanny Tarnow écrit, et les quatre contes que renferme ce volume contiennent d'excellentes leçons pour les jeunes femmes.

115. — *Krugs encyclopedisches Handbuch der wissenschaftlichen Literatur.* — Manuel encyclopédique de la Littérature scientifique, par N. F. Krug. Troisième et dernier vol. in-8°. Züllichau, Drumman, 1819.

Cet ouvrage est un Manuel indispensable à tout homme de lettres allemand qui, sans faire de grandes recherches, désire embrasser d'un seul coup-d'œil le vaste domaine de la Littérature, tant ancienne que moderne. Le premier volume contient la philologie, l'histoire, les mathématiques et la philosophie. Le second renferme la politique, la physique, la médecine, la jurisprudence et la théologie. Le dernier volume, que nous avons sous les yeux, n'est qu'un supplément aux deux premiers.

116. — *Athenaüm, Humanistische Zeitschrift.* — Athénée, journal des lettres humaines, publié par les professeurs Gunther et Waschmuth. Halle, chez Hemmerde.

Ce journal, consacré aux études philologiques, paraît depuis 1816, par trimestre, et offre des observations neuves, et des recherches profondes. On y rencontre entre autres des remarques fort intéressantes sur les grammaires grecque et latine, sur la lexicographie de ces deux langues, sur le caractère des auteurs classiques, d'après les particularités de leur style, leur système philosophique, etc. On y trouve aussi une comparaison générale des différentes langues, plusieurs dissertations sur des passages difficiles d'anciens auteurs, des traductions de morceaux intéressans des meilleurs poëtes et prosateurs grecs et latins, des analyses d'ouvrages nouveaux, etc. Les rédacteurs cherchent en

même tems à tenir leurs lecteurs au courant des nouvelles découvertes qui sont faites dans le domaine de la philologie, des nouveaux établissemens d'instruction publique, et des nouvelles publications philologiques, etc. Les articles de MM. Gunther et Wachsmuth décèlent particulièrement des connaissances profondes en philologie.

ITALIE.

117. — *Del Proteo Anguino* di Laurenti, monografia publicata dal professore *Pietro* Configliacchi e dal dottor *Mauro* Aujconi. Pavie, 1819, in-fol., pag. 119, avec des planches coloriées.

Proteus-anguinus (Laurent) *Siren anguina* (Sch.), noms différens du protée, animal qui, outre des poumons intérieurs, porte, comme les larves des salamandres, trois branchies de chaque côté, en forme de houppes, qu'il paraît conserver toute sa vie. C'est le seul animal, encore connu, qui conserve à la fois des branchies et des poumons, pendant toute la durée de son existence.

Les deux auteurs du traité ont suivi d'abord M. Cuvier dans leurs observations, et en ont fait de nouvelles sur le protée. L'ouvrage est divisé en neuf chapitres. On y traite : 1° des zoologues qui ont écrit sur le protée, et du lieu où il naît; 2° de ses formes et de ses habitudes; 3° de son squelette; 4°, 5°, 6° et 7° de ses organes de digestion, de circulation, de respiration, de génération; 8° de ses secrétions; 9° de ses organes destinés aux sensations. Les auteurs se croient fondés à regarder le *proteo anguino* comme un reptile parfait, et non comme un amphibie à double circulation, ainsi que l'a jugé M. Cuvier.

118. — *Nuova descrizione di Roma antica e moderna e de' suoi contorni*, etc. — Nouvelle description de Rome ancienne et moderne, de ses environs et de ses raretés, surtout après les nouvelles découvertes obtenues par les fouilles; enrichie des vues les plus intéressantes, rédigée pour l'usage des voyageurs instruits, par l'avocat *Charles* Fea, etc. Rome, 1820, tom. 3, in-8°.

L'auteur est déjà très connu par ses éclaicissemens joints à l'ouvrage de Winkelmann, et par d'autres traités d'archéologie.

119. — *Rapporto del viaggio alle Madonie*, etc. — Rapport du

voyage aux *Madonie*, imprimé aux frais du gouvernement, et publié par *Dominico* SCINA, à l'occasion des tremblemens de terre arrivés en 1818 et 1819. Palerme, 1819, in-8°.

On appelle *Madonie* ces montagnes de la Sicile que les anciens nommaient *Lebrodes*. L'auteur en détermine les hauteurs, la constitution géognostique, les substances bitumineuses dont elles abondent, et la cause des derniers tremblemens de terre, qu'il attribue au développement des gaz souterrains. Il donne aussi un catalogue des plantes qui croissent à diverses hauteurs des *Madonie*.

120. — *Notizie astronomiche*, etc. — Connaissances astronomiques mises à la portée de tout le monde, par M. CAGNOLI. Milan, 1818, in-12, avec 3 planches.

L'auteur est connu par des ouvrages profonds de mathématiques et d'astronomie. Il a voulu, dans celui-ci, faire saisir les premières notions de l'astronomie aux jeunes élèves qui n'ont pas la connaissance préalable des mathématiques, nécessaire pour approfondir les théories de cette science. L'ouvrage contient 27 chapitres, que l'auteur avait déjà publiés séparément en divers almanachs.

121. — *Lettere familiari astronomiche*, etc. — Lettres familières astronomiques du C. Jacques FILIASI. Venise, 1818, in-8°.

Les savans ne se sont jamais occupés autant qu'aujourd'hui de mettre les connaissances à la portée de la plus grande partie de la nation, pour accélérer sa civilisation.

122. — *Dizionario portatile di geologia, litologia e mineralogia, del cavaliere Luigi* BOSSI, *con otto tavole in rame. Milano*, 1819, fr. 4. — Dictionnaire portatif de géologie, lithologie et minéralogie, par L. Bossi.

123. — *Cenni di riforma*, etc. — Projets de réformes pour l'intérieur des *orphanotrophes* (hospices des enfans trouvés), par le C. FOLCHINO SCHIZZI. Crémone, 1818, in-8°.

Ce jeune auteur est déjà connu par son *Essai sur les établissemens publics de bienfaisance*, et par l'*Eloge historique* du célèbre abbé Tiraboschi. Il s'est fait remarquer par la correction de son style, et plus encore par son patriotisme.

124. — *Dell' antichissima sapienza degl' Italiani*, etc. — De

l'ancienne philosophie des Italiens, tirée des locutions latines, par J. B. Vico. 2e édit. Naples, 1817, in-8°.

Ce traité avait été écrit en latin, sous le titre *De antiquissimâ Italorum sapientiâ*, et publié en 1710; il formait la première partie d'une Philosophie des anciens, dont l'auteur avait conçu le plan. On le traduisit à Milan, en 1801, et il fut publié en 1816. C'est la même traduction qu'on a reproduite dernièrement à Naples. L'ouvrage contient des recherches très curieuses, mais quelquefois un peu sophistiques.

125. — *Compendio della storia di Polonia, di* Tambroni. 2 vol. in-8°. Milano, 1808, 8 fr. — Abrégé de l'Histoire de Pologne de Tambroni.

126. — *Atti della Società patriotica di Milano.* 3 vol. in-4°, con rami, fr. 30. — Actes de la Société patriotique de Milan.

127. — *Avventure letterarie di un giorno, o consigli di un galantuomo a varj scrittori*, in-8°. Milano, 1816, fr. 2. — Aventures littéraires d'un jour, ou conseils d'un galant homme à divers écrivains, par Borsieri.

128. — *Intorno all' ingiustizia di alcuni giudizj letterari Italiani.* In-8°, Milano, 1816, 1 fr. — Sur l'injustice de quelques jugemens littéraires des Italiens, par de Brême.

ESPAGNE.

129. — *Compendio de matematicas*, etc. — Abrégé des mathématiques pures et mixtes; par M. Vallejo (Joseph-Mariano). 2 vol. in-12. Madrid, Oréa; 1819.

Cet abrégé pourra être utile à ceux qui, après avoir étudié les mathématiques, ont employé leur tems depuis à des occupations étrangères à cette science, et qui désirent renouveler des idées peut-être obscurcies ou confuses. L'auteur a cherché à réunir dans deux volumes la quintessence de toutes les connaissances humaines concernant les sciences mathématiques. Il a été moins concis sur quelques objets d'une importance extrême, et sur ceux qui ne sont pas encore très ordinairement connus. Il traite avec assez d'exactitude de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, et de la géométrie pratique. Dans le tome 2, l'auteur explique succinctement l'application de l'algèbre à la géométrie, les sections coniques, le calcul différentiel et intégral,

la mécanique et ses parties, la statique, la dynamique, l'hydrostatique. Il discourt successivement sur la cristalographie, la pyrologie, l'électrologie, la magnétologie, la pneumatologie, la gazologie, l'higrométrie, l'anemologie, l'acoustique, l'optique, la météorologie, l'astronomie, et enfin sur la théorie des probabilités. L'ouvrage est à peu près au niveau des découvertes et des opinions modernes; ainsi le globe terrestre y est divisé en cinq parties dont la cinquième est l'*Océanie*. J. A LLORENTE.

PORTUGAL.

130.— *Vida de Jesus-Christo, conforme os quatro evangelistas, posta em portuguez por Francisco Manoel do* NASCIMENTO, *et dada a luz pelos devotos congregados da Santa-Via-Sacra; e Caridade do Arcanjo S. Rafael, etc.; a beneficio da viuva e filhos de Manoel Monteiro de Carvalho, hum dos Réos suppliciados à* 18 *octubro de* 1817 : *par* 600 *reis*.—Vie de Jésus-Christ, conforme au texte des quatre Évangiles, par François-Emmanuel du Nascimento, publiée par les membres de la pieuse congrégation, dite de la *Santa-Via-Sacra*, et de la Charité de l'Archange Saint Raphaël, etc.; au bénéfice de la veuve et des enfans d'Emmanuel Monteiro de Carvalho, l'un des condamnés exécutés le 18 octobre 1817. Prix, pour les souscripteurs, 480 reis.

Le nombre des souscripteurs a été si considérable, que leurs noms remplissent plusieurs pages d'impression. Les plus petites villes et bourgs ont pris 50 à 80 exemplaires de cet ouvrage.

131.— *O Amigo das mulheres*. —L'Ami des femmes. Seconde édition. 2 vol. in-8°, Lisbonne, 1819.

L'auteur de cet ouvrage jette d'abord un coup-d'œil rapide sur le rang que les femmes occupent dans la société, et sur leur état politique, en général; il établit ensuite les bases du genre d'instruction qui leur convient le plus; il passe en revue leurs occupations, leurs amusemens, leur luxe; il examine leur caractère et leurs facultés intellectuelles; il fait l'éloge le plus complet de leurs vertus; enfin, il trace un tableau charmant de leurs amours, du mariage et de l'éducation des enfans.

132.— *Resposta à analyse critica dos redactores do Investigador contra as Reflexões sobre a conspiraçao de* 1817. — Réponse à l'Analyse critique faite par les rédacteurs de l'*Investigateur*,

de l'ouvrage intitulé *Réflexions sur la conspiration de* 1817. — Volumes I, II, III, in-4°. Lisbonne, 1819 (480 reis).

Cet ouvrage, qui traite de divers sujets historiques et politiques, offre une lecture fort intéressante. On y trouve, entre autres, des recherches sur les causes de plusieurs révolutions arrivées en Europe; sur l'influence de la franc-maçonnerie dans le système politique des gouvernemens; sur l'origine de la souveraineté du Portugal et de son indépendance de la couronne d'Espagne; des considérations sur le droit de conquête; sur la liberté de conscience; sur l'Inquisition; sur la liberté de la presse; sur les gouvern emens constitutionnels, etc.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

133. — *Uren aan den godsdienst gewyd*, etc. — Heures consacrées à la piété; traduit de l'allemand, d'après la troisième édition, par J. M. L. Roll, pasteur de l'église de la Confession d'Augsbourg. Amsterd. Ten Brink et de Vries, tome I, 1819, in-8° de 413 pag.

Trente-cinq méditations composent le premier volume de cet excellent ouvrage.

134. — *Wat is waarheid?* etc. — Quelle est la vérité? Que doit-on craindre? Que peut-on encore espérer? Ou la révolution hollandaise de 1813, considérée avec impartialité dans les résultats qu'on en attendait, et dans ceux qu'on en a obtenus. Amst., P. den Hengst et fils, 1819, in-8° de 139 pag.

C'est l'ouvrage d'un optimiste politique bien intentionné, mais bien superficiel, et qui écrit assez mal sa langue.

135. — *Oordeelkundige beschryving*, etc. — Description critique de quelques-unes des principales opérations chirurgicales, qui ont eu lieu dans l'hôpital (*nosocomium*) académique de Groningue, de novembre 1810 à novembre 1815, par P. Hendriksz, docteur en médecine et en chirurgie à Groningue. Groningue, Schierbeek, 1816, in-8° de 131 pag., avec fig.

Des cas de lithotomie ou d'opération de la pierre, d'opération de la cataracte, d'amputation et de castration, composent cet estimable recueil.

136. — *Lessen der Wyssheid*, etc., — Leçons de la Sagesse, présentées dans des tableaux de l'Histoire Romaine, à l'usage de jeunes gens comme il faut. La Haye, van Cleef, 1819, in-8°.

Ce petit ouvrage, destiné à l'éducation, mais avec une restriction un peu aristocratique, est bien fait dans son genre; composé de douze traits de l'Histoire Romaine, représentés en autant de gravures, il se recommande également par la forme et par le style.

137. — *Magazyn voor Kinderen*, etc. — Magasin des Enfans de madame le PRINCE DE BEAUMONT, 2 vol. La Haye, Thierry, Mensing et fils, 1819.

Madame A. B. VAN MEERTEN, née SCHILPEROORT, a eu l'heureuse idée de refondre l'ouvrage de madame le Prince; d'y approprier le progrès des connaissances physiques, géographiques, historiques, depuis sa première publication; de le nationaliser; le tout en conservant son ton de simplicité et de bonhomie, et elle a bien réussi dans son entreprise.

138. — *Hulde aan de nagedachtenis*, etc. — Hommage à la mémoire de Jean-Baptiste HELLEBAUT, professeur en droit à l'Académie de Gand, par J. M. SCHRANT. Gand, Houdin, 1819, in-8°. de 63 pag.

Cet éloge recommande également à l'estime et son auteur et celui qui en est l'objet. Né à Gand, en 1774, *Hellebaut* fut, à l'âge de 19 ans, honoré d'une pompe triomphale, à Louvain, comme *primus* en philologie; il était le quatrième Gantois à qui, depuis environ trois siècles, arrivât cette distinction, prélude d'une carrière non moins signalée par la science et le talent que par la probité, soit au barreau, soit dans la chaire académique. *Hellebaut* est mort dans sa ville natale, le 27 octobre 1819.

139. — *De dood van Karel*. — La Mort de Don Carlos, prince royal d'Espagne, tragédie en 5 actes. Amsterdam, Héritiers Gartman et Vander-Hey. 1819, in-8°.

L'auteur anonyme regrettait que ce sujet, déjà traité par les poëtes dramatiques de diverses nations, dans le nombre desquels il donne la palme à *Alfieri*, ne l'eût pas encore été pour le théâtre hollandais; et, il s'est déterminé à s'y essayer lui-même. Il était déjà fort avancé dans son travail, quand il eut connaissance du *Théâtre de Chénier*. Il trouva dans son *Philippe Second* les caractères du roi, d'Élisabeth de Valois, de don Carlos, du cardinal Spinola et du prince d'Éboli, tracés comme il les avait conçus : « Toutefois (dit-il avec modestie), la marche, et surtout le dénoûment de la pièce, me » semblèrent préférables à mon propre plan, et j'en ai fait mon

» profit ; j'ai adopté presque en entier le cinquième acte. » Hollandais, l'auteur a voulu nationaliser son sujet : les apologistes de Philippe, dans sa conduite envers son fils, ne l'ont point persuadé ; il devait se conformer à la commune renommée (*famam sequi*) ; autrement, ses concitoyens eussent été en droit de lui dire :

Quodcunque ostendis mihi sic, incredulus odi.

Don Carlos qui, bien que fidèle à la foi de ses pères, n'aime pas l'inquisition ; qui entretient des relations avec les Belges révoltés ; qui, depuis que Philippe a épousé Élisabeth de Valois, auparavant destinée à son fils, est dévoré d'un noir chagrin, indice de ses secrètes affections ; Don Carlos est mal vu à la cour de son père. Le cardinal Spinola, grand inquisiteur, nourrit les préventions et les défiances du roi, et il épie l'occasion de perdre l'héritier du trône. Celui-ci est engagé dans une périlleuse expédition contre les Maures. Spinola aimerait à l'y voir échouer ; il ne manquerait pas de tirer parti de sa défaite, pour acheminer ses projets hostiles. Mais Don Carlos vient de remporter sur les Maures une victoire décisive, et il accourt pour déposer aux pieds de Philippe l'épée de leur chef qu'il a désarmé. Philippe laisse ce trophée au vainqueur ; mais il n'en devient que plus inquiet des suites de la profonde mélancolie où Don Carlos demeure absorbé, au milieu des fêtes qui se préparent en son honneur. Spinola se prévaut de ces dispositions ; mais Élisabeth est le grand obstacle à ses vues. Éboli le rassure, en lui apprenant que Philippe n'est plus le même pour Élisabeth, et que déjà il songe à une nouvelle alliance. Sur ces entrefaites, le comte de Bergues et le seigneur de Montigny arrivent des Pays-Bas : ils sont porteurs d'énergiques remontrances contre le duc d'Albe qui en est le fléau, et ils cherchent à intéresser Élisabeth et Don Carlos à la cause de leurs compatriotes. De-là des entrevues trop peu ménagées, ainsi que des rapprochemens suspects entre la reine et le prince héréditaire. Les apparences accusatrices se multiplient et s'aggravent d'un instant à l'autre dans l'esprit de Philippe, tyran ombrageux et mari jaloux. Spinola et Éboli en profitent avec une infernale astuce. Philippe finit par livrer son fils entre les mains de l'inquisition, qui le condamne à périr par le poison. Élisabeth partage volontairement le sort de Don Carlos.

Le poëte tragique n'est pas, à la vérité, rigoureusement astreint à la vérité historique, mais nous craignons que l'auteur n'ait abusé de la permission de s'en écarter. Son ouvrage est estimable ; il offre de fort belles scènes ; mais il nous a semblé manquer d'intérêt, parce que l'intrigue en est trop faiblement nouée. D'un côté, Philippe révolte par l'odieuse franchise de son système tyrannique. De l'autre, les apparences de tort s'accumulent trop contre le héros de la pièce, dont, à cela près, le caractère est tracé d'une manière attachante. Le tableau de sa mort est de main de maître, ainsi que celui de la mort d'Élisabeth, qui expire en accablant Philippe d'imprécations prophétiques. A quelques passages près, le style nous a paru bon et la diction pure. M.

LIVRES FRANÇAIS.

140. — *Mémoire sur l'inflorescence des graminées et des cypéracées*, comparée avec celle des autres végétaux sexifères, suivi de quelques observations sur le disque ; par M. Turpin. In-4°, 67 p., avec 2 planches contenant 45 figures. Paris, 1820.

Si l'anatomie comparée a fait faire à la zoologie des progrès si rapides, il était bien naturel de penser que cette méthode d'étudier les êtres organisés, deviendrait aussi en botanique la source d'une foule de connaissances nouvelles. Déjà, depuis les beaux travaux de Gœrtner sur la carpologie, des savans illustres avaient porté dans l'étude de quelques familles naturelles le flambeau de l'analyse comparative ; mais l'imperfection de nos connaissances fondamentales, a attaché jusqu'ici aux monographies, d'ailleurs si utiles, le grave inconvénient de multiplier les mots d'une manière effrayante ; et les faits nouveaux dont la botanique s'enrichissait chaque jour, ne tendaient qu'à compliquer sa nomenclature déjà si étendue : il était donc important de reprendre l'étude de l'organographie, première base de toutes les classifications, et de l'éclairer par la méthode comparative, afin de relever les funestes erreurs qui avaient déjà fait créer un langage particulier pour quelques familles naturelles. C'est dans ce but philosophique que M. Turpin a entrepris l'essai que nous annonçons, et pour lequel il a trouvé d'utiles secours dans des travaux modernes.

Il n'est peut-être point de familles naturelles qui aient été le sujet d'un aussi grand nombre de recherches que les graminées et les cypéracées; et cependant l'époque n'est pas encore bien éloignée, où un savant illustre a, le premier, dévoilé la nature de leurs enveloppes florales, et a démontré leur analogie avec les bractées, que l'on rencontre à la base des fleurs d'une foule d'autres végétaux. M. Turpin a repris, en quelque sorte, les travaux de M. Richard, qu'il a étendus et accompagnés de considérations neuves et philosophiques sur les divers modes d'inflorescence, qui, suivant lui, dérivent tous d'une seule et même loi, savoir : que la fleur est solitaire, axillaire et terminale. Partant de ce principe, il prouve que l'épi simple n'existe point dans les graminées, et que les tiges des plantes de cette famille présentent toujours plusieurs degrés de végétation, ou nœuds vitaux. Cette disposition existe au contraire généralement dans les cypéracées, dont les fleurs naissent réellement sessiles sur l'axe qui les porte, dans l'aisselle d'une écaille destinée à les protéger. Cependant quelques genres présentent une seconde écaille adossée à l'axe, constituant un second degré de végétation, qui forme le passage de l'épi simple des *scirpus* et des *schœnus* aux panicules les plus composées des *saccharum* et des *arundo*.

De-là, l'auteur passe à l'examen des enveloppes florales, dans les deux familles dont il s'est proposé l'étude; et, après avoir fait voir la similitude des fonctions de l'une de ces enveloppes avec la spathe des palmiers, il lui donne le nom nouveau de *spathelle*; dérogeant ainsi au principe énoncé par lui-même, que le même organe ne doit avoir qu'un seul et même nom. Il présente des observations sur les rapports de structure et d'insertion de la glume et de la balle, qui complètent les travaux de M. Richard sur le même sujet; et, pour mieux faire ressortir les avantages de sa méthode descriptive, il offre un exemple de plusieurs descriptions faites d'après cette méthode, comparativement avec celles des mêmes espèces faites par les auteurs les plus estimés.

M. Turpin a terminé son ouvrage par un Essai de monographie du disque. Rien n'est plus utile, sans doute, que les monographies d'organes, mais rien n'exige de plus longues recherches et un esprit plus réservé dans ses jugemens: nous pensons que l'auteur n'y a pas toujours apporté assez de sévérité, et que, se bornant

quelquefois à des considérations trop superficielles de forme et de ressemblance, il a confondu, sous le même nom, des organes tout-à-fait distincts, comme les vrais disques des crucifères, avec les glumelles des graminées et les nectaires des renonculacées; organes différens les uns des autres par le caractère le plus important, l'insertion relative.

Cependant, malgré les imperfections que nous venons de signaler, l'ouvrage de M. Turpin se recommande à bien des titres, et les inexactitudes que l'on rencontre dans la seconde partie, disparaîtront sans doute dans le travail plus étendu qu'il se propose de publier incessamment sur le même sujet.

VICTOR JACQUEMONT.

141. — *Annuaire medico-chirurgical des hôpitaux et hospices civils de Paris, ou Recueil de Mémoires et observations, par les médecins et chirurgiens de ces établissemens*, publié au bénéfice desdits hôpitaux. Paris, 1819. Un volume in-4° de texte, et atlas grand in-fol. de planches, représentant les sujets de grandeur naturelle, exécutées par des premiers artistes. Prix, 36 francs. On en a tiré 25 exemplaires sur papier vélin, dont le prix est du double. Crochard, libraire, cloître Saint-Benoît, n° 16.

Les personnes qui suivent avec quelque intérêt les progrès des sciences d'observation, concevront facilement tous les avantages que promet la publication d'un recueil contenant les observations des médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris, sur les maladies les plus remarquables qui ont été, chaque année, l'objet de leurs soins, et sur les nouveaux moyens de guérison qu'ils auraient pu employer. Le choix des hommes placés à la tête des divers hôpitaux de la capitale, l'immense quantité de faits rares et de médecine et de chirurgie, soumis à leur observation et à leur pratique; les cas importans que la différence d'âge, de sexe, de profession, de passions, de circonstances imprévues, font naître et diversifient de mille manières; la facilité de classer les maladies par familles, d'en constater la nature par leur rapprochement, de combattre plus victorieusement leurs symptômes par des modes de traitemens inusités, d'asseoir plus solidement le pronostic, de le rectifier même, selon la présence ou l'absence constantes de certains phénomènes, d'après les données et les signes les plus positifs: certes, une telle richesse de faits et de détails doit offrir

aux savans toute espèce de garantie, et aux étudians un véritable code sur la meilleure manière de voir et d'observer en médecine. Honneur à l'administration des hôpitaux et hospices civils de Paris, qui a conçu l'exécution d'un travail si important au progrès de la science et au bien-être de l'espèce humaine!

142. — *Nouveau formulaire médical et pharmaceutique;* par Etienne SAINTE-MARIE, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, membre de l'Académie de Lyon, de la Société de médecine de cette ville, etc. Paris, 1820; Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55. 1 vol. in-8°. 5 fr. pour Paris, et 6 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage nous a paru digne de l'attention des jeunes médecins et des pharmaciens en général.

143. — *Des hémorroïdes*, ou Traité analytique de toutes les affections hémorroïdales; par A. J. DE MONTEGRE, médecin de la Faculté de Paris. 1 vol. in-8°. *Nouvelle édition*, publiée par sa veuve. Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 c. franc de port. Paris, L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32.

Cet ouvrage, indépendamment de l'intérêt du sujet, fixera d'autant plus l'attention générale, que l'auteur, distingué comme médecin et comme philanthrope, est mort victime de son zèle pour l'humanité. (Voy. la *Rev. Encyc.*, T. I, pag. 186.)

144. — *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme;* par G. JALADE-LAFOND, docteur en chirurgie de la Faculté de Médecine de Paris, ex-chirurgien aux Gardes-Françaises et aux hôpitaux militaires, chirurgien-herniaire de la cour du prince *de Waldeck* et de l'Institution académique des nations étrangères, auteur du Bandage rénixigrade, ou nouvelle espèce de brayer; breveté du gouvernement, etc. Brochure in-8° de 17 pages, avec deux planches explicatives. Paris, 1819. Chez l'auteur, rue de Richelieu, n° 46; au Palais-Royal, n° 68; et chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 9.

145. — *Manuel rural et forestier*, ou Recueil des lois, arrêtés, décrets, réglemens d'administration et ordonnances du Roi, publiés depuis 1789 jusqu'au mois de mars 1818, etc. Nouvelle édition; prix, 6 fr. et 7 fr. 50 c., franc de port. Paris, Antoine Bavoux, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

Ce Manuel doit tenir lieu d'un code rural, en attendant l'époque probablement éloignée où cette partie de la législation sera complétée. Car il ne paraît pas encore qu'on veuille y rien innover, si ce n'est pour rendre une loi précise sur les chemins vicinaux, et une autre sur la police des eaux considérées dans l'usage auquel les usines et manufactures peuvent les employer de manière à combiner les intérêts de l'industrie avec ceux de l'agriculture. Ainsi, à l'exception de ces deux objets, les propriétaires ruraux et forestiers peuvent considérer ce Recueil non-seulement comme le dépôt de la législation existante, mais d'une législation permanente : c'est assez faire connaître son utilité.

146. — *Manuel d'Economie rurale et domestique*, ou Recueil de plus de 700 recettes ou instructions excellentes pour l'économie rurale et domestique, pour la santé et les agrémens de la vie : tirées des ouvrages les plus estimés sur cette matière, et garanties par des savans d'un mérite reconnu. — Traduit de l'anglais par M***. Un gros volume in-12. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. par la poste. Paris, Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30.

147. — (*) *Essai sur les entraves que le commerce éprouve en Europe;* par L. F. DE TOLLENARE (de Nantes). Paris, 1820, 1 vol. in-8° de 500 pages. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c., franc de port par la poste. Janet et Cotelle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 17.

148. — (*) *Système analytique des connaissances positives de l'homme*, restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation. Par M. *le chevalier* DE LAMARCK, membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, de la Légion d'honneur, et de plusieurs Sociétés savantes de l'Europe, professeur de zoologie au Muséum d'Histoire naturelle. Paris, 1820. Chez l'auteur, au Jardin-du-Roi, et chez A. Belin, impr.-libr., rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 14.

149. — *Histoire abrégée des Sciences métaphysiques, morales et politiques, depuis la renaissance des Lettres*, traduite de l'anglais, de DUGALD STEWART, et précédée d'un Discours préliminaire, par J.-A. BUCHON. 1re partie, 6 fr. Paris et Strasbourg, chez Levrault.

150. — *Si l'institution du jury convient à la Suisse;* ouvrage dans lequel on trouvera le tableau complet de la jurisprudence crimi-

nelle des cantons de la Suisse, et celui du jury tel qu'il est pratiqué en Angleterre, en France et dans les autres pays où il est en usage. Par M***, jurisconsulte à Lausanne. Brochure in-8° de 120 pages, imprimée à Besançon.

Avant d'entrer dans l'examen de la question qu'il se propose, l'auteur présente, comme il l'annonce dans le titre de l'ouvrage, le tableau complet de l'état actuel des lois et de l'instruction criminelle dans les divers cantons de la Suisse, ainsi que les élémens qui composent le jury en France et en Angleterre. Il observe que c'est du Nord que vinrent les premiers changemens que la raison et l'humanité réclamaient dans la jurisprudence criminelle. Il rappelle le *Code Frédéric* et l'*Instruction de Catherine II*, comme ayant précédé les premières lois de réformation de la France, en 1780, et les réglemens de Joseph II, en 1786 et 1787. Il remarque que l'Italie vit aussi s'élever au milieu d'elle un monument admirable de législation, par l'ordonnance du grand-duc de Toscane; mais que la Suisse, attachée à ses vieilles coutumes, ne se laissa point entraîner au mouvement de réforme opéré dans les autres États; que si la révolution française vint bientôt lui commander ce mouvement, les cantons rétablirent, dès qu'ils le purent, ce qui avait été détruit. Ce n'est aussi qu'après avoir expliqué en quoi consiste le jury, comment il est organisé et mis en pratique dans les pays qui l'ont reçu; après avoir marqué les vices et les inconvéniens qui semblent s'y attacher; montré l'influence que les événemens politiques peuvent avoir sur cette institution, et donné quelques aperçus sur les effets qu'elle produit, selon les tems et les circonstances, que l'écrivain croit pouvoir examiner avec fruit si l'on peut la transporter en Suisse.

Mais ici, nous devons l'avouer, l'auteur nous a mis en défaut par ses solutions, et peut-être s'est-il trompé lui-même. Il a donné à la question, nous n'en doutons pas, toute l'attention dont il est capable; mais, il est du moins remarquable que ce travail, dont son écrit est le principal objet, ait été resserré en six pages. Quoi qu'il en soit, après avoir proposé les avantages que l'on veut s'assurer par le jury, l'auteur décide sur chacun, que la Suisse peut se passer de cette institution. Il définit d'ailleurs, avec tous les publicistes, le jury, le *jugement des pairs*, le *jugement du pays*. Pourquoi craint-il donc que cet établisse-

ment ne puisse se réaliser en Suisse, sans obstacle et même sans danger? Ce ne saurait être parce qu'il faudrait faire un *Code pénal* et un *Code d'instruction criminelle*, car l'objection n'est pas sérieuse; mais c'est principalement parce que la Suisse est déjà libre; que ses gouvernemens, ses conseils souverains, ses tribunaux étant composés de simples citoyens, en général tout accusé y est déjà jugé par les *siens*.

Ce que l'auteur conclut de l'institution du jury, par rapport à la Suisse, nous paraît erroné; mais, il a posé toutes les questions, et il a bien fait connaître celle qui est la principale et qui conduit à faire regarder le jury comme un mode d'instruction, *inséparable de la liberté*. Cet ouvrage ne sera donc pas seulement utile à la Suisse; mais, il peut éclairer aussi la jurisprudence française et celle des autres États. Il est attribué à un Français naturalisé Suisse (M. *Hangard*), avocat distingué du canton de Vaud, ancien membre du Grand-Conseil, établi à Yverdun, et jouissant d'une considération générale dans le canton.

PARENT-RÉAL.

151. — *Dictionnaire d'Emulation*, à l'usage de la jeunesse, contenant une définition claire et précise des qualités, des passions et des vertus dont l'homme est susceptible; appuyée d'exemples frappans, tirés de l'histoire ancienne et moderne, des actions et des faits historiques qui en ont été la conséquence; par M. le chevalier de PROMIAC, membre correspondant de l'Académie de Dijon. Un fort vol. in-12, avec gravures. Prix, 3 fr, et 4 fr. franc de port. — Paris, à la Librairie d'Éducation, chez A. Eymery, rue Mazarine, n. 30.

Présenter un tableau fidèle de tout ce qui peut ennoblir, élever et illustrer notre existence par des exemples dont les conséquences puissent être avouées par la religion, le respect pour les lois et l'amour de la patrie et de l'humanité; tel est le but que s'est proposé l'auteur de cet ouvrage.

152. — *Elémens de Morale*, par *Ch.* RENOUARD; 2e édition. Paris, 1820. Un vol. in-12. Prix, 2 fr. 25 c., et 3 fr. franc de port.

On n'a pas oublié que cet excellent livre a obtenu un prix décerné par la Société d'éducation. Les suffrages du public ont parfaitement confirmé ceux de la Société. En effet, une morale pure et douce y est offerte sous des formes claires et précises. Les

préjugés, les passions, n'y sont jamais flattés, et cependant on y chercherait vainement un prétexte pour les irriter. Aussi, les *Elémens de Morale* se sont introduits sans difficulté dans toutes les écoles, où ils servent à former d'honnêtes gens et de bons citoyens. Une élégante simplicité et une clarté parfaite distinguent le style de M. Renouard, et rendent la lecture de son ouvrage agréable aux hommes de tous les âges.

153. — *Le Visiteur du Pauvre;* Mémoire qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Lyon sur la proposition suivante : « Indiquer les moyens de reconnaître la véritable indigence, et de rendre l'aumône utile à ceux qui la donnent comme à ceux qui la reçoivent; par M. le baron Degerando. Paris, 1820, 1 vol. in-8°. Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32.

Le nom de l'auteur se rattache à tout ce qu'il y a de bon et d'utile dans l'administration publique et dans les établissemens de bienfaisance. Cette production lui assure de nouveaux droits à l'estime, à la reconnaissance de ses concitoyens. Les hommes instruits y retrouveront l'administrateur habile, l'homme d'État éclairé autant que le vrai philanthrope; toutes les classes de lecteurs le béniront : les uns, pour s'être occupé de leurs souffrances ; les autres, parce qu'il leur enseigne les moyens d'exercer leur charité d'une manière plus profitable au malheur, plus satisfaisante pour eux, plus digne enfin des desseins de la Providence, qui, selon les nobles expressions de l'auteur, n'accorde la puissance à l'homme, que pour lui servir de ministre. M. Degerando observe, dans une lettre adressée à l'Académie de Lyon, placée à la tête de l'ouvrage, qu'il n'a que le mérite de la rédaction, faisant honneur des vues précieuses qu'il renferme, à quelques-uns de ses dignes amis : c'est la charité sous le voile de la modestie. Après s'être élevé, dans ce Mémoire, à des considérations philosophiques du plus haut intérêt, et avoir indiqué le vrai but et le caractère essentiel de la charité, l'auteur approfondit les causes physiques et morales des misères humaines, en homme qui consacre tous les jours de sa vie à les soulager. Quand on a lu *le Visiteur du Pauvre*, on croit à la vérité de l'axiôme de Buffon : *le style, c'est l'homme* ; on aime, on vénère l'auteur, on se sent disposé à pratiquer les vertus qui lui sont familières ; et,

sous ce rapport encore, son livre est non-seulement une bonne action, mais il en inspirera une foule d'autres auxquelles, sans lui, on n'aurait peut-être pas songé : nul doute qu'il ne devienne le catéchisme des ames sensibles, et le manuel de l'administrateur éclairé. FAURE-BEAULIEU.

154. — *Essai d'Arithmétique élémentaire*, par L. L***, professeur de mathématiques. Brochure in-8° de 122 pages. Paris, 1820. Bargeas fils, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 21.

Dans l'introduction de cet ouvrage, l'auteur, par une méthode claire et facile, cherche à intéresser l'esprit de l'élève, dans ses études sur les premiers élémens du calcul, en n'offrant à sa mémoire que des choses déjà connues et rendues piquantes par l'attrait de la curiosité. Il a eu l'idée heureuse de placer en tête de l'Arithmétique, comme base de ses calculs, l'explication du système métrique dont il tire toutes ses applications, et qu'il achève de développer dans la théorie des fractions décimales, par l'identité des unités des différens ordres avec les noms des mesures nouvelles correspondantes. Cette marche est peut-être la seule qui puisse rendre populaire, en France, ce système admirable. La théorie des fractions ordinaires est rejetée après celle des proporportions et des problèmes qui s'y rapportent.

155. — *Les petits Marchands ambulans, ou l'Education de la Nécessité*, par madame L. P. LANGLOIS; orné de jolies gravures. Paris, 1820, Librairie d'Education d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30, 3 vol. in-18, 5 fr.

Ce petit ouvrage répond parfaitement au but que l'auteur s'est proposé, d'instruire, d'éclairer et d'amuser la classe industrieuse. Une morale pure, douce, s'y fait partout sentir. Le charme des détails et l'intérêt du récit font trouver plus aimables les vertus qu'on y met en action, le style en est facile, et toujours naturel, sans être trivial. C'est l'histoire de trois orphelins, abandonnés à eux-mêmes. L'aîné, comme le plus raisonnable, propose à ses frères d'employer la modique somme de trois cent vingt francs, léguée par leur père, à l'achat de quelques marchandises qu'ils iront vendre de ville en ville. Ce plan est adopté : aidés d'un honnête marchand qui avait connu et estimé leur mère, ils complètent une petite pacotille. Leurs voyages aux environs de Paris,

leurs aventures heureuses et malheureuses, sont racontées d'une manière attachante, et renferment des leçons utiles : ces aimables enfans prospèrent de plus en plus, grâce à leur probité, à leur bonne conduite, et à l'attachement qu'ils se portent tous trois réciproquement. On pourrait bien reprocher à l'auteur quelque peu d'invraisemblance dans les événemens qui terminent son histoire; mais, elle a fait ses héros si vertueux et si intéressans, qu'ils méritent bien tous les avantages qu'ils finissent par obtenir.

156. — *Grammaire allemande, où l'auteur s'efforce de développer le mécanisme de cette langue dans son ensemble; à l'usage de S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres. Cet ouvrage est précédé d'un précis de grammaire générale, servant d'introduction à cette grammaire allemande :* par M. Simon, professeur d'allemand de S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, à l'école d'application du corps royal d'état-major; au collége royal de Louis-le-Grand, et au collége royale de Henri IV. — Paris; 1819, chez l'auteur, Passage du Commerce, cour de Rohan, n° 3, quartier de l'Ecole-de-Médecine; Théophile Barrois fils, quai Voltaire, n° 11, et Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

157. — *De l'Eloquence politique* et de son influence dans les gouvernemens populaires ou représentatifs; par M. P. S. Laurentie, répétiteur à l'École polytechnique. Paris, 1819; 1 vol. in-8° de 458 pages. Pillet aîné, rue Christine, n° 5.

L'auteur s'est proposé de développer cette pensée de Cicéron (*de inventione*), que la sagesse, sans l'éloquence, est peu utile aux empires; mais que l'éloquence, sans la sagesse, leur est souvent funeste, et jamais avantageuse. Envisagée simplement sous le rapport littéraire, cette nouvelle production n'est certainement point sans mérite; on y remarque de savantes recherches sur les divers genres d'éloquence des anciens et des modernes, de même que sur les principaux résulats obtenus par la puissance de la parole, dans les grandes conjonctures et les crises des États. Le style de l'ouvrage est, d'ailleurs, élégant et pur. Mais l'auteur, naturellement conduit par son sujet à s'occuper de politique, a traité cette partie avec des préventions que nous ne partageons point, et sur un ton où il n'est pas possible de méconnaître le langage de l'exagération.

158. — *Réflexions sur l'art de la comédie;* par M. *Alexandre*

Duval, membre de l'Institut (Académie française). Paris, 1820. Brochure in-8°, de 24 pages. Ladvocat, libraire, éditeur des *Fastes de la Gloire*, Palais-Royal, galerie de bois, n°s 197-198.

Ces *Réflexions*, dont la lecture a précédé celle d'une comédie intitulée l'*Orateur anglais* ou l'*Ecole des députés*, faite à l'Académie française, dans sa séance extraordinaire du 4 avril 1820, offrent, rassemblés dans un petit cadre, des aperçus également neufs et ingénieux sur l'origine de l'art, ses progrès, les variations qu'il a éprouvées, et les causes qui ont plus ou moins favorisé ou entravé sa marche. L'auteur s'attache à rendre sensible cette vérité, que de nouvelles habitudes, de nouveaux besoins, résultats de nouvelles idées, s'étant introduits parmi nous, il importe moins aujourd'hui d'étudier les manières extérieures des hommes, que leurs passions et les formes de leur esprit. Il indique les principaux sujets que peuvent traiter les auteurs comiques. Il veut que désormais le théâtre ne soit, pour l'autorité, que l'écho de l'opinion, le châtiment du ridicule, l'école de la morale publique ; et il fait voir comment ce résultat désirable pourrait être facilement obtenu.

159. — *Léontine* ou le Départ et le Retour; par Mad. J. O. L*, auteur des *Folies à la Mode*. 2 vol. in-12. 5 fr., et 6 fr. par la poste. Paris, Eymery, libraire, éditeur du *Choix de rapports, opinions et discours*, rue Mazarine, n° 30.

Ce roman offre autant d'agrément par l'intérêt des situations que par la variété et l'élégance du style.

160. — *Fables nouvelles*, suivies de pièces fugitives en vers; par M. l'abbé G....., de plusieurs Sociétés. Un volume in-12 de 260 pages. Paris, Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Ces fables, précédées d'un excellent discours préliminaire où l'on fait voir comment l'apologue a été envisagé et traité par les anciens et les modernes, méritent d'occuper une place distinguée parmi les meilleures productions de ce genre. Indépendamment de leur mérite intrinsèque, elles en ont un particulier, propre à les faire rechercher; c'est que la plupart des sujets ont été fournis à l'auteur par les grands événemens de notre révolution, et qu'il paraît s'être proposé de rectifier nos idées sur des points essentiels au bonheur de l'homme. Les *Fables nouvelles*

sont donc à la fois l'ouvrage d'un bon citoyen et d'un littérateur distingué.

161. — *Epigrammes choisies d'*Owen, traduites en vers français; par feu M. de Kerivalant; publiées par M. de Labouisse. Lyon. Madame J. Buynaud née Bruiset, libraire, rue du Plat, n° 8. 1819. 1 vol. in-18.

Jean Owen, épigrammatiste anglais, vivait dans la dernière moitié du XVIe siècle. Il eut d'abord une si grande réputation qu'on le compara à Martial : mais la postérité qui assigne aux ouvrages d'esprit le rang qu'ils méritent, a beaucoup restreint l'exagération de cet éloge; néanmoins, Owen occupera toujours parmi les épigrammatistes un rang distingué. M. de Labouisse vient de publier un choix des épigrammes de ce poëte, traduites en vers, par feu M. de Kerivalant. Il y a joint la traduction, aussi en vers, de quelques monostiques de Michel Verin. Chaque épigramme latine est suivie d'un certain nombre d'imitations en vers français, dont le choix est fait avec goût, mais peut-être avec trop de profusion. Ce défaut se fait d'autant plus remarquer, que l'éditeur n'a pas donné le texte en regard, ce qui semblait pourtant indispensable dans un travail du genre de celui-ci, et surtout dans un recueil d'épigrammes dont quelquefois tout le sel consiste dans les mots. Une légère négligence que nous reprocherons à l'éditeur, c'est de n'avoir pas soigneusement placé les imitations par ordre chronologique. Quant au mérite des traductions et imitations, nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'en rendre juge M. de Kerivalant lui-même, et pour cela nous nous contenterons de rapporter la traduction qu'il a donnée du distique si connu de Martial, en contestant néanmoins la vérité de la pensée que contient le dernier hémistiche du deuxième vers:

Du bon, du médiocre, encor plus du mauvais,
Voilà mon livre ; ainsi tous les livres sont faits.

Au reste, la part de M. de Labouisse dans ce travail, est beaucoup plus grande que sa qualité d'éditeur ne pourrait le faire croire; il est le véritable auteur de ce volume, qui lui fait honneur comme poëte, et qui prouve surtout ses connaissances en histoire littéraire.

162. — *Épître à un honnête homme qui veut devenir intrigant;*

par madame la princesse de Salm. Paris, chez Arthus-Bertrand, 1820; in-8° de 16 pages. Prix, 1 fr.

Au milieu des révolutions dont nous avons été tour à tour les témoins et les victimes, les intrigans ont joué tous les rôles, pris tous les masques, commis tous les crimes; ils ont scandalisé, effrayé les ames vertueuses: la poésie seule pouvait peindre convenablement ces fléaux de la société; mais, il fallait pour cela un esprit juste, joint à un grand caractère. Madame la princesse de Salm possède dans un degré éminent ces deux rares qualités. Elle a pénétré dans tous les replis de l'ame des intrigans; les portraits divers qu'elle a tracés se font remarquer par la vérité et la justesse des traits; mais, le plus ressemblant est celui de l'hypocrite qui se couvre du masque de la religion, pour satisfaire son ambition démesurée et ses passions haineuses:

Mais, qu'entends-je? quels cris! quelle ardeur inquiète!
D'où part ce chant sacré que partout on répète?
Quel est l'audacieux qui du saint nom de Dieu,
Pour couvrir ses desseins ose se faire un jeu?
Faut-il le demander, Armand, c'est l'hypocrite!
Sous la bure, cachant le trouble qui l'agite,
A la fois, de respects, de pouvoir altéré,
Il s'avance à pas lents, de la foule entouré.
Dans ses yeux l'onction se mêle à la colère;
D'un ciel toujours vengeur il menace la terre:
Pour faire racheter, en troublant tous les cœurs,
Par de terrestres biens de célestes faveurs,
Amour, hymen, devoir, pour lui tout est un crime.
L'entends-tu? de l'enfer il semble ouvrir l'abîme;
A ses cris, à sa voix qui condamne à jamais,
Chacun se réfugie au sein d'un dieu de paix,
Sans doute, confondu de voir tant de coupables
Dans des fils, des époux, des hommes respectables.
Mais, qui vient aux autels porter encor ses maux?...
Quel lugubre appareil!.... c'est celui des tombeaux.
Un père de famille a fini sa carrière:
Avant de confier ses restes à la terre,

On vient les déposer sous ce parvis sacré;
Triste et dernier devoir du respect éploré.
Ah! du moins le voilà, dans son dernier asile,
A l'abri... Qu'ai-je dit? espérance inutile!
On l'arrache des lieux voués à l'Éternel;
La haine, la vengeance ont profané l'autel.
O prodige inoui dans le siècle où nous sommes!
Au nom d'un Dieu mourant pour le salut des hommes,
A l'homme qui n'est plus, on a vu refuser
La terre où, pour toujours, son corps va reposer.
Arrêtons... laissons-là ce véritable impie,
Et qu'il aille grossir cette horde ennemie
D'effrontés intrigans, de lâches, de jaloux,
Tous effroi de l'honneur, et qu'il surpasse tous.

C'est en lisant de pareils vers que l'on reconnaît, avec un grand publiciste de nos jours, que la littérature est l'expression de la société : madame la princesse de Salm est plus faite que toute autre pour la peindre, cette société. Quoique *très bien née*, elle a éprouvé toutes les vicissitudes de la vie; le rang où ses talens l'ont élevée, ne l'a point éblouie : il ne sert qu'à lui faire développer de plus en plus les excellentes qualités dont la nature l'a douée, ou qu'elle doit à ses réflexions.

Que madame la princesse de Salm continue à nous envoyer des épîtres marquées au coin d'une morale aussi vraie; toutes les ames élevées lui répondront par les suffrages les plus flatteurs. BARBIER.

163. — *La Maçonnerie.* — Poëme en trois chants, avec des notes historiques, étymologiques et critiques; un volume in-8°, avec gravures, vignettes, etc., papier fin. Prix pour Paris, 7 francs; par la poste, 8 fr. 25 cent. Pap. vél., orné des premières épreuves sur papier de Chine, et des eaux fortes, 14 fr. et 15 fr. 25 c. par la poste. — Paris, Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.

Dans un moment où les recherches des Cailliaud, des Belzoni, en fournissant de nouveaux renseignemens sur l'Egypte que l'on croyait complétement connue, semblent assigner aux pyramides une destination plus auguste que celle à laquelle, jusqu'à ce jour, l'on avait borné leur emploi; à l'instant même où M. Ouwaroff complète l'éclaircissement des mystères anciens,

et M. de Hammer, celui des ordres secrets, du moyen âge, un jeune auteur, rempli de verve et d'imagination, n'a pas craint d'aborder le sujet, encore neuf, des initiations modernes : il vient de l'exploiter au double profit de la poésie et de la science.

Rien n'est plus hardi que son système : s'il faut l'en croire, la franche-maçonnerie ne se rattache point aux misérables aggrégations des *Gorets* et des *Freymaurer*, ni aux ligues ismaëliennes; elle ne descend pas même de l'ordre du Temple, malgré la connexité qu'elle eut avec lui, car elle lui est antérieure. Elle n'est autre chose, en un mot, qu'un dernier anneau de cette chaîne non interrompue des mystères d'Eleusis, d'Egypte et de Perse, qui remonte aux premiers âges de la civilisation. Loin qu'elle doive être considérée comme une copie d'institutions connues, elle est l'archétype de ces institutions, qui n'en sont que des démembremens. Tout est sorti de son sein; et, comme le Rhin à la fin de sa course, si elle paraît méconnaissable, si elle a perdu sa grandeur, elle a conservé son identité. Cette opinion avait déjà trouvé des partisans; le *Manuel* de M. Bazot en contient le germe, et M. Alexandre Le Noir, dont l'auteur du poëme que nous annonçons, paraît n'avoir pas connu les recherches, s'est vu conduit à adopter un système analogue; mais jamais, il faut l'avouer, cette opinion, plus que probable, n'avait été présentée avec autant d'ensemble, et fortifiée de plus de preuves.

Nous ne suivrons point M. *** dans la comparaison du VIe Livre de Virgile, avec la maîtrise maçonnique, du calice du Rose-Croix, avec le vase appelé le Saint-Graal, qui n'est autre que le Djemschid persan; du tablier des maçons, avec celui des Esséniens et avec la nébride; nous ne rapporterons pas mille autres concordances curieuses, ni l'explication aussi ingénieuse que satisfaisante, qu'il donne du grade, en apparence effrayant, de maître Elu. Laissant aux investigateurs de la *vérité*, le soin d'apprécier en détail ce qu'il peut y avoir de hasardé dans les conjectures du savant, nous passerons aux éloges que réclame le poëte.

Les Muses n'admettent point le doute; la certitude s'attache aux inspirations de ces filles divines, comme aux oracles de la vérité. On pense bien que l'auteur regarde comme évident et reconnu, dans ses vers, ce qu'il cherche à prouver dans ses notes;

une autre méthode, une timidité mal placée, eussent arrêté son vol, et rétréci la sphère de son sujet, en le privant de nombreux et de magnifiques souvenirs. Aurait-il pu placer, par exemple, la description de ce temple de Salomon, où se déploient si bien les pompes de la poésie :

A sa voix s'éleva ce temple si vanté,
De qui la renommée atteste la beauté.
Dans l'aride Sion tous les arts se rendirent;
Des neiges du Liban, les cèdres descendirent;
Le marbre façonné s'élança dans les airs.
Surpris par le chasseur, l'éléphant des déserts
Livra pour ces travaux sa dent éblouissante,
Cependant que du Roi la flotte obéissante
Rapportait dans Joppé, sous l'aile du zéphir,
Les largesses d'Hiram et l'or lointain d'Ophir.

Ce n'est pas que des faits plus modernes ne lui aient aussi fourni d'heureux morceaux. Nous nous contenterons d'indiquer dans ce genre, le passage qui concerne *Belle et Bonne*, et les Loges des dames; et de citer le court tableau des Loges d'armée.

J'ai vu, (la foudre encore grondait à l'entour d'eux)
J'ai vu plus d'une fois l'élite de nos preux,
Se dérobant soudain à la foule trompée,
Contre un faible maillet échanger leur épée,
Allier du maçon les cordons passagers
Aux cordons, noble prix du sang et des dangers,
Et citoyens du monde, au sein du bruit des armes,
Accorder au malheur une obole et des larmes.

Cet ouvrage promet au Parnasse français un poëte de plus. De légères incorrections, quelques négligences de style, trop de redondance peut-être dans la versification, en décelant la jeunesse de l'auteur, ne fortifient que mieux les espérances qu'il donne.

Le plus grand défaut du poëme de *la Maçonnerie*, est de n'avoir qu'un épisode important et neuf, la vision du second chant. Les autres épisodes n'ont pas assez d'étendue. Au risque de s'écarter un peu de la vérité, nous croyons que l'auteur aurait pu tirer plus de parti des traditions du Nord et de l'Orient, en

fouillant dans les Edda, dans Séthos, dans les voyages de Pythagore. Ainsi que M. Ouwaroff et le savant distingué qui a publié ses mystères, et nous aussi, nous croyons qu'il fut une époque où le genre humain n'était point dégradé; et que cette chute de l'homme, dont le récit se retrouve chez tous les peuples, cache un sens mystique qui s'expliquera plus tard. D. Baillot.

164. — *L'Intrigant*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Aug. Lambert, membre et correspondant de plusieurs Académies. In 8°.

« Il est si difficile de se résigner à l'entier sacrifice d'un ouvrage » qui nous a coûté plusieurs années de travail! » dit l'auteur de cette comédie, dans sa lettre, en forme de dédicace, à M. le comte *de Moriolles;* et cet aveu d'une faiblesse, bien naturelle dans un auteur, explique suffisamment les tentatives réitérées de M. *Lambert* pour faire recevoir son ouvrage par les comédiens, et, en dernier lieu, la résolution qu'il a prise de le livrer au public par la voie de l'impression. Les membres des deux comités de lecture de l'*Odéon* et du *Théâtre-Français* se sont accordés dans le jugement qu'ils ont porté de cette comédie, dont ils ont trouvé le principal personnage odieux, et même *atroce;* raison sur laquelle ils ont motivé leur refus. Sans entrer dans les détails d'une analyse que le défaut d'espace ne nous permet pas, nous citerons les deux passages suivans, qui prouveront au moins que M. Lambert peut écrire fort bien les vers comiques:

Maintenant tout se fait par la bureaucratie.
On ne peut concevoir la puissance infinie
Qu'exercent certains chefs de ces petits États :
Ils sont dans leur palais comme des potentats.
Avez-vous besoin d'eux, ils ne sont pas visibles :
Mais ils ont des amis fort doux, très accessibles.
J'en ai vu quelques-uns, je veux les voir encor;
J'ai tranché dans le vif, je leur fais un pont d'or.

Et ailleurs :

LE COMTE.

J'ai pour moi la justice.

FRANVAL.

Eh! mon cher, aujourd'hui,
Malheur à qui n'aurait qu'elle pour tout appui!

Que me sert mon bon droit, si l'on me dit d'attendre?
Si toujours à demain l'on remet à m'entendre?
C'est peu d'avoir raison et de se présenter;
Il faut se faire lire, ou se faire écouter.
En vain l'on donnerait mémoire sur mémoire;
Des cartons d'un bureau, vous pouvez bien m'en croire,
Si quelque grand du jour ne daigne en prendre soin,
Ils ne feront qu'un saut chez l'épicier du coin.

LE COMTE.

Quel siècle! mon ami; la peinture est outrée.

Tout en n'osant désapprouver le refus de MM. les comédiens, nous croyons pouvoir féliciter M. *Lambert* sur le parti qu'il a pris de faire imprimer son ouvrage. Il pourra offrir quelque intérêt au lecteur, et servira du moins à prouver que son auteur, s'il n'a pas réussi cette fois, a tout le talent qu'il faut pour obtenir des succès.

165. — *Annibal*, tragédie en 3 actes, par M. F. Didot. Paris, 1820, in-8° de 94 pages; prix, 3 fr. chez F. Didot, rue Jacob.

Une tragédie sans femmes! Voilà, pour des spectateurs français, une épreuve au moins hasardeuse. Nous ne ferons cependant pas un reproche à l'auteur d'avoir suivi une route presque nouvelle; nous le blâmerions davantage, si, à l'exemple de Marivaux, il avait rendu Annibal amoureux. Mais, en se privant volontairement du ressort d'une passion toute-puissante sur les ames, il fallait le remplacer par des situations fortes et attachantes; et peut-être trouvera-t-on dans cet ouvrage, du genre admiratif, plus de discussions politiques que de véritable action. — Annibal est à la cour de Prusias, roi de Bithynie, dans lequel il espère trouver un allié contre Rome; déjà il a su attirer dans ses intérêts le fils de ce prince, le jeune Nicomède, qui partage ses vues avec tout l'enthousiasme de son âge. Prusias, lui-même, penche en faveur d'Annibal; mais Arbate, son capitaine des gardes, croit servir son maître en le détournant d'épouser la querelle de ce dernier. Flaminius, ambassadeur romain, vient exiger de Prusias le bannissement d'Annibal. Cependant ses hauteurs n'ont fait que l'irriter, et l'engager à servir la cause de cet ennemi mortel de Rome, lorsqu'une révolte, opérée en faveur

de ce dernier, et que Nicomède a excitée, vient changer les dispositions de Prusias. Flaminius lui persuade que son fils, de concert avec Annibal, ne cherche qu'à le renverser lui-même du trône; c'est alors que Prusias fait arrêter Nicomède, et déclare à Annibal qu'il doit opter, ou de quitter sa cour, ou d'abandonner ses projets contre Rome. Les choses en sont là, lorsque Flaminius, qui craint toujours que l'influence d'Annibal ne détruise ce qu'il a fait, se décide à s'emparer par trahison de la personne de ce général.

A qui sert son pays tout devient légitime,

s'est dit Flaminius; et, secondé des Romains qu'il a amenés avec lui et auxquels se sont joints d'autres Romains réfugiés depuis long-tems à Prusa, il vient pour surprendre Annibal. Mais celui-ci, averti par son confident Hiarbas, le charge de lui préparer le poison qu'il portait toujours sur lui; et Flaminius, ainsi que Nicomède, qui, délivré par l'armée, accourait sauver Annibal, n'arrivent l'un et l'autre que pour voir expirer ce guerrier, qui lègue, en mourant, à Nicomède, sa haine contre Rome et l'épée qu'il a reçue d'Amilcar.

La trop grande simplicité de cette action, qui pourrait jeter de la froideur sur la représentation, n'offre pas le même inconvénient à la lecture; et, dans le silence du cabinet, on verra passer avec plaisir devant ses yeux plusieurs personnages dont les caractères sont habilement tracés.

Nous citerons quelques vers à l'appui de cette assertion; d'abord ceux qui terminent le monologue d'Annibal au 1er acte :

Oui, sous ton Capitole, objet de tant de haine,
Cette main portera la hache et le flambeau;
Dût-il, croulant sur moi, me servir de tombeau.

Ce vers du 3e acte, très beau dans la bouche d'Annibal :

Rome, Annibal mourant te livre enfin la terre.

Cette apostrophe de l'ambassadeur romain à Prusias :

. . . à quel titre épousez-vous les droits
D'un banni, qui partout va, s'alliant aux rois,
Porter comme une dot sa haine contre Rome?

Et ses quatre vers, placés dans la bouche de Prusias :

Si jadis les Romains, étalant un saint zèle,
Des champs de la Phrygie appelèrent Cybèle,
C'est que Rome, à l'aspect d'Annibal furieux,
Ne crut pas dans ses murs avoir assez de dieux.

Ce sont-là autant de traits qui peignent parfaitement Annibal, et la crainte qu'il avait su inspirer aux Romains.

Nous citerons encore cette belle repartie de Nicomède à Prusias, qui lui assure que ce n'est nullement par un motif de jalousie qu'Arbate s'élève contre Annibal :

. . . Non, Seigneur, je le crois, comme vous :
Il est des noms si beaux qu'on n'en est point jaloux.

Et la réponse que ce même prince fait à Flaminius, lorsque celui-ci lui dit, au 2e acte :

Je reviendrai peut-être, et le fer à la main.

NICOMÈDE.

Nous vous épargnerons la moitié du chemin.

Voilà de beaux vers et de beaux caractères; deux choses qui doivent placer l'ouvrage de M. F. Didot au rang des productions dramatiques les plus estimables.

166. — (*) *Les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle*, traduites en français, avec le texte en regard, et accompagnées de remarques; par *Victor* VERGER. Paris, F. I. Fournier. 1820. 3 vol. in-8°. Prix, 18 fr.

167. — *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre et sur la chronologie des Ptolémées*, ou Examen critique de l'ouvrage de M. *Champollion-Figeac*, intitulé : *Annales des Lagides*, par M. J. SAINT-MARTIN, avec l'épigraphe *Magis amica veritas*. Paris, 1820, 1 vol. in-8° de 9 feuilles. Imprimerie royale. L'auteur, rue Hautefeuille, n° 10.

168. — *Jehovah*, (lettre à M. le comte Volney, pair de France; par M. J. LINGAY.) Paris. Chanson. 1820. Brochure in-8° de 15 pages.

M. Lingay s'est proposé, dans cet écrit, d'attribuer une étymologie désormais fixe et invariable au nom de *Jehovah*, quelle que soit son ortographe, et dans quelque langue qu'on essaie de

le transporter. C'est, selon lui, le nom qui appartient à Dieu chez tous les peuples, avant toutes les langues écrites ou convenues; un nom natif, inné, antérieur à toute société, et composé de toutes les sensations réunies de l'homme en l'état de nature ou d'enfance. Il est formé de la réunion de tous les sons naturels que fait entendre la bouche de l'homme : I. E. O. U. A. Il n'est guère possible de présenter isolément les conjectures à la fois plausibles et hardies, par lesquelles l'auteur s'efforce d'étayer son système; conjectures qu'il appuie d'ailleurs sur les traditions des langues, et plus encore sur des considérations morales et historiques.

169. — *Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère, au revers de l'autel de Lyon;* suivi d'un *Mémoire sur les recherches d'une statue équestre, faites vers l'emplacement de l'ancien temple d'Auguste;* par F. Artaud, chevalier de la Légion d'honneur, directeur du Conservatoire des arts et du Musée de Lyon, etc., etc. Un vol. in-4°, accompagné de 12 planches et de 3 vignettes. Lyon, imprimerie de Lambert-Gentot. 1820.

M. Artaud, qui s'occupe d'un ouvrage important sur les antiquités de la ville de Lyon, rend le public confident de ses travaux, et lui en livre successivement quelques parties qui doivent faire juger favorablement de l'ensemble. Il a publié, il y a plusieurs années, de belles mosaïques trouvées dans cette ville; il donne aujourd'hui ses conjectures sur l'emplacement et les dimensions du temple et de l'autel d'Auguste, et il décrit des fragmens d'architecture et d'inscriptions qui ont été trouvés dans la Saône. Ces recherches l'ont porté à développer quelques idées ingénieuses sur les médailles d'Auguste et de Tibère, qui ont pour revers l'autel de Lyon, et de rectifier des conjectures hasardées, et même des erreurs, de plusieurs écrivains qui en ont parlé avant lui.

Le discours de M. Artaud a été lu en séance publique à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la ville de Lyon. Les notes historiques et critiques qui accompagnent cet ouvrage, ajoutent beaucoup à son intérêt par des recherches pleines d'érudition. Le goût de l'étude des antiquités se répand de plus en plus dans nos départemens, et on doit à ceux qui l'encouragent, comme M. Artaud, par leurs travaux et leurs écrits,

la conservation de beaucoup de monumens intéressans pour l'histoire et pour les arts. DUMERSAN.

170. — *Bibliotheca americo-septentrionalis.* — Collection d'ouvrages écrits en diverses langues, qui traitent de l'histoire, du climat, de la géographie, etc., etc., de l'Amérique septentrionale. Paris, Nouzou, 1820, in-8° de 147 pages.

Ce catalogue, à cause de son but spécial, s'élève au-dessus de l'intérêt ordinaire des ouvrages de ce genre. Il aurait pu être rédigé avec plus de méthode; mais, tel qu'il est, c'est un ouvrage souvent utile à consulter.

171. — *Annales de la musique*, ou *Almanach musical de Paris, des départemens et de l'étranger*, pour l'an 1820 (seconde année), contenant: Listes des Artistes, etc., classés par genre de profession et par ordre alphabétique; — École royale (Professeurs, Répétiteurs, Élèves, employés); — Nécrologie; — Journaux; — Livres; — Gravures; — Répertoire de la musique (1819) classée par genre; — Sur Paësiello, par M. *Lesueur*; — Sur Nicolo, par M. *Evariste Dumoulin*; — Sur Sophie Gail, par M. *Lemontey*; — Sur Duport jeune, par M. *Pottier*; — Sur Auguste Richer; — Sur la veuve Dalayrac; — Bibliothèque musicale, que publie à Munich M. *Fr. Cramer*; — Sur le Chiroplaste de M. Logier; — Rapport fait à l'Académie des Beaux-Arts, le 3 avril 1819, sur les Instrumens de M. Chanot; — Éloge de Grétry; — École de M. Sudre, établie à Toulouse; — Sur le Chronomètre musical de M. Despréaux; — État présent de la musique à Londres; — Analyse des Mémoires de Grétry; — Sur le talent de madame Catalani; — Sur Don Manuel Jagarte, compositeur espagnol; — Sur le Parnasse musical, ouvrage de gravure de M. Reinaldi, qui paraît à Heidelberg; — Sur le Journal de Musique de Vienne; — Sur un ouvrage de madame Anna-Maria Pellegrini Celoni, intitulé: *Grammatica, ò siano regole per ben cantare*; — De L'*Agnèse* de M. Paër; — Sur le Pianissimo inventé par M. Schortmann; — Sur le Journal général de musique de Leipsick, par M. *Lambry*, de Metz; — Sur la Société des amateurs de musique des États autrichiens; — Cours de Musique de M. *P. Galin*; etc., etc. 1 vol. in-18. Prix, 3 fr. 50 c., et 45 c. de plus, franc de port, par la poste. A Paris, au *bureau*, rue Montorgueil, n° 96.

OUVRAGES PÉRIODIQUES.

172. — *Recueil agronomique*, publié par les soins de la Société des sciences, agriculture, et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne. Montauban, tom. I, nos 1 et 2. Ce journal paraît une fois par mois, par cahiers de deux feuilles d'impression. Prix pour un an, 5 fr. On souscrit chez P. A. Fontanel, imprimeur de la Société, grande rue St.-Louis, et chez Laforgue, libr., place de la Grande-Horloge, no 6.

Ce journal d'agriculture sera fort utile au département de Tarn-et-Garonne, l'un des plus fertiles de la France, et dont quelques procédés mieux entendus amélioreront encore le territoire.

173 — *Journal général de Législation et de Jurisprudence*, par MM. Barthe, avocat à la cour royale; Bérenger, ancien avocat-général; Berville, avocat à la cour royale; Cerclet, *id.*; Cousin, professeur de philosophie; Debeaufort, avocat; Dupin jeune, *id.*; Girod (de l'Ain), conseiller à la cour royale; Heiberg, publiciste danois; Lanjuinais, pair de France; Llorente, publiciste espagnol; Mérilhou, avocat à la cour royale; *Odillon*-Barrot, avocat à la cour de cassation; *Joseph* Rey (de Grenoble), avocat à la cour royale de Paris; de Schonen, conseiller à la cour royale; A. Thiery, publiciste; et autres jurisconsultes et publicistes français et étrangers. 1re livraison; tome I. On souscrit: au bureau du Journal, rue des Grands-Augustins, no 26, et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger.

Ce recueil est divisé en cinq parties: 1° Théorie du droit, législation, et législation comparée; 2° analyse des ouvrages de législation et de jurisprudence; 3° législation positive; 4° jurisprudence judiciaire, proprement dite, et administrative; 5° mélanges. — Nous recommandons cette entreprise à l'attention de tous les hommes de loi, magistrats, avocats ou officiers judiciaires.

174. — *Le Télégraphe de la littérature, des spectacles, des sciences et des arts.* Toulouse, 1820, Benichet aîné; 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage paraît par livraisons à des époques indéterminées, formant pour trois mois dix feuilles in-8°. Prix: 5 fr. pour dix feuilles; 8 fr. pour vingt feuilles; 15 fr. pour quarante feuilles.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.—NEW-YORK.—*Bâtiment à vapeur.*—On a construit dans le port de New-York un très beau bâtiment à vapeur, de 750 tonneaux, appelé le *Robert-Fulton*, qui doit servir de paquebot entre New-York et la Nouvelle-Orléans. Il est fait en chêne, cèdre et pin de la Caroline, doublé en cuivre, et peut contenir 200 passagers. La machine à vapeur, entièrement séparée du reste du bâtiment, ne pourra, en cas d'accident, exercer aucun effet fâcheux sur les logemens des passagers; elle a même donné les moyens d'établir des bains très agréables pour les voyageurs.

Découverte de mines de cuivre. — Il existe de grosses masses de cuivre natif sur les bords des rivières qui débouchent dans la partie sud du lac supérieur : M. le gouverneur Gass, qui doit se rendre par le nord-ouest du lac supérieur, et par la prairie du Chien et Greenbay au lac Michigan, est chargé par le gouvernement américain d'examiner le gisement de ce métal.

Society for the prevention of pauperism in the city of New-York. — *Société pour prévenir la pauvreté dans la ville de New-York.* — L'objet de cette institution, éminemment recommandable, est d'obtenir des renseignemens positifs sur le nombre, l'état et les habitudes des pauvres de New-York; d'aviser ensuite aux moyens d'améliorer à la fois leur position physique et morale; de rechercher les expédiens les plus propres à retirer ces êtres infortunés de l'état d'engourdissement et de dégradation où ils sont plongés; de réveiller et de stimuler toutes leurs facultés, par l'encourageante perspective d'un bien-être prochain, facile à acquérir; de leur procurer l'occasion et les moyens de se livrer à des occupations utiles; de les amener insensiblement à comprendre la nécessité de faire quelques épargnes sur le produit de leur industrie, pour se ménager un avenir moins précaire; enfin, d'anéantir le fléau de la mendicité, et d'en prévenir le retour, autant qu'il est possible.

Cette Société, fondée en 1818, a déjà publié deux Mémoires de ses opérations, sous le titre de *Rapports annuels* : nous nous pro-

posons, vu leur importance, d'en rendre compte dans un de nos prochains cahiers.

Brésil. — *Voyages scientifiques.* — Plusieurs savans voyageurs ont, depuis quelque tems, visité les diverses provinces du Brésil, avec l'autorisation du gouvernement portugais, et aux frais des gouvernemens Autrichien, Bavarois et Toscan. L'Autriche a envoyé le professeur Mikau pour l'histoire naturelle en général, et la botanique en particulier; le docteur Pohl, pour les recherches en minéralogie; M. Natterer, pour la partie zoologique; M. Euder, comme peintre de paysages; M. Backberger, comme peintre de sujets botaniques; et M. Frick, comme peintre d'histoire. La Bavière a fourni le docteur Spitz, zoologiste, et le professeur Martens, botaniste. Le docteur Badi a été envoyé comme naturaliste pour le grand-duc de Toscane.

Amérique méridionale. — *Géographie.* — *Découverte d'une île.* — Le navire anglais *le William*, se rendant de Monte-Video à Valparaiso, a découvert, à la hauteur du cap Horn, une nouvelle île située sous le 61e degré de latitude et le 55e de longitude. Dans un second voyage, le capitaine du *William*, étant descendu à terre, a trouvé cette île couverte de neige et inhabitée; les mers des environs abondent en baleines et en veaux marins.

ASIE.

Indes orientales. — *Découverte de la vaccine.* — Un Anglais revendique cette belle découverte en faveur des *Indous*. On trouve, dit-il, dans un ouvrage sanscrit, attribué à d'Hauvantarï, le précepte suivant : « Prenez, avec la pointe d'une lancette, le fluide du bouton qui se forme sur le pis des vaches; piquez le bras entre l'épaule et le coude, jusqu'à ce que le sang paraisse; le fluide se mêlant avec le sang, il en résultera la fièvre de la petite vérole, et cette maladie rendra nulle toute autre tentative d'inoculation naturelle. » Ce passage, qui, sans la découverte de Jenner, serait probablement resté bien des siècles enseveli dans l'ouvrage sanscrit, ne peut diminuer en rien la gloire de ce grand homme, avant lequel la petite vérole moissonnait des générations entières.

— *Postes anglaises par eau.* — Les Anglais ont établi, entre Bagdad et Bassora, des bâtimens de poste qui descendent l'Eu-

phrate en très peu de tems et remontent ce fleuve en douze jours. La distance totale est partagée en cinq stations, dont la dernière est Hilla, où les courriers quittent le fleuve, et font le reste de la route par terre jusqu'à Bagdad.

Calcutta. — *Requête tendante à empêcher les veuves de se brûler.* — On croit généralement que les veuves de l'Indoustan, qui se brûlent sur le bûcher de leurs maris, remplissent un devoir prescrit par la religion des Indous. Le fait que nous allons citer prouve la fausseté de cette opinion.

Le gouvernement anglais de l'Inde avait, il y a quelques années, pris des mesures pour détruire cette coutume barbare. D'abord, quelques habitans Indous de Calcutta réclamèrent près du gouverneur général; mais, dans ces derniers tems, ce même gouverneur a reçu de plusieurs Indous, les plus recommandables de la même ville, une requête, dont voici quelques passages: « C'est avec autant de surprise que de douleur que nous avons été instruits des démarches faites auprès de votre seigneurie, pour lui demander la révocation de ses ordres. Il est évident, par le contenu de cette requête, que ceux qui l'ont signée, ou ne connaissent pas leur loi, ou sont des hommes féroces, n'importe à quelle caste ils appartiennent. » Après avoir rapporté quelques faits, les pétitionnaires continuent ainsi : « Grâce à la sagesse politique du gouvernement anglais, nos lois sont imprimées et traduites; il est impossible d'y rien intercaler ou de les interpréter à contre-sens. Eh bien ! conformément à ces lois, tous les faits que nous venons de rapporter sont des suicides, condamnés sous les peines les plus sévères par notre religion. » Et plus loin : « Suivant l'opinion de plusieurs de nos bramines les plus instruits, opinion fondée sur les *Schastras*, toute espèce de suicide est défendue. Les *Védans* qui renferment l'essence de tous les *Védas*, de même que le *Ghéta*, interdisent toute action faite dans l'espoir d'une récompense temporaire à venir. Parmi les livres d'autorité inférieure, les uns, tels que les *Schastras Miritti*, défendent de se donner la mort par violence; et d'autres, tels que le *Métacksehoura*, déclarent que mener une vie vertueuse vaut mieux que mourir sur le bûcher d'un époux défunt. Il n'y en a qu'un bien petit nombre qui soutiennent qu'il y a plus de mérite à se brûler, et ce sont ceux qui ont le moins de droit au respect des Indous.

Nous avons donc vu avec plaisir et reconnaissance les mesures adoptées pour empêcher les mères de sacrifier leurs enfans à Gouga-Sagor, les réglemens en vigueur contre les barbares Radjpouts, qui regardent comme un devoir de leur caste, de faire mourir leurs enfans du sexe féminin, et contre la pratique, si fréquente autrefois, de tuer un parent malade. Le meurtre doit, dans tous les cas, retomber sur la tête de celui qui le commet. Nous espérons donc de la sagesse, de la fermeté et de l'humanité de votre seigneurie, qu'elle prendra les mesures nécessaires pour empêcher les veuves de se brûler.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *Sur le second Voyage de M. Cailliaud, dans les déserts de l'Égypte.* — M. Cailliaud continue de faire des découvertes de plus en plus intéressantes dans les déserts qui environnent l'Egypte. Par sa persévérance et son dévouement, ce jeune voyageur justifie la protection que lui accorde le gouvernement Français; ses dernières excursions l'ont mené assez loin dans la direction de l'ouest; maintenant il se rapproche de l'Egypte. Tout annonce qu'avant de revenir en Europe, il aura découvert des contrées propres à faire connaître les chemins qui conduisent dans l'intérieur de l'Afrique orientale.

Par des lettres précédentes, j'avais appris que M. Cailliaud, après avoir visité les ruines de Memphis, en novembre 1819, s'était dirigé sur l'Oasis *de Siwah*, par la route du Fayoum. Les nouvelles lettres que j'ai reçues de lui, à la date du 14 janvier dernier, et celles de M. Drovetti, du 14 février, m'informent qu'il est heureusement parvenu à lever tous les obstacles et à surmonter les dangers d'une route qui n'avait jamais été suivie par aucun Européen; qu'il a visité et observé en détail, non-seulement la contrée de Siwah et ses monumens, mais aussi la petite Oasis, où nul voyageur moderne n'avait encore pénétré. Voici des détails curieux sur les lieux et les déserts qu'il a parcourus.

Dans la province du Fayoum, il trouva heureusement un Cheykh qui, à force d'argent, consentit à le conduire à Siwah; ni dans Alexandrie, ni à Terraneh, il n'avait pu découvrir un seul Cheykh qui voulût risquer l'entreprise. Tous ont encore présens à la mémoire les dangers qu'a courus le colonel Boutin,

dans le voyage de Siwah. Tout ce que M. Cailliaud avait éprouvé de fatigue et de difficultés pendant ses premiers voyages, ne peut se comparer à ce qu'il a souffert pendant celui-ci. Une route pénible et dangereuse, et surtout le fanatisme des habitans de Siwah, lui ont opposé des obstacles imprévus, et qu'il crut d'abord insurmontables; deux fois sa troupe fut obligée de prendre les armes, et de se battre contre les Arabes Moghrebins: après avoir parcouru ces déserts pendant *dix-neuf jours*, et avoir fait quinze journées de marche, de dix à douze heures par jour, il arriva enfin à Siwah. Ceux qui ont parcouru les déserts de Libye auront eux-mêmes quelque peine à se faire une idée juste des fatigues d'un pareil voyage.

Parvenu à sa destination, M. Cailliaud, sans perdre un instant, a visité les temples que renferme l'Oasis; il les a mesurés et dessinés. Ces temples sont au nombre de trois : le 1er est égyptien, les deux autres sont de construction grecque; il y a, en outre, un très grand nombre d'hypogées. Les ruines égyptiennes situées à Oumbede, paraissent être les véritables restes du temple fameux de Jupiter Ammon; il était entouré de deux enceintes; sa longueur devait être de quarante-cinq à cinquante mètres (cent quarante à cent cinquante pieds) (1). Au-dessous du temple est un grand conduit souterrain et un réduit qui a pu servir aux Oracles. M. Cailliaud ne s'est pas borné à observer les monumens, et à prendre des plans exacts de ces ruines; il a examiné avec soin les productions et l'état physique du pays, l'étendue de son territoire, le commerce des habitans, ainsi que leurs mœurs et leurs coutumes. Voici une des circonstances de la description qu'il en a faite : une grande partie de la ville de Siwah est formée par une construction bizarre; c'est un grand corps de bâtiment en un seul massif, dont les murs ont quarante-cinq et jusqu'à soixante-cinq pieds d'élévation; les appartemens sont à dix étages. Là, est une population de deux mille ames, que l'auteur compare à une fourmillière. Les hommes et les femmes mariés peuvent seuls habiter dans cet immense quartier.

(1) Ce qui en reste, a 11 mètres; cette mesure s'accorde avec celle de Browne, qui donne 32 pieds : Hornemann donne 10 à 12 pas de longueur.

Il existe d'autres constructions à part, où demeurent les jeunes gens et les hommes non mariés.

Le séjour du voyageur à Siwah a duré quinze jours. Il a eu le tems d'exécuter tout le plan de travail qu'il s'était tracé d'avance, d'après nos entretiens. Les observations de latitude qu'il a faites, donnent une position qui diffère peu de celle qu'avait assignée Browne.

A vingt lieues dans l'ouest de Siwah est un lieu appelé l'*île d'Araschie*; on assure qu'il s'y trouve des monumens; M. Cailliaud a fait plusieurs tentatives pour y entrer, mais les habitans ont mis la plus grande obstination à l'empêcher d'y parvenir. En vain il a essayé de la ruse et de mille moyens : tout a été inutile, et il a échoué, comme Browne, dans le dessein qu'il avait formé. Après avoir tenu un grand conseil, les habitans ont déclaré qu'ils périraient tous plutôt que de le laisser parvenir à l'île mystérieuse. Ils prétendent qu'elle renferme le sabre et le cachet d'un prophète, et une superstition enracinée leur persuade que, ces talismans une fois enlevés, leur indépendance est perdue. Ainsi la route de cette île par Siwah, restera long-tems impénétrable pour les Européens. Mais, plus opiniâtre encore que les habitans, notre voyageur a conçu le projet de s'y rendre par Alexandrie; il se flatte d'aller de cette ville à l'Oasis d'Audjelah et à Boganzy, où se trouvent deux temples. De-là, il peut, m'écrit-il, se rendre en sept jours à l'île d'Araschie. On voit quelle constance inébranlable anime notre jeune voyageur.

M. Cailliaud rapportera sans doute une description fidèle de la source appelée, par Diodore et par Quinte-Curce, *fontaine du soleil*, et qui passait pour être tantôt froide, tantôt chaude. Browne assure le fait; M. Belzoni, que l'on dit avoir visité cette source, nous fera sans doute bientôt connaître le résultat de ses observations.

En suivant une route plus méridionale que celle qui l'avait mené à Siwah, M. Cailliaud est arrivé dans la petite Oasis; c'est de-là qu'est datée sa dernière lettre. Il a trouvé, sur le chemin, un lac d'eau salée, long de deux lieues de l'est à l'ouest. Il est probable que c'est un lac de natron : ce point ne tardera pas à être vérifié par l'analyse même de l'eau, dont le voyageur m'envoie une bouteille. Il résulte des observations de latitude, que

M. Cailliaud a faites dans la petite Oasis, avec M. le Torzec, aspirant de la marine de première classe, que cette contrée est plus septentrionale qu'on n'était porté à le croire, d'après les vagues indications des cartes. J'étais parvenu au même résultat, quoique d'une manière moins précise, pendant l'expédition d'Égypte. En parcourant la chaîne libyque, entre Monfalout et le Fayoum, j'avais reconnu plusieurs routes conduisant à la petite Oasis, et se dirigeant vers le nord nord-ouest, à partir de Dalgeh et du parallèle de Meylaouy, lequel répond à 27 degr. 42 min. M. Cailliaud a trouvé que la latitude du chef-lieu de la petite Oasis était de 28 deg. 21 min. 53 second. J'ai vu à Dalgeh, du riz, des dattes et divers fruits, que les Arabes de l'Oasis y apportaient au marché. Les dattes des palmiers de l'Oasis ont une grande réputation.

M. Cailliaud, arrivé dans la petite Oasis, vers le 10 janvier, avait le projet d'y séjourner deux mois; il s'occupait à relever un plan topographique de tout le pays, non sans entendre autour de lui les fréquens murmures des habitans. Jusqu'au 14, il n'avait encore trouvé aucun grand monument; mais il avait vu beaucoup de ruines d'habitations en terre, et les restes d'un arc-de-triomphe romain.

L'intention de M. Cailliaud est de continuer sa route vers le sud, et de visiter les autres Oasis qu'il lui reste à parcourir; celle de *Farafré*, à 4 journées de marche de la petite Oasis, où aucun Européen n'a encore pénétré; celle de *Dakel*, que M. Drovetti a récemment visitée et que M. Belzoni a vue également; enfin celle de *Khargeh*, où notre voyageur a déjà découvert des monumens si curieux, dans ses premiers voyages. Il compte ensuite passer l'été à Thèbes, et retourner encore l'hiver à Dakel; alors il aura achevé d'observer les Oasis, et tout le pays compris entre Siwah et la route de Dârfour. Ainsi, l'on possédera un itinéraire exact, soit de l'Égypte aux différentes Oasis, soit de l'une à l'autre.

J'ai reçu déjà de M. Drovetti une ample description de l'Oasis appelée Dakel, où sont des ruines de temples et un assez grand nombre de villages. Celui de Balât, jusqu'où il est allé, est à l'ouest nord-ouest de Khargeh, à près de cent heures de marche d'Esné. M. Drovetti est le premier Européen (je crois) qui ait visité

ce pays reculé. Mon dessein est de joindre son itinéraire à celui de la grande Oasis de Thèbes, dans l'ouvrage que je prépare (1).

On voit, par les détails qui précèdent, que, malgré les descriptions des anciens et des auteurs arabes, on n'avait point une juste idée du nombre et de la position de ces déserts de l'Égypte, auxquels les anciens donnaient le nom d'*Oasis*. On en comptait trois seulement: en voici maintenant cinq, savoir: Siwah, la petite Oasis, Farafré, Dakel, et la grande Oasis de Thèbes. Nous devrons à nos voyageurs la découverte et la connaissance exacte des trois intermédiaires, et une description parfaite des monumens situés dans les deux extrêmes.

M. Cailliaud et son compagnon de voyage prennent les hauteurs méridiennes de tous les lieux qu'ils visitent; à l'aide d'un excellent chronomètre de Bréguet, ils déterminent les longitudes. Il est à craindre que les variations de la température, et les secousses inévitables résultant du transport sur des chameaux, ne dérangent la marche du chronomètre; mais nos voyageurs y suppléeront par les distances de la lune. M. Cailliaud a encore emporté avec lui une boussole azimuthale, un très bon sextant avec horizon artificiel, une lunette astronomique, plusieurs baromètres et thermomètres, des sondes, des réactifs, des niveaux, et divers instrumens de physique. Enfin, il est muni de notes et d'instructions qui le guideront utilement dans ses recherches. Ainsi les sciences, aussi bien que la géographie et les antiquités, peuvent espérer de ses voyages des résultats exacts, et qui ne seront pas sans importance.

JOMARD, de l'Institut.

---

(1) Suivant M. Venture (qu'a cité M. Langlès, dans ses recherches sur les Oasis, placées à la fin du voyage de Hornemann), le nom de *dâkhéléh* ou *intérieure*, est donné à la grande Oasis, la plus voisine du Sayd. Ce même nom est attribué, par les auteurs arabes, à la petite Oasis ou *du milieu*, selon M. Langlès. La contradiction semble expliquée par la découverte de M. Drovetti, qui a parcouru et décrit le vallon de Dakel, placé à 35 heures de marche de Khargeh, vers l'ouest nord-ouest, par-delà une grande chaîne de montagnes.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Écosse. — *Marine.* — *Navire en fer.* — On doit se servir, pour la navigation du canal de la Clyde, en Écosse, d'un bâtiment de passage entièrement construit en fer forgé. Il est à la fois plus grand et plus léger qu'aucun de ceux qu'on emploie : il pourra contenir deux cents passagers.

Angleterre. — *Sociétés savantes.* — Une nouvelle *Société* s'est formée à Londres *pour l'encouragement et les progrès de l'astronomie.* Parmi les officiers chargés de diriger les travaux, on compte plusieurs des premiers astronomes et des premiers mathématiciens de l'Angleterre.

Londres. — *Société biblique.* — La Société biblique anglaise et étrangère a tenu, le 3 mai dernier, sa seizième séance publique annuelle. Le rapport fait, par le secrétaire, prouve que partout la Société est secondée dans ses travaux. En France, non-seulement les protestans, mais encore les catholiques, les favorisent ou les protégent : S. A. R. le duc d'Angoulême a répondu, dans les termes les plus obligeans, à la lettre de la Société ; le ministre duc Decazes a souscrit pour la somme de mille francs.

L'évangile de saint Luc a été imprimé à trois mille exemplaires en langues d'Otahiti. La plupart des insulaires savent maintenant lire et écrire ; on les voit s'assembler à l'ombre des arbres à pain, pour écouter la lecture de la Bible : ces assemblées se prolongent quelquefois jusqu'à minuit. Dans l'Inde, dans le royaume d'Haïti, en Amérique et en Afrique, dans la Nouvelle-Galles méridionale, partout enfin la Société voit ses efforts couronnés de succès.

— La Société biblique de Londres a reçu plusieurs lettres d'Esquimaux convertis à la foi, qui tous la remercient avec ferveur des Bibles qu'elle leur a envoyées. Aucune traduction n'a, dit-on, présenté autant de difficultés que celle qui a été faite dans la langue de ces peuples.

Société des Chaumières pour la réduction du poor-rate (Taxe au profit des pauvres). — M. Thomas Wright a communiqué aux éditeurs du *Monthly magazine* le plan qu'il a conçu d'une Société des Chaumières, pour le soulagement des pauvres, et la réduction

des taxes qu'on prélève en leur faveur. Il propose d'adresser une pétition au gouvernement, signée de plusieurs souscripteurs, pour lui représenter la possibilité d'utiliser les terrains vagues et incultes qui bordent la plupart des grandes routes, en y construisant des chaumières entourées d'un jardin ou d'un verger, avec un petit pré pour nourrir une vache. On demanderait à la couronne et aux grands propriétaires de seconder cette entreprise, en accordant à la Société quelques portions de terrain, soit en don, soit au prix d'une petite rente perpétuelle. Dans le cas où ces démarches ne réussiraient pas, les souscripteurs pourraient acheter des terres en friche, qu'une industrie persévérante et active parviendrait bientôt à fertiliser.

Londres. — *Instruction religieuse.* — La quatorzième séance de l'Assemblée qui a pour objet d'établir des écoles et de répandre la connaissance de la Bible en Irlande, a eu lieu dernièrement à la Taverne de la cité de Londres : M. Williams Wilberforce a occupé le fauteuil comme président. Le secrétaire a lu un rapport d'un grand intérêt, d'où il résulte que, dans 529 écoles formées en Irlande, plus de 58,000 enfans ont reçu une instruction religieuse soignée, et que le nombre des écoles s'est augmenté, depuis la dernière assemblée, de 491, et celui des élèves, de plus de 11,000.

Par suite de cet accroissement, la Société s'est trouvée redevable d'une somme de 4,000 fr. 16 s. 5 d.; elle a été invitée à combler ce déficit. Après ce rapport, on a présenté un tableau détaillé des écoles établies dans les différens comtés d'Irlande.

— *Enseignement mutuel.* — La Société des écoles de Lancastre vient de publier son 14e rapport. Elle y donne de grands éloges au zèle actif des membres de la Société établie à Paris, pour l'enseignement mutuel. On peut apprécier le fruit de leurs efforts et de leurs travaux, en lisant l'intéressant Rapport fait à l'assemblée générale de la Société, le 3 février 1820, par M. Jomard. (Voyez ci-dessus, t. V, page 250.)

Lettres et Journaux distribués à Paris et à Londres. — Le nombre de Lettres distribuées journellement par la poste, à Paris, est estimé à peu près à 32,000, et celui des Journaux, à 1,800; tandis qu'à Londres, on reçoit par jour 133,000 lettres et

26,000 journaux reçus; ce qui suppose, dans la première ville, une lettre pour soixante-douze personnes, et un journal pour trois cent quatre-vingts lecteurs; et dans la seconde, une lettre pour neuf personnes, et un journal pour quarante-trois lecteurs.

Publications prochaines. — On doit publier incessamment les ouvrages suivans : 1°. Traduction de l'ouvrage de M. *Cottu*, sur l'administration de la justice criminelle en Angleterre, et sur l'esprit de la constitution anglaise.

2°. Les *Mémoires de M. Oberlin*, pasteur luthérien de Walshback, par le révérend Mark Wilki.

3°. La partie élémentaire du Manuel des mères, de Pestalozzi, en trois parties; ornée de gravures : traduite par *P. H. Pullen*, principal de l'école philologique.

4°. Une Notice adressée aux parens et aux tuteurs, dans laquelle on passe en revue le mérite des différentes institutions établies pour l'éducation des jeunes gens des deux sexes, dans un rayon de cent milles de Londres, par Williams Playfair et James Webb. Cette notice sera précédée d'un court traité sur l'éducation, et d'un catalogue des ouvrages les plus propres à former le cœur à la morale, et à faciliter l'enseignement des sciences utiles.

5°. Les *Mémoires du défunt R. L. Edegworth*, commencés par lui, et finis par sa fille *miss Edegworth*, en deux volumes in-8°. — Pendant que les journaux anglais annoncent cette prochaine publication, qui intéresse tous les amis de l'éducation et de l'enfance, une traduction française du même ouvrage se prépare à Paris, sous les yeux de miss Marie Edegworth, qui doit y faire quelque séjour, et qui est accueillie avec empressement par toutes les personnes qui ont lu et apprécié ses excellens écrits.

6°. Une *Histoire de la Grande-Bretagne*, depuis l'avènement de Georges III au trône, jusqu'à sa mort; par le révérend *Alex. Setwart*, auteur des *Vies de Blair et de Robertson*.

7°. Un volume très intéressant, intitulé l'*Histoire de la rébellion en* 1745 *et* 1746; contenant les causes de la défaite du prétendant à Culloden, et plusieurs anecdotes curieuses; par le chevalier *Johnstone*, aide-de-camp du prince Édouard; suivi d'un récit des aventures de ce prince en Écosse, en Angleterre, en Hollande, en France, en Russie et en Amérique. Le manuscrit avait été originairement déposé au collége des Écossais à Paris.

8°. *Voyages dans la Hollande, l'Allemagne et une partie de la France*, en 1819, par M. *Jacob*, renfermant quelques détails sur la statistique, l'agriculture et les manufactures de ces différens pays.

9°. M. James Hey Jackson, professeur d'arabe, ancien consul anglais à Santa-Cruz, dans la Barbarie méridionale, qui a séjourné pendant plus de seize ans, comme négociant, dans différentes parties de l'empire de Maroc, et qui est auteur d'une relation sur l'empire de Maroc et sur les districts de Sus, Tafilet, Tombuctou, etc., va publier une Description de Tombuctou et de Houssa, territoires de l'intérieur de l'Afrique, par El Hage Abd Salam Shabeenie, natif de Maroc, qui a visité et habité longtems ces intéressantes contrées. Cette description est suivie d'explications et de notes critiques, auxquelles on ajoutera les détails de plusieurs voyages dans les parties méridionale et occidentale de la Barbarie et sur le mont Atlas.

10°. John Adamson fait imprimer des *Mémoires sur la vie et les écrits de Louis Camoens*, en deux volumes, ornés de neuf gravures.

11°. Jacob va publier une *Histoire des différentes écoles de peinture italienne*, avec des observations sur l'état présent de l'art.

Journaux. — Le *Monthly magazine* du mois d'avril annonce un nouveau Journal ou Revue, intitulé l'*Investigateur*, qui paraîtra tous les trois mois. « Notre but, disent les éditeurs de ce nouveau recueil, est de lier les sciences utiles aux différentes branches de la littérature, en consultant toujours les principes d'une religion éclairée et pure, et l'intérêt de la société en général, sans distinction de secte ou de parti. » Un autre ouvrage périodique doit être bientôt offert au public, sous le titre du *Champion chrétien*.

Proposition d'élever un monument à Shakespeare. — On propose, dans un des cahiers du *Monthly magazine*, d'ériger un monument à la mémoire de Shakespeare, et d'assurer une pension annuelle à plusieurs de ses descendans qui languissent dans la pauvreté. On construirait un édifice où les restes du célèbre tragique anglais seraient déposés, ainsi qu'une édition complète de ses œuvres, des commentaires sur sa vie et sa généalogie, les noms et l'histoire abrégée des acteurs qui ont excellé à représenter ses pièces; enfin, les archives des comités qui auraient

fourni des fonds, et les noms des souscripteurs. Une personne, à laquelle on assurerait un petit revenu, serait chargée de garder l'édifice et d'y accompagner les curieux. Elle ne pourrait être choisie que parmi les membres de la famille de Shakespeare. — La Société de la Revue Encyclopédique s'empressera de prendre part à la souscription proposée, aussitôt qu'on en aura déterminé les bases.

Brighton. — *Architecture.* — Le prince régent, aujourd'hui George IV, a fait construire à Brighton, par l'habile architecte M. Porden, dont la fille, âgée de 22 ans, est déjà connue par de belles poésies sur les sciences naturelles, dans le genre de Darwin, un fort beau palais dans le style oriental. Cet édifice, au milieu des petites maisons de briques qui l'entourent, est remarquable par son étendue et par l'originalité de son architecture. Quelques journaux s'élèvent contre l'emploi d'un million, inutilement consacré, disent-ils, à ce monument asiatique.

Beaux-Arts. — *Sculpture.* — Le professeur de sculpture de l'Académie royale a terminé une belle statue de feu le révérend évêque Skinner, primat de l'Église épiscopale d'Écosse. L'évêque est représenté vêtu de sa robe sacerdotale; il prêche, et a dans ses mains une Bible ouverte, où on lit le proverbe de Salomon: « *Achète la sagesse et ne la vends pas.* » Cette statue est destinée à orner la vaste chapelle nouvellement construite dans le style gothique, à Aberdeen.

Londres. — *Nécrologie.* — Le célèbre *Arthur Young*, un des agronomes les plus distingués de notre siècle, est mort à Londres, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il avait beaucoup souffert de la pierre, et était aveugle depuis dix ans.

— M. West (*Benjamin*), président de l'Académie royale des Beaux-Arts, et peintre célèbre, vient de mourir à Londres, à l'âge de 82 ans. Il était né dans la Pensylvanie, d'une famille d'émigrés anglais, de la secte des quakers. Le goût de la peinture se manifesta de bonne heure en lui: sans avoir jamais vu ni tableau ni gravure, il essayait de dessiner des fleurs, des paysages, tous les objets qui le frappaient; ayant à peine sept ans, il fit avec de l'encre rouge et de l'encre noire le portrait d'un enfant au berceau, que sa mère reconnut sur-le-champ. Il inventa lui-même son pinceau; ses couleurs lui furent données par un sauvage indien.

A l'âge de 22 ans, il quitta la Pensylvanie, et se rendit à Rome où son talent se développa rapidement. Sa santé le forçant à quitter cette capitale des beaux-arts, il visita Florence, Gênes, Turin, la France, et passa en Angleterre, où il fut ensuite nommé peintre d'histoire du roi, et membre de plusieurs Académies.

Il a fait un grand nombre de tableaux, dont le plus estimé en Angleterre est le *Christ rejeté*.

RUSSIE.

Riga. — *Affranchissement des paysans.* — On a dû proclamer, le 12 mars dernier, dans toutes les églises du territoire, l'affranchissement des paysans, comme on l'avait fait dans cette ville, le 6 du même mois, après avoir fait distribuer aux paysans des extraits relatifs à cet objet, conçus dans les idiômes esthonien et lette.

Bibliographie. — (Nous espérons que notre correspondance nous mettra bientôt à portée d'offrir des détails à peu près complets, sur la situation où se trouvent, en Russie, les différentes branches des connaissances humaines; en attendant, les observations suivantes nous paraissent propres à donner quelques idées générales sur ce sujet important.) Les Russes ont un très grand nombre de traductions, et la plupart des bons ouvrages étrangers ont passé dans leur langue; ils ont aussi beaucoup de livres nationaux, et plusieurs de leurs auteurs se sont déjà distingués par des compositions remarquables. Le goût de la lecture devient de plus en plus général. « Il y a 25 ans, écrivait, en 1803, l'estimable littérateur russe Karamsin, on ne trouvait à Moscou que deux librairies, qui ne vendaient pas pour 10,000 roubles par an; aujourd'hui, on en compte vingt, dont la recette peut être évaluée à 200,000 roubles. » Depuis cette époque, le nombre des librairies a encore considérablement augmenté. Nous avons sous les yeux le catalogue d'une bibliothèque de lecture russe, établie à Saint-Pétersbourg. Le tableau suivant, formé d'après ce catalogue, par M. Héreau, qui a séjourné pendant dix ans en Russie, où il a été professeur d'un gymnase, indiquera, d'une manière générale, les travaux littéraires des Russes, et les ressources qu'ils ont puisées chez les étrangers.

NATURE des OUVRAGES.	OUVRAGES TRADUITS du grec.	du latin.	du français.	de l'allemand.	de l'anglais.	de l'italien.	de diverses autres langues.	NOMBRE d'ouvrages traduits.	NOMBRE d'ouvrages originaux.	RÉUNION des deux nombres.
Sciences physiques, naturelles et médicales.	1	3	26	62	2	"	"	94	112	206
Mathématiques pures et mathématiques appliquées.	"	"	20	7	1	"	"	28	66	94
Théologie naturelle et religion.	2	14	19	10	4	"	2	51	92	143
Idéologie et philosophie morale.	3	15	41	11	5	"	1	76	34	110
Education et livres élémentaires.	"	2	28	15	"	"	"	45	43	88
Législation, droit et politique.	"	6	20	8	5	"	"	39	121	160
Economie publique et commerce.	"	"	6	24	9	"	1	40	93	133
Géographie et statistique.	"	"	3	5	"	"	"	8	51	5
Histoire et biographie.	4	11	76	37	3	"	2	133	191	324
Voyages.	"	"	23	10	1	"	"	34	36	70
Grammaire et lexicographie.	1	"	4	2	1	"	1	9	90	99
Poésie.	12	7	2[illegible]	7	2	5	1	59	143	202
Œuvres dramatiques.	"	"	110	93	18	12	3	236	296	532
Romans.	"	"	226	102	30	2	4	364	40	404
Antiquités et beaux-arts.	1	2	11	5	"	1	"	20	32	52
Mélanges littéraires.	11	8	164	85	16	3	2	289	435	724
TOTAL GÉNÉRAL.	35	68	802	483	97	23	17	1525	1875	3400

On voit, dans ce tableau, que le nombre des traductions est presque aussi grand que celui des ouvrages originaux; et la ba-

lance serait égale, si l'on faisait rentrer dans la classe des traductions, à laquelle ils appartiennent réellement, beaucoup d'ouvrages qui ont été publiés comme originaux. Il ne faut pas s'étonner, ajoute M. Héreau, du petit nombre de traductions faites de l'anglais ; beaucoup de productions anglaises (des romans surtout) ont été traduites en russe sur des traductions françaises. Du reste, il est peu de bons ouvrages étrangers dont les Russes n'aient enrichi la littérature nationale. Il est fâcheux seulement que cet amour pour la littérature étrangère leur ait fait adopter, sans choix, beaucoup de productions modernes, dont la plupart sont plus propres à corrompre le goût qu'à l'épurer.

Journaux et ouvrages périodiques. — Leur nombre actuel, en Russie, est de près de cinquante. On distingue l'*Enfant de la Patrie*, par DE GRETSCH, et l'*Invalide russe*, par le conseiller d'Etat PESSAROVIUS.

S. M. l'empereur Alexandre vient d'ordonner la suppression d'un journal, rédigé par le conseiller Jazersko, dans lequel on déclamait contre l'affranchissement des serfs, et en faveur du système féodal.

Encouragement. — S. M. a fait présent d'une bague à M. Rauch, ancien ingénieur, après avoir agréé l'hommage d'un exemplaire de sa *Régénération de la nature végétale*, dont la seconde édition, tirée à trois mille exemplaires, est déjà presque entièrement épuisée.

POLOGNE.

Correspondance particulière. — Varsovie, février 1820. — « Le professeur Capelli a publié à Wilna un ouvrage intitulé *Manuale juris canonici*. Cet ouvrage, formé de quarante-neuf tableaux synoptiques, est destiné à l'usage des écoliers de l'auteur. Dans une courte préface, il s'est attaché à distinguer soigneusement l'antique discipline de l'Eglise des abus qui se sont introduits ultérieurement, et à signaler les perfectionnemens qu'a dû produire l'influence des lois civiles sur les lois canoniques. M. Celevel, bibliothécaire de la bibliothèque publique de Varsovie, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un *Aperçu des divers systèmes géographiques des anciens*, publiera incessamment un petit livre sur *les Indiens*, que je

vous ferai connaître s'il renferme quelque chose d'important.... J'ai découvert un manuscrit du treizième siècle, renfermant un fragment considérable de l'histoire de Pseudo-Turpin. J'en ai préparé une édition dans laquelle je me suis principalement occupé de fixer l'époque où le roman de Turpin a dû être écrit, de retracer l'origine des compositions romanesques, et leur influence sur le genre nouveau du poëme héroï-comique. J'ai aussi composé une dissertation pour démontrer qu'un grand nombre de *Lettres familières* de Cicéron sont apocryphes; et enfin, j'ai sur le métier une autre dissertation, qui aura pour titre: *De incertâ grammaticorum auctoritate ac de varietate ortographiæ apud Latinos, præsertim in scribendo præpositionem* AB, *quando incipitur ab litterâ consonanti.* »

Réclamations de M. Kochanowski. — Nous avons publié (t. IV, p. 557) l'extrait d'une lettre de M. Ciampi, où il est parlé avec éloge d'un tableau de M. de Monti, et avec un peu d'aigreur d'une critique qu'en a publiée M. Ignace Kochanowski. Nous ignorions alors que nous préjugions, sans le vouloir, une querelle littéraire sur laquelle nous n'avions entendu qu'une des parties. Aujourd'hui, la partie adverse de MM. Ciampi et Monti nous a mis sous les yeux les diverses pièces du procès. Elles sont au nombre de trois; en voici le résumé: 1° La critique de l'exposition publique des tableaux à l'Académie royale des Beaux-Arts de Varsovie, par M. Kochanowski. Cette critique, en ce qui concerne M. Monti, est sévère, sans doute. N'ayant point le tableau sous les yeux, nous ne pouvons dire si elle est fondée; mais ce qui est certain, c'est qu'elle n'est nullement injurieuse, et qu'elle ne dépasse en rien les bornes de la polémique littéraire. 2°. Nous n'en pouvons pas dire autant de la réponse à cette critique, intitulée: *Lettre à M. Joseph Bezzuoli, l'un des maîtres de dessin de l'Académie I. et R. des Beaux-Arts à Florence*, et signée *Nicolas Monti*. Sans nous expliquer sur le ton de cette brochure, nous croyons devoir dire qu'elle ne laisse pas le droit à ceux qui l'ont publiée, de reprocher quelque chose à leur adversaire. 3°. Enfin, la dernière pièce est une lettre adressée à MM. Kochanowski et Monti. Celle-ci est signée *J. R.*.... Comme les deux précédentes, elle est écrite en français, mais avec plus de correction, tant sous le rapport du style, que sous celui de

l'exécution typographique. On y reconnaît un homme instruit, un homme de goût, un homme de bon ton. Nous y apprenons que M. Kochanowski appartient à une famille honorable, dans laquelle on trouve un poëte distingué, contemporain du Tasse, et qui, par esprit de philosophie, refusa de siéger au sénat de Pologne. M. Ignace Kochanowski a fait le voyage d'Italie, entraîné par l'amour des beaux-arts, qu'il cultive avec assez de succès pour qu'un paysage, qu'il a exposé, lui ait valu une mention honorable, décernée par le jugement libre et indépendant d'un jury.

Dans cette discussion, nous avons tâché de remplir avec impartialité les fonctions de rapporteur. Qu'il nous soit permis de nous affliger de voir des intérêts d'amour-propre diviser des hommes de mérite, faits pour s'estimer mutuellement. La générosité, la délicatesse, les convenances imposent aux étrangers et aux nationaux des égards réciproques. C'est en les observant avec scrupule, qu'ils peuvent concourir ensemble à l'avancement des lettres et des arts en Pologne, et par suite au progrès général de la civilisation dans cette intéressante contrée.

SUÈDE.

Documens relatifs à l'histoire du règne de Gustave III. — On conserve à Upsal les papiers de Gustave III, qui contiennent une histoire secrète du règne de ce prince. On les a examinés, il y a peu de tems, probablement pour savoir s'ils sont susceptibles d'être rendus publics; mais ils ont été de nouveau mis sous le scellé.

DANEMARCK.

Prix décerné à la meilleure chanson nationale. — Nous avons déjà annoncé que le prince de Hesse a fondé un prix pour l'auteur de la meilleure chanson nationale, et que la *Société royale des Belles-Lettres*, et non *des Beaux-Arts*, comme on l'a imprimé par erreur, a décerné ce prix à une dame. (Voy. t. II, p. 532.) L'un de nos estimables collaborateurs, M. Heiberg, littérateur danois très distingué, nous a communiqué, sur la fondation de ce prix, des réflexions qui nous ont paru d'un intérêt assez général pour être offertes à nos lecteurs. — Certes, dit M. Heiberg,

c'est une idée noble et digne d'un prince devenu danois par son alliance avec la famille royale, que celle de fonder un tel prix. La seule chose qui m'étonne, c'est de voir une Société, composée d'hommes d'un grand mérite, accepter une mission pour laquelle elle aurait dû se déclarer incompétente. Quoique je n'aie pas lu la chanson couronnée, je suis néanmoins convaincu qu'elle mérite l'honorable distinction qu'elle a obtenue; le talent de son auteur et le goût des membres de la Société royale, m'en sont les plus sûrs garans. Mais, quelque sublimes que puissent être les pensées, quelque admirable que soit la versification, ces qualités ne suffisent pas à un poëme, pour qu'il devienne aussitôt un chant national : aucune Société n'a une réputation assez colossale, aucun homme n'est assez puissant pour opérer un pareil prodige; le tems et l'opinion publique, son organe le plus infaillible, peuvent seuls y parvenir. Les intérêts de circonstance ne suffisent pas non plus, à mon avis, pour composer un poëme, qui puisse aspirer à l'honneur de devenir, *avec le tems*, un chant national; pour trouver le sujet qui s'y prête le mieux, le poëte n'a que le choix entre les souvenirs de l'époque la plus glorieuse de l'histoire de sa patrie, et les intérêts les plus puissans et *permanens* de son pays. Il n'y a aucun peuple, en Europe, qui ne possède plusieurs sujets historiques appartenant à la première classe, et dignes d'être chantés par la nation; mais, l'Angleterre a peut-être seule vu naître un chant national fondé sur un sujet tiré de la seconde classe, qui est beaucoup moins riche. Le sujet heureux une fois trouvé, il ne s'agit ni de brillante poésie, ni d'idées sublimes; il faut seulement savoir le revêtir d'une diction noble, élégante, énergique et claire, qui soit à la portée du peuple, en même tems qu'elle plaise à l'esprit le plus cultivé. Le tems fera le reste. C'est ainsi, et nullement par un acte du parlement d'Angleterre, que la fameuse chanson, *Rule Britannia*, est devenue le chant vraiment national du peuple anglais. Elle exprime si énergiquement l'intérêt le plus essentiel et *permanent* de l'Angleterre, celui de dominer seule sur la mer, que tous les Anglais l'ont adoptée sans opposition. La beauté de la poésie n'y est pour rien; du moins n'est-elle qu'un objet secondaire. Il serait à désirer que la fermentation qui règne aujourd'hui dans tous les esprits, en Europe, parvînt à produire des intérêts *permanens*

plus nobles, pour inspirer aux poëtes futurs de tous les pays des chants, nationaux seulement par la langue, mais cosmopolites par les sentimens. D'après ces réflexions, on doit reconnaître que si, grâce à la munificence du prince de Hesse, la littérature danoise compte un morceau de belle poésie de plus, il est possible que ce ne soit pas encore un chant vraiment national.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

GOTTINGEN. — *Musée Ethnographique.* — Ce musée renferme une collection très complète des habillemens, costumes, parures, ustensiles, armes et idoles de tous les peuples qui habitent les îles et les côtes du grand Océan. Ces peuples sont, en commençant par le nord, les Samoïèdes, les Tchoukehis, les Kamtchadales, les Kourilles, les Eleuths, les indigènes d'Ounalaska, de Kadiak, puis les habitans de la Chine, du Japon et du Thibet; enfin ceux des archipels du grand Océan, tels que les îles Sandwich, des Amis, etc. Il n'est pas jusqu'aux misérables Pécherais de la Terre de feu, le point du globe le plus avancé vers le sud, qui n'aient fourni un collier de coquilles à ce musée. Parmi les objets curieux qu'il renferme, on remarque des vêtemens complets en lin de la Nouvelle-Zélande; les tuniques contre la pluie, faites en peau de poisson, et les vêtemens en pelleterie de Kadiak et de la côte nord-ouest de l'Amérique; l'appareil à tatouer, et le costume de deuil complet de Taïti; les arêtes qui tiennent lieu d'aiguilles; le fil tiré des tendons d'animaux, et les ouvrages admirables que les indigènes du nord-ouest de l'Amérique font avec ces instrumens grossiers, etc.

La collection particulière du docteur Blumenbach, professeur à Gottingen, contient aussi des objets dignes d'attention, tels que cent crânes de tous les peuples de la terre, les portraits de ces peuples peints d'après les originaux vivans, et une habitation de Caraïbe, garnie de tous ses meubles, exécutée par un officier qui l'a rapportée des Antilles.

HAMBOURG. — *Société biblique.* La Société biblique réunie de Hambourg et d'Altona, a tenu, le 28 octobre dernier, sa quatrième assemblée générale. D'après le rapport annuel qui a été lu, la Société n'a distribué gratuitement, depuis la même époque de

l'année dernière, que 1275 Bibles, et 99 exemplaires du Nouveau-Testament; mais elle prépare, pour l'année prochaine, un travail important, en faisant revoir par quelques-uns de ses membres le texte de la Bible vulgaire, afin de rétablir la véritable traduction de Luther, partout où l'on s'en est écarté. La première édition de cette Bible, revue et corrigée, sera tirée à dix mille exemplaires.

Dans la même séance, le professeur Möller de l'Académie de Copenhague, a rendu compte des travaux de la Société biblique de Danemarck. Entre autres faits intéressans, il a cité une nouvelle impression du Nouveau-Testament en langue créole, pour les nègres des Indes occidentales.

Il a été fait aussi mention, dans cette séance, des progrès étonnans des Sociétés bibliques de Russie et d'Angleterre.

Schwerin. — *Abolition de la servitude personnelle.* — On a publié, en février, une ordonnance du grand-duc, qui a causé une satisfaction générale; en voici le texte : « Nous faisons savoir qu'après une mûre délibération avec nos fidèles chevaliers et États provinciaux, nous avons, de concert avec le grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, aboli dans nos États la servitude personnelle. »

Autriche. — *Nouveau Code industriel.* — La commission aulique de commerce établie à Vienne, a reçu l'ordre de s'occuper de la confection d'un nouveau *Code industriel* pour toute la monarchie. Les réglemens qui existent sur cet objet dans les diverses provinces, doivent être adressés, dans un mois au plus tard, à cette commission.

— *Instruction publique.* — *Israélites.* — L'empereur d'Autriche a rendu l'ordonnance suivante, concernant les israélites qui habitent ses États. « Avant d'entrer en fonction, les rabbins subiront un examen sur les principes de la religion judaïque et sur les sciences philosophiques; les appointemens qu'ils recevront, seront en raison de leurs connaissances et de leurs talens. Les livres de prières seront traduits dans la langue du pays, qui sera exclusivement employé pour les offices et pour les discours religieux. La jeunesse israélite participera en outre aux bienfaits de l'instruction publique. »

Grand-Duché de Bade. — *Instruction publique élémentaire.* —

Au moyen de dons volontaires, on vient d'ouvrir à Beuggen, dans le Brisgaw, une école gratuite pour tous les enfans pauvres de la Suisse et du grand-duché de Bade, et une École normale destinée à former les instituteurs qui consentent à se rendre sur le point où on les réclamera, pour se vouer à l'enseignement primaire, en se contentant d'une très modique rétribution, et en consacrant la portion de tems dont ils pourront disposer, à gagner leur vie par le travail de leurs mains.

Saxe. — *Universités.* — *Nomination des professeurs Wieland et Poelitz.* — Le roi de Saxe a nommé professeur de philosophie à l'Université de Leipsick, M. Wieland, qui avait donné sa démission de professeur d'histoire à la même Université.

M. Poelitz, connu par un grand nombre de bons ouvrages historiques, a été nommé professeur d'économie politique. On assure que le gouvernement saxon se propose de créer encore plusieurs chaires nouvelles : une de pédagogique, une de statistique, etc.

Berlin. — *Fête en l'honneur de Raphaël.* — L'Académie des Arts de Berlin a célébré, le 18 avril dernier, une fête en l'honneur de Raphaël, né à pareil jour, en 1520. Le roi avait fait mettre à la disposition de l'Académie tous les tableaux de ce grand peintre, qui se trouvent à Postdam et à Berlin.

Transylvanie. — *Société musicale.* — Plusieurs magnats ont formé à Klausenbourg, en Transylvanie, une Société dont le but est de propager le goût de la musique et du chant dans le pays, et surtout de former des chanteurs de théâtre en langue nationale.

ITALIE.

Vers-à-soie. — L'art de cultiver les vers-à-soie et d'en obtenir constamment un kilogramme de beaux cocons pour quatorze kilogrammes de feuilles de mûrier, fait, malgré l'opposition de la routine, des progrès sensibles dans toute l'Italie, particulièrement dans le Piémont et dans les États romains. M. le comte Dandolo, qui a créé cet art en 1816, a déjà publié trois éditions de l'ouvrage auquel on doit le perfectionnement de cette précieuse industrie. (Voy. ci-dessus, T. V, pag. 446.)

Naples. — *Lithographie.* — *Découvertes.* — Les journaux italiens annoncent que M. le Dr Annibal Patrelli, Napolitain, qui,

depuis plusieurs années, s'occupe de la lithographie avec beaucoup de succès, non-seulement a trouvé le secret d'employer à ce genre de gravure toute espèce de pierres bien compactes et propres à être polies; mais encore, qu'il a découvert de nouveaux procédés pour multiplier avec rapidité les impressions lithographiques, notamment celles de livres. Voici quelques indications sur les moyens par lesquels M. Patrelli donnera des copies des plus rares et des plus anciens livres; copies qui auront une ressemblance parfaite avec les originaux. Après avoir humecté, avec une composition chimique, les feuilles des livres à réimprimer, on les étend, encore humides, sur les pierres lithographiques. Par cette opération très simple, les lettres de ces livres, quand même ils auraient été imprimés dans les plus anciens tems de la typographie, s'attachent fortement aux pierres, qui peuvent alors servir à l'impression d'un certain nombre d'exemplaires. On rafraichit les caractères avec un rouleau enduit d'une encre particulière qui passe sur les lettres et leur communique la couleur noire, tandis qu'elle laisse intact le reste de la pierre. Le premier ouvrage lithographique que M. Patrelli se propose de publier à Naples, d'après ces procédés, sera : *Epicteti Enchiridion cum lebetis tabula. Accedunt Demophili similitudines et Democratis philosophi aureæ sententiæ, græce et latine.* Amstelod. apud J. Wetstenium, 1750.

Piémont. — *Instruction précoce d'une jeune fille.* — La ville d'Oneille a été témoin d'un phénomène remarquable. Une jeune fille, à peine âgée de treize ans, née à Serola, dans la vallée d'Oneille, a soutenu en public, assistée par M. l'abbé Natta, son instituteur, prêtre octogénaire, une suite de thèses philosophiques en langue latine. Cette intéressante élève se nomme Marie-Catherine Gherardi.

Naples. — *Poésie.* — Le Journal encyclopédique de Naples, année 1819, annonce un morceau de poésie dont voici le titre : *Costanza Monti-Perticari alla tomba del Tasso.* Madame Costanza est la digne fille du célèbre poëte V. Monti, et l'épouse du comte Perticari, très connu par ses écrits et par son goût en littérature. Elle s'est occupée sérieusement et avec beaucoup de succès de l'étude du Dante: il serait à désirer qu'elle publiât ses remarques sur ce grand poëte.

Milan. — *Bibliographie.* — *La Bibliothèque Italienne* qu'on publie à Milan, toujours fidèle à ses engagemens, vient de donner, au commencement de cette année (N° XLIX, *janvier* 1820), une analyse encore plus étendue que les précédentes, de tout ce que l'Italie a produit, en 1819, en fait de littérature, de sciences et de beaux-arts : cette analyse est à la fois exacte et judicieuse. Comme nous avons déjà exposé de ce qui paraissait convenir le mieux à l'esprit de notre *Revue*, nous nous bornerons ici à retracer quelques circonstances ou remarques plus ou moins dignes d'attention, en ce qu'elles annoncent les progrès que continue de faire l'Italie dans la carrière de la civilisation.

1°. Bien qu'une partie des Italiens ne s'occupe encore que de discussions sur la nature et la régularité de leur langue, ce qui donne lieu à plusieurs observations sur sa grammaire et son dictionnaire (*Biblioth. ital.*, *pag* 7), la plupart y portent cet esprit philosophique qui n'était pas le partage des premiers académiciens de la Crusca, ni des rédacteurs de son vocabulaire. Les travaux de M. de Tracy ont principalement contribué à cet heureux développement, comme le prouve le Traité de M. Nicolini, Florentin, *sur la part que le peuple peut prendre dans la formation d'une langue.* Tout ce qu'on a publié de mieux dans ce genre est dû, en quelque sorte, à M. Monti, qui a, le premier, ressuscité cette dispute littéraire.

2°. Il semblerait que la Toscane demeure stationnaire, à quelques égards, au milieu des progrès que font les autres provinces de l'Italie, et surtout celles du Nord (*ib.*, *pag.* 7). Nous tirons cependant à croire que ce jugement, s'il n'est pas dicté par un esprit de partialité, l'est, du moins, par cet excès de patriotisme qui fait toujours désirer le mieux. Peut-être aussi le rédacteur n'avait-il en vue, que ce qui a trait seulement à l'étude de la langue. Nous savons d'ailleurs que l'instruction publique prospère dans la Toscane, ainsi qu'en plusieurs autres provinces de l'Italie, que les *Géorgophiles* ne cessent de s'occuper de l'amélioration de l'agriculture, que le marquis Ginori, le marquis Ridolfi, et d'autres personnes recommandables, appliquent la mécanique et la chimie aux progrès des arts, que plusieurs participent à la gloire de répandre la méthode de l'enseignement mutuel, et qu'on remarque, surtout parmi les Toscans, de louables

dispositions à voyager dans les pays les plus civilisés, pour mettre à profit l'exemple et les lumières des autres peuples. Enfin, il n'est pas trop exact de comparer le nombre des productions littéraires qu'ont données, en peu d'années, deux ou trois provinces d'Italie, pour juger de leur supériorité relative; car, il se peut que l'une révèle ses moyens, pendant que les autres s'apprêtent à développer les leurs, avec plus de maturité peut-être.

3°. On nous fait connaître que la manie d'augmenter la masse des poésies lyriques, semble faire place à l'ambition de tenter des poëmes plus importans, surtout dans le genre dramatique (*pag.* 40). Le nombre des poëtes qui se lancent dans cette carrière périlleuse, fait espérer que l'on parviendra à remplir le vide qu'on reproche encore à la littérature italienne. Le gouvernement de Milan commence à sentir l'importance et le besoin d'une troupe permanente, capable de rétablir l'art, si négligé en Italie, de jouer la comédie et la tragédie; art sans lequel les auteurs les plus ingénieux ne pourront jamais atteindre au but qu'ils se proposent.

4°. La *Bibliothèque Italienne* nous apprend que l'Italie n'a produit, en matière de législation, que peu d'ouvrages dignes de l'attention du public (*pag.* 77). Nous ignorons pourquoi, jusqu'à présent, on n'a pas revendiqué, comme une propriété nationale, un ouvrage publié à Philadelphie, ou du moins sous cette rubrique, intitulé *della Costituzione d'una monarchia nazionale rappresentativa;* ouvrage qui réunit tous les caractères d'une origine italienne, et vraiment digne, surtout par la nature du sujet, de la considération des publicistes italiens. On a répandu ici que sa publication remontait à 1815, et que, malgré cela, l'ouvrage était très peu connu en Italie. (Voy. *Journal général de législation*, etc., T. I, pag. 51). Le silence gardé sur cette production en Italie, n'expliquerait-il pas la rareté de pareils ouvrages?

Nous savons cependant que les Italiens ne cessent de s'occuper de ce genre d'étude qui, seul, peut assurer la prospérité de leur pays. On imprime chez eux, depuis quelques années, une certaine quantité d'ouvrages nationaux et étrangers, parmi lesquels on distingue les *Œuvres de Machiavel*, l'*Esprit des lois*, par Montesquieu, avec les *notes* de Genovesi, la *Science de la législation*, par Filangieri, l'*Histoire d'Angleterre*, par Hume, et celle

surtout des *Républiques d'Italie*, par Sismondi, où l'on apprend les grands principes du droit public, mieux que dans la plupart des traités didactiques qui traitent du même sujet. Ils ont aussi les ouvrages de Melchiore Gioja; et celui qui a été publié dernièrement en Italie, attribué au marquis Luchesini, *sulle cause e gli effetti della Confederazione Renana*. Enfin, l'ouvrage même de M. Angeloni, sous le titre attrayant *dell' Italia*, patriotique et répandu, comme il l'est, malgré les formes du style, peut-être un peu âpres, et quelques détails étrangers au sujet, ne laisse pas que de servir d'aliment à la pensée et aux vœux des Italiens. Enfin, le rédacteur lui-même nous assure qu'aujourd'hui *le peuple italien s'intéresse plus qu'auparavant à la chose publique* (p. 76). On ferait donc le plus grand tort à l'Italie, de la croire, sous ce rapport, au-dessous des autres nations civilisées.

5°. On remarque comme un des avantages des provinces de la Lombardie, qu'on y réimprime constamment, chaque année, les mêmes livres *ascétiques* jusqu'à concurrence d'un demi-million d'exemplaires; ce qui fait un article de commerce de beaucoup supérieur à celui que Rome elle-même fait en ce genre (pag. 81). On pourrait douter que cette branche de commerce, si utile à l'économie publique, le fût de même au véritable esprit de la religion, si, d'ailleurs, on n'avait de fortes raisons pour croire que la plupart de ces livres ne sont pas aussi futiles que les autres. Mais, combien plus utile deviendrait ce commerce, si l'on publiait, en remplacement, les livres *bibliques* traduits dans la propre langue du pays, comme on le fait ailleurs avec tant de succès pour l'instruction des chrétiens et pour la gloire de leur religion!

6°. Nous pourrions féliciter les Italiens de ce que le système de l'*enseignement mutuel*, attribué aujourd'hui à Bell et à Lancaster, était déjà connu et pratiqué, à Milan, dès l'époque de St.-Charles Borromée, vers la moitié du seizième siècle. Un certain prêtre, nommé Castellino da Castello, fut, dit-on, le premier fondateur des *écoles de la doctrine chrétienne*, qui n'ont jamais discontinué, et conservent encore comme propriétés caractéristiques de cette méthode, la *réciprocité*, la *classification* et la *simultanéité* de l'enseignement (pag. 82). Mais quels qu'aient été les premiers auteurs de cette invention, il s'agit à présent de la répandre et de

la développer suivant les principes et les vues de Bell et de Lancaster, que cherchent à rendre encore plus efficaces tous ceux qui en comprennent le véritable esprit et l'importance. Les promoteurs de la paisible civilisation de l'Europe apprendront donc, avec une véritable satisfaction, que ce nouveau système se trouve établi à Naples, à Florence, en Piémont, à Parme, à Gênes, dans le royaume Lombard-Vénitien, etc., et que les fondateurs de cette sainte institution, comme les auteurs qui tâchent d'en démontrer et d'en réaliser l'utilité, se multiplient de jour en jour. Enfin, selon notre judicieux et actif rédacteur, l'état actuel de l'instruction publique, en Italie, est réellement progressif; l'amour des lettres, des arts et des voyages, s'empare de plus en plus des hommes riches, et la génération naissante témoigne une ardeur de se distinguer, que ne connaissait guère la génération précédente (pag. 91).

7°. En parlant des sciences exactes et physiques, le rédacteur se glorifie, avec raison, de compter un grand nombre d'auteurs et d'ouvrages plus ou moins dignes de notre estime, surtout dans l'histoire naturelle, l'astronomie, l'hydraulique, la chimie, la médecine, etc. Il indique l'invention ou l'introduction de quelques machines profitables aux arts, comme l'illumination à gaz, les bateaux à vapeur, etc.; il fait aussi mention de la distribution de plusieurs prix et médailles d'honneur à divers inventeurs d'objets plus ou moins utiles ou agréables (p. 109).

8°. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le commerce de la librairie, qui a fait de Milan l'entrepôt de toutes les autres villes de l'Italie pour cette branche d'industrie (p. 161). Les seuls livres qu'on y importe annuellement de la France, de la Suisse et de l'Angleterre, s'élèvent au nombre d'environ 700 caisses, de 150 kilogrammes chaque, non compris les livres qui proviennent de l'Allemagne, et surtout des États de l'Autriche; et tout ce commerce, depuis quelques années, se fait au moyen d'échanges. On remarque aussi que la typographie a publié, en 1819, dans la Lombardie seulement, un nombre de livres dont la valeur est de plus de 5,200,353 fr. On compte encore, dans la seule Lombardie, jusqu'à 71 imprimeries, dont quelques-unes rivalisent avec les meilleures imprimeries de l'étranger; ce qui prouve une amélioration positive dans tous les arts qui s'y rattachent, et

une augmentation considérable dans le nombre de lecteurs. Il faut espérer que de semblables établissemens se multiplient dans la même proportion, sur tous les autres points de l'Italie.

9°. Le nombre de journaux littéraires dont nous avons fait mention ailleurs, existe encore presque en entier; nous félicitons les savans *rédacteurs* de la *Bibliothèque Italienne* qui se distingue, entre les autres productions de ce genre, par la richesse des connaissances, par l'exactitude des jugemens, et par la convenance du style. Peut-être pourrait-on leur reprocher un peu trop de prédilection pour les provinces de la Lombardie; nous pensons qu'il serait plus généreux et plus utile de reculer les bornes de cette passion patriotique, susceptible encore d'un plus grand développement. Pourquoi s'exposer à diviser les esprits au lieu de les faire tous concourir au même but et à la même gloire, par l'aiguillon d'une émulation plus noble et plus nationale? Nous nous sommes permis d'adresser ces observations aux savans rédacteurs de l'estimable *Bibliothèque*, comme un témoignage de l'intérêt particulier que nous prenons à leurs succès et à la prospérité de la belle Italie, objet constant de nos vœux les plus chers. F. Salfi.

Raguse. — *Nécrologie.* — L'abbé *Bernardo Zamagna*, ex-jésuite, vient de mourir à Raguse, dans un âge très avancé. Il avait donné une version latine d'Homère, d'Hésiode, de Théocrite, de Moschus et de Bion; il avait aussi publié plusieurs ouvrages en latin.

GRÈCE.

Extrait d'une lettre de Chios. — Progrès des sciences dans la Grèce. — Le philanthrope ne peut espérer que les Grecs fassent de grands progrès dans la civilisation, aussi long-tems qu'ils vivront sous le despotisme des Turcs. Les communications avec leur pays sont d'ailleurs si difficiles et si dispendieuses, qu'il est presque impossible de connaître, en détail et avec certitude, les efforts des Grecs instruits pour régénérer leur intéressante nation.

Les habitans de l'île de Chios sont ceux qui cultivent les sciences avec le plus de fruit. Il faut espérer de leur zèle pour l'étude, que ce pays deviendra un jour, pour la Grèce, le berceau de toutes les sciences. On a établi, depuis quelques années, une

Académie dans cette île, et depuis peu une imprimerie. Le premier ouvrage qui en est sorti, est le discours du doyen des professeurs, relatif aux cours à suivre dans l'enseignement public. Il fera connaître aux savans de l'Europe de quels sentimens sont animés les professeurs attachés aux différentes écoles de la Grèce. Je renvoie à un autre moment la traduction de ce discours.

Le nombre des professeurs de l'Académie s'élève à quatorze. Ils enseignent, 1° la langue et la littérature grecques, qui forment la base de l'enseignement dans toutes les écoles particulières; 2° les langues française, latine et turque; 3° la théologie, la logique, la métaphysique, la rhétorique, la morale et l'histoire ancienne; 4° les mathématiques, la mécanique, l'optique, la géographie, la physique expérimentale, la chimie et la peinture.

Plusieurs de ces professeurs sont venus en Europe, pour se perfectionner dans les villes où les sciences sont le mieux cultivées. M. Bamba, qui enseigne la chimie, homme savant et d'un grand mérite, a demeuré long-tems à Paris, où il a suivi très exactement les leçons de M. Thénard. Il publiera bientôt la traduction qu'il a faite, en grec moderne, du *Cours de chimie* de son habile professeur.

Nous avons eu connaissance de la *Minerve grecque*, rédigée par quelques hommes de lettres, qui ont fixé leur demeure à Paris. Nous ignorons les motifs qui ont déterminé le gouvernement autrichien à défendre de laisser passer cet ouvrage par l'Allemagne; il a, depuis cette défense, cessé de paraître. Mais nous apprenons, par des nouvelles reçues de Bucharest, capitale de la Valachie, qu'une imprimerie y est établie, et qu'il y paraît un recueil, sous le nom de *Minerve Daki* (Δακικη Ἀθηνα). Sans s'occuper de politique, cette nouvelle *Minerve* traitera de tous les objets qui ont rapport aux connaissances humaines. Nous n'avons lu jusqu'à présent que le plan de l'ouvrage; et nous ne pouvons porter aucun jugement.

On demande à Constantinople le meilleur livre sur l'enseignement mutuel. On désire y introduire cette importante méthode, dont les Grecs ont le plus grand besoin, dans la position malheureuse où ils se trouvent depuis tant de siècles.

Il y a lieu d'espérer que, si, d'après l'opinion de M. de Volney, les ouvrages périodiques et l'imprimerie sont des témoignages

certains de la civilisation des peuples, ils feront un jour revivre chez les Grecs les sciences et les arts.

Hospices du Mont-Olympe. — Il existe dans les défilés du Mont-Olympe cinq villages dont les habitans ne paient aucun impôt; mais ils sont obligés de donner des secours et de servir de guides à tous les voyageurs qui traversent la montagne. Ils s'acquittent de ce devoir avec autant de zèle que d'adresse : ils ont, comme les respectables religieux des Alpes, des chiens dont ils se servent pour découvrir dans la neige les voyageurs qu'elle peut avoir engloutis.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Publications nouvelles. — Le libraire *Van der Hey*, d'Amsterdam, annonce une nouvelle édition de l'*Histoire de Hollande*, par Pierre fils, de Corneille *Hooft*. Cette édition sera très soignée, et enrichie de notes et de commentaires, par MM. les professeurs *Siegenbeek*, de Leyde, *Simons*, d'Utrecht, et *Van Cappelle*, d'Amsterdam. *Hooft* est avec *Vondel* le coryphée de la littérature hollandaise. Il a écrit l'histoire de Hollande depuis l'abdication de Charles V jusqu'à la fin de l'administration de Leicester. La première édition est de 1642. On l'a surnommé le *Tacite hollandais*. Il avait fait une étude particulière de cet histoirien romain, qu'il a aussi traduit. Son style en a la concision, et quelquefois l'obscurité. Pour apprécier le mérite littéraire de Hooft, on peut consulter l'article que nous lui avons consacré dans la *Biographie universelle*.

FRANCE.

Département de la Meurthe. — *Mine de sel gemme près de Vic.* — Quelques erreurs qui se sont glissées dans les notes que nous avons déjà données sur cette mine (Voyez ci-dessus, t. II, p. 545, et t. III, p. 375 et 588), nous engagent à publier la notice suivante, qui est le résultat des renseignemens fournis par MM. les ingénieurs des mines à M. Louis Cordier, inspecteur divisionnaire dans ce corps.

« Le 20 avril 1818, M. le directeur général des Ponts-et-Chaussées et des Mines a donné son approbation à un projet de sondage qui lui a été soumis par une Compagnie, et dont le but annoncé était

de rechercher s'il n'existait point de mines de houille aux environs de Vic.

» Un premier coup de sonde, donné le 7 juillet suivant, ayant été infructueux, quoique poussé à 37 mètres (112 pieds), on en a essayé un second dans une position que l'on croyait plus favorable; c'est-à-dire, dans le fond de la vallée de la Seille, à environ un kilomètre de la ville de Vic. Ce travail, conduit avec persévérance, n'a fait trouver aucun indice de houille; mais, le 15 mai 1819, on est tombé sur du sel gemme, à la profondeur de 65 mètres. Le sondage a été continué avec activité. Au 30 septembre dernier, on était descendu à 97 mètres, et on avait traversé cinq bancs de sel gemme, ayant ensemble une épaisseur de 26 mètres 66 millimètres, et qui n'étaient séparés que par des couches d'argile et de gypse de 12 à 15 décimètres; depuis la fin de septembre, on a encore approfondi le percement de quelques mètres; et, après avoir constaté l'existence d'une sixième couche, on a cessé les travaux sur ce point. La profondeur totale du coup de sonde a été de 104 mètres (320 pieds), dont un tiers environ dans le sel gemme.

» Les couches terreuses et pierreuses qui avaient été traversées avant d'arriver au terrain salifère, s'étendant horizontalement à une grande distance en tout sens, la continuité des bancs de sel gemme pouvait se présumer; mais la compagnie, sur les observations de l'ingénieur des mines, a jugé convenable de s'assurer de cette continuité au moyen de deux autres coups de sonde, formant avec le premier les angles d'un triangle dont la surface est d'environ un demi-kilomètre carré. L'un de ces coups de sonde avait, le 13 septembre dernier, atteint le sel gemme à 73 mètres 50 centimètres de profondeur. Le premier banc de sel ayant été percé et parfaitement reconnu, on a pensé qu'il était inutile d'aller au-delà.

» Le troisième sondage, terminé en janvier 1820, a été plus difficile, à raison du marais et de l'épaisseur du silex que nous avons rencontré. On est resté sur une couche de très beau sel, après en avoir percé huit pieds; c'est tout ce qu'il faut pour constater la présence et l'étendue de la mine, qui sont déjà reconnues sur deux points.

» Le directeur du sondage, M. Drauly, est parvenu, au moyen

d'un outil fort ingénieux de son invention (c'est un cylindre creux dont l'extrémité est terminée par des dents de scie), à retirer à volonté des morceaux de sel gemme de plusieurs centimètres cubes, et par conséquent d'un volume bien suffisant pour que l'on puisse juger de la qualité de la substance. Il résulte, soit de l'examen des échantillons qui ont été envoyés par la compagnie à la direction générale, soit des procès-verbaux dressés par l'ingénieur des mines, que le sel des bancs qui ont été traversés est communément en très gros grains cristallins, demi-transparens, sans couleur, et qui, par la trituration, fournissent un sel très pur, et analogue aux sels marchands qui proviennent des mines d'Espagne et de Pologne. On voit aussi, parmi les échantillons, des fragmens qui contiennent des nuages grisâtres ou des mouches rougeâtres, occasionnés par la présence d'une très petite quantité de gypse ou d'argile; mais ces accidens sont ordinaires dans les mines qui fournissent les plus beaux sels, et on y a égard lorsqu'il s'agit de diriger l'abattage, et d'opérer le tirage des masses susceptibles d'être égrugées et livrées au commerce.

D'après les analyses faites à l'École royale des Mines, sur 10,000 parties (ou poids), le sel des salines de la Meurthe contient, savoir :

Muriate de soude	9,745
Sulfate de magnésie	230
Sulfate de chaux	25
	10,000

C'est-à-dire, qu'il renferme près d'un trente-huitième de parties étrangères.

Le sel gemme, au contraire, a été trouvé parfaitement pur; il n'a présenté qu'une trace de sulfate de chaux qui provient évidemment d'un mélange accidentel. Ainsi, la quantité des échantillons analysés est supérieure à celle du sel des salines.

Il est à remarquer que les sondages ont été exécutés au milieu d'une contrée qui, sur une longueur de plus de 7 myriamètres (15 lieues), prise depuis Rozières à Sarralbe, offre un grand nombre de sources salées, en général fort riches, et dont les plus importantes ont déterminé, à des époques diverses, la fondation des salines de Dieuze, de Marsal, de Vic, de Moyen-Vic et de Château-Salins.

D'après des analogies qui sont uniquement fondées sur l'expérience, on peut supposer que le sel gemme de Vic reviendrait, tout extrait et tout égrugé, à moins de 1 fr. le quintal métrique. Si on admet, d'après M. l'ingénieur Gargau, que la fabrication en sel des salines revient à 6 fr., et si l'on considère que le débit moyen des salines de la Meurthe est de 415,000 quintaux métriques, on trouve qu'en substituant l'exploitation de la mine à celle des sources, on obtiendrait un bénéfice annuel de plus de deux millions de francs.

Nancy. — *Chimie.* — *Conversion des corps ligneux en gomme et en sucre.* — M. Henri Braconnot est parvenu, au moyen de l'acide sulfurique, à convertir les corps ligneux, tels que la sciure de bois, les chiffons de linge, la toile de chanvre usée, etc., en gomme et en sucre. La gomme ressemble parfaitement à celle qui découle du *miniosa nilotica;* le sucre a beaucoup de rapport avec celui qu'on extrait des raisins : cristallisé, il se blanchit très bien, et a une saveur franche et agréable.

Département d'Ille-et-Vilaine. — *Duvet des chèvres indigènes.* — M. de Lorgeril, propriétaire à *Plesder*, a trouvé sur des chèvres du pays un très beau duvet, avec lequel on peut, selon lui, obtenir des tissus comparables à ceux de Kachemire. Une seule chèvre a donné trois hectogrammes (plus d'une demi-livre) de duvet; le moment le plus favorable pour le recueillir est la fin de janvier.

Département des Pyrénées. — *Chèvres du Thibet.* — Le troupeau de chèvres du Thibet, confié aux soins de M. Olivier, continue de prospérer. Cent vingt chevreaux sont nés, et portant déjà le précieux duvet qui caractérise cette espèce, à laquelle le climat du Roussillon paraît particulièrement convenir.

— *Dessin linéaire.* — M. le préfet de ce département a établi un cours de *dessin linéaire* dans l'école d'enseignement mutuel de Perpignan.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Caen. — *Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.* — Cette Société, présidée par M. de Prefeln, a proposé, dans sa séance du 28 avril, une médaille en or de 300 francs, pour l'auteur du meilleur poëme *sur la mort du duc de Berry.* Dans la

même séance; M. de Baudre a lu le premier chant d'un poëme *sur le Calvados;* M. Lange a donné lecture d'un Mémoire *sur la Cassette qui renferme l'étole de St. Regnobert*, à Bayeux; enfin, M. l'abbé Jamet a lu un Mémoire *sur l'Éducation des sourds-muets.*

Corse. — *Société centrale d'Agriculture du département de la Corse.* — La Corse a droit de nous intéresser sous plusieurs rapports : les liens d'affection et d'avantages mutuels qui l'unissent à la France ; son heureuse position entre l'Afrique et l'Europe, à proximité des plus belles provinces d'Espagne, de France et d'Italie ; la douce température de son climat, un sol vierge encore et susceptible d'une grande variété de cultures ; le souvenir des personnages qui l'ont illustrée, et parmi lesquels on distingue le frère d'armes d'Henri IV, dont ce monarque disait que, *depuis son avènement à la couronne, il n'avait trouvé dans son royaume, ni prince, ni personne qu'*Ornano *qui lui eût parlé franchement, qui lui eût dit la vérité....* Tout enfin semble attester que la Corse n'a besoin, pour atteindre au degré de civilisation qui lui est réservé, que du bienfait d'une administration appropriée au tems et aux circonstances où elle se trouve. Devenus plus spécialement ; depuis environ trois années, l'objet de la sollicitude éclairée du gouvernement français, les Corses ont déjà fait des progrès sensibles dans plusieurs branches des sciences physiques, morales et politiques. Ce sera pour eux une nouvelle ère, que l'administration de M. de Vignolle, à laquelle se rattachent la plupart des institutions qui ont développé dans leur patrie une émulation générale. Nous nous proposons de faire connaître quelques-uns des résultats de cette administration, et nous commencerons par un aperçu des travaux de la *Société centrale d'Agriculture du département de la Corse*, dont nous avions déjà annoncé la fondation (Voyez Tome II, page 389).

Les recherches de cette Société ont donné lieu à deux bons Mémoires adressés par M. de Vignolle au ministère de l'intérieur, en 1819, dont l'un, sur l'état actuel de l'agriculture en Corse et les moyens propres à l'améliorer; et l'autre, sur l'objet important des chemins vicinaux.

On remarque dans le premier Mémoire, outre une esquisse géologique de l'île, des observations sur les causes principales qui ont retardé ou entravé la marche de l'agriculture; il y est dé-

montré qu'absolument indépendantes du caractère des habitans, trop légèrement accusés d'indolence par des observateurs superficiels, ces causes ne sont autres qu'une série non interrompue de troubles et de vicissitudes extraordinaires. Cette conviction s'acquiert par la comparaison qu'établit le Mémoire entre l'ordre des choses antérieur et leur état présent. Depuis près de trois années, que le calme et la paix ont succédé à l'agitation, à l'inquiétude des esprits, les occupations champêtres, le goût du travail, se sont ranimés ; les propriétaires le plus à leur aise ont cherché à mettre en valeur des terrains jadis incultes et abandonnés au libre parcours ; des clôtures et des défrichemens considérables ont été exécutés dans divers cantons; la culture des céréales, des légumes farineux et principalement de la pomme-de-terre; celle de la vigne, du chanvre et du lin ; les plantations de mûriers, de châtaigniers et d'autres arbres fruitiers; la greffe des oliviers sauvages, l'introduction des prairies artificielles, l'éducation des mouches-à-miel; enfin, quantité d'opérations plus ou moins importantes ont été commencées et suivies, avec l'intention la moins équivoque de mettre à profit tous les avantages du sol.

Quant au choix des moyens recommandés par la Société, comme les plus propres à améliorer l'agriculture en Corse, il paraît être le résultat d'une sage combinaison des ressources de l'art avec celles de la nature ; il atteindra par conséquent le but proposé. L'approbation du gouvernement a déjà sanctionné, dit-on, la plupart des mesures indiquées dans ce Mémoire.

Le Mémoire sur les chemins vicinaux renferme les élémens d'un bon système de restauration des communications publiques, et fait voir comment l'exécution en pourrait être obtenue avec les moyens les plus faciles et les plus économiques. Ce Mémoire est le complément du premier; car, inutilement solliciterait-on l'activité agricole, si l'on ne lui offrait en même tems le débouché de ses produits.

PARIS.

Institut royal de France. — *Séance publique annuelle des quatre Académies, le lundi 24 avril 1820; elle a été présidée par M.* Laya, *directeur de l'Académie française.* — Voici l'ordre des lectures :

M. le président, Discours d'ouverture;

M. Biot, de l'Académie royale des Sciences; Considérations sur la nature et sur les causes de l'*aurore boréale*;

M. de Chezy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, l'*Hermitage de Candou*, épisode traduit du *Bhrama Pourana*, poëme sanskrit;

M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts, Dissertation sur l'illusion et sur les conditions dont dépendent les effets dans les ouvrages des beaux-arts; morceau extrait d'une *Théorie générale de l'Imitation dans les beaux-arts*;

M. Pioard, pour *M. le Comte François de Neufchateau*, de l'Académie française, la traduction en vers de divers fragmens des poëtes comiques grecs, extraits de son ouvrage intitulé: *Philosophie des poëtes*.

Cette séance a été remarquable par la réunion presque complète de tous les académiciens, ce qui arrive trop rarement dans les autres séances semblables, et sans que l'on puisse s'en prendre au public, qui témoigne assez, par son empressement à s'y rendre, tout l'intérêt qu'il accorde à ces solennités littéraires. Celle du 24 avril a paru le satisfaire complètement, quoique le discours de M. Laya, très bon morceau de littérature sans doute, ait semblé trop long, trop didactique, comme discours d'ouverture. M. Biot a dit de très bonnes choses sur l'histoire des opinions relatives aux aurores boréales, et les a très bien dites: on n'avait jamais parlé d'un pareil sujet avec plus de grâce. L'épisode sanskrit a été à peine entendu; c'est dommage, le morceau étant très joli, quoique tiré d'une littérature qui florissait il y a quelque trois mille ans; mais ce qui n'était pas moins important que l'épisode, c'est d'avoir proclamé publiquement cette vérité, jusqu'ici renfermée dans l'enceinte des études orientales: que le latin, le grec, et le sanskrit, qui est l'antique idiôme de l'Inde, ne sont qu'une seule et même langue; ce qui, soit dit en passant, doit être vrai pour le latin, puisque c'est vrai pour le grec. Après M. de Chézy, M. Quatremère de Quincy a parlé de l'illusion dans les ouvrages des beaux-arts, comme il parle de toutes leurs autres parties, avec une grande érudition, une rare sagacité, et beaucoup d'esprit. Son morceau a été vivement applaudi, ainsi que les fragmens traduits des comiques grecs en vers français,

par M. François de Neufchateau, fragmens qui sont d'heureux prémices de sa *Philosophie des poëtes*.

Société royale et centrale d'agriculture. — Séance publique du dimanche 9 avril 1820. Présidence de S. Exc. Monseigneur le comte Siméon, ministre secrétaire d'État de l'intérieur. — Ordre des lectures qui ont eu lieu :

I. Rapport par M. *Silvestre*, secrétaire perpétuel, sur l'état de l'agriculture et sur les travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique.

II. Rapport par M. *Labbé*, sur le concours pour la culture des arbres à cidre : 1°. Prix de 1500 francs, décerné à M. *Pierard*, correspondant de la Société, capitaine au corps royal du génie, à Verdun. 2°. Le titre de correspondant de la Société, à M. *Carbonnet*, propriétaire du domaine des Marais, dans les communes de Merfy et Saint-Thierry, arrondissement de Reims, département de la Marne. 3°. Médaille d'or, à l'effigie d'*Olivier de Serres*, à M. *Boullanger*, conseiller à la cour royale d'Orléans.

III. Rapport par M. *Tessier*, sur le concours relatif au *crapaud* et aux autres maladies des pieds des bêtes à cornes et des moutons. — Deux mentions honorables.

IV. Rapport par M. *Pasuel de Vernéaux*, sur le concours pour l'introduction, dans un canton de la France, d'engrais ou d'amendemens qui n'y étaient pas usités auparavant. — Médaille d'or, à l'effigie d'*Olivier de Serres*, à M. *de Lorgeril*, correspondant du Conseil d'agriculture pour le département d'Ille et Vilaine, à la Motte-Beaumanoir.

V. Notice biographique, par M. *Silvestre*, sur M. *Petit de Beauverger*, membre de la Société, mort le 8 septembre 1819.

VI. Rapport par M. *du Petit-Thouars*, sur le concours pour des notices biographiques, sur des hommes dignes d'être connus, pour les services qu'ils ont rendus à l'économie rurale de la France. — Médaille d'or, à l'effigie d'*Olivier de Serres*, à M. *Fournier-Pescay*, docteur en médecine, secrétaire du Conseil de santé des armées, auteur d'une notice biographique sur feu *François Pescay*, cultivateur distingué à St.-Domingue.

VII. Rapport par M. *Hachette*, sur le concours pour les machines hydrauliques, appropriées aux usages de l'agriculture et aux besoins des arts économiques. — 1°. Grande médaille d'or, à M. *Arnollet*, ingénieur au corps royal des Ponts-et-Chaussées,

à Dijon, auteur de la pompe couronnée par la Société en 1817, et qu'il a perfectionnée depuis. 2°. Mention honorable des machines présentées par MM. *Capron*, économe de la ville de Paris, et *Menestrel*, mécanicien, à Arles (Bouches-du-Rhône).

VIII. Rapport par M. *Huzard*, sur le concours pour des observations pratiques de médecine vétérinaire. — 1°. Mention honorable de MM. *Glandus*, vétérinaire, à Maillars (Corrèze); *Bilange*, capitaine du train d'artillerie, à Metz; *Rainard*, professeur à l'École royale vétérinaire de Lyon. 2°. Un exemplaire du *Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres*, édition publiée par la Société, 2 vol. in-4°, à MM. *Sajous*, médecin-vétérinaire, à Tarbes (Hautes-Pyrénées); *Santin*, vétérinaire, à Dourgne (Tarn), dont la Société a déjà encouragé les travaux, dans ses séances précédentes; *Guillame*, vétérinaire, à Issoudun (Indre); *Morand*, médecin-vétérinaire, à Versailles. La Société a déjà fait mention honorable des travaux de ces deux derniers vétérinaires dans sa séance de 1819. 3°. Médailles d'argent, à MM. *Lionnet*, vétérinaire, à Saulieu (Côte-d'Or); *Courbebaisse*, vétérinaire, à Aurillac (Cantal), dont la Société a déjà mentionné les travaux. 4°. Médaille d'or, à M. *Rhodes*, vétérinaire, à Plaisance (Gers), qui a obtenu une Médaille d'argent l'année dernière. 5°. Le titre de Correspondant, à M. *Demoussy*, vétérinaire au haras royal de Pompadour (Corrèze), auquel la Société a déjà accordé successivement deux Médailles d'or.

IX. Notice biographique sur M. *Palisot de Beauvois*, membre de la Société, mort le 21 janvier 1820.

X. Notices par MM. *Tessier*, *Héricart de Thury*, *Vilmorin* et *Labbé*, des médailles d'encouragement décernées, savoir :

A. *Médaille d'argent.*

1°. A *Louis-Etienne Grain*, berger de M. le duc de *Levis*, à Champ (Seine-et-Marne), pour avoir communiqué à la Société d'utiles observations de pratique sur la conduite des bêtes à laine, et pour l'intelligence avec laquelle il dirige le troupeau qui lui est confié, depuis plusieurs années.

B. *Médailles d'or*, à l'effigie d'Olivier de Serres.

2°. A M. *Pavard*, officier en non-activité, à Belle-Isle-en-Mer, pour l'invention de deux charrues adaptées à la culture des terres de cette île. 3°. A M. *Sieulle*, jardinier à Vaux-Praslin, en considération de son zèle et de ses longs travaux pour le perfection-

nement de la culture des arbres fruitiers, particulièrement du pêcher. 4o. A madame *Vibert Duboul*, de Toulouse, pour sa fabrication de *Poudrettes* inodores, alcalino-végétatives, qu'elle obtient, au moyen d'un agent de dessiccation, des matières et issues de vidanges. 5o. A. M. *Donat*, pour le procédé par lequel il convertit les matières liquides des vidanges, jusqu'à ce jour perdues, en un engrais terreux, inodore, très actif.

C. *Grandes Médailles d'or.*

6o. A M. *Bonvié*, propriétaire à la Voivre, canton de Vaucouleurs (Meuse), pour diverses améliorations agricoles opérées dans son domaine, et particulièrement pour y avoir établi une fabrique de fromage, façon de Gruyère. 7o. A M. *Mathieu de Dombasle* aîné, correspondant de la Société, à Nancy, pour la construction d'un navire perfectionné de son invention, et pour un Mémoire *sur la charrue considérée principalement sous le rapport de la présence ou de l'absence de l'avant-train*, qui sera imprimé dans le recueil des travaux de la Société. — Il lui a été de plus accordé un exemplaire du *Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres.*

Nous donnerons dans le prochain cahier la notice indicative des sujets de prix proposés par la Société.

Société de Médecine de Paris. — Elle remet au concours, pour l'année 1820, la question suivante : « Déterminer si, d'après l'état de nos connaissances actuelles, on peut établir une classification de médicamens, fondée sur leur propriété médicinale. »

Le prix sera de 300 fr. Les Mémoires, écrits en français ou en latin, devront parvenir à M. le secrétaire-général de la Société, rue Saint-Avoye, n° 39, avant le 30 octobre 1820.

Société philotechnique. — Cette Société a tenu, le 23 avril, une séance publique, sous la présidence de M. *Emeric-David*, membre de l'Institut. Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant : M. *Lachabossière*, secrétaire perpétuel, Rapport sur les travaux, pertes et acquisitions de la Société, depuis la dernière séance; puis, un apologue en vers, intitulé : *les Préventions*, imité librement de Phèdre, le fabuliste. M. *Alexandre Lenoir*, Fragment, en prose, sur le génie et le tableau de Michel-Ange, représentant le jugement dernier. M. *Boucharlat*, la Mort de Caton, Récit épique, en vers. M. *Charles Malo*, morceau, en prose, sur le mérite des femmes. M. *Raboteau*, Épître en vers, à son papier blanc. M. *Bouilly*, *Boufflers et les Papillons*,

nouvelle anecdotique, en prose, tirée du second volume, inédit, des *Indemnités des gens de lettres*. M. *Viennet*, Epître en vers, aux louangeurs du tems passé. Un concert a terminé la séance.

Cours d'Education physique et gymnastique de M. Amoros. (Voy. tom. V., pag. 396.) — La séance générale du Cours de Gymnastique, tenue le 4 mai 1820, dans l'institution de M. Villodon, a fait connaître aux nombreux spectateurs qu'elle avait attirés, que la méthode de M. Amoros tend à développer à la fois les facultés morales et physiques des enfans, et à leur présenter, avec clarté, et de manière à être retenus facilement, les élémens des sciences et des arts que la gymnastique embrasse. La poésie et la musique s'y trouvent d'accord avec l'âge des élèves et avec les sentimens qu'on doit leur inspirer; les exercices physiques sont calculés de manière à développer leur force, leur adresse, et à les mettre à même de s'aider utilement dans toutes les circonstances périlleuses de la vie. Les précautions imaginées par M. Amoros, mettent à l'abri de toute espèce de dangers; elles peuvent rassurer les parens les plus timides. Les différentes machines qu'il a inventées, ont une supériorité incontestable sur celles qui sont parvenues à notre connaissance, et l'habileté dont ses anciens élèves ont fait preuve, atteste l'efficacité des instructions qu'ils ont reçues.

École spéciale de Commerce. — Nous avons déjà fait connaître quelques Instituts de commerce, notamment celui de Vienne, en Autriche. (Voy. tom. V, p. 595.) Nous aimons à faire mention d'un établissement formé à Paris dans les mêmes vues. Le 1er février 1819, il a été ouvert, sous les auspices de M. Jacq. Laffitte, et compagnie, une *Ecole spéciale de Commerce*, dirigée par MM. Legret et Brodart. Cet établissement, qui compte plus d'une année d'existence, a obtenu le suffrage des principaux banquiers et négocians de la Capitale, et offre d'importans résultats. Neuf professeurs sont chargés de l'enseignement pour tout ce qui concerne le commerce. Il y a des cours de *législation*, de *géographie* et de *statistique*, de *comptabilité*, de *musée commercial* (1), et de *langues française et étrangères*, *etc.* L'enseignement est divisé en trois parties, ou comptoirs, que l'on

(1) Ce musée présente la réunion, par échantillons assez volumineux, de toutes les matières premières tant indigènes qu'exo-

doit suivre en deux années. Les élèves ne sont point admis au-dessous de 15 ans, ni reçus pour moins d'une année. Ils peuvent être pensionnaires ou externes, ou demi-pensionnaires. Le prix de la pension est de 1200 francs. Le prospectus se trouve à l'établissement, rue Saint-Antoine, no 143, hôtel Beisgelin.

Langues orientales. — Prix fondé par M. le comte de Volney. — M. de Volney, dont la Chambre des pairs et l'Institut déplorent la perte, a légué, par son testament, une rente perpétuelle de 1200 fr., destinée à fonder un prix qui sera décerné par l'Institut à l'auteur du meilleur Mémoire sur l'étude des langues orientales, et spécialement sur la simplification de leurs caractères. Le comité qui doit juger les Mémoires, sera composé de trois membres de l'Académie française, trois de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et un de l'Académie des Sciences; il sera présidé par M. le comte Daru.

Réclamation *de M. Clarkson, adressée à M. Jullien, fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique.*—« Dans la dernière livraison de la Revue Encyclopédique, tom. VI, p. 37, j'ai été surpris autant qu'affligé de lire l'assertion suivante, que l'auteur n'appuie d'ailleurs d'aucun fait : « L'Angleterre n'a interdit *la traite des nègres* aux autres nations, que pour se l'approprier exclusivement par un commerce interlope. » Je me réserve de démontrer, de la manière la plus incontestable, la fausseté de cette assertion inconsidérée. Le but et l'esprit de la Revue Encyclopédique, de ce recueil éminemment européen, doit tendre à resserrer les liens que de communs intérêts et une commune civilisation établissent entre les peuples; à détruire les préjugés qui s'y opposent; et, dans une grande œuvre de bienfaisance et de philanthropie, à faire à chacun la part que la raison et l'équité lui accordent. Votre impartialité, Monsieur, me garantit que vous voudrez bien accueillir mes observations. J'exposerai bientôt l'état de la législation anglaise sur la traite, ses moyens d'exécution, et enfin ses conséquences. Mes argumens seront des faits, et vos lecteurs pourront prononcer en connaissance de cause.

Je suis, etc. Thomas Clarkson. »

---

tiques, qui entrent dans le commerce des deux mondes. On y trouve aussi une collection de toutes les enveloppes d'origine, dans lesquelles se transportent les marchandises, etc.

Réponse. — En reconnaissant avec l'estimable M. Clarkson, et d'après son opinion qui est d'un si grand poids en cette matière, qu'une assertion échappée à l'un de nos collaborateurs, au sujet du monopole de la traite des noirs que se serait appropriée le gouvernement anglais, est dénuée de fondement; nous aimons à lui déclarer qu'il a parfaitement bien saisi le but philosophique de notre entreprise : *établir des communications plus intimes entre les membres épars de la grande famille humaine, et les rapprocher par le sentiment d'une bienveillance mutuelle.* Nous accueillerons avec empressement, par ce motif, les développemens que M. Clarkson nous annonce sur les circonstances qui ont préparé, accompagné et suivi l'abolition de la traite des noirs; réparation tardive de tant d'outrages cruels faits à l'humanité, et due en grande partie aux efforts réunis de trois hommes honorables : *Wilberforce*, *Th. Clarkson* et *Grégoire*.

Réclamation de M. Seybert, *Américain, au sujet de la traduction française qu'on vient de publier, de son ouvrage sur les États-Unis, adressée au* Directeur de la Revue Encyclopédique. *Paris*, 24 *mai* 1820. — « Monsieur, je suis auteur d'un ouvrage intitulé : *Statistical Annals of the United States of America.* Cet ouvrage, dont vous avez bien voulu donner deux extraits détaillés dans votre intéressant recueil (voy. ci-dessus, T. III, p. 453), après avoir été soumis en manuscrit à un comité du Sénat des États-Unis, qui l'examina et en fit le sujet d'un rapport circonstancié, fut publié, en 1818, avec la sanction d'une loi spéciale du Congrès, ordonnant la souscription de *cinq cents* exemplaires pour l'usage du gouvernement. Le débit rapide qu'il a eu en Amérique, est la preuve de l'opinion favorable de mes concitoyens à son égard. Ce même ouvrage a donné naissance, dans plusieurs journaux français, à des articles d'autant plus flatteurs pour moi, que je n'ai pas l'honneur d'en connaître personnellement les auteurs. Cependant, il vient de paraître, à Paris, un livre ayant pour titre. « *Annales statistiques des États-Unis*, par *Adam* Seybert, membre de la Chambre des représentans des États-Unis pour la ville de Philadelphie; traduit de l'anglais par C. A. Scheffer. » « Ce livre est annoncé comme étant la traduction du mien; mais, c'est un ouvrage tout différent. M. Scheffer ne s'est pas borné à retrancher, dans chaque chapitre, un grand nombre de données et des détails officiels; il s'est encore permis de changer entièrement

plusieurs paragraphes, de substituer d'autres pensées aux miennes, de dénaturer le sens de mes paroles, enfin, d'altérer l'expression de mes sentimens. Je désavoue donc hautement cette prétendue traduction, et je prends pour juges de la nécessité de ce désaveu les personnes qui voudront bien comparer les deux ouvrages: J'ajouterai que mon livre, très grand in-4°, contient 824 pages, et que celui de M. Scheffer, in-8° ordinaire, n'en a que 455; quoique les caractères qui ont servi à imprimer les deux ouvrages soient à peu près de la même proportion.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer cette lettre dans un prochain cahier de votre estimable journal, et de croire aux sentimens de votre très humble serviteur. ADAM SEYBERT. »

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Musée des Protestans célèbres qui ont paru depuis la naissance de la Réformation jusqu'à nos jours.* — Ce Musée sera composé des portraits lithographiés des premiers réformateurs, et des personnes de la même croyance, remarquables par leur rang, leurs talens ou leurs infortunes. Chaque portrait sera accompagné d'une notice rédigée par un homme de lettres connu.

M. Gautherot, peintre, est chargé de surveiller l'exécution des dessins, qui seront faits par les artistes les plus distingués de la capitale, d'après les types les plus authentiques. Cette collection renfermera cent cinquante portraits environ. Chaque cahier, composé de 40 feuilles, contiendra quatre portraits : il en paraîtra deux par mois. Le prix de chaque numéro, en papier ordinaire, est de 4 fr. pour Paris, et de 4 fr. 50 cent. pour les départemens; et en papier vélin, de 8 fr. et 8 fr. 50. On souscrit, sans rien payer d'avance, chez MM. Weyer frères et compagnie, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 39; et à la librairie protestante de F. Scherff, place du Louvre, n° 12. On doit affranchir les lettres et l'argent.

Traduction française du Voyage au Brésil, par le prince Maximilien Wied-Neuwied, en 1815, 16 et 17, qui va être publiée, par M. Arthus-Bertrand, libraire, à Paris. Cet intéressant ouvrage aura 4 volumes in-8°, avec les cartes et les figures de l'édition originale.

Le même libraire se propose de mettre en vente, au mois de

juin, les tomes un et deux, avec des cartes géographiques, de l'*Histoire complète des Voyages et des Découvertes faits en Afrique*, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, etc.; par le docteur Leyden. Les tomes trois et quatre paraîtront dans le mois d'août.

Œuvres de madame la baronne Isabelle de Montolieu. — On va publier la Collection des Romans et des Nouvelles de cette dame, auxquels elle a fait plusieurs changemens importans. Cette collection formera 35 à 40 volumes in-12, grande justification, de 300 à 350 pages environ, ornés du portrait de l'auteur, et d'une figure au moins placée en tête de chaque volume. La collection sera distribuée par livraisons de deux, trois ou quatre volumes. Le prix de chaque volume sera de 3 francs pour Paris, et de 3 fr. 75 c. franc de port, pour les départemens. La seule condition exigée des souscripteurs, est de payer d'avance deux volumes, dont le montant sera imputé sur la dernière livraison; et ils seront tenus de retirer les précédentes, à fur et à mesure qu'elles paraîtront. On souscrit à Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, près l'École de Médecine. On peut aussi souscrire chez les principaux libraires de France et de l'étranger. — La souscription sera fermée, au 1er août, et le prix de chaque volume publié sera alors de 3 fr. 50 c. pour Paris.

Langues étrangères. — On annonce un dictionnaire français-yoloff et yoloff-français, et une grammaire yoloff, composés par M. Dard, instituteur à Saint-Louis du Sénégal. Ces ouvrages manuscrits ont été envoyés à Paris pour être imprimés et publiés par les soins d'un des membres les plus distingués de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

École royale des Beaux-Arts. — Une ordonnance de S. M., du 18 décembre 1816, avait affecté l'emplacement des Petits-Augustins, alors consacré au Musée des monumens français, à la construction de l'École royale des Beaux-Arts. La première pierre de ce monument vient d'être posée, le 3 mai 1820, par S. Exc. le ministre de l'intérieur, assisté de M. le préfet du département et de M. le préfet de police. L'Académie des Beaux-Arts était représentée par son président, M. Gérard, premier peintre du roi; son vice-président, M. Lesueur, sur-intendant de la musique de S. M.; et par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel

de cette Académie. Les professeurs et les élèves de l'école assistaient à cette cérémonie avec un grand nombre de personnes distinguées par leur rang et leur amour pour les arts.

— A l'occasion de l'anniversaire du 3 mai 1814, le tableau de M. Gérard, représentant *l'Entrée d'Henri IV à Paris*, a été exposé de nouveau au Louvre. L'affluence a été considérable, et les sentimens d'admiration que ce tableau a fait naître, à sa première apparition, se sont renouvelés avec la même vivacité. Cet ouvrage, seul, assurerait à son auteur une place honorable parmi nos premiers peintres, s'il ne l'avait déjà obtenue par un grand nombre de beaux tableaux. Dans *l'Entrée d'Henri IV*, on trouve réunis : une belle exécution, des caractères de têtes d'une expression admirable ; un éclat de couleur que ce peintre n'avait peut-être pas encore atteint au même degré, dans aucune de ses précédentes compositions. La scène, qui offre des contrastes heureux, est bien disposée et sans confusion, quoique le peintre ait mis sous les yeux du spectateur un grand nombre de personnages. Enfin, l'attention est immédiatement attirée sur le héros qui fait l'objet du tableau, sans que le reste de la scène perde de sa valeur relative.

— Quelques personnes ont été admises à voir, dans l'atelier du même peintre, un portrait de Monseigneur le Duc de Berry, en grand costume, exécuté depuis la mort de ce prince. Aussitôt qu'il aura été mis sous les yeux du public, nous nous empresserons d'en rendre compte.

— M. Picot, l'auteur du charmant tableau, *Psyché et l'Amour*, qui a obtenu tant de succès à la dernière exposition, vient de terminer un tableau de chevalet, représentant *Raphaël et la Fornarine*. Raphaël est occupé à dessiner ; la Fornarine est venue se placer derrière lui pour regarder ce qu'il fait ; et, pour voir de plus près, elle a passé ses bras autour du cou de son amant. Celui-ci s'arrête, presse de l'une de ses mains le bras de sa belle maîtresse, tourne la tête vers elle, et la considère avec des yeux pleins d'amour.

Ce tableau, dont le fond est la vue de la maison même de Raphaël, prise par le peintre, pendant qu'il était à Rome, ne peut manquer de plaire aux personnes d'un goût délicat.

P. A.

Théâtres. — *Théâtre-Français*. — *Démétrius*. — On vient de reprendre la tragédie de *Démétrius*, par M. Delrieu, représentée pour la première fois, en 1815. Nous en parlons ici, à cause des changemens considérables que l'auteur y a faits, et qui la rendent presque une nouvelle pièce. Le sujet est pris dans Métastase. C'est un ouvrage du genre admiratif; genre, comme on sait, un peu froid, surtout adapté à une action qui se passe dans l'ancienne Syrie, dont les mœurs, peu inconnues, sont si étrangères à l'imagination du spectateur français. Certains critiques ont cru trouver, dans la complication de l'action de *Démétrius*, de l'analogie avec celle de l'*Héraclius* de Corneille. Il est certain que la nouvelle tragédie est l'œuvre habilement travaillée, d'un homme de talent; mais c'est une pièce extrêmement froide, qui n'a jamais dû obtenir qu'un médiocre succès.

Odéon. — *La Dame noire*. — Les auteurs de l'*Homme gris*, fidèles à exploiter une carrière où ils avaient trouvé un grand succès, ont de nouveau mis en scène un roman germanique bien bizarre. Malheureusement, ils n'ont pas rencontré cette fois un caractère original qui pût séduire le public. La *Dame noire* n'est qu'un *imbroglio* mal conduit; mais ce qui a dû surtout provoquer la sévérité du parterre, c'est le ton du dialogue rempli d'afféterie et d'inconvenances. Il y avait peut-être le sujet d'une pièce dans le roman de la *Dame noire*; mais il est certain qu'on n'a pas su l'y trouver, ou qu'on l'a du moins étrangement défiguré.

Nécrologie.—*Balzac*.—M. Balzac, architecte, membre de l'Institut d'Égypte, est mort à Paris, le 31 mars, frappé d'une apoplexie foudroyante. C'était un artiste habile et animé d'un vrai enthousiasme pour les arts. On lui doit de beaux dessins des monumens d'Égypte, gravés dans le magnifique ouvrage qui se publie aux frais du gouvernement. Il laisse une collection de dessins et d'autres objets précieux, qu'il avait rapportés de son voyage d'Égypte. M. Balzac cultivait la poésie. Il avait publié en 1819 un recueil de vers in-8°. Il laisse une comédie en vers et d'autres ouvrages manuscrits. A l'époque de sa mort, il était inspecteur en chef de la première division des travaux publics de la préfecture de la Seine, comprenant les églises, les séminaires et les cimetières.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

LETTRE

A M. Jullien, de Paris, fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique.

Monsieur,

Il est de mon devoir de vous remercier, vous et M. Adelon, de la savante analyse de mon *Essai philosophique sur les phénomènes de la vie* (1), insérée dans le dernier cahier de votre Recueil véritablement européen. L'honorable mention que vous lui avez accordée, m'encourage à vous soumettre quelques observations sur un fait physiologique, contesté dans l'estimable *Journal des Savans*, du mois de septembre dernier.

(1) Voy. ci-dessus, Tom. VI, pag. 291. Cet ouvrage se trouve chez P. Dufart, libraire, quai Voltaire, n° 19. Prix, 7 fr. pour Paris, et 8 fr. 50 c. franc de port.

L'auteur de l'article critique sur mon *Essai*, inséré dans ce journal, révoque en doute l'expérience de la transfusion du sang opérée entre des animaux carnivores et herbivores. « On ne doit jamais, dit-il, disputer des faits; mais on peut les nier, et c'est le parti que la saine critique indiquait à sir Morgan (1). »

Je suis trop partisan du pyrrhonisme philosophique, pour m'offenser de cette critique; mais, je crois devoir, dans l'intérêt de la science, lever un scrupule qui me semble peu fondé.

La transfusion du sang, telle que je l'ai exposée dans mon *Essai*, était pratiquée, tous les ans, par feu sir B. Harwood, professeur d'anatomie à Cambridge, en présence de ses élèves et des autres personnes qui assistaient à ses leçons. J'ai moi-même été témoin de l'une de ces expériences, et voici les résultats qu'elle m'a présentés. Un chien étant soumis à l'opération, on lui ouvrait une veine, pour en extraire autant de sang qu'il était possible : aussitôt que l'animal avait éprouvé une défaillance complète, un robinet adapté à un morceau de tuyau flexible, et déjà en communication avec le système

(1) *La saine critique* indique bien plutôt de répéter une expérience dont on doute, que de la nier. Les détails donnés par sir Morgan nous ont paru intéressans, quoique déjà connus, pour la plupart. Comme fait, la transfusion est incontestable; mais les conséquences qu'on a voulu quelquefois tirer de la transfusion, ne le sont pas également. Du reste, des expériences nouvelles, et plus méthodiques, peuvent seules déterminer ce qu'il y a de réel dans ces conséquences. (N. n. R.)

circulatoire d'un mouton également assujetti à l'expérience, était inséré dans l'orifice de la veine du chien. La quantité de sang employée pour remplacer la quantité extraite, se mesurait sur la manifestation du retour de la vie dans le sujet. Quand on introduisait trop de sang, l'animal en éprouvait une légère incommodité (1). Il serait peut-être superflu d'ajouter que, dans cette transfusion, la *totalité* du sang n'était point changée. Le système capillaire du chien devait toujours en retenir une portion assez considérable, et même les grands vaisseaux ne pouvaient pas être tout-à-fait vidés. On ne doit donc pas regarder l'effet de cette opération comme surpassant de beaucoup la défaillance occasionnée par de grandes hémorragies, sauf la circonstance de l'introduction du nouveau sang provenant d'une source étrangère; et l'on en peut mieux juger sans doute d'après des expériences positives, que sur de simples données conjecturales, quelque savantes et spécieuses qu'elles puissent être.

Au surplus, cette histoire n'est pas nouvelle dans la physiologie, et le fait que l'on me conteste ne repose point sur le témoignage isolé d'un seul individu.

J'ai l'honneur d'être avec estime, etc.

T. C. Morgan.

Paris, 29 mai 1820.

---

(1) Après l'expérience dont j'ai été témoin, le chien a uriné un peu de sang.

DISSERTATION

SUR LE PROMÉTHÉE ENCHAÎNÉ D'ESCHYLE,

Lue à l'Académie française, dans une de ses séances du 1er mardi de chaque mois.

Post hunc (Thespidem) personæ pallæque repertor honestæ,
Æschylus et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui nitique cothurno.
HORAT. *de Arte poet.*, v. 218.

Il y a bien de la témérité à moi de hasarder un commentaire nouveau sur une vieille tragédie grecque; je ne suis ni un savant, ni un poëte tragique. Une partie de ma dissertation, celle qui touche à l'érudition, aurait demandé les profondes connaissances et la docte critique d'un membre de l'Académie des belles-lettres; une autre partie, celle qui tient à l'art de la tragédie, vaudrait beaucoup mieux, si elle était l'ouvrage d'un de ceux de nos confrères qui ont cultivé ce bel art avec succès, et qui s'y sont rendus illustres par des chefs-d'œuvre. Il faut que j'avoue encore que j'ai pris là un sujet vingt fois rebattu, et que vous connaissez tous depuis long-tems; cependant, je ne désespère pas de pouvoir offrir à votre attention quelques observations littéraires et morales qui peut-être ne vous paraîtront pas entièrement dénuées d'intérêt.

J'entre en matière. Vous savez que le poëte Eschyle avait composé trois tragédies dont Prométhée était le héros.

La 1re, Προμηθεύς πυρφορος... Prométhée apportant le feu du ciel.

La 2e. . . . . δεσμωτης. . . . enchaîné.

La 3e. . . . . λυομενος . . . . délivré de ses liens.

De ces trois pièces, la première est entièrement perdue; il ne reste de la troisième que quelques vers épars, et un fragment de vingt-huit vers de la traduction latine qu'en avait faite, à Rome, le poëte Accius. La seconde, le *Prométhée enchaîné*, est la seule que nous possédions.

C'est une composition bien extraordinaire, bien étrange, pour nous autres modernes. Dacier en a fait une critique sévère; il dit (1), « qu'Eschyle avait l'imagination grande et vaste, mais déréglée et furieuse; qu'il hasardait souvent des choses qui n'étaient pas moins contre la nature que contre l'art; que son Prométhée est plein de ces monstres qu'Aristote a condamnés; car, qu'y a-t-il de plus *monstrueux*, què, etc. » (Là, il cite plusieurs des inventions dont le poëte a formé sa pièce; nous verrons bientôt qu'il exagère la monstruosité d'une de ces inventions, et que probablement même il se trompe en l'exagérant.)

Le père Brumoy, Le Franc de Pompignan ont adouci, sans trop le combattre, le jugement rigoureux du savant traducteur de la poétique d'Aristote.

La Harpe, dans son *Cours de littérature*, ne daigne pas s'arrêter sur cette pièce; il n'en parle qu'en passant; il se borne à en donner une analyse fort courte, fort superficielle, qu'il commence par ces mots : *Le sujet de Prométhée est monstrueux*, et qu'il termine par ceux-ci : *Cela ne peut pas même s'appeler une tragédie.*

Soit : cela ne peut pas s'appeler une tragédie française; mais cela ne mérite pas non plus d'être con-

---

(1) Traduction française de *la Poëtique d'Aristote*, remarq. sur le ch. XIV.

damné si absolument et si légèrement. Il faut songer que le sujet qui nous paraît bizarre, n'avait rien que de conforme aux dogmes religieux des Athéniens ; il était puisé dans la mythologie grecque ; à peu près comme, *chez nos dévots aïeux*, les dogmes de la foi chrétienne, ou les récits de vieilles et absurdes légendes, fournirent d'abord les sujets des représentations théâtrales auxquelles on donna le nom de *mystères ;* mais les auteurs de ces extravagances pieuses n'étaient pas des Eschyle ; les tems, les lieux, les peuples, les langues ne se ressemblaient pas : aussi y a-t-il une différence prodigieuse entre le mystère du *Martyre de Ste. Barbe* et le poëme de *Prométhée enchaîné.*

En lisant cette tragédie avec attention, j'ai cru faire, si j'ose le dire, des découvertes curieuses, et qui ont échappé jusqu'à présent aux commentateurs et aux critiques, du moins à ceux que je connais.

J'examinerai de nouveau cet ouvrage, sous le double point de vue et du mérite de la composition, et des grandes leçons morales qu'il me semble offrir sous le voile de l'allégorie.

Et d'abord, cette pièce, l'un des premiers essais de l'art naissant, n'est pas conduite sans artifice ; il y a une exposition, un nœud, un dénoûment ; la *pitié* et la *terreur* s'y trouvent ; les caractères sont bien tracés, et bien soutenus : l'intérêt y est excité, ménagé ; il va en croissant jusqu'à la fin : on en pourra juger par l'analyse exacte et détaillée de ce poëme extraordinaire.

La scène se passe dans un désert affreux de la Scythie, *à l'extrémité de la terre*, suivant le poëte ; les personnages qui paraissent d'abord sont *Prométhée*, *Vulcain ;*

κράτος, le *pouvoir* ou la *puissance*, βία, la *force* ou la *violence*.

Il est vraisemblable que Prométhée était entraîné violemment et amené malgré lui par les trois autres personnages ou par leur suite; il ne venait pas sans doute volontairement au triste lieu qui devait être le théâtre de son supplice.

Je traduis κράτος par le mot *puissance* ou *pouvoir*, et non point par le mot *force*, comme l'ont fait jusqu'ici tous les traducteurs : j'en dois dire les raisons et me justifier.

1°. Si l'on traduit les mots Κράτος par *force*, et βία par *violence*, il n'y a presque pas de différence entre les deux dénominations; ces deux personnages allégoriques seraient à peine distincts; autant valait n'en mettre qu'un. — 2°. Au contraire, en traduisant κράτος par *pouvoir* ou *puissance*, et βια par *force* ou *violence*, on conçoit clairement deux personnages différens, dont le second est aux ordres du premier; le *pouvoir* commande, et la *force* est là pour soutenir le *pouvoir*, pour faire exécuter ses volontés, et vaincre au besoin la résistance. Aussi, n'y a-t-il dans la pièce que la puissance qui parle; elle commande, elle prescrit : peut-être ce personnage allégorique avait-il un sceptre à la main. La *force* ou la *violence* ne dit pas un seul mot; elle est là présente, et sa présence seule est une menace. On peut supposer que ce personnage s'appuyait sur une massue, et que son extérieur avait quelque chose de terrible et de farouche. — 3°. Κράτος, en grec, veut dire aussi souvent *pouvoir*, *puissance*, que *force* : dans les mots qui en sont composés, *démocratie*, *aristocratie*, etc., il signifie : *pouvoir exercé par le peuple*, *par les grands*, etc. Il est vrai que la force est aussi

une puissance ; c'est sans doute par cette raison que le mot κράτος a pris les deux significations à la fois. — 4°. Enfin, βια signifie plus particulièrement *force* ou *violence ;* c'est le mot *vis* en latin, et ce dernier est formé du grec, βια par le changement très ordinaire du β en ν.

Les quatre personnages que j'ai nommés étant entrés sur la scène, la *puissance*, κράτος, parle la première : « Nous voici parvenus, dit-elle, à l'extrémité de la terre, dans la Scythie, au fond d'un désert inaccessible. Vulcain, c'est à toi de prendre à cœur les ordres que ton père (Jupiter) t'a donnés, et d'attacher celui-ci (Prométhée) sur ces rocs escarpés, avec les chaînes les plus dures, que tu dois rendre indissolubles. Il a dérobé le feu, ton plus bel attribut et l'instrument de tous les arts ; il en a fait part aux mortels ; c'est un crime dont il doit payer la peine à tous les dieux. Il faut qu'il apprenne à fléchir sous la volonté de Jupiter, et qu'il abjure ses idées et ses habitudes de philanthropie. »

Ὡς'ἂν διδαχθῇ την Διος τυραννίδα
Στέργειν, φιλανθρώπου δὲ παύεθαι τρόπου.

Voilà le sujet exposé, dès les premiers mots ; voilà le crime de Prométhée bien établi ; et ce crime, c'est d'avoir éclairé les hommes, c'est de les avoir instruits, d'avoir voulu leur faire du bien, en un mot, d'être un *philanthrope* ; le mot est expressément dans le grec.

Vulcain se met en devoir d'obéir ; mais il déclare que c'est à regret qu'il traite si durement un dieu auquel il est allié par le sang. « Fils trop entreprenant de la juste Thémis, c'est *malgré toi* et *malgré moi* (ἄκοντα σ'ἀκῶν, *invitum invitus*) que je vais t'attacher sur ce roc avec des chaînes que rien ne pourra briser.

Τοιαυτ' ἀπηυρω τοῦ φιλανθρώπου τρόπου.

« Voilà ce que tu gagnes avec ta *philanthropie :* » le même mot est encore ici répété.

Il finit par dire à Prométhée qu'il aura beau se plaindre et gémir ; que le cœur de Jupiter est inflexible ; car, ajoute-t-il, « un nouveau maître est toujours dur. »

Ἅπας δὲ τραχὺς, ὅστις ἂν νέον κρατῇ.

Ce trait a rapport à l'usurpation récente de Jupiter, qui a détrôné depuis peu son père Saturne.

La puissance reproche à Vulcain sa pitié, comme une faiblesse ; et le dieu forgeron, tout en donnant des signes de compassion à sa victime, ne laisse pas de lui attacher les bras l'un après l'autre, de lui passer une chaîne autour des reins, de lui percer les pieds et de lui enfoncer un clou du fer le plus dur au travers de la poitrine. Quand tout cela est fait, il dit à la puissance : « Le voilà lié de toutes parts : retirons-nous. »

La puissance insulte alors lâchement le malheureux au milieu de ses souffrances. « A présent, lui dit-elle, ose te vanter avec orgueil, et dérobe les trésors des dieux, pour les transporter aux mortels, qui ne vivent qu'un jour (*à tes éphémères*), dit le grec. »

Ἐνταῦθα νῦν ὕβριζε, καὶ θεῶν γέρα
Συλῶν, ἐφημέροισι προςίθει.

« Lequel d'entre les mortels pourra soulager tes maux? On t'appelle Prométhée (1) ; on a grand tort : ce nom ne te convient pas ; il t'aurait fallu un Prométhée pour t'empêcher de tomber dans l'état déplorable où te voilà réduit. »

La Puissance, la Force et Vulcain se retirent ; et

(1) Prométhée, en grec, signifie *prudent*, *prévoyant*.

Vulcain ont retenti jusque dans les antres de la mer; que les nymphes émues se sont élancées précipitamment et demi-vêtues (1) sur le char qui les amène. Elles prennent part aux douleurs de Prométhée; elles le plaignent; elles accusent Jupiter d'injustice et de cruauté.

Prométhée leur annonce que ce Chef des Immortels sera obligé de recourir à lui, pour connaître le nouvel ennemi qui doit lui enlever son sceptre et ses honneurs; mais qu'en vain il emploiera les caresses et les menaces; que lui, Prométhée, est résolu à garder le silence, et à ne point découvrir à Jupiter ce que celui-ci a tant d'intérêt de savoir.

Les nymphes le prient de leur raconter son histoire. Il la reprend d'un peu haut; il expose que, dans les dissensions qui ont armé Jupiter contre Saturne, il a pris parti pour le premier, et lui a donné des conseils, à l'aide desquels il s'est emparé de la suprême puissance. Et voilà comme il récompense Prométhée! « Mais c'est une maladie ordinaire aux tyrans de ne pas se fier même à leurs amis. »

Ἔγνωκα γάρ πως τοῦτο τῇ τυμαννιδι,
Νόσημα, τοῖς φίλοισι μη πεποιθέναι.

Je connais trop les grands, dans le malheur amis,
Ingrats dans la fortune, et bientôt ennemis.

VOLTAIRE. *Brutus.*

Il ajoute que Jupiter, à peine assis sur le trône, d'où il avait chassé son père, a distribué des honneurs et des présens aux dieux (ἄλλοισιν ἄλλα), aux uns une chose, aux autres une autre; afin de se les attacher, et d'affermir ainsi son empire; mais que, quant aux malheureux mortels, il voulait les détruire; que lui, Promé-

(1) Le texte porte: *απεδιλος, sans chaussure.*

thée, s'y est opposé seul; et que la pitié qu'il a eue des hommes est cause qu'on le traite aujourd'hui sans pitié.

Non-seulement il a donné aux hommes le feu, qui leur fera trouver beaucoup d'arts, mais il a éclairé et fortifié leurs ames; il les a guéris de la crainte de la mort, et il a placé en eux les aveugles espérances qui les consolent.

Cette seconde scène continue l'exposition; elle achève de faire connaître l'injustice de Jupiter. On s'intéresse de plus en plus à Prométhée: et la curiosité commence à s'éveiller par l'idée du grand secret dont il se dit possesseur. La tendre compassion des jeunes nymphes forme un heureux contraste avec la fierté inflexible du demi-dieu. Cet aimable chœur semble choisi exprès pour adoucir ce que le lieu de la scène a de sauvage, ce que le supplice de Prométhée a d'effrayant; il faut reconnaître un art ingénieux dans cette opposition et dans l'effet qu'elle produit.

Enfin Prométhée engage les nymphes à descendre de leur char ailé, et à s'approcher de lui, pour mieux entendre la suite du récit de ses malheurs. Les nymphes descendent en effet; elles quittent l'*éther sans nuages, qui est la route des oiseaux, pour venir sur le sommet aride du rocher*. Elles veulent ainsi satisfaire à la fois leur compassion et leur curiosité.

Il arrive alors un personnage bien extraordinaire, l'Océan; et, pour que la chose soit encore plus bizarre, l'Océan est monté sur un animal ailé (le grec dit: Sur *un oiseau aux ailes rapides*); et ailleurs, c'est *un oiseau à quatre jambes*.

Il conduit cette monture à sa volonté, sans le secours d'aucun frein; il vient témoigner à Prométhée

et qui étaient enfouis dans le sein de la terre, l'airain, le fer, l'argent et l'or, c'est lui qui les a découverts; et, pour tout dire en un mot, tous les arts des hommes leur viennent de Prométhée.

Dans la suite de cette scène, Prométhée fait entendre que la tyrannie de Jupiter doit avoir un terme; qu'il connaît l'époque où elle doit finir, et qu'il sait comment et par qui elle sera détruite.

Les nymphes alors témoignent une curiosité plus vive, et conjurent Prométhée de leur dévoiler ce mystère. « Non, non, répond le demi-dieu, vous insisteriez en vain; je dois et je veux garder ce secret redoutable. »

Il n'est pas difficile d'apercevoir que le personnage de Prométhée grandit et s'élève, pour ainsi dire, de scène en scène; le voilà maintenant montré non-seulement comme le père et le bienfaiteur de tous les hommes, mais aussi comme le maître d'un secret d'où dépend le sort de Jupiter, d'un secret auquel l'empire du ciel est attaché. Ainsi, la victime acquiert une sorte de supériorité sur le tyran qui l'accable; ainsi, l'oppresseur aura besoin de l'opprimé : la curiosité et l'intérêt redoublent; le nœud de la pièce est formé; il consiste à savoir quel est ce grand secret, et surtout si Prométhée le gardera malgré Jupiter. Assurément, ce sont là des ressorts qui doivent attacher le spectateur.

Survient un nouveau personnage; c'est Io, fille du fleuve Inachus, l'une des nombreuses maîtresses de Jupiter, celle qu'il métamorphosa en génisse pour tromper la jalousie de Junon; et ici se présente une difficulté que les commentateurs n'ont pas résolue complétement.

On demande sous quelle forme paraissait la fille d'Ina-

chus? Était-elle entièrement métamorphosée? Était-ce une génisse que voyait le spectateur? et cette génisse parlait-elle comme une femme? Dacier n'hésite pas à prononcer l'affirmative; et c'est une des inventions de la pièce qu'il appelle *monstrueuses;* le P. Brumoy rejette l'opinion de Dacier, sans la réfuter; « elle est trop ridicule, dit-il, pour être fondée. »

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après que la nymphe est entrée sur la scène, et qu'elle y a parlé quelque tems, le chœur, s'adressant à Prométhée, lui demande *s'il entend les discours de cette jeune fille qui porte des cornes de vache?*

Κλύεις προσφθεγμα τᾶς βούκερω παρθένου;

Un peu plus loin, elle dit positivement elle-même que *sa figure et sa raison ont été altérées;*

Εὐθὺς δέ μορφὴ καὶ φρενὸς διάστροφοι
ἦσαν.

Cornue, comme vous le voyez, ajoute-t-elle.

Κέρασις δ' ὡς ὁρᾶτε.

Enfin, elle dit encore qu'elle a été gardée par un *bouvier, enfant de la terre, par Argus.*

Βουκόλος δέ γηγενὴς
Ἄργος ὠμάρτει.

Que faut-il conclure de tous ces passages? Pour aider aux conjectures, il est bon de rappeler que les acteurs des pièces grecques jouaient masqués; que leurs masques leur enveloppaient toute la tête, et la faisaient paraître plus forte et plus grosse que nature; qu'ils employaient des moyens de hausser et de grossir leur taille au-delà des proportions ordinaires de la stature humaine, et cela à cause de la

vaste étendue des théâtres. Il y avait donc quelque chose de fantastique et d'idéal dans les costumes; quelquefois, le déguisement allait jusqu'à la bizarrerie. Aristophane ne fait-il pas paraître des oiseaux dans la comédie de ce nom? Ces étranges personnages tantôt parlent comme des hommes, et tantôt ramagent, sifflent ou piaulent comme des oiseaux. Quel était leur costume? Vraisemblablement, ils portaient sur un corps d'homme un masque qui représentait une tête d'oiseau, qui avait un bec, une huppe, une crête; peut-être avaient-ils aussi des ailes ou des plumes sur le corps.

Ne peut-on pas penser que le personnage d'Io paraissait sous la forme d'une femme avec une tête de génisse? Le Franc de Pompignan est d'avis que ce devait être en effet une femme, mais que ses traits étaient défigurés, et qu'elle avait des cornes sur la tête : cette opinion peut paraître plausible. Et voilà une des monstruosités que Dacier a cru voir dans la pièce, mais qui ne s'y trouve pas, ou du moins qui n'y est pas aussi grande qu'il l'a supposé.

Quoi qu'il en soit, Io, lorsqu'elle entre sur la scène, est dans un état de douleur, d'agitation, de souffrance, qui va presque jusqu'au délire. Elle demande : « Quelle est cette terre? quelle race d'hommes l'habite? quel est ce malheureux que je vois attaché sur ce rocher aride? » Bientôt elle fait entendre les plaintes les plus touchantes; elle accuse Jupiter qui l'a réduite à cet excès d'infortune; elle l'implore et le conjure de terminer ses maux, en lui ôtant la vie.

Prométhée reconnaît en elle la fille d'Inachus; il sait toute l'histoire de ses malheurs; mais il l'engage à la raconter au chœur des jeunes nymphes, ce qu'elle fait:

elle expose qu'elle est aussi une victime déplorable de Jupiter, qui, malheureusement pour elle, l'a aimée; que, pour lui arracher ses faveurs, il a menacé son père Inachus, et l'a contraint à chasser sa fille de sa maison. Elle a été errante, abandonnée; c'est alors que Jupiter lui a fait violence: depuis ce tems, *sa figure et sa raison ont été altérées;* des cornes se sont élevées sur son front; elle a été livrée à la garde de l'impitoyable Argus; et, depuis la mort de celui-ci, elle est continuellement poursuivie et piquée par un taon qui la perce sans cesse de son aiguillon, qui s'attache à elle et la force de courir de contrée en contrée. Elle demande à Prométhée, qui connaît l'avenir, de lui dire quel sera enfin le terme de ses courses et de ses misères. Le demi-dieu ne manque pas cette nouvelle occasion d'accuser l'injustice de Jupiter. « Que vous en semble? dit-il, en s'adressant au chœur, est-il assez barbare, ce tyran des cieux? Parce qu'il a eu la fantaisie de ravir les faveurs de cette jeune nymphe, la voilà condamnée à de longues et pénibles courses et à d'horribles souffrances! Quel funeste amant!... et que je te plains, ô ma fille! »

Cette réflexion est attendrissante et morale, et faite en même tems pour exciter contre Jupiter une juste indignation; ce n'est pas assurément sans dessein que le poëte a ainsi rassemblé, et mis en opposition sous les yeux du spectateur, deux victimes du tyran; l'une n'a pas moins à gémir de son amour, que l'autre de sa haine.

Prométhée satisfait ensuite aux demandes d'Io, lui trace le long chemin qui lui reste encore à parcourir, et lui annonce qu'elle se reposera dans l'île triangulaire de l'Égypte (le Delta Δ); et que là, par ordre du destin, une colonie nombreuse sortira d'elle et de ses enfans.

Ce n'est pas tout : Prométhée, toujours occupé de l'avenir dans lequel il voit la chute de Jupiter et sa propre vengeance, prédit encore ici cet événement, et il annonce qu'il sera délivré par un des futurs descendans d'Io (1). Celle-ci jouit de cette prédiction, qui lui promet aussi qu'elle sera vengée. Elle voudrait obtenir de Prométhée plus de détails sur les événemens qui amèneront la punition de Jupiter; mais le demi-dieu se borne à la prédiction qu'il a faite, et refuse de s'expliquer davantage.

Après le départ d'Io, Mercure se présente : il descend du ciel, et vient, par l'ordre de Jupiter, interroger Prométhée; il veut que celui-ci révèle ce qu'il sait et ce qu'il a commencé à prédire. Est-il vrai que Jupiter doive un jour être détrôné? Par qui doit-il l'être? contre qui doit-il se mettre en garde? Prométhée répond qu'il sait ce qu'on lui demande, qu'il pourrait le dire, mais qu'il ne le dira pas. Il se réjouit de la chute future de son tyran; il traite Mercure avec mépris et indignation, comme un vil esclave. En vain celui-ci emploie tour à tour les prières et les menaces; en vain le chœur même, s'intéressant toujours à Prométhée et désirant voir la fin de ses maux, lui conseille de se rendre et de terminer par sa soumission cette lutte trop inégale : Prométhée demeure inébranlable; il brave Jupiter et toute sa puissance;... enfin,

---

(1) Il lui dit que ce sera le troisième après le dixième de ses arrière-petits-fils :

τρίτος γέ γένναν πρὸς δεκ' ἀλλαισιν γενοῖς.

Il paraît que c'est Hercule qu'il entend, et que, dans la tragédie de *Prométhée délivré*, c'était en effet le fils d'Alcmène qui devenait le libérateur du fils de Japet.

le messager céleste lui annonce qu'il va être foudroyé, s'il s'obstine dans ses refus. Il n'est pas plus touché de cette menace que des autres : il défie la foudre même ; il sait bien que Jupiter est le maître de la lancer, mais il ne cédera point ; il y est résolu. La foudre éclate en effet, atteint et brise les rochers auxquels Prométhée est attaché, et le fait tomber et disparaître.

Tel est le dénoûment de cette singulière tragédie. Dans la dernière scène surtout, qui est la plus belle de la pièce, le rôle de Prométhée est d'une énergie étonnante ; il semble que ce soit d'après ce modèle qu'Horace ait tracé le portrait de son homme juste et inébranlable dans ses résolutions :

Justum et tenacem propositi virum
Non fulminantis magna Jovis manus
Mente quatit solidâ.
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

C'est précisément l'histoire du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle.

Toute l'action, comme on vient de le voir dans l'analyse de la pièce, se passe de suite, sans interruption, sous les yeux du spectateur. Les unités de lieu, de tems, d'action, y sont sévèrement observées.

A la vérité, il y a des personnages épisodiques, celui de l'*Océan* et celui d'*Io*, et l'on peut dire que ces deux scènes où l'un et l'autre paraissent, ne tiennent pas nécessairement à l'action ; mais ces deux personnages sont parfaitement bien choisis pour concourir à l'effet total de la pièce, au but que le poëte s'est évidemment proposé, et qui est d'intéresser à Prométhée, de soulever d'indignation contre la tyrannie de Jupiter.

Il me semble que j'ai fait voir que cette pièce singulière, bizarre, si l'on veut, est fort au-dessus de l'injurieux dédain dont La Harpe l'a gratifiée; il ne faut jamais dédaigner un poëte, un vrai poëte, un inventeur comme Eschyle; cela porte malheur. Des sept pièces qui nous restent de ce tragique, il y en a cinq que La Harpe condamne avec cette même légèreté: il trouve des beautés de détail et de la poésie dans les *Sept devant Thèbes*, et quelques scènes vraiment tragiques et un peu d'action théâtrale dans les *Choéphores;* il a même traduit en vers quelques morceaux de ces deux tragédies. Il me semble aussi que j'ai prouvé que le jugement de Dacier sur *le Prométhée enchaîné* est encore trop sévère, et qu'enfin on ne pourrait pas se flatter de connaître la pièce et de s'en être fait une juste opinion, si l'on n'avait lu que ce qu'en ont dit ces deux grands critiques.

Je n'ai point parlé du style qui est à la fois énergique et simple dans le dialogue, plein de poésie et d'harmonie dans les chœurs et dans les morceaux lyriques; ce mérite a été relevé par de meilleurs connaisseurs que moi. Ces mêmes connaisseurs avouent qu'Eschyle est quelquefois obscur, emphatique dans ses figures, et boursoufflé dans ses expressions; mais ils s'accordent à reconnaître en lui un génie sublime, qui a donné à la tragédie une hauteur divine, dans des essais encore incultes et informes.

C'est à peu près ainsi qu'en ont parlé le P. Brumoy et Lefranc de Pompignan. Le génie d'Eschyle a été bien apprécié par l'illustre auteur du *Voyage d'Anacharsis*, qui le nomme sans difficulté *le père et l'inventeur de la tragédie*. Feu notre confrère Legouvé avait été vivement frappé du *Prométhée* d'Eschyle; il le comparait,

pour l'énergie, au Satan de Milton. Il s'était exercé sur cette pièce grecque dont il a fait une analyse, et dont il a traduit en beaux vers plusieurs morceaux, particulièrement la dernière scène toute entière qu'il regardait comme sublime. Cette analyse et cette traduction, très dignes de l'auteur de *la Mort d'Abel*, *d'Épicharis et Néron*, *etc.*, se trouvent dans le Mercure du samedi 3 octobre 1807, et dans le Moniteur du lundi 12 du même mois, n° 285.

Mais parmi nos critiques et nos écrivains français, aucun peut-être n'a mieux senti ni mieux caractérisé le génie du vieux Eschyle, que l'auteur du *Cours analytique de littérature générale;* et cela devait être : si notre confrère M. Lemercier n'avait pas été profondément pénétré des beautés mâles du poëte grec, il ne l'aurait pas si heureusement imité, ou, pour parler plus juste, surpassé dans son admirable tragédie d'*Agamemnon*.

Il me reste à traiter la partie allégorique, et à dévoiler le sens mystérieux et moral qui me semble caché sous la fable qu'Eschyle a montrée à ses spectateurs.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, comme on peut aisément le penser, qu'on a cherché à quels événemens cette fable extraordinaire pouvait faire allusion.

Je vois, dans le commentaire de Stanley sur Eschyle, que quelques-uns des saints-pères ont trouvé des rapports entre l'enchaînement fabuleux de Prométhée sur le Caucase et la passion de Notre-Seigneur, fondés, dit le commentateur, sur les raisons que voici, ou sur d'autres semblables : « Le Christ est le *verbe*, la *sagesse du père;* et Pythagore, si l'on en croit quelques-uns, l'a appelé la *sagesse*, nom qui ressemble à

celui de Prométhée (*prudent*, *prévoyant*). Le Christ et Prométhée veulent tous deux du bien aux hommes; tous deux sont philanthropes. Eschyle donne à l'enchaînement de Prométhée une cause toute nouvelle et fort différente de celles qui ont été indiquées ailleurs; mais cette cause entre tout-à-fait dans l'analogie que ces pères établissent entre Prométhée et le Christ. En effet, lorsque Jupiter avait résolu de perdre les hommes, Prométhée s'y est opposé et les a délivrés de l'enfer:

Ἐγὼ δὲ τολμῆς ἐξελυσάμην βροτοῦς,
Τοῦ μὴ διαῤῥαιθέντας εἰς ἅδου μολεῖν.

« Moi seul, dit-il dans la pièce grecque, j'ai été le libérateur des mortels; sans moi, ils étaient perdus et précipités dans l'enfer. » C'est pour cela que Suidas interprète cette épithète de Prométhée, λεωργὸν (*fabricatorem hominum*), fabricateur d'hommes, par ces mots : τον υπερ του λαου αποθνησκοντα, *morientem pro populo*, mourant pour son peuple.

La pieuse supposition des saints-pères, trouvant dans le martyre de Prométhée un emblême de la passion de Notre-Seigneur, ne me paraît que l'effet d'une tendance habituelle à tout rapporter à la religion chrétienne, même ce qui lui est tout-à-fait étranger. Je ne m'arrête donc pas à cette première explication de l'allégorie d'Eschyle.

Le P. Brumoy a formé des conjectures toutes différentes; il s'est abstenu des idées religieuses, pour s'attacher de préférence aux idées politiques. « Il serait, dit-il, tenté de croire que le sujet qui nous paraît monstrueux, est une allégorie sur les rois, et peut-être sur Xercès ou Darius, *chose extrêmement ragoûtante pour une république* (c'est son expression); peut-être

aussi sur les conquêtes des Héraclides... Il est vrai, dit-il encore un peu plus loin, que le déchaînement de Prométhée contre la royauté devait seul intéresser les Athéniens, et qu'Eschyle *avait en vue de leur plaire par cet endroit.* »

D'abord, les conquêtes des Héraclides ne sont pas même indiquées dans le *Prométhée enchaîné.* Un seul vers paraît contenir une allusion à la future naissance d'Hercule; et ce vers ne suffit pas assurément pour fonder une pareille conjecture. En second lieu, il me semble aussi que le P. Brumoy se trompe, lorsqu'il suppose que Prométhée se déchaîne contre les rois et la royauté, contre Xercès ou Darius, et qu'Eschyle avait en vue de *plaire aux Athéniens par cet endroit*, et de faire une *chose extrêmement ragoûtante pour une république.*

Ce qui prouve l'erreur du critique, c'est que les mots *roi* et *reine*, Βασιλευς, Βασιλεια, ne se trouvent pas même une seule fois dans la pièce du *Prométhée enchaîné.* Eschyle, dans une autre de ses tragédies, dans celle qui est intitulée *Les Perses*, a montré à ses compatriotes le spectacle flatteur de la désolation du grand roi Xerxès, de son palais, de sa famille, après la déroute de son innombrable armée, après la mémorable défaite de Salamine; le poëte a fait paraître, dans cette pièce, l'ombre de Darius, et sa veuve, et un chœur de vieillards persans gémissant sur la victoire des Grecs; enfin, Xercès revenu seul de cette expédition où il avait conduit, dit-on, un million de soldats. C'est dans cette pièce que les rois de Perse sont sacrifiés au ressentiment et à l'orgueil du vainqueur. Aussi le mot de roi, Βασιλεος, y est-il souvent employé. Cette tragédie des *Perses* était, comme on l'a

déjà souvent remarqué, une pièce patriotique et de circonstance; elle devait faire le plus grand plaisir à des spectateurs athéniens, en rehaussant à leurs yeux leurs propres triomphes.

Je proposerai aussi mes conjectures sur le sens allégorique du *Prométhée enchaîné*, et j'espère qu'elles ne paraîtront pas moins plausibles que celles qui ont été imaginées jusqu'à présent; ou plutôt, pour dire sincèrement ce que j'en pense, j'espère qu'on reconnaîtra que j'ai trouvé, le premier, la véritable intention du poëte, qui, en composant cette pièce, a caché, sous le voile transparent d'une fable intéressante, de grandes leçons de morale et de politique.

Tout mon système repose sur la nouvelle interprétation que j'ai donnée d'un seul mot, du mot de κρατος que je traduis par *pouvoir* ou *puissance*, et non par le mot *force*, comme on l'a toujours fait jusqu'ici. Ce sens adopté, je vois qu'Eschyle a voulu rendre odieux le pouvoir absolu, montrer la tyrannie toute puissante aux prises avec le courage malheureux, mais inflexible. Tout l'intérêt de la pièce repose sur Prométhée qui est la victime; toute l'indignation du spectateur est soulevée contre son oppresseur, Jupiter.

Et quels sont les caractères que le poëte a donnés à la tyrannie? C'est d'abord la crainte et la haine des lumières et de celui qui a instruit les hommes, qui a étendu leurs connaissances, agrandi et fortifié leur raison. Prométhée est un *philanthrope*: de quoi se mêle-t-il? Jupiter veut gouverner sans contradiction, sans qu'on ose ni qu'on puisse examiner les motifs de ses ordres souverains.

Ensuite, le tyran se joue du bonheur et de l'existence de ses sujets; il rapporte tout à lui-même; il est

sans pitié, sans humanité, pourvu qu'il commande et qu'il jouisse. La beauté est trop heureuse qu'il daigne abaisser ses regards sur elle et l'honorer de ses désirs licencieux : qu'importe qu'elle en perde le repos, la raison et la vie? tout doit s'immoler aux caprices du maître.

Ce maître terrible éprouve encore plus de craintes qu'il n'en inspire : il vit dans une anxiété continuelle ; il est sévère et cruel, parce qu'il est timide et lâche ; il sent malgré lui que la tyrannie violente se détruit elle-même ; et en effet, au moment où elle semble tout soumettre, tout écraser, lorsqu'elle paraît le mieux affermie, la raison prévoit sa chute et peut d'avance en marquer l'instant : c'est ce que le poëte a voulu montrer, lorsqu'il a donné à Prométhée la prescience de la chute inévitable du tyran Jupiter.

Dans le personnage de la *force* ou *violence*, Eschyle a fait voir les satellites de l'autorité absolue, ceux qui se dévouent à exécuter tous ses ordres, quels qu'ils soient, à commettre aveuglément les crimes qu'on leur commande ; hommes féroces et sanguinaires, faits pour être aux gages des Triumvirs, des Caligula, des Néron. Les anciens tyrans de la Grèce ne manquaient pas sans doute de soudoyer aussi de pareils sicaires, pour s'en servir au besoin.

Vulcain est un de ces êtres serviles qui non-seulement ne résistent pas à l'oppression, mais même qui se mettent, par faiblesse, au service de l'oppresseur ; de ces demi-gens de bien qui sont tout fâchés du mal qu'ils font ; qui persécutent et tourmentent avec des manières bénignes. « C'est bien malgré moi, dit-il à Prométhée ; mais il faut que je vous enchaîne les bras, les jambes, que je vous cloue à ce rocher ; voilà ce

qu'on gagne à être *un philanthrope!* Vous voulez éclairer les hommes, les servir et les rendre plus heureux ; mauvais métier ! Jupiter veut régner à sa fantaisie ; il a peur de vous, et moi j'ai peur de lui. Il faut bien, mon bon ami, que je fasse mon métier. »

J'ai déjà remarqué que le personnage de l'Océan, un peu moins vil que celui de Vulcain, sert merveilleusement à faire ressortir, par le contraste, le courage et la force d'âme de Prométhée. L'Océan est un courtisan, qui sera toujours du parti du plus fort; qui pense qu'il ne faut jamais se brouiller avec ceux qui disposent des biens et des dignités ; qu'il ne faut point leur résister, ni se faire contre eux le champion des faibles, ni le redresseur des torts, ni l'ennemi des abus. On doit avant tout songer à soi, et se maintenir bien à la cour : une disgrâce est le plus grand des malheurs.

Mercure aussi remplit habilement le rôle dont il est chargé ; adroit exécuteur de la volonté de Jupiter, il essaie, par toutes sortes de moyens, d'arracher à la courageuse victime son important secret; mais la prière et les menaces viennent se briser contre l'inflexibilité du héros.

Au milieu de tous les autres personnages, s'élève celui de Prométhée, rehaussé par tout ce que les hommes sont disposés à admirer, à chérir et à plaindre, par les vastes connaissances, par les hautes vertus, par l'injuste persécution.

Il est évident pour moi qu'Eschyle, dans cet apologue mis en action, a voulu montrer l'utilité des lumières, combien elles contribuent à l'amélioration et au bien-être de l'espèce humaine ; ce que nous devons de respect et de reconnaissance à ces génies supérieurs, à ces espèces de demi-dieux, qui, inspirés par l'amour

de l'humanité, s'oublient eux-mêmes, s'exposent aux périls, se sacrifient pour ouvrir aux hommes de nouvelles sources de science, de sagesse et de bonheur. J'y vois encore que les tyrans, toujours occupés de se maintenir dans leur poste usurpé, redoutant à chaque instant qu'on ne s'aperçoive de leur sottise, de leur nullité, de leur méchanceté, ont grand soin de s'entourer de ténèbres. Quiconque apporte un flambeau dans la nuit épaisse qu'ils s'appliquent à entretenir, leur devient suspect. Ils essaient d'abord de corrompre les hommes éclairés et vertueux qu'ils redoutent; ils leur offrent ce qu'ils peuvent donner, des richesses et des honneurs prétendus. Si leurs offres sont rejetées ou dédaignées, il n'est rien dont leur ressentiment ne soit capable; et c'est alors que le métier de sage et de *philanthrope* devient d'autant plus honorable, qu'il est plus dangereux.

Je ne pousserai pas plus loin ce commentaire, déjà trop long peut-être; mais, pour appuyer encore ma conjecture, je rappellerai à quelle époque le poëte écrivait. Il faut se souvenir que la naissance d'Eschyle eut lieu vingt-quatre ou vingt-cinq ans après le renversement de la tyrannie des Pisistratides; que le père d'Eschyle, Euphorion, avait pu voir les lois de Solon abolies par Pisistrate, qui s'empara du pouvoir absolu; qu'il avait pu ensuite avoir à gémir de la longue oppression de sa patrie, et peut-être prendre part à la conjuration d'Harmodius et d'Aristogiton, qui avaient voulu affranchir leur patrie du joug des Pisistratides. Il faut se rappeler quel courage, quelle constance firent voir, au milieu des supplices, Aristogiton et plusieurs des conjurés; entre autres cette femme, qui, pour ne point dénoncer ceux qu'elle connaissait, se coupa elle-même la langue avec ses dents. La statue de cette

femme, et celles qui furent élevées à Harmodius et à Aristogiton, étaient debout sur la place publique, à Athènes, où Eschyle les voyait tous les jours. Il vivait dans le tems où sa patrie libre florissait sous le gouvernement populaire des Archontes; il la voyait féconde en grands hommes et triomphant de toutes les forces du vaste empire des Perses; il était le contemporain des Miltiade, des Thémistocle, des Aristide; il était le frère de ce fameux Cynegire qui mourut si glorieusement à Marathon; son autre frère, Aminias, commandait un vaisseau, et contribua à la victoire navale de Salamine; Eschyle lui-même était homme de guerre, et avait défendu, les armes à la main, la liberté de son pays.

Ainsi donc, d'après les événemens qui avaient précédé de peu d'années la naissance d'Eschyle, d'après la révolution qui s'était opérée à Athènes, par la chute des Pisistratides, d'après les conjonctures où se trouvait la république, d'après l'esprit qui y régnait lorsqu'Eschyle publiait sa tragédie, je n'hésite point à penser que cette composition allégorique de *Prométhée* n'ait eu pour but de retracer aux Athéniens le courage héroïque de ces généreux conjurés, dont ils aimaient et révéraient la mémoire, d'entretenir dans l'ame des spectateurs la haine des tyrans et de la tyrannie, et la ferme volonté de résister à tout ambitieux qui voudrait de nouveau tenter de s'emparer du pouvoir et d'asservir la patrie.

A cette analyse de la tragédie d'Eschyle, je pourrais ajouter celle de la parodie que Lucien en a faite; ce sont, en partie, les mêmes personnages qui y jouent des rôles, Prométhée, Vulcain et Mercure; et le fond du sujet est le même; le philosophe a rendu seulement

ridicule le grand Jupiter que le poëte a montré sous un jour odieux.

Je pourrais aussi parler du dialogue entre Prométhée et Jupiter, composé par le même Lucien. Prométhée arrête Jupiter qui va en bonne fortune auprès de Thétis; il l'avertit du danger auquel il s'expose, et lui prédit qu'il sera détrôné par le fils qui naîtra de Thétis et de lui. Jupiter le remercie du conseil, en profite, et pour récompense ordonne à Vulcain de le délivrer de ses chaînes.

Mais ma dissertation n'a déjà peut-être paru que trop longue, sans la surcharger d'objets étrangers. Je ne me suis proposé que de donner une nouvelle interprétation de l'allégorie du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, et d'offrir, sur cette pièce singulière, quelques observations que j'ai crues neuves et intéressantes. C'est à vous, mes chers confrères, de juger si j'ai atteint ce double but par le travail que je viens de soumettre à vos lumières, et pour lequel je réclame votre indulgence. ANDRIEUX, *de l'Institut*, *Acad. franç.*

SUR L'ART MUSICAL DES ANCIENS (1).

Ce que nous nous proposons de dire sur cet intéressant sujet, sera extrait des divers ouvrages qu'a publiés M. de la Salette, ancien maréchal-de-camp, ins-

(1) Nos lecteurs nous sauront gré peut-être de les avoir mis à portée de se convaincre, que notre musique est encore la même que celle des Grecs, et qu'il n'y a véritablement que les signes de changés, sans que la langue le soit. C'est ainsi que M. Jomard nous a fait voir le système métrique moderne calqué sur celui des anciens, et que M. Gosselin a signalé aussi l'identité de nos mesures itinéraires actuelles avec celles de la plus haute

pecteur d'artillerie, connu du monde savant par ses importantes découvertes dans la physique des sons. Il n'a pas borné là ses longues recherches concernant l'art musical; il a débrouillé, avec succès, le chaos dans lequel, avant lui, se trouvait confondu le système de l'ancienne musique grecque.

C'est dans le premier tome de ses *Considérations sur les divers systèmes de la musique ancienne et moderne*, etc. (1), et dans un Mémoire *sur la notation musicale*, inséré dans les *Annales Encyclopédiques* du mois d'août 1817, qu'il a donné un développement complet de ce système qui pouvait bien être délaissé par les artistes musiciens, à cause de son extrême complication; mais, que sa grande importance, comme origine du système musical moderne, et comme ancien monument d'un art célèbre dans l'antiquité, aurait dû préserver de l'oubli des savans.

Jusqu'à l'époque des ouvrages que nous venons de citer, on trouve nombre d'auteurs qui ont écrit sur cet ancien système; mais, la plupart n'ont fait que répéter ce que d'autres avaient dit avant eux. Ou si quelques-uns y ont fait des additions, ç'a presque toujours été sans consulter les ouvrages originaux, ou en les interprétant d'après des idées systématiques qui tendaient à embrouiller de plus en plus une matière déjà trop obscurcie.

On ne saurait faire un pareil reproche à M. de la Sa-

---

antiquité, également fondées sur une mesure de la terre. Cette manière de lier ainsi l'ancien et le nouveau monde est, ce nous semble, bien philosophique. Faisons-nous vieux autant que nous le pourrons; c'est agrandir l'histoire de l'homme intellectuel, et multiplier les *momies* utiles à consulter. (N. D. R.)

(1) 2 vol. in-8°. A Paris, chez Gonjon, lib., rue du Bac, n° 33.

lette. Les éclaircissemens qu'il a donnés sur la musique grecque ne laissent rien à désirer. Ils sont pris dans des écrivains classiques grecs, et fondés sur les documens de l'art musical, et par-dessus tout, sur le bon sens et la raison, en sorte qu'il ne serait guère possible de prouver que ces éclaircissemens ne suffisent pas pour lire et comprendre les notes musicales et les modes de cet ancien système.

A la vérité, si nous jetons les yeux sur les conséquences qui doivent résulter de cette nouvelle manière d'envisager l'art musical des anciens Grecs, nous sommes forcés de convenir qu'elle renverse absolument toutes ces théories hasardées que l'imagination, dépourvue de documens, avait substituées jusqu'ici aux vrais principes de ce système; mais, nous ne croyons pas que ce soit un tort dont on puisse accuser l'auteur de cette espèce de restauration de la musique ancienne. Quoi qu'il en soit, et au risque d'entacher le tableau lumineux que fait M. de la Salette de cet ancien système, dans les deux ouvrages que nous venons de citer, nous allons essayer d'en donner un extrait; mais, cela nous oblige de parler préliminairement d'un troisième ouvrage antérieur aux deux autres, publié sous le titre de *Sténographie musicale*, et dans lequel le même auteur a rendu un service éminent à l'art musical, en lui créant une écriture élémentaire, abrégée, complète et facile, dont l'urgence était sentie depuis longtems. Cette écriture, cursive comme celle du discours, composée de peu de signes déjà connus, d'un usage commode dans l'imprimerie, et surtout exempte d'équivoques, lui avait paru d'une indispensable nécessité, pour écrire avec clarté sur la musique et principalement sur celle des anciens. Les fausses préventions

entassées dans les livres publiés avant lui sur cet objet, et le peu de succès obtenu des tentatives faites antérieurement pour trouver cette écriture, l'avaient obligé à l'imaginer lui-même, pour se faire comprendre dans les ouvrages qu'il méditait. Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur la sténographie musicale qu'il publia en 1805 ; c'est-à-dire, cinq ans avant les *Considérations* : il nous suffit de dire, pour en justifier la simplicité, que tout musicien peut la lire, sans l'avoir apprise.

Armé, pour ainsi dire, de cette nouvelle écriture, M. de la S. a entrepris de sonder les profondeurs de la théorie musicale, et après de longues et pénibles recherches, il est parvenu, par des comparaisons analytiques et judicieuses, à la ramener à des principes naturels, dont des notions désordonnées l'avaient entièrement écartée. Sans parler ici des divers points sur lesquels il a porté le flambeau de l'expérience et de la raison, nous nous bornerons à un résumé des éclaircissemens qu'il a donnés sur la composition de l'ancien système de la musique grecque, comparativement à celui des modernes, et (ce qui en est une suite) sur les notes qu'employaient les Grecs, pour écrire leur musique.

Nous devons faire observer aussi que, dans ce que nous allons dire, d'après notre auteur, il ne s'agit nullement de conjectures supposées, avec lesquelles on voudrait expliquer quelque doctrine qu'on n'entend pas. Tout ce qu'avance M. de la S. nous paraît fondé sur les faits et des documens qui nous sont rapportés par des auteurs classiques de l'art musical, parvenus des Grecs jusqu'à nous.

Parmi ces divers auteurs, il en a particulièrement

distingué trois, avec lesquels il a cru pouvoir arriver plus sûrement au but qu'il se proposait. Ces trois auteurs sont *Gaudentius*, *Alypius* et *Bacchius l'ancien*. Tous les trois sont compris dans la précieuse collection faite par Meibomius de sept auteurs grecs sur la musique ancienne (1).

M. de la S. s'était aperçu que Gaudentius décrivait parfaitement le système de la musique grecque, et qu'Alypius donnait les tableaux de tous ses modes et de leur étendue; il a profité de cette observation pour expliquer et traduire ces modes à la manière des modernes, au moyen des signes ou notes sténographiques.

Pour se figurer les travaux que ces recherches ont dû lui coûter, il faudrait pouvoir se transporter avec lui au temps où il commençait à vouloir débrouiller cette musique ancienne, entourée des préjugés de l'ignorance et des fausses préventions.

C'est au milieu de ces difficultés qu'il a eu l'heureuse idée de choisir ses notes sténographiques parmi les notes-lettres des Latins; ce qui l'a mis tout d'un coup en contact avec celles des Grecs, et lui a fait voir que la première *proslambanomène* du système grec, dont parle Gaudentius, et d'où il part pour décrire ce système, était précisément la note sténographique *g* (cl. *f*, 4e l.), ou la note nominale *la*, double octave inférieure de celle qui sert encore aujourd'hui à donner le ton dans les orchestres.

Cette note qui, dans le système grec, est parfaitement désignée par deux *dempiphi* couchés ainsi ⊃⊃, ne le serait pas complétement par la note syllabique *la*, parce que ce signe n'indique pas l'octave où il faut

(1) *Anc. mus. auct. septem*—*Amstelod.*, 1652, 2 vol. in-4°.

prendre le son ; mais elle l'est exactement par la note sténographique *a*, précédée de l'indication (cl. *f*, 4e l.).

Une autre observation qu'il est important de faire, et qui lève tous les doutes sur l'identité de la note grecque avec la note sténographique, ou avec celle qui est posée entre les deux premières lignes de la portée, clef de *fa*, 4e ligne, c'est que, lorsqu'on substitua les lettres des Latins aux notes-lettres du système grec, l'histoire et la tradition nous apprennent que cette translation littérale se fit en commençant par la lettre *a*, correspondant aux deux *demi-phi* grecs ; et, ce qui le prouve sans réplique, c'est qu'en appliquant aux cinq premières notes du mode hypodorien, les cinq premières lettres de l'alphabet latin, la cinquième lettre *e*, qui est notre note *mi*, tombe précisément sur la note grecque E (*epsilon*), qui est aussi la même note dans le système grec.

En rapprochant de ces deux notes reperes, *a* et *b*, la formule des tétracordes du mode que Gaudentius donne avec la suite des trente-huit demi-tons dans lesquels sont compris tous les sons du système de la musique grecque, M. de la S. a donc pu recomposer ce système, calculer la valeur et le nombre de ses signes, et le développer enfin dans toutes ses parties. Il nous paraît même que tout musicien instruit, qui aurait eu le bonheur de trouver les mêmes données, aurait pu avoir également des notions exactes de ce système ; mais, nous nous persuaderions difficilement qu'il eût pu les communiquer sans le secours des notes sténographiques.

Rien n'est équivoque, rien n'est incertain dans la manière dont l'auteur rhabille à la moderne cet ancien tableau d'une musique aussi ancienne. On est

étonné de voir la conformité qu'elle présente dans ses documens avec ceux du système actuel, en dépit des nombreux écrits qui, depuis si long-tems, assuraient le contraire.

Il serait difficile de renfermer dans un extrait toute la doctrine musicale des anciens Grecs et la réfutation des fausses idées qu'on s'en était formées, comme l'a fait notre auteur, dans des ouvrages plus étendus. Nous ne pouvons donc offrir ici que quelques élémens de ces ouvrages mêmes, qui serviront, en quelque sorte, de guide au lecteur désireux d'approfondir cette matière, si obscurcie par tant d'erreurs.

L'auteur ayant donc appris dans Gaudentius; comme on l'a vu précédemment, que le système musical des Grecs avait pour son le plus bas, celui de la note sténographique *a* (*cl. f*, 4e l.); que ce son était la *proslambanomène* du mode le plus grave de ce système; que ses modes étaient au nombre de quinze; qu'ils se plaçaient sur une série de quatorze demi-tons, en montant de cette première *proslambanomène*; qu'ils étaient tous semblables à un premier mode contenu dans deux octaves; et enfin, qu'ils étaient formés du son *proslambanomène*; ensuite, de trois tétracordes conjoints pris un ton plus haut, et de deux tétracordes disjoints pris encore un ton plus haut : il a pensé qu'en traduisant ce mode en notes sténographiques, et en supposant que sa première note est *a*; sachant d'ailleurs que le tétracorde est une quarte dont le demi-ton est toujours placé au grave : il en a conclu que ce mode, transporté sur les quatorze demi-tons d'une neuvième, était ainsi disposé :

a, *h c d e f g a* b*h c d*, *h c d e f g a*.

Quand M. de la S. a voulu appliquer cette formule de mode sur un de ceux des tableaux d'Alypius, il a dû cependant rencontrer une sorte de difficulté, car le premier mode de ces tableaux n'a pas le signe note zia pour sa *proslambanomène*. Il a pu éprouver encore quelque embarras, en cherchant ce signe au bas de ces modes qui sont présentés écrits en colonnes : mais en jetant les yeux sur le signe supérieur de ces colonnes, il l'a trouvé pour première note de l'avant-dernier des modes diatoniques d'Alypius ; et il a bientôt compris, par la traduction des notes grecques en notes sténographiques, que ces prétendues difficultés n'étaient qu'une inversion dans l'ordre de distribution des notes et des modes.

Une question, qui se présente naturellement ici, est de savoir si les Grecs avaient réellement établi l'ordre de leurs modes tel qu'on le voit maintenant dans Alypius, ou si cet ordre est dû à quelque commentateur qui aurait imaginé cette disposition après la perte des livres originaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que la séparation des genres qu'on trouve dans Alypius, peut facilement induire à supposer que les Grecs avaient autant de modes que de genres, c'est-à-dire, quarante-cinq ; opinion dont M. de la S. a fait voir l'erreur, d'après le texte formel de Gaudentius, qui n'en admet que quinze, et par la sorte d'absurdité musicale que présente, comme mode, la suite des notes qui forment les deux genres chromatique et enharmonique. Sa manière de démontrer cette méprise paraît irrécusable, puisqu'il rapporte en notes sténographiques les notes grecques qui forment ces deux genres, et qu'il les rapproche de leur genre diatonique ; comme on le voit dans le *Mémoire sur la Notation musicale*, déjà

nité, où il donne le tableau complet des notes grecques des trois genres du mode hypodorien, avec les notes sténographiques qui leur correspondent.

Les notes de ce tableau font voir sensiblement que celles du chromatique et de l'enharmonique ne diffèrent des notes du diatonique, que par la troisième note de chaque tétracorde, et qu'ils ont tous deux le même signe pour cette troisième note. Ainsi, dans le tétracorde hypaton, *h c d d*, du mode hypodorien, la troisième note *d* a pour note chromatique et enharmonique le signe ⊔3, dont les lettres sont un *pi* renversé et un double *sigma* retourné.

Cette particularité, dont aucun écrivain, jusqu'à présent, n'avait fait la remarque, renverse entièrement l'opinion si accréditée des quarts de ton enharmoniques; car, ainsi que le dit M. de la S., puisque les notes représentent les sons, un même signe-note ne peut pas présenter deux sons différens.

Ce n'est donc pas dans le son plus au grave ou plus à l'aigu qu'on doit chercher la différence qui existe entre le chromatique et l'enharmonique placés sur la même note; et, comme il ne peut exister d'autre différence entre le même son que celle de la modulation qui le transporte dans un autre mode, et que d'ailleurs le genre chromatique a toujours été assimilé à notre dièse actuel, qui conduit à une modulation, en montant par demi-ton; il est nécessaire, pour compléter le système de la notation grecque, que l'enharmonique soit la manière de moduler que produit notre bémol en descendant de demi-ton.

Outre les exemples qu'on trouve dans les ouvrages de M. de la Salette, à l'appui de ces assertions, nous en proposerons un autre qui, par sa simplicité, nous

paraît mériter quelque attention de ceux qui peuvent l'exécuter sur un piano.

Nous supposerons donc le tétracorde précédent *h c d e*, sur la troisième note duquel se trouvent les deux genres chromatique et enharmonique, et nous proposerons sur les notes de ce tétracorde, pour chacun de ses trois genres, les harmonies suivantes :

	diatonique.			chromatique.			enharmonique.		
m. 2.	$\dot{h}$	$\dot{c}$ $\dot{d}$	$\dot{e}$	$\dot{h}$	$\dot{c}$ $\flat\dot{d}$	$\dot{e}$	$\dot{h}$	$\dot{c}$ be	$\dot{d}$
(cl. f, 4e l.)	f	$\dot{g}$ $\dot{h}$	$\dot{c}$	$\dot{g}$	$\flat f$ f	g	f	$\dot{g}$ $\dot{c}$	$\dot{h}$
	d	e $\dot{g}$	c	$\dot{g}$	a h	e	d	be c	$\dot{g}$

Ce qui a pu induire en erreur les musiciens modernes, à l'égard de ce dernier genre, c'est qu'il semble, d'après la notation grecque, que le bémol devrait être sur la note *d*, et non pas sur *e*; mais cela ne nous paraît pas devoir former une objection bien grave contre l'interprétation de M. de la S.; car le même signe-note ΠΒ, placé sur chacune des notes chromatique et enharmonique, indiquant que leurs deux sons doivent être identiques, et la note *d* chromatisée ne laissant aucun doute sur son élévation à $\flat d$, il faut nécessairement que le son enharmonique qui lui est correspondant soit celui de be.

Quelque naturelles que soient ces explications, nous sentons qu'elles trouveront difficilement grâce devant des opinions fondées sur une sorte de merveilleux que rien ne saurait nous retracer, et dans lequel on se plaît à s'égarer. M. de la S., qui l'avait senti avant nous, n'avait pas cru devoir hésiter à prédire la chute de ces opinions. Nous répéterons ici ses propres expressions, en parlant des personnes qui peuvent en être préoccupées : « Briser le prisme de l'illusion, qui fait aperce-

voir, dans la mélodie, des moyens de perfection auxquels les hommes d'aujourd'hui ne sauraient atteindre, est, je le sens bien, presque détruire leur bonheur; mais, en musique, comme dans tous les arts qui dépendent de nos sensations, ce sont les sens qui apprécient et l'intelligence qui juge : les prestiges s'évanouissent devant les effets de la nature (1). »

On n'avait pas encore osé, jusqu'à cet auteur, tenter une traduction des signes-notes de la musique grecque. Une sorte de respect religieux semblait défendre d'appliquer des signes à des intervalles consacrés à représenter des quarts de ton dont on sentait, d'ailleurs, qu'il était impossible de rétablir l'usage. M. de la S. a bravé cette fausse appréhension, en se créant d'abord une écriture comparative avec des signes musicaux qui tirent leur origine de la musique grecque. Étudiant ensuite les sons et les intervalles qui composent leurs modes, il en a introduit les signes dans sa nouvelle écriture, et il a vu se former complètement et uniformément sous elle les quinze modes grecs, dont l'ensemble avait toujours paru indéchiffrable. C'est ainsi qu'il a pu expliquer ce qu'étaient les genres chromatique et enharmonique de ces modes, et les prétendus quarts de ton de ce dernier.

Ces premières difficultés vaincues, il a compris sans peine que les quinze modes grecs transposés sur quatorze demi-tons formant l'intervalle d'une neuvième, surpassent de deux modes nos treize modes transposés sur les onze demi-tons d'une octave.

Une remarque plus essentielle encore, et qui n'a pas échappé à notre auteur, c'est que les grecs obtenaient

(1) *Considér.*, pag. 61, Tom. I.

les quatorze demi-tons, qui forment la note initiale de chacun de leurs quatorze modes, par une suite de quartes, comme le prouve l'ordre établi dans les tableaux d'Alypius.

Nous terminerons ce Mémoire par une réflexion sur les difficultés que rencontrent, pour pénétrer dans le monde savant, les vérités publiées depuis long-tems dans les ouvrages que nous venons d'analyser en partie. Si ces difficultés viennent de ce que les vérités proposées par l'auteur ne portent pas avec elles un degré suffisant de certitude pour leur mériter de la confiance, il serait à désirer qu'on mît franchement au jour les objections qu'elles ont pu faire naître, afin d'éclairer l'opinion publique qui n'attend qu'une discussion contradictoire pour établir un jugement définitif, et savoir enfin si l'on doit se confier à la flatteuse espérance de pénétrer dans les profondeurs de l'antiquité musicale, ou s'il faut se résigner à rester encore dans les dédales de son antérieure obscurité (1).

A. Métral.

---

(1) Nous pouvons rappeler ici que les divers ouvrages publiés par M. de la Salette, qui sont indiqués dans cet article, ont été mentionnés très-honorablement dans des Notices sur les travaux de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut, lues dans ses séances publiques par feu M. Lebreton. (N. D. R.)

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

DEVIS GÉNÉRAL DU CANAL DE SAINT-MARTIN, *par M.* GIRARD, *de l'Académie des Sciences, ancien directeur du canal de l'Ourcq* (1).

DEPUIS trente ans, il s'est formé autour de la capitale, et même dans son enceinte, une multitude d'établissemens industriels. On a senti que l'immense consommation de Paris exigeait des points de fabrication qui fussent à sa portée; c'était gagner, au bénéfice de la production et du consommateur, tout le prix du transport, et cette économie était bien au-dessus d'un excédant dans le prix des loyers et de la main-d'œuvre. Ensuite, les machines qui suppléent aux bras avec tant de profit, sont venues compléter l'avantage de cette nouvelle position. Ainsi, peu à peu, la situation manufacturière de Paris et de ses environs a pris un aspect tout différent; il en est résulté que le consommateur se procure les mêmes produits à un prix inférieur, ou, au même prix, des ouvrages plus parfaits. Cependant, l'état des choses est encore bien loin de ce qu'il pourrait être, si l'industrie avait à sa disposition un plus grand nombre de moteurs. Les machines à vapeur établies par les frères Périer, n'ont fait depuis l'origine qu'un service borné, en comparaison de celui qu'elles font à Londres. A la vérité, l'exportation de nos mines de houille est trop peu active, et les droits sur ce combustible beaucoup trop élevés, pour qu'on emploie avec

(1) Paris, 1820; 1 v. in-4°, avec un plan. Madame v^e Courcier.

autant d'avantage qu'à Londres un moteur aussi puissant, et de nos jours si perfectionné. Mais, si l'on trouvait le moyen de fournir aux usines, sur une partie de la surface de la capitale, une chute d'eau considérable, il est évident que ce nouveau moteur alimenterait avec un bénéfice immense le service des manufactures urbaines. Tel est le résultat que pourrait fournir, en très peu d'années, l'exécution du canal Saint-Martin, ordonnée par une loi du 29 floréal an 10, et ajournée malheureusement, depuis cette époque, par une suite de vicissitudes, et par la fatalité malheureuse qui semble s'attacher aux conceptions les plus utiles. Il ne s'agit pas moins, cependant, que de donner une nouvelle face à plusieurs des quartiers les plus industrieux de cette ville, et d'imprimer à notre commerce central une impulsion et une activité qu'il n'a point connues encore : l'effet de cette opération serait incalculable, et peut-être amènerait-elle sur cette place populeuse un mouvement d'affaires, utile à la prospérité générale de l'État. Sous ce rapport, Londres l'emporte de beaucoup sur Paris. Mais, de l'établissement du nouveau canal dériverait celui d'une multitude de magasins, de chantiers et d'usines de tout genre; spectacle dont on est frappé, quand on parcourt, à Londres, les deux rives de la Tamise et les canaux qui traversent ses faubourgs. Il est aisé de juger quelle masse de travail serait offerte aux journaliers et aux ouvriers de toute profession, et par conséquent ce que le peuple gagnerait en aisance, le riche en jouissances, le gouvernement en sécurité. Une pareille création serait complétée par l'entrepôt de denrées coloniales que sollicite le commerce, et qui est devenu nécessaire, d'après la multiplication des manufactures dans cette ville et

aux environs. Mais, cette question nous mènerait trop loin. Rappelons ici en peu de mots l'origine du projet du canal Saint-Martin.

La loi du 29 floréal an 10 a ordonné la dérivation de la rivière d'Ourcq, qui doit mettre à la disposition de la ville de Paris un volume d'eau de plus de 13 mille pouces. Une partie de ce volume d'eau est destinée à alimenter un grand nombre de fontaines publiques; l'autre partie, à entretenir une communication navigable entre la haute et la basse Seine, depuis le pont du Jardin des Plantes jusqu'au port de la Briche, au-dessous de Saint-Denis.

Les travaux de la dérivation de l'Ourcq et de la branche du canal navigable qui traverse la plaine de Saint-Denis, en partant de la Villette, sont en grande activité; ils sont exécutés par une compagnie de concessionnaires qui en a garanti l'achèvement pour le 1er janvier 1823. Ainsi, l'on est au moment de jouir d'une partie des avantages assurés à la capitale par la loi que l'on vient de rappeler.

Mais, on ne jouira qu'imparfaitement de ces avantages, tant qu'on n'aura pas réalisé l'exécution de l'autre branche du canal qui, partant du même bassin de la Villette, et arrivant à l'Arsenal, établira la communication depuis si long-tems promise entre la haute et la basse Seine, et fera éviter au commerce de Paris la navigation longue et périlleuse, aux chances de laquelle il est exposé en traversant la capitale.

A cette précieuse amélioration que produira immédiatement l'ouverture du canal Saint-Martin, dans les intérêts du commerce, s'ajoutera encore, dans les intérêts de l'industrie, une autre amélioration non moins importante; c'est la mise en activité d'un nom-

bre considérable de nouvelles usines, sur la rive droite de la Seine, et l'établissement d'une multitude de magasins et d'ateliers. Sur 1500 pouces d'eau qui doivent être fournis à cette dérivation par le canal de l'Ourcq, 500 sont destinés à l'alimenter, et 1000 au service des usines. Ainsi, l'industrie manufacturière disposerait d'une chute égale à 13 mètres cubes par minute, et d'une puissance égale à la force de 450 chevaux.

Quels que soient les avantages de ce projet, ce serait sans doute les payer trop cher que de les acheter au prix de la salubrité publique; or, tel serait l'effet certain du tracé proposé l'année dernière par la compagnie concessionnaire du canal de l'Ourcq. D'après ce projet, on creuserait dans les marais des faubourgs Saint-Martin et du Temple, un grand bassin de 18 arpens d'étendue. Comment un aussi vaste amas d'eau stagnante pourrait-il exister sans danger, dans un quartier populeux? Cette réflexion a frappé l'administration des Ponts-et-Chaussées. Le ministre de l'intérieur a chargé une commission composée de MM. Chaptal, Tarbé, Berigny, Dubois, Duméril, Alibert, Richerand, Huzard et Berard, de lui donner son avis sur la question même envisagée sous le rapport de la salubrité. On ne pouvait espérer plus de lumières d'aucune autre réunion d'hommes instruits; il est donc permis de souscrire à l'opinion qu'elle a émise. Le sujet était d'autant plus grave, qu'en 1817 et 1818 ces mêmes marais avaient été submergés, et que cette submersion avait causé de vives inquiétudes. La commission considéra que le projet de la compagnie, au lieu de suivre le relief du terrain, à mi-côte, au nord de l'hôpital Saint-Louis, passait au contraire *au-dessous* et au *sud* de cet hôpital; elle jugea qu'il s'exhalerait infaillible-

ment du bassin projeté, des vapeurs malfaisantes, dont les vents du midi accroîtraient les inconvéniens et les dangers, et que l'humidité permanente dans l'atmosphère engendrerait des fièvres intermittentes; que, si la garre des marais du Temple faisait une partie essentielle du projet, elle suffisait pour le faire rejeter; enfin, *que le projet ne pouvait être exécuté sans danger pour la salubrité publique des quartiers septentrionaux de Paris.*

Les *observations préliminaires*, placées à la tête du devis général du canal Saint-Martin, présentent ces divers résultats avec tous les détails qui peuvent en faire juger sainement. Au reste, le sujet intéresse tous les habitans de cette grande cité, et il est même utile que le public en ait une connaissance entière, qui puisse fixer l'opinion sur un point de cette importance.

On avait proposé de remédier à la stagnation du bassin, en y introduisant un certain volume d'eau, qu'on jetterait ensuite dans le grand égout. Ici se présentent des objections assez pressantes. Le canal Saint-Martin n'est pas seulement un canal de navigation; il peut encore servir de moteur à une foule d'établissemens industriels; du moins, cet avantage lui est assuré par le projet primitif, qui fut approuvé le 21 juillet 1808. Or, suivant le nouveau plan, on jetterait en pure perte dans un égout un volume d'eau de 1000 pouces. Mais ce n'est pas tout; l'auteur cite une note qui paraît avoir été prise en considération par la commission spéciale; cette note curieuse prouve, jusqu'à l'évidence, que le moyen proposé pour donner un courant aux eaux du bassin est illusoire, puisque la vitesse qui leur serait communiquée, serait d'un demi-millimètre par seconde; c'est-à-dire, deux mille fois *plus*

petite que celle de la Seine; et cela, seulement, dans une bande large au plus de 15 mètres. C'est dans l'ouvrage qu'il faut lire le détail du calcul, d'ailleurs très simple, sur lequel repose cette conclusion. Ainsi, toutes les raisons se réunissent pour faire écarter le tracé de la compagnie.

Les observations préliminaires qui précèdent cet écrit, font mieux ressortir l'avantage de l'ancien tracé. 1°. Il va plus directement à l'embouchure, dont la position est invariable, c'est-à-dire, à l'Arsenal. 2°. Il traverse en grande partie des propriétés qui ne sont point bâties, et dont l'acquisition sera moins dispendieuse. 3°. Il suit le relief du terrain à mi-côte, et il n'est pas exposé à recevoir les filtrations des égouts. 4°. Il est au nord de l'hôpital Saint-Louis, et les vents du sud ne peuvent s'y charger de vapeurs malfaisantes pour cet hôpital. 5°. Il est disposé de manière à fournir aux mines existantes, ou bien à celles qui sont à créer sur la ligne, un volume de 1000 pouces d'eau, ou 13 mètres cubes d'eau par minute. Enfin, il ne laissera, dans aucun point de son cours, des eaux stagnantes, capables d'altérer la pureté de l'air et de lui donner des qualités malfaisantes. La seule objection, plausible à quelques égards, qu'on ait faite, est la crainte que les eaux du canal ne filtrent dans les caves de l'hôpital Saint-Louis. On pourrait d'abord répondre que ce danger est moindre, que celui de jeter les eaux corrompues de l'hôpital dans un canal où s'abreuveront les chevaux et les bestiaux; surtout, si l'on observe que, dans cet hôpital, on fait un grand usage de préparations sulfureuses; d'ailleurs, l'art saura prévenir aisément les filtrations.

Le devis du canal Saint-Martin renferme tous les

détails qui peuvent intéresser les personnes de l'art. Dans la première partie, se trouve la description générale du canal ; les quatre chapitres dont elle se compose, traitent les objets suivans : le premier roule sur le tracé ; le second, sur la distribution de la pente et des écluses ; le troisième, sur les ponts ; le quatrième, sur les quais et chemins de hallage. La seconde partie, formée de huit chapitres, est consacrée à la description particulière des ouvrages d'art dont le canal sera composé.

M. A. Jullien, *de Paris.*

Recueil des Éloges historiques, *lus dans les séances publiques de l'Institut royal de France, par M. le baron* Cuvier, *l'un des quarante de l'Académie française, secrétaire perpétuel de celle des Sciences*, etc., etc. (1).

La philosophie est *l'expression de ce qui est.* Toute philosophie est donc tenue à *exprimer tout ce qui est*, sous peine d'*omission*, et à *n'exprimer que ce qui est*, sous peine *d'hypothèse.* Toute philosophie qui *omet* est donc une philosophie incomplète ; et toute philosophie qui *suppose*, une philosophie chimérique.

Ne rien omettre, et ne rien supposer, voilà donc les deux règles fondamentales de toute philosophie. Celle des anciens pécha contre ces deux règles. Elle *omit* souvent, et elle *supposa* plus souvent encore, parce que, d'une part, sa méthode ne lui donnait pas tous les faits

(1) Paris, 1819. F. G. Levrault, éditeur, à Strasbourg, et rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 33, à Paris; 2 volumes in-8°. Prix, 10 fr.

réels, et que, de l'autre, elle substitua, presque toujours, l'imagination à la méthode.

J'appelle *méthode*, en philosophie, l'art de découvrir les vérités inconnues, et l'art de démontrer les vérités trouvées. *L'art de découvrir et l'art de démontrer* constituent donc proprement la méthode. La méthode est donc, à la fois, un instrument de découverte et un instrument de démonstration.

L'art de découvrir ne fut guère, chez les anciens, que l'art d'observer, et *l'observation seule* n'atteint pas toutes les circonstances des phénomènes. L'art de démontrer n'y fut guère que celui de suppléer à l'observation par le raisonnement, et le raisonnement ne supplée à l'observation que par des conjectures. La méthode des anciens les porta donc nécessairement à *omettre* et à *supposer*, tour à tour; leur philosophie fut donc, tour à tour, incomplète et hypothétique.

On a souvent accusé les anciens de n'avoir pas assez observé. Ce reproche est aussi injuste qu'usé. Les livres d'Hippocrate et d'Aristote sont, encore aujourd'hui, des modèles inimitables d'observation. Si les anciens n'allèrent pas, dans les sciences, jusqu'où leur génie semblait devoir aller, ce ne fut donc pas faute d'être observateurs, mais faute de n'être qu'observateurs.

Les circonstances productrices d'un phénomène sont, presque toujours, tellement enlacées entre elles, qu'il est impossible à *l'observation seule* de démêler toutes ces circonstances et, surtout, de les subordonner convenablement les unes aux autres. Les vides que laisse l'observation conduisent à l'expérience, et la rendent indispensable. De son côté, l'expérience étend l'observation et la continue. En un mot, une circonstance

était évidente, l'observation la trouve ; elle était cachée, l'expérience la découvre.

Ce qui manquait aux anciens, c'était donc l'art de faire des expériences, ou, si l'on veut, la *méthode expérimentale*. Un phénomène compliqué n'est, aux yeux du simple observateur, qu'un amas confus d'événemens. La méthode démêle, à travers cette confusion apparente, un ordre et des liaisons indissolubles. Elle décompose ce phénomène, le simplifie, le refait sous des conditions données, exclut certaines circonstances, en ajoute d'autres et les détermine toutes.

L'énumération exacte et l'appréciation rigoureuse de *toutes* les circonstances d'un phénomène, voilà donc le but final de la méthode expérimentale. Le propre des faits, ainsi composés et décomposés tour à tour, est de révéler, effectivement, leurs rapports et leur mutuelle dépendance, c'est-à-dire, leurs lois et leur théorie.

Les *lois* d'un phénomène ne sont donc que les rapports nécessaires qui lient entre elles les conditions de son existence, et sa *théorie*, que la dépendance réciproque de ces conditions. Mais, ces rapports et cette dépendance supposent tous les faits déjà connus et appréciés. *L'observation seule* ne suffit ni pour connaître, ni pour apprécier tous les faits ; *l'observation seule* ne peut donc donner ni leurs lois, ni leur théorie.

Qui dit *méthode*, dit *art*. Des expériences, accumulées sans but et sans ordre, ne constituent pas plus la méthode, que des faits, jetés au hasard, ne constituent la théorie. Le caractère de la méthode est *d'agir rationnellement*. La méthode expérimentale est donc essentiellement une méthode raisonnée ; la méthode expérimentale n'est donc que la *méthode analytique*.

Condillac a défini *l'analyse* une méthode de décom-

position et de recomposition. Cette définition n'est point exacte. La décomposition et la recomposition ne sont pas la méthode, mais des procédés de la méthode. L'essence de la méthode est *l'unicité*, c'est-à-dire, *l'isolement des faits élémentaires :* artifice admirable, par lequel l'esprit débrouille les phénomènes les plus complexes, en attaque séparément chaque circonstance, et détermine ainsi toutes les conditions de leur existence, soit qu'il les décompose ou qu'il les recompose.

L'origine de cette nouvelle philosophie remonte à peu près, comme chacun sait, au commencement du XVIIe siècle. Trois hommes concoururent surtout à la développer : Bacon, Galilée et Descartes. A la vérité, Bacon ne fit qu'indiquer assez vaguement la route qu'il fallait suivre, et Descartes ne substitua guère aux erreurs des anciens que ses propres erreurs. Galilée seul fonda réellement la *philosophie expérimentale.*

Newton continua Galilée. Mais leur philosophie ne pénétra pas d'abord aisément en France. Descartes y avait séduit les esprits par la hardiesse de ses systèmes, et Mallebranche prolongeait la séduction par les grâces de son style. Enfin, Condillac, sous le nom de *méthode analytique*, transplanta parmi nous la méthode de Newton et de Galilée. Lavoisier la reçut de Condillac, et de-là, elle passa bientôt dans toutes les sciences.

On ne se propose nullement ici de reproduire les résultats de cette méthode. Ces résultats ont trouvé un historien digne d'eux (1). On a moins eu pour but de rappeler des découvertes particulières, que de faire connaître l'esprit qui les a inspirées toutes, et l'on a

(1) M. Cuvier : *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles*, depuis 1789.

voulu essayer de peindre cet esprit, parce qu'il est le principe agissant de toute *philosophie positive*, c'est-à-dire, de toute philosophie qui sait *ne rien omettre et ne rien supposer*.

L'un des résultats les plus immédiats et les plus remarquables de la philosophie de Galilée, avait été la création même des Académies. En effet, dès que l'on eut compris toute l'influence possible de l'art expérimental, il se forma des sociétés de savans pour se livrer à cet art. La principale occupation de ces sociétés fut de multiplier les expériences, de les répéter, de les varier de mille manières. Ces expériences n'étaient d'abord, sans doute, que des matériaux isolés; mais, c'est avec ces matériaux, rapprochés plus tard, qu'on a fait successivement toutes nos théories, ou plutôt, que nos théories se sont faites elles-mêmes.

Cependant, plusieurs de ces matériaux eussent échappé, peut-être, à la postérité, si des mains habiles et amies ne se fussent empressées de les consigner par écrit. Les sociétés savantes invitèrent donc quelques-uns de leurs membres à se charger spécialement de ce soin. A des époques déterminées, l'historien de l'Académie devait en retracer les travaux : la louange, ou plutôt la reconnaissance, se mêla naturellement à ces récits; et de-là, les *Éloges académiques*.

L'histoire des procédés du génie était proprement l'histoire de l'esprit humain. Fontenelle se montra digne d'écrire cette histoire. Il créa, dans la littérature française, un genre d'éloquence également inconnu partout jusqu'à lui, et ses *Éloges* resteront à jamais l'un des plus beaux monumens qu'on ait élevés aux sciences.

Il a été donné à Fontenelle de prendre tous les tons et d'exceller dans tous : vif, ingénieux, profond, tou-

jours occupé d'une matière abstraite et élevée, et toujours au-dessus de sa matière. Après lui, d'Alembert (1) et Condorcet parurent encore, avec éclat, dans une carrière désormais si difficile à parcourir. Mais ces difficultés, irritant sans cesse le génie, lui donnent autant d'élancemens que d'entraves; et c'est à ces difficultés que nous devons, peut-être, de nouveaux chefs-d'œuvre et un classique de plus.

Quoique les Éloges de M. Cuvier soient réunis ici pour la première fois, on peut les regarder pourtant comme ayant déjà reçu une véritable publicité. Lus dans les séances publiques de l'Institut, ils ont acquis, dès long-tems, une grande célébrité, et il n'est personne à qui le nom de M. Cuvier ne rappelle, avec tant d'autres gloires, la gloire de l'historien des sciences.

Les sciences dites *physiques*, ou *naturelles*, devraient, sans doute, embrasser les *existences* dans toute leur généralité, et dans toutes leurs modifications. Une vieille habitude isole, néanmoins encore, plusieurs de ces modifications, sous le nom de *sciences métaphysiques*. Mais, à force de s'étendre, les sciences physiques et métaphysiques sont enfin parvenues à se toucher, et désormais leur jonction est inévitable.

Tout se tient dans la nature par des rapports nécessaires, et cette liaison immuable constitue précisément ses lois et son harmonie. Tout devrait donc se tenir aussi

(1) A la vérité, d'Alembert était secrétaire de l'Académie française, et non de l'Académie des Sciences; mais, il n'est ici question que des ouvrages, et nullement des places. Plusieurs *Eloges de savans* ont été publiés depuis. A leur tête se placent l'Éloge de Descartes, par Thomas; celui de Fontenelle, par M. Garat; quelques Éloges de Vicq-d'Azyr, de Mairan; et surtout l'immortel *Essai sur les Eloges*, etc., etc.

dans les sciences; car elles ne sont, au fond, que la copie de la nature. Expliquer un fait, c'est le rapprocher d'autres faits; c'est-à-dire, trouver ses rapports. La science est *l'expression de ces rapports :* là où il n'y a pas de *rapports exprimés*, il n'y a donc pas de science.

Le but définitif de toute science est donc *la découverte des rapports réels des faits;* et c'est, effectivement, à la découverte de ces rapports que tendent aujourd'hui toutes les sciences. Nul n'a contribué, plus que M. Cuvier, à rendre cette tendance générale, et par l'autorité de son nom, et par les conséquences, presque merveilleuses, qu'il en a tirées. Suppléant, par le génie et par d'heureuses conjectures, à des restes informes et tronqués, il est parvenu, comme on sait, à recréer plusieurs grandes espèces d'animaux totalement perdues de nos jours.

Dans cette sorte de création nouvelle, un seul os, une seule facette d'os, ont suffi souvent à M. Cuvier pour déterminer tout un animal. En effet, les diverses parties d'un animal ne formant ensemble qu'un système unique, les modifications de l'une d'elles en amènent nécessairement d'analogues dans toutes; et l'on peut conséquemment conclure, avec rigueur, les unes des autres.

Ainsi, la connaissance des parties constitutives des animaux, ou leur *anatomie comparée*, est le fondement absolu de toute physiologie et de toute zoologie rationnelles. Les fonctions ne sont que le résultat des organes, et les animaux, que des aggrégats d'organes. Pour connaître les fonctions et les animaux, il faut donc connaître les organes.

L'art de rapprocher les organes, et par eux les fonc-

tions, et par elles les animaux, constitue donc, à la fois, l'anatomie, la physiologie et la zoologie. M. Cuvier a, le premier, eu la gloire de réunir ces trois sciences dans ses ouvrages, comme elles sont réunies dans la nature. Mais il ne s'est point borné à ce rapprochement déjà si fécond et si philosophique. Appelé, comme historien de l'Académie, à retracer les progrès de toutes les sciences naturelles, il a démontré, successivement, les grands rapports qui les lient toutes.

Les sciences naturelles ne forment donc qu'une seule science, dont les différentes branches ont des connexions plus ou moins intimes, et se prêtent des secours plus ou moins directs. Cette grande pensée domine dans les *Éloges* de M. Cuvier : élevée au-dessus de tout, il n'est pas une conséquence dont elle n'assigne les élémens, et pas un élément dont elle ne découvre les conséquences.

Je n'essaierai point, en vain, d'analyser ces *Éloges*. Que l'on se représente l'époque la plus glorieuse de l'esprit humain reproduite avec tout ce que la raison a de force et l'éloquence, de charmes. Une société nouvelle naît avec de nouvelles sciences, ou plutôt, de ces nouvelles sciences. M. Cuvier peint le génie de cette époque naissante ; il en montre les causes et les résultats, et ses *Éloges* eux-mêmes sont l'un de ces résultats les plus brillans.

Le Recueil des *Éloges* est précédé d'un Discours sur les *Rapports des sciences avec la société*. Ce Discours est un monument de style et de génie. Nulle part, la manière originale de l'auteur ne ressort avec plus d'éclat. Vous diriez la manière délicate et profonde de Fontenelle, mais de Fontenelle *avec le don de l'invention*.

Quant aux rapports qui unissent les sciences à la

société, ces rapports frappent tous les yeux. Les sciences et la société, en s'entrelaçant de mille façons, deviennent, tour à tour, causes et effets de leurs progrès réciproques. Mais, en définitif, la société dérive des sciences, et non, comme on le dit généralement, les sciences, de la société.

La société est partout établie sur la science; c'est-à-dire, *sur ce qu'on sait*. Voulez-vous changer, de fond en comble, une société? vous n'avez qu'à changer sa science. Le développement de la société est donc la conséquence invincible de celui des sciences; la société se perfectionne donc nécessairement avec les sciences.

A une époque donnée de la société, il ne serait pas moins affreux de prétendre l'assujettir à certains gouvernemens, qu'il ne serait absurde, à une époque donnée de la science, de prétendre l'asservir à certaines philosophies. Ces gouvernemens et ces philosophies ont eu leur tems; d'autres s'élèvent qui ont aussi leur heure marquée : les formes de l'esprit humain varient et se modifient à l'infini; l'esprit humain seul est immuable et éternel.

FLOURENS, *D.-M.*

N. B. Le recueil important dont on vient d'offrir l'analyse, fait suite aux Éloges de Fontenelle, de Mairan, de Fouchy, de Condorcet, et complète l'histoire des membres de l'Académie des Sciences, depuis son établissement jusqu'à ce jour.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PROGRAMME *du Cours de Droit public, positif et administratif, à la Faculté de Droit de Paris; pour l'année* 1819—1820; *par M. le baron de* GÉRANDO (1).

UN cours nécessaire et entièrement nouveau a été créé au sein de l'École de Droit de Paris. M. de Gérando, qui occupe cette chaire importante, a publié, sous le titre de *Programme*, son discours préliminaire et le plan du cours. On y a joint un tableau synoptique où ce plan est résumé par un étudiant, M. Épailly, avec une exactitude et une précision qui ne laissent rien à désirer. Lorsqu'un plan est bien rédigé, il est impossible d'en faire l'analyse; car, il ne contient que ce qui est nécessaire, et l'analyser ne serait que le rendre incomplet. Nous renvoyons donc nos lecteurs à l'ouvrage lui-même, et nous nous bornerons à présenter des réflexions sur l'utilité de cet enseignement, avec quelques extraits que nous avons été à portée de recueillir, et qui pourront faire apprécier la manière dont il est traité.

Appelé depuis long-tems par les vœux des administrateurs éclairés, et généralement de tous ceux qui ont médité sur l'état actuel du droit public et de l'administration en France, le nouveau cours ne peut manquer de produire les plus heureux fruits, et ses résultats seront même par la suite beaucoup plus importans qu'ils ne le paraissent au premier abord.

Cependant, cette partie du droit, professée seule-

(1) Paris, 1819. Broch. in-8°. Prix, 2 fr. 50 c. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

ment une année, et sous d'autres institutions, par M. Portiez (de l'Oise), à la renaissance des écoles, avait été depuis tellement négligée, qu'on pourrait peut-être se faire un titre de cet abandon, pour contester son utilité; mais, il s'explique par la nature même de la science du droit public et de l'administration. Elle présente quelque chose de vague et d'indéfini qui rassure l'ignorance; et, comme on ne voit pas rigoureusement ce qu'il faut pour former un habile publiciste, ou un bon administrateur, l'amour-propre persuade à chacun que l'instruction qu'il a acquise et les qualités qu'il tient de la nature, sont les seules que réclame l'exercice de ses fonctions.

« Il est surprenant, dit Blackstone, qu'il n'y ait aucun état dans la vie, aucune occupation, aucun art, aucune science qui n'exige quelque méthode d'instruction, et que la législation, la plus noble et la plus difficile de toutes les sciences, soit la seule exceptée de cette condition générale. »

Depuis surtout que le rétablissement en France d'une constitution libre a fait connaître à chaque citoyen qu'il a des droits à défendre, une part du pouvoir à exercer, la politique est devenue un objet d'intérêt général pour les hommes de toutes les classes. Quel Français pourrait regarder aujourd'hui l'étude des lois fondamentales du droit public, comme inutile, lorsque chacun peut être appelé un jour à participer à la puissance législative, soit médiatement comme électeur, soit immédiatement comme député? L'état actuel de nos institutions exigerait donc que cette étude fût plus que jamais répandue. Mais, comment aurait-elle pu l'être, lorsque, privé du secours de l'enseignement, chacun devait s'instruire par ses propres efforts, dans cette

branche importante, mais difficile, des connaissances humaines, où l'incertitude et la diversité des opinions et des systèmes suffiraient pour rebuter, dès les premiers pas, tous ceux que ne soutient point un véritable amour de la science?

Si de tels obstacles fermaient la carrière du droit public, dont les principes généraux, discutés par tant d'illustres écrivains, sont déposés dans notre Charte, que dirons-nous de la science administrative, où les difficultés allaient jusqu'à en rendre l'étude à peu près impossible?

Les anciens disaient que l'on naissait poëte; en France, jusqu'à présent, il fallait naître administrateur. Tandis que des écoles spéciales, destinées à l'enseignement des sciences exactes, voyaient naître dans leur sein une nombreuse pépinière de savans et de guerriers; tandis que les Écoles de Droit et de Médecine préparaient des interprètes aux lois, et des sauveurs aux maux de l'humanité, la seule école de l'administrateur était l'administration même, et la pratique de ses fonctions en était en même tems l'étude préparatoire.

L'enseignement pratique peut présenter dans tout autre cas de grands avantages; mais, il coûte trop cher, lorsque c'est aux dépens des gouvernés que doivent se former les gouvernans. Cependant, c'était jusqu'ici la meilleure et presque la seule méthode d'instruction dont on pût faire usage, pour connaître l'esprit et le texte de nos lois administratives. Ce n'est guère que depuis trente ans qu'on a vu paraître quelques bons ouvrages sur la théorie et les principes généraux de l'administration; et, si les écrivains antérieurs s'en sont occupés quelquefois, il faut chercher ces précieux fragmens dans les traités du droit public, avec lequel le

droit administratif avait été jusqu'alors confondu.

D'un autre côté, nous n'avons pas d'autre Code administratif que le Bulletin des Lois : effrayant amas de dispositions innombrables, qui tantôt s'abrogent et se contredisent mutuellement, tantôt s'expliquent et se développent les unes par les autres. Dans cet immense recueil se trouvent confusément entassées, sans autre ordre que celui des dates, les lois des divers gouvernemens qui se sont succédés, en France, depuis la révolution, et même implicitement une grande partie des anciennes lois du royaume, auxquelles se rattachent les législations nouvelles; liant ainsi le régime passé à celui qui est sorti de ses ruines, et la jurisprudence que la révolution a renversée à celle qu'elle a produite.

On sent combien il était difficile pour l'administrateur de chercher, dans un pareil chaos, la lumière qui devait éclairer ses décisions et ses actes. Il est vrai que d'estimables auteurs ont entrepris, à plusieurs époques, de classer les lois administratives par ordre de matières; et leurs utiles travaux ont du moins préparé les fondemens de l'édifice, s'ils n'ont pu l'élever. Mais, malheureusement, leurs écrits sont antérieurs à la Charte, et, par conséquent, étrangers à la jurisprudence née de cette institution fondamentale, qui doit être le principal but des études de nos jurisconsultes et de nos publicistes. Deux ouvrages de M. Dupin ont paru, depuis cette époque; mais, ils ne débrouillent encore qu'une faible partie de notre législation. Quant aux nombreux manuels composés pour l'usage des diverses administrations, si leur forme est commode dans la pratique, on ne peut nier qu'elle ne soit très défectueuse pour la science, puisqu'elle se refuse à l'exposé des principes généraux, aux rapprochemens souvent si utiles, et à la liaison des choses par

l'analogie. On peut donc dire qu'aucun ouvrage n'a encore présenté l'ensemble de notre législation, en séparant les lois maintenant en vigueur de celles que des lois postérieures ont abrogées; celles qui ont été maintenues par l'article 68 de la Charte, de celles qui ont été abolies par le même article, comme contraires à l'esprit de nos institutions.

La science de l'administration, si l'on pouvait jusqu'à présent l'appeler science, puisque personne ne l'avait traitée sous ce point de vue, présentait donc encore dans toutes ses parties beaucoup de confusion et d'obscurité; et l'administrateur mal éclairé sur ses droits et sur ses devoirs, pouvait à peine suppléer, à force de talens et de zèle, au défaut d'un enseignement public du droit administratif.

Un tel état de choses aurait pu subsister indéfiniment sous un gouvernement despotique où tout est abandonné à l'arbitraire du chef suprême et de ses agens; où la loi n'est, pour ainsi dire, qu'un arbitraire permanent, puisque toute son autorité peut lui être donnée ou enlevée par la volonté d'un seul. Alors, les écarts de l'administrateur sont peu importans; les règles qui président à ses actes étant inconnues du peuple, qui ne voit que les effets sans pouvoir remonter aux causes, les transgressions se dérobent aisément à travers l'obscurité dont s'entoure le pouvoir; et, comme elles ne font que substituer un arbitraire à un autre, on s'habitue à les voir avec une sorte d'indifférence.

Mais, dans un État libre, sous une constitution représentative, où la franchise et la publicité sont de l'essence du gouvernement; où la loi, véritable expression de la volonté générale, est, en quelque sorte, sans cesse présente entre les gouvernans et les gouvernés,

et leur fait entendre sa voix du haut d'une tribune indépendante ; l'administrateur est sous le joug d'une responsabilité continuelle : il n'agit plus dans l'ombre et par des ressorts secrets ; il est placé sur un théâtre où tous ses mouvemens sont suivis par mille regards inquiets, prêts à observer ses moindres erreurs. Il est vrai que chaque agent du gouvernement n'est pas forcé d'interpréter les lois par lui-même, et peut toujours s'adresser à l'autorité supérieure pour en obtenir des instructions. Mais, ce recours, rarement obligatoire, est souvent impossible ; car, il se présente à chaque instant des cas urgens où l'employé subalterne doit se conduire d'après ses propres lumières ; sans quoi il n'y aurait d'administration que dans la capitale, et la force du gouvernement, concentrée sur un seul point, décroîtrait en raison des distances, et deviendrait nulle aux extrémités du royaume. Aussi, combien le Conseil-d'État n'a-t-il pas cassé d'actes illégaux, par lesquels des fonctionnaires publics, non contens de dépasser les bornes de leurs attributions, se mettaient même en contradiction avec les lois existantes, faute sans doute de les connaître ?

Il est donc indispensable, sous un gouvernement constitutionnel, que la connaissance du droit public et administratif soit aussi répandue, que le permettent la nature des choses et la difference des conditions. Cette connaissance est nécessaire à l'administrateur, qui ne doit plus mettre sa volonté ou même sa conviction à la place des lois, mais s'attacher tellement à la lettre et à l'esprit de leurs dispositions, que la loi désormais soit inséparable de ses organes ; elle est nécessaire aux mandataires de la nation, qui ne peuvent abroger ou réformer les anciennes lois sans les bien connaître, ni en créer

de nouvelles sans s'être pénétrés des grands principes du droit public, sur lesquels toutes les législations sont fondées, et qui se trouvant, en quelque sorte, établis juges entre l'administration et les citoyens par le droit de pétition, ont besoin d'étudier les droits et les devoirs de ceux dont ils sont les arbitres; elle est, enfin, nécessaire aux simples citoyens eux-mêmes, qui ne doivent plus désormais une obéissance passive à des ordres arbitraires et secrets, mais auxquels la loi seule a droit de commander, et qui n'obéissent qu'à elle en se soumettant aux autorités, organes et instrumens de sa puissance.

Un cours de droit public et administratif était donc la conséquence naturelle et, pour ainsi dire, le complément de nos institutions. En effet, partout où le gouvernement représentatif s'est établi, la nécessité a bientôt donné naissance à des cours de ce genre. L'Angleterre, qui a joui long-tems avant nous des bienfaits de ce système, a vu s'élever, dès 1764, dans l'université d'Oxford, une chaire de droit public et civil, illustrée, dès son origine, par les travaux du Montesquieu anglais, du savant et judicieux Blackstone.

Celle qui vient d'être créée au sein de la Faculté de Droit de Paris, n'a pas moins à espérer du zèle ardent et du mérite reconnu du professeur qui l'occupe aujourd'hui pour la première fois. L'influence de cette utile institution dépendait, en grande partie, du choix de celui qui devait être appelé à la développer; il fallait, dans un enseignement de ce genre, un homme qui joignît la pratique à l'étude, l'expérience à la théorie, et qui, pour tirer en quelque sorte du néant une science toute nouvelle, fût animé de ce courage infatigable que peut seul donner l'amour sincère du bien et de la

vérité. Il était impossible de trouver ces conditions mieux réunies que dans M. de Gérando ; personne surtout n'eût pu porter à ses jeunes auditeurs un intérêt plus vif, plus affectueux, ni prodiguer des soins plus paternels à ceux dans lesquels il distingue quelque amour pour le travail.

Aussi, malgré la fermentation qui, depuis quelque tems, s'est parfois manifestée dans les écoles, un cours consacré aux matières les plus délicates de l'enseignement n'a pas donné lieu à la moindre agitation. Le caractère personnel du professeur a rendu ses opinions respectables, et le souvenir de sa conduite a donné plus de force à ses paroles. Ainsi s'est trouvée justifiée cette noble confiance avec laquelle il disait dans son discours préliminaire :

« Quand nous parlons de difficultés, nous ne faisons pas allusion à celles que pourraient faire craindre, au premier coup-d'œil, la nature délicate de certaines questions, et leurs rapports plus ou moins éloignés avec les intérêts de passions diverses; nous le déclarons d'avance, ces difficultés n'existeront pas pour nous. Ce n'est ni à l'art, ni à l'habileté, ni au talent que nous nous confions pour les éviter ; nous nous confions, pour en être libres et affranchis, à la seule droiture consciencieuse, à une sincérité scrupuleuse, à une constante franchise, à la simplicité même qu'inspire l'amour du juste et du vrai ; nous osons le dire, nous nous confions à notre propre caractère, et, dans le développement des lois existantes, unique sujet qui nous appartienne, vous trouverez toujours en nous, et le magistrat intègre, et le bon citoyen, fidèle à tous les ordres de devoirs. »

Dans une matière encore neuve et très étendue, on

ne pouvait espérer d'élever, du premier coup, l'édifice de la science dont les matériaux n'étaient pas même rassemblés. Aussi M. de Gérando s'est-il proposé, selon ses propres expressions, de donner, non des études toutes faites, mais de bons instrumens pour les faire. Nous aurions voulu le suivre dans la carrière qu'il s'est ouverte lui-même, expliquer les motifs qui l'ont déterminé à commencer son cours par l'histoire de l'ancien droit public de la France, montrer le point de vue sous lequel il a considéré la Charte, et la définition entièrement neuve qu'il a donnée de la loi; mais nous nous contenterons d'offrir à nos lecteurs un extrait sommaire des trois premières séances du cours. Elles en contiennent, pour ainsi dire, toute la philosophie, et l'on y verra, sans doute, avec plaisir, une définition du *pouvoir discrétionnaire* et du *pouvoir arbitraire*, dans un moment où les limites de ces deux pouvoirs sont devenues, dans les deux Chambres, le sujet de longues discussions.

Extrait de l'introduction philosophique du Cours.

La première question qui se présente dans la matière tout-à-fait neuve que nous avons à traiter, est celle-ci:

Le droit public et administratif peut-il être une science? Cette question n'a jamais été mise en doute pour le droit public, dont les plus savans jurisconsultes ont toujours fait le principal objet de leurs méditations et de leurs travaux. Quant au droit administratif, elle se réduit à une simple question de mots; car la dénomination seule est nouvelle. La science a été traitée par tous ceux qui ont écrit sur le droit public; mais ils l'ont confondue dans ce droit, et n'en ont pas fait l'objet d'une étude séparée.

Cependant, on s'obstine encore à ne voir dans l'administration qu'un art, parce que, dit-on, cette prétendue science ne consiste que dans l'action.

Oui, sans doute : s'il ne fallait qu'exécuter promptement et avec exactitude les ordres de l'autorité supérieure, sans en connaître les motifs ; s'il ne s'agissait que de maintenir et d'accroître le pouvoir, et non de procurer à la société la plus grande somme de bonheur possible ; si l'on faisait un mystère des ressorts du gouvernement comme des procédés d'une fabrique ; alors l'administration ne serait qu'un art, et c'est ainsi que Machiavel l'a considérée. Mais, dans ce cas même, elle serait encore susceptible de devenir une science : car tout art est subordonné à une théorie scientifique qui éclaire la pratique et la perfectionne ; sinon, il ne serait qu'un métier.

La science de l'administration est le système des devoirs de la société envers tous et chacun de ses membres, et de ces membres eux-mêmes envers la société. Son but est d'allier l'honnête à l'utile, et d'établir l'ordre et la paix, en prenant la loi pour règle, et l'équité pour moyen. Elle ne doit pas être un mystère ; car, si le secret est souvent nécessaire à l'action du gouvernement, les principes de cette action doivent toujours être connus : eux seuls assurent la sécurité du citoyen, en lui montrant ses droits, et celle du magistrat, en éclairant l'opinion publique qui le juge.

C'est ainsi que la science administrative a été considérée par Bâcon, Fleury, d'Aguesseau, Domat, qui l'ont tous comprise dans le droit public. Mais, si elle est véritablement une science, comment cette science peut-elle être constituée ?

Un recueil de faits n'est point une science ; c'est tout

au plus une nomenclature. Une théorie entièrement abstraite n'est pas non plus une science. La science n'existe, que lorsque les faits ont été généralisés et qu'on en a déduit des principes applicables à la pratique; lorsqu'enfin la pratique et la théorie, unies par un lien indissoluble, s'éclairent et se perfectionnent mutuellement.

La science du droit public et administratif ne doit donc point chercher l'idéal de la meilleure législation possible, et s'élever aux théories qui établissent le principe des gouvernemens; elle prend les lois existantes comme un point de départ, sans en dissimuler les imperfections ou les lacunes. C'est ainsi qu'elle évite de nombreux, écueils et qu'elle voit dans ses limites même une cause de sécurité, sans renoncer aux améliorations qu'elle prépare, en éclairant les rapports et l'état présent des choses.

Ce qui constitue partout une science, ce sont les rapports qui la lient aux autres sciences déjà formées. Or, quels liens plus étroits que ceux qui rattachent la science du droit public et administratif à la jurisprudence générale? Elle emprunte à l'histoire des matériaux, des exemples, des leçons, des vues aussi nombreuses que fécondes, et elle-même, à son tour, explique l'histoire, comme la pensée explique l'homme. Elle met à contribution l'économie politique et la statistique qui en est une annexe, non-seulement afin de pénétrer dans l'étude des finances qui sont devenues aujourd'hui un ressort puissant et nécessaire de l'art du gouvernement, et un objet essentiel dans l'exercice des prérogatives nationales, mais encore pour guider l'action de l'autorité dans tout ce qui touche aux sources de la prospérité des États. Enfin, elle trouve un utile auxiliaire

dans la saine philosophie, qui n'est autre chose que la recherche du vrai et du bien, et à laquelle on ne niera pas qu'elle ne soit au moins redevable du perfectionnement de ses méthodes et des secours qu'elle tire des lumières de la morale publique.

Mais, dira-t-on, comment peut-on jamais appeler science un assemblage de règles qui varient à chaque instant suivant les hommes et les circonstances? C'est précisément la multiplicité de ces variations qui exige des principes plus positifs et mieux établis. La diversité des effets ne détruit point l'unité dans les causes. Quoi de plus variable que les phénomènes de la nature? quoi de plus constant que les lois qui les gouvernent?

De même, si les règles des détails de l'administration peuvent changer, les règles de l'équité, source et fondement de toutes les autres, sont immuables.

« En vain, dit M. de Gérando, voudrait-on ne voir dans la conduite des affaires publiques qu'une chose matérielle; c'est ne voir que les dehors. La connaissance des hommes est le premier secret de ce grand art. On n'administre pas en expédiant des signatures; on administre surtout à l'aide de cette saine logique qui fait vivre les principes dans la pratique journalière, à l'aide de ces inspirations de la vertu qui consacrent l'équité et révèlent le bien public; on administre, enfin, avec deux grands moyens, la raison et la conscience. »

Le droit administratif est l'ensemble des devoirs de l'administration et des droits qui lui sont confiés pour l'accomplissement de ses devoirs.

Les principes de ce droit sont de deux sortes: les uns *relatifs*, qui sont adaptés aux tems, aux lieux, aux circonstances; ce sont les dispositions législatives; les

autres *absolus* et immuables ; ce sont les règles de l'équité.

On peut, en analysant ces principes, établir trois sources du droit administratif. La première est dans les lois, qui imposent un devoir positif à l'administration et règlent d'avance tous ses actes, en lui traçant une marche dont elle ne peut s'écarter. La seconde est dans la latitude accordée à l'administration, dans l'esprit de la loi, pour les cas que la loi n'a pu prévoir.

Mais, alors même que l'administration semble agir de sa propre autorité, n'obéir qu'à sa propre impulsion, on ne peut dire qu'elle crée les obligations imposées aux citoyens. La source de tous leurs devoirs est dans la loi, dont l'administration n'est que l'organe, soit qu'elle doive l'exécuter littéralement, soit qu'elle use pour agir par elle-même des pouvoirs que la loi lui confie.

Cette latitude, laissée à l'administration, est ce qu'on appelle le pouvoir discrétionnaire, long-tems confondu avec l'arbitraire dont il n'a été distingué que dans ces derniers tems par une nouvelle dénomination. Cependant, il y a entre eux une différence essentielle.

L'acte arbitraire est celui qui a lieu sans avoir égard aux règles établies. L'acte discrétionnaire est celui qui a lieu sans règles, dans les matières qui n'en comportent pas, et en vertu d'une autorisation expresse, quoique générale, donnée à cet effet.

Ainsi, l'on ne peut qualifier un acte d'arbitraire que lorsqu'il a eu lieu, puisqu'avant l'on ne peut savoir s'il sera conforme ou non aux règles établies ; tandis qu'on peut prévoir d'avance que les actes des magistrats seront discrétionnaires dans tous les cas que la loi livre à leur arbitre.

Mais le pouvoir discrétionnaire sans limites deviendrait arbitraire ; car, si la loi ne peut pas toujours prévoir ce que l'administration doit faire, il doit au moins exister des règles qui fixent avec plus ou moins d'étendue ce qu'elle ne doit pas faire. Les limites sont : le droit naturel, la foi des contrats, l'autorité de la chose jugée, les attributions des tribunaux. De-là, une troisième source du droit administratif qui constitue les droits et les garanties des citoyens, comme les deux premières déterminaient leurs devoirs.

On pourrait aussi en trouver une quatrième dans les obligations et la responsabilité des agens du gouvernement. Mais, comme elles ne sont qu'une conséquence et une sanction des trois autres, nous n'en parlerons pas ici.

Des rapports bien plus importans existent entre l'administration et les tribunaux : c'est elle qui les soutient, les protège, donne, pour ainsi dire, une réalité effective à leur autorité ; et cependant, elle les reconnaît souvent comme une puissance supérieure, à la revision de laquelle ses actes sont assujettis. Au reste, il faut bien observer que l'administration n'est soumise à la juridiction des tribunaux civils, que dans les cas où la loi fixe d'avance ses droits et ses devoirs, et où il ne lui reste qu'à l'appliquer ; mais, toutes les fois qu'elle exerce un pouvoir discrétionnaire, elle ne doit compte de ses actes qu'à elle-même.

D'après tout ce que nous venons de dire, il est aisé de voir que le droit administratif ne peut exister, dans sa vraie et entière acception, que sous un gouvernement constitutionnel ; c'est-à-dire, appuyé sur un système de garanties. L'arbitraire ne comporte point de droit ;

il n'admet que le fait ; l'administration arbitraire n'est point une science ; c'est tout au plus un art.

D'ailleurs, il n'est pas étonnant qu'on ait long-tems confondu le droit administratif et le droit public, dans une seule et même science ; car leurs rapports sont si intimes, qu'il est presque impossible de les séparer entièrement dans la théorie. On ne peut mieux prouver cette proposition, que par des exemples : c'est le droit public qui déclare que nul ne peut être dépouillé de sa propriété, que pour cause d'utilité générale et moyennant une juste indemnité ; c'est le droit administratif qui détermine les cas et les formes de l'expropriation. Un navire est-il capturé par un armateur? le droit public, en vertu des droits de la guerre, en adjuge la propriété à celui qui l'a pris ; le droit administratif fixe les caractères qui distinguent le corsaire du pirate, et établit une juridiction particulière pour ce genre d'intérêts privés. Ces deux droits se prêtent donc sans cesse un secours mutuel, et presque toutes les grandes questions du droit administratif se résolvent dans le droit public, comme, d'un autre côté, presque tous les principes du droit public reçoivent leur application du droit administratif. Aussi l'histoire nous offre-t-elle de nombreux exemples de l'influence réciproque des institutions politiques et administratives, et aucune branche de ces institutions ne peut naître, disparaître ou s'élever, sans influer sur toutes les autres.

Dans un régime constitutionnel, l'administration et le droit public ont chacun un but déterminé, et se balancent sans se nuire. L'administration exerce envers les particuliers les droits de la Société. Les intérêts privés trouvent leur garantie dans le droit public, soit

par des institutions locales, soit par des institutions générales établies près du trône. L'autorité royale, élevée au-dessus de ces deux pouvoirs, protège à la fois tous les droits et tous les intérêts.

Nous avons considéré la science administrative, dans ses rapports avec le droit public; il nous reste à étudier ceux qui la lient à la jurisprudence administrative, ou, en d'autres termes, les rapports de l'administration proprement dite, avec ce que l'on a nommé le contentieux.

En effet, quoique l'administration soit une dans son essence, elle se partage, dans la pratique, en deux corps, dont l'un exerce son contrôle sur l'autre, et lui demande à son tour les renseignemens dont il a besoin. De-là, une distinction entre la *jurisprudence administrative*, qui est l'ensemble des règles de la justice envers chacun et envers tous, et la *science administrative*, qui est la science des faits.

Ces deux branches d'une même science ont été regardées, par quelques auteurs, comme devant être entièrement séparées; parce que, disent-ils, la jurisprudence juge les actes de l'administration. Mais ils n'ont pas fait attention que l'administration n'est point un être à part, qu'elle n'a pas d'existence par elle-même, qu'elle n'est enfin que l'organe et le mandataire de la société. Or, si la société a des droits à exercer envers ses membres, elle a aussi des devoirs à remplir, qui sont la source de ses droits. L'administration exerce les droits de la société, et remplit ses devoirs; la jurisprudence détermine l'étendue des uns et des autres; mais elle ne peut y parvenir, sans connaître les besoins de la Société et les moyens d'y pourvoir; et ces connaissances indispensables, il faut les chercher dans la

science administrative, qui seule en recueille et en constate les élémens. Ainsi, ces deux sciences ne peuvent pas plus être séparées, que la physiologie et la médecine, dont l'une indique à l'autre les faits qui doivent la diriger dans l'application de ses principes.

L'administration est contentieuse, toutes les fois qu'elle se rencontre avec des droits privés, ou même avec de simples espérances qui sont des commencemens de droits. Dans ce cas où l'intérêt de la société est en concurrence avec celui d'un de ses membres, il faut examiner si ce que la société demande, est ou nécessaire à sa conservation, ou plus ou moins utile, ou seulement convenable. Ce sont ces questions que la jurisprudence décide, d'après les principes de l'équité et les documens que lui fournit la science administrative.

Elle a donc sans cesse besoin d'être éclairée par cette science, et toutes deux, unies d'un lien indissoluble, concourent au même but, le bien de la société. En effet, lors même que l'administration paraît dans une contestation, comme partie intéressée, elle ne fait que défendre des intérêts généraux et collectifs, contre des intérêts privés; car, nous le répétons, elle n'a point de droits par elle-même, et ceux qu'elle peut exercer contre les membres du corps social, naissent uniquement de ses devoirs envers la société toute entière.

On peut juger, par ces fragmens, de ce qu'on a droit d'attendre d'un cours rédigé dans un bel esprit, et où des sentimens aussi nobles s'allient à des aperçus aussi justes et aussi profonds.

JULES DE P.....

LES COURS DU NORD, ou *Mémoires originaux sur les souverains de la Suède et du Danemarck, depuis* 1766; *traduits de l'anglais de* JOHN BROWN, *par* J. COHEN, *avec deux vues et six portraits* (1).

LES deux titres que nous venons de copier, nous semblent mal choisis : l'ouvrage est bien loin de tenir tout ce qu'ils promettent. D'abord, par les cours du nord, on n'entend pas exclusivement celles de Copenhague et de Stockholm; on y comprend aussi la cour de Saint-Pétersbourg, et néanmoins, dans tout le cours de l'ouvrage, il n'en est question qu'autant que cela est indispensablement nécessaire pour faire connaître les intrigues diplomatiques des gouvernemens de Danemarck et de Suède. Ensuite, les faits qui concernent le Danemarck n'embrassent qu'une époque de six années; c'est-à-dire, l'histoire de l'élévation du comte de Struensée, qui commença en 1766, et de sa chute qui eut lieu en 1772; de sorte qu'il y a entre nous et cette époque presque un demi-siècle, sur lequel on ne nous apprend absolument rien.

Ce n'est pas tout : nous devons plaindre l'auteur, qui a eu la faiblesse d'adopter, comme Mémoires pour servir à l'histoire, un roman dont le fond et plusieurs détails sont vrais, mais sur lequel on a brodé une foule d'absurdités, de mensonges et de calomnies. Il faut que M. Brown ait été indignement trompé par celui qui lui a fourni les matériaux du premier volume;

(1) Paris, 1820. 3 vol. in-8°. Premier volume, 362 pag. Second volume, 349 pag. Troisième volume, 425 pag. Arthus-Bertrand, lib., rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 21 fr.

car, après avoir lu les deux autres, il nous est impossible de croire qu'il ait voulu en imposer à ses lecteurs.

L'ouvrage se compose donc de deux parties très distinctes : l'une formant le premier volume, ou les *Mémoires sur la cour de Danemarck*, que nous ne saurions assez blâmer ; l'autre, à laquelle nous ne pouvons donner assez d'éloges, remplie de matériaux pour l'*Histoire de Suède*. Ces derniers sont, à notre avis, et si nous exceptons un petit nombre d'erreurs, très intéressans, et d'une grande exactitude ; on voit bien que l'auteur a recueilli ses renseignemens sur les lieux, et dans le pays dont il retrace une célèbre époque historique. Nous allons motiver nos critiques et nos louanges.

L'auteur anglais prétend (1) que les Mémoires qui composent son premier volume « ont été extraits et traduits d'un manuscrit danois trouvé à bord du vaisseau marchand des États-Unis, *la Clyde*, capitaine Alcorn, chargé de denrées coloniales françaises et hollandaises, qui, étant parti de New-York pour se rendre à Amsterdam, fut arrêté près du Start par le brick de guerre *le Dapper*, lieutenant Gardner, et envoyé dans le port de Plymouth en février 1807. »

Quoique l'auteur (2) *ajoute une pleine foi* à tous les détails contenus dans ce prétendu manuscrit danois, en exceptant seulement deux faits, sur lesquels nous partageons jusqu'à un certain point son incrédulité, nous sommes convaincus que ces mémoires n'ont pas été écrits par un auteur danois, mais qu'ils sont probablement l'ouvrage d'un compilateur étranger, qui se sera approprié indistinctement tout ce qui se trouvait

(1) Tom. I, pag. 281.
(2) Tom. I, pag. 240.

de vrai et de faux dans une multitude de brochures et de libelles diffamatoires, publiés immédiatement après la catastrophe de la malheureuse reine Mathilde.

Nous ne fondons pas notre conviction sur les mensonges et les atroces calomnies dont ces Mémoires fourmillent, et dont un auteur danois aurait pu se rendre coupable aussi bien qu'un Anglais ou un Allemand; mais nous regardons comme une preuve incontestable de notre assertion, l'ignorance grossière qu'on remarque à chaque page. On y rencontre plusieurs anachronismes; presque tous les noms propres sont défigurés; de deux familles des plus distinguées et de la plus haute noblesse, l'auteur n'en fait qu'une seule; il arrange, au gré de son imagination, la géographie du pays; on voit même qu'il en ignore la langue. Il est permis à un étranger de se tromper sur tous ces points; mais l'gnorance est inexcusable de la part d'un auteur danois, qui se propose d'écrire l'histoire contemporaine de son pays. Nous allons choisir entre nos preuves un petit nombre d'erreurs grossières, qui feront voir que M. Brown s'est montré un peu trop crédule.

L'auteur danois place la grande influence politique du ministre *Guldberg* à une époque où cet homme n'était que professeur à l'Université de Soroe (1). En parlant du comte de *Rantzau*, il dit (2) « que ce seigneur mettait si peu de prix à l'argent, qu'étant colonel d'un régiment, quand il voulait allumer sa pipe, s'il n'avait pas d'autre papier sous la main, il se servait de billets de la banque de Danemarck, de dix, de vingt ou de trente écus. » Sans nous arrêter à l'absur-

(1) Tom. I, pag. 13.
(2) Tom. I, pag. 73.

dité de cette anecdote, nous observerons seulement qu'un auteur danois n'aurait pu parler ni de billets de trente écus qui n'ont jamais existé, ni de ceux de vingt, qui n'ont été introduits que momentanément et longtems après la mort du comte de Rantzau. Il y a là non-seulement anachronisme, mais ignorance impardonnable, puisqu'il s'agit d'un pays où, depuis environ un demi-siècle, le plus petit commerce ne se fait qu'avec des billets de banque.

Nous avons dit que presque tous les noms propres sont défigurés. Ainsi, le prétendu Danois parle souvent des comtes de *Molckte* et de *Holcke*, au lieu de *Moltke* et de *Holck;* mais, ce qui est encore plus remarquable, il nomme plus de trente fois un comte *Schack-Rantzau*, famille qui n'a jamais existé en Danemarck. Le fait est que, de deux familles bien connues, il en fait une absolument inconnue. Ces deux familles sont celles du comte *Rantzau d'Ascheberg* et du comte *Schack-Rathlau*. Le premier a bien joué à peu près le rôle que l'auteur lui attribue, en exceptant toutefois le bout de roman, à la manière d'Auguste Lafontaine, cousu à la fin de son histoire. Le second était président de la commission nommée pour juger les comtes de Struensée et de Brandt. On prétend que ce seigneur, prévoyant qu'il deviendrait impossible de prononcer la condamnation du comte de Struensée, à moins qu'on ne pût déterminer la reine Mathilde à faire certains aveux, avait rédigé une déclaration qu'il soumit à la reine, en lui assurant que sa signature apposée à cette pièce serait le seul moyen de sauver le comte. La reine, trop crédule, n'hésita point; elle prit la plume pour signer; mais à peine avait-elle écrit les cinq premières lettres de son nom, que, jetant par hasard ses

yeux sur la figure du président, où elle crut voir briller une joie féroce, elle tomba évanouie. Alors, M. de Schack-Rathlau acheva la signature de sa propre main. Nous n'osons pas garantir l'authenticité de cette anecdote; mais, il est certain qu'elle a été et qu'elle est encore généralement accréditée. Huit ou dix ans après la catastrophe de Struensée, lorsque le comte Schack Rathlau fut enfin disgracié et obligé de se retirer dans ses terres, l'auteur de cet article l'a vu traverser une petite ville de Sélande, aux acclamations peu flatteuses d'un peuple qui partageait la prévention publique contre lui.

Le soi-disant Danois ne connaît pas la géographie de son pays. En parlant du départ du comte de Rantzau de la capitale, il dit (1) : « Le capitaine, ayant couru une bordée qui le rapprochait de Copenhague, se trouve précisément en face du lieu où étaient exposés les restes de Struensée et de Brandt. A cette vue, le comte tressaillit, ses traits marquèrent la surprise et l'horreur, etc. » Quiconque connaît un peu les localités, et sait que les restes des deux comtes suppliciés furent exposés à un endroit très éloigné de celui où le supplice eut lieu, reconnaîtra facilement l'impossibilité physique du fait que nous venons de citer. Cependant, cette faute n'est que très légère, si on la compare avec l'itinéraire du comte pour retourner dans ses terres (2). On n'a qu'à jeter un coup-d'œil sur une carte géographique, pour s'assurer que cet itinéraire ressemble parfaitement à celui d'un habitant du Hâvre, qui devant aller dans la Touraine, irait d'abord par mer à Calais,

(1) Tom. I, pag. 181.
(2) Tom. I, pag. 181 et suivantes.

où il s'embarquerait pour Nantes, afin d'y prendre la poste et d'aller à Tours.

Enfin, nous avons dit que l'auteur ne sait pas la langue de son pays, et nous le prouverons, en appelant l'attention du lecteur sur trois mots prétendus danois, et qui sont hollandais (1).

Le manuscrit danois renferme, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, beaucoup de mensonges et de calomnies. Il y en a qu'il serait impossible de réfuter, sans entrer dans des discussions dégoûtantes, et sans blesser la décence, comme l'auteur l'a fait quelquefois. Nous aimons mieux nous arrêter à quelques assertions, dont le fond est vrai, et qui ne sont devenues calomnieuses que par l'exagération du Pseudo-Danois.

Cet anonyme nous fait un portrait hideux du prince *Frédéric*, oncle du roi actuellement régnant et fils de la reine Julie-Marie. Ce prince était, à peu près, ce qu'on appelle un imbécille, et sa difformité physique était un peu remarquable, mais nullement désagréable à la vue. Notre auteur est le premier qui lui ait attribué cette perversité et cette méchanceté de cœur, qui en auraient fait un monstre en morale, comme il veut qu'il l'ait été physiquement.

Quant à la reine *Julie-Marie*, nous éviterons d'entreprendre sa défense, quoique bien convaincus que l'auteur a chargé son acte d'accusation de plusieurs faits atroces, dont elle est complètement innocente. Certes, cette reine n'était pas d'un caractère aimable; mais, eût-elle été un modèle de vertus, elle aurait encore eu de la peine à se faire aimer, puisqu'elle succéda

(1) Tom. I, pag. 14 et 111.

à la reine Louise, princesse d'Angleterre, dont le nom est encore aujourd'hui en vénération dans le pays.

Nous croyons bien que la reine Julie-Marie avait formé le vœu, peut-être même le projet, de faire passer la couronne sur la tête de son propre fils, le prince Frédéric. Nous croyons aussi que le comte de Holck a été entre ses mains un instrument docile, pour corrompre les mœurs du jeune roi Christian VII (1); mais il nous répugne d'ajouter foi aux autres horreurs dont on l'accuse. Nous n'avons jamais entendu parler des projets d'assassinat que lui attribue notre auteur, et par le moyen desquels elle aurait voulu parvenir à son but; mais nous savons que le bruit public l'a souvent accusée d'avoir administré au roi des drogues, qui, en détruisant ses facultés physiques et intellectuelles, devaient le conduire lentement à une mort certaine. Ce bruit, assez généralement accrédité, aurait acquis un surcroît de force, s'il était vrai qu'après sa mort on eût trouvé, parmi les meubles de la reine, plusieurs fioles remplies d'aqua tophana.

Sans allonger le catalogue des erreurs commises par notre auteur, nous nous bornerons à observer qu'il a tort, lorsqu'il nous représente Christian VII comme tombé en démence. L'état moral de ce prince était une espèce d'aliénation mentale, qui ne le rendait nullement dangereux, et dont les effets n'étaient que des espiégleries innocentes; elle lui laissait, d'ailleurs, un grand nombre d'intervalles lucides. Son fils, le roi ac-

(1) L'auteur l'appelle toujours *Christiern VII*. Puisqu'il prétend être Danois, il doit savoir que c'est le malheureux souverain détrôné qui seul portait ce nom, et que tous les autres ont constamment signé *Christian*.

tuellement régnant, n'était pas, comme le prétend notre auteur, régent du royaume : ce titre n'a jamais été connu en Danemarck ; il était plutôt, si l'on veut, le premier ministre de son père, dont la signature était abolument nécessaire pour rendre obligatoires toutes les lois et les autres actes de souveraineté, et qui a souvent refusé d'approuver les rapports de son Conseil d'État ; quelquefois il motivait ses refus d'une manière fort plaisante. C'est ainsi qu'un jour, lorsqu'au conseil on soumit à sa signature un réglement qu'il n'approuvait pas, mais qui plaisait beaucoup au prince royal son fils, il écrivit au bas ces mots : *Ajourné au règne de Frédéric VI.*

Christian VII avait naturellement beaucoup d'esprit ; on connaît de lui un grand nombre de réparties extrêmement fines, mais presque toujours empreintes d'une teinte légère de satire. M. *Cohen*, traducteur de cet ouvrage, en a recueilli quelques-unes extraites des *Mémoires de Bachaumont* (1). Nous croyons devoir en citer deux qui sont peu connues.

Pendant son voyage, étant à La Haye, un matin son valet-de-chambre lui annonça un Allemand qui demandait une audience. Admis dans le cabinet du roi, l'étranger déroula une énorme feuille de papier, en demandant à Sa Majesté la permission de lui soumettre une table généalogique, qui prouverait jusqu'à l'évidence qu'il descendait en ligne directe de la maison d'Oldenbourg, et que, par conséquent, il avait l'honneur d'être parent des rois de Danemarck. Le roi fit approcher une table ; et, ayant examiné la généalogie dans le plus grand détail, il lui dit, en le frappant lé-

(1) Tom. I, pag. 299 et suivantes.

gèrement sur l'épaule : *C'est fort bien, mon cher cousin; je vois que vous avez raison; mais, je vous prie, faites comme moi : je voyage incognito.* L'Allemand, qui s'attendait à un cadeau, prit tristement congé du roi, qui, le lendemain, lui envoya un rouleau de ducats pour le consoler.

En 1780 ou environ, le roi de Suède, Gustave III, se trouvant en Scanie, fit un voyage à Copenhague pour voir le roi de Danemarck. Ces deux monarques ne s'étaient jamais rencontrés depuis leur première enfance. Assis à table à côté du roi Christian, Gustave lui dit : *Mon frère, vous êtes devenu bien grand depuis la dernière fois que je vous ai vu.* — *Oui*, répondit Christian; *et vous, mon frère, vous vous êtes bien agrandi.* Il faisait allusion à la révolution de 1772, par laquelle Gustave avait usurpé la souveraineté absolue.

Abandonnons maintenant l'informe compilation qui compose le premier volume, pour nous occuper des deux autres. Ils méritent beaucoup plus de fixer l'attention des lecteurs qui cherchent la vérité dans l'histoire.

Nous avions voulu passer sous silence les détails scandaleux et l'histoire secrète de la naissance de Gustave IV; mais, puisque l'auteur y revient souvent et avec une sorte de complaisance; puisque ces détails ont même trouvé place, on ne sait trop pourquoi, dans le premier volume, qui devait uniquement concerner la cour de Danemarck, nous observerons qu'il importe plus encore de connaître la manière dont ce roi a exercé l'autorité, que de savoir s'il est le fils de Gustave III ou d'un grand-écuyer du roi de Suède. Attendons, pour porter notre jugement, que le tems nous ait fourni des preuves autres qu'un bruit public;

généralement accrédité, qui donne pour père à Gustave IV, M. *Munck* (c'est ainsi qu'il s'appelle, et non pas *Muncke*, comme écrit toujours notre auteur). D'ailleurs, s'il était permis d'examiner avec un soin minutieux toutes les généalogies, nous ne disons pas souveraines, mais féodales et simplement nobles, même bourgeoises, il y aurait beaucoup de légitimités compromises.

Le second chapitre du second volume contient l'histoire de la révolution de 1772; c'est l'ouvrage original du traducteur, M. *Cohen*. Il nous a paru très intéressant, et composé sur des Mémoires authentiques. Après avoir envahi, par cette révolution, la souveraineté presque absolue, Gustave octroya à son peuple une espèce de constitution, qu'il chercha ensuite à détruire de fond en comble; à ce point, qu'à la diète de 1786, il osa proposer aux États assemblés le fameux *Acte de sûreté et d'union*, si bien défini par notre auteur, lorsqu'il dit: *Que la* SURETÉ *consistait à élever le roi au-dessus de la constitution; et l'*UNION, *à concentrer tout le pouvoir politique dans les mains du monarque* (1). C'est cette soif immodérée d'un pouvoir sans bornes qui rendit Gustave odieux à la nation, et, plus tard, arma contre lui le bras d'un assassin....

---

(1) Tom. III, pag. 58. Peu de tems après la présentation de cet acte à la Diète, un grand nombre de députés se réunirent dans un banquet pour célébrer une fête. Le lendemain, Gustave rencontrant un des convives, qu'il aimait pour son esprit: *Eh bien*, lui dit-il, *vous avez beaucoup bu hier?* — *Pas mal, sire*, répondit l'autre. — *M'avez-vous porté un toast?* continua le roi. — *Sans doute, sire.* — *Et à l'acte de sûreté?* — *Je demande pardon à Votre Majesté; nous n'étions pas ivres à ce point là.* Gustave se prit à rire; car il aimait la plaisanterie, alors même qu'elle l'atteignait.

Ce qui rendit encore Gustave odieux aux Suédois, ce fût son luxe effréné et sa prodigalité excessive, qui, n'étant nullement en harmonie avec les ressources du pays, devaient nécessairement peser sur le peuple. L'auteur en parle dans ces termes : « Tandis que la magnificence et les plaisirs, se présentant sous mille formes différentes, distinguaient la cour efféminée de Gustave III, la misère et la famine s'appesantissaient avec rapidité, d'un bout de la Suède à l'autre, sur les classes ouvrières. Ni les gémissemens des *misérables* qui mouraient de faim, ni les malédictions des pauvres, qui se disputaient une nourriture que les chiens de la meute royale auraient refusée, ne produisirent la moindre diminution dans les dépenses de la cour. Le prince cruel, qui avait toujours à la bouche les mots de sympathie et de compassion, n'en déployait pas moins, dans toutes les occasions, une coupable magnificence, et témoignait, sur la misère que sa prodigalité avait sinon causée, du moins considérablement aggravée, une indifférence aussi grande que les rochers nus sur lesquels périssaient en foule ses sujets. La cour retentissait des éloges du meilleur des rois, tandis que la ville et les provinces ne jetaient qu'un cri pour la réforme et l'économie. Gustave se montrait sourd aux prières; ses ministres et ses favoris les attribuaient toutes à un esprit de révolte. Des troubles eurent lieu en effet; et il fallut réprimer, par les armes, le peuple que l'excès de ses souffrances portait à se soulever (1). »

Gustave avait encore un troisième penchant fort dangereux : il aimait la guerre ; mais ce goût, s'il avait été seul ou prédominant, aurait été trop fa-

(1) Tom. III, pag. 11.

cilement pardonné par la nation suédoise, qui de tout tems a été belliqueuse. C'est ainsi qu'en 1788, il crut devoir profiter de l'embarras où se trouvait le gouvernement de Russie, à cause de sa guerre avec les Turcs, pour attaquer ce grand colosse, dans l'espoir de reconquérir les provinces autrefois démembrées de la Suède; car, on a toujours considéré comme un fait historique, ainsi que l'avance notre auteur, « que Gustave, voulant que cette guerre parût être défensive du côté de la Suède, fit prendre à un détachement de soldats allemands des uniformes russes, et que, conduits par des officiers de confiance, ils étaient entrés sur le territoire suédois par une route peu fréquentée; qu'ils avaient pillé quelques fermes solitaires, et repoussé un poste suédois avancé (1). »

Dans cette circonstance, le roi de Danemarck, lié par un traité d'alliance offensif et défensif avec la Russie, était obligé de fournir des troupes auxiliaires à cette dernière puissance. Il n'y avait là rien qui pût surprendre le gouvernement suédois; mais ce qui, dans cette occasion, irrita la nation contre le Danemarck, ce qui en même tems fut hautement blâmé par tous les Danois éclairés, ce fut l'irruption du corps auxiliaire, faite du côté de la Norwège, dans une partie de la Suède presque entièrement dénuée de moyens de défense. Ce système d'invasion, qui devait finir d'une manière peu glorieuse pour le chef de l'armée norwégienne, ne servit qu'à rallumer l'ancienne haine nationale entre la Suède et les deux autres royaumes scandinaves; et il faut convenir que, du moins cette fois, le tort était du côté du gouvernement de Danemarck.

(1) Tom. III, pag. 17.

M. Brown, sans faire les remarques que nous venons de présenter, semble attribuer la conduite de cette affaire aux conseils de feu M. *le comte de Bernstorff*. Nous croyons qu'il a tort; il n'y avait alors en Danemarck qu'une seule voix, qui en accusait *le landgrave de Hesse*, beau-père du roi actuellement régnant.

Parti à la hâte de la Finlande, où il se trouvait à la tête de son armée, Gustave parut inopinément à Gothembourg. Il y fit les plus grands efforts pour réunir tous les moyens de défense possibles contre l'invasion norwégienne. Doué de beaucoup d'esprit et d'activité, il ne manqua pas d'exalter toutes les têtes, et de réveiller l'ancienne haine nationale. Pour atteindre ce but, il ne dédaigna même pas quelques charlataneries et quelques mensonges officieux, qui, dans la position où il se trouvait, étaient peut-être excusables. Les hasards de la guerre venaient de mettre en son pouvoir une galère danoise, chargée d'une partie de l'hôpital militaire de l'armée norwégienne. Gustave alors fit étaler avec beaucoup de pompe, sur le grand marché de Gothembourg, tous les instrumens de chirurgie appartenant à l'hôpital norwégien, en faisant croire aux paysans et au bas-peuple que c'étaient autant d'instrumens de torture, destinés à extorquer aux Suédois la déclaration des endroits où ils auraient caché leur argent et autres objets précieux. L'auteur de notre ouvrage ne semble pas avoir connu cette anecdote, qui néanmoins est assez piquante.

Cependant, il est probable que tous les efforts de Gustave pour repousser l'invasion de l'armée norwégienne, seraient devenus infructueux, s'il n'avait pas eu le bonheur de trouver un homme qui, à lui seul, valut une armée. Cet homme était M. *Elliot*, envoyé

du roi d'Angleterre à la cour de Copenhague. Ce ministre devint le sauveur de la Suède. S'étant rendu à Gothembourg, il y fulmina des notes diplomatiques, qui menaçaient le Danemarck d'une guerre imminente avec l'Angleterre et la Prusse. De cette manière, il parvint, pour ainsi dire, à dicter, de sa voiture de voyage, l'armistice en vertu duquel le corps auxiliaire danois devait évacuer le territoire suédois.

Si nous avons été indulgens pour le stratagême de Gustave, dont nous venons de parler, il n'en sera pas de même d'un projet atroce, conçu en 1789, et dont le but était d'incendier, pendant l'armistice, les flottes danoise et russe réunies dans la rade de Copenhague. Heureusement, ce projet fut découvert, sans quoi la ville de Copenhague aurait couru le danger d'être détruite par l'explosion des vaisseaux de guerre.

M. Brown ne paraît pas avoir connu les détails de cet infernal complot. Un capitaine anglais, nommé *Obrien*, après avoir déchargé son bâtiment, l'avait vendu à un M. *Bentzelstjerna*, gentilhomme suédois, à condition de le convertir secrètement en brûlot, et d'y mettre une grande quantité de poudre et de matières inflammables. Au premier vent favorable qui surviendrait après le dégel, on devait mettre le feu au brûlot, et le faire dériver au milieu des deux flottes, qui se trouveraient ainsi exposées à une destruction inévitable. Les deux malfaiteurs furent arrêtés, et condamnés à la peine de mort. Le roi la commua en une prison perpétuelle; et, peu de tems après, le gouvernement lui-même fit ouvrir secrètement la prison, pour que les deux détenus pussent se retirer tranquillement, chacun dans sa patrie.

Il nous serait difficile d'indiquer au lecteur quels

sont les chapitres qui méritent le plus son attention; mais nous lui recommandons surtout, dans le troisième volume, le second chapitre, où l'on trouve le récit de la conjuration contre Gustave III, et de son assassinat; et le dernier chapitre, qui contient l'histoire de la déposition de Gustave IV. On y apprendra que c'est à tort qu'on accuse le Danemarck d'avoir contribué à faire perdre à la Suède la Finlande. Peut-être pourrait-on blâmer, sous un autre rapport, la rupture de la cour de Danemarck en 1808; mais d'abord, la conduite du roi de Suède envers cette dernière puissance, en 1807, lors de l'entreprise de l'Angleterre contre Copenhague et la flotte danoise, était bien autre chose qu'une déclaration de guerre franche et ouverte; ensuite, il est évident que, dans le cas même où la Suède aurait conservé la paix avec le Danemarck, elle eût néanmoins perdu la Finlande par la seule impéritie et les fautes de Gustave IV; il est même très probable que, sans la déposition de ce prince, elle aurait été rayée de la liste des États de l'Europe.

Terminons par quelques anecdotes concernant Gustave III, qui semblent avoir été inconnues à M. Brown, et qui cependant méritent d'être conservées, pour faire apprécier les talens et le caractère de ce malheureux roi. Lorsqu'au printems de 1788, Gustave fit un voyage à Copenhague, M. *le baron de la Houze* était envoyé du roi de France à la cour de Danemarck. Faisant un jour, au château, le tour du cercle, Gustave s'approcha de M. de la Houze : *Monsieur le baron*, lui dit-il, *vous êtes gascon, je crois.* — *Oui, Sire*, répondit-il, *du Midi.* — *On le voit bien*, répliqua le roi; *les Gascons ont toujours de l'esprit.* L'envoyé de France

faisait allusion au sobriquet de *Gascon du Nord*, qu'on avait donné à Gustave.

Puisque nous avons nommé le baron de la Houze, qu'il nous soit permis de placer ici une anecdote qui lui est tout-à-fait personnelle. Il arriva, en 1789, que, pendant une quinzaine de jours, il ne reçut aucune lettre ou dépêche quelconque, soit de son gouvernement, soit de ses amis particuliers en France. Très inquiet, et ne sachant à quoi attribuer un silence qui lui paraissait de mauvais augure, il se rend un matin à l'hôtel des postes, à Copenhague, pour prier le directeur de vouloir bien examiner par lui-même, dans ses bureaux, s'il n'y avait pas quelque négligence de la part des employés. Toutes les recherches furent inutiles; et le baron, au désespoir, allait monter dans son carrosse, lorsque le directeur des postes s'avise de lui dire : « Eh! monsieur le baron, puisque j'ai l'honneur de vous voir ici, veuillez bien me dire si vous ne connaissez pas un de vos compatriotes pour qui nous avons reçu un grand nombre de lettres et de paquets. » Le baron en ayant pris un, il y lut l'adresse : *Au citoyen Pierre Basquiat. — Eh! mon Dieu!* s'écria-t-il, *c'est bien moi.* Le fait est que, dans la fameuse nuit du 4 au 5 août 1789, l'Assemblée constituante ayant aboli tous les priviléges et titres féodaux, le ministre des affaires étrangères de France avait adressé à l'envoyé du roi, à Copenhague, toutes ses dépêches sous le nom patronimique de M. de la Houze.

Revenons à Gustave. Tout le monde connaît son goût et ses talens pour l'art dramatique. Lorsqu'en 1788, il médita l'invasion de la Russie, il fit venir un jour, dans son cabinet, un poëte célèbre, auteur d'une nouvelle tragédie, dont il voulut entendre la lecture.

Gustave était assis à son secrétaire, écrivant des lettres, sans cependant perdre une seule occasion de faire à l'auteur des observations fines et judicieuses. Ayant achevé et cacheté une lettre, il sonna. Un courrier du cabinet devait la porter à son adresse dans une province; c'était un ordre très secret à un régiment de se rendre en Finlande. Une seconde, une troisième, une quatrième lettre furent expédiées de la même manière; et, cependant, l'attention de Gustave ne paraissait nullement fatiguée. L'auteur de cet article tient ce fait de la bouche du poëte lui-même.

Le traducteur, M. Cohen, dit, dans sa préface, que, dans quelques endroits, il s'est permis de supprimer les réflexions de l'auteur original, et que, dans d'autres, il a ajouté des notes pour détruire l'impression que l'auteur a cherché à produire. N'ayant pas eu occasion de comparer la traduction avec l'original, nous ne pouvons pas juger du mérite des suppressions. Quant aux opinions de l'auteur, qu'il a voulu combattre, il nous semble que le traducteur n'a pas toujours été fort heureux. Sous tous les autres rapports, nous croyons lui avoir rendu justice.

L'ouvrage est orné de plusieurs portraits. Nous ne pouvons pas prononcer sur tous; mais, pour ceux des personnes que nous avons connues, nous pouvons assurer qu'ils n'ont pas le mérite de la ressemblance.

HEIBERG.

LITTÉRATURE.

Recherches sur les Langues tartares, ou ***Mémoires sur différens points de la grammaire et de la littérature des Mandchoux, des Mongols, des Ouigours et des Tibetains; par M.*** **Abel Remusat** (1).

Nous connaissions, spécialement par les travaux de notre honorable collaborateur M. Langlès, l'écriture, la grammaire, la lexicologie, la littérature des Mandchoux; mais nous n'avions absolument rien, ou du moins rien d'exact et d'un peu considérable, concernant la grammaire et la littérature des Mongols, des Kalmouks, des Ouigours ou Turcs orientaux, et des Tibetains. On peut dire que, relativement à ces quatre nations, situées au nord de l'Asie, M. Abel Remusat traite, dans ce grand et bel ouvrage, attendu depuis long-tems avec impatience, des sujets entièrement ignorés jusqu'ici dans l'Europe savante. Excepté les Mandchoux, nulle autre nation septentrionale de l'Asie n'a des monumens écrits.

Il est remarquable qu'en 1811, lorsque l'auteur a commencé ce long travail, il n'existait en France aucun secours pour l'étude des idiomes de ces quatre peuples, si ce n'est en langue chinoise. C'est dans les livres chinois que l'auteur a d'abord puisé des notions positives, à la place des vains systèmes publiés jusqu'à présent sur les antiquités de la haute Asie. Il a reçu depuis, spécialement de la Russie et de M. Klaproth, des secours nouveaux qui ont presque doublé les faits inconnus jusqu'ici dans notre occident, et consignés

(1) Paris, 1820. Tom. I; in-4° de 460 pag. — (Voy. Tom. V, pag. 577 de la Rev. Encycl.)

dans les *recherches* de notre auteur. Elles se divisent en deux parties :

La première, en sept chapitres, forme le 1er volume qui paraît maintenant, et consiste en dissertations sur des points généraux relatifs aux grammaires des peuples ci-dessus dénommés, aux étymologies de leurs langues, à leur histoire littéraire.

La seconde, en forme d'appendice, est sous presse : elle contiendra des vocabulaires, des grammaires mongole, kalmouke, ouigour, tibetaine, des textes originaux des langues ainsi nommées, avec les versions françaises ; enfin des éclaircissemeus utiles pour l'intelligence des doctrines et des faits recueillis dans la première partie.

Celle-ci est précédée d'un *discours préliminaire*, où l'auteur explique le but qu'il s'est proposé dans la composition de ce difficile et très étonnant ouvrage, le plan de son travail historique, grammatical et littéraire, les principes qu'il s'est faits à lui-même pour découvrir ou pour éclairer l'origine des nations du nord de l'Asie, d'après l'examen et la comparaison des idiômes désignés ci-dessus, et en rapprochant les faits nombreux que fournissent les annales chinoises bien expliquées, et qui s'accordent avec les traditions qu'on trouve dans les littératures même, et dans l'histoire des peuples tartares. Ces principes ont le mérite de la nouveauté ; ils sont exposés avec beaucoup de soin, et dignes d'un grand intérêt.

L'auteur a voulu vérifier les opinions contradictoires hasardées sur les antiquités de la Tartarie ; il a examiné particulièrement l'hypothèse de Bailly et de ses imitateurs, qui ont cru trouver, soit dans la Sibérie, soit dans le Tibet, la première origine des lumières et des erreurs disséminées parmi les hommes, et dans le culte lami, ou pratiqué par les Lamas, la source

de diverses institutions et cérémonies reçues dans l'Église romaine.

Les recherches qui forment ce volume sont divisées en sept chapitres. Le premier traite des Tartares en général, et de l'origine de leurs différens noms; le second, de l'alphabet syro-tartare; le troisième, de quelques écritures anciennement usitées chez les Tartares; le quatrième, de l'orthographe, de la grammaire et de l'étymologie, relativement aux langues tartares; le cinquième, de la langue mogole et de ses dialectes; le sixième, du turc oriental, communément appelé ouigour; le septième, de la langue tibetaine.

Nous donnerons ici le sommaire des recherches de l'auteur sur le Tibet, et l'abrégé de la conclusion générale de ce volume.

« Le Tibet, contrée montagneuse, froide, stérile, a été habité par des tribus sauvages, qui, par la férocité de leurs mœurs, leur ignorance, la simplicité de leur culte, la rudesse de leur idiôme, ont conservé longtems, et même conservent encore en partie les traces de leur état primitif. Des colonies venues du midi de la Chine à une haute antiquité, se sont mêlées aux naturels du pays. Vers l'époque de l'ère chrétienne, des religieux bouddhistes de l'Hindoustan ont porté leur culte et leur littérature dans quelques monastères qu'ils fondèrent en divers lieux de la Tartarie et du Tibet. Le bouddhisme ne devint généralement la religion des Tibetains, que vers le seizième siècle de cette même ère. A cette époque, il faut placer la fondation de Lassa. Les Lamas prirent alors dans le Tibet une autorité qui alla toujours croissant, jusqu'à la conquête des Mongols, et se changea enfin en domination absolue. La littérature bouddhique s'étendit dans le Tibet par la traduction de livres sanscrits; mais, la

langue tibetaine conserva toujours les formes agrestes familières aux premiers hommes qui en firent usage. Un idiôme barbare, une orthographe irrégulière, un système grammatical des plus imparfaits, une littérature d'emprunt, une religion sortie du brahmanisme, transplantée de l'Hindoustan au Tibet: voilà tout ce qu'on trouve dans ces montagnes sauvages, dont les habitans ne semblent pouvoir justifier, sous aucun rapport, la haute attente qu'en ont conçue des écrivains ingénieux, mais peu versés dans les antiquités de l'Asie orientale. Il faut surtout renoncer à placer dans le Tibet le berceau du genre humain, à en faire descendre les religions de l'Hindoustan, à y voir les plus proches héritiers d'un peuple primitif, et à y trouver des traditions antérieures à l'histoire, à y découvrir quelques monumens des siècles qui ont suivi le dernier cataclysme. Plus on étudiera les Tibetains, et plus on restera convaincu qu'ils sont comme les autres Tartares, qu'ils ont toujours été des pasteurs fort ignorans dont les bouddhistes hindous ont été, depuis quelques siècles seulement, les instituteurs en civilisation, en morale, en littérature, et qui n'ont fait jusqu'à présent que des progrès très médiocres. »

En résultat général, M. Remusat présente les points suivans, qui avaient été avancés sans examen, et quelquefois mis en doute sans de justes motifs.

« Dans l'état actuel, les langues de la Tartarie sont au nombre de quatre principales, le manchoux, le mongole, l'ouigour et le tibetain. Il y a quelques dialectes. Les mots de ces quatre langues, particulièrement ceux qui désignent des objets de première nécessité, et qui constituent le fond des idiômes, sont radicalement différens, et ne se rapprochent d'aucune autre langue connue.

» Les ressemblances qu'on observe entre ces quatre langues, portent presque en entier sur des mots qui expriment des objets d'arts, ou des titres de dignité, ou des idées philosophiqnes et théologiques ; elles n'attestent que les effets d'un mélange produit par le commerce, la guerre, l'influence religieuse et politique. Les différentes écritures, qui ont servi à peindre ces langues, ont toutes été apportées du dehors, par suite de circonstances dont l'histoire a conservé le souvenir. Les adoptions d'écriture les plus anciennes ne remontent pas au-delà de l'ère chrétienne. » Les formes grammaticales sont en petit nombre et peu compliquées. Les rapports des noms s'y marquent par des post-positions sans contraction. Généralement, les verbes n'ont point de conjugaison. Les tems même les plus usités sont impersonnels, et la construction est rigoureusement inverse. » Toute la littérature des Tartares se compose d'emprunts faits assez récemment aux nations voisines, aux Chinois, aux Indoux, aux Occidentaux. Leurs livres sont des traductions, des abrégés, tout au plus, de ceux des peuples agricoles policés qui habitent les contrées méridionales. Ce que nous disons ici de la littérature, doit s'appliquer à toutes les branches des connaissances humaines, particulièrement aux idées religieuses et philosophiques.

» Ces assertions reposent maintenant sur des bases inébranlables. Aucun ouvrage historique, aucun monument, aucune tradition des Tartares ou des peuples qui les ont le mieux connus, ne permettent de faire remonter leur demi-civilisation actuelle plus loin que le deuxième siècle avant notre ère.

» A cette époque, des missionnaires hindous, établis dans les parties méridionales de la Tartarie, à Khasgar, à Khotan, à Kerkyang, commencèrent à y ré-

pandre les premières notions des sciences et des arts, l'écriture indienne, la religion de bouddha. Les Tibetains et les nomades du Nord n'ont connu tous ces objets que beaucoup plus tard.

» L'opinion qui placerait en Tartarie le berceau du genre humain avec le peuple primitif, ou ses descendans immédiats, ou la patrie des inventeurs des sciences, de l'astronomie, des alphabets de l'Asie, ou même l'origine des doctrines de l'Hindoustan, celle de Bouddha, celle des Hindous eux-mêmes, ou des Chinois; cette opinion ne repose sur aucun fait positif, et se trouve entièrement inconciliable avec les observations philologiques et les traditions historiques de toute l'Asie, à commencer par les Tartares eux-mêmes.

» Le chamanisme n'a pris naissance, ni dans la Tartarie, ni, selon l'opinion de M. Remusat, dans la Bactriane. Les Samanéens qu'on trouve d'abord dans l'Inde, ont pénétré assez tard dans la Tartarie. Ils y ont toujours été étrangers; ils n'en ont jamais complètement converti les habitans. Beaucoup de ceux-ci sont restés attachés à leur culte primitif, l'adoration du ciel visible et des esprits, avec différentes pratiques superstitieuses. Enfin, ni les religions qui ont eu cours dans la Tartarie, ni les écritures de cette immense contrée n'ont pris naissance dans le Nord. Le samanéisme ou bouddhisme primitif, la philosophie de Confucius, le magisme, le manichéisme, le nestorianisme, le musulmanisme, le lamisme enfin, ou le bouddhisme réformé, y ont été introduits à peu près dans l'ordre où l'on vient de les nommer, et cet ordre mérite de fixer l'attention; car, si c'est pour nous une question historique de pure curiosité que de savoir si Bouddha est né dans l'Hindoustan ou dans le Tibet, ou si l'alphabet denavagarí a été inventé sur les bords du Gange,

ou dans les montagnes d'Altaï, c'en est une très importante de déterminer à qui appartient la priorité dans les traits de ressemblance incontestable entre la discipline et la hiérarchie des Lamas, et celle de l'Église romaine.

» Ainsi, tout ce qui, chez les Tartares, est au-dessus des premières notions qui distinguent l'homme de la brute, leur est venu, à des époques connues, de leur communication avec des nations plus instruites. Quatre ou cinq familles se sont répandues et multipliées sur d'immenses espaces. Les hommes qui en sont sortis ont fait quelques efforts pour s'éclairer; ils ont cultivé quelques sciences; mais, ils n'en ont inventé aucune. Ils n'ont été ni tout-à-fait aussi grossiers que le supposait Voltaire, ni, à beaucoup près, aussi savans que l'imaginaient Buffon et Bailly. Nous sommes donc obligés d'en revenir, au sujet de ces nations, à ce qu'en ont donné les premiers auteurs qui en ont parlé, les voyageurs du moyen âge, les écrivains orientaux, les missionnaires en Chine, Bergeron, De Guignes, Deshauterais, Mosheim, Lequen, les deux Muller, Bayer et tant d'autres. Ces conclusions sont loin d'être aussi brillantes que les systèmes par lesquels on a voulu suppléer à la connaissance précise des faits, tant qu'on a cru impossible de l'acquérir; mais, il n'est pas inutile de les reproduire, puisqu'elles ont été plusieurs fois contestées par des écrivains systématiques. On avait trop compté sur le défaut de monumens, sur le vague et l'obscurité des traditions. L'antiquité de la Haute-Asie était la région des hypothèses. On en connaîtra la futilité, et l'on s'instruira suffisamment sur la Tartarie, quand on voudra chercher le vrai sur la Haute-Asie, dans ses langues, sa littérature, ses propres traditions, et surtout dans les écrivains chinois qui nous les ont conservées. »

LANJUINAIS.

La Jérusalem délivrée, *traduite en vers français par M.* P. L. M. Baour-Lormian (1).

Peut-être semblera-t-il superflu de parler encore, et si tard, de cette traduction dont on a même trop parlé jusqu'à présent; mais n'était-il pas nécessaire, ou du moins très utile, de laisser déborder ce torrent de censures et d'éloges dont elle a été l'objet, pour recueillir ensuite, dans le calme et le silence, le résultat des impressions qu'ils ont produites? J'aurais craint d'être entraîné, malgré moi : je me tus alors; j'ai tâché de profiter des critiques et des analyses; je donne enfin mon opinion, ou plutôt le résultat des opinions des commentateurs; ce qui convient peut-être encore mieux à l'esprit de ce recueil.

L'ouvrage dont je vais m'occuper, est précédé d'une Notice *sur la Vie et les ouvrages de Torquato Tasso*, et accompagné de longues *Notes* placées à la fin de chacun des chants de la *Jérusalem délivrée*.

L'auteur de la Notice est M. J. A. Buchon, jeune littérateur avantageusement connu par divers écrits, et plus encore par l'amour des lettres et par son attachement à son pays. Les Italiens possèdent jusqu'à présent deux longues *Vies* du Tasse, écrites l'une par J.-B. Manso, chevalier napolitain et grand ami du poëte, l'autre par l'abbé Serassi, biographe très recommandable. Le premier avait recueilli tout ce qu'il avait entendu raconter du Tasse lui-même et de ses contemporains, tenant toujours pour certain ce qui

(1) Paris, 1819. 3 vol. in-8°. Delaunay, lib., Palais-Royal. Prix, 18 fr., et 21 fr., franc de port.

était le plus avantageux à la mémoire de son ami. L'abbé Serassi, biographe plus impartial et même sévère, a tâché, après deux siècles, de tout vérifier sur des monumens d'une grande authenticité, qu'on n'avait pas encore consultés. C'est dans ces deux sources qu'ont puisé tous les écrivains postérieurs, et il ne leur restait, ce me semble, que d'abréger, plus ou moins, ce que le Manso et l'abbé Serassi avaient déjà dit.

Cependant, des biographes étrangers ont voulu enrichir leurs nations d'une Vie du Tasse, qui eût quelque chose de particulier et d'original. John Black en a donné une aux Anglais, en 1810. La France avait aussi la sienne, publiée par M. Suard, en 1803, avec la traduction en prose de la *Jérusalem délivrée*, par M. Lebrun. Mais cette Vie, comme tant d'autres, n'était qu'une simple copie mieux rédigée de la trop longue vie écrite par l'abbé Serassi. Il était réservé à M. Ginguené de nous donner, en 1812 (1), des recherches et des conjectures plus ingénieuses, sur ce que les vicissitudes et les œuvres du Tasse nous présentent de plus intéressant ou de plus curieux. Cet estimable auteur, avec plus de jugement que le Manso, et moins de prolixité que Serassi, a su porter dans son travail cet intérêt qui manque souvent à l'un et à l'autre, et qui inspire à la fois l'admiration, l'amour et la pitié pour ce poëte aussi singulier qu'infortuné.

Après cela, on pouvait regarder comme superflu de traiter encore le même sujet; mais M. Buchon s'est plu à le remanier; et, quoique sa *Notice* ne renferme pas de nouveaux faits sur la vie du Tasse, elle prouve toutefois l'érudition variée du jeune écrivain. D'ailleurs, qui

(1) Voy. *Histoire littéraire d'Italie*; part. II, ch. XIV.

ne voudrait pas lui savoir gré de nous entretenir d'un aussi grand génie? les Italiens même viennent d'accueillir dernièrement une troisième Vie de ce poëte, par M. Gio Zuccala (1); et quoique souvent on y rencontre des réflexions communes, quelquefois un style un peu recherché, enfin, les mêmes incidens, sans qu'ils aient donné lieu à de nouvelles remarques; l'intérêt qu'inspire le Tasse, supplée seul aux imperfections du biographe.

On a trouvé les *Notes* de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, plus longues encore que la *Notice* de sa Vie; ce qui prouve les connaissances du commentateur et l'instruction des critiques. Nous devons ces *Notes* à M. Aug. Trognon, professeur d'histoire au collége de Louis-le-Grand. On a remarqué que tout ce qu'il dit de la *Jérusalem délivrée*, l'avait déjà été par les Italiens et les étrangers, et surtout par M. Ginguené; mais on ne peut lui refuser le mérite de nous faire apprécier le talent comparatif du Tasse et de son traducteur, et même la supériorité de la *Jérusalem délivrée* sur la *Jérusalem conquise*, du même poëte. Ne pouvant suivre ce savant commentateur dans les détails, je me borne à faire quelques observations sur le Tasse qui, depuis quelque tems, a été le sujet de tant d'éloges et de tant de critiques.

Je commence par rendre hommage à la vérité : je n'aurais pas cru que le goût de la littérature italienne fût aussi pur et aussi répandu qu'il l'est chez les Français. On en parle, à Paris, avec autant de justesse et d'intérêt, que parmi les Italiens les plus versés dans leur propre littérature. C'est ici que j'ai vu des profes-

(1) *Della vita di Torquato Tasso, libri due del professore Giovanni Zuccala.* Milan, 1819.

seurs mêler leurs larmes à celles de leurs auditeurs, en exposant les tableaux les plus intéressans de Pétrarque et du Dante; c'est ici qu'on parle de l'Arioste et du Tasse, en les plaçant au niveau des anciens, et en reconnaissant qu'ils élèvent les Italiens au-dessus des modernes (1). Souvent il m'a semblé que j'obtenais moi-même plus d'indulgence et d'hospitalité, parce que j'appartiens à une terre classique qui s'honore de tant de beaux génies, et qui mériterait un bonheur égal à sa gloire.

Il faut avouer cependant que, depuis les PP. Bouhours et Rapin, il existe encore quelques-uns de leurs partisans, qui parlent du Tasse et des Italiens, comme par une espèce de tradition littéraire. A les entendre, on ne trouve dans leurs chefs-d'œuvre, que du clinquant et des *cliquetis* de mots. Il est vrai qu'on en aperçoit quelques traces dans des écrivains des seizième et quinzième siècles, et même dans Pétrarque et le Dante; mais ce n'est pas assez pour caractériser des siècles et des écrivains dont les productions, considérées dans leur ensemble, prouvent évidemment le contraire.

Ces défauts de style ont reparu plus ou moins fréquemment dans tous les siècles et dans toutes les nations civilisées. Malheureusement, ils devinrent dominans au dix-septième siècle, dans presque toute l'Europe; et si Marini eut le malheur et la gloire de donner son nom à ces bizarreries et à l'école qui se plut à les imiter, on pourrait dire que, loin de les avoir inventées, il eut seulement plus de talent et d'originalité, pour briller parmi ceux qui l'avaient devancé dans la même carrière. Sans rappeler Gongora, Lopes de Vega et

(1) Voy., après Voltaire et Ginguené, Mrs Lemercier, Chateaubriand, etc.

d'autres poëtes espagnols; Guillaume de Barras, mort en 1590, lorsque Marini n'avait que vingt ans, avait déjà outré le *clinquant* du Tasse, et il eut la gloire de n'être pas surpassé par Marini lui-même (1). D'ailleurs, à l'époque même où ce dernier exerçait le plus grand empire sur le Parnasse italien, il n'y manqua jamais d'écrivains plus ou moins distingués, qui, méprisant à la fois la stérilité des Pétrarquistes et la licence des Marinistes, frayèrent de nouvelles routes pour le siècle suivant. Tels furent, sans doute, Chiabrera, Redi, Filicaja, Zappi, Manfredi, Gravina, et tant d'autres. Mais, revenons au Tasse à qui cet article est principalement consacré.

Le *clinquant*, que, depuis Boileau, on lui a si souvent reproché, avait été, un siècle auparavant, aperçu en Italie, et reproché au Tasse lui-même, de son vivant, par le florentin Leonardo Salviati. Mais ce fut par l'autorité de Boileau que ce clinquant devint, dans la suite, un mot de ralliement pour les ennemis du Tasse. Nombre de censeurs le répètent sans cesse, le généralisent, l'appliquent à tort et à travers. A les en croire, il n'y a pas un seul vers dans la *Jérusalem*, qui n'en soit brillanté. Voltaire s'était contenté de dire qu'il n'en trouvait qu'environ deux cents (2). John Blair, ou plus équitable, ou plus indulgent, en avait borné le nombre à trente ou quarante (3). Mais on est allé jusqu'à dire qu'on pourrait imputer à ce poëme mille, et même deux mille de ces vers, sans être accusé d'envie; ce que n'avaient jamais osé prétendre même les con-

(1) Voy. *Tiraboschi*, *Stor. della Litteratura*, lib. XIV.

(2) *Essai sur la Poésie épique*.

(3) *Leçons de Belles-Lettres*, *par* Blair, tome III, lec. VIII.

tempteurs du Tasse. N'est-ce pas faire du Tasse un Marini, un Achillini, ce qu'il n'a jamais été? Ne croirait-on pas entendre encore quelques-uns des partisans de la petite cour de Ferrare et de la naissante Académie de la Crusca, employés pour rabaisser un homme que la nature et l'art avaient tant élevé au-dessus d'eux? Mais ce ui étonne quelquefois, c'est que ceux qui en admirent les éminentes qualités, en exagèrent les imperfections à tel point, qu'on ne saurait concilier leurs critiques avec leurs éloges. M. Ginguené lui-même, qui place la *Jérusalem* du Tasse après les poëmes de Virgile et d'Homère (1), semble s'en laisser imposer par l'autorité d'un grand écrivain, qui se laissa entraîner par ces académiciens de Florence, que M. Ginguené venait de mépriser.

C'est de Galilée que je parle : jeune encore et fort prévenu pour l'Arioste, il se déclara contre le Tasse et composa un écrit qui, publié seulement en 1793, nous a donné plutôt une preuve de sa jeunesse que de son équité (2). Quand même ses maximes seraient vraies, leur application en est ordinairement exagérée, et les conséquences qu'il en tire, sont plus générales que leurs principes. Tel est, ce me semble, le caractère de ses *Considérations*: faudrait-il l'en croire, parce qu'il est, depuis, devenu très célèbre dans les sciences exactes, dont les principes ne sont pas toujours ceux de la littérature et du goût? Mais ce n'est pas ici le lieu de prouver ce que je ne fais qu'indiquer; je me contente d'opposer à Galilée, Galilée lui-même. On vient de connaître sa véritable manière de penser sur la *Jérusalem* du Tasse; et certes

(1) *Hist. littér. d'Ital.*, tom. V, pag. 462.

(2) *Considerazioni al Tasso di Galileo Galilei*, etc. Venise, 1793; in-12.

elle n'est pas celle qu'il avait d'abord énoncée. A l'exemple de Salviati, et, plus encore, de l'Académie de la Crusca, qui ont rétracté leurs premiers jugemens, Galilée aussi, dans un âge plus mûr, rédigea un Mémoire sur le même sujet, qu'il avait auparavant traité un peu trop légèrement, et l'on a jugé ce second écrit bien plus digne de son expérience et de sa sagesse. Nous en devons la connaissance à l'un des plus savans Italiens, le chevalier J.-B. Venturi, qui, en le publiant, a pensé ne pouvoir mieux servir la réputation de son auteur favori (1).

L'autorité exercée par Galilée sur M. Ginguené, ne pourrait-elle l'être encore, par ce savant si recommandable, sur tant d'autres écrivains qui répètent et même exagèrent ses jugemens? C'est pour cela que je me permets quelques considérations sur trois objets qui me semblent avoir été le plus généralement relevés par les censeurs de la *Jérusalem délivrée*; savoir: l'originalité du poëte, l'emploi qu'il fait de la magie, et son style.

I. Quant à l'originalité, on ne peut nier que le Tasse n'ait imité Virgile, comme Virgile avait imité Homère, et Homère ses devanciers. Si l'Iliade n'est pas, comme le pensait J.-B. Vico, un recueil de ces poésies nationales qu'on chantait dans les villes de la Grèce, et que Lycurgue, peut-être, recueillit et mit le premier en ordre; on ne peut se persuader qu'Homère ne les ait pas du moins imitées. Cesse-t-il pourtant d'être original? Ainsi, Virgile est toujours le second des poëtes épiques, malgré les remarques de Macrobe sur l'Enéide. Ainsi, le Tasse lui-même ne cessera pas

(1) Voy. *Memorie e Lettere inedite finora, o disperse di Galileo Galilei, ordinate e illustrate con annotazioni dal cavaliere G. B. Venturi.* Part. I. Modène, 1818; in-4°. Fig.

d'être encore le troisième, malgré le prétendu nombre de passages empruntés d'Homère, de Virgile et d'autres. On pourrait cependant démontrer l'originalité de ses conceptions, surtout pour ce qui regarde le sujet et l'ensemble de son poëme, le caractère de ses personnages, leur développement, leurs contrastes, les tableaux et les accidens qu'il en fait résulter; mais je me borne à ce qui a paru plus particulièrement digne de censure.

Il y a des pensées, des images, et même des expressions si heureusement employées par les classiques anciens, qu'on aime souvent à les répéter avec de légères modifications, ou même sans y en faire aucune. C'est une sorte de respect pour l'autorité des anciens, ou même, si l'on veut, une sorte de bizarrerie que les plus grands écrivains de tous les tems se sont permise. On n'exige dans l'imitation de ces traits, que de les voir employés sans effort, et comme s'il étaient dictés par la circonstance. Ainsi, on admire toujours dans le Tasse la réponse que fait Godefroi à Altamore :

Guerreggio in Asia e non vi cambio o merco (1).

Quoiqu'Alexandre, chez Quinte-Curce (2), et Pyrrhus, chez Ennius, l'eussent jadis employée. De même, on admire toujours cette belle strophe : *Giace l'alta Cartago*, etc., quoiqu'on sache que la même considération avait été présentée par Sulpitius à Cicéron, en rappelant les ruines de quelques villes de la Grèce, et mieux encore par Sannazar (3), en parlant de Carthage elle-même. Si le P. Bouhours a pu, sur de tels pas-

(1) C. XX, st. 142.
(2) Hist. d'Alexandre, l. IV.
(3) *De Partu Virginis*, lib. II.

sages, accuser le Tasse de plagiat et de larcin, on devrait laisser aux jésuites leur critique, ainsi que leur morale.

Quelquefois, des sujets tout différens dans le fond, offrent néanmoins des circonstances et des accidens plus ou moins analogues, qu'on ne pourrait éviter de retracer, sans violer les règles de la vraisemblance et de la probabilité. Il serait donc injuste d'accuser de plagiat un poëte épique, parce qu'en décrivant des batailles, des duels, des métamorphoses, et d'autres circonstances pareilles, il reproduirait quelquefois les mêmes scènes et les mêmes tableaux, qu'on ne pourrait supprimer, sans gêner le cours ordinaire de la nature. On ferait, je pense, le même tort au Tasse, en le déclarant imitateur servile de Virgile, parce que l'ange Gabriel ressemble à Mercure; que Godefroi est blessé et guéri comme Énée; que le bouclier de Renaud est à peu près calqué sur ceux d'Énée et d'Achille; et que les mêmes objets ont quelquefois donné lieu à des comparaisons semblables. C'est la spontanéité du poëte, c'est l'à-propos du trait qui nous fait oublier les auteurs à qui, peut-être, il l'avait emprunté.

Mais traçons mieux encore le caractère de l'imitation du Tasse dans ces deux épisodes les plus remarquables, de Soliman, introduit par Ismen à Jérusalem, et de la mort de Clorinde. Soliman monte sur le char d'Ismen; entourés d'un nuage qui les rend invisibles, ils pénètrent dans Jérusalem et jusque dans la cour d'Aladin. Voilà, s'écriera tout de suite un pédant, voilà Énée et Achate qui pénètrent de la même manière jusqu'au sein de Carthage! Mais quelle différence ressortira entre l'un et l'autre événement, si l'on

apprécie tous les accidens qui accompagnent et suivent la marche de Soliman? Quel spectacle, lorsqu'il traverse et contemple les débris de son camp! quelle surprise, lorsqu'il se présente devant Aladin, au milieu de son conseil, au moment même où l'on exagérait sa ruine et sa fuite! Quoi de plus passionné, de plus éminemment dramatique?

On ne peut nier que le Tasse n'ait conçu, d'après l'épisode de Nisus et d'Euryale, l'entreprise de Clorinde et d'Argant qui vont réduire en cendres la machine de guerre des Chrétiens. Il est vrai que ces deux personnages n'inspirent pas d'abord le même intérêt que les deux jeunes Troyens; mais de combien les uns ne deviennent-ils pas supérieurs aux autres dans la suite? L'objet de l'entreprise est bien plus important dans Clorinde et Argant, que dans Nisus et Euryale qui ne se chargent que de porter à Énée les nouvelles de la triste position des Troyens. Euryale, après avoir tué plusieurs ennemis, se livre au pillage; c'est ce qui occasionne sa perte et celle de son ami. Clorinde, contrainte de repousser l'ennemi, se trouve engagée avec Tancrède, son amant, qui la blesse mortellement sans la reconnaître. Tout finit avec la mort de Nisus et d'Euryale; mais, quel effet ne produisent pas la reconnaissance et la mort de Clorinde, qui se lient avec tout ce qui les précède et les suit, et qui constituent le merveilleux de cet épisode? Opposons les larmes que cette belle scène chrétienne nous fait toujours verser, aux critiques amères qui cherchent en vain à les arrêter.

Il me semble aussi que le Tasse a négligé ici l'intérêt qu'inspire Nisus s'offrant à la mort pour sauver la vie de son ami: mais cette circonstance avait suggéré

au poëte italien l'épisode d'Olinde et de Sophronie, qui, malgré ses imperfections, ne laisse pas d'intéresser, par l'originalité du tableau, même les juges les plus sévères qui le condamnent. D'après ces exemples et tant d'autres que je pourrais encore examiner, il est évident que le Tasse est un poëte original, alors même qu'il ne paraît qu'imiter.

II. La magie, qui est le ressort principal du merveilleux de la *Jérusalem délivrée*, a été souvent regardée comme n'étant nullement convenable à la nature de l'épopée. Je n'oppose pas ce que les romantiques ont dit là-dessus; et, ce qu'ils ont dit, n'est pas toujours déraisonnable, comme le prétendent certains classiques. Je dis seulement que ces démons, ces magiciens, ces métamorphoses, ces jardins, ces forêts, contre lesquels on a tant déclamé, ne s'accordent guère, il est vrai, avec la philosophie; mais, malheur au poëte qui ne sait être que philosophe dans la poésie! Dans un poëme chrétien, il devait suffire que la poésie se trouvât d'accord avec la théologie; et celle-ci a, malheureusement, nourri, plus qu'elle ne le devait, la propension à ces bisarres croyances.

Quand même l'Église et la législation ne les eussent pas accréditées par tant d'exorcismes et de lois criminelles, au préjudice de la crédulité et de l'innocence des peuples, on aurait pu les employer impunément, pourvu que ces peuples les eussent regardées comme autant de vérités. Mais ce n'était pas le peuple seulement qui les professait: le Tasse, lui-même, était tellement convaincu de la réalité et de l'influence de ces êtres surnaturels, qu'il se croyait tantôt persécuté par des esprits méchans, et tantôt éclairé, comme Socrate, par un esprit d'un caractère tout différent. D'ail-

leurs, ces censeurs du Tasse, qui admirent, en même tems, Homère et Virgile, pourquoi se montrent-ils si sévères contre les démons et les magiciens du premier, pendant qu'ils ont tant d'indulgence pour les dieux et les prêtres des deux autres? Les querelles et les guerres des dieux homériques ne semblent-elles pas tellement ridicules, qu'on a été quelquefois tenté de prendre l'Iliade pour un poëme burlesque ou comique, tel que la *Secchia rapita* du Tassoni, le *Lutrin* de Boileau, le *Scherno degli Dei* de Bracciolini, etc.? Cependant, si on a permis à Homère et à Virgile d'employer la réaction des Titans, et même de quelques dieux plus puissans, contre Jupiter et ses adhérens, pourquoi ne serait-il pas permis au Tasse d'employer aussi des magiciens et des démons contre des anges, et contre l'Éternel lui-même?

Dira-t-on que le Tasse s'est laissé aller trop loin? Mais peut-être n'a-t-il pas été plus loin qu'Homère et Virgile. En effet, si Énée, guidé par la Sybille, pénètre dans les régions souterraines, pourquoi les deux chevaliers qui cherchent Renaud, ne pourraient-ils pas faire de même? Si Virgile et Homère ont embelli leurs poëmes des métamorphoses des amans de Circé, pourquoi serait-il indécent, dans le Tasse, d'avoir transformé en poissons les amans d'Armide? Les métamorphoses de Polydore en myrte sanglant, des galères troyennes en nymphes, de la sœur de Turnus sous la forme fantastique d'Énée, n'ont-elles pas été mises en œuvre par Virgile, beaucoup plus sobre qu'Homère dans l'emploi de ces moyens? Lucain lui-même, quoique sans contredit plus philosophe que poëte, n'a-t-il pas eu recours à des ressorts pareils? et toutes ces bizarreries ne sont-elles pas, au fond, presque les mêmes que celles dont le Tasse a paré les jardins d'Ar-

mide et la forêt enchantée par Ismen? Toute la différence qu'on y trouve, se réduit à celle des siècles et des opinions qui les caractérisent; mais c'est toujours le même extraordinaire, produit sous des formes différentes, suivant la mode des tems.

Je conviens cependant que, dans l'emploi de ces ressorts, on peut pécher par excès. Sans doute, ce qui avait été permis à l'Arioste et à tant d'autres poëtes romanesques, ne l'était pas au poëte épique; et le Tasse avait connu et respecté les bornes de ses priviléges. Quand même ses conceptions dans ce genre ne seraient pas également nobles, grandes, imposantes par elles-mêmes; quand même il s'oublierait quelquefois, comme il le fait, dit-on, en donnant à Satan et à sa suite des formes un peu trop hideuses et trop vulgaires (quoique justifiées par la moderne mythologie, et plus encore, par l'exemple de Virgile, qui nous avait présenté les harpies, les cyclopes, Cacus, etc., sous des formes pareilles); le style et le coloris ajoutent au sujet la noblesse qu'il n'avait pas. Au moyen de l'élocution et de l'harmonie des vers, heureusement combinées, des êtres quelquefois très vulgaires prennent, sous la baguette magique du Tasse, une toute autre nature; il leur donne tant de réalité et d'intérêt, qu'il vous force de les regarder comme extraordinaires et supérieurs. C'est un nouveau genre d'enchantement, qui est tout du poëte; c'est de la véritable poésie! Mais pour bien apprécier ce phénomène, il faut connaître parfaitement la langue originale du poëte; et ce n'est pas la connaître suffisamment, que d'en comprendre le sens purement grammatical, comme nous allons le prouver.

III. Le style du Tasse a subi encore plus de critiques,

et quelquefois non sans raison. Il n'y a pas de doute que ce poëte ne se soit laissé entraîner parfois à des pensées subtiles et ambiguës, à des locutions un peu trop hardies et trop métaphoriques; mais, il est également faux que son style ne présente partout que ce genre de clinquans et de *cliquetis* de mots dont on l'a si souvent accusé. Malheureusement, il crut nécessaire de payer à son siècle quelque tribut, quoiqu'il n'approuvât pas ses prétentions. Mais, quel poëte n'a pas fait de tels sacrifices? Respectons donc ceux qui, en ayant fait le moins possible pour leurs contemporains, ont eu assez de mérite pour se faire admirer par la postérité. Tels sont, sans doute, chez les anciens, Homère et Virgile, et, parmi les modernes, le Tasse, etc.

Mais, ce qu'il faut observer encore davantage, c'est que souvent on confond avec ces manières vicieuses du Tasse celles qui ne le sont point, et que, plus souvent encore, on lui fait un crime de ce qui est une propriété du génie de sa langue. Si la perfection du style résulte à la fois de la forme de la pensée et de l'expression; si la pensée est sous la juridiction de la logique ou de la raison, qui ne compose jamais avec les différences des tems et des lieux; l'expression plus souple et plus docile se prête ordinairement aux vicissitudes et même aux caprices des siècles et des nations, qu'il faut souvent respecter. Qu'on réprouve donc, sans exception, tout ce qui est faux, bizarre, déraisonnable dans la manière de penser; mais qu'on ne juge pas avec la même rigueur tout ce qui regarde la manière de s'exprimer.

Je borne mes observations à la métaphore; car, c'est l'excès ou l'abus de cette figure qui rend le style ordinairement exagéré, ampoulé, faux. Il n'est pas douteux que les modernes ne soient portés plus que les

anciens pour le langage métaphorique, et que, parmi les modernes, les Arabes et les Espagnols ne le soient plus encore que les Italiens, et ceux-ci plus que beaucoup d'autres. Mais, il serait absurde de dire que ce qui est métaphorique, ou l'est à un tel point chez les uns, le soit de même chez les autres. Les différens degrés de sensibilité, dépendant du climat, de la position locale, de l'état de la civilisation, de l'esprit de la religion, du gouvernement, etc., doivent nécessairement influer sur la nature et le génie de la langue. Par conséquent, chaque nation, lors même qu'elle raisonne d'après les mêmes principes que les autres, exprimera à sa manière la même vérité. Voudrait-on que le ciel que contemplent les Italiens, l'air qu'ils respirent, les collines qui les entourent, enfin la nature qui les anime, fussent les mêmes que ceux des autres peuples? Voudrait-on que les étoiles, que l'herbe même ne *rient* pas en Italie, parce qu'elles ne *rient* pas ailleurs? On prétendra donc aussi que le peintre italien ne donne pas une couleur d'un azur foncé au ciel de son pays, parce qu'on ne remarque pas le même azur dans le ciel d'autres contrées?

Il y a encore un autre principe qui agit avec non moins de force que la nature; c'est le caprice, c'est le hasard. Des manières, des locutions, des mots qui ne doivent leur origine qu'à ces élémens, d'étranges et d'impropres qu'ils étaient d'abord, devinrent, par l'habitude et la suite des tems, plus ou moins familiers et communs. Ce phénomène philologique n'est pas si rare qu'on le pense, dans la marche et l'histoire des langues. C'est là qu'on voit souvent ce qui était d'abord hardi, rude, étrange, devenir peu à peu docile, souple, ordinaire. Or, comme la même locution, le même mot,

ne subissent pas les mêmes vicissitudes, ni le même sort dans deux langues diverses, il arrive souvent que ce qui est ou paraît impropre et absurde dans l'une, ne l'est pas toujours dans l'autre, et *vice versâ*. Si l'on avait fait cette remarque, on n'aurait pas condamné tant de locutions dans le style du Tasse, par la singulière raison qu'elles sont condamnables chez les Français. De combien de locutions étrangères les Italiens ne pourraient-ils pas juger de même? Peut-être le font-ils aussi; mais alors, ils seraient aussi injustes et déraisonnables que les étrangers qui les imitent.

On a trouvé incohérent que l'archange, menaçant les démons, eût donné à la volonté de Dieu et à l'ordre universel qui en est l'effet, le nom stoïcien de *fato*. *A che pugnar col fato?* etc. (1) S'il était permis, aujourd'hui, de faire parade d'érudition théologique, je pourrais appeler au secours du Tasse, Boëce et saint Augustin, qui ont employé le même mot avec la même signification; mais, je me contenterai de citer le père de la langue et de la poésie italiennes, qui a dit dans l'*Enfer*:

Che giova nelle fata dar di cozzo;

Et dans le *Paradis*:

L'alto fato di Dio sarebbe rotto.

M. Ginguené, qui s'était si long-tems et si bien occupé de la littérature italienne, ne put pardonner au Tasse cette expression employée par Armide, et si tendre pour les Italiens: *idolo mio crudele* (2). Ainsi que le mot *fato*, le mot *idolo*, surtout depuis Métastase, est devenu commun aux Italiens, qui indiquent

(1) C. IX, st. LXIV.
(2) C. XVI, st. XLVII.

par-là l'objet de leurs amours et de leur culte érotique, et non, comme les Latins, l'image ou l'apparence de tout objet; ce que les écrivains ecclésiastiques bornèrent ensuite aux statues des dieux payens. Si l'on avait appliqué la même observation au mot *scudo*, auquel la langue italienne donne la signification la plus étendue de tout genre de défense, on ne se serait pas tant recrié contre ce vers si passionné d'Armide :

Sarò qual più vorrai, scudiero, o scudo.

Ce dernier vers nous rappelle un autre genre de critiques, faites contre ces jeux de mots que les Italiens désignent sous le nom très connu de *bisticci*. On ne peut nier que ces formes ne soient trop fréquentes dans la *Jérusalem délivrée;* mais, il ne faut pas non plus les multiplier, ni les juger toutes également vicieuses, parce qu'apparemment elles se ressemblent.

Souvent ces formes sont très propres et très caractéristiques suivant ce qu'on veut et doit exprimer; elles ajoutent même à l'énergie de l'expression et à la précision du style. Si la réalité de l'idée ou de l'objet le comporte ou l'exige, on ne pourra condamner ces locutions énergiques et vraies, parce qu'on y rencontre des *cliquetis* de mots. Les Grecs et les Latins s'en servirent avec avantage; et pourquoi les Italiens ne pourraient-ils pas s'en servir également, lorsque leur langue, si riche et si noble, se prête à ce genre d'expression? On est ordinairement alarmé aux vers du Tasse :

Lo schermidor vinto è di schermo.
Che la tua schermitrice abbia schernito.
L'imitatrice sua scherzando imiti.
Non lascia indietro il predator la preda, etc.

Malgré la crainte et l'autorité des juges qui condamnent

ces vers, je les crois innocens et même dignes de quelque estime, parce que l'idée, dans le fond, est juste et véritable, et que, si l'on voulait éviter la rencontre des mots ressemblans, il faudrait y substituer des circonlocutions qui affaibliraient le style, ou des locutions synonymes qui ne rendraient pas toute la propriété de l'idée.

On peut, on doit raisonner de même sur les antithèses. C'est, au contraire, à ce principe de contraste, qu'on est redevable de la plupart des beautés de la nature et de l'art; et le Tasse est peut-être celui des poëtes modernes qui en a le plus et le mieux profité. On trouve cet artifice merveilleux dans les caractères de ses héros, dans la succession des épisodes et des tableaux dont son poëme est parsemé. Le même artifice se fait remarquer dans les détails comme dans le style, qui fait le charme des lecteurs capables de l'apprécier. Voudrions-nous réprouver toutes ces belles antithèses, parce qu'il y en a qui n'ont pas le même intérêt? Disons plutôt que ces figures sont toujours condamnables, lorsqu'elles n'accusent qu'une recherche puérile et vaine, sans produire un effet réel, et que, n'exprimant rien dans le fond, elles rendent le style vide, trompeur et faux. Disons même qu'alors qu'elles expriment des rapports réels et bien caractéristiques des choses, et qu'elles sont intéressantes par elles-mêmes, elles peuvent néanmoins devenir ennuyeuses par trop d'art, par trop de fréquence, surtout lorsque l'art aurait dû se cacher. C'est pour cela que les antithèses qui, employées sobrement par Tacite, ont tant d'intérêt, nous semblent si désagréables, prodiguées par Sénèque.

Voilà les deux rapports sous lesquels il fallait juger les antithèses de la *Jérusalem délivrée*. Mais l'a-t-on

fait toujours avec l'équité convenable? On a réprouvé, depuis le P. Bouhours, ces vers :

Amor, che or cieco, or Argo, ora ne veli
Di bende gli occhi, ora ce gli apri e giri, etc.

On réprouve encore le vers suivant et bien d'autres pareils :

Ella si fa di gel, divien poi foco.

Mais ce qui est toujours vrai dans la nature, ne le serait-il pas aussi dans des vers? Quel est l'homme qui n'ait pas éprouvé ces effets contraires et presque simultanés de la passion de l'amour? Je ne parle pas de tant d'autres antithèses qui méritent les mêmes égards, ou du moins quelque indulgence ; mais je ne puis me dispenser de citer ce passage :

Amico, hai vinto : io ti perdon, perdona
Tu ancora, al corpo no, che nulla pave,
All' alma sì, etc.

Les Italiens ont trouvé l'impression produite par ces vers si pathétique et si touchante, qu'ils leur ont volontiers pardonné une faute grammaticale, dans le mot *perdon*. Des critiques ont cru voir de l'affectation dans la pensée, à cause d'une antithèse qui constitue, peut-être, une des beautés les plus frappantes de ce passage : *Perdona.... al corpo no, che nulla pave, all' alma sì* etc. Ne voit-on pas dans ce contraste, si simple et si véritable, ces deux caractères, à la fois, et du guerrier qui méprise le reste de sa vie, et du chrétien qui ne s'occupe que du salut de son ame? Qui pourrait en dire autant, presque en deux vers seulement? qui pourrait y mettre autant de vérité, de netteté et de passion que le Tasse? Essayez de les traduire, ces vers, et comparez ensuite le texte et l'imitation.

Jusqu'ici, on s'était contenté de juger mauvais ce qui ne l'était pas; mais serait-il permis de dénaturer une phrase, pour en faire ressortir une antithèse monstrueuse qu'elle ne contient point? On a d'abord dit, par hasard ou par méprise, et des prosélytes trop confians ont répété, que le Tasse fait *donner*, par Tancrède, *à Clorinde, avec l'eau, la vie qu'il lui avait ôtée avec le fer.* C'est absolument ignorer la langue du Tasse, ou calomnier, même après sa mort, ce malheureux poëte. Il a dit de Tancrède :

A dar si volse
Vita con l'acqua a chi col ferro uccise (1).

Cela signifie, si je ne me trompe, que Tancrède ne donne pas à Clorinde la même vie qu'il vient de lui ôter, mais qu'il donne, par le baptême, la vie ou le salut de l'ame à la même personne qu'il vient de frapper mortellement de son épée. Chez les Italiens, l'*eau* est aussi propre pour signifier le baptême, que l'est le *fer*, pour signifier l'épée; et s'il y a quelque contraste dans ces deux circonstances, n'est-ce pas ce qui constitue le beau et le merveilleux de l'événement que le poëte met sous nos yeux? Ou je me trompe étrangement, ou c'est un des tableaux les plus touchans du poëme du Tasse, et l'un des traits les plus pathétiques qui s'y rapportent.

Après ce que je viens d'observer, on devrait juger avec plus de circonspection les défauts qu'on impute à la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Il y en a de véritables et d'autres apparens; mais souvent on prend aussi pour des défauts, des beautés qu'on a dénaturées, ou mal comprises. On a dit, par exemple, que Tancrède, en reconnaissant Clorinde blessée par lui-

(1) C. XII, st. LXVII.

même, et dans le premier éclat de son désespoir, *rassemble toutes les forces de son ame*, SUR UN SEUL ET MÊME POINT, *pour les mettre en garde contre son cœur.* Le Tasse avait dit simplement que Tancrède rappela dans ce moment-là tous les conseils de sa raison, contre les mouvemens de son cœur :

Che sue virtuti accolse
Tutte in quel punto, e in guardia al cor le mise (1).

Pourquoi traduire *in quel punto*, qui ne signifie qu'*alors*, par ces mots : *sur un seul et même point?...* Mais ce n'est ni le lieu, ni mon intention, de relever de pareilles fautes de langue.

Concluons maintenant qu'il faut bien connaître le Tasse et sa langue, pour mieux le juger et l'apprécier.

Peut-être, me suis-je trop étendu dans ces considérations; mais, après qu'on a tant parlé du Tasse, et pour et contre, était-il permis de se taire, à un homme qui s'honore d'être Italien comme lui? Aurais-je pu me dispenser de m'occuper un instant d'un de mes concitoyens, qui fait la gloire de ma nation et l'envie des autres? Je ne le pense point. J'ai donc lieu d'espérer que, loin de m'en savoir mauvais gré, on voudra prendre part à la défense d'un écrivain, dont les peuples les plus éclairés s'étudient à s'approprier le chef-d'œuvre, comme le prouve, parmi tant d'autres traductions qui en ont été faites, celle de M. Baour Lormian, dont nous parlerons dans l'un des prochains cahiers.

SALFI.

---

(1) C. XII, st. LXVIII.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

175. — *An Introduction to Algebra, being the first part of a course of mathematics adapted to the method of instruction in the American colleges.* — Introduction à l'Algèbre, formant la première partie d'un cours de mathématiques adapté à la méthode d'instruction en usage dans les colléges d'Amérique. Par *Jeremiah* Day, président du collége de Yale. Seconde édition, revue et augmentée. New-Haven; 1820. Howe et Spalding. 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr.

176. — Pursh's *systematic description of North-American plants*, etc. — Description systématique des plantes de l'Amérique du nord; ornée de 24 gravures : par Pursh. New-Haven, 1820. Howe et Spalding, 2 vol. in-8°.

177. — *Classes and orders of the Linnæan system of botany*, etc. — Ordre et classification du système de Linné, orné de 240 gravures coloriées. New-Haven, 1820. Howe et Spalding. 3 vol. in-8°.

178. — Keith's *system of physiological botany*, etc. — Système de botanique physiologique, orné de 9 gravures; par Keith. New-Haven. 2 vol. in-8°.

179. — Michaux's *north American sylva, or a description of the forest trees of the United States, Canada, and Nova-Scotia*. — Forêts de l'Amérique septentrionale, ou description des arbres originaires des États-Unis, du Canada et de la Nouvelle-Écosse; en six parties; orné de 150 gravures; par Michaux. New-Haven, 1820. Howe et Spalding. 3 vol. in-8°.

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

EUROPE.

ANGLETERRE.

180. — (*) *Principles of political economy, etc.* — Principes d'Économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique; par le révérend T. R. MALTHUS. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-8°. Prix, 18 shellings.

181. — *A treatise on the pratical means of employing the poor, etc.*, — Traité sur les moyens pratiques d'employer les pauvres à cultiver et à fabriquer les articles indigènes, en Angleterre; par *William* SALISBURY. Londres, 1820. 1 vol. in-8°. Prix, 2 shellings.

182. — *Narrative of a journey into Persia and residence at Teheran, etc.* — Relation d'un voyage en Perse, et d'un séjour à Téhéran, traduite du français de M. TANCOIGNE. Londres, 1820. Colburn. 1 vol. in-8°, orné d'une carte et d'une gravure coloriée. Prix, 12 shellings.

L'auteur de cet ouvrage visita la Perse, à la suite du général Gardane, qui fut envoyé dans la capitale de ce royaume par le gouvernement français, en 1807, afin de combattre, à ce que l'on supposait, l'influence toujours croissante des Anglais. Les recherches de M. Tancoigne semblent avoir été dirigées exclusivement sur les mœurs, les coutumes, les lois et le gouvernement de la Perse. Il ne dit rien du but et du résultat de l'ambassade. Les quatorze premières lettres contiennent des détails sur le voyage de Constantinople à Téhéran, et la description du pays que l'ambassade parcourut. Les trois qui suivent, offrent un abrégé historique des différentes dynasties persanes, depuis l'époque la plus reculée de la monarchie, jusqu'à la famille actuellement régnante. Les dernières, au nombre de seize, renferment plusieurs anecdotes, des faits et des observations sur le climat, la population et le commerce de la Perse, ainsi que sur les cérémonies religieuses, les mœurs et les usages du peuple.

Quoique l'ouvrage instructif et amusant de M. Morier ait déjà fait connaître la plupart des sujets traités dans ces lettres, la relation de M. Tancoigne se fait lire avec plaisir, et contient quelques remarques neuves et piquantes sur une nation qui paraît destinée à répandre dans tout l'Orient les semences des connaissances et de la civilisation européenne. L. S.

183. — *Travels in various countries of the East; etc.* — Voyages en différens pays de l'Orient; faisant suite aux Mémoires relatifs à la Turquie asiatique et européenne; contenant les derniers voyages de M. Browne, etc..... Publiés par *Robert* WALPOLE, avec gravures. Londres, 1820. Colburn. 2 vol. in-4°. Prix, 3 shellings.

184. — *Letters from Palestine, descriptive of a tour through Gallilee and Judæa, etc.* — Lettres écrites de la Palestine, ou Récit d'un voyage en Galilée et en Judée, renfermant quelques détails sur la mer Morte, et sur l'état actuel de Jérusalem. Par E.-R. JOLLIFFE. Londres, 1819. Black. 1 vol. in 8°, 259 pages. Prix, 12 shellings, cartonné.

Cet ouvrage renferme peu de réflexions profondes; mais il est agréablement écrit, et propre à servir de guide aux voyageurs qui vont visiter cette terre riche en miracles et en traditions. M. Jolliffe a parcouru la Palestine, le livre des saintes écritures à la main, et il exhorte ceux qui le suivront à faire de même. Cette manière de voir les lieux consacrés par de grands souvenirs est favorable à l'imagination, mais nuit quelquefois à l'exactitude du narrateur. Les détails concernant la mer Morte, la nature de ses eaux, la désolation de ses rives, sont pleins d'intérêt. Si les Turcs permettaient la navigation sur cette mer, il n'est pas douteux qu'on y ferait de curieuses découvertes. Peut-être y trouverait-on quelques vestiges des villes coupables. Plusieurs habitans du pays ont assuré à l'auteur qu'à certaines époques de l'année, l'eau baissait considérablement, et laissait apercevoir un peu au-dessus de sa surface des colonnes brisées et d'autres débris d'architecture; mais il n'ose ajouter foi à ce rapport, qui n'est confirmé par aucun témoignage authentique. Strabon compte jusqu'à treize villes qui furent englouties dans le lac Asphaltite. La Genèse ne fait mention que de cinq, et ne cite que Sodome et Gomorrhe comme étant particulièrement l'objet de la vengeance du Très-Haut. Ce voyage se fait lire avec plaisir, même après l'*Itinéraire* de M. de Châteaubriand et l'intéressant voyage de M. de Forbin: c'est dire assez en sa faveur. L. S.

185. — (*) *An account of the principalities of Wallachia and Moldavia, with various political observations relating to them. By William* WILKINSON, esq., late British consul resident et

Bukarest. London, 1820, Longman, Paternoster Row. — Mémoires sur les principautés de Valachie et de Moldavie, contenant plusieurs considérations politiques y relatives. Par *William* Wilkinson, esq., ancien consul anglais à la résidence de Bukarest. Londres, 1820. Longman, Pater noster Row. 1 vol. in-8° de 294 pages.

186. — *Travels of Cosmo the third grand-duke of Tuscany through a large part of England, in the reign of Charles the second and in the year* 1669. London, 1819. 1 vol. in-4°. — Voyage de Cosme III, grand-duc de Toscane, dans une grande partie de l'Angleterre, sous le règne de Charles II et dans l'année 1669; traduit de l'italien du manuscrit original conservé dans la bibliothèque Laurentine à Florence, orné de plusieurs vues de Londres, de villes de province et de maisons de campagne, dessinées par les artistes qui accompagnaient le prince. Londres, 1 vol. in-4°, 1819.

On connaissait depuis long-tems l'existence de ce manuscrit dans la bibliothèque Laurentine de Florence; mais, depuis la dernière paix, il était devenu l'objet particulier de la curiosité des voyageurs anglais. Ceux d'entre eux à qui un long séjour a permis de lire et d'examiner les deux gros volumes in-folio qui le contenaient, ont jugé que sa traduction et sa publication ne pouvaient manquer d'intéresser le public anglais, et c'est à leur zèle que nous en devons la connaissance.

Cosme III était accompagné, dans son voyage, du comte Lorenzo Magaloti, célèbre alors en Italie par sa vaste érudition et son goût pour la littérature. Il paraît même que sa réputation l'avait précédé en Angleterre; car à peine y fut-il arrivé, que lord Somers et Isaac Newton s'empressèrent de faire connaissance avec lui, et en furent si charmés, qu'ils se firent un plaisir d'entretenir correspondance avec lui long-tems après son départ. C'est ce comte Magaloti qui est l'auteur du manuscrit. Il tenait un journal régulier des occupations du prince, des lieux qu'il visitait, des personnes qu'il voyait; et, d'après les curieuses observations qu'on y trouve sur le roi, les personnes et les événemens du tems, il est à regretter qu'il ne soit pas entré dans de plus grands détails. Ceux qu'il donne ne se trouvent dans aucun autre ouvrage, et nous font assez bien connaître les mœurs et les usages

de la cour et de la ville, et l'histoire de l'Angleterre à cette époque. Cosme garda le plus strict incognito pendant son séjour; c'était le désir de connaître le peuple anglais, la cour et le prince, qui l'avait conduit en Angleterre. L'étiquette eût mis des entraves à la liberté de ses observations. Il eut plusieurs entretiens familiers avec Charles second, particulièrement à *New-Market*, où ce monarque se trouva sans suite et sans garde comme un simple particulier.

Les vues qui accompagnent cet ouvrage sont supérieurement dessinées; et comme les lieux et les objets qu'elles représentent ont subi avec le tems de grands changemens, elles sont, pour cette raison, un objet de curiosité, et autant de monumens d'antiquités topographiques intéressans pour l'Angleterre. L. S.

187. — *Philosophical Library, edited by Josephus* Tela. — *The life and morals of Confucius and Epicurus. — Morality of the East, — political mischiefs of Popery, relics of the church of Rome. — Morality of the New Testament. — Bibliothèque philosophique, rédigée par Joseph Tela*, 2e édition. Londres, 1818. in-8°; 3 vol. — *La Vie et la morale de Confucius et d'Epicure*; 1er vol., 337 pages. — *La Morale de l'Orient, l'Influence politique du papisme*, 2e vol., 306 pages. — *La Morale de l'Evangile*, 3e vol. 330 pages.

L'éditeur de cette collection philosophique paraît avoir conçu le dessein de réimprimer les traités les plus célèbres sur des sujets de morale et de religion des XVIIe et XVIIIe siècles. Quoique l'utilité d'un tel recueil puisse, jusqu'à un certain point, être contestée, nous nous empressons de reconnaître que l'éditeur mérite de grands éloges, pour le choix des ouvrages et pour les principes qu'il veut suivre dans la vaste exécution de son plan. Il se déclare l'ami de toute secte religieuse, pourvu que son esprit ne soit ni exclusif, ni intolérant.

Le premier volume contient un exposé de la morale de Confucius, d'après un ouvrage publié en 1691, et offre un tableau complet de la vie et des opinions de ce célèbre philosophe. Quoique l'on soit revenu de toutes les erreurs sur la Chine, quoique l'on soit convaincu qu'il y a beaucoup à rabattre des récits de quelques voyageurs sur cette grande nation, qui ne gagne pas à être vue de près, l'éditeur adopte les anciennes notions sur la perfection

des lois du céleste empire. Il a oublié de rapporter un fait, garanti par Marohman, et qui donne une juste idée de la stabilité des institutions et de la langue des Chinois; c'est que les traités de Confucius, composés long-tems avant notre ère, sont aujourd'hui lus par les Chinois, précisément comme ils ont été écrits, il y a au moins deux mille ans.

Ce premier volume renferme aussi un essai sur la vie et la morale d'Epicure, publié par Digby (1712). L'auteur s'est principalement attaché à faire ressortir la beauté des idées philosophiques du moraliste grec, ses opinions sur l'immortalité de l'ame, et la sagesse, la tempérance de ses mœurs, qui, suivant Digby, n'avaient rien d'épicurien. Le volume est terminé par la défense d'Épicure, de St.-Évremont. On sait qu'il y expose les principes des hommes célèbres parmi les anciens qui ont adopté le système d'Épicure, et qu'il fait une éloquente description de la mort courageuse de Pétrone et de celle de Sénèque.

On remarque, dans le second volume, un exposé de la morale du Coran, précédé d'une vie de Mahomet, d'après un ouvrage publié en 1766. Des notes de Fréret, de Bazin, et de l'éditeur lui-même sont jointes à cet exposé. Le reste du volume renferme des traités sur les dogmes et les principes de la religion catholique, adressés aux catholiques d'Irlande; l'Église romaine n'est pas ménagée dans la traduction d'un ouvrage imprimé en 1698, et dédié à la chambre des communes d'Angleterre, par Souligné, petit-fils du célèbre Duplessis-Mornay. Le volume est terminé par la réimpression d'une pièce assez curieuse, de 1752, écrite de Rome par *une personne de qualité*. Quoique l'éditeur ne doute pas qu'elle ne soit authentique, cependant nous avons quelques doutes de la vérité des faits exposés dans ce pamphlet pseudonyme. S'il fallait les croire, il y aurait eu à Rome, dans l'année 1753, un grand besoin d'argent, et le pape aurait ordonné la vente à l'encan de toutes les reliques renfermées dans le château St.-Ange, que, pendant des siècles, la piété des fidèles y avait accumulées. Suit une énorme liste de reliques, à laquelle nous ne pensons pas que l'imagination la plus féconde pût rien ajouter. Il se trouve souvent que la même relique est répétée jusqu'à deux et même dix fois; alors, un écriteau prévient l'acheteur de bien choisir, et de ne prendre que la vraie : *Caveat emptor*.

Le troisième volume s'adresse particulièrement aux déistes et aux rationalistes; il est consacré à défendre la révélation, en l'appuyant principalement sur la morale de l'Évangile. On y trouve des remarques extraites des ouvrages de Locke, Warburton, Leland, etc. En général, cette collection est rédigée avec soin, et la variété des sujets qui y sont traités la fera lire avec intérêt. D'ailleurs, c'est une idée assez heureuse que celle de faire reparaître les vieux écrits philosophiques; il est curieux de comparer les productions libérales des tems anciens avec les œuvres de quelques *obscurans* du dix-neuvième siècle. C. COQUEREL.

188. — *Studies of the Historic Muse, etc.* — Étude de la Muse de l'Histoire, par l'auteur d'un *Aperçu général des paysages de la Suisse;* des *Lettres de Yorick*, etc., etc. Dublin, 1820; 1 vol. in-4°.

Sous ce titre assez vague, un auteur, qui ne devrait pas garder l'anonyme, vient d'offrir au public une suite d'essais originaux fort intéressans. On reconnaît dans cette production l'œuvre d'un homme éclairé, instruit, doué d'une pénétration rare, et qui s'est occupé de former l'esprit des jeunes gens à la réflexion, et à un examen critique fondé sur le raisonnement. Les sujets qu'il a d'abord traités, sont : 1° un exposé de *la Morale de l'Histoire*, avec des remarques sur les époques principales avant et depuis l'ère chrétienne; 2° l'usage et l'utilité des connaissances historiques dans tout ce qui tient aux arts, démontré par un essai sur l'origine de l'architecture gothique. L'auteur passe en revue, dans ce traité, les théories et les systèmes les plus populaires qui ont été publiés, et en propose un nouveau créé par lui, qu'il appelle « le système historique. » — Son troisième chapitre est consacré à expliquer et à développer l'influence et l'étendue de ce qu'il nomme « les *relations historiques* dans la découverte et la classification des connaissances humaines. » — On trouve, à l'appui de ces raisonnemens, une carte, ou tableau des connaissances humaines, dressé d'après leurs rapports avec l'histoire. Cette carte, ou tableau, comprend une analyse du plan de l'auteur et de son ouvrage, et une série systématique : 1° de l'acoustique, ou science des sons; 2° de la morale, ou de la philosophie, qui traite des vertus et des vices; 3° de la logique; 4° des mathématiques; 5° de la physique, ou de l'histoire naturelle; 6° de la po-

litique, renfermant la statistique et l'économie politique; 7° de la critique.

L'auteur donné des définitions brèves, mais claires et précises, de chacune de ces connaissances. Quoiqu'elles aient toutes été, ensemble ou séparément, l'objet des recherches et de l'analyse critique des savans et des philosophes, nous connaissons peu d'ouvrages qui les rangent sous un point de vue aussi précis et aussi lumineux. L'auteur les montre comme nécessairement liées les unes aux autres, parties intégrales d'un tout qu'il devient facile de parcourir, en suivant la chaîne de leurs rapports raisonnés et de leurs conséquences. L. S.

189. — *An Essay on Spanish Literature*, etc. — Essai sur la Littérature espagnole, comprenant son histoire depuis son origine, dans le XIIe siècle, jusqu'à nos jours; des notices sur les meilleurs auteurs en tout genre; quelques remarques critiques; une revue de l'art dramatique en Espagne, et des citations tirées des écrivains qui se sont distingués en différens siècles; par A. ANAYA. Londres, 1820. Boosey, Broad street. Un vol. in-12. Prix, 5 shellings, cartonné.

Cet ouvrage ne tient pas tout ce que le titre semble promettre; cependant, il donne une idée assez juste de la littérature espagnole en général. Il serait à souhaiter que l'auteur n'eût pas resserré son sujet dans un cadre aussi étroit.

190. — *Eastern Sketches*. — Esquisses orientales en vers; par *Henri Gally* KNIGHT; seconde édition, 1819. Londres, 207 pages.

M. Gally Knight est à la fois voyageur et poëte; il cherche à instruire en amusant. La poésie lui sert à faire connaître à ses lecteurs tout ce qui a fixé plus particulièrement son attention dans les mœurs et les usages des divers pays qu'il a parcourus. Ces pays sont la Grèce, la Syrie et l'Arabie, où son imagination et son esprit observateur trouvent à faire de riches moissons. L'auteur a choisi pour cadres, des contes qui sont tous fondés sur des faits dont il a été témoin oculaire. Son style est élégant et facile; il brille surtout dans la partie descriptive.

L. S.

POLOGNE.

191. — *Théorie de la Chimie agricole* et Histoire de l'Agronomie, par *Michel* OCZAPOWSKI. Wilnæ, 1819; in-8°.

192. — *Influence de l'Electricité sur l'Economie animale*, ou Théorie des expériences et observations médicales d'*Etienne* Stubielewicz. Wilna, 1819; in-8°.

L'auteur de cet ouvrage est mort, il y a six ans. Ses œuvres seront publiées par M. l'abbé Sieradzki, traducteur en langue polonaise de la Physique de M. Biot, et de l'Algèbre de M. La Croix.

193. —*Feriæ Varsavienses*, sive quæ vacans ab academicis lectionibus scribebat, mense augusto MDCCCXIX, *Sebastianus* Ciampi, doctor philosophiæ, in R. varsavensi litterarum Universitate philologiæ professor, etc., etc., etc. Varsaviæ excudebat N. Glücksberg, 1819; in-4°, pag. 27, fig.

Nous avons annoncé, l'année dernière, un premier cahier, sous le même titre que celui-ci (Tom. III, pag. 403). Ces deux opuscules sont les fruits des loisirs d'un savant philologue, qui consacre à de doctes écrits le peu de tems qu'il dérobe à l'instruction publique.

Les *Féries* de 1819 contiennent deux Mémoires : le premier est la description et l'explication d'un sabre, que nous n'appellerons pas *antique*, comme le porte inexactement l'inscription de la planche, où il est représenté, mais *ancien*. Ce sabre a été trouvé entre Belgrade et Ruszezuk en Servie, par M. le prince de Labanoff, qui le conserve dans son cabinet. M. Ciampi prouve très bien qu'il a dû appartenir à un membre de quelque ordre militaire, qui en aura fait usage pour guerroyer contre les Turcs. L'auteur rétablit et explique très ingénieusement les inscriptions qui y sont gravées. Une seule me paraît ne point appartenir à la langue latine, mais plutôt à l'argot de quelque association mystérieuse. Aucune désinence, aucune forme de mots, ne semble autoriser la licence un peu hardie, quoique d'ailleurs très ingénieuse, au moyen de laquelle notre philologue parvient à en faire une ligne de latin. Le dessin des figures et des ornemens paraît indiquer cette époque du bas-empire, où les arts dégénérés participaient à la fois de la manière antique et du genre gothique. Le contour des figures est à peu près correct; mais leur disposition et les ornemens qui les accompagnent sont d'assez mauvais goût, autant, du moins, qu'il est permis d'en juger, d'après une planche lithographiée à Varsovie, mais qui, pour la pureté et la fermeté du trait, n'est point

inférieure aux lithographies françaises. Du reste, comme cette arme ne porte ni nom propre, ni date, son illustration ne peut être que d'une utilité bornée.

Le second morceau qu'on trouve dans cette brochure, c'est la traduction en italien d'un fragment (chap. 10, liv. V) de la Description de la Grèce de Pausanias, avec des notes. C'est comme un échantillon de la traduction complète de cet auteur, si important pour l'histoire des arts chez les anciens, que M. Ciampi prépare depuis long-tems, et qui ne peut manquer de lui faire le plus grand honneur. Les notes, savantes et très étendues, traitent de deux objets principaux, savoir : de la *province d'Olympie*, qu'on avait généralement, jusqu'à ce jour, considérée comme une ville, et qui a été comme retrouvée, presque en même tems, par la sagacité de deux savans distingués, MM. Gail et Ciampi, qui, sans avoir communiqué entre eux, ont publié, à de grandes distances, des observations semblables, et dont l'analogie spontanée corrobore la vraisemblance. Le second sujet, qui se trouve traité longuement dans les notes de M. Ciampi, c'est la description du temple et de la statue de Jupiter Olympien, qui a fourni le sujet du savant ouvrage de M. Quatremère de Quincy, dont notre auteur adopte ou discute les opinions.

A. M.

ALLEMAGNE.

194. — *Technologisches Lexicon.* — Dictionnaire technologique, ou description détaillée de tous les arts mécaniques, de tous les métiers, manufactures, fabriques, etc.; par J. H. M. Poppe. 5 vol. in-8°. Prix, 60 fr. Librairie de Cotta, à Stuttgart. 1820.

Il n'existe peut-être pas, dans tout autre pays, d'ouvrage plus complet sur la technologie, que ce dictionnaire, qui peut servir de manuel à la classe nombreuse et intéressante des personnes qu'occupent les arts mécaniques. Il n'y a guère d'article, dans tout l'ouvrage, qui ne donne des renseignemens satisfaisans sur le sujet qu'il traite, et l'on s'étonne de l'entreprise colossale de l'auteur qui, seul, a exploité un champ si vaste et si varié.

195. — *Serena, die Jungfrau, nach ihrem Eintritte in die Welt.* — Serena, ou la jeune vierge, après son entrée dans le

monde; par G. Friedrich, pasteur à Francfort. 1 vol. in-8°, 230 pag. Prix, 4 fr. 50 cent. Francfort, chez Sauerländer.

La littérature allemande est très riche en livres de morale et de religion, destinés à former le cœur de la jeunesse; cependant l'ouvrage que nous annonçons, est unique dans son genre : ce n'est pas un cours général de morale, c'est un complément de l'instruction préparatoire que, dans l'Église protestante, les jeunes gens reçoivent, jusqu'à quinze ou seize ans, avant la confirmation, c'est-à-dire, avant d'être reçus membres de la communauté, et d'être admis à la sainte cène. L'auteur, après avoir démontré pourquoi l'éducation de la femme doit nécessairement avoir une base religieuse bien solide, y fait connaître aux jeunes demoiselles leur destination dans la vie sociale; il leur peint, sous les couleurs les plus vives, le bonheur de la femme dont le cœur conserve toujours sa pureté et sa sérénité primitives. Il expose, d'un autre côté, l'infortune de celle qui s'écarte de son devoir. Il indique les moyens de prévenir ce malheur, et trace un tableau charmant de la vie domestique. Il parle ensuite des connaissances que la femme y doit apporter, des qualités du cœur et de l'esprit qu'elle doit principalement cultiver, des devoirs qu'elle aura à remplir, etc. Tous ces préceptes sont étayés d'observations, puisées dans l'expérience de l'auteur lui-même. Son style est noble et énergique; et, comme il écrit avec beaucoup d'onction, il s'empare aisément du cœur des jeunes personnes, dont aucune ne lira cet ouvrage sans en retirer beaucoup de fruit.

196.—*Das Schloss Marienburg*.—Le château de Marienbourg, dans la Prusse occidentale. Tableau historique. 1 vol. in-8°. 1819, Christiani, à Berlin.

Les amis de l'histoire et des antiquités germaniques ne sauraient lire sans intérêt la description du château de Marienbourg sur la Vistule, ancien siége de l'ordre Teutonique. L'auteur anonyme a dédié son opuscule au président de Schön, à Dantzick, administrateur éclairé, à qui plusieurs familles allemandes, dont les ayeux reposent dans ce monument antique, sont redevables de son rétablissement. Depuis nombre d'années il était tombé en ruines. Une partie du château servait de magasin militaire, et c'est cette partie que, depuis deux ans, on a commencé à réparer, pour conserver le souvenir d'une des plus brillantes institutions du tems des croisades.

197. — *Dzieje Królestwa Polskiego*, etc. — Histoire du royaume de Pologne, par *Samuel* Bandtkie. Breslaw, 1820. in-8°; t. I et II, deuxième édit. revue et augmentée par l'auteur.

198. — *Chronik des neunzehnten Jahrhunderts*. — Chronique du dix-neuvième siècle, par *Charles* Venturini. Vol. XIII°, in-8°. 863 pages. Prix, 12 fr. Altona, chez Hammerich. 1819.

Cet ouvrage offre une esquisse intéressante de tous les événemens dignes de remarque du siècle actuel. L'ordre parfait dans lequel ils sont exposés, en facilite la recherche. L'auteur a fait précéder chaque volume d'un aperçu général. On pourrait désirer qu'il se fût contenté, dans le reste de l'ouvrage, de citer simplement les faits, sans y ajouter des observations, ou sans leur donner la couleur de son opinion individuelle. Quelquefois aussi il s'appuie sur des autorités qui ne nous paraissent pas bien solides. Le treizième volume, que nous avons sous les yeux, contient les événemens de 1816.

199. — *Kotzebue, Deutsland und Russland*. — Kotzebue, l'Allemagne et la Russie, par F. Schott. 134 pages in-8°. Leipsick et Merseebourg, chez Klein. 1820.

Le mérite de Kotzebue, comme homme et comme littérateur, a été, depuis la fin tragique de cet auteur fécond, le sujet de bien des écrits de toute espèce, qui ont paru en Allemagne; mais, comme tous ceux qui sont parvenus à notre connaissance, paraissent avoir été dictés par une grande animosité, nous n'en avons guère parlé. M. Schott est plus modéré que ses devanciers; au moins ne dénigre-t-il pas le talent de Kotzebue, comme auteur dramatique; ou en général comme littérateur. Certes, l'auteur de plus de deux cents pièces de théâtre ne pouvait pas exceller dans ses compositions, et M. Schott ne se trompe point, quand il attribue cette imperfection précisément à la grande facilité d'écrire, qu'aucun auteur allemand n'a possédée à un si haut degré que M. Kotzebue, et dont il a trop abusé. On cherche en vain dans ses ouvrages l'originalité, la profondeur et même un grand élan d'imagination. On n'y remarque guères de caractère saillant. Mais tout ce que M. Kotzebue a publié, se distingue par une diction claire, par un intérêt soutenu; et son talent agréable ne saurait être contesté avec justice. Il n'en est pas de même de M. Kotzebue, comme publiciste ou comme homme po-

litique, et c'est sur ce terrain que M. Schott le combat victorieusement. Quant aux vues de M. Schott, relativement à la position réciproque de l'Allemagne et de la Russie, on pourrait l'accuser d'une trop grande partialité pour son pays natal. Tout homme doit sans doute aimer sa nation; mais toutes les convenances, même celles du goût, interdisent des louanges outrées, surtout quand elles sont données aux dépens des autres nations.

200. — *Baustücke.* — Matériaux de construction à l'usage des Francs-Maçons, particulièrement des frères de l'ordre éclectique, par le *baron de* Wedekind. 1 vol. in-8°, 350 pages. Giessen, chez Heyer, 1820. Prix, 5 fr. 10 cent.

Le but moral de la Franc-Maçonnerie s'est conservé sans alliage dans la majeure partie des loges allemandes, dont les travaux tendent au perfectionnement de l'espèce humaine, aux progrès de la civilisation et au bonheur général. En même tems, la littérature allemande offre une grande richesse en fait d'ouvrages qui se rapportent à cette société secrète et renferment les plus nobles principes, souvent exprimés avec beaucoup d'éloquence. De ce nombre est l'ouvrage que M. de Wedekind vient de faire paraître, et qui contient divers discours prononcés par l'auteur dans les loges de Francfort, de Darmstadt et de Worms. Ils sont accompagnés de notes critiques, historiques et philosophiques.

201. — *Athalja, ein Trauerspiel.* — Athalie, tragédie en cinq actes, imitée de Racine, en vers métriques, par *Charles* Dielitz. 1 vol. in-8° de 150 pages. Berlin, chez Nicolai. 1819.

Ce que le célèbre Schiller a fait pour Phèdre, l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons l'a voulu faire pour Athalie; mais, le premier, en suivant vers par vers son immortel original, a produit lui-même un chef-d'œuvre, et il s'en faut de beaucoup que les vers de M. Dielitz soient aussi harmonieux que ceux de l'auteur de Marie Stuart, de Jeanne d'Arc, etc. La Phèdre de Schiller a été représentée sur les premiers théâtres de l'Allemagne avec un succès digne de l'original et de la traduction, tandis que l'Athalie de M. Dielitz, quels que soient les efforts que l'auteur ait faits pour rendre son imitation conforme au goût allemand, n'aura probablement jamais l'honneur d'être représentée sur aucun théâtre. D'ailleurs, il existait déjà quatre traductions allemandes

d'Athalie. Celle de feu Cramer, ancien professeur de l'Université de Kiel, inspira au compositeur Schulz de Lunebourg, maître de la chapelle du roi de Danemarck, ces chœurs sublimes qui ont fait si long-tems les délices des habitans de Hambourg, et qu'il est à regretter de voir si peu connus à Paris.

202. — *Ungvarnémeti Toth Laszlo Gorog Versei Magyar Tolmacsolattal.* — Poésies grecques de *Ladislans* Toth d'Ungvarnémet, avec une version magyare ou hongroise. Vol. in-8° de 190 pag. Pesth, chez Trattner.

L'auteur de ces poésies grecques est encore très jeune; il étudie la médecine à l'Université de Pest, et emploie ses momens de loisir à composer des vers, tant dans sa langue natale que dans celle de l'ancienne Grèce. Il excuse sa hardiesse d'écrire des vers grecs, par l'exemple de Scaliger, d'Alsworth, de Boivin, de Filiczky et d'autres. Ses compositions décèlent le plus pur patriotisme, ainsi qu'une prédilection marquée pour la langue, la poésie, et, en général, pour tout ce qui intéresse l'honneur de la nation hongroise. Des odes, des épigrammes, des idylles et des épîtres, forment ce recueil. Quelques-unes des odes respirent un véritable esprit pindarique. H—s.

203. — *Albrecht Dürer und sein Zeitalter.* — Albert Durer et son siècle; par A. Weise. 1 vol. in-4°. Leipsick, 1819, chez Gleditsch.

Cet ouvrage offre aux amis de l'histoire de l'art, des recherches fort intéressantes sur le tems où la peinture, comme les arts en général, étaient encore au berceau, en Allemagne. Il trace un tableau fidèle de ce siècle, dans lequel figurent tous les contemporains distingués de Durer, qui ont influé sur son art. A la fin de l'ouvrage, on trouve une énumération détaillée de tous les travaux de cet artiste. H—s.

204. — *Bilder und Schriften der Vorzeit.* — Images et écritures des anciens tems, représentées par U. F. Kopp, de Hesse-Cassel. 1 vol. in-8°, 304 pag.; avec un grand nombre de gravures coloriées et de figures gravées en bois. Manheim, 1819.

L'auteur est un des plus grands connaisseurs, de nos jours, en paléographie. Il entreprit la publication de cet ouvrage comme pour se reposer momentanément d'un autre du même genre, mais plus étendu, et qui nécessitait des recherches pénibles. Il

offre ici aux amateurs de l'antiquité, particulièrement de l'ancienne jurisprudence, de quoi exercer agréablement leur sagacité. L'ouvrage offre cinq divisions principales : I. Dissertations sur la noblesse naissante. Les matériaux de cette dissertation sont extraits d'un ancien poëme allemand, intitulé *Der Ritterspiegel* (le Miroir de la chevalerie), qui donne un exposé des usurpations que la noblesse héréditaire a exercées de tous tems. La question si cette noblesse, uniquement à cause de sa naissance et sans aucun mérite personnel, peut prétendre à des prérogatives, y est résolue négativement, parce que ces prérogatives, introduites au préjudice des autres citoyens, sont contraires au bon sens, et incompatibles avec le bien-être de l'Etat. II. Tableau du droit saxon, d'après un manuscrit du treizième siècle. III. Observations faites, pendant un voyage, sur les manuscrits les plus importans qui se trouvent dans les bibliothèques de Vienne, de Strasbourg, de Bamberg et Wurzbourg. IV. Sur des inscriptions phéniciennes. V. Critique de quelques ouvrages paléographiques. Partout l'auteur donne des échantillons de l'écriture des divers manuscrits dont il est question dans l'ouvrage, en y ajoutant une copie fidèle des images et autres dessins qui ornent les anciens parchemins. Hendous.

DANEMARCK.

205. — *Videnskabelige Forhandlinger*, etc. — Mémoires scientifiques du clergé de l'évêché de Sélande, publiés par MM. Moster et Guttenn. Copenhague, 1818-19, in-8°. Il en a paru trois volumes.

206. — *Videnskabelige*, etc. — Mémoires scientifiques du clergé de l'évêché de Fionie, publiés par M. Bunn, évêque. Copenhague, 1816-19, in-8°. Nous en connaissons les quatre premiers cahiers.

207. — *Bidragtil*, etc. — Revue économico-politique du royaume de Danemarck, par M. Grosser. Copenhague, 1819, in-8°. Nous en avons vu les trois premiers cahiers.

208. — *Magasin*, etc. — Magasin pour les sciences militaires, publié par MM. Finger et Jahn. Copenhague, 1818-19. Il en a paru, à notre connaissance, cinq cahiers.

209. — *Theatret*, etc. — Mémoires pour servir à faire connaître

l'état actuel du Théâtre national. Copenhague, 1818, in-8°. Nous avons sous les yeux les neuf premiers cahiers.

210. — *Humoristen*, etc. — L'humoriste, ou Anecdotes et Contes amusans; par M. Soldin, 1818, in-8°. Il en a paru quatre cahiers.

ITALIE.

211. — *Lettere d'un recente viaggio*, etc. — Lettres sur un voyage fait récemment en France, en Angleterre, en Écosse, en Hollande, et dans une partie de l'Allemagne; par *Girolamo* Orti. Vérone, 1819, 1 vol. in-8°, 268 pag.

Il paraît que ce n'est pas ici le premier ni le seul voyage que l'auteur ait fait; mais, en le lisant, il semble qu'il vaudrait mieux ne pas voyager du tout, que de voyager ainsi, ou du moins qu'on pourrait se dispenser de publier de tels voyages, qui ne servent ni à la réputation de leur auteur, ni à l'instruction du public. M. Orti rappelle ordinairement des choses assez vulgaires; et s'il en indique quelqu'une d'intéressante, il le fait d'une manière si incomplète et si rapide, qu'on serait tenté de penser qu'il n'a pas vu ce qu'il indique, ou qu'il a voulu plutôt exciter, que satisfaire la curiosité des lecteurs. C'est aux Italiens qu'il appartient de juger de son style; mais les Français ne peuvent lui pardonner l'omission ou l'oubli des objets les plus intéressans, tant pour les étrangers que pour les Italiens, qu'il n'a pas aperçus ou n'a pas appréciés. Il ne semble courir qu'après ce qu'il y a de plus futile; et à Paris, par exemple, il ne dit presque rien du Louvre, de l'Institut, du Jardin des Plantes, de l'Observatoire, de l'École des Mines, de l'École des Sourds-Muets, de l'Institut des Aveugles, de la Bibliothèque royale, du Conservatoire des Arts et Métiers, etc. Il en parle tout au plus comme s'il faisait un almanach, pour indiquer à un voyageur ce qu'il devrait observer. Ce qu'il nous dit de plus intéressant, c'est qu'il achète à Paris trois livres très ordinaires, et que de tant de savans et de littérateurs dont cette ville s'honore, il ne connut que M. de Jussieu et madame la comtesse de Genlis. Ce qui est pire encore, il aime à généraliser des qualités et des accidens qui n'appartiennent qu'à des circonstances particulières. Il visite et traite de même l'Angleterre et tous les autres pays par lesquels il est passé. Nous

avons parlé sévèrement de ce voyage pour mettre en garde contre cet exemple, tous ceux qui pourraient être tentés de l'imiter, et pour avoir l'occasion de féliciter tant d'autres Italiens qui voyagent en France avec le meilleur esprit, et qui nous font estimer leurs talens et leur nation.

212. — *Histoire de Loango, Kakongo* et autres royaumes d'Afrique, rédigée d'après les Mémoires du préfet apostolique de la mission française. Chambéry, 1820. 1 vol. in-12, orné d'un portrait; Puthod, libraire. — Paris, Méquignon aîné.

213. — *Gerusalemme distrutta*, etc. — Jérusalem détruite, poëme épique de *Cesare* Arici. Brescia, 1819, in-8° de 219 pag.

Ce volume contient les six premiers chants du poëme. Il faut espérer que les autres chants seront plus intéressans: ceux-ci ne promettent pas de grands succès à la muse de M. Arici, qui, dans d'autres genres, en a obtenu de très flatteurs. On croit que l'auteur profitera des conseils des littérateurs les plus éclairés, et qu'il refondra entièrement ce premier essai de son poëme.

214. — *Tito, ossia Gerusalemme distrutta*, etc. — Titus, ou Jérusalem détruite, poëme épique du comte *Daniele* Florio. Venise, 1 vol. in-8° de 60 pag.

On a publié les deux premiers chants de ce poëme inédit, pour faire naître des doutes en Italie sur l'originalité du poëme de M. Arici. Mais ce n'est pas le même sujet, c'est le même plan qui doit faire regarder un auteur comme un imitateur servile ou comme un plagiaire. Le sujet de *Jérusalem*, détruite par Titus, avait été déjà traité par Gio Battista Lalli, Napolitain, sous le titre de *Gerusalemme desolata*. Mais M. Arici a suivi une route toute différente; et si l'on peut dire qu'il paraît quelquefois inférieur au Florio, il est du moins bien loin de l'avoir imité.

215. — *C. Valerii* Catulli *carmina quæ extant omnia ex recensione F. Guill.* Doering. Augustæ Taurinorum, 1820.

On applaudit généralement à l'édition des classiques latins, entreprise et continuée à Turin, avec beaucoup de soins, par la veuve Pomba et fils. Les poésies de Catulle ont été précédées par les Commentaires de César, et seront suivies des écrits de Tacite, qui sont déjà sous presse. On loue dans ces éditions le choix des remarques, et la correction typographique.

216. — *Il costume antico e moderno*, etc. — Des usages anciens

et modernes, ou Histoire du Gouvernement, de la Milice, de la Religion, des Arts, Sciences; Coutumes de tous les peuples anciens et modernes, prouvée par les monumens de l'antiquité, et représentée avec des dessins analogues, par le docteur *Giulio* Ferrario. Milan, 1817 et années suivantes, in-4°.

Cet ouvrage, qui se continue avec beaucoup de succès, forme, jusqu'à présent, sept grands volumes in-4°. Il contient un ensemble de faits qu'on ne peut trouver ailleurs que dispersés en un très grand nombre de vol., la plupart fort rares, et d'un prix dispendieux. On en fait deux éditions à la fois : l'une en français, et l'autre en italien. Les parties qui traitent de l'Asie, de l'Océanique et de l'Afrique sont terminées; et déjà on a publié un volume sur l'Europe. On y décrit tout ce qui appartient à la géographie, à la topographie et à la chronologie de chaque pays, au gouvernement et aux lois, à la milice, à la religion, aux noces, aux funérailles, aux arts mécaniques et libéraux, à l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique, à la peinture, à la sculpture, à la poésie, à la musique, à la danse, aux sciences, coutumes, usages, vêtemens, ustensiles, fêtes, jeux, commerce, mesures, etc., des différens pays. Plusieurs collaborateurs concourent à l'exécution de ce vaste plan du savant docteur Ferrario, qui en dirige l'exécution. Les planches et les figures sont dessinées par MM. Palagi et Monticelli, artistes très distingués.

Voici l'ordre des matières contenues dans les volumes publiés jusqu'à présent. Dans le 1er vol., M. Ferrario a donné la description de la Chine, et de ses possessions dans l'Océan oriental, et M. Levati, celle de la Corée, du Japon, etc. Ce vol. contient aussi 86 planches coloriées. Dans le 2e vol., on trouve la description de l'Indostan, des îles Ceylan, Maldives et Lachedives, de l'empire du Birman, des îles Andaman et Nicobar, des royaumes de Jangorne, de Lao, de Tonquin, de Cochinchine, de Siam, de Malaque, etc.; par le docteur Ferrario. L'article consacré à Bacchus est rempli d'érudition : ce vol. comprend 92 planches. Dans le 3e vol., on trouve tout ce qui regarde les Phéniciens, les Syriens, les Hébreux, les Arabes, par M. Levati; et les Phrygiens, les Troyens, et autres peuples de l'Asie-Mineure, les Babyloniens, les Assyriens, les Perses, par M. Ferrario. 75 planches ornent ce 3e vol. Le 4e achève la description de l'Asie et appartient tout

entier à M. Ferrario. Il parcourt le Caboul, le Tibet, la Géorgie, la Circassie, la Scythie, la Tartarie, la Sibérie, le Kamtschatka. On trouve aussi dans ce volume ce qui est relatif à la cinquième partie du monde, qu'on appelle *Océanique* ou *Australasie*. Il comprend 97 planches.

Les deux vol. suivans, savoir le 5e et le 6e, embrassent l'Afrique. Le 5e contient l'Egypte, avec 77 planches; le 6e traite des Éthiopiens, des Nubiens, des Abyssiniens; il renferme 62 planch. M. Levati a fait tout ce qui concerne les Carthaginois, les Numides et les Barbaresques; tout le reste est de M. Ferrario.

Le 7e vol., où commence la description de l'Europe, est de M. Robustiano Gironi, bibliothécaire de Brera, à Milan. Cette partie, consacrée à la Grèce, est divisée en cinq sections, où l'on traite, 1° de la topographie; 2° des temps mythologiques; 3° du gouvernement; 4° de la milice; 5° du culte religieux. Ce volume contient 49 planches. La simple indication des sujets que comprend ce grand ouvrage, suffit pour en démontrer l'intérêt. Nous espérons qu'il sera continué avec le même zèle et le même succès.

227. — *Ara antica Scoperta in Hainburgo, dal signor consigliere Stefano, nobile de* MAINONI, etc., *publicata con alcune spiegazioni dal Dott. Gio.* LABUS, *Milano*, 1820, *Destefanis*. Petit in-fol., avec une planche.

L'inscription romaine publiée et savamment expliquée par M. Labus, a été trouvée à Hainbourg, sur le Danube, près de Vienne, en 1819, par M. de Mainoni, associé de plusieurs compagnies littéraires. Ce lieu a été considéré, par plusieurs géographes, comme l'ancien *Carnuntum* de la Pannonie supérieure, dont parlent Tite-Live, Eutrope, Eusèbe, Ammien-Marcellin, etc.; et le nom de cet ancien municipe se retrouve en effet sur l'inscription même. Elle rappelle une dédicace de consécration, faite par Titus-Flavius-Proculus, fils d'un autre Titus, de la tribu Sergia, décurion de Carnuntum, et juge des cinq décuries, à cause de la charge d'augure, accordée à son fils Titus-Flavius, aussi décurion du même municipe; le terrain où figurait le monument, fut accordé par un décret des décurions, et la dédicace avait été faite aux calendes de septembre, Orfitus et Rufus étant consuls (1er sept. 178 de l'ère chrétienne). On peut croire que la dédicace était celle d'une statue à laquelle notre inscription ser-

vait de piédestal; cette statue était peut-être celle de Marc-Aurèle; et il est à remarquer que, d'après un passage de Lampride, cette dédicace aurait été faite le jour même où Marc-Aurèle et Commode arrivaient à Carnuntum, marchant contre les Quades et les Marcomans, peuples de la Bohême et de la Moravie, qui alors menaçaient de ce côté les frontières de l'empire romain. On doit applaudir au zèle de M. de Mainoni, qui a recueilli ce curieux monument, et à celui de M. le docteur Labus qui l'a si heureusement expliqué. C. F.

ESPAGNE.

218. — *Geometria aplicada al dibujo de adorno.* — Géométrie appliquée au dessin des ornemens; 2 vol., avec des planches: par Don *Pierre* Mezquia et Don *Salvador* Duchan. Madrid, 1819, Sancha.

La Société patriotique de Madrid a établi une chaire de géométrie et une chaire de dessin: M. Mezquia, professeur de géométrie, et M. Duchan, professeur de dessin, ont écrit, chacun dans la partie qui le concerne, un cours d'application de la géométrie à l'art du dessin; et l'expérience des progrès que les élèves ont faits pendant ce premier cours, est une garantie de la bonté de la méthode que les deux professeurs ont adoptée.

219. — *Principios de geografia astronomica, física, política.* — Principes de géographie astronomique, physique et politique, par *François* Vranzo Paez. — Madrid, 1819, chez Davila. 1 vol. in-12, avec des planches.

Cet abrégé contient, dans la partie politique, les divisions territoriales faites jusqu'à l'année 1818, ainsi que tout ce qui concerne les objets d'histoire naturelle, d'industrie et de commerce. Dans la partie physique, on remarque des observations très curieuses, qu'on ne trouve peut-être dans aucun autre abrégé de géographie. Les observations historiques sont faites avec beaucoup de critique et de clarté. Il paraît enfin que cet ouvrage doit être utile autant qu'un abrégé puisse l'être.

220. — *Ensayo sobre la investigacion de la naturaleza y de las causas de riqueza de las naciones.* — Essai sur l'investigation de la nature et des causes de la richesse des nations, en ce qui con-

entier à M. Ferrario. Il parcourt le Caboul, le Tibet, la
la Circassie, la Scythie, la Tartarie, la Sibérie, le K
On trouve aussi dans ce volume ce qui est relatif à
partie du monde, qu'on appelle *Océanique* ou
comprend 97 planches.

Les deux vol. suivans, savoir le 5e et le 6e
que. Le 5e contient l'Egypte, avec 77 plan
Éthiopiens, des Nubiens, des Abyssiniens
M. Levati a fait tout ce qui concerne
mides et les Barbaresques ; tout le rest

Le 7e vol., où commence la deu
M. Robustiano Gironi, bibliothé
partie, consacrée à la Grèce, est
traite, 1° de la topographie ; 2
gouvernement ; 4° de la mili
contient 49 planches. La s
prend ce grand ouvrage,
espérons qu'il sera cont

217. — *Ara antica*
gliera Stefano, nobil
spiegazioni dal D
in-fol., avec une

L'inscription
M. Labus,
Vienne, en
pagnies li
phes, o
dont pa
et le n
tion
Ti
d

GNE.
bajo de adorno. — Géométrie
vol., avec des planches :
Ducas. Madrid, 1819.

d'une chaire de géo-
professeur de géo-
ral écrit, chacun
volume de la géo-
que les deux
la méthode de

LIV
tal ; cette statue était
remarquer que, d'après
aurait été faite le jour même ou
à Carnuntum, marchant contre les
ples de la Bohême et de la Moravie,
côté les frontières de l'empire romain. On
M. de Mainoni, qui a recueilli ce cu-
qui de M. le docteur Labus qui l'a si
C. F.

...815, avec des

...nseyo da jurisprudencia eu-
... de minutas dos contratos e instru-
...as cautélas mais precisas nos contratos e
...nuel du Tabellion, ou Répertoire de jurispru-
...ant une collection de minutes de contrats, d'actes
...ités, et des formules les plus précises employées dans
...trats et dans les testamens. Lisbonne, 1819, in-8°. (480 reis.)

Ce manuel du notaire pour le Portugal est intéressant pour le négociant étranger qui est en relation avec des maisons de commerce portugaises. Il lui fait voir quelles précautions il doit

ssant un contrat avec ces maisons par l'entremise
rtugais.

VAUME DES PAYS-BAS.

oli VAN ROTTERDAM, *oratio de fatis, quibus sub Gallorum imperio, in his meridiona- xia fuit; publicè habita die* 5 *octobris* mico *se abdicaret.* Gand, 1818, in-4°
égime auquel fut asservi l'exercice
es méridionales du royaume, sous

nce assez de quel œil l'orateur
vas lui tenir trop de rigueur
plus dur, que lui-même

den hals des Dijbeens.
ur, par H.-J. VAN
hez Hendriksen,

ture du col du fé-
ser son opinion. Il con-
a perfectionnement de l'é-
e mérite, et que représente la
honneur aux connaissances et à la

er geschiedenis, etc. — Manuel de l'histoire
, spécialement sous le rapport de leur forme de
t, de leur commerce et de leurs colonies, par
. HEEREN, professeur d'histoire à Gottingue, etc., etc.;
uit en hollandais, et enrichi de quelques observations, par
G. DORNSEIFFEN, professeur à l'école latine d'Utrecht. Zutphen, chez Thienne, 1818, in-8° de 562 p.

Comme tout se traduit en Hollande, nous nous abstenons volontiers d'annoncer les traductions qui paraissent. Nous dérogeons ici à cette règle, eu égard au mérite de l'ouvrage original et à celui de sa traduction hollandaise. M. Dornseiffen est connu par d'estimables productions originales.

227. — *Rusland en de Nederland, etc.* — La Russie et le

cerne l'Espagne ; ou Économie universelle théorique appliquée à la nation espagnole. » Par Don *Gonsalve de* Luna : tome Ier, in-8°. Madrid, 1819, chez Davila.

Quoique les ouvrages de MM. Say, Smith et autres économistes soient bien connus en Espagne, et même traduits en espagnol, l'auteur a pensé que ces ouvrages contiennent quelques erreurs, et qu'ils ne sont pas suffisans pour l'Espagne. Il explique les principes généraux de l'économie politique d'une manière différente, et établit un système économique nouveau, dont les économistes et les politiques jugeront le mérite. Il est très utile, en tout cas, que des hommes de talent travaillent à approfondir une matière qui intéresse si fort toutes les nations civilisées.

J.-A. Llorente.

PORTUGAL.

221. — *Demonstração da existencia de Deos, por Jose Agostinho de* Macedo. — Démonstration de l'existence de Dieu, par Joseph-Augustin de Macedo. Lisbonne, 1819, in-8°. (240 reis.)

L'auteur de cet écrit est avantageusement connu dans la littérature portugaise par d'autres ouvrages. Il donne, dans celui-ci, de nouvelles preuves de son esprit philosophique et éclairé.

222. — *Collecção completa das leis, alvarás, decretos, cartas regias, etc., promulgadas no Brazil desde a chegada de el rei nosso senhor aquelle reino até mayo 1818 com sens indices cronologicos.* Lisbonne, 1819. 3 vol. in-fol. (38,400 reis.) — Collection complète des lois, décrets, édits royaux, etc., promulgués au Brésil, depuis que le roi s'y est transporté jusqu'en mai 1818, avec des tables chronologiques.

223. — *Manuàl de Tabellião, ou Enseyo da jurisprudencia eurematica, contendo a collecção de minutas dos contratos e instrumentos mais usuaes, e das cautélas mais precisas nos contratos è testamentos.* — Manuel du Tabellion, ou Répertoire de jurisprudence, contenant une collection de minutes de contrats, d'actes les plus usités, et des formules les plus précises employées dans les contrats et dans les testamens. Lisbonne, 1819, in-8°. (480 reis.)

Ce manuel du notaire pour le Portugal est intéressant pour le négociant étranger qui est en relation avec des maisons de commerce portugaises. Il lui fait voir quelles précautions il doit

prendre en passant un contrat avec ces maisons par l'entremise d'un notaire portugais.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

224. — *Joannis Caroli* VAN ROTTERDAM, *oratio de fatis, quibus artis medicæ disciplina, sub Gallorum imperio, in his meridionalibus regni partibus, obnoxia fuit; publicè habita die* 5 *octobris* 1818, *cum magistratu academico se abdicaret.* Gand, 1818, in-4° de 31 p. — Discours sur le régime auquel fut asservi l'exercice de la médecine, dans les contrées méridionales du royaume, sous le gouvernement des Français.

Le mot *obnoxia*, dans ce titre, annonce assez de quel œil l'orateur envisage son sujet, bien qu'il ne faille pas lui tenir trop de rigueur pour sa latinité; ce qui serait d'autant plus dur, que lui-même passe volontiers condamnation à ce sujet.

225. — *Aanmerkingen over de breuk van den hals des Dijbeens.* — Observations sur la fracture du col du fémur, par H.-J. VAN HOUTE, praticien à Amsterdam. Rotterdam, chez Hendriksen, 1816, in-8° de 108 p., avec 4 planches.

M. Van Houte ne croit pas incurable la fracture du col du fémur, et il produit un cas qui semble favoriser son opinion. Il conseille le bandage de *Dussault*, avec un perfectionnement de l'éclisse, dont il ne s'attribue pas le mérite, et que représente la 4e planche. Ce Mémoire fait honneur aux connaissances et à la sagacité de son auteur.

226. — *Handboek der geschiedenis*, etc. — Manuel de l'histoire des anciens États, spécialement sous le rapport de leur forme de gouvernement, de leur commerce et de leurs colonies, par A. H. L. HEEREN, professeur d'histoire à Gottingue, etc., etc.; traduit en hollandais, et enrichi de quelques observations, par G. DORNSEIFFEN, professeur à l'école latine d'Utrecht. Zutphen, chez Thienne, 1818, in-8° de 562 p.

Comme tout se traduit en Hollande, nous nous abstenons volontiers d'annoncer les traductions qui paraissent. Nous dérogeons ici à cette règle, eu égard au mérite de l'ouvrage original et à celui de sa traduction hollandaise. M. Dornseiffen est connu par d'estimables productions originales.

227. — *Rusland en de Nederland*, etc. — La Russie et le

royaume des Pays-Bas, considérés dans leurs rapports respectifs, par J. Scheltema, chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, membre de l'Institut royal de Hollande. 4 vol. in-8°. Amsterdam, chez Garburan, 1817-1819.

Dans le système politique de l'Europe, tous les États ont des rapports entre eux : ces rapports ne naissent pas seulement d'une alliance contractée par mariage entre deux familles régnantes, et c'est s'exposer à donner à faux que de les fonder sur une circonstance aussi accidentelle. Nous ne connaissons l'ouvrage de M. Scheltema, écrivain laborieux, que par le titre et par une censure sévère, mais non injuste, du style, que nous avons lue dans un journal.

228. — *Gedichten*, etc. — Poésies de Jean Kinker, professeur de philosophie à l'Académie de Liége, membre de l'Institut royal de Hollande. Tome I, Amsterdam, 1819. J. Van der Hey. in-folio de 214 pages.

M. Kinker possède à la fois une tête pensante et une tête poétique; qualités qui ne s'excluent point, mais qui ne s'allient pas communément. Il a fait ses preuves en prose comme en vers. Les pièces du volume de poésies que nous annonçons, sont toutes philosophiques. En voici les sujets : *le Vrai beau*, *l'Avenir*; *l'Ame du monde*, *Dieu et la Liberté*, *la Force de la volonté et la Vertu*, *Réflexions au tombeau de Kant*, *Complainte au tombeau de Delman*, *la Poésie*. M. Kinker a été couronné, il y a quelque temps, par la Société des Sciences de Harlem, pour un excellent Mémoire sur la *Prosodie Hollandaise*. Ses ouvrages dramatiques entreront sans doute aussi dans le recueil que nous annonçons.

229. — *Nederlandsche Muzen-Almanak*. — Almanach des Muses hollandaises, pour l'an 1820. Amsterdam, chez Immerseel. In-8° de 216 pages.

Ce recueil se distingue dans la foule des Almanachs hollandais. Il offre les productions de plus de trente poëtes. Le portrait du coryphée des poëtes hollandais de nos jours, Guillaume *Bilderdyk*, est placé en tête de ce volume.

230. — *Pontolino, de gevreesde hoofdman*, etc. — Pontolino, redoutable chef de brigands, ou la terreur de la grotte du Diable. Rotterdam, chez Hendrikseen. 1818 et 1819. 2 vol. in-8°.

Roman patibulaire.

231. — *Annales academiæ Lugduno-Batavæ.* — Annales de l'Académie de Leyde. Leyde, chez Luchtmans, imprimeur de l'Académie. 1815 in-4°.

Nous avons sous les yeux deux cahiers de ces annales : l'un embrasse depuis le 6 novembre 1815 jusqu'au 8 février 1816, sous le rectorat de M. le professeur *Kemper*, par M. *Van der Palm*, secrétaire ; l'autre comprend depuis le 8 février 1816, jusqu'au 8 février 1817, sous le rectorat de M. le professeur *Van Voorst*, par M. *Sandifort*, secrétaire.

De pareilles annales ont paru à Utrecht et à Groningue, pour les Académies de l'une et de l'autre de ces deux villes. La publication de ces annales académiques est introduite en Hollande depuis peu ; cet usage n'est pas sans intérêt.

232. — *Annales Belgiques des Sciences, Arts et Littérature.* A Gand, chez Houdin.

Ce recueil, qui paraît par livraisons, offre des morceaux de prose et de vers dans les langues hollandaise ou flamande et française. L'article *Nouvelles littéraires* annonce comme ayant paru depuis peu en Belgique un *Mémoire* de M. Hoverlant de Bauwelaere, *sur l'état de la servitude dans les Pays-Bas, depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours* ; — *Un traité abrégé sur la culture des arbres fruitiers dans les deux Flandres*, par M. *de* Wulf ; — Une *Théorie des Parallèles* (en latin), par M. le professeur Haupt ; — Une *Histoire des Etats-Généraux et Provinciaux dans les Gaules, particulièrement dans les Pays-Bas ; depuis les Germains jusqu'au seizième siècle*, par J.-J. Raepsaet, etc.

233. — *Amphion, enn tydschreft.* — Amphion, journal musical, première année, 3 cahiers. Groningue, chez Domkens, 1818. In-8° de 234 pages.

Ce recueil promet d'être bon : il doit embrasser la théorie et la pratique de l'art des sons. Marron.

LIVRES FRANÇAIS.

234. — *Dictionnaire des Sciences médicales.* Biographie médicale. Paris, 1820. Tome Ier, première partie, contenant 618 articles. Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n° 14. Prix, 3 fr.

L'éditeur s'étant procuré toutes les biographies publiées en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Espagne, a voulu réunir ces richesses à celles de la France après les avoir comparées entre elles, pour en former un ensemble homogène. Le Dictionnaire des Sciences médicales contiendra un très grand nombre d'articles omis dans la Biographie universelle, publiée chez M. Michaud. Soixante de nos médecins les plus distingués ont bien voulu coopérer à l'exécution de cette entreprise scientifique; et, pour que la partie typographique ne laissât non plus rien à désirer, un caractère a été fondu tout exprès.

235. — *Mémoire sur les fongus médullaire et hématode*; par J.-P. Maunoir, de Genève, professeur, membre des Sociétés de Médecine et de Chirurgie de Paris, de Londres, de Lyon, de Venise. 1 vol. in-8°. Prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1820. J.-J. Paschoud, rue Mazarine, n° 22; à Genève, même maison de Commerce.

236. — *Précis de Géographie moderne*, suivi de deux tableaux: l'un statitisque, l'autre contenant la valeur des monnaies des principaux Etats de l'Europe; par Jean-Frédéric Lamp. Paris, 1820. 2 vol. in-12. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

237. — *Essai historique et critique sur la législation des grains jusqu'à ce jour*, ou Mémoire sur cette question proposée par la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne: « Quels sont les meilleurs moyens de prévenir, avec les seules ressources de la France, la disette des blés et les trop grandes variations dans leurs prix? » *Ouvrage qui a obtenu une médaille d'or*; par M. le chevalier Chaillou des Barres, ancien préfet, membre de la Société philotechnique, etc. — Paris, 1819. Brochure in-8° de 130 pages. Firmin Didot, imprimeur-libraire, rue Jacob, n° 24.

L'accueil honorable que cette production a reçu d'une Société savante, la recommande suffisamment à l'attention des personnes qui s'occupent d'économie politique.

238. (*) — *Voyages dans la Grande-Bretagne*, par Ch. Dupin, membre de l'Institut. Première partie: *Force militaire*; 2 vol. in-4°, avec planches, grand atlas. 1820. Prix, 25 fr., à Paris; et 30 fr., franc de port. Bachelier, quai des Augustins, n° 55.

La *Revue* rendra compte de cet ouvrage. La seconde partie sera relative à la *force navale*; et la troisième, *aux travaux civils des ponts et chaussées*. Chacune de ces deux parties aura pareillement deux volumes in-4°, avec planches. On peut, sans rien payer d'avance, souscrire, pour chacune d'elles, à raison de 22 francs.

239. — *Rapport fait à S. Exc. le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par M.* Guillié, *sur l'Institution royale des jeunes aveugles, pendant les exercices* 1818 *et* 1819, avec quatre planches. Paris, 1820; in-4° de 50 et quelques pag. J. L. Chanson, imprimeur de l'Institution.

On aime à se convaincre par la lecture de ce Mémoire, « que les jeunes aveugles, soustraits désormais aux horreurs du besoin, cesseront d'avoir une existence précaire : ils goûtent déjà les bienfaits d'une éducation qui les a rendus à la société, en leur apprenant à se suffire à eux-mêmes par le travail. »

240. — *Traité des molécules premières*; par M. de Martillat. Imprimé à Clermont-Ferrand. Paris, chez Béchet aîné, 1819.

Les philosophes se sont partagé l'univers : les uns, s'attachant à l'humanité, se sont occupés de reconnaître les faits qui lui sont propres, et les lois qui la gouvernent; les autres ont soumis à leurs recherches les phénomènes et les lois de cette nature extérieure, qui attire et sollicite si puissamment l'homme ignorant et le philosophe, par le spectacle imposant ou gracieux de ses formes innombrables, par le jeu de ses forces, et des lois qui président à leur action. Malheureusement, il est trop ordinaire que ces études s'excluent, que les moralistes ignorent la nature, que les naturalistes ou les physiciens ignorent l'humanité dont ils font partie, et que les deux ordres de phénomènes, moraux et physiques, demeurent sans rapport dans la science; ou du moins il est certain qu'ils n'y présentent encore que des rapports hypothétiques, imaginés par les physiciens ou les philosophes, avec la légèreté qui les distingue, lorsqu'ils sortent du sujet spécial de leurs travaux. On ne saurait donc trop encourager, et les naturalistes qui s'occupent sérieusement des phénomènes de la vie intellectuelle, et les métaphysiciens qui font entrer dans leurs études cette grande partie du tout, au sein de laquelle et à l'aide de laquelle l'homme vit et se développe.

L'ouvrage que nous annonçons est celui d'un philosophe, déjà connu par plusieurs écrits métaphysiques: il traite une des questions les plus intéressantes de la philosophie de la nature, si l'on nous permet d'appeler ainsi la physique philosophiquement étudiée. M. de *Martillat*, en s'occupant des molécules premières, cherche à déterminer précisément leur nature; son travail le conduit à ce résultat: que les molécules sont à la fois simples et étendues. Nous renvoyons à l'ouvrage même pour l'appréciation de cette proposition étrange, au moins en apparence. Tout l'ouvrage est fondé sur ce double principe; l'importance de ses conséquences le recommande à un examen attentif. En effet, si les molécules premières sont à la fois simples et étendues, le matérialisme et le spiritualisme ont chacun leur part, et se trouvent à la fois expliqués et conciliés. Ce résultat, s'il était réel, serait un service précieux; mais nous avouons, après avoir lu l'ouvrage de M. de Martillat, que, selon nous, la science l'attend encore, et que les molécules premières, simples et étendues, ne termineront pas plus la grande querelle du matérialisme et du spiritualisme, que les atômes de Démocrite et les monades de Leibnitz.

241. — (*) *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle;* par J.-E.-M. Portalis, l'un des quarante de l'Académie française : précédé d'une notice sur la vie de l'auteur et d'un discours préliminaire. Paris, 1820. 2 volumes in-8°. A. Égron, imprimeur de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême, rue des Noyers, n° 37. Prix, 12 fr., et 16 fr. franc de port.

242. — *Le Village de Valdoré, ou Sagesse et Prospérité; imité de l'allemand, par* M. L. P. J. — Paris, 1820, 1 vol. in-18 de 226 pages. L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32. Prix pour Paris, 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port.

Il serait fort heureux que ce livre, devenu populaire en Allemagne, le devînt aussi dans nos campagnes : il fait voir quelle salutaire influence peuvent avoir sur la conduite et le bien-être des villageois, un bon maire, un bon curé et un bon instituteur; réunion beaucoup plus désirable que facile à obtenir aujourd'hui.

243. — *Collection des moralistes français*, publiée, avec des commentaires et des notes biographiques, par M. Amédée Duval, membre de l'Institut. 1er et 2e volumes, contenant

les *Essais de Montaigne*. Chassériau, libraire, rue de Choiseul, n° 3.

Mademoiselle Gournay, Juste-Lipse, de Thou, Balzac, Pascal, Mallebranche, La Bruyère, Nicole, Diderot, Voltaire, Laharpe, et notre poëte Delille ont tous dit sur cet auteur :

« Fidèle à son caprice, infidèle à ses titres. »

A cause de leur originalité et de leur mérite éminent, plus encore qu'en raison de l'époque où ils ont paru, les *Essais de Montaigne* méritaient d'être placés à la tête de la *Collection des moralistes français* que publie M. Amaury Duval. Il les a enrichis de notes qui ont un double objet : le rapprochement et la comparaison des idées; l'interprétation et l'éclaircissement des passages difficiles et obscurs des auteurs. L'utilité de ces éclaircissemens se fait sentir surtout à la lecture des *Essais* : l'éditeur a remédié à l'infidélité des titres par des sommaires, très bien faits, où la matière des chapitres est suffisamment expliquée, et où sont indiqués les personnages cités pour exemple. Une table analytique était peut-être très difficile à faire, mais il semble qu'elle manque à l'ouvrage, ou que du moins elle n'y eût pas été un ornement de luxe. Nous nous attendions aussi, d'après la promesse faite au bas de la page 322 du 1er vol., de lire à la fin du 2e le *Contre un*, traité de la Boétie : nous avons été fâchés de ne pas y trouver cet ouvrage de l'ami de Montaigne.

L'édition que publie M. Amaury Duval est supérieure par la correction du texte, la beauté des caractères et du papier, les annotations et les sommaires, à toutes celles que nous connaissons ; et le mérite en est augmenté par la facilité qu'elle donnera aux amis des sciences morales de comparer entre eux, Montaigne, Charron, Pascal, La Rochefoucault, La Bruyère, Vauvenargues, Duclos, et de mettre, pour ainsi dire, en contact leurs observations sur l'homme en général, sur ses passions, ses vices, ses erreurs, ses vertus et ses crimes à différentes époques de la civilisation. A.

244. — (*) *Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane et des autres Églises de la catholicité;* par M. Grégoire, ancien évêque de Blois. Nouvelle édition, corrigée et très augmentée. Paris, 1820, 1 vol. in-8o. Aimé Comte, libraire, rue Notre-

Dame-des-Victoires, n° 38, et Lheureux, quai des Augustins, n° 27. Prix, 6 fr. 50 c., et 8 fr. par la poste.

La première édition de cet ouvrage étant épuisée depuis longtems, des demandes multipliées en nécessitaient une édition nouvelle qui vient de paraître, et qui est supérieure à l'ancienne, par l'étendue des recherches et l'importance des additions.

245. — *Le Citateur politique, moral et littéraire, ou le Passé, miroir du Présent;* tome 1, in-8° de 335 pages. Paris, 1820. A la Librairie historique, rue Saint-André-des-Arts, n° 45.

L'auteur s'est proposé de faire un tableau du présent par le passé; voici la nomenclature des principaux objets destinés à remplir le cadre de son tableau : Droits de la nation, — Prérogatives de la couronne, — Pouvoirs et débats des assemblées nationales, — Lois, institutions, mœurs, coutumes, préjugés, administration, finances, économie politique, police intérieure, — Attitude des partis, — Libertés de l'Église gallicane, influence de la cour de Rome, rapports de la France avec les étrangers, — Situation comparative de l'Europe, — Lettres, sciences et beaux-arts. Le choix et la disposition des matières dont se compose le premier volume, sont une présomption favorable au succès de l'ouvrage.

246. — *De l'Esprit public, ou de la Toute-puissance de l'opinion*; par le baron Guérard de Rouilly. Paris, 1820, 1 volume in-8° de 390 pages. Ladvocat, libraire.

« Oui, la *Charte* et une législation en harmonie avec ses dispositions, l'*union* entre tous les enfans de la famille, l'*oubli* de toutes les offenses, et le sacrifice de tous les ressentimens; enfin, le repos et la stabilité sous la protection d'une monarchie constitutionnelle : voilà, sans obscurité, sans arrière-pensée, le cri unanime des peuples fatigués de troubles et de révolutions; voilà l'élan caractéristique de l'époque actuelle, le vœu impérieux et irrésistible de l'esprit public.

» Telle était la conséquence définitive à laquelle nous tendions, dès le commencement de cet ouvrage. Signaler la nature, les caractères et les avantages de l'esprit public; indiquer les obstacles qui peuvent s'opposer à son développement, et les moyens à employer pour en triompher; spécifier ses différens rapports avec

toutes les parties de l'économie politique et administrative ; les appliquer aux différentes formes de gouvernement, et ne trouver, pour les y adapter avec sécurité, que la monarchie tempérée par les lois, ou constitutionnelle ; exprimer enfin sommairement l'état actuel de l'opinion, la nature et les objets de ses réclamations ; tel était notre but : heureux le peuple français, si, par des institutions sagement combinées avec ce mode d'organisation dont il est fier d'avoir adopté les principes, il est destiné à servir aux nations de spectacle et de modèle ! »

Cet extrait du résumé de l'ouvrage que nous annonçons, suffit pour donner à nos lecteurs une idée générale du bon esprit dans lequel il a été conçu, et de la marche que l'auteur a suivie pour le développement de son sujet. Voici comment il définit l'esprit public : « *La part plus ou moins active que prend la partie la plus éclairée de la population au système général de son gouvernement et aux actes particuliers de son administration.* » Le chapitre III, où l'auteur traite de l'incompatibilité qui existe entre l'esprit de parti et l'esprit public, nous a paru surtout mériter l'attention.

247. — *De l'Espagne et de la liberté*; par M. Camille Paganel, avocat à la Cour royale de Paris, auteur du *Coup-d'œil sur l'état de l'Europe en* 1819. Paris, 1820. Brochure in-8o de 38 pages. Brissot-Thivars, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 22.

248. — *De la Jeunesse française*; par Carrion-Nisas fils. Brochure de 16 pages in-8°. Paris, 1820. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36, et Delaunay, au Palais-Royal. Prix, 50 c.

Il y a d'excellentes idées dans cette brochure, et elles sont exprimées sous des formes très spirituelles.

249. — *Manuel des Français sous le régime de la Charte*, par Alexandre Goujon : seconde édition, augmentée de toutes les lois promulguées dans la session de 1819. 1 vol. in-8° de 184 pag. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18.

Ce Manuel contient, avec la Charte, le peu de lois qui commençaient à s'élever sur cette base fondamentale de nos libertés. On ne saurait contester l'utilité d'un pareil recueil.

250. — *De l'Incompatibilité de la Noblesse et de la Pairie héréditaire*, pour servir à apprécier les changemens proposés à la loi actuelle des élections ; par un ancien député. Brochure in-8° de

43 pages. Paris, 1820. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36, et Delaunay, au Palais-Royal. Prix, 1 fr. 25 c.

251. — (*) *Recueil de discours prononcés au parlement d'Angleterre par* J.-C. Fox *et* W. Pitt, *traduit de l'anglais et publié par* MM. H. de J....., *chevalier de Saint-Louis, ancien officier de la marine française, et* L. P. de Jussieu, *auteur de plusieurs ouvrages d'éducation. Avec portraits.* Paris, 1820. Tome 12. Maginel; Ancelin et Pochard, libraires, rue Dauphine, n° 9.

252. — *Ode à notre âge analytique;* par M. Népomucène L. Lemercier, de l'Institut royal de France. Paris, 1820. Brochure in-8° de 18 pages. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

Cette ode est l'expression animée des sentimens patriotiques de l'auteur, qui l'a dédiée à son estimable ami M. Colin, jurisconsulte. Des 39 strophes dont elle se compose, nous nous bornerons à citer la dernière :

« De l'humaine équité tracez le caractère :
Consacrez de nos jours les droits représentés.
Fille du vœu de tous, la loi rend sans mystère
Des décrets de tous respectés :
Mais toute loi, fille adultère
Des sectes, des partis, de l'or, du cimetère,
N'est qu'un monstre qui tombe au cri des libertés. »

253. — *Épître aux louangeurs du tems passé;* par J.-P.-G. Viennet. Paris, 1820. Ladvocat, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°s 197 et 198. Prix, 75 cent.

Le *poëme de Parga*, l'*Épître au Capucin* et l'*Epître à M. le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, sur l'armée*, ont déjà mis le public à portée de bien apprécier le talent de M. Viennet : on ne le trouvera certainement pas inférieur à lui-même dans cette nouvelle épître, que terminent les vers suivans :

Allons, demeurez-nous, et souffrez nos usages.
Convenez que mon siècle a quelques avantages;
Et n'allez pas surtout, en critiquant mes vers,
Crier au philosophe, à l'impie, au pervers.
Je suis un bon humain qui chéris mes semblables.
Je les voudrais plus gais, plus calmes, plus traitables;

Mais, en attendant mieux, je les prends comme ils sont.
Par tout ce qu'ils ont fait j'excuse ce qu'ils font;
Et malgré leurs défauts, leurs débats politiques,
Leurs poëmes en prose et leurs vers romantiques,
Les pamphlets, les *censeurs* et les gens comme vous,
Mon siècle et mon pays sont les meilleurs de tous.

254. — *Recueil de l'Academie des Jeux floraux*. 1820. Toulouse, M. J. Dalles, imprimeur de l'Académie. In-8° de XXXIX et 53 pag.

Sur treize pièces qui composent ce recueil, neuf ont concouru, dont quatre ont été couronnées; les autres sont l'ouvrage des mainteneurs ou maîtres des jeux floraux. Les quatre pièces couronnées sont : une ode de M. Dieulafoi : *le Siècle de Louis XIV*; une ode de M. Victor-Marie Hugo : *Moïse sur le Nil*; une *Épître sur le suicide*, par M. Charles de St.-Maurice; et un hymne à la Vierge, de madame Tastu : *la Veille de Noël*.

« Pour sujet de discours, en 1821, l'Académie a proposé de nouveau la question suivante : *Quels sont les caractères distinctifs de la littérature* romantique, *et quelles ressources pourrait-elle offrir à la littérature* classique? L'Académie a délibéré que la valeur du prix serait doublée, et l'a porté à neuf cents francs. »

S'il ne s'est présenté personne en état de bien traiter la question que l'Académie avait déjà proposée pour cette année, c'est moins, sans doute, à cause de l'insuffisance du prix, que par la difficulté de répondre à cette question, dans le sens où elle est présentée.

255. — *Examen critique et Complément des Dictionnaires historiques les plus répandus*, depuis le Dictionnaire de Moréri, jusqu'à la Biographie universelle inclusivement. Tome Ier (A-J), contenant environ 240 articles nouveaux, 50 refaits et 560 corrigés ou augmentés. Paris, chez Rey et Gravier, libraires, quai des Augustins, no 55. 1820; in-8°. Prix, 8 francs et 9 fr. 55 cent., franc de port. Par l'auteur du Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes.

Ce nouvel ouvrage de M. Barbier, sur lequel nous reviendrons, peut servir de supplément au *nouveau Dictionnaire historique* de MM. Chaudon et Delandine; à celui de l'abbé de Feller; au *Dictionnaire universel* de M. Prudhomme; à la *Biographie universelle* des frères Michaud, etc.

Le second et dernier volume paraîtra dans les trois mois qui suivront la publication de la dernière livraison de la *Biographie universelle*.

La publication de cet ouvrage nous paraît un service rendu à l'histoire littéraire générale; on le doit à la *Revue encyclopédique*, puisque l'auteur avait eu d'abord le dessein de le publier par portions, dans différens numéros de notre journal.

Nous n'avons pu encore que jeter un coup-d'œil rapide sur ce volume; mais nous croyons pouvoir assurer qu'il justifiera l'attente des amateurs. Les articles de M. Barbier sont véritablement neufs, puisqu'en général on ne les trouve dans aucun dictionnaire historique. Ses remarques critiques et littéraires sont de nature à piquer vivement la curiosité. Il a tiré beaucoup de détails d'un ouvrage manuscrit de Guillaume Colletet, intitulé: *Histoire des poëtes français*. L'abbé Goujet et l'abbé de Saint-Léger avaient fait d'inutiles efforts, pendant le cours de leur vie laborieuse, pour se procurer la lecture de cet important manuscrit. M. A. J.

256. — *Discours sur Nicolas Kopernik*, par Jean Sniadecki. Imprimé à Varsovie, en 1803 et 1818. Réimprimé à Paris, en 1820. In-8° de 103 pages. Chez Vigor Renaudière, imprimeur-libraire, Marché-Neuf, n° 48.

Le but de l'auteur, en publiant ce Discours, a été de relever l'erreur de quelques écrivains allemands et français, qui donnent une origine allemande à Kopernik, tandis que son origine polonaise est incontestable. L'auteur y donne l'histoire exacte de la vie et des travaux de ce célèbre astronome.

257. — *Vie de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, par F. Gentz, traduite de l'allemand, par Damaze de Raymond. Seconde édition, revue et corrigée, ornée de 5 gravures. Paris, 1820. 1 vol. in-12 de 228 pag. Ladvocat, libraire, Galerie de bois, Palais-Royal, nos 197 et 198. Prix, 3 fr.

Pour la composition de cet ouvrage, on a consulté Buchanan, Lesley, l'auteur des Mémoires de Crawfurd, Melvil, Brantôme, Camden et de Thou, la plupart contemporains de Marie Stuart; et, parmi les écrivains plus modernes, Rapin, le continuateur de Maitland, Robertson, Hume et Whitacker. Tytler et Goodall ont été aussi comparés avec soin, pour les derniers événemens

de la vie de Marie, qui présentaient quelques obscurités. Ainsi, tous les documens de cette histoire, qu'on aime à consulter, surtout depuis qu'elle a fourni à la scène française un sujet des plus attachans, se trouvent maintenant réunis, et l'on ne peut guère espérer d'en avoir à l'avenir de plus complets.

258. — *Vie privée de Voltaire et de madame Du Chatelet*, pendant un séjour de six mois à Cirey; par l'auteur des Lettres péruviennes: suivie de cinquante lettres inédites, en vers et en prose, de Voltaire. Paris, 1820. 1 vol. in-8o de 460 pages, avec le portrait lithographié de madame de Graffigny. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

Le titre de cet ouvrage marque sa place dans toutes les bibliothèques, à côté des œuvres du philosophe de Ferney, à la suite de ses biographies nombreuses, qu'il doit servir à compléter. Mettre en scène Voltaire et la femme extraordinaire qui commenta Newton, au moyen d'une correspondance, jusqu'alors inédite, de madame de Graffigny, était une pensée heureuse, dont l'éditeur a su profiter. Accueillie à Cirey, probablement peu de tems après son divorce, madame de Graffigny faisait connaître, dans la confiance de l'amitié, à M. Devaux, tuteur du roi Stanislas, tout ce qui, dans ce séjour des arts et de la littérature, lui paraissait digne de quelque attention. Ces lettres furent communiquées au monarque, puis à quelques personnes qui étaient dans son intimité. On en forma un recueil qui fut jugé intéressant et curieux; c'est ce même manuscrit, trouvé dans le porte-feuille de M. de Boufflers, que l'on nous donne aujourd'hui dans sa simplicité native. Madame de Graffigny aime à représenter Voltaire, absolument tel qu'il se montrait dans son intérieur: brusque, irascible, intraitable; mais humain, bienfaisant, généreux.

Les lettres de cet homme extraordinaire, qui terminent cette collection, sont adressées à des personnages célèbres, tels que le pape Benoist XIV, Louis XV, les ducs de Richelieu, de Choiseul, la duchesse du Maine, etc. Elles achèvent de faire connaître ce poëte philosophe, qui savait, si à propos, devenir bel-esprit, courtisan, homme du monde. La duchesse du Maine est, dans ces lettres, la muse qui l'inspire; c'est à elle qu'il doit ses inspirations; seule elle a fait ses tragédies. S'il écrit au président

Henault, il le représente *à table avec les Graces*, et le dédommage ainsi de l'avoir ailleurs transformé en gastronome :

Hénault, fameux par tes soupers.

Dans une lettre précédente, où il rappelait son poëme sur la Bataille de *Fontenoy*, il l'avait loué plus finement, en commençant par ces vers :

Rival heureux de Salluste et d'Horace,
Vous savez peindre, orner la vérité.
Je n'ai montré qu'une impuissante audace,
Dans ce combat que ma muse a chanté :
J'ai crayonné pour le moment qui passe,
. . . . . Et vous gravez pour la postérité.

Tous les amis de la philosophie et des lettres, et tous les amateurs de l'histoire littéraire, devront se procurer le nouveau recueil que nous annonçons. D. B.

259. — *Testament de Jean-Jacques Rousseau*, trouvé à Chambéry, en 1820; publié avec sa justification envers madame de Warrens, par Antoine Métral, *avocat*. Brochure de 26 pages in-8°. Paris, 1820. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36; et Delaunay, au Palais-Royal. Prix, 50 cent.

Il n'est aucune des particularités de la vie de J.-J. Rousseau que n'aiment à recueillir tous ceux qui font de l'étude du cœur humain le principal objet de leurs méditations. Sous ce rapport le testament de Jean-Jacques les intéressera, sans doute, de même que la notice dont il est accompagné. L'éditeur dit avoir en sa possession un recueil manuscrit de chansons notées, composé par Rousseau, et écrit tout entier de sa main, alors qu'à l'abri des orages de la célébrité, il se bornait à donner des leçons de musique aux demoiselles de Chambéry, qualifiées par lui d'*aimables écolières*. La publication de ce recueil serait une acquisition précieuse pour les littérateurs qui honorent la mémoire de Jean-Jacques; et nous osons espérer que M. Métral ne la leur fera pas désirer plus long-tems.

M. Raymond, savant distingué de la Savoie, et l'un de nos collaborateurs, a fait l'acquisition de la maison de campagne des Charmettes, qui a été habitée par Rousseau. Il a soin de consigner, dans un registre spécial, les diverses inspirations qu'éprou-

vent les voyageurs de tout pays, à la vue de ces lieux si pleins des souvenirs de ce grand homme. M. Raymond en a fait une description de la plus scrupuleuse exactitude; elle se vend chez les libraires de Chambéry.

260. — *Mémoires et dissertations sur les Antiquités nationales et étrangères*, publiés par la Société royale des Antiquaires de France, tome second. A Paris, chez Smith, imprimeur-libraire, rue de Montmorency; au bureau de l'Almanach du Commerce, rue J.-J. Rousseau. — An 1820.

« La Société royale des Antiquaires de France, n'ayant d'autre désir que celui d'étendre autant qu'elle le peut le domaine de la science, se fait un devoir constant d'observer, dans les monumens que le tems a respectés, dans les inscriptions, les médailles, les diplômes, les manuscrits, les mœurs, usages et coutumes, les divers dialectes, les traditions, tout ce qui peut suppléer au silence de l'histoire pour les tems anciens, et particulièrement pour ceux de la Gaule et les premiers siècles de notre monarchie. »

Le but des travaux de la Société est fidèlement tracé dans ce début du discours, qui ouvre le volume, et que M. de Ladoucette a prononcé, comme président, à la séance publique du 30 mai 1819. Nous allons voir si ce but est convenablement rempli.

Dans un rapport plein de méthode et de clarté, M. Bottin, secrétaire général, passe en revue les ouvrages des membres de la Société, qui ont eu pour objet : les langues, les monumens celtiques, grecs et romains, tels que le *Trésor des Origines*, par M. Pougens; l'*Essai* de M. le comte François de Neufchâteau sur *nos meilleurs ouvrages en prose*; le *Glossaire de la langue romane*, par M. de Roquefort; un travail sur le vieux langage du Hainaut, par M. Hécart; un supplément in-folio aux Glossaires des langues romane et tudesque, par M. Guillemot; un manuscrit, de M. Murith, sur les médailles, inscriptions, statues, etc., du Valais; un autre, de M. l'archevêque de Mohilow, sur l'origine des peuples de la Russie; le Recueil, de feu M. Grivaud de la Vincelle, sur les monumens antiques découverts dans les Gaules; le *Voyage entre Meuse et Rhin*, de M. de Ladoucette; une notice, que le même se propose de publier sur l'histoire, les monumens, usages, dialectes, etc., des Hautes-Alpes; des Mémoires historiques et statistiques du département de l'Ain, par M. Riboud;

des notices, de MM. Rallier, de la Pilaye, Paris, Pailliez, Raulhac, Delpont, Lenoir, Bottin, de la Chapelle, etc., sur des monumens celtiques; d'autres sur le passage d'Annibal, par M. Fortia d'Urban; sur le *Brivates-portus*, par M. Antenas; sur les antiquités du Lot, par M. Taillefer; de Scarpone, par M. Mansuy, etc., etc., etc.

Sur vingt-six articles, compris dans le second volume de la Société, il en est quatre qui concernent des pays étrangers. M. Mathieu voit, dans les buttes de la Zélande, « des monumens » celtiques, du haut desquels les prêtres druides prêchaient leurs » dogmes. » Il leur trouve trop peu d'élévation au-dessus du niveau de la haute-marée, trop peu d'espace à leur sommité, des formes trop identiques dans les parties exposées ou non aux ravages de la mer; enfin, elles sont trop dominées par les dunes, pour avoir jamais servi de digues et de lieux de refuge.

M. Munter avait publié une dissertation sur la plus ancienne religion du Nord avant Odin. M. Depping en a fait une analyse critique et très instructive.

M. Cirbied, Arménien d'origine, a rédigé, sur le gouvernement et la religion de son pays natal, les détails les plus curieux. Tous ceux qui voudront écrire sur l'Arménie les consulteront avec fruit. Ce précieux ouvrage avait été d'abord destiné par l'auteur à la *Revue*; il se trouve plus convenablement placé dans les *Mémoires* de la *Société des Antiquaires*.

Qu'est-ce que ces statues colossales, aux oreilles pendantes et percées, qui sont en grand nombre dans l'île de Pâques? M. Rallier pense que cette petite île n'est que le sommet d'une montagne consacrée dans un continent, qui a disparu par suite d'un ancien déplacement du centre de gravité de la terre, de la submersion des terres australes; tandis qu'au Nord, une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, sortaient du sein des mers. Quoi qu'il en soit de ces grandes considérations physiques, on retrouve avec surprise sur le rocher nommé l'île de Pâques les usages, vêtemens, armes des îles de la Sonde, qui en sont fort éloignées, avec la langue de Haïti, et même de la Nouvelle-Zélande.

Revenons aux Mémoires qui concernent les antiquités nationales. Après avoir fait mention de trois notices intéressantes, sur

M. Millin, par M. Auguis; M. Moreau de St.-Mery, par M. Bottin; M. de la Houssaye, par M. Paganel: M. Jacob nous fait connaître un monument druidique, situé à un myriamètre de cette ville de Rheims qui est si riche en antiquités. M. de Freminville a donné un Mémoire sur les monumens druidiques, qu'il a observés et décrits avec beaucoup de soin dans le pays Chartrain; trois planches, retraçant 17 figures, sont jointes à cet article, auquel on doit beaucoup d'éloges. Des recherches bien faites recommandent deux notices, du même, sur des monumens d'antiquités celtiques et françaises du département des Côtes-du-Nord, et sur les premiers monumens chrétiens de l'Armorique, dont neuf sont représentés sur une planche. On désirerait que ces recherches fussent plus complètes.

M. Dumège démontre qu'un autel, qui se trouve dans le Musée de Toulouse, appartient au culte du sabéisme. Dans le fragment sur les monumens historiques de Bretagne, par M. Mangourit, des observations fines, un style piquant, distinguent ce qu'il dit sur le gouvernement druidique: la gynécocratie, la chute et le refuge des druides en Albion et dans l'Armorique, l'établissement du Christianisme, les services rendus aux sciences par les moines, les pillages des Normands; l'influence des siècles de Charlemagne, Louis IX, François Ier, Louis XIV. On lit avec le plus vif intérêt le morceau de M. Dulaure sur les cités, les lieux d'habitation, l'architecture civile et militaire des Gaulois avant les Romains. *Civitas*, qui signifiait une nation chez les Gaulois indépendans, n'était qu'une ville capitale pour ceux qui avaient passé sous le joug de Rome. *Opidum* était, non une ville, mais une forteresse comme inhabitée en tems de paix, et qui, défendue par une enceinte de murailles, renfermait des espèces de huttes.

Dans une dissertation approfondie sur Carnac, M. le comte de Grandpré prouve que César n'y a pas campé; qu'il ne s'y est pas donné de bataille; que les Venetes n'avaient qu'une flotte, et point d'armée de terre.

M. Doë assigne la vraie position d'*Agendicum*, ville des *Senones*, à Provins, dont il trace une notice.

M. de Caylus avait parlé d'une manière trop abrégée et trop incorrecte du camp de César, près de St.-Thomas (Aisne.) La description

détaillée et le plan exact qu'en donne M. Deviémés, peuvent ajouter à la connaissance des fortifications romaines, comme le pense M. Barbié Dubocage, qui a rendu compte de cet écrit. Plusieurs observations de M. Deviames sont cependant contestées par un autre archéologue instruit, M. Le Maître : ce dernier a fait un travail presque complet sur les antiquités du département de l'Aisne, dont s'enrichira sans doute le troisième volume des Mémoires de la Société.

La ville d'Agen, patrie de Palissy, de Scaliger, de M. de Lacépède, était le chef-lieu de Nitiobriges. Nous devons à M. le baron Chaudruc de Crassane une description bien faite de ses antiquités. (*V.* Rev. Encyc., T. VI, p. 191.)

Suivant l'opinion de M. Girault, les gobelets mis dans les mains des personnages représentés sur les monumens funéraires, seraient, non le signe religieux d'un culte commun à tous les Gaulois, mais une allégorie qui doit convenir à tous les âges, sexes et conditions.

La description faite par M. Riboud, d'un olyphant ou grand cornet, chargé de bas-reliefs, a été, pour M. Alexandre Lenoir, le sujet d'un rapport étendu et intéressant.

M. Bottin publie l'extrait de sa correspondance avec feu M. Carlier, curé de Bavay, sur les pierres sigillaires de Bavay et de Famars, qui sont les cachets de médecins-oculistes, ressuscités après quinze à seize siècles.

M. Desgranges a recueilli nombre de mots du patois d'une partie du département d'Eure-et-Loir.

Nous finirons cet article, en indiquant deux morceaux qui avaient déjà fait grand plaisir à la séance publique de l'année dernière : la Notice sur Jeanne d'Arc, par M. Lerouge, qui a consulté les anciennes chroniques, ainsi que les traditions; et le Mémoire archéologique sur le Bugey, où M. Brillat de Savarin a semé des traits piquans et originaux. Une foule de notions précieuses peuvent jaillir des recherches sur les mœurs, usages, costumes, dialectes, etc., qui se rattachent à une haute antiquité et dont chaque jour efface quelques nuances.

Nous regrettons de ne pouvoir consacrer plus d'espace à l'examen des Mémoires de la Société royale. Qu'elle continue ses travaux avec persévérance! que ses membres la regardent comme

une sorte de foyer central, où ils appellent et s'efforcent de rassembler des lumières éparses!

« Puisse l'amour de l'antiquité se développer dans notre France! qu'il excite l'émulation des administrateurs, des savans, de tous les propriétaires! Que les constructions monumentales de nos siècles reculés ne disparaissent plus de notre sol classique! que l'autorité publique entretienne celles qui existent dans ses attributions ou dans ses domaines! qu'elle ouvre ces archives où se trouvent enfouis des trésors d'érudition!..... Saisissons la plume et le crayon pour reproduire nos monumens à l'œil des contemporains et de la postérité! qu'un Musée, un cabinet d'antiques, une bibliothèque, s'élèvent dans chaque chef-lieu de département! qu'on y conserve les chartes manuscrites et les vieilles chroniques! que chaque partie de la France, chaque ville ait son histoire exacte! que l'on contemple les traits des grands hommes dans les édifices et sur les places publiques des pays qui les ont vus naître! que l'on complète les Mémoires statistiques, et qu'on y recueille tout ce qui, pour la diplomatique, la paléographie, les idiomes, les événemens, les usages, peut nous retracer les tems qui ne sont plus! (1) »

En finissant, nous dirons, avec M. Mangourit : « Les compilateurs bénédictins n'ont plus que le mérite, grand sans doute, d'avoir amoncelé, dans d'obscurs magasins, des pierres brutes et des granits, à peine essémillés, que d'habiles mains vont polir, et dont le génie du dix-neuvième siècle saura élever d'imposantes colonnades. Je viens d'annoncer les travaux utiles et les destinées de la Société royale des Antiquaires de France. » ***

261. — *Deux Lettres à Mylord comte d'Aberdeen, sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont;* par M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut royal de France, conservateur du Cabinet des Médailles, etc., etc. Paris, 1819. Chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n° 45. In-4° de 139 pag.; avec 4 planches gravées, et une vignette.

On voit avec plaisir, dans cette savante dissertation, modestement livrée au public sous le titre de *Lettres*, un membre de l'Académie des Inscriptions, réhabiliter la mémoire, injustement

(1) Extrait du discours du président de la Société.

outragée, d'un homme qui s'est rendu célèbre dans la même Académie, et que l'on attaque après sa mort.

Fourmont, chargé par Louis XV de parcourir la Grèce afin d'y recueillir des fragmens d'antiquités, des manuscrits, des inscriptions, y employa près de trois années, et rapporta en France un immense recueil de monumens de toute espèce; on l'accuse aujourd'hui d'ignorance et d'imposture. Avant de passer à la discussion par laquelle M. Rochette prouve l'*authenticité* des monumens recueillis par Fourmont, il trace le portrait de cet académicien d'après l'opinion qu'en avaient ses confrères, qui le reconnaissaient pour un homme médiocrement versé dans la langue et l'histoire grecques, et nullement dans le commerce du monde; très laborieux et poussant la franchise jusqu'à la rudesse; moins éclairé qu'honnête; capable, en conséquence, d'introduire de mauvaises leçons par inadvertence, dans des monumens qu'il entendait mal; mais, non pas d'en forger sciemment d'imaginaires.

Mylord Aberdeen a reproduit récemment dans les *Memoirs relating to European and Asiatic Turkey*, l'opinion que M. Richard-Payne-Knight avait fait prévaloir en Angleterre, dans son *Analytical essay on the greek alphabet*; opinion qui condamne comme faux les monumens publiés par Fourmont, et cela parce qu'on y remarque des particularités de diction et d'orthographe, qui ont fait supposer qu'il les avait forgés. Mais ces mêmes particularités se retrouvent sur le *marbre de* Choiseul et sur d'autres inscriptions publiées par Chandler; et M. Rochette détruit toutes les difficultés grammaticales, que l'on oppose à l'authenticité des inscriptions de Fourmont. Les terminaisons des noms, les formes des lettres trouvent des analogues dans d'autres inscriptions indubitables, et dans les légendes de médailles d'une époque très reculée, que M. Rochette a réunies dans les planches gravées.

Nous ne pouvons entrer ici dans toutes les discussions qui composent ce Mémoire, et qui paraissent victorieuses contre les accusateurs de Fourmont; mais nous ne devons point passer sous silence la publication d'un très beau médaillon inédit, dont s'est enrichi depuis peu le cabinet des médailles de France. On attribuait jadis à l'île de Lesbos plusieurs médailles que les numismatistes ont restituées à la Macédoine. Celles sur lesquelles on lisait

le mot ΟΡΗΣΚΙΩΝ étaient de ce nombre, et M. Knight partage encore cette erreur. Le médaillon d'argent dont nous parlons, et dont le type et la fabrique sont évidemment macédoniens, porte l'inscription ΟΡΡΗΣΚΙΩΝ. M. Rochette l'attribue à des peuples inconnus qu'il nomme *Orescii*, et dont il pense que la mémoire ne s'est pas autrement sauvée de l'oubli.

Les géographes anciens nous ont conservé le nom des *Orestiens*, ou habitans de l'*Orestiade*, que Strabon (liv. VII, p. 326) place sur les bords du fleuve Célidnus, et près de la Thessalie. Tite-Live parle aussi de cette région (liv. XXXI, chap. 40).

Il y a tant d'analogie entre les deux noms, qu'il a semblé à plusieurs numismatistes que ce médaillon pourrait être attribué aux *Orestiens* (1).

Au surplus, c'est sous le rapport de la paléographie que M. Rochette a cité ce médaillon, dont les caractères viennent à l'appui de ceux des inscriptions de Fourmont, et dont l'orthographe diffère sur les deux médailles où ce nom est écrit.

Parmi les Mémoires savans que produisent nos Académies, il en est peu qui puissent convenir autant que celui-ci à plusieurs classes de lecteurs, puisque la paléographie, la numismatique, l'histoire des découvertes y ont une part égale, qu'il a de plus le mérite de défendre la mémoire d'un savant français, et que sous ce rapport il intéresse l'honneur national. DUMERSAN.

262. — *Œuvres de* LORD BYRON, traduites de l'anglais, contenant ses divers poëmes: *le Corsaire*, *Lara*, *Adieu*, *le siége de Corinthe*, *Parisina*, *le Vampire*, *Oscar d'Alva*, *Mazeppa*, *etc.*; *la Fiancée d'Abydos*, *Manfred*, *etc.*; *Childe Harold*; *le Giaour*, *le Prisonnier de Chilon*; *Don Jouan*; *Ode à Venise*; *Calmar et Orla*. — Paris, 1819 et 1820, 8 vol. in-12, ensemble 1970 pages. Ladvocat, libraire, éditeur des Fastes de la gloire, Palais-Royal, galeries de bois, nos 297—298. — Prix, 20 et 24 fr.

La poésie originale, pittoresque, énergique, souvent sublime de lord Byron, ne pouvait que perdre beaucoup dans une tra-

(1) Ce point sera sans doute discuté. Il est vrai qu'il y a sur les médailles un K et non pas un T: mais le nom du peuple aurait pu changer, ou bien il pourrait y avoir dans les géographes une faute de copie d'autant plus naturelle, que le nom d'*Oreste* aurait pu sembler l'étymologie du nom d'*Orestide* ou *Orestiade*.

duction, et surtout dans une traduction en prose. Celle-ci est quelquefois pâle et décolorée. Cependant, on lit avec un vif intérêt ces poëmes bizarres, étincelans de beautés, dont l'auteur trouve de nobles inspirations dans les écarts mêmes d'une imagination mélancolique, désordonnée, affranchie de toute espèce de joug. On peut lui reprocher de manquer de jugement pour concevoir et pour ordonner un plan. Il n'a que rarement cette sensibilité profonde qui vient de l'ame, et qui se communique à l'ame. Une sombre misanthropie le domine; un froid mépris pour les hommes, pour la vie, pour les choses terrestres et mortelles, une sorte de dégoût et de satiété qui s'étend à tous les objets, n'empêchent point que de grandes et belles pensées ne s'échappent, comme par saillies, des ténèbres dans lesquelles il se plaît à s'envelopper. Par ce motif, quoique la lecture de ses poésies soit séduisante et entraînante, elle ne pénètre point très avant dans le cœur. On ne se trouve ni meilleur, ni plus heureux, par une communication intime avec lui. — L'article très étendu que nous avons publié sur l'édition anglaise des OEuvres de lord Byron (Voy. ci-dessus, tom. V, pag. 129—145), nous interdit d'entrer ici dans de plus longs détails. M. A. J.

Livres étrangers imprimés en France.

263. — (*) *Biblioteca selecta de literatura española, ò modelos de elocuencia y poësia*, tomados de los escritores mas celebres desde el siglo 14° hasta nuestros dios, etc.; por P. Mendibil y M. Silvela. Bordeaux, 1819 et 1820. 4 forts volumes in-8° de plus de 600 pages, chacun 6 fr. Lawalle jeune et neveu.

Cet ouvrage manquait à la littérature espagnole. Abondante en beautés de tous les genres, riche dans les uns, excellente dans les autres, mais inégale, négligée presque dans tous, et surtout peu connue des étrangers, elle réclamait depuis long-tems un recueil propre à inspirer aux Espagnols le goût de son étude, et aux étrangers le désir d'en juger avec plus de connaissance qu'ils n'ont pu le faire jusqu'ici. Ce n'est pas que des collections sous différens titres n'aient été publiées dans la Péninsule, et même dans les pays étrangers; mais, sans parler du mauvais goût qui a presque toujours présidé au choix de la plupart de ces recueils, et tout en rendant justice au mérite particulier d'un petit nombre

d'entre eux, on peut dire, sans crainte d'être taxé de trop de sévérité, qu'ils sont incomplets ou peu méthodiques. *La Bibliothèque choisie* que nous annonçons, se recommande autant par le choix éclairé des matières qui la composent, que par la disposition du plan dans lequel elles ont été rangées. On y remarque principalement le soin que les éditeurs ont apporté à concilier partout l'importance des idées et l'intérêt des sujets avec les beautés du langage et de la pensée; tâche d'autant plus difficile à remplir, qu'en général les écrivains espagnols, abandonnés à la fougue de leur imagination, ou restreints dans des limites imposées à la raison par des institutions tyranniques, ne laissaient entrevoir ces rares qualités qu'à travers un voile mystérieux.

La *Bibliothèque* est divisée en deux parties principales; la première contenant la prose, et la seconde, la poésie. Chacune de ces deux parties est subdivisée en genres, qui présentent, dans un ordre chronologique, une gradation convenable pour la succession des tems et les altérations successives de la langue espagnole, depuis sa formation primitive jusqu'à l'âge où nous vivons. Les trois grandes sections de la prose sont calquées sur les trois principaux caractères du style, le *simple*, le *tempéré* et le *grave*, qui, dans des subdivisions suffisamment détaillées, présentent, sous une diversité très variée de nuances, un grand nombre de modèles du premier ordre dans l'art d'écrire et de parler. La partie poétique, étant par sa nature plus susceptible d'offrir des modèles de compositions entières, se trouve divisée en huit sections, renfermant dans la même gradation que la prose, les *genres lyrique*, *élégiaque*, *bucolique*, *descriptif*, *épigrammatique* et demi-sérieux, *satirique*, *didactique* et *épique*. Le genre dramatique ne pouvant se prêter à ces sortes de recueils, si ce n'est en le traitant séparément et entier, les éditeurs ont dû se borner à des extraits dans leurs meilleurs poëtes dramatiques, qu'ils ont parsemés dans la *Bibliothèque*, chacun en leur endroit respectif.

C'est en suivant ce plan simple et bien ordonné, qu'ils sont parvenus à réunir en quatre volumes tout ce que les muses espagnoles ont produit de plus achevé; mais, ne se contentant pas d'offrir des extraits, et afin sans doute de présenter à leurs compatriotes un tableau complet de la littérature nationale, et de fournir aux étrangers des preuves positives du mérite littéraire

de l'Espagne, ils ont fait précéder chacune des deux parties principales de l'ouvrage, d'un discours préliminaire, très remarquable par la critique judicieuse avec laquelle on caractérise chacun des écrivains classiques, par des observations bien raisonnées sur les causes morales et physiques, qui ont pu contribuer à la formation du génie, de la langue et de la littérature espagnoles, tels qu'ils existent, et sur les moyens dont on pourrait se servir pour les perfectionner; ces discours contiennent encore une foule de détails curieux et intéressans pour l'homme de lettres. Les premières pages sont consacrées à l'histoire rapide de la littérature ancienne de l'Espagne; et, dans un très court espace, elles renferment tout ce qui est nécessaire aux jeunes gens pour se faire une idée nette de cette branche importante des belles-lettres. Les particularités les plus dignes d'attention, dans la biographie des écrivains qui composent la *Bibliothèque*, occupent une place séparée, à la fin des 3e et 4e volumes qui terminent la prose et la poésie. Rangées dans des notes classées par ordre alphabétique des noms des auteurs, elles renferment souvent des notices et des recherches utiles.

On ne peut que savoir gré aux éditeurs d'avoir consacré les momens dont ils pouvaient disposer, dans la situation péaible où les réduisait le malheur de l'émigration, à la rédaction d'une collection si précieuse : elle rétablit la réputation littéraire de l'Espagne dans ses véritables droits; et si, quelquefois, pour les revendiquer, les éditeurs se voyent dans la nécessité de combattre des opinions émises ou partagées par des écrivains étrangers, ce n'est qu'en rendant un nouvel hommage à leur autorité, qu'ils cherchent plutôt à les concilier avec la raison et la vérité, qu'à les contredire par un esprit de ressentiment ou de patriotisme mal entendu. Aussi, leur ouvrage, dont le but, couronné sans contredit par un plein succès, a été de prouver que « l'Espagne, » en même tems qu'elle appartient d'une manière honorable à » l'histoire de la littérature ancienne, occupe aussi une place dis- » tinguée dans la littérature moderne de l'Europe; » leur ouvrage, dis-je, mérite à son tour d'être lu et apprécié par tous les Espagnols qui tiennent à la gloire de leur pays, et par les étrangers qui ne connaissent pas du tout, ou seulement sur des renseignemens erronés, les productions littéraires de l'Espagne.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *New-Haven.* — Sociétés savantes. — Il s'est formé, dans l'Etat de Connecticut, une association sous le nom de *Société géologique américaine*, approuvée par un acte spécial de la législature. Ses réglemens ont été définitivement arrêtés dans une assemblée, tenue le 7 septembre 1819. Sa première séance, qui a eu lieu le 26 janvier dernier, a été remarquable par l'exposition de plusieurs faits géologiques extrêmement curieux, rapportés dans un ouvrage périodique d'un grand intérêt, publié à New-Haven, sous ce titre : *The American journal of Science and Arts*, par M. Benjamin Silliman, professeur de chimie et de minéralogie, au collége de Yale, membre de plusieurs Sociétés littéraires et scientifiques, et auteur des *Voyages en Angleterre, en Hollande, en Ecosse, etc.* Les premiers travaux de la *Société géologique américaine*, dont nous pourrons donner le précis dans un de nos prochains cahiers, attestent les progrès rapides que fait cette belle et heureuse portion du Nouveau-Monde dans la carrière des sciences physiques. Des dispositions ont été prises pour l'érection d'un musée, où seront rassemblés et coordonnés les meilleurs échantillons des produits géologiques et minéralogiques des Etats-Unis.

— *Prix fondé par Kosciusko pour l'affranchissement des esclaves.* — Parmi les faits rapportés dans une notice publiée récemment par la Société américaine, formée pour la colonisation d'hommes de couleur libres, on en remarque un trop peu connu, et dont le célèbre patriote polonais Kosciusko est le héros. Il avait créé un fonds de 200,000 écus, qu'il déposa dans les mains de l'ancien président des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, le vénérable M. Jefferson, à l'effet d'acheter, du produit des rentes, de jeunes esclaves du sexe féminin, qui seraient élevées avec soin et rendues ensuite à la liberté. C'est M. le général J.-H. Cocke, dans la Virginie, qui est actuellement chargé de l'administration de ce fonds.

Elles séparent la province de Coimbetore de la côte Malabare ; elles sont d'un accès difficile, de sorte qu'elles étaient peu connues, ainsi que leurs habitans, qui diffèrent beaucoup des autres Indous ; il y a surtout, parmi eux, une tribu composée de porteurs, où les femmes ont plusieurs maris, etc.

N. B. *M. Leschenault se propose de séjourner dans l'Inde, encore 3 ou 4 ans.*

AFRIQUE.

Égypte. — *Canal d'Alexandrie.* — Les dernières nouvelles de ce pays annoncent la continuation des travaux du grand canal d'Alexandrie. L'agriculture et l'industrie se ressentent déjà des heureux effets de cette magnifique entreprise. La culture du cotonier, du murier, de la canne à sucre, commence à prendre un nouveau degré d'activité ; les vers à soie se propagent facilement ; quelques nouvelles manufactures importantes viennent de s'ouvrir, et promettent de nouvelles sources de commerce et de prospérité.

— *Mines.* — On a dernièrement découvert, dans la Haute-Égypte, au-dessus de la province d'Esne, des mines de plomb et de fer : ces dernières sont, dit-on, très riches. Le pacha a envoyé dans cette contrée plusieurs personnes chargées d'examiner les mines d'or et d'émeraudes, qui ont été négligées depuis plusieurs siècles.

Cap de Bonne-Espérance. — Établissement d'un observatoire. — Sur la demande du bureau des longitudes de Londres, le gouvernement anglais a ordonné qu'il serait construit au Cap un observatoire, sur le modèle de celui de Greenwich. M. Fr. Tallows, de l'Université de Cambridge, a été nommé premier astronome et directeur de cet établissement.

— *Antiquités.* — On vient de faire, dans les environs du Cap de Bonne-Espérance, une découverte très intéressante pour l'histoire. En creusant une cave, des ouvriers ont trouvé la coque d'un navire en cèdre, que l'on croit reconnaître pour les restes d'un bâtiment phénicien. Si la conjecture se trouve vraie, nul doute que la pointe méridionale de l'Afrique n'ait été explorée par les hardis navigateurs de l'ancienne Tyr.

Antiquités de la ville de Lébeda en Barbarie. — Il a été ques-

tion, tome IV, page 550 de cette *Revue*, d'objets précieux d'architecture et de sculpture, transportés de la ville de Lébeda en Angleterre, pour y être déposés au Musée britannique de Londres : il y était dit que le prince-régent d'Angleterre en avait obtenu l'autorisation du pacha de Tripoli de *Syrie*. Cette dernière énonciation est inexacte, en ce que Lébeda, patrie de l'empereur Sévère, n'est point située dans la *Syrie*, mais dans la *Barbarie*, à 34 lieues environ d'un autre Tripoli, distingué du premier par la dénomination de *Tripoli de l'Ouest* ou de *Barbarie*. La rectification de cette erreur, indiquée par notre honorable correspondant l'amiral sir Sidney Smith, nous offre l'occasion d'annoncer, qu'entre autres antiquités de la ville de Lébeda, l'on remarque un arc de triomphe, à moitié enseveli dans les sables successivement amoncelés par le vent, et dont les parties visibles sont décorées de plusieurs ornemens d'une belle exécution. Les archéologues en trouveront une description, et le modèle figuré, dans les lettres d'un agent anglais, écrites pendant les années de sa résidence, de 1780 à 1790, et qui furent publiées, il y a un an, format in-4°, puis traduites en français. Ces lettres contiennent aussi des détails fort intéressans sur le gouvernement de ces contrées et sur les mœurs des habitans.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Écosse. — *Géologie*. — Quelques traditions des lois de Hovel, du 9e siècle, avaient fait penser que l'Écosse pouvait placer le castor parmi les races éteintes des animaux qu'elle nourrissait autrefois. Cette conjecture vient d'être confirmée par la découverte qu'a faite M. Neill, dans le comté de Berwich, du squelette fossile d'un de ces amphibies, placé dans une couche de marne coquillière, à 17 pieds de la surface du sol.

— *Longueur de la baleine du Groenland*. — On a beaucoup exagéré la longueur de cette baleine; des auteurs l'ont portée de 80 à 100 pieds; d'autres, de 150 à 200; il est même des naturalistes qui prétendent qu'elle va jusqu'à plus de 900 pieds. M. le capitaine W. Scoverby, qui a passé plusieurs années à la pêche de cet énorme animal, affirme, d'après les autorités les plus respectables, que la baleine du Nord n'a communément

que 60 pieds, et bien rarement 67 : de 322 individus à la prise desquels il a contribué, le plus grand avait au plus 58 pieds.

— *Gravure en relief sur cuivre.* — Le nouveau procédé inventé par M. Lizars pour graver, consiste à dessiner un sujet sur une planche de cuivre avec du vernis de térébenthine, colorié par du noir de lampe. Lorsque le vernis est parfaitement sec, on verse sur la planche de l'acide nitrique délayé, qui, agissant sur les parties découvertes du cuivre, le ronge et laisse intact tout le dessin. S'il se trouve beaucoup d'ombres dans le sujet qu'on traite, cette opération se fera sans danger et sans accident; mais, s'il y a trop de distance entre les lignes, la difficulté sera plus grande. Il devient nécessaire de creuser un peu à l'entour des lignes avec le burin, afin d'éviter que l'encre n'atteigne le fond, et ne diminue la netteté de la gravure.

— *Papier-ivoire à l'usage des peintres, et procédé employé pour sa fabrication.* — L'ivoire a des propriétés qui le rendent très précieux pour les peintres; mais il est d'un prix très élevé, et l'on ne peut s'en procurer des lames d'une certaine grandeur : lorsqu'il est très épais, le grain en devient trop gros, et lorsqu'il est très mince, il se courbe dans les changemens de tems; enfin, l'huile qu'il renferme, le jaunit par une trop longue exposition à la lumière.

M. Einsle a présenté au comité de la *Société d'encouragement des Arts, à Londres*, plusieurs échantillons de son papier-ivoire, qui avaient un huitième de pouce d'épaisseur, et surpassaient en etendue les plus larges lames d'ivoire connues; leur surface était dure et unie. Le lavage enlève les couleurs sur ce papier encore plus complètement que sur l'ivoire, et il peut être répété, sans inconvéniens, trois ou quatre fois dans les mêmes points; on peut aussi le gratter légèrement avec la pointe d'un canif, sans altérer sensiblement la surface; enfin, il se conserve très long-tems, sans perdre de sa blancheur primitive. Voici le procédé de fabrication que M. Einsle a donné par écrit à la Société.

Pour une feuille de papier de 17 1/2 sur 15 1/2, on fait bouillir, pendant quatre ou cinq heures, un quart de livre de rognures de bon parchemin, dans une terrine de trois pintes d'eau, en remplaçant de tems en tems l'eau qui s'évapore. On passe à travers un linge la liqueur, qui, réfroidie, forme une gelée épaisse, appelée

colle n° 1. On fait bouillir de nouveau, pendant le même tems et dans le même vase, la lie qui reste dans le linge; puis on la filtre pour avoir la colle n° 2. Ensuite, il faut coller, avec ce n° 2, trois feuilles de papier à écrire, après les avoir mouillées des deux côtés avec une éponge trempée dans l'eau; les étendre, encore humides, sur une table; appliquer dessus une ardoise polie, un peu plus petite que le papier; reployer les bords de celui-ci; les attacher à l'ardoise avec de la colle, et laisser sécher graduellement. On colle successivement trois autres feuilles sur les précédentes, et on enlève avec un canif les parties qui dépassent l'ardoise. Quand le tout est parfaitement sec, on frotte, avec une lame d'ardoise enveloppée dans du papier grossier, la surface supérieure, jusqu'à ce qu'elle devienne douce et unie; alors on colle dessus une belle feuille de papier, dont on enlève les aspérités avec un canif, et qu'on frotte de nouveau, en se servant d'une feuille de papier fin (*fine glass paper*). Arrivé à ce point, on fait fondre à une chaleur douce une demi-pinte de la colle n° 1, dans laquelle on verse trois cuillerées à bouche de plâtre fin de Paris: quand le mélange est bien fait, on l'étend sur le papier avec une éponge douce et humide, aussi également qu'il est possible. On laisse sécher lentement, et l'on frotte de nouveau avec un papier fin. Enfin, on mêle à une chaleur douce quelques cuillerées de la colle n° 1 avec les trois quarts d'eau pure, et quand le liquide a pris, par le refroidissement, une consistance semi-gélatineuse, on l'étend sur le papier par tiers, en laissant bien sécher le premier avant de mettre le deuxième, et le deuxième avant de mettre le dernier; celui-ci étant bien sec, on frotte légèrement la surface avec une feuille de papier très fin, après quoi on détache de l'ardoise le papier-ivoire, qu'on peut employer immédiatement.

En mêlant quatre parties d'oxide de zinc avec trois de plâtre, on a exactement la teinte de l'ivoire; avec le carbonate de baryte précipité de ses dissolutions, on a une nuance intermédiaire entre le plâtre et l'ivoire.

Géographie. — *Iles découvertes dans le grand Océan.* — Le capitaine Peyster, commandant le navire *la Rebecca*, allant de Valparaïso aux Indes orientales, a découvert, le 17 mai 1819, à 3 heures du matin, un groupe qui lui a paru composé de quatorze petites îles et de cayes sablonneuses (latitude sud 8° 29', longi-

tude ouest, 180° 54'). Il l'a nommé groupe d'*Ellien*, et l'île sur laquelle il a failli toucher, *Escape-Island*; celle qui en est le plus près, *Rebecca-Island*, et la plus occidentale, *Brown's-Island* : il les croit inhabitées. Le 19 mai, au point du jour, le capitaine Peyster a aperçu un autre groupe qui semblait formé de dix-sept petites îles, et que ses officiers ont appelées *îles de Peyster*. Il en fixe la position ainsi : latitude sud, 8° 5'; longitude ouest, 180° 43'. Toutes ces îles sont si basses, qu'on ne peut les apercevoir que de très près.

Londres. — *Voyage de Calcutta à Babylone.* — On imprime en ce moment, à Londres, la relation d'un voyage, fait de Calcutta à Babylone, le long des rives du Tigre et de l'Euphrate; accompagné d'un traité sur l'histoire de ces métropoles de l'Orient, et d'observations faites sur les lieux pendant un séjour de trois semaines. L'auteur de cet ouvrage est M. Lockett, esq., capitaine au service de la compagnie des Indes orientales, avantageusement connu par un excellent commentaire sur la syntaxe arabique (Calcutta, 1814, 1 vol. in-4°), secrétaire du conseil du Fort Williams, au Bengale. L'ouvrage sera accompagné de cartes et de gravures, qui représentent les projections des ruines de Babylone, de plusieurs monumens épars aux environs de cette ville, et de quelques petits édifices très anciens, déterrés par les Arabes. Les planches ont été gravées par M. D. Landseer et par quelques autres artistes. Le texte est grand in-4o. Prix, 4 guinées.

— On va publier à Londres un « *Plan d'éducation, dressé pour le roi de Rome et les autres princes du sang*, par le Conseil impérial de l'État, sous l'inspection personnelle de l'empereur Napoléon. »

Beaux-Arts. — *Exposition de tableaux.* — Les galeries où les artistes anglais exposent tous les ans leurs ouvrages, n'ont été ouvertes au public, cette année, qu'après les funérailles du roi Georges III. Elles contenaient 316 tableaux, et sept morceaux de sculpture. Les tableaux d'histoire étaient médiocres et en fort petit nombre. On a remarqué plusieurs paysages de M. J. M. Gandy. Ce peintre a une touche ferme et gracieuse. Ses compositions sont heureusement choisies. M. Martin a essayé de représenter une scène de Macbeth : c'est l'instant où les trois sorcières

disparaissent à ses yeux, après lui avoir révélé les grandeurs qui l'attendent. L'étonnement, la joie et une sombre horreur se peignent sur le visage de Macbeth. Sa tête est rejetée en arrière; la crinière de son casque est agitée par un vent furieux. Ses mains sont élevées; il suit de l'œil la redoutable apparition. Le lieu de cette scène est une bruyère desséchée: on aperçoit, à l'horizon, une chaîne de montagnes, à travers lesquelles défile l'armée commandée par Macbeth et Bouquo. La figure de ce dernier manque d'expression. Placé sur le même plan que Macbeth, et témoin de ce qui vient de se passer, il doit être ému et surpris. Cependant l'ensemble de ce tableau mérite des éloges: le génie de Shakespeare y est senti et rendu avec talent.

Sir John Fleming Leicester, amateur de peinture, et l'un des plus zélés protecteurs de cet art, vient d'acheter le chef-d'œuvre de Harlow. Cet habile peintre, vivement regretté des artistes, a déployé, dans la manière dont il a traité un sujet fort simple, une grande supériorité de génie. Une jeune fille de 16 ans félicite sa sœur, plus âgée qu'elle d'une année, et lui annonce que le jour de son mariage avec celui qu'elle aime, vient d'être fixé à une époque très prochaine. Le contraste des traits animés de la plus jeune, de sa vivacité, de sa gaieté, avec l'air timide, embarrassé, modeste, et l'espèce de joie mélancolique de sa sœur, est admirablement saisi. Le pinceau de Harlow a exprimé mille nuances secrètes, qui se révèlent à l'œil, mais dont les paroles ne peuvent donner l'idée.

— *Monument en l'honneur du poëte Burns.* — Un monument va être érigé, dans l'Ayrshyre, à la mémoire du poëte Robert Burns, près du lieu de sa naissance, entre les deux ponts de Doon et d'Allowaykirk. La première pierre en a été posée, le 28 janvier, par une députation de vingt-quatre loges de francs-maçons. Ce monument aura une base triangulaire de 20 pieds de hauteur, renfermant une chambre circulaire de 17 pieds de diamètre. Sur cette base s'élèvera un temple, aussi de forme circulaire, formé de neuf colonnes de l'ordre corinthien, et de 30 pieds de hauteur, portant un dôme, qui sera surmonté d'un trépied, l'attribut d'Apollon. Dans une niche de l'intérieur, sera placé le buste du poëte. L'ensemble aura environ 60 pieds d'élévation. On a supputé les frais à 1800 livres sterl. (45,000 francs). L'ar-

chitecte Th. Hamilton, d'Edimbourg, s'est chargé de diriger gratuitement l'exécution de ce monument. HENRICHS.

— *Médaille en l'honneur du poëte Camoëns.* — Don Manuel de Souza Botelho, qui, par sa superbe édition de la Lusiade, a érigé un monument brillant à la gloire littéraire des Portugais, vient de faire frapper, à Londres, une médaille en l'honneur de l'immortel poëte Luis de Camoëns. D'un côté, on voit la tête du poëte, avec son nom et la date de sa mort. Jusqu'ici cette date était ignorée; mais M. de Souza n'a épargné aucune peine pour se procurer à ce sujet des renseignemens certains. Le revers de la médaille représente les emblêmes des trois sortes de gloire auxquelles peut aspirer Camoëns, comme poëte, comme navigateur et comme guerrier.

— MUSIQUE. — *Pédale pour tourner les feuillets d'un cahier de musique.* — On vient de perfectionner une nouvelle invention pour tourner les feuilles d'un cahier de musique avec le pied, sans faire usage de la main. Cette machine exécute cinq mouvemens; elle est cachée dans le corps du forté-piano et ne devient visible que lorsqu'on s'en sert.

RUSSIE.

FINLANDE. — *Journaux.* — On publie maintenant dans la ville d'Abo, une gazette dans la langue du pays; la plupart des abonnés sont des paysans.

Théâtres. — Depuis quelque tems, on a beaucoup perfectionné en Russie l'art de la déclamation. St.-Pétersbourg possède maintenant trois théâtres, sur lesquels on représente les ouvrages dramatiques de la Russie, de la France et de l'Allemagne. La direction en est confiée au prince Tufiakin, grand-chambellan de l'empire, qui a contribué de tout son pouvoir à relever l'art dramatique. Le théâtre russe, où l'on ne parle que la langue de la nation, a fait d'étonnans progrès, et peut être compté au nombre des premiers spectacles de l'Europe. Il s'y trouve d'excellens acteurs qui jouent, avec beaucoup de succès, au milieu d'un nombreux auditoire, les ouvrages des auteurs tragiques russes, et les traductions des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire. Mademoiselle Simanova, qui remplit les principaux rôles dans la tragédie, est une actrice très distinguée. Ce théâtre

est remarquable par le bon choix des sujets, la richesse des décorations, la magnificence des costumes et la perfection de l'orchestre. M. Didelot est à la tête des ballets : on doit à ses talens une composition gracieuse qui peut, dit-on, rivaliser avec celles de l'Opéra de Paris.

Le théâtre français, fermé depuis près de 8 ans, vient de se r'ouvrir, à la grande satisfaction de la noblesse russe. Les pressantes sollicitations du prince Tufiakin ont obtenu de sa Majesté impériale que ce théâtre donnerait huit représentations par mois, et qu'il partagerait avec la troupe nationale l'honneur de jouer une fois la semaine en présence de la cour. Les acteurs français ont toujours été accueillis par le prince Tufiakin avec une bienveillance marquée.

Le théâtre allemand représente la tragédie, la comédie et l'opéra. Les principaux ouvrages de Schiller, de Lessing, de Kotzebuë, et tous les auteurs allemands qui ont quelque célébrité, y sont joués avec ensemble. L'opéra est très bien monté.

Il y a aussi à Moscou un théâtre russe sous la même surveillance que ceux de St.-Pétersbourg : les acteurs sont tirés des différentes troupes de cette ville.

SUÈDE.

Stockholm. — *Paquebot à vapeur.* — On construit ici, sur le plan de M. Owen, Anglais, un bateau à vapeur, qui doit servir de paquebot entre cette ville et St.-Pétersbourg. Ce trajet, dont la durée a été jusqu'à présent fort incertaine, et dont les dépenses sont assez considérables, pourra se faire en soixante heures et pour un prix beaucoup moindre.

Mouvement de la population. — Il résulte des nouvelles tables statistiques qui viennent d'être présentées au gouvernement, pour les années 1816, 17 et 18, que la population du royaume de Suède s'est augmentée, dans ces trois années, de 78,346 individus. Dans la capitale, il y a eu un léger accroissement en 1816, et une diminution dans les années suivantes; ce qu'il faut attribuer à la tendance générale qui porte les plus riches propriétaires à se livrer avec plus de soins à l'exploitation de leurs forges et aux grands travaux agricoles.

En 1816, il est né 80,644 individus; il en est mort 56,225:

en 1817, il y a eu 83,821 naissances et 60,863 décès : en 1818, 85,714 naissances et 61,745 décès. A la fin de 1815, la population du royaume s'élevait à 2,463,066 ames ; et, en 1818, à 2,543,412.

Le nombre des enfans naturels a diminué dans une proportion remarquable : en 1816, il était de 6,389 ; en 1817, de 5,979 ; et, en 1818, de 5,754. Dans la première de ces années, 1,433 mères sont accouchées de jumeaux, et 30, de trigemeaux ; dans la seconde, 1,256 de jumeaux, et 23 de trigemeaux ; dans la troisième, 1,275 de jumeaux, et 21 de trigemeaux.

Académie des inscriptions, belles-lettres et antiquités de Stockholm. — Concours de 1820. — Quatre questions avaient été mises au concours, en 1819 : une, à laquelle on devait répondre par un Mémoire, en langue suédoise, sur l'histoire de Suède ; l'autre, sur les méthodes d'écrire l'histoire, à traiter en langue latine ou française ; la troisième, sur les inscriptions et emblêmes, Mémoire à faire en langue latine ; la quatrième, sur les antiquités suédoises, à traiter en suédois ou en latin. Sur ces quatre questions, deux étant restées sans réponse, et aucun des Mémoires envoyés sur les deux autres n'ayant été couronné, l'Académie propose les mêmes sujets pour le concours de la présente année (Voyez les programmes détaillés de ces prix, *Rev. Enc.*, t. III, p. 174.)

DANEMARCK.

Mouvement de la population. — Il y a eu, dans ce royaume, pendant l'année 1819, 9,188 mariages ; 55,405 naissances, dont 3,028 enfans naturels, et 21,544 décès ; de sorte que les naissances ont excédé les décès de 13,861 individus. Parmi les personnes décédées, six avaient atteint cent ans et au-delà.

Beaux-Arts. — Nouveaux travaux du sculpteur danois Thorwaldsen. — Pendant son séjour à Copenhague, M. Thorwaldsen a exécuté les modèles des bustes de la famille royale, avec cette perfection qui distingue toutes les productions de ce célèbre artiste. Les bas-reliefs représentant le *Triomphe d'Alexandre*, qu'il a exécutés à Rome, il y a déjà plusieurs années, vont orner le palais de Christiansbourg. Mais c'est principalement l'église métropolitaine de Seeland qui sera embellie par ses ouvrages. On doit y placer sept morceaux capitaux de M. Thorwaldsen, tous représentans des sujets tirés de l'histoire évangélique.

ALLEMAGNE.

MUNICH. — *Chimie.* — *Conversion des substances végétales en gomme et en sucre.* — M. Vogel, membre de l'Académie royale des Sciences de Munich, ayant répété avec le plus grand soin les expériences de M. Henri Braconnot, relatives à l'action de l'acide sulfurique sur les corps ligneux (*Voy. Rev. Enc.*, t. VI, p. 425), est parvenu à des résultats absolument semblables à ceux du chimiste de Nancy. Les essais qu'il a faits sur de vieux papier écrit et imprimé, sur de la paille coupée, lui ont donné également du sucre et de la gomme. M. Vogel a lu à la classe de physique un Mémoire où sont consignés toutes ses opérations, et qui doit paraître dans la *Feuille des Arts et de l'Industrie*, publiée par la réunion polytechnique de Bavière.

VIENNE. — *Instrument pour dessiner la perspective.* — M. J. Auracher d'Aurach, général-major au service d'Autriche, a inventé un instrument fort ingénieux, qu'il appelle *Quarréographe*, au moyen duquel on peut dessiner la perspective avec la plus grande précision, et appliquer les teintes d'après les principes du clair-obscur. Un ouvrage qu'il a publié sur cet objet (chez Géroid, à Vienne), donne, dans la première partie, une description de l'instrument, dont la composition est très simple, et fait connaître, dans la seconde, l'usage du *Quarréographe*, pour toute espèce de perspective.

LEIPSICK. — *Bibliographie.* — Un résumé du catalogue des livres mis en vente à la dernière foire de cette ville, peut donner une idée de la proportion dans laquelle les Allemands contribuent à la propagation des connaissances humaines.

Ouvrages : 217 sur l'éducation et livres élémentaires; 625 sur la philologie, la rhétorique, la grammaire, la langue allemande en particulier, et la bibliographie; 279 de poésie, pièces de théâtre, romans; 11 de musique; 66 sur les arts du dessin et l'archéologie; 19 sur la calligraphie; 92 sur l'arithmétique, sur d'autres parties des mathématiques, et sur l'astronomie; 135 d'histoire naturelle, en général, et ses différentes branches en particulier; 48 de physique et de chimie; 179 de médecine et d'art vétérinaire; 246 sur la géographie et l'histoire, non com-

pris les cartes et les plans, publiés séparément; 70 sur le droit politique constitutionnel des États; 130 sur l'économie politique, la statistique, la législation, la jurisprudence, la police; 42 sur l'art militaire; 58 de philosophie spéculative et de morale; 363 sur la théologie, le droit canon, l'histoire ecclésiastique, y compris les sermons et les livres de prières; 18 pour et contre les Juifs; 65 mémoires académiques et autres mélanges; 40 périodiques, ou journaux littéraires, non compris ceux purement politiques. Total, 2703 *ouvrages*.

Prague. — *Littérature Bohémienne*. — Parmi les anciens ouvrages en langue bohémienne, il n'y en a aucun qui offre plus d'intérêt que la Chronique de Bohême, par W. H. de Liboozan (*Céska Kronyka od Waclawa Hagka z Liboezan.*). Cet ouvrage est devenu si rare qu'on ne le rencontre plus que dans les ventes publiques, où des exemplaires incomplets, et même à moitié déchirés, se paient un prix exhorbitant. C'est ce qui a déterminé l'Imprimerie royale de Prague à faire une réimpression de cette Chronique, absolument conforme à l'original, avec toutes les gravures, armoiries, et autres ornemens. L'entreprise mérite d'autant plus d'encouragemens, qu'elle contribuera à la conservation d'une langue qui n'est guère cultivée de nos jours. L'ouvrage, qui formera 130 feuilles d'impression, paraîtra de mois en mois, par livraisons de 8 feuilles.

Hongrie. — *Littérature hongroise*. — La littérature hongroise commence à prendre son essor; les traductions surtout étendent chaque jour son domaine. Horace a été traduit en vers métriques par M. Grégoire Edes; la traduction en langue hongroise du *Voyage du jeune Anacharsis* paraît à Klausembourg; le savant Transylvanien Farkas a très bien traduit *don Carlos*, de Schiller. Nous ne ferons pas mention de beaucoup d'autres traductions; mais, ce qui doit intéresser particulièrement les bibliophiles d'Allemagne, c'est que M. Gal, bibliothécaire de S. A. le prince Esterhazy, s'occupe de la traduction des principaux drames hongrois. Elle vient d'être annoncée, et paraîtra incessamment chez Trassler, à Brunn.

D'un autre côté, M. le comte Mailath va terminer la traduction de divers morceaux poétiques, par lesquels on pourra juger des richesses que possèdent les Maygares en ce genre.

Parmi les pièces de théâtre les plus récentes, on distingue une tragédie, intitulée *S'tibor*, et une comédie, intitulée *A'herok* (le mandataire chargé de demander en mariage au nom de l'épouseur.) L'auteur de ces deux pièces est M. Charles Kisfaludi.

Publications prochaines. — Heidelberg. — *Livres élémentaires, d'après les principes de Pestalozzi.* — La librairie de Mohr et Winter s'est chargée de la publication de plusieurs nouveaux ouvrages élémentaires de M. Joseph Schmidt, l'un des professeurs de l'institution de Pestalozzi, à Yverdun. Le bénéfice qui pourra résulter de cette publication est destiné à doter l'établissement gratuit que M. Pestalozzi a fondé, dans le but de former des instituteurs des deux sexes pour les écoles des pauvres. La collection des nouveaux ouvrages de M. Schmidt formera six volumes. Les cinq premiers traiteront divers sujets de mathématiques, d'après les principes du vénérable doyen d'Yverdun; et le sixième renfermera une collection de modèles de dessin, pour la plupart lithographiés, et exécutés par les élèves de l'institution de Pestalozzi. Le prix de chaque volume sera de 4 francs pour les souscripteurs.

Bavière. — *Beaux-Arts.* — *Hommage à la mémoire de Raphaël.* — Le 6 avril dernier, trois siècles s'étaient écoulés depuis la mort de Raphaël. Ce jour mémorable dans les annales des arts avait inspiré à ceux qui les professent, et à quelques amateurs de Munich, l'heureuse idée d'en célébrer le jubilé d'une manière digne du peintre immortel. A cet effet, un grand pavillon situé au milieu d'un beau jardin, dans les environs de la ville, avait été décoré de couronnes et de guirlandes, entre lesquelles on avait placé, soit en gravures ou en copies, les principales productions de ce grand peintre, dont le buste, placé au centre, était couronné de lauriers. Un tableau transparent du plus bel effet, et représentant l'apothéose de Raphaël, remplissait tout le fond du salon. On y voyait le jeune artiste, conduit par son maître Pérugino, montant les marches de l'éternité, dont le vieux Cimabue lui ouvrait les portes. Pour le recevoir dans ce séjour céleste, on voyait d'un côté du sanctuaire Giotto, Fiesole, Giovanni, Bellini et Van Eyck; de l'autre côté, Masaccio, Leonardo, Michel-Ange, Titien, Fra Bartolomeo et Albert Dürer. Pendant que l'on admirait ce beau tableau, des sons harmonieux se sont fait

entendre, et un cantique à la louange de Raphaël a été chanté par plusieurs musiciens, membres de la Société. Ensuite, un orateur a prononcé un discours analogue à la circonstance, et la solennité s'est terminée par un repas dans lequel a régné une véritable fraternité.

Hambourg. — *Lithographie.* — Les progrès que la lithographie a faits à Hambourg pour la netteté, l'élégance et le fini de l'exécution, surpassent peut-être ceux de tous les établissemens lithographiques de l'Allemagne. Les artistes hambourgeois, qui cultivent la lithographie, sont généreusement encouragés, tant par le corps administratif, que par les particuliers. Sans parler du grand nombre de cartes géographiques, topographiques et hydrographiques qu'ils ont fait paraître depuis quelque tems, et qui rivalisent avec les cartes gravées au burin, nous signalerons quelques morceaux d'une importance majeure, exécutés en grande partie par les deux habiles artistes *Grogers* et *Aldenrath*, savoir: Un tableau d'animaux dessiné d'après Potter, par Herterich; une Sainte-Famille composée et dessinée par Harsdorff; un Luther, en pied, et plusieurs paysages exécutés d'une manière particulière et avec beaucoup de grâce et d'expression, à la plume et au pointillé, par Benedixen; plusieurs dessins d'architecture gothique, par Bundsen, à Altona. Mais, ce qui mérite plus d'attention encore, ce sont trois têtes du Christ: l'une d'après Carlo Dolce, par Herterich; l'autre par Grogers, dessinée par lui-même; et la troisième, par Benedixen, d'après Albert Durer. L'exécution du dessin de ces trois têtes est si parfaite, qu'on les prendrait volontiers pour de belles gravures en taille-douce.

Nécrologie. — *Berlin.* — L'Université et l'Académie des Sciences de cette ville ont perdu un professeur d'histoire très distingué, M. *Rusch*, historiographe du roi de Prusse, mort, le 20 février, à Livonrie, où il était allé dans l'espoir de rétablir sa santé. Il était né, en 1780, à Greifswald, dans la Poméranie suédoise; où il a occupé, pendant quelque tems, une chaire d'histoire. C'est même dans cette ville qu'il a écrit son *Histoire de Suède*, en quatre volumes; ouvrage qui a fondé sa réputation comme historien. Il laisse plusieurs autres ouvrages estimés, tels que l'*Essai d'une histoire de la religion, du gouvernement et de la civilisation de l'ancienne Scandinavie* (1801); la statistique de la

Finlande, sous ce titre : *De la Finlande et de ses habitans* (1809); les *Lettres sur la Suède* (1814). C'est lui qui a fait l'article *Suède*, dans la nouvelle édition de la géographie de Busching; et, au moment de sa mort, il était occupé d'une Histoire de Bysance, d'après les anciens auteurs bysantins.

— *Munich.* — Le 26 février, l'Académie de Munich a perdu un de ses membres, M. *Oppel*, naturaliste et peintre d'animaux. Il donnait tout son tems à la composition et à la publication d'un grand ouvrage intitulé : *Description et représentation de tous les reptiles, d'après un système particulier*, et dont il avait déjà fait le premier cahier. Il s'était chargé lui-même de la gravure des planches : ce travail, que l'emploi de l'acide nitrique rend très dangereux, lui a coûté la vie.

— *Dresde.* — M. *Kugelgen*, peintre et professeur distingué de l'Académie de cette ville, a été assassiné par un voleur, le 27 mars dernier, en revenant le soir de sa campagne, située aux environs de Dresde. Il était frère jumeau du célèbre peintre de paysage du même nom, établi à Saint-Pétersbourg.

SUISSE.

Canton de Vaud. — Publications nouvelles. — *Journal religieux.* — On publie, depuis peu, à Lausanne, un nouvel ouvrage périodique, traduit de l'allemand, intitulé : *Méditations religieuses*, dont l'éditeur, M. C. Monnard, ministre du Saint-Évangile et professeur de littérature française, est également recommandable par son érudition et par une véritable piété. Le but de ce journal étant de répandre la morale chrétienne dans toutes les classes de la société, l'auteur a dû nécessairement s'imposer, sous le rapport du style, quelques sacrifices pénibles à l'amour-propre, mais dont les lecteurs à la fois éclairés et religieux, sauront lui tenir compte, sans que d'ailleurs ils aient rien à désirer, quant au fond des choses, pour la manière dont l'auteur traite son important sujet. C'est du moins ce que garantissent deux articles intitulés : l'un, *Triomphe de la religion chrétienne*, l'autre, *le Culte domestique*, insérés dans les deux premières livraisons, qui ont paru en mai dernier.

Les *Méditations religieuses* seront publiées régulièrement tous les quinze jours, en une feuille et demie ou deux feuilles d'impression in-8°. Treize livraisons formeront un volume; à la trei-

zième seront joints le titre du volume et la table des matières. Le prix de l'abonnement pour une année, *franc de port* par la poste, est de 10 fr. 50 c. pour la Suisse, de 13 fr. pour la France et le Piémont, et de 18 fr. pour l'Angleterre. On ne peut souscrire que pour une année, et l'abonnement est payable d'avance. Les souscriptions doivent être adressées, *franc de port*, à H. Fischer, libraire à Lausanne. On souscrit aussi à Paris, chez Eymery, rue Mazarine, n° 30; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; et, dans les autres villes de France, chez les principaux libraires.

Berne. — *Beaux-Arts.* — *Tableaux transparens.* — Jusqu'à présent, les peintres, même les plus habiles, n'ont pu rendre que très imparfaitement les effets de lumière produits par le soleil, la lune et le feu. Il paraît que M. Kœnig, peintre de Berne, est parvenu à imiter la nature en ce genre, autant que l'art peut le faire, en employant des transparens dans ses paysages. C'est du moins ce qu'attestent tous ceux qui connaissent ses belles vues de la Suisse, exposées en dernier lieu à Francfort-sur-Mein; entre autres, la ville de Berne et les environs d'Unterlaken, la Chapelle de Tell, les feux de Saint-Jacques, sur les bords du lac de Bienne, le lever de la lune dans les environs de Lyss, près d'Arberg, la Jungfrau, vue au coucher du soleil, etc., etc. M. Kœnig a exprimé avec une rare fidélité le véritable caractère des paysages suisses, et ses ouvrages ont une parfaite analogie avec cette nature majestueuse dont on ne saurait se former d'idée, quand on n'a point gravi les Alpes.

ITALIE.

Huile de pepins de raisin. — On a trouvé, dit-on, le moyen de tirer parti des pépins de raisin, en en exprimant une huile supérieure à l'huile de noix. La lumière qu'elle jette dans les lampes est aussi brillante que celle de l'huile d'olive; l'odeur et la fumée qui l'accompagnent sont à peine sensibles.

Naples. — *Académie royale.* — *Minéralogie.* — M. Brocchi, continuant ses recherches, a lu à l'Académie royale de Naples, un Mémoire sur une espèce singulière de *lazialite*, trouvée dans une lave du mont *Vulture*, dans la Basilicate. Scipion Breislak semble avoir le premier parlé de ce minéral, aperçu près du Vésuve, et qui est très rare dans les collections minéralogiques. Il fut ensuite reconnu par le professeur Gismondi, à Frascati, et

au pied du mont Alban. Quoique le nom de *lazialite* exprime l'origine et la localité de ce minéral, on a voulu, depuis, l'appeler *hauyna*, en l'honneur du célèbre minéralogiste, M. Hauy. On l'a aussi trouvée en Allemagne. M. Brocchi assure en avoir vu une quantité extraordinaire dans une lave provenant du mont *Vulture*, et qui forme la plus grande partie de l'éminence sur laquelle s'élève la ville de Melfi. Ce naturaliste infatigable, après en avoir fait diverses analyses, en a décrit les caractères les plus saillans et les accidens les plus singuliers.

Turin. — *Académie royale.*—La classe des sciences physiques et mathématiques a tenu, le 14 mai, une séance présidée par M. le comte Balbe, ministre des affaires intérieures, président de l'Académie. M. le professeur Borson a fait, au nom d'une commission, un rapport sur le voyage de M. Zumstein au Mont-Rose. M. le professeur Carena, au nom d'une autre commission, a fait un rapport sur un autre ouvrage de M. Zumstein, concernant la rareté toujours croissante des bouquetins dans les Alpes, et sur les moyens d'y remédier. La classe, approuvant les conclusions des rapports, a arrêté d'insérer dans ses Mémoires la description du premier voyage de M. Zumstein, et de proposer au gouvernement les mesures convenables pour prévenir le décroissement ultérieur de la race des bouquetins. Une commission est chargée de fournir à M. Zumstein toutes les instructions, et généralement tout ce qui peut contribuer au succès d'un second voyage au Mont-Rose. M. Vassali-Candi, secrétaire perpétuel, a lu une note sur les dernières mesures trigonométriques du Mont-Blanc, et a fait sentir l'utilité qu'il y aurait à les comparer avec la hauteur du Mont-Rose. M. Borson a lu une partie de son travail sur l'ornitographie piémontaise. M. Plana a lu une note tendante à rectifier un article de la *Revue Encyclopédique*, de Paris, relatif au prix remporté à l'Institut, par MM. Carlini et Plana.

N. B. Aussitôt que les Rédacteurs de la *Revue* connaîtront la rectification désirée par M. Plana, ils s'empresseront de l'insérer dans ce recueil, qui sera toujours ouvert à de semblables réclamations.

—Dans la séance ordinaire tenue par la classe des sciences physiques et mathématiques (juin 1820), M. le docteur Bellardi a fait un rapport sur le travail de M. le docteur Gatti, auteur de la

Topographie médicale du Montferrat; il en sera fait mention honorable dans les Mémoires de la classe. M. le professeur Carena a lu des observations sur quelques espèces de sangsues. M. le professeur Bonelli a fait connaître trois animaux de la classe des reptiles, non encore décrits, et envoyés de Sardaigne. M. le professeur Borson a présenté deux échantillons de pierres à champignons, envoyés de Naples, l'un desquels, mis dans un vase plein de terre humide, était chargé de trois champignons sortis de cette pierre.

— *Lithographie.* — M. Félix Testa, de Turin, ayant le premier introduit l'impression lithographique dans les États sardes, S. M. lui a accordé un privilége de dix ans, pour l'exercice de ce nouveau genre d'industrie.

Royaume de Naples. — *Mouvement de la population.* — Au 1er janvier 1819, on comptait dans ce royaume, non compris la Sicile, 5,006,883 individus, dont 2,432,431 du sexe masculin, et 2,574,452 du sexe féminin. Le 1er janvier 1820, la population était de 5,097,343 habitans, dont 2,478,909 du sexe masculin, et 2,618,434 du sexe féminin.

La population s'était donc accrue, pendant le cours de l'année, de 90,460 individus.

En 1818, il y a eu 48,791 mariages; en 1819, on en a compté 69,572; ce qui fait 20,781 mariages de plus dans cette dernière année.

Publications nouvelles. — On annonce comme devant être publié à Chambéry, dans le courant de ce mois, par Puthod et Bergoin neveu, libraires, 1° le *Manuel du bon Fermier*, ou *Cours théorique et pratique d'Agriculture, renfermant tous les principes généraux et tous les détails de la meilleure économie rurale, propres à la Savoie et aux pays voisins;* par M. Gayme aîné. Le prix de cet ouvrage, formant 1 vol. in-8°, sera de 2 fr. 50 c.; 2° l'*Ermite de Saint-Saturnin; Recueil d'articles de Mœurs et de critique, extraits en partie du journal de Savoie;* 1re et 2e livrais., comprenant quatre feuilles d'impression, ou 64 pag. in-8°. Prix des deux livraisons: 80 c. pour les souscripteurs, et 1 fr. pour ceux qui n'ont pas souscrit.

Royaumes de Naples et de Sicile. — *Antiquités.* — M. Brocchi, naturaliste très instruit, voyageant dans les royaumes de Naples et de Sicile, vient d'adresser à M. Barthelemy Borghèse, anti-

quaire fort distingué, les notes suivantes, qui nous ont paru dignes d'attention.

M. Brocchi s'était proposé de recueillir le plus qu'il serait possible, les inscriptions lapidaires de la Calabre, dont il n'existe qu'un petit nombre : malheureusement, il n'y a découvert que très peu de ces monumens; à peine en trouve-t-on quelques-uns en langue latine, à Monteleone et à Reggio, et l'on n'en trouve presque aucun là où florissaient autrefois les républiques de Locres, de Sibaris, de Methaponte et d'Héraclée. On remarque la même disette dans le pays d'Otrante. Il n'en est pas ainsi de la Basilicate, qui en conserve un grand nombre; mais elles sont généralement connues. M. Brocchi signale une de ces inscriptions, qu'il a trouvée à Melfi, appartenant vraisemblablement à la voie Appienne, et demeurée inconnue jusqu'à ce moment. Tout effacée qu'elle est, elle paraît se rapporter à *Caius Marcus Valerius Dioclétien*, et à *Caius Marius Aurelius Maximilien*, à *Théodose* et à *Arcadius*, au tyran *Maximus* et à *Flavius Victor*, son fils.

Le voyageur a reconnu que, dans la Sicile, les inscriptions sont aussi rares que dans la Calabre. Mais, ce qui a fixé particulièrement son attention, ce sont les fouilles commencées par le baron Judeca, à Palazzuolo, distante de dix-huit milles de la ville de Noto. Il est étonnant qu'un simple particulier pousse l'amour de l'archéologie au point d'y sacrifier presque toute sa fortune. Cet homme entreprenant est parvenu à déterrer les restes d'une ancienne ville qu'on croit la ville d'*Acre*, dont la position a été long-tems un sujet de dispute parmi les antiquaires. On y a découvert jusqu'à présent des sépulchres, des catacombes, ressemblant par la forme à celles de Syracuse, plusieurs inscriptions payennes, et un plus grand nombre encore de chrétiennes. M. Judeca prétend avoir constaté, par l'interprétation de quelques médailles, que la ville d'*Acre* subsistait encore en 1070.

On a recueilli dans ces catacombes beaucoup d'antiquités de différens genres, tant sacrées que profanes, mais point de ces vases qu'on désigne sous le nom d'*étrusques*. Parmi les ouvrages des anciens tems, on remarque un puits profond, pratiqué dans la roche calcaire, où l'on puise d'excellente eau. De tous les monumens qu'on a exhumés jusqu'ici, l'on a formé un immense musée, le plus riche et le plus intéressant de tous ceux qui exis-

tent en Sicile. Outre un grand nombre de bas-reliefs et d'inscriptions ordinairement grecques, on y voit des ustensiles divers, des vitres coloriées, des lampes, des médailles, des ouvrages de plastique, bustes, vases, ambres, etc. M. Judeca se propose de publier, à Messine; un ouvrage destiné à décrire et expliquer toutes ces antiquités. M. Brocchi craint que ce savant archéologue ne puisse continuer une entreprise aussi dispendieuse, sans l'assistance du gouvernement, et il déplore l'état de dégradation de la plupart de ces monumens outragés par le tems, et plus encore par des artistes peu exercés, qui ont prétendu les restaurer.

Rome.— *Tombeaux antiques.*—En fouillant le sol d'une vigne, sur la droite de l'ancienne voie Appienne, appartenant à M. Amendola, on a trouvé deux longues rangées de tombeaux antiques, serrés les uns contre les autres, décorés de marbre et de peinture; quelques-uns contiennent des urnes cinéraires. Un mur formait l'enclos de ce cimetière romain, le premier qu'on ait encore découvert; car, jusqu'à présent, on n'a trouvé les tombeaux anciens que dispersés isolément dans les campagnes, et surtout le long des grandes routes, quoique vers Naples, et au-delà de Naples, plusieurs fouilles aient fait découvrir des cimetières antiques, ou céramiques, généralement placés à l'entrée des villes, comme on le voit à Pompéï, et dans les dissertations de *Giustiniani* sur le petit céramique ou *sepolcreti*, trouvé aux environs de Paléopoli (l'ancienne Naples). La seule médaille qu'on ait trouvée dans ce champ de repos, est du règne de Caracalla: les bas-reliefs qui ornent trois urnes cinéraires, paraissent être de la même époque.

Savone.—*Nécrologie.*—Le célèbre peintre Girolamo Brusca, élève de Mengs et de Battoni, est mort le 30 mars, âgé de soixante-dix-huit ans, à Savone, lieu de sa naissance. Parmi le grand nombre de tableaux qu'ils a faits, les connaisseurs admirent surtout les trois suivans: *Il Transito della B. Vergine*, placé dans le chœur de l'église de *N. Signora della Vigne*, à Gênes; *S. Elena al Calvario*, dans une des chapelles latérales de la même église, et *Giuditta*, au palais Grimaldi.

MALTE.

Enseignement mutuel. — On s'occupe, dans cette île, d'appliquer la méthode d'enseignement mutuel à la langue arabe, et de l'introduire sur la côte d'Afrique. Déjà, il existe un petit livre imprimé en arabe, dans lequel la méthode est exposée.

— *Kaléidoscope, appliqué à un but moral.* — M. l'amiral Sidney-Smith, qui, dans ses longs voyages, a toujours consacré ses pensées et ses efforts à des objets de bien public, et dont tous les amis de l'humanité ont accueilli avec reconnaissance la belle et utile *Institution des chevaliers libérateurs des esclaves en Afrique*, institution destinée à procurer le bienfait de l'abolition de l'esclavage sur le continent, et à délivrer les nations civilisées européennes d'une honteuse sujétion aux puissances barbaresques, vient de faire exécuter à Paris, où il réside maintenant, et d'envoyer dans le Levant, des *kaléidoskopes* d'un genre perfectionné, dans lesquels, au milieu des formes infiniment variées qui se succèdent par la magie ingénieuse de l'optique, on lit des sentences morales, tirées du Coran, écrites en caractères arabes : l'une est celle qui interdit la vente des hommes; d'autres expriment ces pensées : sans Dieu, aucune puissance; tous les hommes sont frères, etc. M. l'amiral Sidney Smith, dont les relations dans les échelles du Levant, sur les côtes d'Afrique et en Orient, sont très actives et très étendues, a envoyé, par différens voyageurs, des kaléidoscopes, avec cette addition de son invention, à quelques pachas et à plusieurs consuls, pour être répandus dans les caravanes, afin d'offrir plus particulièrement à l'attention de beaucoup d'hommes encore ignorans et à demi-barbares, ces maximes courtes et précises, appuyées sur l'autorité religieuse de leur code sacré, et qui renferment les premiers élémens et les germes de la civilisation.

GRÈCE.

Fondation d'une Université à Corfou. — Les Grecs des îles Ioniennes vont enfin voir se réaliser leurs plus chères espérances, par la fondation d'une Université à Corfou. Lord Guilford a reçu du gouvernement anglais les instructions nécessaires pour exécuter promptement ce projet. Le comte Capo d'Istria, natif de Corfou, a contribué, par plusieurs dons, à la dotation de cette

Université : en outre, il a donné à M. Politi, jeune savant de Leucade, professeur de chimie, dans la nouvelle Université, les moyens d'établir un laboratoire de chimie complet.

TURQUIE EUROPÉENNE.

Constantinople. — *Bibliothèque du grand-seigneur.* — Le nombre total des manuscrits que renferme la bibliothèque du grand-seigneur, est de 1,294 : la plupart sont écrits en arabe, ou traduits dans cette langue du turc et du persan. Ils traitent de théologie, de jurisprudence, de logique, de philosophie, de physique, de grammaire, d'histoire, de philologie, et des belles-lettres. La théologie et la jurisprudence ont fourni le plus d'ouvrages. Les Bibles arabes et syriaques, en caractères antiques, qui faisaient autrefois partie de cette collection, ne s'y trouvent plus. On n'y voit aujourd'hui aucun manuscrit latin, grec ou hébreu. L'édifice qui renferme les livres, a la forme d'une croix grecque : une des branches sert de vestibule, et les trois autres, ainsi que le centre, forment le corps de la bibliothèque. Dans le vestibule, au-dessus de la porte des salles intérieures, on lit les mots suivans en arabe : « *Entrez en paix.* » Le bâtiment n'a guère plus de 36 pieds de largeur. Le centre est surmonté d'une coupole assez élégante, que soutiennent des colonnes de marbre : elle est percée de plusieurs fenêtres qui éclairent l'édifice, et produisent un effet agréable. Il y a douze armoires renfermant des livres, dont quatre dans chaque salle : elles ont des portes à deux battans, garnies d'un treillis d'un travail curieux. Au lieu d'être debout, les livres sont placés sur le côté, les uns au-dessus des autres ; le titre est écrit sur la tranche qui est tournée vers le dehors.

Quoiqu'on ne trouve plus maintenant aucun manuscrit grec dans le sérail, il est certain qu'il y en avait plusieurs au dix-septième siècle. En 1685, M. Giardin, ambassadeur français à la cour ottomane, en acheta quinze des meilleurs, par l'entremise du Jésuite Besnier. Le reste, au nombre de cent quatre-vingts, fut vendu à Constantinople, pour 100 livres chaque. S'ils existent encore dans quelques bibliothèques, il serait facile de les reçonnaître par les armes et le cachet du sultan, apposés sur tous les ouvrages qui font partie de la bibliothèque. Les quinze manuscrits que se procura l'ambassadeur français furent envoyés à

Paris: l'un d'eux était une copie sur vélin de tous les ouvrages de Plutarque; elle fut revue et vérifiée par Wyttenbach, qui en fait un grand éloge. Il s'y trouvait aussi une copie d'Hérodote, dont Larcher fait mention, comme en ayant tiré des renseignemens importans. Il paraît que la bibliothèque fut volée, vers l'année 1638; car Gruvius (Greaves, Anglais) acheta plusieurs manuscrits qu'on lui assura avoir fait partie de la collection du sérail. Il existait aussi à Constantinople, en 1678, une traduction arabe d'un ouvrage d'Aristote, qu'on croyait perdu. Il y a, dans le sérail, plusieurs autres bibliothèques; mais, l'accès en est constamment défendu: elles sont inférieures à celle-ci, qui passe pour être la principale, et qui fut fondée par le sultan Mustapha, en 1567.

ESPAGNE.

Réclamation *adressée à M. le directeur de la Revue encyclopédique.* —— On trouve dans la *Bibliothèque historique* (tom. 3, pag. 305), une pièce intitulée « *Instructions* données par Joseph Bonaparte à M. *Desmolard*, son *principal* » agent diplomatique à Baltimore, pour être mises en pratique » par lui et par les autres employés sous ses ordres pour révolu- » tionner l'Amérique. » Cette pièce a dû être traduite d'un ouvrage anglais publié à Londres par M. Walton, en 1814, sous ce titre: *Histoire des dissensions survenues entre l'Espagne et l'Amérique espagnole* (1), ou bien d'un autre ouvrage imprimé à Londres en anglais, en 1817, par un Américain du sud, et intitulé: *Histoire de l'origine, des progrès, et de l'état actuel de la guerre entre l'Espagne et l'Amérique espagnole* (2). L'un des articles de l'*Instruction* porte que l'on devra gagner les domestiques des gouverneurs, des intendans et des autres personnes en place, afin de parvenir à empoisonner leurs maîtres. L'intérêt de la vérité historique me prescrit d'affirmer, que ces prétendues *instructions* sont une pièce supposée et fabriquée, à l'époque de la révolution de Caracas, par des personnes intéressées à faire haïr le gouvernement du roi Joseph. Celui-ci était incapable de donner des instructions secrètes contraires à celles qu'avait contresignées

(1) Appendix, *Document* B, pag. 2 et suiv., jusqu'à la pag. 5.
(2) Un volume de 362 pag. in-8°.

son ministre des Indes, et par lesquelles il prescrivait de faire publier la constitution espagnole décrétée à Bayonne en 1808, afin que les Américains commençassent à jouir des avantages de la liberté de commerce qu'on leur avait accordée. L'intérêt du roi Joseph n'était pas de révolutionner l'Amérique, mais bien de conserver l'union avec la métropole. On a supposé que l'instruction avait été donnée à *M. Desmolard* comme *principal envoyé*; mais, la personne dont on parle se nommait *Desmolands*, et elle ne fut envoyée ni comme principal agent, ni comme subalterne. Elle n'eut d'autre commission que celle de transporter en Amérique les agens du roi Joseph dans la goëlette *la Tilsit*, sur laquelle elle fit voile, du port du *Passage de Guipuscoa*, le 5 octobre 1809. Elle y fut de retour le 3 juillet 1810. La pièce en question est signée *Joseph Napoléon*; or, celui-ci ne signait jamais ainsi; sa signature était celle de tous les autres rois d'Espagne : *Yo el rey*; c'est-à-dire, *Moi le roi*. La pièce suppose que les commissaires du roi Joseph étaient au nombre de trente-trois, subordonnés à M. *Desmolard*; mais, les papiers du bureau du ministère des Indes font voir qu'il n'y en eut que trois, et qu'ils étaient tout-à-fait indépendans de M. *Desmolard*. La pièce affirme que les commissaires devaient se rendre à la Nouvelle-Santander, et à Tampico, dans le royaume de Mexico; sur les côtes de Camayapua; à Truxillo et à Guatimala; dans les ports du Pérou; à Cumana; à Rio-de-la-Hacha; à Carthagène; à Santa-Fé, Caracas, et sur le reste de la côte de la Terre-Ferme; mais, les papiers du bureau du ministère des Indes démontrent que le ministre écrivit des lettres, seulement le 7 et le 18 mars 1809, aux vice-rois et aux gouverneurs de la Nouvelle-Espagne, du Pérou, de la Nouvelle-Grenade, de Buenos-Ayres, de l'île de Cuba, et de celle de Puerto-Rico. On a supposé que la pièce originale avait été trouvée sur la personne d'un des commissaires fait prisonnier; et, l'on ne dit pas où elle a été déposée et conservée. On dit seulement que, dans le bureau de la secrétairerie de la *Junte centrale révolutionnaire de Caracas*, on trouva une copie signée audit lieu de Caraças, par *J. G. Roseio*, *le* 31 *mai* 1810; mais, aucun des trois commissaires n'arriva à Caracas. L'un d'eux envoya des lettres de Vera-Cruz à Mexico, et ayant passé quelque tems après à la Havanne, il y fut fait prisonnier : les deux autres

revinrent en Espagne sans avoir pu pénétrer en Amérique. Tous ces faits et plusieurs autres circonstances sont constatés dans les archives du ministère des Indes; et si quelqu'un veut voir les lettres originales de M. *Desmolands*, et d'autres documens justificatifs de la vérité historique, on ne fera nulle difficulté de les montrer. J. A. LLORENTE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

AMSTERDAM. — *Histoire naturelle.* — Le cabinet d'histoire naturelle d'Amsterdam a reçu dernièrement de Batavia, un crocodile empaillé. Cet animal a dix-huit pieds et demi de longueur, mesure d'Amsterdam, et peut être considéré comme le plus grand que l'on ait encore vu en Europe; car, celui qui se trouve au cabinet d'Histoire naturelle à Paris, n'a, d'après une description publiée en 1807, que douze pieds de longueur. Cet envoi est dû aux soins de M. le professeur Rheinwaartd, directeur des sciences et des arts à Batavia, que la perte successive de trois riches cargaisons n'a pu décourager dans ses recherches scientifiques.

BRUXELLES. — *Académie royale des Sciences et Belles-Lettres, séances des* 8, 9 *et* 15 *mai dernier.* — *Prix décernés et proposés.*

CONCOURS DE 1820. — *Questions d'histoire.*

Première question. « Quel a été l'état de la population des fabriques et manufactures et du commerce, dans les provinces des Pays-Bas, pendant les quinzième et seizième siècles? » Une seule réponse à cette question est parvenue à l'Académie, qui a décerné la médaille d'or à son auteur, M. *Frédéric baron de Reiffenberg*, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles. *La deuxième question* n'a fourni qu'un seul Mémoire, que l'Académie a trouvé trop incomplet pour lui accorder même une médaille d'encouragement. Les 3e, 4e et 5e questions sont restées sans réponses. *Sixième question.* « Donner la notice historique et littéraire, par ordre chronologique, des poëtes latins des Pays-Bas, avec l'examen critique de leurs œuvres poétiques. L'Académie n'a reçu sur cette question qu'un seul Mémoire, écrit en latin qui fait le plus grand honneur à son savant auteur, M. *Hofman Peerlkamp*, recteur de l'école latine de Harlem; il a reçu la médaille d'or.

Questions sur les Sciences. — *Première question* : « On suppose une plaque de figure donnée, appliquée sur une surface, soit au

moyen de vis dont on connaît le nombre, la position et la force, soit au moyen d'une matière intermédiaire, propre à les unir solidement l'une à l'autre, et dont on connaît également la tenacité spécifique : si l'on vient à adapter à un point du pourtour de cette plaque un bras qui agisse dans le plan même de la surface; on demande de quelle résistance cette plaque sera capable contre une force appliquée à ce bras comme levier, en considérant la matière, tant de la plaque que du bras et de la surface, dans toute l'abstraction mathématique; c'est-à-dire, comme parfaitement *rigide* ou non élastique, comme *infragible* ou ne pouvant se rompre, etc., etc. »

Le Mémoire unique parvenu à l'Académie sur cette question, est de M. Véne, officier du génie, à Givet, auquel l'Académie a décerné la médaille d'or, avec les plus grands éloges.

Deuxième question : « Un corps étant suspendu à l'extrémité d'une corde dont l'autre extrémité est fixée au plancher supérieur d'une chambre, si on fait décrire à ce corps un arc quelconque autour de l'extrémité fixe, et qu'on lui imprime en outre un mouvement de projection; on demande la nature de la courbe à double courbure que décrira ce corps, dans l'hypothèse de la résistance de l'air en raison du carré de la vitesse. » Une seule réponse a été présentée au concours; elle est de M. Pirard, ingénieur du Waterstaat, à Namur, à qui elle a valu la médaille d'or. Les *troisième*, *quatrième*, *cinquième et sixième questions* sont restées sans réponses.

Septième question : « Quel était autrefois dans ce pays l'état des vignobles? Quelles sont les causes qui ont fait abandonner cette culture? Ces causes sont-elles physiques, et de nature à éloigner tout moyen de la rétablir avec succès? » M. Audoor, greffier en chef de la Cour supérieure de justice à Bruxelles, auteur du Mémoire unique présenté sur cette question, a reçu de l'Académie une médaille d'encouragement.

Concours de 1821. — *Questions d'histoire proposées par l'Académie.*

Première question : « Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures et du commerce, dans nos provinces, depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à l'érection du royaume des Pays-Bas? »

Deuxième question : « Quel était l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les provinces méridionales des Pays-Bas, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changemens que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France pendant près de 20 ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle ? »

Troisième question : « Quel est, d'après l'histoire, le caractère des peuples qui habitent les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas? Ce caractère est-il constamment resté le même, ou a-t-il éprouvé des changemens ou des modifications sous les différens gouvernemens auxquels ces peuples ont été soumis ?

Quatrième question : « Quel était l'état des écoles et autres établissemens d'instruction publique dans les Pays-Bas, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du seizième siècle ? Quelles étaient les matières qu'on y enseignait, quels étaient les livres élémentaires dont on s'y servait ; et quels sont les professeurs qui s'y sont le plus distingués aux différentes époques? »

Cinquième question : « Donner une notice historique et critique des auteurs qui ont le mieux écrit sur l'histoire belgique pendant les quinzième et seizième siècles. On demande que les auteurs indiquent les sources où ces écrivains ont puisé, et qu'ils fixent le degré d'autorité qu'on doit à chacun. »

Sixième question : « Quelles sont les nouvelles connaissances que *Juste-Lipse* a répandues dans ses nombreux ouvrages, et quelle a été l'influence de ces ouvrages sur la littérature, les sciences archéologiques, historiques et critiques, et sur les écrivains de son siècle? »

Questions sur les sciences : — Première question. — Mécanique. — « 1°. Faire l'historique de la découverte du principe des vitesses virtuelles, depuis Galilée jusqu'à nos jours. 2°. Comparer et résumer les démonstrations de ce principe, trouvées récemment par les géomètres; par exemple, celles de MM. Carnot, Poisson, La Place, Fourrier, Prony, Poinsot, Fossombrony, Ampère, Lagrange. 3°. Assigner les cas dans lesquels le principe est encore vrai pour les vitesses virtuelles finies. »

Deuxième question : — Analyse. — « Sur l'élimination entre deux équations à deux inconnues.

» Lorsque quelques-unes des racines de l'équation finale sont incommensurables, comme on ne peut en avoir que des valeurs approchées, la substitution de chacune d'elles dans les deux proposées, ordonnées suivant l'autre inconnue, en altère les coefficiens, d'une manière qu'on ne peut apprécier; en sorte que chaque substitution dénature, ou peut dénaturer les valeurs de la seconde inconnue, c'est-à-dire, peut donner pour celle-ci une valeur très éloignée de la véritable. On propose de déterminer, sans résoudre les équations: 1° les limites extrêmes des valeurs de chacune des inconnues; 2° une limite au-dessous de laquelle ne puisse tomber la différence entre deux valeurs de chacune de ces mêmes inconnues; ce qui rentre dans la méthode de Lagrange, pour la recherche des racines incommensurables des équations à une inconnue. »

Troisième question : « Décrire la constitution géologique de la province du Hainault, les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités, et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité. »

Quatrième question : « La définition du *nectaire*, donnée par Linnée, convient-elle à tous les organes désignés jusqu'à ce tems sous ce nom? En cas de réponse négative, on demande une classification physiologique de ces mêmes organes. »

Cinquième question : « Prouver ou réfuter la théorie de Dalton, qui dit que dans l'atmosphère les différens fluides aériformes ne sont pas chimiquement unis, mais seulement mêlés mécaniquement, et de manière que l'un n'agit pas sur l'autre; c'est-à-dire que, par exemple, les molécules d'azote ne repoussent pas les molécules d'oxygène, mais exclusivement celles d'azote. »

Sixième question : « Quelle est la véritable composition chimique des sulfures, tant oxidés qu'hydrogénés, faits d'après les divers procédés, et quels sont leurs usages dans les arts?

Septième question : « Quelle est la vraie composition du *bleu de Prusse*, en indiquant l'ordre de distribution de ses élémens; et peut-on, d'une connaissance plus intime de ce composé, déduire une méthode plus sûre et plus économique pour le fabriquer? »

Le prix sera, pour chacune de ces questions, une médaille d'or du poids de trente ducats. Les Mémoires, écrits en latin,

français, hollandais ou flamand, seront adressés, francs de port, avant le 1er février 1821, à M. Van Hultem, secrétaire perpétuel de l'Académie, à Bruxelles. Les auteurs auront soin de marquer les éditions et les pages des livres qu'ils citent. Ils ne mettront point leurs noms sur leurs ouvrages, mais seulement une devise de leur choix; qu'ils répéteront sur un billet cacheté qui renfermera leur nom et leur adresse.

La Haye. — *Le Flambeau, Journal.* — Cette feuille, commencée le 1er juin, paraît trois fois la semaine à La Haye. Elle s'occupe principalement de politique; les séances des États-Généraux y sont analysées avec beaucoup de fidélité. Nous avons cru devoir en faire une mention spéciale, non-seulement à cause de l'esprit philosophique et libéral qui préside à sa rédaction, mais surtout parce qu'elle nous a paru se rapprocher un peu de cette variété, de ce goût et de ces formes piquantes qui distinguent les journaux français.

FRANCE.

Lyon. — *Agriculture.* — *Nouvel engrais végéto-minéral.* — M. le professeur Grognier vient de publier à Lyon la deuxième édition d'un rapport fait à la Société d'Agriculture de cette ville, sur un nouvel engrais végéto-minéral, appelé *Gadoue artificielle*; rapport qui est d'un grand intérêt pour toutes les personnes qui s'occupent d'agriculture. L'art de composer cette gadoue artificielle consiste à mêler, dans une fosse d'environ cinq pieds de profondeur, d'une longueur et d'une largeur variables, un peu de fumier avec toutes les plantes qu'on peut y jeter, le résidu de la cuisine et les balayures des cours, et avec de la chaux ou du plâtre, en y ajoutant une assez grande quantité d'eau pour baigner ce mélange; au bout de six mois, la putréfaction a décomposé toutes les plantes et toutes les substances animales qui ont été jetées dans la fosse; elles les a converties en un engrais que l'on répand sur la terre, au printemps et à la fin de l'automne: ainsi on fertilise les terres à blé, la vigne, les prés, les prairies artificielles et les champs les plus stériles. Partout où cet engrais a été répandu, les récoltes ont été abondantes. M. Fautet, qui paraît l'avoir employé le premier dans les environs de Lyon, pense qu'il ne revient pas à 8 sols le tonneau, y compris la main-d'œuvre; tandis que la même quantité de gadoue naturelle coûte 3 fr. 50 c.

La découverte publiée par la Société d'Agriculture de Lyon, est d'un intérêt général; elle tend à livrer à l'agriculture une masse d'engrais considérable : aussi, la Société a-t-elle décerné des médailles d'argent aux personnes qui, les premières, ont composé cet engrais, et au Polonais *Kriepht*, qui a fait connaître la manière de le faire, telle qu'elle est usitée dans son pays. De tous les procédés mis en usage pour composer cette gadoue naturelle, la chimie a indiqué le plus avantageux : c'est de préférer la chaux au plâtre. La chaux décompose promptement la partie ligneuse des végétaux; elle a la propriété d'absorber les gaz délétères. La fosse doit être couverte et creusée de préférence au nord des habitations.

Cher. — *Agriculture.* — *Nouveau procédé pour préserver les grains de la carie.* — Un propriétaire de la commune d'*Isle* a fait publier, dans la *Bibliothèque physico-économique*, une recette qu'il emploie avec succès, depuis quatorze ans, pour chauler les grains et les préserver de la carie. Après avoir fait dissoudre dans l'eau chaude du sel, dans la proportion de 2 kilogram. par quintal métrique de grain à purifier, et avoir bien écumé jusqu'à la fusion totale du sel; il faut ajouter une quantité de cendre égale au volume d'eau, et un kilogramme de chaux; laisser réfroidir, et arroser de cette eau le froment destiné à la semence, en le remuant de manière que la dissolution s'étende sur tous les grains. On ne doit préparer que ce qu'on peut semer pendant six jours au plus.

Gers. — *Economie domestique.* — *Savon de pommes-de-terre.* — On a constaté dans ce département, ainsi que dans celui de l'*Hérault*, la propriété qu'ont les pommes-de-terre bouillies et et pelées, de remplacer le *savon*, dans le blanchissage du linge et des étoffes. Les nombreuses expériences faites dernièrement à Paris dans la blanchisserie de madame Fouques (à l'île S.-Louis), ne laissent plus aucun doute sur les avantages de ce nouveau procédé. (V. *Bibliothèque physico-économique*, avril 1820, page 279, et *Annales générales des sciences physiques*, 4e livraison, p. 138.)

Lyon. — *Nouvelle invention dynamique.* — Un bateau mécanique, mis en mouvement par la percussion du courant, construit à Lyon, et dirigé par M. Courteaut, ancien élève de l'École du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, a exécuté un voyage d'expériences en remontant le Rhône de Givors à Lyon. Le ba-

teau portant la machine, et d'une construction analogue, était chargé d'environ 70 milliers de pierres servant de lest; il remorquait à sa suite deux autres bateaux, chargés chacun de 700 *bannes* de charbon-de-terre. A son passage à Vernaison, pour éprouver la puissance de la machine, il a été ajouté à la remorque un autre bateau, chargé de 600 bannes. Le bateau portant la machine et les trois bateaux ci-dessus ont parcouru 4000 pieds en 70 minutes. Quoique assez régulière, sa marche moyenne est de 4000 pieds par 60 minutes. On ne peut voir qu'avec satisfaction les heureux résultats de cette expérience, qui promet une grande accélération pour les transports par le Rhône.

Calvados. — *Histoire naturelle.* — On a trouvé au village d'*Allemagné*, près de Caen, le squelette d'un crocodile fossile. — Un cabinet d'histoire naturelle a été créé à Caen par les soins de M. Vandœuvre, maire de cette ville.

— *Sculpture.* — Le conseil municipal de cette ville a fait des fonds pour l'établissement d'une école de sculpture. La restauration du tombeau de la reine Mathilde, placé dans une des églises de Caen, vient d'être terminée par les soins de M. le préfet du Calvados.

Sarthe. — *Etablissemens d'instruction et d'utilité publique.* — La ville *du Mans* s'est enrichie depuis quinze ou vingt ans de plusieurs établissemens de sciences et d'arts. Elle possède une bibliothèque de plus de 40,000 volumes; un musée formé de tableaux achetés par la ville, et des objets d'arts que le ministère de l'intérieur lui a envoyés; enfin, un beau cabinet d'histoire naturelle. Dans ce moment, on s'occupe de former une galerie d'antiquités, et on fait des dispositions pour introduire le dessin linéaire dans l'école d'enseignement mutuel.

Saône-et-Loire. — *Enseignement mutuel.* — *Dessin linéaire.* — L'enseignement du dessin linéaire a été introduit dans plusieurs des principales écoles primaires de ce département, par les soins du préfet et le zèle des instituteurs.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Arras.—La *Société pour l'encouragement des Sciences, Lettres et Arts* de cette ville vient d'arrêter le plan d'une *Statistique du département du Pas-de-Calais*, qu'elle doit publier. Pour rendre son tra-

vail vraiment utile et le plus exact possible, elle appelle tous ses membres à lui remettre des Mémoires sur un ou plusieurs articles qui composent le plan adopté. Ce plan est divisé en deux parties, l'une physique, et l'autre technique. La première doit présenter la description de tous les objets fixes inhérens au sol et qui sont du domaine des sens, tels que la topographie, la météorologie, la population, l'agriculture, les communications par terre et par eau, les monumens publics et l'histoire naturelle. La seconde partie traitera du régime politique, des mœurs et usages, de l'hygiène, du commerce, des manufactures, de l'instruction publique, des sciences, des lettres et arts, de la biographie, etc.

Metz. — La *Société philharmonique* vient d'établir une école élémentaire de musique, d'après la méthode d'enseignement mutuel. Cet établissement promet, dès son début, le plus heureux succès. Le préfet a contribué aux frais d'organisation et d'entretien (1).

Rouen. — La *Société d'émulation* a tenu, le 9 juin, jour de l'anniversaire de la naissance du grand Corneille, une séance publique. Il a été fait diverses lectures et une distribution de médailles d'encouragement. L'année prochaine, la Société décernera un prix à l'auteur *du meilleur procédé pour le rouissage du lin et du chanvre.*

PARIS.

Institut. — *Nomination.* — L'Académie française a nommé M. Pastoret, déjà membre de l'Académie des Inscriptions, à la place vacante dans son sein par le décès de M. de Volney.

Société d'agriculture. — *Notice indicative des sujets de prix proposés par la Société* (2), savoir :

§ Ier. *Pour être décernés en* 1821, 1° pour un traité complet

(1) Les motifs qui doivent faire comprendre l'enseignement du chant et de la musique au nombre des objets qui appartiennent à l'instruction primaire, se trouvent développés dans l'ouvrage intitulé : *Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, Tom. II, p. 252—270. — 2 vol. in-8o. Milan, 1812. Paris, Paschoud, lib.

(2) On peut se procurer gratuitement les programmes détaillés de la plupart de ces prix, chez madame Huzard (née Vallat la Chapelle), imprimeur-libraire de la Société, rue de l'Eperon, n° 7.

de la culture maraîchère. Prix : 3000 fr. Pour des descriptions partielles de diverses branches de cette culture. Des médailles d'or. — 2°. Pour des essais comparatifs de culture des plantes les plus propres à fournir des fourrages précoces. Premier prix : 1000 fr.; deuxième prix : 500 fr. — 3°. Pour l'introduction, dans un canton de la France, d'engrais ou d'amendemens qui n'y étaient pas usités auparavant. Prix : des médailles d'or et d'argent. — 4°. Pour des essais comparatifs, faits en grand, sur différens genres de culture, de l'engrais terreux (*urate calcaire*), extrait des matières liquides des vidanges, par MM. *Donat* et compagnie. Prix : des médailles d'or et d'argent. — 5°. Pour des traductions, soit complètes, soit par extraits, d'ouvrages ou Mémoires, relatifs à l'économie rurale ou domestique, écrits en langues étrangères, et qui offriront des observations ou des pratiques neuves et utiles. Prix : des médailles d'or et d'argent. — 6°. Pour des observations pratiques de médecine vétérinaire. Prix : des médailles d'or et d'argent. — 7°. Pour la culture du pavot (*œillette*), à l'effet d'extraire l'huile de sa graine, dans un arrondissement où cette culture n'est pas pratiquée. Prix : des médailles d'or.

Nota. — La Société désirant encourager, autant qu'il est en elle, la propagation de cette importante culture, annonce qu'elle continuera à distribuer des médailles pour cet objet, pendant quatre années successives, et qu'à la cinquième (1825), elle décernera au concurrent qui aura obtenu les plus grands produits, un prix de 2000 fr., et à celui qui en aura approché le plus, un prix de 1000 fr. La quantité de terrain ne pourra être moindre de 2 hectares, pour donner droit aux médailles annuelles. Le programme de ce concours, qu'on peut se procurer à l'adresse indiquée dans la note ci-dessus, est accompagné d'une instruction détaillée sur la culture de cette plante oléagineuse et sur l'huile qu'elle fournit.

8°. Pour la fabrication de l'eau-de-vie de pommes-de-terre. Prix : des médailles d'or et d'argent. — 9°. Pour les meilleurs Mémoires sur la cécité des chevaux, sur les causes qui peuvent y donner lieu, dans les diverses localités, sur les moyens de les prévenir et d'y remédier. Prix : une somme de 1200 fr. et des médailles d'or et d'argent, selon l'importance des Mémoires. — 10°. Pour la culture, dans les jachères, de racines et plantes

améliorantes, dans les cantons où cette pratique n'est pas en usage. Prix : des médailles d'or et d'argent, et des primes de 100 et 50 fr.

§ II. *Pour être décernés en* 1822. 11°. Pour la pratique des irrigations. Premier prix : 3000 fr. Deuxième prix : 1500 fr. *Premier accessit :* la grande médaille d'or de la Société. *Deuxième accessit :* la médaille d'or à l'effigie d'*Olivier de Serres;* avec chacun de ces accessit : son *Théâtre d'agriculture*, édition de la Société. — 12°. Pour des machines hydrauliques, appropriées aux usages de l'agriculture et aux besoins des arts économiques. Prix : 3000 fr. — 13°. Pour l'indication d'un moyen efficace de détruire la cuscute. Prix : 600 fr. — 14°. Pour la fabrication de la farine de pommes-de-terre, par des moyens économiques. Prix : des médailles d'or et d'argent. — 15°. Pour la nourriture et l'engrais des bestiaux par les pommes-de-terre, soit en nature, soit diversement préparées, dans les cantons où cette pratique n'est pas en usage. Prix : des médailles d'or et d'argent.

§ III. *Pour être décernés en* 1823. 16°. Pour la construction et l'établissement de machines à égrener le trèfle et à nettoyer sa graine. Premier prix : 1200 fr. Deuxième prix : 600 fr.

Nota. Pour avoir droit au prix de 1200 francs, il faudra que la machine présentée au concours procure une économie des deux tiers, au moins, de la dépense qu'exige le procédé ordinaire de l'égrenage du trèfle et du nettoiement de la graine ; pour celui de 600 francs, la même économie ne sera pas nécessaire, mais la machine devra se recommander par son bas-prix.

17°. Pour la culture et la détermination relative des produits de six variétés au moins de pommes-de-terre, comparativement à la *grosse blanche commune* (n° 63 du Catalogue publié par la Société). Prix : des médailles d'or et d'argent. — 18°. Pour le meilleur Mémoire, fondé sur des observations et des expériences, à l'effet de déterminer si la maladie, connue sous le nom de *crapaud*, des bêtes à cornes et à laine, est ou non contagieuse. Prix : 1000 fr. Plus, des médailles d'or et d'argent, pour les meilleurs Mémoires qui traiteront, en général ou en particulier, des maladies, autres que le *crapaud*, qui affectent les pieds de ces animaux.

Nota. Ce concours a été ouvert, en 1818, sur la demande de S. Ex. le ministre de l'intérieur.

§ IV. *Pour être décernés en* 1825. 19°. Pour l'établissement de pépinières d'oliviers. Premier prix : 3000 fr. Deuxième prix : 2000 fr.

§ V. *Pour être décernés en* 1826. 20°. Pour la culture du pommier ou poirier à cidre, dans les cantons où elle n'est pas encore établie. Prix : des médailles d'or et d'argent.

Nota. Ce concours sera successivement continué pour les années suivantes, jusqu'à ce que la culture des arbres à cidre ait reçu l'extension dont elle est susceptible en France.

Conditions générales des concours. Les Mémoires, machines et produits présentés aux différens concours, et les procès-verbaux ou attestations authentiques, soit des autorités locales, soit des Sociétés d'Agriculture départementales ou d'arrondissement, constatant les faits annoncés, devront être envoyés à M. le secrétaire perpétuel de la Société, sous le couvert de S. Exc. le ministre de l'intérieur, ou *francs de port*, avant le 1er janvier des années respectives pour lesquelles les prix sont annoncés. Les concurrens ne se feront pas connaître (à moins que la nature du concours ou d'autres circonstances ne leur permettent pas de garder l'anonyme); ils mettront seulement une sentence ou devise à leur Mémoire, ou bien ils y attacheront un billet cacheté, qui renfermera leur nom et leur adresse. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent aurait remporté le prix ou obtenu un encouragement. La Société se réserve expressément la faculté de conserver et d'employer, soit en totalité, soit en partie, les Mémoires qui auront été envoyés aux divers concours. TESSIER, *président*; SYLVESTRE, *secrétaire perpétuel.*

Société médicale.—Elle avait proposé, dans sa dernière séance publique, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 fr., la question suivante : « Déterminer l'influence de l'anatomie pathologique sur les progrès de la médecine en général, et particulièrement sur le diagnostic et le traitement des maladies internes. » La Société a reçu sept Mémoires : aucun n'ayant complètement rempli ses intentions, elle s'est déterminée à remettre ce sujet au concours. Ce prix sera décerné dans une séance extraordinaire, en octobre 1821.

Ecole royale des Mines.— Une ordonnance du roi, du 5 dé-

cembre 1816, a créé neuf places gratuites d'élèves externes près cette école. L'objet de cette institution qui n'est pas assez connue, est de former des hommes instruits, propres à diriger des usines et des établissemens métallurgiques en France. Six élèves sont disponibles en ce moment. Les établissemens qui désireraient s'attacher quelques-uns d'entre eux, doivent adresser leurs demandes, soit à l'Ecole des Mines, rue d'Enfer, hôtel Vendôme, n° 34, soit à M. le directeur-général des Ponts-et-Chaussées. Ces demandes seront transmises aux élèves, qui traiteront de gré à gré avec les chefs d'établissement, sans que l'administration puisse s'immiscer en rien dans leur détermination. Une disposition des réglemens accorde aux enfans des chefs d'exploitation, la préférence à mérite égal sur les candidats qui concourent pour les places d'élèves externes vacantes à l'École des Mines.

Nouveaux violons. — Un des plus habiles luthiers de Paris, M. Thibout, a soumis à l'Académie des Beaux-Arts de nouveaux violons, qui, en conservant la forme et les dimensions ordinaires, ont éprouvé intérieurement des changemens notoires et bien calculés. La section de musique a fait sur ces instrumens un rapport très favorable, qui a été approuvé par l'Académie. M. Thibout demeure rue Rameau, n° 8.

Travaux hydrographiques sur les côtes de France. — M. Beautems-Beaupré, ingénieur hydrographe en chef de la marine, a repris, depuis le mois de mai, ses travaux pour la levée de la carte générale des côtes de France. Ses opérations, en 1820, doivent avoir lieu entre la pointe de Quiberon et l'embouchure de la Loire.

Enseignement mutuel. — Musique. — La Société pour l'instruction élémentaire ayant décidé, dès le commencement de l'année dernière, que les élémens du chant seraient introduits dans les écoles d'enseignement mutuel, une commission spéciale vient de faire un nouvel examen de la méthode pratiquée par M. Bosquillon-Wilhem, et elle a reconnu qu'elle était la seule qui fût assujettie aux procédés de cet enseignement, et qui pût atteindre le but qu'on s'en était proposé. — La Société a approuvé un rapport définitif, fait au nom de la commission, concluant à l'adoption de la méthode de musique de M. Bosquillon-Wilhem pour toutes les écoles mutuelles où il sera question d'introduire

le chant élémentaire. — S. Exc. le ministre de l'intérieur et M. le préfet de la Seine ont donné leur assentiment à cette délibération de la Société. Une lettre de félicitation a été adressée à l'auteur. Par sa méthode, on pourra répandre aisément dans toutes les écoles, des chants moraux et religieux. Les premiers succès qu'il a obtenus promettent des résultats pleins d'intérêt, et qui ne seront pas sans utilité pour la classe pauvre et laborieuse.

Bibliographie. — *Collection du Théâtre-Français, depuis les Mystères jusqu'à Rotrou.* — Les amateurs du théâtre n'apprendront pas sans intérêt qu'il existe à Paris, chez *M. Royer, libraire, rue du Pont-de-Lodi, n°* 7, une collection des anciennes pièces de notre théâtre, depuis les Mystères jusqu'au XVIe siècle. Cette collection, composée de 162 volumes in-4°, a coûté de très longues recherches. On trouve, chez le même libraire, un magasin de *livres rares*, de *curiosités littéraires*, de *monumens historiques inédits*, et de *manuscrits précieux*. Les amateurs y pourront spécialement consulter : 1° beaucoup d'ouvrages historiques et de manuscrits concernant les premiers poëtes français; 2° les dictionnaires de l'ancien langage; 3° les poésies de plusieurs dames françaises, depuis la reine de Navarre jusqu'à madame Deshoulières, et de plusieurs princes et rois de France, protecteurs des lettres.

Publications prochaines. — *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française, avec des notices sur leurs auteurs et des éclaircissemens historiques*; par MM. Berville et Barrière. — Les éditeurs de ce recueil, simples rapporteurs auprès du public, mettront sous ses yeux les documens historiques, les témoignages pour ou contre, les dispositions connues ou secrètes qui peuvent éclairer son jugement sur les causes et sur la durée de cette grande lutte entre tant d'opinions différentes et tant d'intérêts opposés, qui n'a pas plus manqué d'historiens que d'acteurs. Des *notices biographiques* précéderont chaque Mémoire, et des *notes*, puisées dans les écrits du tems, éclairciront les faits obscurs, rétabliront les faits inexacts. En rassemblant des écrits dictés quelquefois par l'exagération des partis, les éditeurs s'efforceront de conserver toujours l'esprit de justice et de modération qui convient à l'histoire.

La collection des *Mémoires* comprendra ceux de Rabaut-Saint-

Étienne, de Bailly, de Dusaulx, de mad. Roland, de Mounier, du marquis de Rochambeau, de Rieuffe, de Rivarol, de Louvet, du marquis de Bouillé, du général Dumouriez, du marquis de Ferrières, du général Puisaye, du marquis de Montesquiou, de Camille Desmoulins, de M. Necker, du général Doppet, de Beaumarchais, de Ramel, de Job-Aimé, de Marmontel, de Phélippeau, du baron de Bezenval, etc. La *Collection* sera publiée par souscription : elle comprendra *vingt volumes* grand in-8°. — Il paraîtra tous les deux mois, à partir du 1er juin 1820, une livraison de deux volumes. Le prix sera de 11 fr. *par livraison* pour les personnes qui auront souscrit, et de 12 fr. pour les non-souscripteurs. Les exemplaires sur papier vélin seront payés le double. La souscription sera fermée le jour où paraîtra la seconde livraison. — On souscrit chez BAUDOUIN FRÈRES, libraires-éditeurs, rue de Vaugirard, n° 36. (Sous presse : les Mémoires de Bouillé et ceux de madame Roland.)

— *Fastes civils de la France, depuis l'ouverture de l'Assemblée des Notables, jusqu'à l'année* 1820; *par quelques amis de la liberté.* — Tel est le titre d'un ouvrage qui aura de huit à dix volumes in-8°, de 25 à 30 feuilles d'impression chaque, et pour lequel on souscrit au bureau des *Fastes civils de la France*, rue des Deux-Portes Hautefeuille, n° 7, près l'École de Médecine. Le premier volume paraîtra le 4 août prochain. Prix de chaque volume, imprimé sur papier super-fin, pour les souscripteurs, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port; pour les non-souscripteurs, 7 fr. 50 c., et 9 fr. franc de port. Parmi les personnes qui concourent à la rédaction des *Fastes*, on cite MM. Dupont de l'Eure, Manuel, membres de la Chambre des députés; A. V. Arnault, Étienne, J. P. Pagès, hommes de lettres; Germain, ancien administrateur du département de Seine-et-Oise; Alex. Goujon, ancien officier d'artillerie, et P.-F. Tissot, professeur de poésie latine au Collége de France, auquel la direction littéraire de l'ouvrage est confiée.

— *Galerie française* ou *Collection de portraits des hommes et femmes célèbres qui ont illustré la France dans les XVII*e *et XVIII*e *siècles.* — Une société d'artistes et d'hommes de lettres se propose de publier, sous le nom de *Galerie française*, une collection de portraits lithographiés des hommes et des femmes célèbres de la France, avec une courte notice

biographique sur chaque personnage, et le *fac simile* de son écriture, autant qu'il sera possible. Les portraits seront tous exécutés sous la direction de M. Gautherot, par M. Vigneron et autres dessinateurs distingués. Les notices seront rédigées et signées par MM. Alavoine, Andrieux, Auger, Denon, Droz, de Forbin, Fourier, Gautherot, Landrieux, Lémontey, Lesueur, Mathieu Dumas, Miel, Muriel, Richerand, Roger et Villemain. La collection, composée de cent portraits environ, paraîtra par livraison de 4 portraits, 4 *fac simile* et 4 notices, sur beau papier vélin, grand in-4°. Les portraits et le *fac simile* sont confiés aux presses lithographiques de M. Motte, et l'impression des notices à M. Firmin Didot. A partir du mois de juin, jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage, il paraîtra deux livraisons par mois. Dans le courant de 1820, les souscripteurs recevront une introduction à la *Galerie française*, rédigée par un des auteurs des notices, et, avec la dernière livraison, une table alphabétique. Le prix est, pour Paris, de 6 fr. 50 c., et pour les départemens, de 7 fr., par livraison, franche de port. On ne paie rien d'avance. On souscrit à Paris, chez M. Lefort, dessinateur de la grande édition du Musée, rue des Fossés-du-Temple, n° 4, et au bureau des Affiches parisiennes, rue de l'Arbre-Sec, n° 32.

Nota. La 1re. livraison composée des portraits de *Louis XII*, du *cardinal d'Amboise*, a déjà paru.

Beaux-Arts. — *Prix de gravure en taille-douce.* — A partir de cette année, les élèves qui remporteront les prix de gravure distribués tous les deux ans par l'Institut, resteront à Paris, et y jouiront pendant cinq années de la pension que le gouvernement leur payait à Rome, où ils ne trouvaient pas les mêmes moyens qu'en France.

— *Médaille de* Vittorio Alfieri. — M. Donadio, dans la gravure de cette belle médaille, que tous les Italiens passionnés pour la gloire de leur pays s'empresseront sans doute de se procurer, a fait preuve du même talent par lequel il s'était précédemment distingué en faisant les médailles de *Joseph-Louis Lagrange* et d'*Ennius-Quirinus Visconti*. Celle d'*Alfieri*, qui vient de paraître, est aussi remarquable sous le rapport de la ressemblance et du relief des traits, que par la perfection du dessin de la tête du Sophocle de l'Italie. On la trouve, ainsi que les médailles de

Lagrange et de *Visconti*, au dépôt de la Société métallique, hôtel de la Monnaie, à Paris: prix de chaque médaille, 5 fr.

Théâtres. — *Théâtre-Français.* — Le *Folliculaire.* — M. de la Ville, auteur de cette comédie, a été, dit-on, non pas folliculaire, mais journaliste à Bordeaux, en 1815. On pourrait en conclure qu'il peint ce qu'il a vu. Or, sa pièce est une satire sanglante contre les gens du métier. C'est Tartufe travesti en journaliste. Impatronisé chez un bourgeois, nommé M. Dubuisson, le gazetier Valcour s'est emparé de son esprit, comme M. Tartufe de celui d'Orgon, et il ne vise à rien moins qu'à obtenir sa fille et la moitié de sa fortune. Des critiques ont poussé plus loin le parallèle de l'action des deux pièces, et trouvé des similitudes jusque dans les moindres détails. La malignité publique a cru reconnaître, dans certains traits, des anecdotes récentes, et l'on a entendu prononcer des noms propres. Nous nous bornerons à remarquer que l'ouvrage entier est écrit dans un esprit d'aigreur très exagéré contre les journaux et contre ceux qui y travaillent, ce qui n'a point le mérite de la justesse dans notre gouvernement représentatif, ni celui de l'à-propos, dans un moment où la position des journalistes est devenue l'objet de la sollicitude des hommes éclairés et impartiaux. Tout cela ne nous empêchera point de reconnaître dans la nouvelle pièce, un talent très remarquable pour la peinture énergique des caractères, pour la conduite vigoureuse d'une action constamment dépouillée d'entraves et de longueurs, et surtout un dialogue extrêmement vif et piquant, et un style plein de fermeté et d'esprit. M. de la Ville avait déjà donné au même théâtre une petite comédie en un acte, intitulée *Alexandre et Apelles*, où l'on avait distingué un grand mérite de style. Il a, dit-on, plusieurs ouvrages reçus à nos deux théâtres français, et il est probable que les journalistes dont il a dit tant de mal, seront condamnés à dire beaucoup de bien de son talent.

— *Odéon.* — *L'Artiste ambitieux.* — Cette comédie, en cinq actes et en vers, est de M. Théaulon, dont on ne connaissait jusqu'à ce jour que des opéra-comiques ou des vaudevilles assez médiocres. Il vient de prouver que son talent peut atteindre à un genre plus élevé. L'artiste ambitieux est un musicien qui a épousé une demoiselle de grande famille, mais sans bien, qui cependant fait beaucoup de dépenses, et qui veut s'ouvrir la carrière

des places par le chemin de l'intrigue. C'est le *Glorieux*, dans une position spéciale, et cette position est bien dans les mœurs du jour. Les trois premiers actes sont supérieurement conduits; mais l'action se complique et languit dans les deux derniers, pour amener un dénoûment tout-à-fait médiocre. Les rôles épisodiques ou accessoires sont presque tous agréables et piquans; mais le caractère principal pourrait être plus fortement dessiné. Le style de la pièce est généralement élégant et correct; c'est bien celui de la bonne comédie. On y remarque même des passages pleins de verve et des vers très heureux.

Nécrologie. — *Anne-Joseph* Bruand, membre de la Société d'encouragement, de la Société royale des Antiquaires, de l'Académie de Toulouse, etc., né à Besançon, le 20 janvier 1787, était, en 1804, sous-officier dans les chasseurs d'élite; en 1806, avocat distingué à la Cour d'appel de Besançon; en 1809, chef de bureau à la préfecture du Jura, et successivement dans les préfectures de la Haute-Garonne et d'Indre-et-Loire, où il accompagna M. Destouches, son ami. Nommé sous-préfet à Vitry, en juin 1815, sous le gouvernement provisoire, il montra autant de sagesse que de courage dans ces momens difficiles, et sa conduite lui valut l'estime de tous les hommes justes et honnêtes, quelles que fussent d'ailleurs leurs opinions politiques. Postérieurement à cette époque, il cessa, pendant quelque tems, de participer à l'administration; mais il fréquenta assiduement les séances de la Société royale des Antiquaires de France, où il fit lecture de plusieurs Mémoires intéressans. Ce fut là que l'auteur de cette notice eut le bonheur de le connaître, d'apprécier les excellentes qualités de son esprit et de son cœur, et d'en recevoir des témoignages honorables d'estime et d'affection. Après le 5 septembre 1816, M. Bruand fut appelé à la sous-préfecture de Barcelonnette, département des Basses-Alpes, et, peu après, à celle de Belley, département de l'Ain. L'exploration et la description des monumens antiques, l'encouragement de l'utile méthode de l'enseignement mutuel, devinrent plus particulièrement l'objet de ses soins et de ses travaux. Déjà, d'heureux résultats avaient couronné ses nobles efforts, lorsqu'il sentit les atteintes de la maladie qui l'a enlevé dans la force de l'âge : il venait d'envoyer

à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut, et à la Société royale des Antiquaires de France, plusieurs Mémoires sur divers sujets d'archéologie, qui seront sans doute publiés dans ceux de ces deux Sociétés savantes. On a de lui les ouvrages suivans : 1° *Annuaire historique, statistique et archéologique du département du Jura*; in-8°, avec une carte, sept gravures en taille-douce, et ving-deux autres gravures en bois; Lons-le-Saulnier, 1814. 2°. *Dissertation sur la mosaïque antique d'Estavay*; 1 vol. in-8° avec deux planches. Tours, 1815. 3°. *Mélanges littéraires*; 1 vol. in-8°. Toulouse, 1815. 4°. *Essais sur les effets de la musique chez les anciens et chez les modernes*; in-8°. Tours, 1815. MICHEL BERR.

—*Boulage.*—M. Thomas-Paschal BOULAGE, professeur à l'École de Droit de Paris, et avocat à la Cour royale, est décédé, dans les derniers jours du mois de mai. Il exerça long-tems avec honneur la profession d'avocat à Troyes. Membre et secrétaire de la Société académique du département de l'Aube, il publia diverses productions littéraires, et notamment un ouvrage sur les antiquités du droit romain, qui a pour titre : *Conclusion sur la loi des Douze-Tables*; traité rempli de recherches lumineuses et savantes. Nommé par concours, en 1810, à la chaire du Code civil, vacante par la mort de M. Portiez (de l'Oise), M. Boulage soutint à Paris la réputation qu'il s'était acquise à Troyes : il sut former d'excellens élèves, et s'en faire chérir et respecter. Il fit paraître, au mois de décembre 1819, le premier volume d'un ouvrage, qui est le résultat de ses leçons, sous le titre de *Principes de Jurisprudence française, pour servir à l'intelligence du Code civil*. On espère que l'éditeur, malgré la mort de l'auteur, n'en poursuivra pas moins la publication de ce livre utile, non-seulement aux élèves de l'École de Droit de Paris, mais indistinctement à toutes les personnes qui voudraient acquérir des notions fixes et positives sur notre droit civil. On annonce un ouvrage inédit de M. Boulage, sous le titre de *Mystères d'Isis*, comme étant sous presse et devant paraître incessamment. Cette production lui assignera, si l'on en doit croire le rapport de quelques connaisseurs, un rang aussi distingué parmi les littérateurs et les savans, que celui qu'il avait acquis parmi les jurisconsultes.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU SIXIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
AVRIL, MAI, JUIN 1820 (1).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MEMOIRES, NOTICES ET MELANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES LITTÉRAIRES). La désignation C., après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS, (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil, de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit l'*état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu l'occasion de les considérer.

ACADÉMIES : des Sciences de l'Institut de France, 227, 427, 636.
— des Sciences, de Caen, 425.
— des Inscriptions et Belles-Lettres, de Stockholm, 614.
— de Naples, 820.

(*) On souscrit, pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, numéro 18, chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n. 23, et chez EYMERY, libraire, rue Mazarine, n. 30. Prix de la souscription; à Paris, 42 fr. pour un an; dans les départemens, 48 fr.; 54 fr. dans l'étranger.

— de Turin, 621.
— des Sciences, d'Amsterdam, 629.
— des Beaux-Arts, de Dusseldorff, 217. (*Voy.* aussi le mot SOCIÉTÉS.)
Adelon, C. — A., 291.
Affranchissement des paysans du territoire de Riga, 406.
AFRIQUE, 98, 157, 165, 205, 574, 606.
AGEN, Antiquités de cette ville, 191.
AGRICULTURE, 426, 429, 622, 633, 634, 636.
AGRONOMIE, 392, 565.
Albrecht Dürer und sein Zeitalter, von Weise, 571.
ALGÈBRE, 558.
Allason's views of the antiquities of Pola, in Istria, 159.
ALLEMAGNE, y compris les États d'AUTRICHE, 159, 217, 358, 412, 567, 615.
ALMANACH musical de Paris (Annales de la Musique), 391.
— *Nederlandsche Muzen-Almanak*, 580.
Alphen (D. F. van), sur la pauvreté, etc., 171.
Amigo (O) *das mulheres*, 366.
Amoros, Cours d'Education physique et gymnastique, 432.
ANALYSE (Il) d'*ouvrages Allemands: Vom Beruf unsrer Zeit für Gesetzgebung* (Dufrayer), 68. — Marie-Stuart, par Schiller (Buchon), 132.
— d'*ouvrages anglais: Clare's poems on rural life* (S.), 151. — Essai philosophique sur les phénomènes de la vie, par Morgan (Adelon), 291. — Les Cours du Nord, par Brown (Heiberg), 513.
— des *Etats-Unis: Transactions of the Historical and Literary committee of the American philosophical Society* (Coquerel), 81. — Hist. de la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre, par Brackenridge (Dupéron), 308.
— d'*ouvrages français:* Hist. naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles, par Daudebard de Férussac (Desmarest), 59. — Voyage dans l'intérieur d'Afrique, par Mollien (Jomard), 98. — Hist. de la Monnaie, par Garnier (Ch. F.), 128. — Marie-Stuart, tragédie, par Lebrun (Buchon), 132. — Annales des Lagides, par Champollion-Figeac (Nicolo-Poulo), 326. — Mém. hist. sur la vie de Suart, par Garat (Mahul), 331. — Devis général du canal de Saint-Martin (M. A. Jullien), 481. — Recueil des Eloges histor. de M. Cuvier (Flourens), 487. — Programme du Cours de droit public, par M. de Gerando (Jules de P.), 496. — Recherches sur les langues tartares, par A. Remusat (Lanjuinais), 530. — La Jérusalem délivrée, par Baour-Lormian (Salfi), 537.
— d'*ouvrages italiens: Il conte di Carmagnola, trag., di A. Manzoni* (Salfi), 344.
— d'*ouvrages russes:* Hist. de Russie, par Karamsin (Depping), 316.
— des travaux de l'Académie des Sciences de Paris, pendant l'année 1819, 231.
Ananas, fabrication de la toile avec ce fruit, 604.
Anaya's Essay on Spanish Literature, 565.
Andrieux, C. M., 442.
ANGLETERRE, 151, 157, 208, 353, 401, 559, 561, 582, 607.
Annales academiæ Lugduno-Batavæ, 581.
Annales belgiques des Sciences, etc., 581.
— des Lagides, par Champollion-Figeac, 326.
Annals of oriental literature, 213.
Annibal, trag. par F. Didot, 387.
Annuaire médico-chirurgical des hôpitaux et hospices de Paris, 372.
ANTIQUITÉS, 159, 191, 216, 219, 221, 593, 606, 622, 624.
— nationales et étrangères (Mémoires et dissertations sur les), 593.

Appleton's (Elizabeth) private education, 158.
Archéologie, 173, 390, 576, 597.
Architecture, 405.
Arici, *Gerusalemme distrutta*, 574.
Arithmétique élément. (Essai d'), par L. L., 378.
Arrowsmith's art of instructing the infant deaf and dumb, 356.
Art dramatique, 233, 379, 392, 438, 572, 612, 644.
— mécanique, 209.
— militaire, 156, 157, 160, 380.
— musical des anciens, 469.
Artaud, sur les médailles d'Auguste et de Tibère, au revers de l'autel de Lyon, 390.
Artiste (l') ambitieux, coméd. par Théaulon, 644.
Astronomie, 165, 221, 226, 364, 401, 606.
— géographique, 216.
Athalie, tragédie imitée de Racine en vers allemands, 570.
Atti della Società patriotica di Milano, 365.
Aulu-Gelle, les Nuits attiques, trad. en vers franç., par Verger, 389.
Auteurs classiques latins, édit. de Lemaire, 192.

B.

Bail, C. M., 22.
Baillot, C. — B., 383.
Bâle (Hist. de la ville de), etc., par Ochs, 164.
Baleine du Groënland, sa longueur ordinaire, 607.
Bandtkie, Hist. du royaume de Pologne, 569.
Baour-Lormian, la Jérusalem délivrée, 537.
Barbacovi, *Della decisione delle cause dubbie*, etc., 166.
Barbié du Bocage, C. — B., 175.
Barbier, C. — B., 381
— Complément des Dictionnaires historiques les plus répandus, 589.
Barthe, les Orateurs français, 188.
Bateau mécanique, mis en mouvement par la percussion du courant, 634.
Bâtiment à vapeur, paquebot entre New-York et la Nouv.-Orléans; 393.
— à vapeur, pour servir de paquebot entre Stockholm et St.-Pétersbourg, 613.
Beaux-arts, 221, 223, 281, 404, 436, 610, 611, 614, 617, 620. (*Voy.* aussi Dessin, Gravure et Sculpture.)
Belles-Lettres, *voy.* Littérature.
Bellingeri, *Schinfena e Sira*, 166.
Berr (Michel), C. — N., 646.
Bibliographie, 156, 212, 221, 223, 227, 351, 391, 406, 416, 422, 558, 574, 615, 622, 641.
Biblioteca selecta de literatura espanola, 600.
— *americo-septentrionalis*, 391.
Bibliothèque de la ville de Nevers, 225.
— italienne; Observation sur son analyse des produits de la littérature italienne en 1819, 416.
— du Grand-Seigneur, à Constantinople, 626.
Bignon, Des proscriptions, 185.
Biographie, 52, 185, 331, 357, 368, 561, 569, 590, 591, 592.
Biography and obituary, 357.
Blunt's strangers Guide to New-York, 157.
Borsieri, Avventure letterarie di un giorno, 365.
Bossi, *Della istoria d'Italia antica e moderna*, 166.
Dizionario di geologia, 364.
Botanique, 159, 173, 225, 370, 558.
Braconnot, à Nancy, découvre une belle couleur jaune minérale, 224.
— Son procédé pour convertir des corps ligneux en gomme et en sucre, 425.
Brackenridge, Hist. de la guerre entre les États-Unis et l'Anglet., 308.
Breck's improvements of Pennsylvania, 157.
Bréguet, artiste de Paris, excite l'admiration des Anglais, 209.
Brême (de), sur l'injustice de quelques jugemens littéraires des Italiens, 365.

Brésil, 157, 394, 578.
— (Voyage dans le), par le prince Maximilien de Neuwied, 157.
— Est visité par plusieurs savans voyageurs allemands, 394.
Brocchi, voyageur dans les royaumes de Naples et de Sicile, 622.
Brown (John), les Cours du nord, 513.
Brown's Campaigns of the north-western army, 156.
Burns, poëte anglais; monument en son honneur, 611.
Buchon, C.—A., 132.
Bulletin bibliographique (III): Allemagne, 159, 358, 567; — Angleterre, 157, 353, 559; — Danemarck, 572;—Espagne, 166, 365, 577; — Etats-Unis, 156, 351, 558; — France, 173, 370, 581; — Italie, 165, 363, 573; — Pays-Bas, 171, 367, 579; — Pologne, 357, 565; — Portugal, 170, 366, 578; — Suisse, 164.
Burney's (Miss) Country-Neighbours, 159.
Byron (Lord), Traduction de ses Œuvres, 599.

C.

Cabinet d'histoire naturelle d'Amsterdam, 629.
Cadet de Gassicourt, C.—M., 246.
Cagnoli, Notizie astronomiche, 364.
Cailliaud, voyageur français dans les déserts de l'Egypte, 396.
Camoëns, médaille en l'honneur de ce poëte, 612.
Campagnes de l'armée du Nord-Ouest, par Brown, 156.
Campbell's History of Virginia, 156.
Canal d'Alexandrie, 606.
—pour réunir les eaux du lac Champlain à celles de la rivière Hudson, 202.
Cap-de-Bonne-Espérance, antiquités découvertes dans ses environs, 606.
—Etablissement d'un observatoire, 606.
Carey's Vindiciæ Hibernicæ, 352.
Carrion-Nisas, De la jeunesse française, 587.
Castor, squelette fossile d'un de ces amphibies, découvert en Ecosse, 607.
Catulli carmina, ex rec. F. G. Doering, 574.
Cella (P. della), *Viaggio da Tripoli alle frontiere occidentali dell' Egitto*, 165.
Chaillou des Barres, Sur la législation des grains, 582.
Champion, tableau météorologique pour 1819, 237.
Champollion-Figeac, Annales des Lagides, 326.
Chant élémentaire d'après la méthode de M. Bosquillon-Wilhem, 640.
Chaudruc de Crazannes, Mémoire sur quelques antiquités d'Agen, 191.
Chesterfield's new letters to A. C. Stanhope, 158.
Chèvres du Thibet introduites en France, 425.
Chimie, 199, 218, 224, 357, 425, 615.
Chine, 204.
Chirurgie, 367, 372, 579.
Choix de rapports, opinions et discours, prononcés à la tribune nationale, 188.
Christemeyer, Tableaux pris dans la jurisprudence criminelle, 172.
Chronique de Bohème, par Liboozan, 616.
— du xixe siècle, par Venturini, 569.
Chronologie, 326, 389, 569.
Ciampi, Feriæ varsaviensis, 566.
Cicéron, Choix de ses discours, trad. par Guéroult, 186.
Citateur (le) politique, moral et littéraire, 586.
Civilisation, ses progrès au Sénégal, 205.
Clare's Poems on rural life, 151.
Clarke's Popular Voyages, 356.
Clarkson (Th.), sa réclamation contre un article de la Revue, 433.

Code industriel pour la monarchie autrichienne, 413.
Coke's History of the West Indies, 354.
Collecçao das leis, etc., promulgadas no Brazil, 578.
Collection des moralistes français, B.—192.
Collége à Andrinople (projet de fondation d'un), 222.
COMMERCE, 22, 166, 175, 374, 432.
— des anciens et des modernes, 22.
Comte (le) de Carmagnole, trag., par A. Manzoni, 344.
Connaissances positives de l'homme, par Lamarck, 374.
Conradin et Frédéric, trag. de Liadières, 234.
Constant (Benjamin), Mém. sur les Cent jours, 184.
Constantin, peint. en porcelaine, 287.
Coquerel, C.—A., 81. — B., 562.
Correspondance astronomique de Zach, 165.
— entre un Anglais et un Français, publ. par Ricord aîné, 185.
Cosme III, son voyage en Angleterre, 561.
Costanza Monti-Perticari alla tomba del Tasso, 415.
Cours (les) du Nord, par J. Brown, 513.
Cramer, Sibyllinische Blätter des Magus in Norden, 162.
Crocodile fossile trouvé près de Caen, 635.
Cuivre natif sur les bords des rivières qui débouchent dans le Lac Supérieur, 393.
Cuvier, Recueil de ses éloges historiques, 487.

D.

Dalmas, trad. de l'Histoire de la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre, 308.
Dame (la) noire, comédie, 438.
DANEMARCK, 216, 410, 513, 572, 614.
Danube (Voyage sur le), par Schultes, 359.
Dard, directeur de l'école du Sénégal, sa Lettre à M. Jomard, 206.
— Dictionnaire yoloff, 436.
Daret, inventeur d'une petite machine à vapeur, 225.
Daudebard, Hist. natur. des Mollusques, 59.
Day's, Introduction to algebra, 558.
DÉCOUVERTES, 394, 414. (*Voy.* aussi INVENTIONS.)
Défense faite à Rome de publier un Cours d'astronomie, 221.
De Gérando, Cours de Droit public, 496.
— Le Visiteur du pauvre, 377.
Desmarest, C.—A., 59.
Demetrius, trag. de Delrieu, 438.
Depping, C.—A., 316.
Dermot's History of Ireland, 354.
Desmarets, plan topographique de Marseille, 197.
DESSIN ET PEINTURE, 214, 283, 435, 437, 610, 620.
— linéaire introduit dans les écoles de Perpignan, 425.
— dans celles du département de Saône-et-Loire, 635.
Diaphanéité de la comète observée en 1819, 226.
DICTIONNAIRE d'émulation, par Propiac, 376.
— des sciences médicales, 581.
— samskrit-anglais, par Wilson, 204.
— technologique, par Poppe, 567.
— yoloff, par Dard, 436.
— historiques (Complément des), par Barbier, 589.
Didot (F.), Annibal, trag., 387.
Dielitzs Athalja, 570.
Discours prononcés au parlement d'Angleterre par Ch. Fox et W. Pitt, 588.
Dissertation sur le Prométhée enchaîné d'Eschyle, par Andrieux, 442.
Dood (De) van Karel, 368.
Dreux, architecte français à Rome, 221.
DROIT PUBLIC, 165, 496.
— civil français, par Toullier, 180.
Dufrayer, C.—A., 68.
Dufresne, Samuel d'Harcourt, 198.
Dumersan, C.—B., 597.
Duperon, C.—A., 308.

Dupin (Ch.), C.—M., 8.
— Extrait du Bulletin des lois, 181.
—Voyages dans la Grande-Bretagne, 582.
Duval (Alex.), Réflexions sur l'art de la comédie, 379.
Duval (Amaury), Collection des moralistes français, 192—584.
Duvet de chèvres indigènes en France, 425.
Dynamique, 634.

E.

Ecole de sculpture à Caen, 635.
— polytechnique à Dusseldorff, 217.
—royale des Beaux-Arts de Paris, 436.
—royale des mines à Paris, 639.
—spéciale de commerce à Paris, 432.
Economie domestique, 634.
—industrielle, 414, 425.
—politique, 171, 246, 392, 434, 559, 572, 577, 582.
—rurale, 175, 358, 373, 374, 620.
Economie de l'homme (Essai sur l'), 353.
Ecosse, 208, 401, 607.
Eaux minérales de Pozzuoli, 165.
Education, 158, 357, 361, 367, 368, 378, 610.
— particulière, par Elizabeth Appleton, 158.
Eglise gallicane, Essai historique sur ses libertés, par Grégoire, 585.
Egypte, 396, 606.
Einsle, son invention de papier-ivoire, 608.
Electricité, 224, 566.
Eloges historiques (Recueil des) de Cuvier, 487.
Eloquence, 186, 188, 379, 588.
Encouragement accordé par le roi de Danemarck à plusieurs hommes de lettres, pour voyager dans les pays étrangers, 217.
Encyclopedisches Handbuch der wissenschaftlichen Literatur von Krug, 362.
Engelmann, La méchante femme corrigée, opéra hollandais, 172.
Engrais (nouvel) végéto-minéral, 633.
Enseignement mutuel: Cours d'Eusèbe Gorgeret, 178; — au Sénégal, 207; — en Angleterre, 212, 402; — en Toscane, 220; — à Brest, 225; — à Malte, 625; — dans le département de Saône-et-Loire, 635; — pour le chant élémentaire, 640.
— de la chimie à Munich, 218.
Entraves que le commerce éprouve en Europe, par Tollenare, 374.
Epigrammes choisies d'Owen, par Kérivalant, 381.
Epître à un honnête homme qui veut devenir intrigant, 381.
Equilibre social (Examen critique de l'), 182.
Ermite (L') de Saint-Saturnin, 622.
Espagne, 166, 365, 577, 587, 627.
—(De l') et de la liberté, par C. Paganel, 587.
Esprit (De l') public, par Guérard de Rouilly, 586.
Etablissemens d'instruction et d'utilité publique dans la ville du Mans, 635.
Etats-Unis, 81, 156, 202, 308, 351, 354, 393, 558, 603.
Exposition des porcelaines de Sèvres, 281.
— des tapisseries des Gobelins et de Beauvais, 288.
— des tapis de la Savonnerie, 290.
— de tableaux à Londres, 610.

F.

Fable d'Hercule (Examen critique de la), par Ouvaroff, 215.
Fables nouvelles, par l'abbé G., 380.
Fastes civils de la France, 642.
Faure Beaulieu, C.—B., 195, 377.
Fea, Nuova descrizione di Roma, 363.
Ferrario, *Il costume antico e moderno*, 574.
Feuilles milit., par Mauvillon, 160.

Filiasi, *Lettere familiari astronomiche*, 364.
Flacon pour mesurer les gouttes en pharmacie, 217.
Flatteur (Le), comédie, par Gosse, 233.
Flore du monde primitif, par Sternberg, 159.
Florio, *Tito, ossia Gerusalemme distrutta*, 574.
Flourens, C.—A., 487.
Folliculaire (Le), comédie, par de la Ville, 644.
Fongus médullaire et hématode (Mémoire sur les), par Maunoir, 582.
Forces nationales de l'Amérique, nécessité de les perfectionner, 351.
— militaires de la Grande-Bretagne, par Ch. Dupin, 582.
Fouilles et recherches d'antiquités dans les Etats prussiens, 219.
— à Quintiliolo, 221.
— à Pompeia, 221.
France, 8, 173, 224, 370, 422, 581, 633.
Francœur, C.—B., 197.
Franklin's memoirs, 158.
Friedrichs Serena, 567.
Fries, *System der Logik*, 162.

G.

Galerie française, ou collection de portraits d'hommes et de femmes célèbres, 642.
Garat, Mém. hist. sur la vie de Suard, 331.
Garnier, Histoire de la Monnaie, 128.
Gaz acide-muriatique (Dissertation sur le), par Chodkiewicz, 357.
Géognostique, 159.
Géographie, 358, 394, 577, 582, 609.
Géologie, 364, 603, 607.
Géométrie, 577.
George the third, his court and family, 158.
Georges Bidder, enfant merveilleux pour le calcul, 213.
Georget, peintre en porcelaine, 286.
Gérard, peintre, son Entrée de Henri IV à Paris, 437.
— Portrait du duc de Berri, 437.
Gigot, Abrégé de l'histoire de la Hollande, 172.
Gorgeret (Eusèbe), Cours complet d'enseignement mutuel, 178.
Goujon (Alex.), Manuel des Français sous le régime de la Charte, 587.
Grammaire, 195, 379.
Gratama, *Prælectiones ad prolegomena et partem primam Institutionum justinianearum*, 171.
Gravure, 159, 214, 643.
— en relief sur cuivre, 608.
Grèce, 222, 354, 420, 625.
Grégoire, Sur les libertés de l'Eglise gallicane, etc., 585.
Guéroult, Discours choisis de Cicéron, 186.
Guerre (Hist. de la) entre les Etats-Unis et l'Angleterre, par Brackenridge, 308.
— dans la Floride occidentale, etc., par Lacarrière-Latour, 157.
Guide des voyageurs à New-York, par Blunt, 157.
Guillié, Rapport sur l'Institution des jeunes aveugles, 583.
Gustave III, Documens relatifs à son règne, 410.
Gymnastique, 432.

H.

Haïti, 203.
Hall (Van), Sur les préceptes dialectiques de Cicéron, 171.
Hammers, *Reise von Constantinopel nach Brussa*, 358.
Heckewelder, note sur les Indiens, 83.
Heeren, Manuel de l'histoire des anciens Etats, traduction hollandaise, 579.
Heiberg, C.—A., 513, N., 410.
Hémorroïdes (Des), par de Montègre, 373.
Hendrikez, Description de quelques opérations chirurgicales, 367.

Henrichs, C.—M., 52. B., 159, 164, 170, 358, 366, 567, 578.
Hesse, traduction de Marie Stuart, 132.
Hiéroglyphes de la fable d'Esculape, par Sickler, 164.
Histoire, 158, 164, 166, 172, 213, 308, 316, 356, 357, 410, 513, 564, 568, 569, 574, 579, 641, 642.
— ecclésiastique, 181.
— littéraire, 331, 357, 362.
— naturelle, 59, 223, 230, 363, 582, 605. 607, 629, 635.
— de la philosophie, par Schnell, 161.
— de la Russie, par Karamsin, 316.
Homme (L'), poëme hollandais, par Loots, 172.
— poli, comédie de Merville, 233.
Hospices du Mont-Olympe, 421.
Houte (Van), sur la fracture du col du fémur, 579.
Huile de pepins de raisin, 620.
Hydraulique, 220.
Hydrographie, 604, 640.
Hydrophobie, remède contre cette maladie, 351.
Hydrotechnique, 481.

I.

Ile-Grande, acquisition de cette île par un juif, 604.
Ile découverte à la hauteur du cap Horn, 394.
Iles découvertes dans le grand Océan, 609.
Incompatibilité (De l') de la noblesse et de la pairie héréditaire, 587.
Indes occidentales (Histoire des), par Coke, 354.
— Eboulemens à Sainte-Lucie, 5.
— orientales, 204, 394, 605.
Indiens de l'Amérique, 81.
Industrie, 281, 413.
Institut nomade, projet de Cadet de Gassicourt, 246.
Institution (sur l') des jeunes aveugles, par Guillié, 583.
Instruction *élémentaire* en Bade, 413.
— *populaire*, ouvrages élémentaires y relatifs publiés en Allemagne, 218.
— *publique*, en Suède, 216; — en Danemarck, 217; — à Dusseldorff, 217; — en Grèce, 222; — en Autriche à l'égard des israélites, 413.
— *religieuse* en Angleterre, 402. (*Voyez* aussi les mots enseignement, écoles et universités.)
— précoce d'une jeune fille en Piémont, 415.
Instrument pour dessiner la perspective, 615.
Intrigant (L'), par Lambert, 386.
Inventions, 216, 217, 225, 604, 608, 615.
Irlande (Histoire de l'), par Dermot, 354.
— justifiée, par Carey, 352.
Isambert, Recueil des lois et ordonnances du royaume, 179.
Italie, Naples et Sicile, 165, 220, 354, 363, 414, 573, 620.

J.

Jacquemont, C.—B., 370.
Jalade-Lafond, sur la confection de corsets, etc., 373.
Janociana, ou Mémoire sur les auteurs célèbres de la Pologne, 357.
Jaquotot (mad.), peintre en porcelaine, 284—285.
Jauffret et Saint-Thomas, traducteurs de l'Histoire de Russie, 316.
Jehovah, Lettre à M. de Volney, par Liguay, 389.
Jérusalem (La) délivrée, par Baour-Lormian, 537.
— détruite, poëme épique par Arici, 574.
— même sujet, par Florio, 574.
Jésuites (Histoire abrégée des) et des missionnaires, pères de la foi, 181.
Johnson's, *Letters from the British settlement in Pennsylvania*, 156.
Jolliffe's, *Letters from Palestine*, etc., 360.
Jomard, C.—A., 98. N., 396.
Journaux et autres ouvrages pério-

DIQUES publiés en *Allemagne*: *Annalen der Mecklenburgischen Landwirthschaft*, 358; — *Athenaeum*, *humanistische Zeit-Schrift*, 362; — *Jahrbücher der allgem. deutschen Volksschulen*, 218.
— En *Angleterre*: *The literary Gazette*, 355; — *The Christian Reporter*, 213; — *The Guardian*, 213; — *The London magazine*, 213; — *The Investigator*, 404; — *The Christian Champion*, 404.
— En *Danemarck*: Revue économico-politique, 572; — Magasin pour les sciences militaires, 572.
— Aux *Etats-Unis*: *The american Journal of Science and Arts*, à New-Haven, 603.
— En *France*: Journ. de pharmacie, 198; — Annales chimiques, 199; — Revue médicale, 199; — Nouv. Journ. de médecine, 200; — Bibliothèque physico-économique, 200; — Chronique religieuse, 200; — Recueil agronomique, 392; — Journal général de Législation et de Jurisprudence, 392; — le Télégraphe de la littérature, etc. (Toulouse), 392.
— A *Haïti*: le Télégraphe, journal officiel de la républ., 203.
— Dans les *Pays-Bas*: *Amphion*, journal musical, 581; — divers ouvrages périodiques, 223; — le Flambeau, 633.
— En *Portugal*: *O observador portuguez*, 222; — *O Jornal de Coïmbra*, 222; — *O Investigador portuguez*, 222.
— En *Russie*: l'Enfant de la patrie, et l'Invalide russe, 408; — Journ. en langue finlandaise, publié à Abo, 612.
— En *Suisse*: Méditations religieuses, à Lausanne, 619.

Jullien (M.-A.), directeur et fondateur de la Revue encyclopédique, C.—M., 237. A., 481. B., 589, 599.

JURISPRUDENCE, 166, 171, 172, 180, 392, 578.

Jury (Si l'institution du) convient à la Suisse, 374.

Jussieu, Recueil de discours de Fox et de Pitt, trad., 588.

K.

Kadmus, ou recherches sur les dialectes de la famille des langues sémitiques, par Sickler, 163.
Kaleidoscope appliqué à un but moral, 625.
Karamsin, Histoire de Russie, 316.
Keith's system of physiological botany, 558.
Keratry, Lettre à M. Mounier sur la censure, 184.
Kérivalant, Epigrammes choisies d'Owen, 381.
Kingdom's Information relative to the United States, 354.
Kinkers gedichten, 580.
Kopernik (Disconrs sur), par Sniadeki, 590.
Koppen, Principes de politique d'après Platon, 359.
Kopps Bilder und Schriften der Vorzeit; 571.
Kosciuszko (Essai hist. sur), par Low, 185.
— Fonde un prix pour l'affranchissement des esclaves, 603.
Kotzebüe, Notice biographique, 52.
— L'Allemagne et la Russie, par Schott, 569.
Kramers Lehrbuch der Geographie der Staaten des deutschen Bundes, 358.
Labus, *Ara antica scoperta in Hainburgo*, 576.

L.

Lacarrière Latour's Memoir of the War in West-Florida, 157.
Lafolie, Mémoires relatifs à l'élévation de la statue de Henri IV, 196.
Lamarck, système analytique des connaissances positives de l'homme, 374.

Lambert, l'Intrigant, comédie, 386.
Lamp, Précis de géographie moderne, 582.
Lampredi, Diritto pubblico universale, 165.
Lancellotti, Essais analyt. sur les eaux minérales de Pozzuoli, 165.
Langlès, C.—N., 204.
Langlois (madame), les petits marchands ambulans, 378.
Langues orientales, 204, 433, 530.
—Tartares (Recherches sur les), par Abel Remusat, 531.
Lanjuinais, C.—A. 531.—B., 179, 180, 181, 183.
Lapostolle à Amiens; son invention de paratonnerres, 224.
Latouche, trad. de Marie Stuart, 132.
Laurentie, de l'éloquence politique, 379.
Lavaud, C.—B. 178.
Lébeda en Barbarie, antiquités de cette ville, 606.
Lebrun, Marie Stuart, tragéd., 132.
Législation, 179, 181, 392, 578.
— Des grains (Mémoire sur la), par Chaillou des Barres, 582.
Leguay, peintre en porcelaine, 283.
Lemaire, collection des auteurs classiques latins, 192.
Lemercier (Nép.), Ode à notre âge analytique, 588.
Lenni Lenape ou Indiens Delawares, 83—98.
Léontine, ou le départ et le retour, 380.
Leschenault, naturaliste français à Calcutta, sa lettre à un membre de l'Institut, 605.
Lessen der Wyssheid, etc., 367.
Letters from the south, by the author of John Bull, 156.
—*From the British settlement in Pennsylvania, by Johnson*, 156.
Lettre de sir Ch. Morgan à M. Jullien, 439.
Lettres et journaux distribués dans un jour à Paris et à Londres, 402.
— Nouvelles de lord Chesterfield à A.-C. Stanhope, 158.
Librairie : en Angleterre, 212; — dans la Lombardie, 221; — dans les Pays-Bas, 223; — de Royer, à Paris, 227; — en Allemagne, foire de Leipsick, 615.
Linnaean system of botany (Classes and orders of the), 558.
Lithographie, ses progrès à Vienne et à Pesth, 219; — en Italie, 414; — à Hambourg, 618; — à Turin, 622.
Litterature allemande, 52, 163, 362, 570; — ancienne, 172, 186, 192, 362, 389, 571, 574; — anglaise, 151, 355, 564, 565; — bohémienne, 616; — danoise, 410, 573; — espagnole, 565, 600; — des États-Unis, 81, 156, 308; — française, 132, 192, 198, 232, 233, 234, 331, 380, 381, 392, 428, 537, 584, 588, 589, 644; — haïtienne, 203; — hollandaise, 172, 368, 580; — hongroise, 616; — italienne, 166, 344, 365, 415, 416, 574; — polonaise, 357, 358, 408; — portugaise, 170, 171, 222, 366; — russe, 316, 406, 612; — samscrite., 204.
Lizars, invention de graver en relief sur cuivre, 608.
Llorente, C.—B. 166, 365, 577, N., 627.
Loango, Kakongo (histoire de) et autres royaumes d'Afrique, 574.
Lockett, Voyage de Calcutta à Babylone, 610.
Logique, 162, 171.
Loi des élections (Réflexions sur le nouveau projet de), par Esquire, 184.
Lois, décrets, édits royaux, etc., promulgués au Brésil, 578.
— et ordonnances du royaume, recueillies par Isambert, 179.
Loots, *De Mensch*, poëme, 172.
Luna, *Ensayo sobre la investigacion de la naturaleza*, etc., 577.
Lyra (A) anacreontica, por J. A. de Macedo, 171.

M.

Macedo, Demonstração da existencia de Deos, 578.

Machine à vapeur servant à la fabrication du chocolat, 225.
MAÇONNERIE (la franche), poëme, 383.
— Des matériaux de construction, 570.
Madonie (Voyage aux), par Scina, 364.
Mahul, C. — A., 331.
MALTE, 625.
Malthus' principles of political economy, 559.
Manual de Tabellião, ou enseyoda jurisprudencia eurematica, etc., 578.
Manuel rural et forestier, 373.
— d'économie rurale et domestique, 374.
— du bon fermier, par Gayne, 622.
Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, 191.
Manzoni, Il Conte di Carmagnola, trag., 344.
Marie Stuart, sa vie, par Gentz, 590.
— Tragédie, par Lebrun, 132.
Marienburg (Das Schloss), 568.
MARINE, 8, 214.
Marron, C. — B., 171, 367, 579.
Marseille, plan topographique, par Desmarets, 197.
Martillat (de), Traité des molécules premières, 583.
MATHÉMATIQUES, 227, 229, 365, 617.
Maunoir, Mémoires sur les fongus médullaire et hématode, 582.
Mauvillon (de) *Militärische Blätter*, 160.
Maximilien, prince de Neuwied, traduction française de son voyage au Brésil, 435.
— Traduction anglaise, 157.
MÉCANIQUE, 230.
Médaille de Vittorio Alfieri, 643.
MÉDECINE, 199, 200, 231, 351, 372, 373, 431, 579, 581.
MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES (1) : Sur le tremblement de terre à Sainte-Lucie (Moreau de Jonnès), 5. — Extrait d'un discours sur les progrès des sciences et des arts de la marine française (Ch. Dupin), 8. — Notice sur le commerce des anciens et des modernes, 2e part. (Bail), 22. — Nécrologie américaine (Warden), 39. — Notice biographique sur Kotzebüe (Henrichs), 52. — Sur un tableau météorologique, etc. (M.-A. Jullien), 237. — Projet d'Institut nomade (Cadet de Gassicourt), 281. — Lettre de sir Ch. Morgan à M. Jullien, 439. — Sur le Prométhée enchaîné d'Eschyle (Andrieux), 442. — Sur l'art musical des anciens (Métral), 469.
Mémoires de Franklin, vol. 5e et 6e, 158.
— de la feue reine d'Angleterre, par Watkins, 158.
— historiques sur la vie de Suart, par Garat, 331.
— philologiques et archéologiques de la Société des sciences de Harlem, 173.
— scientifiques du clergé de Sélande, 572.
— du clergé de Fionie, 572.
— sur l'état actuel du théâtre danois, 573.
Mer-Noire, sur son commerce et sa navigation, par Saint-Joséph, 175.
MÉTÉOROLOGIE, 237.
Métral, C. — M. 469.
Meulemeestre, professeur de gravure à l'Académie royale d'Anvers, 223.
Mezquia, Geometria aplicada al dibujo de adorno, 577.
Michaux's North American sylva, 558.
MINÉRALOGIE, 393, 422, 605, 606, 620.
Mines de plomb et de fer dans la Haute-Égypte, 606.
Mirabeau, ses Discours et Opinions, publiés par Barthe, 188.
Molécules premières (Traité des), par Martillat, 583.
Mollien, Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, 98.
— Traduction anglaise du même ouvrage, 157.
Mollusques terrestres et fluviatiles, leur histoire naturelle, par Daudebard, 59.

Monastery (*the*), 356.
Monnaie (Histoire de la), par Garnier, 128.
Monnaies (anciennes) trouvées en Suède, 216.
Montègre, des hémorroïdes, 373.
Montolieu (Mad. de), collection complète de ses romans et nouvelles, 436.
Morale, 357, 376, 377, 567, 584.
Moralistes français, collection pub. par Amaury Duval, 192, 584.
Moreau de Jonnès. C. — M., 5.
Morgan, (Sir Charles), Essai sur les phénomènes de la vie, 291.
— Sa lettre à M. Jullien, 439.
Morosi à Milan, parvient à faire produire à une chute d'eau, un effet double, 220.
Musée (Fondation d'un) à Stockholm, 216.
— Des protestans célèbres, 435.
— Ethnographique à Gottingen, 412.
Musique, 391, 414, 469, 581, 612, 636, 640.
Mythologie, 164, 215.

N.

Nacimento, Vida de Jesu-Christo, 366.
Naufragés (les) français du brick la Sophie arrivant à Marseille, 225.
Navigation, 175, 202, 393, 394, 401, 613.
Navire en fer sur le canal de la Clyde, 401.
Nécrologie. Rosenmüller, à Leipsick, 219; — Eschenburg, à Brunswick, 220; — Blagden de Londres, mort à Paris, 234; — Le comte de Volney, à Paris, 236; — Arthur Young, à Londres, 405; — West, peintre célèbre à Londres, 405, — Bernardo Zamagna, à Raguse, 420; — Balzac, à Paris, 438; — Oppel, à Munich, 619; — Kugelgen, peintre à Dresde, 619; — G. Brusca, peintre, à Savone, 624; — Bruand, à Belley, 645; — Boulage, à Paris, 646.
— *Américaine:* Wilson, Livingston, Rush, Fulton, Ramsay, Dallas, Barton, Wistar, 39—52.
Nicolo-Poulo, C. — A., 326.
Niemcewicz, Hist. du règne de Sigismond III, 357.
Nominations académiques: Langlès, à Paris, membre de la Société philosophique de Philadelphie, 203; — du Petit-Thouars, membre de l'Institut de France, 231; — Pottier, de Paris, membre honoraire de l'Académie de Iéna, 232; — Pastoret, membre de l'Académie française, à la place de Volney, 636.
Nouvelles littéraires (IV): Afrique, 205, 396, 606. — Allemagne, 217, 412, 615. — Angleterre, 208, 401, 607. — Bohème, 616. — Brésil, 394, 604. — Danemarck, 216, 410, 614. — Egypte, 396, 606. — Espagne, 627. — États-Unis, 202, 393, 603. — France, 224, 422, 633. — Grèce, 222, 420, 625. — Haïti, 203. — Hongrie, 616. — Indes orientales, 204, 394, 605. — Italie, 220, 414, 620. — Malte, 625. — Paris, 225, 427, 636. — Pays-Bas, 223, 422, 629. — Pologne, 408. — Portugal, 222. — Russie, 214, 406, 612. — Suède, 216, 410, 613. — Suisse, 220, 619.
Noville (de), C. — B., 160—161.
Numismatique, 128, 390.

O.

Observatoire au Cap-de-Bonne-Espérance, 606.
Och's Geschichte der Stadt und Landschaft Basel, 164.
Oczapowski, Théorie de la chimie agricole, et Hist. de l'agron., 565.
Ode russe traduite en chinois, 204.
— (les) d'Horace, traduites en vers hollandais, par Oosterdyk, 172.
Œuvres complètes de Mᵉ de Stael, 195.
Ohio (l'Etat de l'), sa description topographique, 156.

Oracles sibyllins du mage du Nord, par Cramer, 162.
Orateurs (les) français, publiés par Barthe, 188.
Orloff, traduction anglaise de ses Mémoires sur le royaume de Naples, 213.
Orphanotrophes (Projet de réformes pour l'intérieur des), 364.
Orti, Lettere d'un recente viaggio, 573.
Ossolinski, Mémoires hist. et crit. pour servir à l'Histoire littéraire de la Pologne, 357.
Ouvaroff, son opinion au sujet de la fable d'Hercule, 215.
Ouvrages périodiques, voyez Journaux.

P.

Paganel, de l'Espagne et de la liberté, 587.
Paille (la) employée comme conducteur de l'électricité, 224.
Palais dans le style oriental à Brighton, 405.
Paléographie, 571.
Papier ivoire à l'usage des peintres, 608.
Parent-Real, C.—B., 188, 374.
Parga, poëme, par Viennet, 185.
Paris, 225, 427, 636.
Pays-Bas, 171, 223, 367, 422, 579, 629.
Pédale pour tourner les feuillets d'un cahier de musique, 612.
Peinture sur verre, 219.
Pensylvanie, ses améliorations intérieures, par S. Breck, 157.
Perse, 559.
Pharmacie, 198, 373.
Phénomènes de la vie (Essai sur les), 291.
Philologie, 163, 172, 186, 192, 232, 362, 389, 442, 467, 574.
Philosophie, 161, 162, 174, 291, 364, 367, 374, 439, 487, 562.
Physiologie, 228, 353.
Physique, 5, 200, 583.
Picot, peintre, son Raphaël et la Fornarine, 437.
Plan d'éducation pour le roi de Rome, 610.
Poésie, 151, 166, 185, 380, 381, 383, 410, 415, 537, 574, 588, 589.
— dramatique, 132, 163, 172, 233, 234, 344, 358, 368, 386, 387, 438, 570, 644.
Poëtes anglais, collection de leurs portraits, 214.
Politik nach Platonischen Grundsätzen, von Koppen, 359.
Politique, 182, 183, 184, 185, 351, 359, 367, 374, 579, 584, 586, 587.
Pologne, 357, 365, 408, 565, 569.
Pontolino, roman patibulaire, hollandais, 580.
Poppes Technologisches Lexicon, 567.
Population du royaume de Suède, 613.
—du royaume de Danemarck, 614.
—du royaume de Naples, 622.
Portalis, de l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le 18e siècle, 584.
Portugal, 170, 222, 366, 578.
Postes anglaises, par eau, entre Bagdad et Bassora, 394.
Pradt (De), petit catéchisme à l'usage des Français, 183.
—De la révolution actuelle en Espagne, 183.
Precursores (*Os*) *do Antichristo*, 170.
Prince de Beaumont (Me le), traduction hollandaise de son Magasin des enfans, 368.
Prix proposés : par l'Académie royale des sciences de France, 227, 229; — Par la Société de Médecine de Paris, 231; — par l'Académie des sciences de Caen, 426; — par la Société de médecine de Paris, 431, 639; — par l'Académie des inscriptions et belles-lettres à Stockholm, 614; — par l'Académie des sciences d'Amsterdam, 629; — par la Société d'agriculture de Paris, 636.
— De gravure en taille douce, 643.
— Fondé par le comte de Volney, 433.
— par Kosciusko, 603.

— Décerné par la Société des Belles-Lettres de Copenhague, à la meilleure chanson nationale, 410.
Procédé (nouveau) pour préserver les grains de la carie, 634
Programme du Cours de droit public, par Degérando, 496.
Progrès de la littérature hongroise, 616.
— des sciences dans la Grèce, 420.
— des sciences et des arts de la marine française, 8.
Prométhée enchaîné d'Eschyle, dissertation par Andrieux, 442.
Propiac, Dictionnaire d'émulation, 376.
Proscriptions (des), par Bignon, 185.
Proteo Anguino (del) di Laurenti, e Configliacchi, 363.
Prunelle, de l'état des gens de lettre, etc., 186.
Publications nouvelles dans les Pays-Bas, 422.
— prochaines de nouveaux ouvrages anglais, 403.
— d'ouvrages français, 232, 435, 641.
Pursh's description of North-American plants, 558.

R.

Raoul-Rochette, deux lettres sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont, 597.
Raphaël (Fête en l'honneur de), célébrée à Berlin, 414.
— à Munich, 617.
Rauch, Régénération de la nature végétale, 408.
Raupachs drummatische Dichtungen, 163.
Réclamation de M. Clarkson, 433.
— de M. Seybert, 434.
— de M. Llorente, 627.
— de Sir Ch. Morgan, 439.
— de M. Kochanowski, 409.
Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, 589.
Regás, *Tratado sobre los conocimientos que deven acompagnar a los compradores de seda en rama*, 166.
Remusat (Abel), Recherches sur les langues tartares, 530—536.
Renouard (Ch.), Elémens de morale, 376.
Reposta à analyse critica dos redactores do Investigador, etc., 366.
Révolution française, collection des Mémoires y relatifs, par Berville et Barrière, 641.
Regnier, de l'économie publique et rurale des Perses, 175.
Riberio, *Theoria do discurso applicada à la lingua portugueza*, 170.
Roll, Uren aan den godsdienst gewyd, 367.
Romans, 159, 356, 362, 380, 436, 580.
Rome anc. et mod. (Nouvelle description de), par Fea, 363.
Roquefort, Supplément au glossaire de la langue romane, 232.
Rotterdam (Van), *Oratio de fatis, quibus artis medicæ disciplina, sub Gallorum imperio obnoxia fuit*, 579.
Rouilly (Guérard de), de l'Esprit public, 586.
Rousseau (J.-J.), Monument en son honneur, 220.
— Son testament, publié par Métral, 592.
Roussin, officier de marine française, fixe la position de la Vigie de Manoël-Luiz, 604.
Russie, 214, 316, 406, 579, 612.

S.

Saint-Joseph, Essai historique sur le commerce et la navigation de la Mer Noire, 175.
— Martin, Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre, 389.
— Thomas et Jauffret, traducteurs de l'Hist. de Russie, 316.
Sainte-Marie, Nouveau formulaire médical, 373.
Salette (de la), sur l'art musical des anciens, 469.

Salfi, C.—A., 344, 537. N., 416.
Salisbury's Treatise on the pratical means of employing the poor, 559.
Samuel d'Harcourt, par A. Dufresne, 198.
Savigny, *Vom Beruf unsrer Zeit fur Gesetzgebung*, 68.
Savon de pommes-de-terre, 634.
Scheltema, Rusland en de Nederland, etc., 579.
Schinfena e Sira, traduit en vers italiens, par Bellingeri, 166.
Schizzi (Folchino), sur les hospices des enfans trouvés, 364.
Schmidt, publication de ses livres élémentaires, d'après les principes de Pestalozzi, 617.
Scholar's (The) remembrancer, 356.
Schotts Kotzebue, Deutschland und Russland, 569.
Schrant, Hommage à la mémoire de J.-B. Hellebaut, 368.
Schultes Donau Farthen, 359.
Schumacher, capitaine danois, son invention de fusées, 216.
Sciences et Arts. Voy. *passim* à leurs articles respectifs.
Scinà, Viaggio alle Madonie, 363.
Sculpture, 196, 405, 614, 635.
Sel gemme (Mine de) dans le département de la Meurthe, 422.
Sénégal, progrès de civilisation, 205.
Septier, manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, 191.
Serena, ou la jeune vierge, après son entrée dans le monde, par Friedrich, 567-568.
Servitude personnelle (la) est abolie en Mecklenbourg, 413.
Severin, Sur l'instruction populaire en Danemarck, 217.
Seybert (Ad.), sa réclamation contre la traduction de ses Annales statistiques, 434.
Shakespeare, proposition de lui élever un monument, 404.
Sicklers, Kadmus, 163.
—*Hieroglyphen in dem Mythus des Aesculapius*, 164.
Simon, Grammaire allemande, 379.
Sketch (A) of the economy of man, 353.
Skinner, l'évêque, sa statue à Aberdeen, 405.
Snells Abriss der Geschichte der philosophie, 161.
Sociétés savantes et d'utilité publique, en France, 227, 425, 635.
— géologique américaine, 603.
— pour prévenir la pauvreté dans la ville de New-York, 393.
— baptiste des missions à Sérampore, 204.
— pour l'encouragement de l'astronomie, à Londres, 401.
— des chaumières (projet d'une), pour le soulagement des pauvres en Angleterre, 401.
— des Arts à Edimbourg, 208.
— musicale, à Klausenbourg, en Transylvanie, 414.
— des sciences naturelles du canton de Vaud, 220.
— d'agriculture du dép. de la Corse, 426.
— pour l'encouragement des sciences d'Arras, 635.
— d'émulation de Rouen, 636.
— philharmonique de Metz, 636.
— de médecine de Paris, 431.
— médicale de Paris, 339.
— philotechnique de Paris, 431.
— bibliques, en Russie, 214; — dans les Pays-Bas, 223; — de Londres, 401; — de Hambourg, 412.
Soie brute (Sur la), traité par M. Regas, 166.
Soldins Humoristen, 573.
Sourds-muets, art de les instruire, par Arrowsmith, 356.
Spalding (Lyman), on the use of Scutellaria laterifolia, 351.
Staël (mad. de), ses Œuvres complètes, 195.
Statistique, 229, 231, 434, 613, 614, 622, 635.
Sternberg, Exposé géognostico-botanique de la Flore du monde primitif, 159.
Stewart (Dugald), Histoire des

sciences métaphysiques, etc., 374.
Studies of the Historic muse, 564.
Suard, Mém. hist. sur sa vie, par Garat, 331.
Substances végétales converties en gomme et en sucre; découverte de M. Braconnot, à Nancy, 425.
— Même découverte de M. Vogel, à Munich, 615.
Suède, 216, 410, 513, 613.
Suisse, 164, 220, 374, 619.
Synonymes français (Nouveaux), par madem. Faure, 195.
Système de logique, par Fries, 162.

T.

Tableau météorologique pour 1819, 237.
Tableaux transparens de Koenig de Berne, 620.
Tambroni, Compendio della storia di Polonia, 365.
Tancoigne's, journey into Persia, 559.
Tanska (Clémentine), *Pamiontka po dobréy matre*, 357.
Tarnows (Fanny) Erzählungen, 362.
Taylor's glory of regality, 356.
Technologie, 567.
Teinture jaune pour les étoffes, inventée par M. Braconnot à Nancy, 224.
Tela's, Philosophical Library, 562.
Templiers (Les), tragédie de Raynouard, trad. en polonais, 358.
Thé (Du), traité sur sa culture, etc., par Marquis, 173.
— (culture du) aux environs de Foix, 225.
Théatres: Théâtre-Français, à Paris, 233, 438, 644; — L'Odéon, à Paris, 233, 438, 644; — à Pétersbourg et à Moskou, 612.
Théâtre français (Collection du), depuis les mystères jusqu'à Rotrou, 641.
Théologie et Religion, 170, 200, 366, 367, 578, 619.
Thorwaldsen, sculpteur danois, ses nouveaux travaux, 614.
Tollenare, Sur les entraves que le commerce éprouve en Europe, 374.
Tombeaux antiques aux environs de Rome, 624.
Topographical description of the State of Ohio, etc., 156.
Topographie, 156, 157, 158, 197, 218, 359, 363.
— ecclésiastique de l'Autriche, 218.
Toullier, le Droit civil français, 180.
Transactions of the Historical and Literary Comittee of the American Philosophical Society, 81.
Travaux hydrographiques sur les côtes de France, 640.
Travels of Cosmo the third, etc., 561.
Tremblement de terre à Sainte-Lucie, 5.
Turner, peintre anglais, 214.
Turpin, Mémoire sur l'inflorescence des graminées et des cypéracées, 370.
Turquie, 358, 560, 626.

U.

Ungvarnemeti Toth Laszlo Gorog Versei Magyar Tolmascolattal, 571.
Universités: de la Belgique, 223; —de Leipsick, 414; — de Corfou, 625.
Usages anciens et modernes, par Ferrario, 574.

V.

Vaccine; la découverte en est revendiquée en faveur des Indous, 394.
Valdoré (Le village de), 584.
Vallejo, Compendio de matematicas, 365.
Varrot (mad.), ses Œuvres posthumes, 232.

Venturinis, Chronik des neunzehnten Jahrhunderts, 569.
Verdezo Paez, Principios de geografia astronomica, 577.
Verger, Les Nuits attiques d'Aulu-Gelle, 389.
Vers à soie, art de les cultiver, 414.
Versificação portugueza (*Tratado da*), 171. Par Fonseca.
Veuves indiennes, requête tendant à les empêcher de se brûler, 395.
Vie champêtre (La), poëme anglais, par J. Clare, 151.
Viennet, Parga, poëme, 185.
— Epître aux louangeurs du tems passé, 588.
Vico, Dell' antichissima sapienza degl' Italiani, 364.
Violons (nouv.), inventés par M. Thibout de Paris, 640.
Virginie (Hist. de la), par Campbell, 156.
Visiteur du pauvre (Le), par de Gérando, 377.
Vivres destinés à la marine, moyens pour les rendre incorruptibles, 214.
Vocation de notre siècle pour la législation, par Savigny, 68.
Vogel, professeur à Munich, sa découverte des moyens de convertir des substances végétales en gomme et en sucre, 615.
Voisins (les) de campagne, par miss Burney, 159.
Volney, les Ruines, nouvelle édition, 174.
Voltaire et Mᵉ du Chatelet, leur séjour à Cirey, 591.
Voyages, 98, 165, 225, 354, 356, 358, 359, 363, 435, 559, 560, 561, 573, 582, 610.
— Scientifiques, 217, 394, 396, 605, 621.
Vues pittoresques des antiquités de Pola en Istrie, par Allason, 159.

W.

Walpole's (Rob.) Travels in various countries of the East, etc., 360.
Warden. C. — M. 39.
Wat is waurheid? 367.
Watkin's Memoirs of the late queen, 158.
Wedekinds Baustücke, 570.
Wilkinson's account of Wallachia and Moldavia, 560.
William's travels in Italy, etc., 354.
Wilson, Dictionnaire samscrit-anglais, 204.
Witte (Charles), Histoire de son éducation, 361.
Wollcolt (John), hommage à ce poëte, connu sous le nom de *Peter Pindar*, 213.
Wolfe-Tone, on the necessity of improving the American national forces, 351.

X.

Xenophontis Ephesii de Anthid et Habrocome Ephesiacorum lib. V, græcè et latinè recens, etc. *P. Hofman Peerlkamp*, 172.

Z.

Zach, Correspondance astronomique, géographique, etc., 165.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 129, ligne 12, lisez, *de l'usage*, au lieu de *dit-on*; l. 19, AEgyp-

tiaca; pour AEgyptiacæ; l. 26, *des* conclusions pour *ses*, etc. ligne 32, *où* au lieu de *d'Isis*.

Pages 130, l. 2, lisez Gérare, pour Gerave; l. 16, au lieu d'un *point* mettez un *point-et-virgule*.

326, ligne 2, après le premier mot supprimez *et*; l. 18, lisez *application* au lieu d'*explication*.

328, l. 27, lisez *Pellerin*, au lieu de *Pellegorin*; et l. 29, *numismatistes*, au lieu de *numismatiques*.

350, l. 3, lisez Manzoni, au lieu de Mansoni.

363, l. 9, lisez *Rusconi*, pour *Aujconi*.

364, l. 2, lisez Domenico, pour Dominico.

434, à la fin de la huitième ligne, en remontant, mettez un *deux-points*.

585, l. 5, lisez tout au lieu de tous.
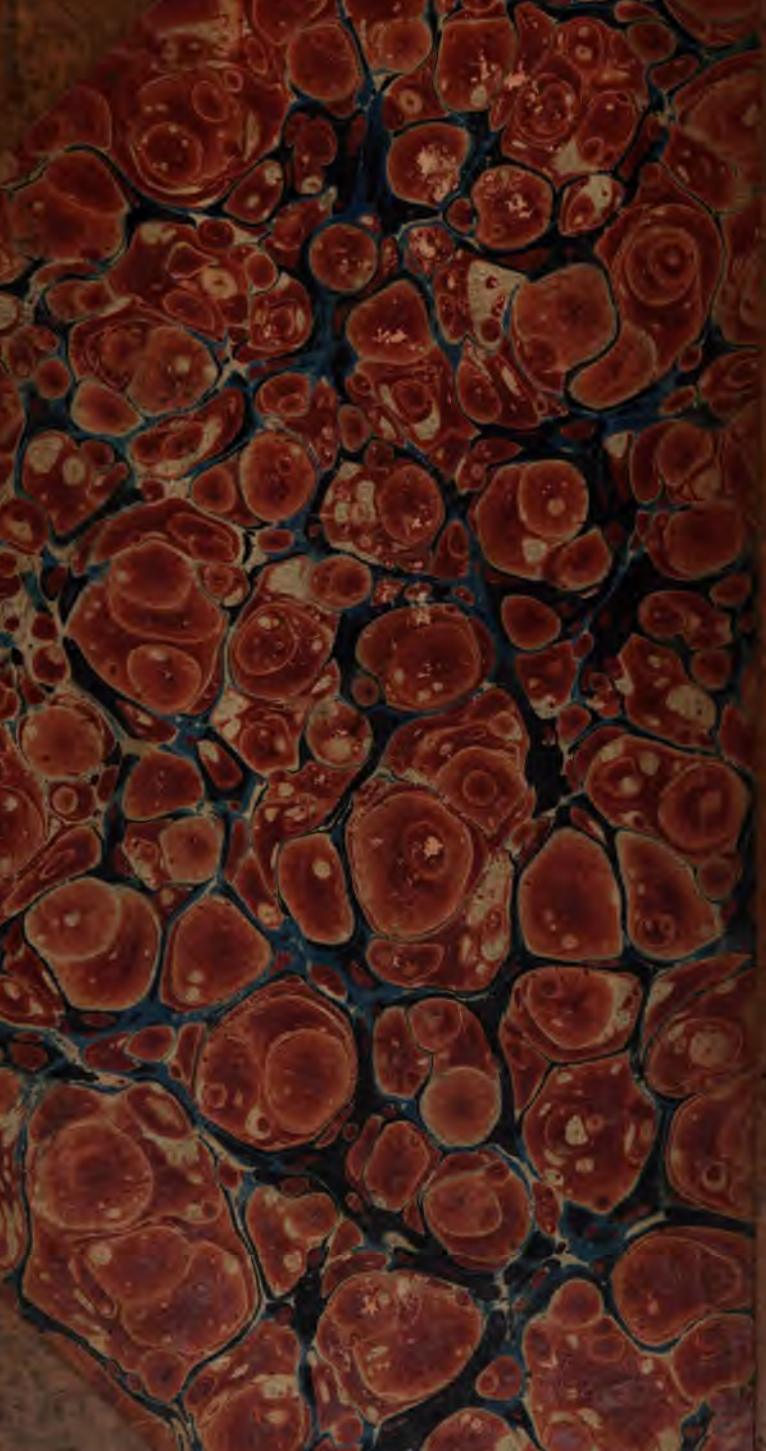
IMPRIMERIE DE BAUDOUIN FRÈRES.